Paulo DE CARVALHO

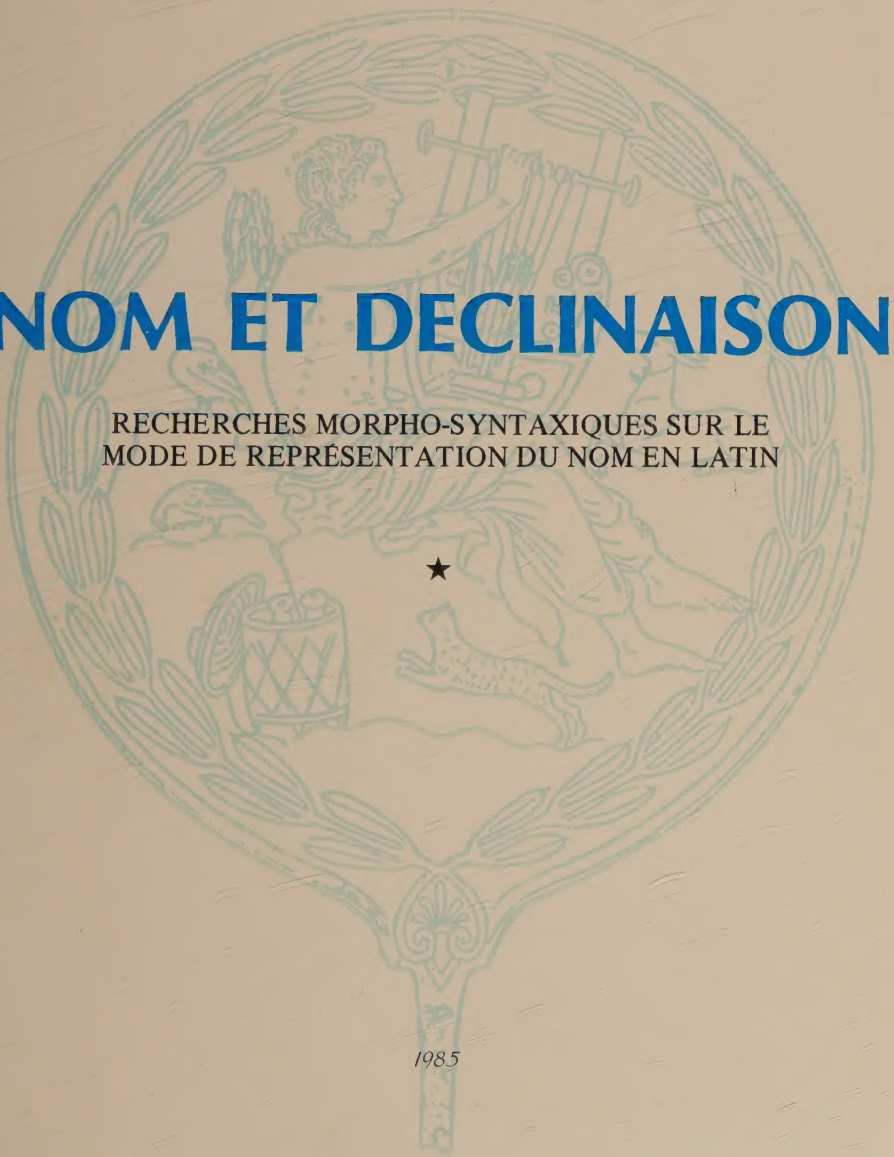

NOM ET DECLINAISON

RECHERCHES MORPHO-SYNTAXIQUES SUR LE MODE DE REPRÉSENTATION DU NOM EN LATIN

★

1985

ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THÈSES
Université de Lille III
59000 LILLE

DIFFUSION
PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX
Université de Bordeaux III
33405 TALENCE

L 985

UNIV.
LIBRARY
MIL.

Paulo DE CARVALHO

NOM ET DECLINAISON

RECHERCHES MORPHO-SYNTAXIQUES SUR LE MODE DE REPRÉSENTATION DU NOM EN LATIN

★

1985

ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THÈSES
Université de Lille III
59000 LILLE

DIFFUSION
PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX
Université de Bordeaux III
33405 TALENCE

© Presses Universitaires de Bordeaux
I.S.B.N. : 2 86781 - 034 - 5

A LA MEMOIRE DE

MES CHERS PARENTS

par qui j'existe

A YVETTE

ET A NOS ENFANTS

pour qui j'existe

POUR TOUTES CES ANNEES

VOLEES ET ENVOLEES ...

EPIGRAPHES

"Il leur faudra [aux linguistes] délibérément...quitter l'idée traditionnelle, simpliste et fausse, que la langue n'est qu'une banale convention d'utilité intervenue entre les hommes." (G.GUILLAUME, Langage et science du langage (1964), 240)

"...en linguistique il en faut toujours revenir au dire, objectif constant du langage." (G.GUILLAUME, Principes de linguistique théorique (1973), 153)

"La complémentarité de ces deux exigences rationnelles [=construction et réflexion] doit d'abord être comprise par ce qu'elle exclut le tout-fait, les structures intemporelles, données une fois pour toutes, aussi bien qu'un flux amorphe, non structuré." (A.JACOB, Les exigences théoriques de la linguistique selon G.Guillaume (1970), 175)

"Elle [=l'activité constructrice de formes qu'est le langage] ne se fait pas "en l'air" et seulement "dans l'histoire". L'histoire dont il est question est essentiellement celle du sujet humain - parlant et pensant. A ce niveau, l'histoire dépend autant et plus du sujet, et du langage qui y opère, que le sujet ne dépend de l'histoire" (A.JACOB, ibid.176)

"Mon cher P., il nous faut maintenant construire une syntaxe, et une syntaxe qui parle." (M.MOLHO)

"La vertu de la prudence? Oui, il faut être prudent. Ce n'est pourtant pas comme cela que la science avance." (G.DUMEZIL, entretien accordé au "Nouvel Observateur", n° 949, 14.1.1983)

AVANT-PROPOS

Ceci est une thèse. D'un bout à l'autre, et au plein sens du terme, soit: un corps de raisonnements et hypothèses fondés sur certains postulats, et ayant abouti à certaines propositions qui, après avoir été largement éprouvées, par tous moyens appropriés, peuvent, à nos yeux, être tenues pour vraies, jusqu'à preuve du contraire.

Ces postulats, ces raisonnements, ces hypothèses, on verra bientôt, dès l'Introduction, ce qu'ils sont. Mais le lecteur doit savoir, dès maintenant, à quoi il s'expose. Il ne trouvera, dans le présent ouvrage, ni une collection de matériaux ni une"synthèse", comme l'on aime à dire,d'opinions et informations diverses portant sur le domaine étudié, et qu'il pourrait utiliser isolément, en faisant abstraction d'un cadre théorique qui ne serait guère plus, dans une telle perspective, qu'une sorte d'enveloppe à jeter une fois sa mission de transport accomplie.

Bien au contraire, il n'est rien, dans ce qui va être proposé , qui ne soit fonction d'une visée théorique, tributaire d'un certain point de vue. Et rien, non plus, qui puisse prétendre à l'existence objective,"visible", et en quelque sorte "palpable", d'un fait de nature. Rien, en somme, et par voie de conséquence, qui soit susceptible d'une preuve expérimentale. Car il faut bien en prendre son parti: nul espoir, "voi ch'entrate" , de découvrir jamais un document, un témoignage garantissant que la phrase nominale latine fonctionne comme il sera dit qu'elle le fait, ou que le système des cas est tel que nous le décrivons. Et si une chance existait d'emporter l'adhésion, elle tiendrait uniquement,en ces matières, à la cohérence, mais aussi à la simplicité et, par-dessus tout, au rendement explicatif des modèles proposés.

Ces considérations liminaires commandent la stratégie adoptée . Elles nous dispensent, par exemple, du traditionnel "état de la question ". Parmi les hypothèses et théories en vigueur dans notre champ d'étude,n' ont été retenues, de façon tout à fait arbitraire, que celles qui ont joué un rôle dans l'élaboration de notre propre vision des choses, et qui, à tort ou à raison, ont paru utiles à l'affirmation de celle-ci. Mais il ne nous appartenait pas d'écrire un chapitre d'histoire de la grammaire latine, ou des idées grammaticales en général.

Des mêmes prémisses découle le statut des exemples utilisés.Nous les avons voulus aussi nombreux que possible, chaque fois qu'il le fallait , et en particulier lorsqu'il convenait de mettre en pleine lumière certains faits d'emploi que l'on aurait plutôt tendance à sous-estimer. Nous avons tenu, aussi, à citer, pour chacun d'eux, toute l'étendue de contexte, ainsi que, en NR, toute information nécessaire à son exacte compréhension.Si parler "veut dire" quelque chose, comme on peut au moins le supposer,ce ne peut être qu' en situation. Or il serait temps que linguistes et grammairiens s'intéressent, enfin, au "vouloir dire" des structures qu'ils se proposent et qu'ils ont mission d'expliquer.

§§§

Au moment de livrer à son destin ce travail, qui emporte en lui onze années de labeur, notre toute première pensée va - et comment pourrait-il en être autrement?- à celles et à ceux au service de qui cet effort a été accepté et accompli - nous voulons dire: nos étudiants, sans qui tout cela, à nos yeux du moins, et en tout cas pour ce qui est de nos disciplines, n'aurait pas grand sens. La nécessité d'éveiller de jeunes esprits, de répondre à leurs attentes, à leurs inquiétudes, à leurs objections, bref de communiquer, c'est-à-dire de partager avec eux, en les formant, ou, beaucoup

mieux, en les aidant, du mieux que l'on peut, à se former - voilà, en définitive, ce qui alimente la pensée, et la somme de progresser. Cela devait être dit, comme un modeste témoignage, à l'heure même où il s'agit de redéfinir les rapports, dans l'Université, entre recherche et enseignement.

Comment dire, maintenant, tout ce que nous devons à ceux qui, à des titres divers, de près ou de loin , directement ou indirectement, nous ont soutenu dans la réalisation de ce travail, et nous ont aidé à être nous-même en le réalisant?

-à Monsieur le Professeur Paul BURGUIERE, qui, après avoir bien voulu assumer la direction de nos recherches, a su, grâce à une compétence hors pair, mais aussi, il faut le souligner, à une ouverture d' esprit peu commune et, très sincèrement, enviable, orienter notre effort, nous obliger à préciser et approfondir notre pensée, sans pour autant chercher à nous imposer sa vérité, ni nous forcer à renoncer à rechercher librement la nôtre. En outre, ne ménageant ni son temps ni sa peine, M. BURGUIERE a bien voulu relire, avec patience, minutie et acuité, les rédactions successives de ce texte, ce qui nous a singulièrement facilité la mise en forme définitive;

-à Monsieur le Professeur Maurice MOLHO, de l'Université de Paris IV (Sorbonne), qui, depuis les temps déjà lointains où il nous a littéralement "pris en charge", à notre arrivée à Bordeaux, n'a pas cessé de guider nos pas en linguistique,et de nous honorer de son amitié. Puisse-t-il ne pas être trop déçu!

-à Mademoiselle Marie DESPORT, Professeur, de l'Université de Bordeaux III, dont la sympathie, jamais démentie, pour nos recherches a été pour nous le plus puissant des encouragements.Nous lui adressons,en outre,nos vifs remerciements , ainsi qu'à nos collègues, "coéquipiers" et, naturelle-

Univ. Lyon 2

ment, amis Françoise DASPET et Michel MARTIN, pour avoir bien voulu nous autoriser à employer, sur la couverture de cet ouvrage, l'emblème de ORPHEA VOCE (Cahiers du Groupe de Recherches sur la Poésie Latine). Nous n' avons pas trouvé, en effet, meilleur moyen de dire, haut et fort, la part qui revient, dans la recherche qui a abouti au présent ouvrage, à l'atmosphère de fraternelle amitié, d'intérêt réciproque, et de préoccupations partagées, qui règne au sein de notre petite équipe.

INTRODUCTION

Comment résister à la tentation de commencer par une négation?

Non, pour une fois, ce n'est pas le verbe qui va être à l'honneur dans l'ouvrage -qui plus est, d'inspiration guillaumienne - qui est ici soumis au jugement de nos lecteurs. Cet enfant chéri, objet depuis des siècles, parmi la gent linguiste, d'une adoration si unanime, si exclusive, que certains en sont venus, il n'y a guère, à en faire "un irremplaçable qui donne à rêver" (J.-Cl. CHEVALIER, 1978: 10), devra pourtant se contenter de jouer, dans la réflexion qui s'engage ici, les "seconds rôles". Car ce n'est pas à lui, mais au nom, que nous entendons, pour notre part, demander la clé donnant accès aux ressorts profonds de la syntaxe latine.

La toute première intuition d'où est né ce livre date d'une douzaine d'années environ, de l'époque où, pour répondre à l'exigeante curiosité d'un M. MOLHO, nous nous attachions à décrire le fonctionnement du nombre grammatical en latin, et en particulier à définir la place faite, dans cette langue, à ce "pluriel interne" dont G.GUILLAUME avait, le premier, construit la théprie. Nous étions alors conduit à formuler l'hypothèse qu' un locuteur latin avait la possibilité de concevoir l'unité d'espace (soit: la "personne troisième") signifiée par un assez grand nombre de notions nominales sous deux éditions successives, con -

tradictoires et complémentaires, d'elle-même, à savoir:

- une édition première, fondamentale, généralisante, exprimée par le singulier grammatical, et en vertu de laquelle la personne troisième représentée l'était "du dehors", c'est-à-dire était vue comme un objet singulier, discontinu, faisant partie d' une série extensive et, à ce titre, s'opposant à tous autres objets concevables;

-une édition seconde, fondée, particularisante, signifiée par le pluriel grammatical - mais un pluriel, alors, "interne","immanent" - et qui, saisissant "par le dedans" l'unité d'espace représentée, faisait voir, restituait la continuité qu'elle implique, ou mieux, qu'elle "est réellement", c'est-à-dire dans la réalité d'une expérience particulière à quoi elle se trouve mêlée.

Il découlait de cette hypothèse, que rien depuis cette époque ne nous a paru infirmer, qu'un nom tel que aequor , au singulier, représenterait "abstraitement" une certaine réalité - en l'occurrence:"un lieu plan","une surface plane" -, en la posant comme une chose distincte d'autres choses, alors que le pluriel singularisant, "interne", aequora déploierait au regard ce qu'est, dans son absolue singularité, telle qu'elle se manifeste dans la réalité concrète de l'expérience, "une surface plane", considérée du point de vue de l'opération qui, à un moment donné, apparaît s'y dérouler. De la même façon, à uinum, représentation "objective" et "abstraite" d'un type de substance - en tant que cela n'est pas de l'eau, du miel, etc. -, s'opposerait uina, faisant voir la continuité réelle d'une quantité particulière, petite ou grande, de cette substance, engagée dans l'accomplissement d'une certaine opération. Enfin, là où le sin

gulier bellum eût défini un objet parmi d'autres - un certain mode de relation entre des êtres, une entité mythique -, bella, pluriel "immanent", ou "interne", proposerait l'image "concrète" et "continue" de l'activité qu'implique cette forme de rapport social, c'est-à-dire le comportement de l'être qui, à un moment donné, vit activement ce rapport, accomplit une activité guerrière.

Ainsi il nous apparaissait, dès cette époque, qu'une exploitation aussi régulière, aussi systématique et, en un certain sens, aussi "grammaticale" de la pluralité interne -sans commune mesure, de toute évidence, avec ce qui peut en subsister dans nos propres langues modernes - obligeait à supposer, du côté du signifié nominal, certaines aptitudes particulières.

En effet, s'il suffit de verser une notion nominale donnée au pluriel grammatical pour faire apercevoir, non pas seulement la série, plus ou moins étendue, d'objets discontinus répondant à la définition qu'elle propose, mais aussi l'étendue, la continuité de la série infinie de parcelles "d'expérience" en quoi apparaît consister chacun de ces "objets" saisi dans son être propre, hors toute opposition généralisante, c'est, peut-être, que le signifié nominal porte en lui, virtuellement, et cette généralité transcendante et cette singularité immanente, qui sont également et contradictoirement plurielles. Et puisque cette vision de pluralité interne, ou immanente, apparaît régulièrement associée, dans l'usage observable - ainsi que nous pensons l'avoir établi alors -, à des contextes marqués par la prédominance de l'image d'un accomplissement opératif, dans sa pleine actualité, quoi de plus naturel que de supposer que cette exploitation particulière du pluriel grammatical traduisait quelque chose comme une sur-

singularisation du signifié nominal, ainsi référé à l' instant particulier où la réalité qu'il représente apparaît livrée à l'expérience que l'on peut en avoir?[1]

En somme, nous en étions venu, par l'étude du "pluriel interne" en latin, à soupçonner - non sans quelque étonnement mais à vrai dire sans surprise - qu'un nom, dans un tel état de langue, pourrait bien n'être pas tout à fait insensible ... au temps ! Comme, d'autre part, il s'avérait - c'était, en effet, une observation faite depuis longtemps par les philologues qui, avant nous, avaient étudié ce prétendu "pluriel poétique" - que tous les cas du nom n'étaient pas uniformément favorables à cette "sursingularisation", le nominatif et l'accusatif étant à cet égard manifestement "privilégiés" (cf.P.DE CARVALHO, 1970 : 105-110, 138-152 et 251-253), il devenait tentant d'adopter l'hypothèse de la "temporalité" du nom latin comme socle d'une étude de sa syntaxe.

Il ne nous restait plus, alors, qu'à théoriser cette intuition première, de façon à la traduire en propositions sur les propriétés syntaxiques du nom latin - "syntaxiques" renvoyant toujours dans notre esprit, que cela soit entendu une fois pour toutes, non pas simplement à on ne sait quel agencement superficiel susceptible de produire une phrase acceptable, mais, aussi et surtout, à l'unité significative que chaque élément ainsi agencé contribue, pour la part qui lui revient, à édifier et à instaurer. C'est le résultat de cet effort de théorisation, appuyé sur un examen aussi minutieux que possible de l'u

---

1 Cf. P. DE CARVALHO,1970 (thèse de Troisième Cycle), ainsi que 1974, sur l'emploi des formes d'acc. masc. duo,ambo, de génitif duum,et de génitif pluriel en -um (uirum,deum,etc.) -qui sont des formes de "pluriel interne" - pour parler d'un certain nom-

sage observable, que nous livrons aujourd'hui.[1] Est-il besoin d'ajouter que l'on ne trouvera pas ici de faits "nouveaux" - le contraire n'eût pas manqué de surprendre -, mais seulement une organisation nouvelle de faits amplement connus - sinon toujours estimés à leur juste mesure - depuis des siècles ?

Au centre de notre projet, donc, un postulat générateur, auquel il sera constamment renvoyé, de façon explicite ou implicite, tout au long des pages qui vont suivre: la déclinaison d'un nom "par cas de fonction" n'est pas - ne peut pas être, si la langue est vraiment, comme certains le prétendent, forme - "un moyen comme un autre" - un moyen supposé "neutre" à l'endroit de ce dont il est censé être le moyen - d'exprimer des choses qui, "s'exprimant", ailleurs, par d'autres "moyens" identiquement "neutres", resteraient, partout, identiques à elles-mêmes; bien au contraire, ce qu'"exprime" - avant toute mise en phrase - la forme déclinée d'un vocable nominal latin apparaît, à la lumière de ce postulat, comme une certaine façon de concevoir son contenu notionnel - ou plutôt: la personne troisième qui y est est impliquée - par référence, "prévue" et inévitable, à la singularité d'un cas particulier de temps.

Cette idée d'une dimension "temporelle" dans le signifié du nom latin n'implique, bien entendu, pas qu'il puisse représenter le temps; la représentation du temps reste, partout,

---

bre d'êtres vus constituer, à un moment donné, une unité fonctionnelle.

[1] Et que prolongent et complètent d'autres études, déjà parues ou en préparation: cf. CONCLUSION.

l'apanage du verbe. Elle veut dire simplement que, représentant un être d'espace, un nom latin le fait nécessairement voir asservi à l'instant, immergé, d'une manière ou d'une autre, dans le devenir qui l'emporte après l'avoir apporté à l'existence;il en produit, autrement dit, une vision "existentielle",nullement "essentielle".

Une telle idée n'a, au demeurant, et à bien y réfléchir, rien de bien "révolutionnaire"; un A.MEILLET ne disait pas autre chose, qui soutenait, à juste titre, qu'"un Romain n'était pas capable de nommer le'loup en soi'",c'est-à-dire dégagé de toute situation temporelle particulière, et qui faisait observer - observation devenue, depuis, triviale - que le nom dans une langue indo-européenne ancienne est "beaucoup plus concret que celui d'une langue moderne, le français ou l'anglais, par exemple" (A.MEILLET, 1951[=1922] : 12). Plus nouvelles paraîtront,par contre, nous osons l'espérer, les conséquences que nous pensons devoir tirer de cette affirmation de la temporalité du nom latin.

Ces conséquences se manifestent à deux niveaux, auxquels correspondent les deux premières parties de cet ouvrage.

D'une part, en effet, emportant, dans la forme déclinée, la référence à une situation temporelle particulière, et structurée, le mot nominal latin n'est pas, comme son congénère et successeur roman, "passif" , "inerte", par rapport à la constitution de la phrase. Il lui suffit d'apparaître pour qu' une structure d'événement se trouve, si peu que ce soit, instituée , autrement dit pour qu'il se trouve dit que "quelque chose se passe" - alors qu'en syntaxe indo-européenne moderne l'instauration de ce "quelque-chose-qui-se-passe" comme "sens" est entièrement

dévolue à un mot fonctionnellement spécialisé, le verbe,avant la survenance duquel le nom se borne à instituer un "objet de pensée". De là l'importance, largement méconnue par la pensée linguistique contemporaine, du phénomène de la "phrase nominale" en latin, dont nous avons dû reprendre entièrement, et sur nouveaux frais, le dossier.

Dans cette Première Partie, donc, après une brève réflexion sur le contenu de l'opposition morpho-sémantique nom vs. verbe, sur les rapports concevables entre représentation d'espace et temps, et sur le statut du mot nominal en syntaxe romane (chap. I), nous essaierons de déterminer les rôles respectifs du nom et du verbe dans la genèse d'une phrase latine, en attirant, notamment, l'attention sur les conditions tout à fait particulières, et singulièrement éclairantes,dans lesquelles s'exerce, en latin, la pratique du zeugma verbal (chap.II). Après quoi nous procèderons,dans les chapitres suivants,à l'étude dela phrase nominale latine: révision critique des théories modernes de la phrase nominale (chap.III)- avec, en particulier, la discussion, se soldant par un rejet, des conceptions d'E.BENVENISTE,qui nous paraissent avoir singulièrement, et gravement, faussé la perspective en ce domaine; observation, aussi exhaustive que possible, des conditions d'emploi de la phrase nominale latine, tant "opérative"(chap.IV) qu'"attributive", cette dernière catégorie comprenant la phrase "quasi-nominale" (chap.V); examen des aspects proprement "syntaxiques" du dossier, c'est-à-dire des rapports , d'affinité ou de résistance, de la phrase nominale avec les différents "modes de formulation" - assertion positive ou négative, interrogation - et avec les "niveaux syntaxiques" - phrase "auto

tonome" vs. phrase "dépendante","nominalisée" - sans oublier la phrase uninominale des énoncés exclamatifs, récemment analysés par M.VAIREL (1975), et les assertions "proverbiales", dont on a tendance à faire un trop grand cas chaque fois que de phrase nominale il est question (chap.VI). Enfin, le dernier chapitre de la première partie sera consacré à la mise en lumière de certains phénomènes de prédication nominale au sein même de la phrase verbale ainsi qu'à l'exposé d'une théorie de l'ordre des mots qui découle directement de nos vues sur le mécanisme génétique de la phrase latine, et qui s'éloigne sensiblement, on le verra,des approches de ce problème proposées depuis trois quarts de siècle (chap. VII).

Mais l'hypothèse d'une dimension "temporelle" dans le signifié du mot nominal latin s'est avérée aussi,d'autre part, extrêmement féconde pour l'analyse de la structure relationnelle de l'événement dont la phrase assure, comme disait G. GUILLAUME, "le port et le transport" - structure qui détermine, en même temps qu'elle s'y réflète, la forme casuelle particulière du nom. Nous entendons, en effet, démontrer, dans la Deuxième Partie du présent ouvrage, à l'encontre d'une conception encore largement répandue, qu'à chacune de ces formes casuelles correspond une unité de signifié, qui n'est à chercher ni au niveau des "valeurs sémantiques d'emploi" (chap.VIII), ni à celui des "relations syntaxiques" (chap.IX), mais au niveau de ce qu'il nous plairait assez d'appeler la "morphologie profonde" qui conditionne et ces "valeurs" ou "effets de sens" et le profil de ces "fonctions", par le jeu d'un psycho-mécanisme (G.GUILLAUME) générateur d' une série ordonnée de représentations définissant, chacune,chacun des

"cas" reconnus comme concevables, par la pensée latine, de "po - sition" de l'être nommé par rapport au "présent phrastique", ou "présent délocuté" - c'est-à-dire, en somme, à l'actualité de"ce qui se passe"; la description de ce système casuel constituera la matière du chapitre X.

Dans l'étude des cas, "le nominatif a été large - ment ignoré", déplorait, en son temps, Ch.J.FILLMORE (1968: 6) . Or les conséquences les plus remarquables, du point de vue théo- rique, de l'analyse qui est proposée ici concernent précisément le nominatif latin, dont la description est le plus souvent faus- sée, on peut le dire, par une assez fâcheuse illusion d'optique, dont nous aurons l'occasion, d'ailleurs, de démonter le mécanis- me (cf. p.1028). C'est pourquoi c'est à ce cas que nous avons cru devoir consacrer la troisième partie de cette thèse.Il é- tait, en effet, urgent de montrer que, bien loin d'être,comme le voudrait une opinion communément admise, un "cas-zéro" (chap.XI), le nominatif latin est porteur d'un signifié casuel positif, par- faitement saisissable, lequel détermine le profil de la fonction sujet dans cette langue, avec la résistance qu'elle oppose à certaines classes de notions nominales dans certains contextes,et qui sera décrite dans le chapitre XII .

Enfin, une Conclusion assez développée, et volontai- rement "programmatique", nous permettra, non seulement de réca - pituler les résultats que nous estimons acquis, mais aussi de nous expliquer sur certaines questions importantes qui n'ont pu bénéficier d'un traitement détaillé dans le corps même de l'ou - vrage - par exemple le "locatif" et les rapports du cas avec la préposition- , ainsi que de mettre en évidence certaines proprié- tés, généralement inaperçues, ou négligées, de la fonction sujet

telle qu'elle s'exerce en latin. Et nous verrons, pour finir, que la découverte de ces propriétés entraîne une conséquence majeure: la nécessité de remettre en question l'idée que l'on se fait généralement, et traditionnellement, du mécanisme de la diathèse ou"voix" verbale dans cette langue. Tant il est vrai qu'en cette matière, comme le disait le regretté G.MOIGNET dans un de ses derniers articles (1980: 271), "c'est la nature de la fonction sujet qui est au coeur du débat".

§ §

§§

"Le mouvement se prouve en marchant", aussi ne nous attarderons-nous guère , dans cette Introduction, à expliciter la théorie générale du langage qui a inspiré et qui sous-tend l'ensemble de nos propositions; comme on l'aura déjà compris,elle dérive de la psycho-systématique ou psycho-mécanique fondée par G.GUILLAUME.

Il nous paraît, en revanche, indispensable de justifier, dès le départ, la méthode employée dans le présent ouvrage.

Les quelques considérations déjà avancées indiquent assez que la démarche adoptée ici est celle d'une analyse résolument synchronique, en ce sens que l'explication des faits d'emploi observés sera demandée à une donnée supposée "actuelle"à un moment donné, et qui n'est rien d'autre qu'une certaine unité systématique conditionnant la compétence linguistique des auteurs des énoncés analysés. Reste à s'entendre sur ce"moment donné", à savoir l'étendue chronologique de la "synchronie"étudiée,

ainsi que la part que nous y reconnaissons au systématique.

Pour l'étendue chronologique du champ d'observation retenu, disons qu'elle va, en gros, de l'époque de Plaute et Caton l'Ancien (dernier tiers du IIIème siècle a.C.) à celle de Tacite (premier quart du IIème siècle apr.Chr.) - ce qui ne nous interdit pas, d'ailleurs, d'utiliser, épisodiquement, des témoignages plus anciens ou plus récents, lorsqu'ils sembleront illustrer de façon particulièrement heureuse ou, surtout,mettre en échec telle ou telle de nos propositions. C'est dire que nous postulons la persistance, au moins pour la période comprise entre ces deux limites, d'un système linguistique resté,au moins "dans ses grandes structures", identique à lui-même. Ce postulat nous paraît, en effet, infiniment plus vraisemblable que son contraire, qui nous eût conduit à découper d'entrée de jeu - comme on a pu le faire naguère, d'une façon à nos yeux bien imprudente et, en tout cas, parfaitement arbitraire (P.FLOBERT, 1975) - un nombre n - et pourquoi pas n-1, ou n+1 ? - de "tranches" temporelles, chacune étant supposée supporter une "synchronie" distincte...

Or il n'y a, selon nous, aucune raison, "a priori", de croire qu'un Tacite ou un Pline n'auraient pas compris immédiatement le latin d'un Plaute ou d'un Caton, même si l'on a toutes raisons de supposer que telle forme,tel mot,telle tournure,tel emploi d'un mode verbal, présent dans l'usage de la fin du IIIème siècle mais, depuis, plus ou moins périmé, les eût certainement surpris, voire déconcertés. Après tout, les différences que l'on peut à coup sûr relever entre, mettons, le français d'un Montaigne et celui de nos jours, par exemple en matière d'emploi de

l'article, ou des formes verbales de subjonctif, ne sont pas telles qu'elles abolissent, en nous-mêmes, locuteurs français actuels, le sentiment d'une proximité qualitative, d'une continuité en vertu de laquelle il nous est encore permis d' appréhender directement - c'est-à-dire, sans le secours d'aucun autre moyen que notre compétence linguistique actuelle- la signification générale de la grande majorité des énoncés que nous lisons sous la plume de cet auteur.

En d'autres termes,ces différences "localisées"n'autorisent pas à considérer que, de Montaigne à nos jours, il y aurait eu "révolution" plutôt qu'"évolution continue" d'un système qui demeure foncièrement, qualitativement, le même. Elles n'interdisent pas de formuler des propositions valables pour toute l'étendue de la période en question, étant toutefois entendu que celles-ci seront d'autant meilleures qu'elles rendront compte de l'évolution interne de l'unité qualitative définie.

C'est pourquoi, pour revenir au latin, nous rompons délibérément ici, la considérant comme non pertinente pour la description du système linguistique un qu'est supposée être cette langue, avec la pratique traditionnelle qui s'applique à distinguer, par exemple,"le latin de Plaute et Térence" du "latin classique" - pratique qui conduit à interpréter, bien arbitrairement, en termes "historiques" des différences qui,très souvent, pourraient n'être que le reflet d'attitudes discursives caractéristiques de genres mieux représentés à certaines époques qu'à d'autres.

Dans le domaine qui nous occupe, il est,certes,fort possible qu'une étude "diachronique" suffisamment fine - mais opérant à partir d'une vision systématique globale - puisse déceler

des variations significatives, au cours de la période de référence, dans l'exploitation de la phrase nominale, ou dans l'emploi de tel ou tel cas. Mais nous tenons qu'il est possible et même nécessaire, pour commencer, de négliger ces variations, ou plutôt, d'en faire abstraction, persuadé que nous sommes que toute extension, ou toute restriction, d'emploi d'une forme linguistique donnée ne peut qu'être conditionnée, de l'intérieur, par les propriétés qu'elle tient de sa place dans l'économie générale du système à un moment donné. C'est, en somme, un pari que nous prenons: si la théorie proposée est correcte, et juste, elle devrait rendre compte de toutes les occurrences de la phrase nominale,ou de chacune des formes casuelles, dans les textes légués par ces trois siècles et demi qui constituent notre période de référence - et même, sans doute,au-delà. Si tel n'était pas le cas,c'est alors la théorie elle-même qu'il faudrait revoir.

Par principe également, nous ne saurions nous résoudre à réduire, dans la langue, la part du systématique, c'est-à-dire à considérer, "a priori", qu'elle pourrait être, non cet entier systématique que la linguistique post-saussuréenne s'est,en général, habituée à y voir - un entier systématique, faut - il préciser, soumis à un principe unitaire de fonctionnement,et intégrant, comme une entité"vivante", les conditions de son propre devenir -, mais plutôt - si nous ne trahissons pas la pensée exprimée en ce sens,tout récemment, par G.SERBAT (1981 : 128) -quelque chose comme un conglomérat d'éléments hétérogènes, dont les uns constitueraient une partie "vraiment structurée" et "vivante", faite d'un, voire de plusieurs systèmes, et dont les autres ne seraient que des "résidus" dévitalisés, des "débris" de sys -

tèmes antérieurs, maintenus "en état de survie", sans doute par la force des habitudes acquises. (Cf.encore G.SERBAT,1982).

En ce qui nous concerne, il nous est très difficile d'imaginer qu'un fait linguistique ayant quelque généralité , quelque régularité, pourrait n'être pas motivé de l'intérieur du système, n'avoir pas sa raison d'être dans un principe "actuel " d'organisation, possession permanente d'une collectivité, et habitant chacun de ses membres. Nous ne voyons pas, à dire le vrai, comment pourrait fonctionner - sous son double aspect d'activité productrice de sens et d'institution sociale - une langue qui ne serait pas, essentiellement, un tout systématique, synchroniquement pertinent dans toutes ses parties.

Cela n'exclut pas absolument, on le remarquera-mais nous laisserions volontiers à d'autres la charge de la preuve,car, justement, ce serait là quelque chose à prouver -, qu'il puisse exister, "sur les marges" de cet entier systématique, certains éléments isolés, ou certains emplois que le locuteur perçoit lui-même comme "exceptionnels". Un exemple accourt,ici, à l'esprit,celui, en français, de la conservation, dans une certaine parlure , de la "formule figée" je soussigné atteste (déclare,etc.), avec cette utilisation "archaïsante" de l'"existentiel déflexif" je dans une fonction "ontique" (sur ces termes,cf.G.MOIGNET, 1965 : 139) qui, depuis le XVIIème sicèle, est réservée au pronom moi.Même là, pourtant, il n'est pas interdit de rêver d'une linguistique qui, allant jusqu'au bout d'un "esprit de système" qui est,selon nous, le moindre des devoirs attachés à toute recherche scientifique, se poserait, par exemple, avant d'abandonner la partie , la question de savoir pour quelle raison c'est précisément la forme "ontique" du pronom de 1ère. personne, moi, et dans ce seul

contexte - celui d'un engagement personnel du locuteur qui se trouve rejetée par l'usage; répondre à cette question reviendrait, alors, à trouver une motivation actuelle, synchronique, à la persistance de cet "archaïsme".

Voici encore, dans le même ordre d'idées, les formes dites "de locatif" de la déclinaison latine - Romae, ruri - que l'on nous présente comme privées de toute actualité synchronique; elles seraient à ranger, sans autre forme de procès, "parmi les témoins des systèmes révolus" (G.SERBAT, 1982: 316). Peut-être, mais il faudrait alors essayer de dire pourquoi seulement certaines notions -les mêmes, en général, on le notera, qui, ailleurs, adoptent un comportement particulier: eo Romam, eo rus- obligent à refuser l'emploi du cas, l'ablatif, habituellement utilisé dans l'expression d'une relation "locative"...

Car c'est là, en définitive, la raison profonde de notre scepticisme devant l'idée d'un état de langue qui comporterait tout un secteur "résiduel", a-systématique: pourquoi ces résidus-là, et pas tels autres? Et comment se fait-il - sinon, précisément, par leur appartenance à une structure - que toute une collectivité puisse s'accorder à retenir dans son actualité linguistique certains éléments d'un état de langue précédent?

Faut-il, alors, déduire, de ces considérations, que " nous nions l'histoire ? " Pas le moins du monde. Nous nous interdisons seulement d'en faire un expédient, ou, si l'on veut, un "médicament de confort". Un regard non prévenu s'apercevra, bien au contraire, de l'importance de la dimension "diachronique" au coeur même de la démarche "synchronique" adoptée dans le présent

ouvrage. En un certain sens, nous serions même tenté de penser que seule une théorie opérant sur l'axe chronologique - naturellement, là où cela est possible, et les langues indo-européennes constituent, à cet égard, un terrain de choix - peut dépasser le niveau de la simple "description" pour devenir véritablement, et pleinement, "explicatrice". Tout comme un être vivant ne s'explique vraiment que par référence à lui-même, à ce qu'il était ou à ce qu'il va devenir, de même est-ce en opposant des états de langue successifs que l'on a les plus grandes chances de saisir pleinement ce qu'est, au plus profond de lui-même, à la fois comme résultat et comme virtualité de devenir, chacun de ces états.

D'où l'importance, dans tous les raisonnements que nous aurons à exposer, d'un certain regard comparatif, qui nous portera constamment à décrire la morpho-syntaxe du latin par contraste avec celles qui informent les langues romanes actuelles, et singulièrement, parmi celles-ci, le français. Mais de là, c'est-à-dire d'un sentiment très vif de l'historicité du langage, procède aussi la méfiance de principe que nous inspire tout ce qui pourrait ressembler à un raisonnement "par traduction" ou, plus généralement, par projection, sur le latin, de formes et procédures qui ont toutes chances de n'être que le résultat d'une certaine évolution, ou, plutôt, d'une "révolution" linguistique. Est- il légitime, par exemple, de créditer le verbe latin de la préémi - nence fonctionnelle que l'on est habitué à reconnaître à cette partie de langue en syntaxe indo-européenne moderne? Ou de supposer, comme on se plait à le faire en vertu d'une identique analogie, que chaque fois qu'une forme casuelle apparaît accompagnée d'une préposition, seule celle-ci devrait être tenue pour syntaxi

quement et sémantiquement pertinente?

On connaît le crédo que les néogrammairiens oppo - saient aux premiers comparatistes et que F.de SAUSSURE (1979 [= 1915]: 252), apparemment sans y rien trouver à redire, résumait en ces termes:

"Observez ce qui se passe dans les langues d'aujourd'hui, dans le langage de tous les jours, et n'attribuez aux périodes anciennes de la langue aucun processus, aucun phénomène qui ne soit pas constatable actuellement."

Nous ne saurions, quant à nous, faire nôtre ce positivisme à courte vue, qui sent d'ailleurs son ethnocentrisme, et dont on pourrait retrouver les manifestations, plus ou moins conscientes, dans maints travaux consacrés à l'analyse des langues anciennes.

Au fait, ne serait-ce pas cela, précisément, "nier l'histoire"?

PREMIERE PARTIE

L E N O M E T L A G E N E S E

D E L A P H R A S E L A T I N E

CHAPITRE I

N O M , V E R B E E T P H R A S E

Il faut bien, au départ, rappeler une évidence: comme l'ensemble des autres langues indo-européennes, le latin met en demeure celui qui s'en sert d'avoir, au moment de produire une phrase, à discriminer deux ordres de réalité, l' ESPACE et le TEMPS, et à donner, en conséquence,aux mots appelés à désigner ce dont il entend parler, soit la forme d'un NOM soit celle d'un VERBE.

Pour éviter, d'autre part, tout malentendu, quelques observations s'imposent au sujet de cette opposition morpho-sémantique, qui constitue le cadre de notre réflexion sur le mécanisme générateur de la phrase latine. La toute première est que l'existence d'une telle opposition formelle n'est pas immotivée. Si elle peut avoir lieu, et être retenue dans la construction d'un certain nombre, au moins, de systèmes linguistiques, c'est bien parce que l'univers matériel où l'homme réside lui apparaît, à chaque instant de son existence, comporter des éléments stables, et être en même temps régi par une loi de variabilité qui fait que ces éléments durables ne durent pas toujours nécessairement. Le canari qu'en ce moment même je vois voleter dans sa cage, posée sur le rebord de ma fenêtre, n' est certainement pas une création de mon esprit; ne l'est pas davantage le fait qu'à l'instant précis où il attirait mon attention un certain son me parais sait en provenir, alors qu'un instant plus tard, avant même la fin de cette phrase, il est déjà parfaitement silencieux.

Ainsi motivée de l'extérieur, l'opposition de l'espace au temps ne s'enracine pas moins dans certaine aptitude propre à l'être humain et qui l'habilite à séparer intuitivement, dans ce que lui propose chaque expérience successivement vécue, d'une part ce qui lui apparaît exister de façon continue, en-deçà et au-delà de cet instant particulier et fugace où il le voit engagé dans une situation variable, et d'autre part

cette variabilité même sous ses différents aspects. C'est, autrement dit, en vertu de cette aptitude, que l'on peut sans risque supposer universelle, que l'être humain est à même de concevoir formellement, une opposition des ÊTRES , ou ENTITES, aux PROCES: mon canari n'existe distinctement comme l'être qu'il est matériellement qu'à partir du moment où j'ai su le reconnaître pour tel; c'est donc moi qui lui confère la forme de l'être.

Mais l'opposition conceptuelle des êtres, ou entités, aux procès, pour coextensive qu'elle soit à l'ensemble de l'espèce humaine,ne donne pas toujours lieu à une opposition morphologique d'un nom à un verbe. Beaucoup de langues, semble-t-il, l'ignorent, parmi lesquelles le chinois est l'exemple le plus souvent cité; ce n'est pas une raison pour croire que les Chinois seraient des gens incapables de distinguer l'espace et le temps (A.ROCHETTI, 1980: 256). Nous dirons donc, avec B. POTTIER (1980: 42), que toutes les langues n'ont pas également grammaticalisé l'axe conceptuel dont les pôles sont l'espace et le temps.

Il s'ensuit que l'opposition nom vs. verbe est à entendre en un sens absolument formel. Non pas comme l'enregistrement passif de différences matérielles inhérentes à l'ordre naturel des choses, mais comme le résultat d'une construction linguistique caractérisant un certain nombre de langues. Par conséquent, dire qu'une langue donnée possède cette opposition signifie simplement qu'il existe, dans cette langue, des formes grammaticales conférant aux substances dont elles se saisissent l'aspect adynamique, atemporel (B. POTTIER, 1980: 34) d'une unité d'espace, ou l'aspect dynamique d'une tension temporelle s'écoulant d'une limite initiale à une limite finale. Aussi bien l'existence, dans ces langues, de noms à contenu temporel n'infirme-t-elle pas la réalité de ladite opposition linguistique. Il suffira, pour éliminer l'apparente difficulté, de dire qu'une réalité matérielle ressortissant au concept de temps peut être entendue, soit sous forme grammaticale de temps - mon canari chante - soit sous forme grammaticale d'espace, avec tous les attributs inhérents à cette forme: le

chant de mon canari. Nous voilà donc, apparemment, à l'abri des critiques adressées en son temps par E. BENVENISTE [1] à la conception traditionnelle, assurément assez naïve, du nom comme "expression" de l'espace et du verbe comme "expression" du temps.

NOM ET VARIABILITE TEMPORELLE

Il importe à présent d'insister sur une idée qui ne paraît pas avoir été exprimée bien souvent: si l'opposition morpho-sémantique nom vs. verbe n'est sans doute pas un trait universel du langage, il y a, en outre, des raisons de penser que son contenu, c'est-à-dire le partage qu'elle institue entre deux ordres de réalité, pourrait n'être point le même partout, et toujours, où elle existe.

Ainsi, quelques-unes des langues indo-européennes modernes-l'anglais, le français et, à un moindre degré, la plupart des langues romanes - ont consacré une définition hautement "abstraite" du nom,si bien que celui-ci paraît y représenter une unité d'espace, une entité ou être, absolu

---

1 1966: 152-153. La critique est sans doute opportune, encore que l' on puisse la soupçonner de faire dire à la conception critiquée ce que celle-ci n'implique pas nécessairement. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à cet égard, une remarque de G.GUILLAUME au sujet de la manière dont un MEILLET voyait ces choses: "Mon maître MEILLET voyait dans le nom le mot qui exprime la notion et dans le verbe le mot qui exprime le procès , et il attachait à ces deux termes, notion et procès, un sens purement formel, un procès matériellement discerné pouvant être entendu formellement comme notion et devenir nom, ou bien être entendu formellement comme procès et devenir verbe." Et GUILLAUME d'ajouter: "les très rares objections qui ont été faites à cette théorie sont venues de linguistes qui ont négligé d'entendre les mots notion et procès de la même manière absolument formelle." (1964: 92 n. 91 = texte de 1939). Cf. encore J. PERRET, 1969: 15: "la catégorie du verbe est en indo-européen constituée de mots qui expriment des procès ou plus exactement qui présentent des réalités sous forme de procès", ainsi que M. MOLHO, 1975 a:I 33 n. 4 et 35 n. 6.

ment dégagée de toute variabilité, de toute contingence. A l'opposé de cette manière de voir les choses, la langue rêvée par tel personnage de J. L. BORGES [1] obligerait à donner à un être autant de noms que les aspects variés qu'il peut présenter d'instant en instant. Conception extrémiste, langue hautement improbable. On a quelque mal à s'imaginer ce que pourrait y être un verbe, dès lors que le nom y dirait tout de l'être plongé dans l'éphémère!

Mais entre ces deux pôles il y a place pour d'autres possibilités, dont certaines se sont réalisées historiquement. Des exemples classiques viennent ici à l'esprit, pour attester que de nombreuses langues naturelles de par le monde connaissent des représentations nominales plus ou moins fortement engagées dans la variabilité du devenir et affectées, à ce titre, d'indices formels - marques personnelles [2] ou temporelles - que nos propres critères inviteraient à considérer comme typiquement verbaux.

E. BENVENISTE avait été frappé par le fait que dans une lan -

---

1 "Locke, au XVIII^{ème} siècle, imagina, pour la rejeter, une langue impossible, dans laquelle chaque chose, chaque pierre, chaque oiseau et chaque branche aurait eu son nom propre. Funes conçut un jour une langue analogue, mais il y renonça, car elle lui semblait trop générale, encore trop ambigüe. En effet, Funes se souvenait non seulement de chaque feuille de chaque arbre de chaque bosquet, mais également de chacune des fois qu' il avait vue ou imaginée ... Il comprenait mal que le symbole générique chien pût s'appliquer à un si grand nombre d'individus de taille et de forme si variées; mais il n'admettait pas que le chien vu de profil à 15 h 14 pût avoir le même nom que le même chien vu de face à 15 h 15:" J. L. BORGES , cité par B. POTTIER , 1980: 31.

2 Il paraît superflu d'insister sur le principe temporel de la catégorie de la personne: (a) opposition de deux personnes présentes, le moi et le toi, à une personne troisième absente; (b) dans le présent de la parole , une personne d'après , visée, s'oppose à la personne d'avant , fondatrice, celle que s'attribue le locuteur.

gue comme le tübatulabal (du groupe uto-aztec) "la forme nominale tá·twál "l'homme" est susceptible de fonctionner comme énoncé assertif dans une opposition où seul l'indice de personne varie": tá-twál-gi "l'homme-je" = "je suis l'homme", alors que la même forme nominale sans affixe pronominal - ou plutôt, sommes-nous tenté de dire: pourvue d'un affixe Ø - vaut assertion portant sur la "personne absente": tá-twál"l'homme [-lui]" = " il est l'homme"(E.BENVENISTE, 1966: 156).[1] Des langues sémitiques présentent des phénomènes comparables. En accadien, on vient de nous le rappeler[2], "je suis roi" se dit šarr-āku, phrase constituée par une forme nominale contenant l'indice de première personne -āku (lequel ne se confond pas avec le pronom indépendant de la première personne: anāku): "[il y a] roi-moi" = "je suis roi". Dans quelques dialectes berbères - kabyle, touareg - un thème nominal mLul- "être blanc" se "conjugue": m-Lul" je suis blanc", mLul-d "tu es blanc", mLul-Ø "il est blanc", mLul-t "elle est blanche", mLul-it "nous sommes~ vous êtes~ ils (elles) sont blancs (blanches)" (L. GALAND, 1980: 349). Il existerait donc, dans ces parlers berbères, et sauf erreur d'interprétation de notre part, une classe de verbes définie par la conjugaison personnelle -avec, du reste, des marques qui ne sont pas toujours celles de la conjugaison verbale proprement dite (L. GALAND, 1980 : 356 - 357) - de notions représentatives des propriétés physiques des réalités spatiales (dimensions, couleur, goût,etc.).

---

1 On sait aussi que de nombreuses langues amérindiennes ont une conjugaison des adjectifs, des numéraux et des pronoms interrogatifs:E.SAPIR,1967 [=1921] 116; A. MARTINET, 1970 [=1960]: 141; E.BENVENISTE, 1966: 153.

2 L. GALAND, 1980:348,qui commente: "On aboutit ainsi à une sorte de nom conjugué,qui hérite de la proposition nominale la fonction prédicative,faculté de constituer un énoncé complet,mais qui combine en une forme unique l'ancien prédicat de la proposition nominale, devenu radical, et l'ancien pronom "sujet", devenu indice de personne".

Dans d'autres langues, des noms peuvent être porteurs d'indices temporels, aspectuels, modaux. C'est encore E. BENVENISTE (1966: 156)[1] qui faisait remarquer l'existence, en tübatulabal toujours, d'énoncés asser - tifs constitués par des formes nominales munies d'indices temporels: tĭka pĭganán-gi "mangeur - passé - je" = " je suis celui qui a mangé"; tĭkapi - ganan "mangeur - passé - /-lui/" = " il est celui qui a mangé". Et il en déduisait: "une forme caractérisée comme nominale morphologiquement assume une fonction syntaxiquement verbale". La même langue connaît, en outre,une sorte de"conjugaison" du nom par cas de temps: hanil " la maison" (en tant qu'objet présentà s'y oppose à hani-pĭ-l' "la maison au passé", soit:"ce qui était avant une maison", "la maison d'avant" (BENVENISTE,1966: 153).De la même façon , en potawatomi, des mots désignant des objets ont une fle - xion temporelle: / ncimanpən/ = "mon canoé d'avant". [2] On connaît aussi des cas de représentations spatiales comportant des déterminations de type "mo- dal" ou "aspectuel": en kalispel, des noms se conjuguent à une forme pro - duisant un effet de sens qui exigerait, dans nos langues, l'emploi d'un ver be au subjonctif; ainsi cítx^{u} "la maison" fait q-cítx^{w}"que ce soit la mai- son"; dans cette même langue, un nom peut prendre une forme d'aspect "con- tinuatif": moq^{u} "montagne" fait esə-móq^{u} " / c'est / une montagne" (A. MARTINET, 1970 [=1960]:141.

Enfin, dans le même ordre d'idées mais sur un autre registre, on pense à certaines interférences entre temps verbal et forme casuelle du nom: en géorgien, par exemple, le sujet d'un verbe transitif conjugué à une for-

---

1 Renvoyant à VOEGELIN, Tübatulabal Grammar, pp. 149 et 162.

2 Cité par E. BACH, 1968: 101, à propos de son analyse du nom comme dérivé d'une représentation profonde comprenant une proposition relative: le phi- losophe = "le x qui est philosophe".

me de la série du présent prendra la forme non-marquée de nominatif, alors qu'il recevra la forme marquée d'ergatif ("cas actif") si le verbe appartient à la série du prétérit ("narratif", "aoriste"); corrélativement,l'objet ira, dans le premier cas, au datif (il n'y a pas d'accusatif en géorgien) et, dans le second, au nominatif.[1] Cela autorise les spécialistes à dire que "le présent géorgien relève du système dit accusatif", le passé ou prétérit relevant, lui, de la construction ergative (C.TCHEKHOFF, 1978: 174). Cf. les exemples suivants, empruntés à C. TCHEKHOFF:

(a) présent, à construction accusative (ordre SVO):

k'ac - i	c'er-s	c'eril-s
racine nom. "homme"	rac; - ind. verbe -3.p.s.	"lettre"-dat.
Sujet "l'homme"	Verbe "écrit"	Objet "une lettre"

(b) prétérit, à construction ergative (ordre SOV):

k'ac - ma	c'eril-i	c'er-a
"homme" - dés. erg.	"lettre"-dés; nom.	"écrire"- dés. prét.
Agent	Non-Agent (="objet") [2]	Verbe
"l'homme "	"une lettre"	"a écrit"

---

1 Sans oublier la troisième série de formes, dite "résultative", avec le nom de l'auteur de l'opération au datif (rappelé dans la forme verbale par un suffixe d'objet indirect) et le nom de l'objet au nominatif. Il s'agit en général de verbes exprimant des sentiments ou opérations mentales: miq: vars "amour est à moi" = "je l'aime" .Cf. R. LAFON, 1962: 173-178.

2 Il faut signaler que C.TCHEKHOFF n'emploie pas ici ce terme d'"objet", mais celui de SUJET, défini comme "le premier déterminant d'un système de construction ergative à participant obligatoire, donc le non-agent". (1978: 29).

Au vu de ces exemples[1], on serait tenté de penser qu'en géorgien la marque du cas actif, ou ergatif, comporte quelque chose comme un sème temporel qui lui interdit d'opérer en-dehors du passé du locuteur. Le principe d'une telle contrainte se laisse, du reste, apercevoir: dès lors que le cas ergatif situe l'être nommé dans l'antériorité absolue d'une opération vue procéder de son action, il est conforme à une certaine logique qu'il le renvoie en même temps à l'antériorité chronologique, c'est-à-dire au passé temporel du locuteur. En d'autres termes, l'antériorité logique,en "chronologie de raison", est nécessairement interprétée en termes d'antériorité réelle, objective, axée sur le présent de parole. Si cette interprétation est fondée, l'ergatif géorgien, avec les interférences qu'il provoque sur le jeu des temps verbaux, fournit une assez bonne introduction à ce qui sera exposé plus loin sur le substrat "temporel" des oppositions casuelles du latin (cf. Deuxième Partie,chap.X ci-dessous).

En effet, c'est, à nos yeux, selon cette optique, mais naturellement "mutatis mutandis", qu'il y a lieu de considérer la distance séparant le mot nominal latin de celui en vigueur dans certains états modernes de l'indo-européen. Certes le nom latin est, comme ses successeurs actuels,étranger à toute spécification temporelle "stricto sensu", c'est-à-dire faisant référence à la situation de l'être nommé par rapport au présent où réside le locuteur; il n'y a pas moyen, dans toutes ces langues, d'opposer une forme nominale signifiant p.ex. "la maison présente, la maison de maintenant", à une autre forme du même nom qui signifierait "la maison passée, la maison d'avant". De plus, aucune forme casuelle latine n'est condamnée à opérer au niveau d'un "temps" déterminé. Mais on verra plus loin qu'il est possible, et sans doute souhaitable, d'opposer en termes qui sont,fina

---

1 Des interférences analogues ont lieu dans d'autres langues (népalais, hindi): C.TCHEKHOFF, 1978: 132 sqq.

lement ceux d'une chronologie-certes plus "abstraite" -le vocatif, cas de l'être appelé à siéger dans le présent de production de la phrase, à l'ensemble des autres cas, qui, tous, installent l'être nommé dans un "état de choses" antérieur à cette production, puisqu'aussi bien c'est cet "état de choses" qui détermine l'existence de la phrase appelée à le restituer, à le "re-présenter" (cf. p. 828 ci-dessous). De même nous entendons établir que le signifié de chacun des cas nominaux ressortissant au "re-présenté" n'est rien d'autre que la notion du "rang de présence de l'être" dans la "topologie" (B.POTTIER,1980:33) - qui est, en réalité, une "chronologie" - de l'événement délocuté. Ainsi il ne paraît pas exorbitant de soutenir que l'existence d'une déclinaison dénonce la persistance d'un certain état de définition du signifié nominal, en vertu duquel la notion spatiale est (encore) pensée comme engagée, de quelque façon à définir, dans la variabilité du devenir.

NOM ET PHRASE EN SYNTAXE ROMANE

Mais le moment n'est pas encore venu de dire ce que sont ces différents rangs, quelles exigences particulières ils déterminent quant à la formation des différentes fonctions syntaxiques, quelles significations s'attachent à celles-ci une fois qu'elles se trouvent constituées. Dans l'immédiat il convient avant tout de se demander - question qu'en général l'on ne se pose pas - s'il y a un rapport, et quel est-il le cas échéant, entre un mot nominal ainsi "décliné" et la procédure même d'édification de la phrase. Ou bien, si l'on préfère: partant de l'idée que toute phrase véhicule la représentation d'une structure plus ou moins complexe, constituée, l'espace d'un instant, aux yeux du locuteur, et comprenant un ou plusieurs êtres, est-il vrai, comme on a l'air de le penser généralement, que l'apport du nom de chacun de ces êtres à cet édifice phrastique reste le même, qu'il annonce ou qu'il n'annonce pas, de lui-même, quelque chose qui fait déjà partie de cette structure momentanée, à savoir, justement, le rang auquel y est présent l'être nommé?

Pour être à même de répondre à cette question, commençons par observer la structure d'un énoncé français correspondant à la définition généralement admise de la "phrase minimale":

1 César triompha

Nul doute que ce qui constitue l'énoncé (1) en phrase - soit:en forme minimale de discours livrant la représentation structurée d'un événement - est l'articulation de deux constituants immédiats caractérisés par certains attributs morphologiques - qui font de l'un un nom-substantif et de l'autre un verbe - et par leur ordre relatif, en vertu duquel l'un a la fonction de "sujet", l'autre, celle de "prédicat" (J.DUBOIS, 1967: 17). Il est aussi généralement admis qu'aucun de ces deux éléments ne peut se passer de l'autre pour constituer la phrase[1] ; chacun y est fonction de l'autre , et la structure syntaxique n'existe formellement, ne "tient debout", que grâce à leur mutuelle complémentarité. On se trouve, autrement dit, en présence d'un jeu d'incidences réciproques de terme à terme, d'un support à l'apport qu'il appelle et qui à son tour le rappelle. La contrepartie sémantique de ce jeu incidentiel est que ni le nom, César, ni le verbe, triompha, pris isolément, ne disent si peu que ce soit de l'événement comme tel, c'est-à-dire comme une "tout relationnel" (B.POTTIER,1980: 32).Livrés à eux-mêmes, ces deux mots ne font que nommer, conformément à leurs propriétés respectives, des éléments de réalité - un être ou entité et un comportement - avec les déterminations qui leur sont inhérentes; seule leur conjonction est capable d'évoquer - disons le mot: de nommer[2] - l'image de

---

1 Sur le cas particulier des phrases uninominales, cf. p.127 ci-dessous.

2 "El lenguaje...es un nombrar sin fin. Todas las partes de la oración son realmente nombres dados a aspectos de la experiencia o realidad,el verbo y el adjetivo no menos que el sustantivo, nombre por excelencia." (W.M.URBAN, 1952: 123). Et nom est aussi la phrase en tant qu'elle appréhende et mani-

l'existence, dans l'univers tel que le voit, à un moment donné, le locuteur, de la situation S= "entité 'César' impliquée, d'une certaine façon, dans le comportement 'triompha'."

Un peu plus complexe est, déjà, le cas de la phrase transitive illustrée par (2):

2 César vainquit les Gaulois

Ici, une certaine propriété sémantique du constituant verbal requis par la situation à dire, vainquit, motive la nomination d'un "second actant" (L.TESNIERE,1966: 242-243), lequel se présente alors comme une "expansion" du verbe (J.DUBOIS, 1967: 17). Voici donc que le verbe, après avoir joué le rôle d'apport, fonctionne maintenant, à son tour, comme un support, que vient spécifier un apport (nominal) second. Soit, schématiquement:

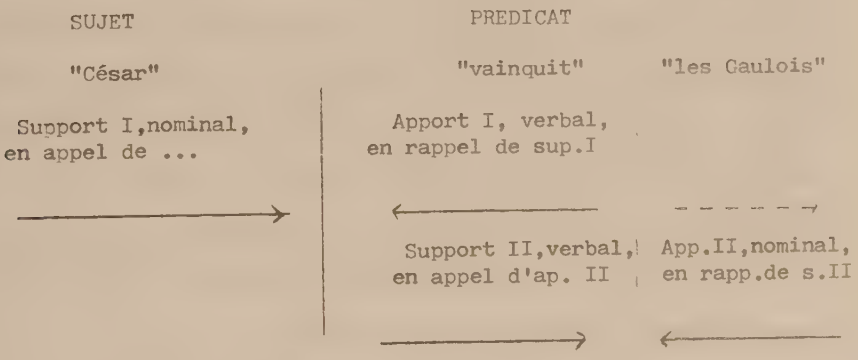

FIG. I

---

feste, et objective, un moment singulier et évanescent de la perception qu'a, d'instant en instant, le locuteur du monde qui l'entoure. Nous entendons par là exprimer notre désaccord avec le postulat benvenistéen d'une "rupture" entre "la langue comme système de signes" et "la langue comme instrument de communication dont l'expression est le discours" (1966: 129-130).Nous ne pensons pas, quant à nous, que l'on "change d'univers" en passant de la langue au discours. Tout au contraire,c'est un principe unique de fonctionnement que nous voyons partout à l'oeuvre dans le langage, lequel n'est pas autre chose que le mécanisme d'incidence d'un geste formel à une matière qui,par ce geste, se trouve saisie et informée.

Ce schéma très simple n'en fait pas moins apparaître l'importance du mot verbal comme véritable clé de voûte de l'armature syntaxique de la phrase. C'est lui, en effet, qui, en survenant, fait exister la structure, dès lors qu'il confère une fonction à un élément qui, jusque-là, n'en avait point. Et c'est encore lui qui, selon ses propriétés sémantiques, conditionne le développement de cette structure.

Dans tout cela, c'est l'évidence même, il n'y a rien de bien nouveau. Nous n'avons fait qu'exprimer en termes de "mécanisme" une intuition élémentaire, valable d'ailleurs pour la plupart des langues indoeuropéennes modernes, et qui a motivé d'innombrables déclarations faites depuis des siècles sur la centralité syntaxique du verbe - depuis la Grammaire de Port-Royal, l'Encyclopédie, Condillac ("le verbe est l'âme du discours" : M.MOLHO,1975: 41-43), en passant par G. DE HUMBOLDT (1974 [=1835]: 367 : "les autres termes de la phrase constituent en quelque sorte un matériel inerte, en attente de liaison; le verbe représente, seul, le centre effecteur qui assure l'entretien et la propagation de la vie") jusqu'à, de nos jours, L. TESNIERE, privilégiant le "noeud verbal" dans son analyse structurale de la phrase (1966: 15; 102; etc.), et, naguère encore, à G.MOIGNET (1973: 363: "le verbe est le noeud de la phrase, le cohéreur de l'ensemble").

Du point de vue formel, donc, on peut le dire, une phrase française achevée se présente comme le produit plus ou moins complexe d'un jeu d'indidences successives s'opérant au moyen d'un terme fonctionnellement privilégié - le verbe, véritable "plaque tournante" - et progressant d'un moins à un plus, selon un mouvement additif, ascendant, prospectif[1], qui, en lui-

---

1 Ce mouvement syntaxique prospectif n'a d'ailleurs pas la même homogénéité dans toutes les langues où il est globalement prédominant, une certaine rétrospectivité pouvant s'y manifester pour suspendre momentanément la progression indéterminée en quoi consiste la phrase en principe. Ainsi,en français, si la désignation de l'actant II impliqué dans la notion verbale doit se faire, non par appel d'une notion substantive inédite, mais par rappel pronominal d'un être supposé déjà "présent" dans le champ du discours,le

même, n'annonce aucune limite.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler à ce propos certaines opinions anciennes, qui traduisent une fine intuition des choses et auxquelles l'analyse présentée ici apporte une justification théorique. On peut citer, par exemple, J. MAROUZEAU (1949a:162): "Le français se plaît à joindre dans l'énoncé les termes qui sont unis par la syntaxe et à les présenter dans un ordre progressif, chaque mouvement prenant son point de départ au point d'arrivée précédent, chaque question syntaxique recevant

---

pronom ainsi mobilisé précède, alors, nécessairement, le mot verbal: César les vainquit. Tout se passe, au vrai, comme s'il fallait faire état, dans la description de la genèse d'une phrase française, d'un "plan de prédication verbale" ne se réduisant point au "mot verbal", puisque comprenant, dans l'immédiate antécédence de celui-ci, quelque chose comme une "assiette de particularisation personnelle", occupable sinon toujours occupée par un des pronoms de la série "existentielle" (G.MOIGNET, 1965: 31), dans une fonction quelconque requise par la valence verbale, ou même par un "complexe personnel". On a alors deux cas: (a) si aucun des "arguments" du verbe ne relève d'un rappel mémoriel, son assiette personnelle aura la valeur Ø: César / Ø vainquit / les Gaulois; (b) si, au contraire, un, voire tous les arguments du verbe apparaissent déjà présents, l'assiette personnelle est le lieu où s'inscrit leur rappel: César / il vainquit / les Gaulois ; César / il les vainquit / Ø ; Ø / il les vainquit / Ø ; Ø / le leur dit / Ø; etc.

Selon cette optique, le mot verbal apparaît se comporter, en syntaxe française, comme l'apport conclusif de l'espace qui lui est dévolu, le "plan de prédication verbale". Il conviendrait alors de préciser comme suit la FIG. I:

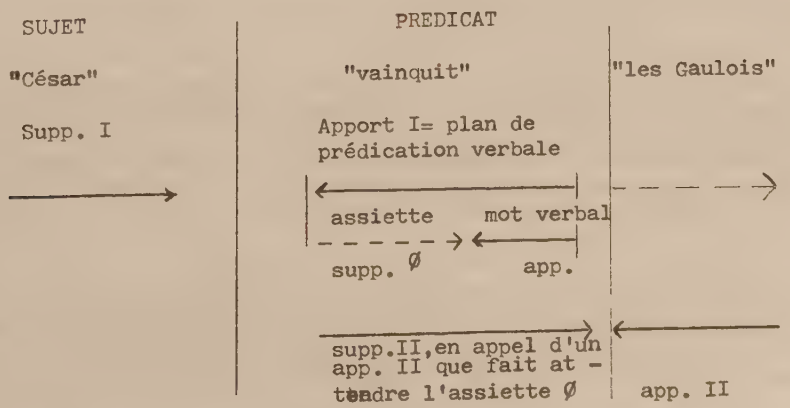

Au contraire, en anglais, une prospectivité syntaxique plus franche fait qu'une fois le prédicat engagé, le mot verbal doit se présenter immédiatement, et il n'y a plus de place pour la définition d'un support existentiel". Dès lors, toute désignation d'un autre actant, même par rappel,

sa solution avant qu'une autre soit posée." Ou H. WEIL, qui, commentant,un siècle plus tôt (1879 /=1844/: 30), un texte de Voltaire présenté comme illustration du "mouvement syntaxique" caractéristique de la langue française, faisait très justement ressortir un trait formel important de la phrase engendrée prospectivement: "Les pensées renfermées se rattachent parfaitement les unes aux autres, mais les phrases mêmes sont assez décousues. Chaque phrase paraît avoir un commencement à elle, comme si elle é - tait étrangère aux autres phrases qui l'entourent."

Il ressort de cette dernière description[1], si on la lit à la lumière de notre propre argumentation - et il semble qu'elle ne s'y refuse point - qu'une phrase française affecterait la forme d'un "tout abstrait", indépendant pour ainsi dire du contexte dans lequel il survient, orienté qu'il est vers la perspective de son propre accomplissement. D'où, parmi d'autres conséquences, la difficulté que l'on éprouve,dans quelques-unes des nos langues modernes ,dont le français, à assurer ce qu'H. WEIL appelle "les transitions de la pensée" de phrase à phrase - c'est-à-dire à engager la construction d'une phrase par la reprise, directe ou indirecte,d'une notion résumant l'apport informatif de la phrase précédente. Cette difficulté,abondamment commentée par H.WEIL, peut être illustrée par la comparaison d'une phrase latine,(3), avec la traduction qu'en donne G. BAILLET

---

est renvoyée à la subséquence du mot verbal: Caesar overcame the Gaule ~ Caesar overcame them. Sur le verbe roman considéré comme apport à un support pronominal,voir les justes remarques de J.-Cl.CHEVALIER (1980: 34),soulignant, à bon droit, le parallélisme entre le rôle du verbe dans ces syntagmes et celui du verbe dans le modèle basial de la phrase latine, qui sera décrit dans la suite.

1 Que WEIL résume d'une métaphore tout à fait parlante: "Les phrases grecques et latines forment une chaîne dont les anneaux s'entrelacent;les phrases françaises pourraient être comparées à un collier de perles; elles ne sont unies que par le fil de la pensée." (1879 : 32)

(édition Belles-Lettres):

> 3 Edito imperio signum secutum est. Iussa miles exsequitur.
>
> T.-L. 3, 28, 3: "ces ordres une fois transmis,le signal survint aussitôt. Les soldats suivent la consigne" (trad. G. BAILLET)

On observe, en effet, que la traduction proposée, tout à fait exacte, bien entendu, quant à la structure de l'événement relaté, est parfaitement "infidèle" quant à la "suite des idées" d'une phrase à l' autre, puisque n'a pas été respectée - et il ne pouvait pas en être autrement,sauf à adopter une autre structure syntaxique, représentée par la tournure passive - la fonction "thématique" de la notion iussa qui, au début de la deuxième phrase latine, résume, pour asseoir sur lui la poursuite du discours, l'apport informatif de la première: "le commandement ayant été prononcé - le signal convenu suit - il y a donc un ordre à exécuter - sur quoi se manifestent les soldats - exécution."

Il convient, enfin, de souligner la conséquence, au niveau de l'expression, d'un mouvement syntaxique prospectif. Cette conséquence, cet "effet de sens" absolument général est que ,dans une langue fonctionnant comme le français, toute phrase, quels que soient les contenus lexicaux qui viennent à s'y trouver assemblés, est, de par sa forme même, création de structure opérant sur une matière d'expérience vue comme absolument non structurée jusqu'au moment même où l'on en parle. Autant dire que,du point de vue qui s'exprime en une telle syntaxe, l'événement en tant que structure formelle ne pré-existe pas à la phrase,il en serait plutôt la conséquence, puisque c'est la phrase qui, en se construisant, le construit. Avant la phrase - soit,en dernier ressort: avant l'acte de discours qui l'engendre- il n'y a, du côté du réel à dire,que matière informe ,"rudis indigestaque moles",et,du côté du locuteur,qu'une série d'entités abstraites, les notions

dont la langue contient la "théorie" systématique. Et c'est au locuteur qu'il revient d'assigner une forme, autrement dit de donner un nom (cf. p.42 n. 2 ci-dessus) à cette matière informe, "inerte" (pour parler comme G. de HUMBOLDT) qui "a priori" n'en a point. En l'analysant, au moyen des notions dont il dispose, en la reconnaissant donc, il la fait accéder à une existence claire et distincte. Il la "fait vivre" comme une forme.

CHAPITRE II

N O M , V E R B E E T P H R A S E E N L A T I N

Or il suffit d'un regard analytique tant soit peu rigoureux pour s'apercevoir que ce n'est pas selon la procédure analytique, additive, prospective, décrite dans le chapitre précédent que s'édifie une phrase latine - la différence observable étant de toute évidence à porter au crédit de la marque casuelle incorporée au mot nominal latin.

Ainsi, si l'on se proposait de traduire en latin l'exemple (2), une des solutions possibles, et sans doute la plus immédiatement accessible et la plus spontanée, serait (4):

4 Caesar Gallos uicit ,[1]

où l'on voit que, dès leur survenance, les constituants nominaux Caesar et Gallos apparaissent investis d'une fonction déterminée dans la structure syntaxique, et ce indépendamment tant de leur ordre relatif que du verbe de la phrase, sinon que celui-ci doit nécéssairement s'accomoder, sous peine d' agrammaticalité caractérisée, de l'armature syntaxique posée dans son antécédence .

Cette constatation faite, on ne saurait s'y tenir. Et il faut ici, en particulier, se garder de certain raisonnement quelque peu simpliste

---

1 Sous réserve de ce qui sera dit plus loin (p. 503 sqq.)sur l'épineux problème de "l'ordre des mots dans la phrase latine", il n'y a aucune raison sérieuse de remettre en question l'enseignement qui veut que le verbe recherche volontiers la fin de la phrase, surtout s'il s'agit d'un verbe sémantiquement "plein". Cf. pour mémoire Quint. I.O.9, 4, 26-27: uerbo sensum cludere multo, si compositio patiatur, optimum est. In uerbis enim uis est. Si id asperum erit, cedet haec ratio numeris, ut fit apud summos Graecos Latinosque oratores frequentissime. Sine dubio erit omne, quod non cludet, hyperbaton: " (l'emploi d'un) verbe pour parfaire le contenu (de la phrase) est de loin, si les règles de l'harmonie le permettent, la meilleure solution. Car c'est dans les verbes que réside l'essence de l'expression. Si cela heurte l'oreille, ce principe s'effacera devant les con-

mais assez répandu, qui consiste à réduire cette différence de procédures syntaxiques à une banale affaire de techniques spécifiques utilisées ici ou là pour obtenir un résultat qui resterait fondamentalement le même, à savoir une expression efficace de relations syntaxiques supposées immuables. Car il faudrait alors se contenter de déclarer que, possédant un nom décliné, le latin peut en quelque sorte s'offrir le luxe d'une construction moins rigide, la marque casuelle étant là pour éviter toute confusion quant à la fonction de chacun des constituants nominaux.

Ce serait là, on peut le craindre, une vue bien sommaire des choses, incapable de résister au premier examen. H. WEIL avait déjà su montrer les limites de l'argument selon lequel la construction rigide, avec un verbe central, n'aurait d'autre raison d'être que la nécessité d'éviter les confusions pouvant résulter de l'absence d'une marque relationnelle incorporée au vocable nominal. Après tout, disait-il (1879: 13) , "si les Anciens avaient les désinences, nous avons les prépositions, et en français il n'y a absolument que l'accusatif et le nominatif dont la forme semblable pourrait donner lieu à des confusions, si on s'écartait de l'ordre adopté." Observation assurément fondée, que l'on peut illustrer par quelques exemples: dans (5) (a-d), les relations syntaxiques sont on ne peut plus clairement exprimées, sans le moindre risque de confusion, et pourtant cela ne

---

sidérations de rythme, comme cela arrive chez les plus grands orateurs grecs et romains, et très souvent. Il n'est pas douteux que toute (forme verbale) qui ne clôturera pas (l'expression) (sera) hyperbate (soit: en inversion, déplacement)." Cf. encore J.MAROUZEAU, 1935: 299; 1938: 46; L. RUBIO, 1976: 32; A. SCHERER, 1975: 223. Nous ne saurions, par conséquent, nous accommoder du point de vue exprimé par D.PANHUIS (1981:154sq), selon qui la place finale du verbe serait un trait conventionnel de la pratique de certains auteurs, plutôt qu'une caractéristique essentielle du latin. Cf. p. 525ci-dessous.

suffit pas à garantir l'acceptabilité de ces phrases:

* 5 (a) César aux Gaulois répondit

(b) César pour Rome partit

(c) Partit pour Rome César

(d) Par mer pour Rome César quitta Marseille

On pourrait du reste, en théorie pure, concevoir des constructions fixes autres que celle à verbe central, non moins "logiques"qu'elle et exprimant avec autant de netteté les relations syntaxiques. Etant donnée, par exemple, une situation à relater au moyen d'un verbe transitif, comportant donc, par définition notionnelle, un élément moteur, ou gène, y, de l'opération représentée, et un élément qui en supporte la réalisation, ou site, x (J.-Cl.CHEVALIER,1978:80; 1981:29):

-telle langue, disons A, sensible au fait que l'opération O "part de" y pour, "ensuite", atteindre x, obligerait à énoncer le nom de y avant celui de x (=ordre yxO);

-au contraire, telle autre langue,B,partant du principe que "l'on ne cherche pas l'origine de ce qui n'existe pas" et qu'il faut , par conséquent, poser l'existence du "site" avant de s'interroger sur le "gène"(J.-Cl.CHEVALIER,1978:80), érigerait en principe d'organisation syntaxique l'antériorité de x sur y (ordre xyO);

-comme, d'autre part,la place du verbe par rapport au couple y(x) x(y) est elle aussi passible, toujours en pure théorie,d'une double concevabilité, selon les principes opposés qu'il faut d'abord nommer"ce qui se passe" avant d'en venir à ses tenants et aboutissants,ou,au contraire, qu'il faut poser ceux-ci avant de dire la relation qui les unit, on se trouve en présence de quatre possibilités théoriques d' ordre

fixe, signalant de façon non ambigüe les relations syntaxiques, et ce uniquement au moyen d'un "ordre relatif", indépendamment de toute marque relationnelle incorporée aux vocables nominaux, soit: 1. yx0; 2. xy0; 3. 0yx; 4. 0xy.

En sens inverse, deux exemples suffiront à attester qu'une morphologie relationnelle ne va pas nécessairement de pair avec une "construction libre". C'est ainsi qu'en francais la forme déclinée du pronom personnel ne le dispense pas d'avoir à se présenter immédiatement avant le verbe (6 a); même obligation, dans les langues germaniques, d'un ordre relatif entre le pronom décliné et le verbe, à ceci près que, dans celles-ci, le pronom suit nécessairement le verbe (6 b,c,d):

6 (a) Je le vois

(b) angl. I see him

(c) all. ich sehe ihn

(d) néerl. ik zie hem.

On sait, d'autre part, qu'en allemand le fait que le syntagme nominal porte une marque morphologique de fonction n'autorise pas n'importe quelle organisation syntaxique. Ainsi, face à l'ordre canonique illustré par 7 (a,b,c), les arrangements proposés par 7 (d,e,f,g,h) ne paraissent pas généralement acceptables, du moins en phrase assertive autonome:

7 (a) Der Iunge sieht seinen Vater

(b) Seinen Vater sieht der Iunge

(c) Der Iunge gibt seinem Vater ein Buch

* (d) Der Iunge seinen Vater sieht

* (e) Seinen Vater der Iunge sieht

* (f) Sieht seinen Vater der Iunge

?* (g) Der Iunge gibt ein Buch seinem Vater

* (h) Der Iunge seinem Vater gibt ein Buch.

Nous ne chercherons donc pas, quant à nous, la motivation profonde de la déclinaison nominale latine, et de l'organisation syntaxique y afférente, dans les services qu'elle rend en matière d'expression des fonctions au sein de la phrase achevée. C'est de bien autre chose qu'il s'agit en vérité, quelque chose qui est de l'ordre, non de l'expression, mais de le représentation, c'est-à-dire en l'occurrence: une certaine manière, caractéristique de ce stade de la pensée commune indo-européenne, de concevoir le rapport entre l'espace et le temps, entre le nom de l'être et l'événement auquel on le voit participer.

Reprenons à présent l'exemple (4) Caesar Gallos uicit. Il apparaît que dans la situation désignée par cette phrase intervient une personne nommée "César", au rang signifié par la marque casuelle de nominatif, et que nous décrirons le moment venu (cf. p.830ci-dessous). Or on conviendra que, pour que le locuteur soit ainsi à même d'assigner à "César" ce rang-là plutôt que tel autre, il faut bien qu'il possède au départ - soit: avant même d'engager la construction linéaire de la phrase - une représentation tant soit peu structurée de ladite situation. Il s'ensuit que la marque casuelle affectant le nom se laisse interpréter comme une référence (au sens strict du terme) obligée à un tout prévisionnel , soit: à une structure spatio-temporelle nécessairement prévue dans ses grandes lignes, et posée, ou mieux, supposée, avant l'apparition, dans l'acte de discours, du nom de l'être qui en constitue une partie.[1]

---

1 M. MOLHO, à qui nous devons d'avoir attiré, au tout début de cette recherche, notre attention sur l'allure générale de la phrase latine, s'exprimait à ce sujet, peu après, en ces termes (1975b:147): "Un nom qui émerge au temps phrastique pourvu d'une désinence casuelle énonce l'indissociabilité d'une notion et de son interférence fonctionnelle dans un événement que le cas pose en même temps qu'il l'implicite... Autrement dit,un nom porteur d'une marque de déclinaison, représentative sous le nom d'une structure phrastique non quelconque, n'est rien d'autre qu'une partie, qui ne saurait se concevoir en dehors d'un tout qu'elle implique et qui à travers elle émerge au discours. L'incidence syntaxique latine a son fondement à un tout que le vocable présuppose, et qui opère à la manière d' une structure sous-jacente et previsionnelle. Ceci revient à dire que la mécanique incidentielle directe est une conquête romane. En latin, l' incidence

Cette prévision de structure que la forme déclinée du nom nous autorise à postuler est selon nous la notion fondamentale pour la compré - hension du mécanisme génétique de la phrase latine, des arrangements pos - sibles de ses constituants et des différences sémantiques qui s'attachent à ces arrangements, tous également significatifs.Considérée selon cette perspective, toute phrase latine apparaît avoir la forme - telle est la première des thèses soutenues dans cet ouvrage - d'un mouvement de particularisation réductrice livrant, par extractions successives, les parties du tout puissanciel auquel la phrase s'adosse, parties dont chacune,en rappelant le tout dont elle émane, en fait attendre la conclusion. Pour être encore plus précis: toute phrase étant, dans quelque langue que ce soit ayant dépassé le stade du "mot-phrase" (G. GUILLAUME, 1971 b: 118-119), le produit d'un processus additif, le propre du mécanisme générateur de la phrase latine est que ce mouvement additif se développe dans le cadre,présupposé, d'un tout à analyser jusqu'à son dernier élément.

---

est indirecte et médiate: chaque élément phrastique s'accuse successivement incident à la structure sous-jacente... Dès que la phrase s'ouvre, il y a en latin une situation verbale engagée, indépendamment de laquelle aucune notion nominale ne se laisserait concevoir." Et M. MOLHO d'ajouter, au sujet du rôle du verbe dans cette mécanique: "Le verbe est l'intégrant de ce tout sommable et dont il déclare par sa survenance l'effective sommation... C'est à l'ensemble indissociable que constituent en latin l'apport de temps et la personne-support [incluse dans le mot verbal] que tous et chacun des éléments que la phrase met en oeuvre s'accusent co-incidents:dans Caesar Gallos uicit, c'est de uicit, soit: d'un cas temporel et d'une troisième personne qui en est le support, que se disent successivement Caesar et Gallos, le mot verbal apparaissant comme l'intégrant de tout ce qui s'énonce avant lui."

La suite de l'exposé montrera que nous ne pouvons nous accommoder de la dernière partie de cette excellente description. Il nous semble que M. MOLHO, cédant"in extremis" au prestige du mot verbal en syntaxe romane, voudrait à toute force lui conférer un rôle d'opérateur de phrase que de toute évidence, et sa description le montrait assez, le verbe n'a pas en latin. Ce qui l'oblige à adopter, dans son analyse de Caesar Gallos uicit, une bien curieuse "chronologie de raison", qui fait de Caesar et de Gallos des apports à un support ... qui les suit ...

ensemble de raisonnements que nous venons de présenter s'ins[illegible] à l'ait,faut-il le rappeler,dans la perspective ouverte voici [illegible]ns par G.GUILLAUME,lorsque, frappé par certaines insuffisances [illegible] la syntaxe comparative",il invitait à y introduire "certaines don..nées de portée générale"(ibid.:116).Parmi celles-ci,GUILLAUME avait en vue,alors,ce que peut être la part relative,dans un état de langue donné,de deux principes contradictoires autant que complémentaires,et historiquement successifs:l'endo-phrastie,historiquement première,qui fait que le mot,unité de langue,garde encore dans sa définition des traits particularisants ressortissant de la construction de l'entier phrastique,et l'exophrastie,historiquement seconde,qui engendre des mots tout à fait "abstraits",refusant toute spécification qui aurait trait à leur emploi dans le discours.Or c'est précisément la syntaxe latine qui lui apparaissait comme un exemple caractéristique de prédominance du principe endophrastique:

"Dans les langues romanes,et en français notamment,la construction de la phrase présente un caractère additif, c'est-à-dire qu'on progresse de la partie -des mots - à l'entier...alors qu'en latin un état moins avancé du même mouvement en direction de l'exo-phrastie aurait maintenu une construction de phrase moins additive que soustractive, et se concluant en conséquente, non par une somme [1], mais par un reste,par un reste qui est le verbe" (G.GUILLAUME,1971 b:114-116).

Nous dirons donc, dans le prolongement de cet aperçu théorique de GUILLAUME, que la marque casuelle incorporée au nom latin n'est pas, contrairement à certaine opinion reçue,"un moyen comme un autre"servant à"exprimer"la fonction du nom dans la phrase achevée.Elle est, d'abord, l'outil morphologique d'une syntaxe spécifiquement dominée par le principe endo-phrastique.Mais il convient aussi de mettre en pleine lumière, comme nous l'avons fait tout à l'heure pour la procédure additive,l'effet sémantique inhérent à la phrase engendrée dans de telles conditions: plutôt que construction d'un événement,elle est essentiellement appréhension,reconnaissance, d'une situation qui s'impose pour ainsi dire "préfabriquée"au locuteur,et dont il ne reste plus à celui-ci qu'à identifier,en quelque sorte passivement,les composantes.

---

[1] A rapprocher de l'expression utilisée par M.MOLHO,cf.n.53 n. ci-dessus.

PHRASE ET VERBE EN LATIN

La conséquence la plus immédiate, et non la moindre sans doute, de cette démarche a trait, on l'aura deviné, au rôle à reconnaître au verbe en syntaxe latine. Si notre raisonnement est exact, il ne peut plus être question de lui attribuer, comme cela a été fait jusqu'ici, la même fonction d'opérateur de structure qui lui est dévolue dans certains états récents de l'indo-européen. Autrement dit: le verbe ne serait plus en latin - ou plutôt: n'y serait pas encore devenu - le "noeud" de la phrase, l' "âme du discours."

Dans le texte cité à l'instant (p. 55 ci-dessus), G.GUILLAUME dépeignait le verbe latin, de façon fort suggestive, comme un reste venant clôturer une phrase engendrée selon une procédure soustractive. C'est effectivement l'impression que l'on éprouve à considérer la tendance marquée de la syntaxe latine , non pas à vrai dire à accorder au verbe la place finale de la phrase, mais plutôt à en différer la survenance, ce qui n'est pas la même chose. Cette caractérisation paraît néanmoins quelque peu "négative". Elle ne dit pas clairement ce que vient faire ce "reste" lorsqu'enfin il se présente; elle ne permet pas, de ce fait, de saisir la différence formelle qui, sur ce point capital, oppose le latin à la majorité des langues indo-européennes modernes. On contribuera peut-être à préciser les choses en disant que, dans celles-ci, le vocable verbal a une double fonction,sémantique (dénominative) et formelle: en même temps qu'il confère à la matière d'expérience une forme linguistique , et la fait,partant, exister au plan des représentations, il en produit l'identité singulière (fonction dénominative). Au contraire, tout se passe comme si le verbe latin n' avait qu'une fonction dénominative: il se limite à nommer le cas singulier d'événement dont la structure spatio-temporelle , et donc l'existence en tant que représentation, a déjà été mise en place, avant la survenance du verbe, par au moins une notion nominale - à moins que cette phase de la cons-

truction phrastique ne se soit soldée par une valeur Ø (cf. 541 ci-dessous). En d'autres termes, plus concrets: le verbe latin n'est pas encore, comme le sera plus tard son homologue roman, chargé de dire qu' "il se passe quelque chose"; cette information est déjà acquise dès la survenance du moindre constituant nominal ou "adverbial" (cf. 275 ci-dessous), avec le signifié "fonctionnel" qu'ils tiennent, l'un de sa forme déclinée, l'autre d'un contenu notionnel si étroitement particularisé qu'il l'assimile pratiquement à une forme déclinée .Il ne reste plus au mot verbal, dans ces conditions, qu'à identifier, s'il y a lieu - et ce n'est pas toujours le cas -, "ce qui se passe".

Cette façon de voir entraîne, au plan théorique, une conséquence qui mérite peut-être réflexion. Elle conduit, en effet, à penser que l'opposition nom vs. verbe n'accédait pas, en latin, au niveau fonctionnel; elle n'était que notionnelle.

Plusieurs faits, d'observation au demeurant relativement aisée dès lors qu'on en a pris conscience peuvent être appelés à témoigner de la pertinence de l'analyse proposée ici. Ce sont en particulier:

1° l'aisance, sans égal dans une langue indo-européenne moderne, dans le maniement du zeugma, ou zeugme verbal;

2° plus généralement, l'aptitude de la syntaxe latine à engendrer des phrases nominales, aptitude le plus souvent amplement sous-estimée;

3° divers phénomènes attestant la discontinuité essentielle de la phrase latine, et notamment certaines possibilités de "rupture" entre des constituants nominaux et le verbe de la phrase.

Dans la suite du présent chapitre nous étudierons les aspects

spécifiques de la pratique latine du zeugme verbal. Les questions relatives à la phrase nominale constitueront la matière des quatre prochains chapitres (III à VI). Quant aux phénomènes évoqués en 3°, nous les mentionnerons, plus rapidement, dans le chapitre final (VII) de cette Première Partie (cf. p. 493 ci-dessous).

DU ZEUGMA VERBAL EN LATIN[1]

Le trait le plus évident - trop, sans doute, au point que la plupart du temps on le passe sous silence, comme si cela allait de soi[2] - de ce phénomène dans nos langues modernes est qu'il s'opère toujours selon un ordre déterminé, soit, à partir du verbe d'une phrase précédente . Autrement dit, le zeugme est toujours, dans ces langues, rétrospectif, résomptif ("forward-gapping" , dans la terminologie de J.R. ROSS, 1970, cf. note 2 ci-dessous). Ainsi l'on dira par exemple:

8 (a) Les noms reprennent leur ancienne signification, les êtres leur ancien visage, nous, notre âme d'alors (M. PROUST),

---

1 Zeugma, ou zeugme (du grec ζεῦγμα "lien"): "construction qui consiste à ne pas énoncer de nouveau, quand l'esprit peut les rétablir aisément,un mot ou un groupe de mots déjà exprimés dans une proposition immédiatement voisines,ex. L'air était plein d'encens et les près de verdure (V.HUGO)". Cette définition, empruntée au "Petit Robert", contient déjà, il est vrai, certains traits - "énoncer de nouveau" , "... déjà exprimés", "dans une proposition immédiatement voisine" - qui, nous allons le montrer, ne se vérifient pas nécessairement en latin. Précisons, d'autre part, pour couper court à toute possibilité de confusion,qu'avec ROSS et PANHUIS (cf.n. ci-après) nous n'envisageons ici que les énoncés comprenant deux ou plusieurs phrases parallèles différant entre elles par au moins deux constituants non verbaux. Ainsi, p. ex. dans Virg. En 1,85-86 una Eurusque Notusque ruont creberque procellis/ Africus, ou dans Cic.Fin. 2, 7 septem autem illi non suo,sed populorum suffragio omnium nominati sunt, aucun indice n'autorise à postuler l'existence de plus d'une phrase.

2 On s'en tient, en général, là-dessus, à des remarques isolées, qui ne portent pas à conséquence, cf. p. ex. N. RUWET, 1967: 202: "dans le cas

mais non:

* 8 (b) Les noms leur ancienne signification, les êtres leur ancien visage; nous reprenons notre âme d'alors.

Ce qui se comprend aisément, compte tenu de ce que nous avons dit être la fonction structurante du verbe en syntaxe française et qui se laisse résumer de la façon suivante: pour que la phrase puisse exister il lui faut un mot verbal ou, à défaut, le souvenir d'un verbe précédemment posé. Dans ce dernier cas, illustré par 8(a), la phrase sans verbe est, alors, à interpréter comme énonçant moins un cas d'événement distinct qu'une extension d'un événement déjà construit, extension généralisant une notion et une forme temporelle données à des tenants et aboutissants autres que ceux initialement prévus [1].

---

du comparatif comme dans tous les autres dont j'ai connaissance, c'est le second élément - celui qui répète le premier - qui est supprimable." Mais le lien entre l'orientation du zeugma verbal et la place du verbe dans la langue considérée a déjà été relevé par John R. ROSS (1970: 249 sqq.): à la place finale du verbe (langues dites SOV), comme l'est d'après lui le latin, correspond le zeugma ici nommé "prospectif" ou "prévisionnel" (ROSS parle de "left- or backward gapping", parce qu'il considère la phrase achevée, dont la première partie, située "à gauche", ne présente pas de verbe), tandis que les langues SVO comme le français pratiquent le zeugme "rétrospectif" (ROSS: "forward- gapping"). L'application de ce principe au latin a été faite récemment par D. PANFUIS, 1980: 229-241), sur la base d'un corpus constitué par César, BG I-II, Cic. Cat.I et Virg. En. I. Nous empruntons à cette étude plusieurs exemples et certaines observations utilisées dans la suite.

[1] Nous ne connaissons, en français, que deux exceptions à ce principe: la proposition comparative en comme peut se référer à un verbe encore à venir: dans cette pièce chaque génération, en se retirant, comme une marée ses coquillages, avait laissé des albums, des coffrets, des daguerréotypes (F.MAURIAC, exemple emprunté à J. DUBOIS, 1970: 74); on peut penser que cette forme particulière de zeugma est liée au contenu lexical de comme, qui établit d'avance une équivalence sémantique entre la proposition qu'elle introduit et une autre proposition voisine, quel que soit leur ordre relatif. Admettent aussi le zeugma prospectif les relatives introduites par que ou par un relatif prépositionnel : cet homme que vous, que moi, que nous tous aurions suivi jusqu'au bout , ou bien cet homme à qui vous, à qui moi à qui nous tous portions une sorte de vénération sont ,semble-t-il, tout à

Or on sait qu'aucune "contrainte d'ordre" ne limite le jeu du zeugma verbal en latin, langue qui pratique couramment, et peut-être même principalement [1], ce que nous appellerons désormais zeugma "prospectif" ou "prévisionnel", à savoir: la construction d'une phrase en fonction d'une idée verbale qui ne sera énoncée que dans une phrase suivante, comme dans les exemples (9):

9 (a) Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, [→ Ø] a Belgis Matrona et Sequana diuidit:

Cés. BG 1, 1, 2: "quant aux Gaulois, des Aquitains [les sépare] la Garonne, des Belges la Marne et la Seine <les> séparent."

(b) [Caesar dixit] suam innocentiam perpetua uita, [Ø] felicitatem Heluetiorum bello esse perspectam:

Cés.BG 1,40, 13: " [César déclara] que, [pour] son intégrité [elle avait été transparente] tout au long de sa vie, [et que, quant à] sa chance, lors de la guerre contre les Helvètes elle avait été transparente."

(c) de Appia uia et de Moneta consul, [Ø] de Lupercis tribunus plebis refert:

Cic. Phil. 7, 1: "au sujet de la Voie Appienne et de [l'atelier de] Moneta, le consul [fait son rapport], au sujet de [la confrérie des] Luperques; le tribun de la plèbe fait son rapport."

---

fait acceptables. Il est à noter que la forme de que (cas-régime) , ou celle du syntagme prépositionné contenant le relatif, suffisent à instituer, en conjonction avec un syntagme nominal interprétable comme sujet, une esquisse de structure, récréant ainsi, dans ce cas particulier, les conditions qui, en latin, rendaient possible, généralement, le zeugme prospectif.

1 Dans le corpus étudié par D.PANHUIS (1980, cf. p.58 n.2 ci-dessus), 10 exemples de zeugme prospectif sur un total de 16, pour les textes en prose.

9 (d) Neque enim is es, Catilina, ut te aut pudor a turpitudine [$\vec{\phi}$] aut metus a periculo [$\vec{\phi}$] aut ratio a furore reuocarit:

Cic. Cat. 1, 22: "car tu n'es pas un homme tel, Catilina, que, toi, la honte /aurait pu te détourner/ d'une infamie, ou la peur /aurait pu te détourner/ d'un danger, ou la raison aurait pu /te/ détourner d'une action folle."

(e) Namque hoc tempore obsequium amicos, ueritas odium [$\vec{\phi}$] parit:

Tér.Andr.67-68: "car de nos jours la complaisance / procure / des amis, /mais / la vérité / ne / procure / que / de la haine."

Il paraît évident que des énoncés tels que (9) ne sont possibles que dans un état de langue où l'unité formelle de la phrase est assurée indépendamment de tout vocable verbal , une séquence de formes nominales comme Gallos ab Aquitanis Garumna flumen(9a) y étant amplement suffisante , pour les raisons déjà dites, à instaurer l'image d'un événement entièrement structuré, auquel ne manque que sa définition notionnelle. Et c'est cette impression d'un hiatus virtuel existant entre la structure spatio-temporelle et la notion verbale appelée à la désigner qui autorise à suspendre provisoirement, comme dans (9), l'apparition de celle-ci, le temps que se mette en place une nouvelle structure, qui paraît ainsi s'anticiper quelque peu.

D'où le fait, relevé par D. PANHUIS (1980: 230, n. 3),que les énoncés "polynômes" ainsi produits soient, dans leur grande majorité , asyndétiques . Le propre d'une conjonction étant d'expliciter la transition d'une unité syntaxique, que par le fait même elle déclare outrepassée, à une autre unité, que la conjonction annonce, il y a contradiction entre ce signifié et le mouvement syntaxique que nous venons de décrire, consistant en l'ajournement, ou procrastination, de la conclusion verbale d'une phrase pour cause d'intervention précoce de la phrase subséquen-

te. Aussi remarque-t-on que dans les quelques cas où figure une conjonction de coordination il s'agit moins d'additionner purement et simplement deux unités, selon un mouvement extensif, que de les rassembler, de manière à en faire ressortir le contraste, la complémentarité, le parallélisme,etc. Ainsi, si (10)-(a) , avec et "additif" (E. COSERIU, 1968:35-57; L. RUBIO, 1976: 183), paraît difficilement concevable, il y a par contre d'assez nombreux exemples d'énoncés à zeugma prospectif employant différents connectifs qui, d'une manière ou d'une autre, et le plus souvent "en série", articulent une ou plusieurs phrases en une seule "unité de pensée", cf. (10)-(b-e):

*? 10 (a) Gallos ab Aquitanis Garumna flumen [→ϕ] et a Belgis Matrona et Sequana diuidit

vs.

(b) ... ut te aut pudor [→ϕ] a turpitudine aut metus [→ϕ] a periculo aut ratio a furore reuocarit :

NB. = 9 (d)

(c) Omnes eam rogationem, quique [→ϕ] Romae quique in exercitu erant ... praeter ipsum dictatorem in contumeliam eius latam acceperunt:

T.-L. 22, 26, 5: "tous, aussi bien ceux qui ⟨ étaient ⟩ à Rome que ceux qui étaient dans l'armée, ... sauf le dictateur lui-même, prirent ce vote comme une insulte à sa personne."

(d) Sin hoc et [→ϕ] ratio doctis et necessitas [→ϕ] barbaris et [→ϕ] mos gentibus et [→ϕ] feris natura ipsa praescripsit ut ...:

Cic. Mil.30: "Mais s'il est vrai que cela, la raison ⟨ l'a

prescrit 〉 aux gens civilisés, la nécessité 〈 l'a prescrit 〉 aux barbares, les conventions 〈l'ont prescrit〉 aux peuples, et aux bêtes sauvages la nature elle-même l'a prescrit - à savoir,de ...".

NB. : emploi de et...et exprimant la parallélisme aperçu entre les différentes phrases introduites par sin; on remarquera, en outre, la disposition en chiasme à la fin: mos gentibus ~ feris natura.

10 (e) Is ... finis rei, ex qua neque [φ] Piso inglorius et Caesar maiore fama fuit:

Tac. Ann. 2, 34: "telle fut l'issue d'une affaire, de laquelle Pison 〈 ne sortit pas 〉 sans gloire et dont César retira une réputation accrue."

Quant à l'ajournement du "reste"verbal, qui donne naissance à ces énoncés multiples, il doit traduire le fait qu'aux yeux du locuteur le cas d'événement aperçu et saisi en premier lieu n'existe pas de façon pleinement autonome, qu'il n'est, au contraire, qu'un premier maillon de l'enchaînement constitutif d'une unité plus large, soit: la représentation du contraste, de la complémentarité, du parallélisme remarqué entre deux ou plusieurs événements. Chacun de ces énoncés constitue, en fait, l'équivalent d'une phrase unique à plusieurs plans , correspondant à une situation conçue comme complexe et progressant, dans la représentation de celle-ci, d'un arrière-plan (ou plusieurs arrière-plans sucessifs) à un avant-plan qui a droit, lui seul, à une expression morpho-sémantique achevée, c'est-à-dire comprenant un verbe.

Encore plus remarquable est le fait que la forme grammaticale et le contenu lexical du verbe conclusif ne sont pas tenus de convenir rigoureusement aux données nominales des phrases de l'arrière-plan non verbal. Mais il convient d'introduire ici une discrimination, car toutes les

modalités de cette disconvenance possible ne sont pas également proban - tes au regard de la démarche comparative adoptée dans cet ouvrage. Ainsi si le latin s'autorise une disconvenance personnelle, entre les parties d'un énoncé zeugmatique, comme dans (11), semblable disconvenance peut aussi se produire en français, bien entendu à l'orientation du zeugma près, qui est, dans cette langue, toujours rétrospective, comme nous l'avons dit. Cf, (12) [1]:

11 (a) Hoc est iudicium in quo uos de reo, [φ→] populus Romanus de uobis iudicabit:

Cic. Verr. 1,47: "voici une affaire judiciaire où vous ‹ rendrez un ju gement› sur un accusé, et le peuple Romain rendra un jugement sur vous."

(b) Ego illum de suo regno, [φ→] ille me de nostra re publica percontatus est:

Cic. Rep.6, 9: "moi ‹je› l' ‹interrogeai› sur son royaume, et lui m'in- terrogea sur notre collectivité;"

(c) Beate uiuere alii in alio, [φ→] uos in uoluptate ponitis:

Cic. Fin.2, 86: "le bonheur de la vie, chacun ‹le place› dans une chose, vous ‹c'est› dans le plaisir ‹que› vous ‹le› placez."

Cp. à :

12 (a) Nos amis ont grand tort, et tort qui se repose sur de tels paresseux:. (La Fontaine)

---

1 Empruntés à M.GREVISSE, 1964,: 163, qui commente: "Pour ce qui est de la personne et du nombre, cette règle [qui exigerait la concordance avec le verbe exprimé] laisse bien de la latitude."

12 (b) Ma cour fut ta prison,mes faveurs,tes liens. (Corneille)

(c) Tu seras dame, et moi comte.

(d) Les électeurs de Bavière en firent [=de Bonn] une cité de plaisance, et Maximilien - Frédéric une ville universitaire. (H.Bordeaux)

C'est que la personne dont le vocable verbal porte la marque n'appartient pas à l'intimité du verbe; elle n'est que le support spatial de la représentation temporelle qui définit le verbe comme tel. Vrai en latin, où le support personnel siège dans le mot verbal, ceci l'est encore plus en français, où s'est accomplie la dissociation du support personnel et de l'apport temporel du verbe (M.MOLHO, 1975b:148); le vocable verbal français n'inclut plus, de ce fait, que le rang d'un support personnel qui lui reste, en tant que tel, extérieur. On comprend, cela étant, que le processus d'extension d'une notion verbale - à quoi se résume,comme nous l'avons déjà indiqué, le mécanisme zeugmatique en français - n'impose pas le respect absolu de la forme personnelle du verbe qui y est soumis. En revanche, la forme modo-temporelle du verbe doit être, elle, impérativement préservée, et la liberté dont témoignent, en cette matière, les énoncés latins (13) et (14) paraîtrait en français proprement intolérable:

-disconvenance modale:

13 (a) haec παράδοξα illi [$\vec{\emptyset}$=dicunt], nos admirabilia dicamus:

Cic. Fin.4, 74: " c'est ce qu'ils [= les Grecs] appellent des "paradoxes"; nous pourrions les appeler "choses étonnantes."

13 (b) Quod cum positum sit in eo quod ὁμολογίαν Stoici [$\vec{\emptyset}$ =appellant] , nos appellemus conuenientiam si placet :

Cic. Fin. 3, 21: "puisque cela [=le souverain bien] est dans ce que les Stoïciens ⟨appellent⟩ "l'homologie" ⟨et que⟩ nous pourrions appeler "accord", si l'on veut."

(c) Hoc ille filio [$\vec{\emptyset}$= praecipit], sed praeceptum putemus omnibus:

Cic. Off.2, 54: " voilà ce qu'il ⟨prescrit⟩ à son fils, mais ⟨que⟩ nous devons considérer comme un précepte ⟨valable⟩ pour tous".

(d) Si exstitisset in rege fides, nihil sapientius Postumo [$\vec{\emptyset}$ = diceretur] ; quia fefellit rex, nihil hoc amentius dicitur:

Cic. Rab.Post. 1: "si s'était manifestée, dans ce roi, la loyauté, nul n'est plus sage, ⟨eût-on dit⟩ , que Postumus; parce que le roi l'a abusé, nul n'est plus insensé que lui, dit-on."

(e) Si quaesieram quae inimicitiae Scamandro cum Habito [$\vec{\emptyset}$ = fuissent] , fatebatur nullas fuisse:

Cic. Cluent. 52: " si je lui demandais quelle inimitié ⟨il y avait⟩ entre Scamander et Habitus, il avouait qu'il n'y en avait aucune."

(f) Quasi aquam feruentem frigidam esse [$\vec{\emptyset}$ = putetis] ita uos putatis leges [esse] :

Plt. Curc. 511: "comme si ⟨vous pensiez⟩ qu'une eau bouillante est froide, voilà comment sont , pensez-vous, les lois."

-disconvenance temporelle:

14 (a) Hinc tibi, quae semper [$\vec{\emptyset}$=suadere solet], uicino ab limite saepes
Hyblaeis apibus florem depasta salicti
saepe Ieui somnum suadebit inire susurro:

Virg. B. 1, 53-55: "de ce côté-ci,

à la lisière du domaine voisin - ⟨elle⟩ qui ⟨le fait = t'y invite⟩ toujours - ⟨cette haie⟩ où les abeilles de l'Hybla viennent butiner la fleur du saule, souvent, par son léger bourdonnement, t'invitera au sommeil."

14 (b) Euentus rebus omnibus, uelut horno messis magna fuit:

Plt. Most.159-160: "toutes tes affaires ⟨ont⟩ un aboutissement [= tout te réussit], à l'image de la récolte decette année [litt."tout comme cette année la récolte a été bonne "]

NB: omnibus est la leçon des manuscrits. Les éditeurs en général adoptent omnibust, conjecture de Ritschl, qui ne paraît pas s'imposer.

On doit cependant signaler que (14) - (a-b) sont assez exceptionnels , et l'on ne saurait y voir la preuve d'une pratique courante; ils ne font, ici, qu'illustrer des cas-limite de cette liberté que s'accorde le latin dans l'implicitation, par zeugma prospectif, du mot verbal. Cette relative rareté se conçoit, du reste, fort bien, et c'est le contraire qui eût étonné. Ainsi qu'il sera rappelé plus loin (p.340 ci-dessous), c'est au verbe, et au verbe seul, qu'il appartient de situer l'événement dont il est parlé - l'événement délocuté, comme nous dirons désormais- comme un lieu de temps "positivement déterminé" comme présent, passé ou futur. Ce qui revient à dire que c'est dans la nature même de toute phrase nominale - ce que sont, au fond, nos phrases à verbe différé - de refuser à la structure spatio-temporelle qu'elle véhicule toute existence "objective"; elle la présente, donc, comme siégeant, non hors du temps - chose en soi inconcevable (cf. p. 118 ci-dessous) -, mais dans un temps (encore)"indéterminé", antérieur à tout partage en époques, soit: sur un continuum temporel qui est celui-là même auquel le locuteur réfère

le déroulement, d'instant en instant, de sa propre existence. Or un cas d'événement ainsi conçu de façon "absolue" ne saurait, en toute logique, s'opposer à un autre vu siéger dans un autre lieu temporel. C'est pourquoi semblent très peu probables des énoncés tels que (15)-(a-d);on les comparera à (16)-(a-b), énoncés authentiques comportant la réitération, sous des formes temporelles distinctes d'un même mode, d'une notion verbale, dans des conditions qui auraient pu donner lieu à une construction zeugmatique, n'était, précisément, l'opposition de plans temporels aperçue entre les deux événements délocutés:

*? 15 (a) Ego illum tum de suo regno [$\vec{\emptyset}$ = percontatus sum], ille me nunc de nostra republica percontatur:

NB: cf. (11)-(b)

*? (b) Haec παράδοξα illi antea [$\vec{\emptyset}$ = dicebant], nos nunc admirabilia dicemus:

NB: cf. (13)-(a)

*? (c) Ignosce mihi quod, cum antea accuratissime de Buthrotiis ad te [$\vec{\emptyset}$ = scripserim], eadem de re saepius scribam.

*? (d) nec quod tibi tum [$\vec{\emptyset}$ = licuit] nobis nunc licebit.

cp. à:

16 (a) Ignosce mihi quod, cum antea accuratissime de Buthrotiis scripserim, eadem de re saepius scribam:

Cic. Att.16, 16 E, 1: "pardonne-moi le fait qu'après t'avoir déjà écrit avec force précisions, sur [les gens de] Buthrote, je t'écris encore au sujet de la même affaire."

16 (b) nec enim quod tibi tum licuit nobis nunc licebit:

Cic.Att. 14, 22, 2: "car ce qui t'a été permis alors ne me le sera pas aujourd'hui."

Que l'on reprenne maintenant les deux exemples cités de discordance temporelle au sein d'un énoncé à zeugma verbal - (14)-(a-b) - et l'on s'apercevra qu'il n'y est pas du tout question d'une opposition "horizontale", sur la ligne du temps partagé en époques, de deux moments déterminés. Le contraste qui s'y exprime est plutôt "vertical": d'un côté, une situation qui est donnée comme existant à la continue, indéfiniment, ce que confirment certains signifiés généralisants: semper, dans (14)-(a), omnibus dans (14)-(b); de l'autre un événement lié à une situation particulière: la récolte de l'année - (14)-(b) -, qui apparaît comme un exemple particulier, sur le mode métaphorique, de la réussite de cette jeune courtisane à qui tout sourit toujours-, ou la promesse de l'effet magique du bourdonnement des abeilles annonçant le renouveau du bonheur de Tityre, un instant menacé, dans (14)-(a).

Quant à l'écart proprement notionnel qui peut exister, dans les énoncés qui nous occupent, entre le verbe de la phrase conclusive et la composante nominale de la ou des phrases précédentes, zeugmatiques, elle sera illustrée ici par (17)-(a-g). Dans ce cas, la définition notionnelle de la partie non-verbale de l'énoncé multiple, c'est-à-dire le nom du cas d'événement qu'elle représente, se déduit et de la nature même de ses constituants nominaux et, par simple analogie, voire par contraste, de la notion verbale exprimée dans la phrase conclusive:

17 (a) cum eodem tempore et ea $\left[\overrightarrow{\emptyset}\right]$ quae praeterita sunt et ea quae uidentur instare praeparet:

Cic.Rosc.Amer. 22 : "alors que

dans le même temps il ⟨tient compte de⟩ce qui est déjà passé et il prend des dispo - sitions en vue de ce qui semble imminent."

17 (b) nec uero supra terram [→ ø] sed etiam in intumis eius tenebris plurimarum rerum latet utilitas quae ad usum hominum orta ab ho - minibus solis inuenitur:

Cic. N.D. 2, 162: "mais⟨ce n'est pas uniquement⟩à la surface de la terre⟨ que cela existe ⟩ ; même dans ses recoins les plus profonds, les plus sombres, il y a, cachée , quantité de choses [litt. "l'utilité des choses les plus nombreuses "] qui, créées pour l'usage des hommes, ne peuvent être découvertes que par les hommes."

(c) illa quae natura [→ ø] , non litteris adsecuti sunt:

Cic. Tusc. 1, 2: "les qualités que les Romains ⟨possèdent⟩ naturellement, ⟨qu'ils⟩ n'ont pas acquises par l'étude."

(d) ... uostra consilia accusantur, qui mihi summum honorem [→ ø] et maxumum negotium imposuistis:

Sall. Iug.85, 28: "⟨ce sont⟩vos décisions⟨que⟩l'on incrimine, ⟨ vous ⟩ qui ⟨m'avez accordé⟩ le plus grand des honneurs et qui avez placé sur moi le plus lourd des fardeaux."

(e) etiam tum alios magistratus plebs [→ ø] , consulatum nobilitas inter se per manus tradebat:

Sall. Iug. 63, 6: " de ce temps-là encore, ⟨ ce n'était que⟩ les autres magistratures ⟨ que pouvait exercer, avoir, etc.⟩ la plèbe, ⟨ mais⟩, pour le consulat, la noblesse, "entre soi", se le transmettait de mains en mains."

(f) Germanicus quod arduum sibi [→ ø] , cetera legatis permisit:

Tac. Ann. 2, 20: "Germanicus ⟨ se réserva⟩ la tâche la plus difficile, le reste il le confia à ses légats."

(g) Agrippina, quae filio dare imperium [→ ø] , tolerare imperitantem nequibat:

Tac. Ann.12, 64: "Agrippine, qui

⟨avait été capable de⟩ procurer à son fils le pouvoir, ne pouvait supporter qu'il s'appliquât à l'exercer."

Et il faut sans doute considérer comme un cas extrême d'exploitation du mécanisme étudié les énoncés complexes formés, comme dans (18), par l'articulation d'une phrase non-verbale attributive et une phrase dont le verbe signifie une opération, un comportement, le lien entre ces deux parties étant assuré uniquement par la référence au même lieu temporel:

18 (a) quis tibi tum, Dido, cernenti talia sensus $\left[\vec{\emptyset}\right]$ quosue dabas gemitus, cum ...:

Virg. En. 4, 408-409: "...quels ⟨étaient⟩ alors, Didon, tes sentiments, au moment où tu discernais le sens de ces préparatifs, quels gémissements tu exhalais quand..."

(b) Hic manus ob patriam pugnando uolnera passi, quique sacerdotes casti $\left[\vec{\emptyset}\right]$, dum uita manebat, quique pii uates $\left[\vec{\emptyset}\right]$ et Phoebo digna locuti $\left[\vec{\emptyset}\right]$, inuentas aut qui uitam excoluere per artis quique sui memores aliquos fecere merendo:

Virg. En. 6, 660-663: "ici, ⟨il y avait⟩ tout un groupe : ceux qui, en combattant pour leur patrie avaient reçu des coups mortels, et ceux qui ⟨avaient été⟩ prêtres ⟨gardant⟩ leur pureté, aussi longtemps que dura leur existence, et ceux qui ⟨avaient été⟩ de pieux prophètes, proférant des paroles à la hauteur de Phoebus, et ceux qui, grâce à leurs découvertes techniques, ont amélioré notre vie, et ceux qui ont su faire, par les services qu'ils ont rendus, que quelques personnes gardent leur souvenir."

Ce dernier exemple, célèbre entre tous, appelle un bref commentaire. Dans quique sacerdotes casti, etc., E. BENVENISTE (1966:

220-221), on le sait, voulait voir une survivance d'un emploi, prétendu - ment originel, du relatif comme déterminant du nom, c'est-à-dire comme une sorte d'article. Il semble qu'en rattachant ces énoncés à un type syntaxique somme toute assez banal en latin, notre hypothèse rende sans objet l'analyse de BENVENISTE (cf. encore p. 459 sqq. ci-dessous).

ZEUGMA ET PLACE DU VERBE

Que les tournures à zeugma prospectif soient bien à interpréter comme un cas extrême de postériorisation du mot verbal est, du reste, ce que mettent en évidence certaines observations faites depuis quelques années (J. ROSS, 1970: 249 sqq.; D. PANHUIS, 1980: 232), et d'après lesquelles il y a corrélation entre, d'une part, l'orientation de l'implicitation zeugmatique et, de l'autre, la place occupée par le verbe dans la phrase à laquelle il appartient; le zeugma ici nommé "prospectif" (=angl. "left-gapping" = "backwards-gapping") entraînerait la position finale du verbe dans la phrase conclusive de l'ensemble, tandis que le zeugma "rétrospectif" (angl. "right-" ou "forwards-gapping") s'accompagnerait de l'anticipation du verbe, celui-ci se voyant alors refuser la dernière place dans sa phrase. Ainsi un exemple comme (19) devrait être considéré comme ayant valeur paradigmatique:

19 Gallia est omnis diuisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae , aliam [←Ø] Aquitani , tertiam [←Ø] qui ipsorum lingua Celtae [→Ø], nostra Galli appellantur:

Cés. B.G. 1, 1: "la Gaule, dans son ensemble, est divisée en trois parties, dont une a pour habitants les Belges, l'autre [a pour habitants] les Aquitains, et la troisième [a pour habitants] ceux qui, <s'appelant> dans leur propre langue Celtes, dans la nôtre sont appelés Gaulois."

Aussi pertinentes soient-elles dans leur principe, ces observations ne sont que partiellement exactes, et demandent à être affinées. Ainsi la corrélation entre zeugma rétrospectif et anticipation du verbe ne semble pas aussi systématique que veut bien le supposer, pour le latin, D. PANHUIS, à preuve les exemples (20), qui n'ont rien d'exceptionnel:

20 (a) Maximo in bello sic est uersatus ut hic multas res et magnas sine imperatore gesserit, nullam sine hoc imperator [←Ø]:

Cic. Mur. 20: "à cette guerre si importante il participa de telle façon qu'il accomplit de grands et nombreux faits en l'absence de son général en chef, ⟨et que⟩ son général en chef n'[en] accomplit aucun en son absence."

(b) sed tamen ego mei satietatem magno meo labore superaui et tu item fortasse [←Ø]:

Cic. Mur; 21: "mais, quant à moi, la lassitude causée par ma présence, en me donnant beaucoup de mal j'ai réussi à la surmonter, et toi ⟨tu en as fait⟩ de même sans doute."

(c) Quis L. Philippum ... a M. Herennio superari posse arbitratus est? Quis Q. Catulum .... a Cn. Mallio [Ø] [←Ø]?

Cic. Mur.36: " qui a cru que L. Philippus pouvait être battu par M. Herennius? qui ⟨a cru⟩ que Q. Catulus ⟨pouvait être battu⟩ par Cn. Mallius?"

(d) unum sustinere pauci possunt, utrumque nemo [←Ø]:

Cic. Mur. 46: "une seule de ces entreprises, il n'a que peu de gens capables de l'assumer, et les deux, personne."

NB: cf. encore Virg. G. 2, 110-111; 167-169; 228-229; 3, 338; 352-353,etc.

Il est, par contre, incontestable qu'en cas de zeugma prospectif, le verbe apparaît beaucoup plus souvent rejeté à la fin de la

phrase conclusive, cf. exs. (9), (10)-(c-d), (11), (13)-(a),(d), (14)-(b), (17)-(a), (c-g), (19). Les cas où cela ne se produit pas sont,on peut le dire, nettement moins nombreux, le verbe occupant alors une position quasi-finale, suivi qu'il est, soit par un élément disjoint d'un constituant engagé avant le verbe, comme dans (18)-(a-b) ainsi que (21):

(21) (a) Tum uero ingentem gemitum dat pectore ab imo,
ut spolia [$\vec{\emptyset}$], ut currus [$\vec{\emptyset}$] utque ipsum corpus / amici
tendentemque manus Priamum conspexit inermis:

Virg. En.1, 485-487: "Mais ⟨c'est⟩ alors ⟨qu'⟩il [= Enée] pousse un lourd gémis - sement, tiré du fond de sa poitrine, dès qu'il ⟨eut aperçu⟩ les dépouilles, dès qu'⟨il eut aperçu⟩ le char, dès qu'⟨il eut aperçu⟩ le corps même de son ami et, tendant les mains, Priam - ⟨des mains⟩ sans armes."

(b) Quis genus Aeneadum⟨$\vec{\emptyset}$⟩, quis Troiae nesciat urbem
uirtutesque uirosque aut tanti incendia belli ?

Virg. En. 1, 565-566: " qui ⟨pourrait ne pas connaître⟩ la race des Enéades, qui pourrait ne pas connaître [de] Troie [les] ⟨ses⟩ hauts faits, [les] ⟨ses⟩ héros, l'embrasement de cette guerre immense."

(c) Multa mea in se [$\vec{\emptyset}$], nonnulla sua in me etiam
proferebat officia:

Cic. Sull. 18:" beaucoup de choses que j'avais faites en son intention ⟨il les mettait en avant⟩, quelques choses aussi qu'il avait faites en ma faveur il les mettait en avant - ⟨des choses qui étaient⟩ des obligations ;"

soit encore par un ultime constituant sous la forme d'un nom de lan - gue ou d'un "nom de discours" ("proposition subordonnée", "infinitive"), cf. (13)-(b-c),(e-f), (14)-(a), (17)-(b) ainsi que (22):

22 (a) Quid Thesea magnum [→ Ø], quid memorem Alciden?

Virg. En.6, 122-123: "pourquoi ⟨rappellerais-je⟩ Thésée le Grand, pour quoi rappellerais-je ... l'Alcide?"

(b) ... nascetur ... Caesar, imperium Oceano [→ Ø], famam qui terminet astris:

Virg. En. 1, 286-287: "...naîtra ... César, ⟨pour étendre⟩ leur pouvoir jusqu'à l'Océan, pour étendre leur renommée jusqu'aux astres."

(c) Pauca tamen suberunt priscae uestigia fraudis, quae temptare Thetim ratibus [→ Ø], quae cingere / muris oppida [→ Ø], quae iubeant telluri infindere /sulcos:

Virg. B. 4, 31-33: "néanmoins, quelquels éléments, peu nombreux, subsisteront, des traces de l'antique malice, qui ⟨les pousseront⟩ à affronter Thétis sur leurs bateaux, qui ⟨les pousseront⟩ à créer des ceintures de remparts, des sites fortifiés, qui les pousseront à creuser dans la terre des sillons."

(d) contra quem multum tua mens [→ Ø], multum omnes boni prouiderunt qui te ad tribunatus petitionem uocauerunt:

Cic. Mur.81: "contre qui beaucoup de précautions ton esprit ⟨avait prises⟩, beaucoup de précautions tous les gens de bien avaient prises, eux qui t' ont appelé à briguer le tribunat."

D. PANHUIS (1980: 236, 238) a cherché à justifier la place relativement peu banale du verbe dans ces énoncés par des arguments relevant de l'esthétique poétique. Ainsi il s'agirait avant tout, dans (22)-(b), de ménager une construction parallèle des quatre mots-clés: imperium, famam, au début, et Oceano, astris, à la fin de chaque hémistiche. De même, dans (21)-(a), l'anticipation du verbe serait due au désir de conférer à l'adjectif inermis, "extraposé" en fin de vers, une place remarquable. De tels arguments ne nous paraissent guère

convaincants; c'est prendre l'effet pour la cause. Soit, on peut admettre que, dans (21)-(a), l'adj. inermis bénéficie d'un " relief " particulier; mais n'est-ce pas là, précisément, une conséquence de son "extra- position" ? Dès lors c'est le mécanisme même de celle-ci qu'il faut s'attacher à décrire. D'autre part, (21)-(c) et (22)-(d) montrent assez que le phénomène n'est pas, loin s'en faut, spécifiquement " poétique "; par conséquent, ce qui est en cause est moins la place finale dans le vers que le rejet du constituant nominal, ou d'une partie de constituant nominal, après le verbe. Nous tâcherons de montrer plus loin (cf. p.540 ci-dessous) que la possibilité de ce "retard" est inscrite dans le mécanisme génétique de toute phrase latine, tout apport nominal ainsi postérioriśé au verbe pouvant être interprété comme un "supplément d'information". Mais le moment n'est pas encore venu de traiter les questions relatives à l'ordre des mots. Pour revenir à notre propos actuel, une chose paraît sûre, en tout cas: il ne doit pas y avoir beaucoup d'exemples d'énoncés tels que (23), avec le mot verbal à l'ouverture de la phrase conclusive de l'ensemble; pour notre part, nous n'en avons pas pu relever un seul dans un "corpus" assez important [1], qui embrasse et prolonge celui qu'a exploité D. PANHUIS:

*? 23 (a) ego illum de suo regno, percontatus est ille me de nostra republica:

NB: cf. (11)-(b)

*? (b) beate uiuere alii in alio, ponitis uos in uoluptate:

NB: cf. (11)-(c)

---

1 Comprenant: Cés.B.G.I-II; Cic. Cat.I; Mur.; Virg. En.I; G. I-II; Ov. Met.I; Tr. I.

De l'ensemble de ces observations on peut conclure que zeugma prospectif et tendance du verbe à rechercher la fin de la phrase ne sont que deux aspects d'une même réalité. Dans l'expression d'une situation aperçue comme complexe, et appelant, donc, l'articulation étroite de deux ou plusieurs phrases parallèles en fonction d'un même mot verbal, c'est le même principe, à savoir la possibilité de virtualiser le verbe, qui, d'abord, permet adopter une orientation prospective dans l'implicitation du verbe, puis, le fait repousser vers l'extrême limite de l'énoncé. Ces tournures peuvent donc être appelées à témoigner en faveur de notre hypothèse relative au statut du mot verbal dans la genèse d'une phrase latine. Ce statut est celui d'un apport conclusif, définitif du point de vue de l'édification d'un contenu sémantique, mais aucunement nécessaire au plan de la "syntaxe" proprement dite.

ZEUGMA RETROSPECTIF

Au reste, d'autres phénomènes manifestent l'autonomie syntaxique dont jouit, même en cas de zeugma rétrospectif, la composante nominale de la phrase à l'égard du verbe en fonction duquel, sémantiquement, elle doit s'entendre. Pour commencer, la possibilité, remarquée tout à l'heure pour le zeugma prospectif, d'une discordance modale ou notionnelle entre les deux parties de l'énoncé, est tout aussi couramment exploitée ici, cf. (24) et (25):

-discordance modale:

24 (a) ego semper illum appellaui hostem, cum alii

aduersarium [← Ø = appellarent], semper hoc bellum [← Ø = appellàaui] cum alii tumultum [← Ø = appellarent] :

Cic. Phil.12, 17: "moi, toujours, lui, je l'ai appelé un ennemi, alors que d'autres ⟨l'appelaient⟩ adversaire; toujours cette situation ⟨je l'ai appelée⟩ guerre, alors que d'autres ⟨l'appelaient⟩ agitation."

24 (b) non modo unius patrimonium, quamuis amplum, ut illud fuit, sed urbes et regna celeriter tanta nequitia deuorare potuisset. At idem aedis etiam et hortos [← Ø = deuorauit] :

Cic. Phil. 2, 67: " ne n'est pas le patrimoine d'un seul, aussi considérable qu'il fût - et celui-là, il l'était-, mais des villes et des royaumes qu'une telle dissipation eût pu engloutir. Mais c'est encore lui qui ⟨a englouti⟩ maison et jardins."

(c) Fingebat haec Homerus et humana ad deos transferebat; diuina mallem ad nos [← Ø=transtulisset] :

Cic. Tusc. 1, 63: "c'est là une fiction d'Homère [litt."Homère imaginait ce - la "], et il prêtait aux dieux des attributs humains; mais j'aurais préféré qu'il nous ⟨eût prêté⟩les attributs des dieux."

(d) cuius mortui corpus cum eodem nonnulli dicerent inferri oportere, quo ii [← Ø=inferrentur] qui ad supplicium essent dati, displicuit pluribus:

C. Nep. 4, 5, 5: "lui étant mort, comme certains disaient que son cadavre devait être porté là où ⟨étaient portés⟩ceux qui avaient été suppliciés, cela déplut au plus grand nombre."

- discordance temporelle:

25 (a) haec ad te scripsi apposita secunda mensa,plura et πολιτικώτερα postea [← Ø=scribam] et tu quid agas quidque agatur [← Ø=scribes,scribito]

Cic. Att.14,6, 2: "cela, je viens de te l'écrire, au moment où l'on apporte le second service; ⟨une lettre⟩plus longue, et d'un plus grand intérêt politique ⟨je te l'écrirai⟩ plus tard, et de même toi ⟨tu m'écriras⟩ce que

tu fais, et ce qui se fait."

25 (b) ea scilicet tu declarabis, qui cetera [←Ø=declarare soles] :

Cic. Att.14, 8, 2: " ces affaires, bien entendu, ⟨c'est⟩toi⟨qui⟩ me les expliqueras, toi qui ⟨m'expliques habituellement⟩ tout le reste."

(c) Illi enim non optimas, sed sibi accommodatissimas fabulas eligunt; qui uoce freti sunt, Epigonosque Medumque [←Ø=eligunt], qui gestu [←Ø=freti sunt], Melanippam, Clytemnestram [←Ø= eligunt]; semper Rupilius, quem ego memini, Antiopam [←Ø= eligere solebat], non saepe Aesopus Aiacem [←Ø= eligebat] :

Cic. Off.1, 114: "car eux [= les acteurs] ne choisissent pas les meilleures pièces, mais celles qui leur conviennent le mieux; ceux qui sont sûrs de leur voix,⟨choisissent⟩ "Les Epigones" et "Le Mède"; ceux qui ⟨sont sûrs⟩ de leur geste ⟨choisissent⟩ "Mélanippe", "Clytemnestre"; Rupilius, je m'en souviens, ⟨choisissait⟩toujours "Antiope", mais Esope ne ⟨choisissait⟩ pas souvent "Ajax"."

Naturellement, les observations faites précédemment quant aux limites imposées à la pratique d'une discordance temporelle (cf. p.67-68 ci-dessus) sont également valables ici. Aussi peut-on remarquer que dans (25)-(b-c) la partie de l'énoncé dont le verbe est implicite ne parle pas d' un événement singulier, situé à un moment déterminé, mais d' un comportement habituel (cf. cetera , semper). Quant à (25)-(a), on a l'impression que le futur auquel est renvoyée la lettre promise est pensé négativement: c'est toute l'étendue virtuelle de temps qui s'étend au-delà du présent, qui n'est pas le présent. En d'autres termes, ce que semble suggérer la formulation adoptée est qu'il s'agit, pour Cicéron, moins d'annoncer positivement que la lettre en question va être écrite à un moment donné que d'indiquer qu' elle ne le sera pas maintenant. Et c'est au futur conçu de cette façon

virtuelle, indéterminée, qu'appartient aussi, par définition, ce que l'on demande à quelqu'un de faire, comme dans (25)-(a);

-discordance notionnelle:

26 (a) siue casu accidit siue consilio [←Ø=factum est]:

Cic. Tusc.4, 64: "que cela ait été le fait du hasard, un accident, ou que cela ⟨se soit produit⟩ par effet de quelque intention."

NB: même s'il ne répond pas tout à fait à la définition donnée ci-dessus (p.58 n. 1), cet exemple ne laisse pas d'être pertinent, la réitération de si garantissant qu'il y a bien là deux phrases.

(b) ...alterius mens rationibus agitandis exquirendisque alebatur... alterius in caede et iniuriis [←Ø= uersabatur et sim.]...:

Cic. Tusc. 5, 66: "... de l'un [=Archimède, le mathématicien] l'esprit⟨avait⟩la discussion et la recherche des théorèmes pour aliment ...; de l'autre [=Denys, le tyran] l'esprit ⟨avait⟩ le meurtre et la violence ⟨pour lieu⟩...

NB: la différence séparant ces deux phrases quant à leurs constituants circonstanciels interdit d'entendre la deuxième comme une extension pure et simple de la notion alebatur.

(c) nostri Graece fere nesciunt nec Graeci Latine [←Ø= sciunt]:

Cic. Tusc. 5, 116: "nos gens ⟨parler⟩grec en général ne savent pas et les Grecs ne ⟨savent⟩pas ⟨parler⟩ latin."

(d) Elpinice negauit se passuram Miltiadis progeniem in uinclis publicis interire ... seque [←Ø= dixit] Calliae nupturam:

C. Nep. 5, 1, 4:"Elpinice déclara qu'elle ne permettrait pas que de Miltiade la progéniture disparût dans une prison de l'Etat et ⟨elle affirma⟩qu'elle était prête à épouser Callias."

Mais il y a mieux. Outre la rétrospectivité quasiment obligée, une autre contrainte limite considérablement le jeu du zeugma verbal dans nos langues indo-européennes occidentales modernes: il s'accommode fort mal de toute rupture de niveau ou de continuité syntaxique. Ainsi, en français, d'une manière générale l'intervention de tout outil de subordination rend extrêmement malaisée la reconduction implicite, dans la structure prédicative qu'un tel outil déclare ouverte, d'un verbe précédant celle-ci. Reprenons, en effet, pour le soumettre à quelques manipulations, notre exemple (8)-(a):

8 (a) Les noms reprennent leur ancienne signification, les êtres leur ancien visage; nous notre âme d'alors.

De cette phrase on peut, bien entendu, faire une "proposition subordonnée" tout en préservant le zeugma qu'elle comporte, cf. (8)- (c). Mais il suffira de réitérer le conjonctif que pour rendre le zeugma franchement inacceptable,cf. (8)-(d); de même, l'implicitation zeugmatique, dans une subordonnée, du verbe principal, ou vice-versa, produirait en français des énoncés pour le moins douteux, sinon franchement agrammaticaux [1], cf. (8)-(e-h):

8 (c) J'affirme que les noms reprennent leur ancienne signification... et nous, notre âme d'alors.

vs.

---

[1] Si l'on consent à mettre à part le cas du "complément du comparatif", traditionnellement décrit comme constituant une proposition elliptique, cf. encore, par exemple, G. MOIGNET, 1974: 219. A dire vrai, sans même insister sur la singularité que constituerait,en syntaxe française, une subordonnée fondée sur la reprise mémorielle du verbe principal, plusieurs autres arguments pratiques semblent s'opposer à cette façon de voir: 1° alors que dans les cas ordinaires

* 8 (d) J'affirme que les noms reprennent leur ancienne signification ... et que nous, notre âme d'alors.

* (e) Si les noms reprennent leur ancienne signification, nous notre âme d'alors.

* ? (f) Les noms reprennent leur ancienne signification, si les êtres leur ancien visage et nous notre âme d'alors.

* (g) Alors que les noms reprennent... nous notre âme d'alors.

* (h) Les noms reprennent ... alors que nous notre âme d'alors.

Cela atteste que la reprise mémorielle d'une notion verbale n'est possible, dans une langue comme le français, qu'aussi long - temps que n'est pas déclaré clos l'espace prédicatif institué par le mot verbal qui la véhicule. La seule apparition d'un outil de subordination, en instituant un champ prédicatif distinct, quoique "subordonné", obligera à mobiliser un nouveau mot verbal, quelle que soit la proximité du verbe précédent; inversement, une fois achevée l'édification d'une structure syntaxique dépendante, le simple souvenir de la

---

rien, à part des considérations d'ordre stylistique, n'interdit la réitération du verbe, cela paraît exclu dans le cas qui nous occupe, cp. les noms reprennent leur ancienne signification,... nous reprenons , etc., vs. * Pierre travaille plus que Paul travaille. Bien entendu, on peut essayer de surmonter l'obstacle en faisant intervenir la négation: Pierre travaille plus que Paul ne travaille, mais il faudrait alors admettre que la phrase introduite par que comporte quelque chose de plus que le simple rappel du verbe principal; 2° du point de vue de l'interprétation sémantique, dire que Pierre travaille plus que Paul, ou que Pierre est plus habile que Paul, n'implique pas nécessairement que Paul travaille ou que Paul est habile; 3° si que introduit vraiment une "proposition subordonnée", comment justifier l'emploi de la forme "non subjective" du pronom personnel dans Pierre travaille plus que toi? Bref, toutes ces raisons invitent à partager l'opinion de R.L.WAGNER et J.PINCHON (1962: 607): "Il est artificiel et inutile de ramener une phrase du type Pierre est aussi

notion verbale qu'elle contient ne saurait suffire à constituer une prédication de rang supérieur. Cela revient à dire que l'on ne peut assimiler la partie elliptique des énoncés en question à d'authentiques phrases non-verbales; comme nous l'avons déjà indiqué, il n'y a là jamais autre chose qu'une extension d'une notion verbale à d'autres tenants et aboutissants, mais à l'intérieur d'une unité syntaxique non outrepassée.

Cette exigence absolue de continuité se manifeste aussi dans le fait qu'en français il ne peut y avoir zeugma verbal, même à égalité de rang syntaxique, qu'entre des ensembles syntaxiques contigus; il n'y a pas, autrement dit, de zeugma "à distance", des phrases telles que (8)-(i-j) paraissant difficilement concevables:

* 8 (i) Les noms reprennent leur ancienne signification et, quant à eux, les êtres leur ancien visage .

* (j) Les noms, qui reprennent leur ancienne signification, et les êtres, qui leur ancien visage, créent l'illusion d'un temps retrouvé.

Il est d'ailleurs significatif, à propos de (8)-(i), que le zeugma redevienne possible pour peu que la deuxième phrase s'engage immédiatement après la clôture de la première, cf. (8)-(k):

8 (k) Les noms reprennent leur ancienne signification et les êtres, quant à eux, leur ancien visage.

---

grand que toi à une phrase telle que * Pierre est aussi grand que tu l'es. On la traitera comme une phrase simple, dont le groupe qui assure la fonction d'attribut s'analyse lui-même en deux termes: un adjectif marqué par un degré de comparaison plus un complément."

Or de nombreux exemples établissent que la pratique du zeugma verbal, rétrospectif ou prospectif, n'est en latin soumise à aucune exigence analogue de continuité; l'échantillon proposé ci-dessous, qui ne se veut pas exhaustif, et où l'on retrouvera certains exemples déjà utilisés, donnera un aperçu des possibilités attestées en la matière:

I - zeugma entre phrases de niveau syntaxique différent: le cas de loin le plus courant est celui de l'ellipse du verbe principal dans une subordonnée; cf. (14)-(a), (17)-(g), (24)-(a), (25)-(b), ainsi que (27). Beaucoup moins aisée paraît, en revanche, l'implicitation d'un verbe dépendant dans une prédication principale, et l'on ne trouve pas, en général, des énoncés tels que (28):

27 (a) Plus tibi uirtus tua dedit, quam fortuna abstulit, propterea quod adeptus es quod non multi homines noui [← Ø= adepti sunt], amisisti quae plurimi homines nobilissimi [← Ø= amiserunt]:

Cic. Fam. 5, 18, 1: " plus important est ce que ta valeur t'a donné que ce dont le sort t'a dépouillé, parce que tu as conquis ce que peu d'hommes nouveaux ⟨ont conquis⟩, et que tu as perdu ce que de très nombreux hommes du plus haut rang ⟨ont perdu⟩ ";

(b) ...cumque ingressus essem dicere quid oportuisset, nec uero quicquam noui [← Ø= dicebam] sed ea quae cottidie omnes [← Ø= dicunt]...:

Cic. Att.15, 11, 2: "... et comme j'avais commencé à dire ce qu'il aurait fallu ⟨faire⟩- et en fait ⟨je ne disais⟩ rien de neuf, mais ce que tout le monde ⟨dit⟩ tous les jours..."

(c) credibile non est quantum scribam, qui etiam noctibus [← Ø=scribo] :

Cic. Att.13,26, 2: " on ne saurait croire combien j'écris, moi qui ⟨écris⟩ pendant mes nuits."

27 (d) nec ualde laborare mihi uisa est et, si illa [←Ø=laboraret] ego certe non laborarem:

Cic. Att.15, 1, 4: "elle ne m'a pas donné l'impression d'être très inquiète, et d'autre part, ⟨même⟩ si elle ⟨était inquiète⟩, moi je ne le serais certainement pas."

(d') is ... sic a me hoc contendit ... ut nihil umquam magis [Ø= contendit] :

Cic. Fam.13, 1, 5: "il me reclame cela avec une insistance que jamais il n'avait dépassée ⟨en me demandant⟩ quelque chose."

vs.

*? 28 (a) Is sic a me hoc [→Ø= contendit] ut nihil umquam magis contendit :

NB: cf.(27)-(e)

*? (b) ... ea tu [→Ø=declarabis] qui cetera declarare soles:

NB: cf.(25)-(b)

*? (c) quae παράδοξα illi dicunt, nos admirabilia [←Ø=dicamus] :

NB: cf. (13)-(a)

*? (d) quasi aquam feruentem frigidam esse putetis, ita uos [←Ø= putatis] leges:

NB: cf. (13)-(f)

*? (e) beate uiuere cum alii omnes in uirtute ponant, uos soli in uoluptate [←Ø= ponitis]:

NB: cf. (11)-(c)

On peut estimer que l'improbabilité, sinon l'impossibilité, de cette sorte d'énoncés est assez naturelle. Si, comme nous l'avons indiqué (cf. p.63 ci-dessus), le refus de poursuivre l'édification d'une phrase jusqu'à son achèvement verbal dénonce une sorte de "dé-

faut d'actualité formelle" de son contenu, on conçoit que le processus zeugmatique ait tendance à s'exercer plutôt, à l'intérieur d'une phrase complexe, de la "proposition subordonnée" (= phrase nominalisée = désactualisée) vers la "principale" qu'en sens inverse. Aussi faut-il remarquer que dans les deux exemples par nous relevés d'un zeugma fonctionnant par référence à un verbe subordonné, cf. (29), il ne s'exerce pas à l'intérieur de la même phrase complexe. Ainsi, dans (29)-(a),la reprise mémorielle d'un verbe subordonné intervient dans une "proposition indépendante", tandis que, dans (29)-(b), la présence du "résomptif" tum (J.HAUDRY , 1973:165) montre assez que l'on se trouve en présence d'une structure "corrélative":

29 (a) de Apollonio quod scribis, qui illi di irati, homini Graeco qui conturbat atque idem putat sibi licere quod equitibus Romanis! Nam Terentius suo iure [← Ø= conturbat] :

Cic. Att. 4, 7, 1: " quant à ce que tu m'écris au sujet d'Apollonius, puissent les dieux se déchaîner contre lui, ⟨contre⟩ ce Grec qui fait banqueroute et qui pense que lui est permis ce qui ⟨est permis⟩ à des chevaliers romains ! Car Terentius ⟨fait banqueroute⟩ en usant de son plein droit."

(b) ad quem cum di atque homines omnia congessissent, tum tu ipse plurima et maxima [← Ø =congessisti] :

Cic. Dei. 12: "celui sur qui dieux et hommes avaient accumulé toutes les distinctions, toi-même ⟨tu en as accumulé sur lui⟩ les plus nombreuses et les plus hautes."

Dans un énoncé tel que (29)-(b), J.HAUDRY l'a bien montré, la structure portée par cum doit être traitée comme une phrase (relativement) autonome, appelant, dirions-nous,quelque chose comme un "com-

plément", que vient ensuite apporter une deuxième phrase, (relativement) autonome comme la première, mais dépendant, sémantiquement, de celle-ci en tant précisément qu'elle est appelée par elle: "sur lui, à un moment donné (posé comme l'avant, ou arrière-plan, d'un autre, qu'il fait attendre: cum), hommes et dieux ...; c'est à ce moment (tum résomptif) que toi ..."

II. zeugma d'une subordonnée conjonctive à une autre - cf. (21)-(a), (22)-(c), et (30) ci-après -, ou à une proposition infinitive, cf.(31) ci-après:

21 (a) ut spolia [$\vec{\emptyset}$=conspexit], ut currus [$\vec{\emptyset}$=conspexit] utque /ipsum corpus amici tendentemque manus Priamum conspexit inermis.

22 (c) quae temptare Thetim ratibus [$\vec{\emptyset}$=iubeant], quae cin- /gere muris oppida [$\vec{\emptyset}$=iubeant], quae iubeant telluri infindere / sulcos.

30 (a) hi nempe oculi, qui non ferunt nisi uarium ac recenti cura nitens marmor, qui [$\overleftarrow{\emptyset}$= non ferunt] mensam nisi crebris distinctam uenis:

Sen. de ira, 3, 35, 4: "ces yeux, en effet, qui ne supportent qu'un marbre polychrome et ⟨encore⟩ brillant d'un entretien récent, qui ⟨ne supportent⟩ qu'une table ⟨faite d'un bois⟩ relevé de veines multiples."

(b) dum iuga montis aper [$\vec{\emptyset}$=amabit], fluuios dum piscis /amabit dumque thymo pascentur apes, dum rore cicadae /[$\overleftarrow{\emptyset}$=pascentur]:

Virg. B.5, 76-77: "tant qu'aux cimes de sa montagne le sanglier ⟨se plaira⟩, aux fleuves tant que le poisson se plaira, et tant que de thym se nourriront les abeilles, tant que de rosée ⟨se nourriront⟩ les cigales ..."

31 ego propero, ne ante Sextus [$\vec{\emptyset}$=adsit], quem aduentare aiunt:

Cic. Att.15, 21, 3: "je me dépêche, de peur que Sextus ne ⟨soit là⟩ ⟨avant moi⟩, lui que l'on dit être en train d'arriver."

III. différentes modalités de zeugma "à distance", "entre-croisés", etc., avec ou sans rupture de niveau syntaxique, cf.(13)-(c-d), (25)-(c) et (32):

13 (c) Hoc ille filio [→ Ø=praecipit], sed praeceptum putemus omnibus.

(d) Si exstitisset in rege fides, nihil sapientius Postumo [→ Ø=diceretur]; quia fefellit rex, nihil hoc amentius dicitur.

25 (c) Illi enim non optimas, sed sibi accomodatissimas fabulas eligunt; qui uoce freti sunt, Epigonosque Medumque [← Ø=eligunt], qui gestu [← Ø=freti sunt], Melanippam, Clytemnestram [← Ø=eligunt]; semper Rupilius, quem ego memini, Antiopam [← Ø=eligere solebat], non saepe Aesopus Aiacem [← Ø=eligebat].

32 (a) Nimium raro nobis abs te litterae adferuntur, cum et multo tu facilius reperias qui Romam proficiscantur quam ego qui Athenas [← Ø= proficiscantur]...:

Cic. Att.1, 9, 1 : "Trop rarement de ta part des lettres me sont apportées, alors que, d'une part, tu trouves beaucoup plus aisément des gens qui partent pour Rome que moi ⟨je n'en trouve⟩ qui ⟨partent⟩ pour Athènes."

(b) quia magis ea percipimus atque sentimus quae nobis ipsis ... eueniunt, quam illa quae ceteris [← Ø=eueniunt]:

Cic. Off. 1, 30: "parce que nous appréhendons et réalisons plus pleinement ce qui nous arrive à nous-mêmes que ce qui ⟨arrive⟩ aux autres."

32 (c) Iam cum se ille septimo die uenisse a freto neque sibi obuiam quemquam prodire potuisse et noctu se introisse dixisset in eoque se in contione iactasset, nihil ei noui dixi ac cidisse: "ex Sicilia septimo die Romam [← Ø = uenisse] , at tribus horis Roma Interamnam [← Ø=uenisse] :

Cic. Att. 2, 1, 5: "Et alors,comme il avait dit qu'il n'avait mis que six jours pour venir du Détroit [=de Messine] jusqu'à Rome, que personne n'avait eu le temps de sortir à sa rencontre, qu'il était entré dans Rome en pleine nuit, et ⟨comme⟩ il s'en était vanté dans une réunion publique, je ⟨lui⟩ ai dit qu'il n'y avait là, pour lui, rien de bien extraordinaire: " de Sicile, six jours,⟨pour venir⟩à Rome? Et alors? Et⟨tes⟩ trois heures pour, de Rome, ⟨arriver⟩ à Interamna ?"

(d) VII. Idus Febr. Capuam C.Cassius tribunus pl. uenit, adtulit mandata ad consules ut Romam uenirent, pecuniam de sanctiore aerario auferrent, statim exirent ... Consul ei rescripsit, ut prius ipse in Picenum [← Ø=ueniret]:

Cic. Att.7 , 21, 2: " le 7 des Ides de février C.Cassius, tribun de la plèbe , vint à Capoue; il portait de la part de Pompée un message adressé aux consuls: "qu'ils aillent à Rome, qu'ils y prennent l'argent du Trésor Sacré, et qu'aussitôt après ils quittent la ville" ..,L'un des consuls lui écrivit en retour: "que pour commencer [Pompée vienne] lui-même dans le Picenum."

(e) Sed et ego [→ Ø= uidebam] quid ille [→ Ø=sentiret et spectaret] et ille quid ego sentirem et spectarem uidebat:

Cic. Phil.2, 38: "Mais, d'un côté, moi⟨je voyais bien⟩quel était son sentiment et ce qu'il⟨avait en vue⟩; de l'autre, il voyait bien, lui, quel était mon sentiment à moi , et ce que j'avais en vue."

(f) Perisse omnia aiebat (quod haud scio an ita sit); uerum ille gaudens [← Ø=aiebat]:

Cic. Att.14, 1, 1: "tout est perdu-disait-il - et je me demande si ce n'est pas vrai; mais lui ⟨c'est⟩ tout heureux ⟨qu'⟩il le disait."

L'étude des énoncés à zeugma verbal "prospectif" ou "rétrospectif" fait donc pleinement apparaître, conformément à notre hypothèse de départ, l'autonomie, à l'égard du mot verbal, de la composante spatio-temporelle de la phrase latine. Aussi longtemps que dure, dans l'accomplissement du discours, le souvenir d'une notion verbale, il peut servir de "support d'intelligibilité" à des structures nominales subséquentes, s'y référant, certes, pour ce qui est du contenu sémantique, mais ne devant rien, formellement, au mot verbal qui véhicule ladite notion. Et aussi longtemps que le locuteur aura le sentiment que la phrase dont il vient de poser l'armature nominale n'épuise pas la matière de ce qu'il perçoit comme une unité de situation à dire, il lui sera permis de remettre à plus tard l'énoncé du mot verbal dont résulte la complétude sémantique de l'ensemble. Les seules restrictions dont il faille tenir compte ici seraient d'ordre purement pragmatique; elles n'ont rien à voir avec une quelconque exigence formelle.

Nous pouvons, à présent, élargir la perspective, de manière à englober dans nos préoccupations les problèmes relatifs à la "phrase nominale", dont les phrases à verbe différé, ou repris par implicitation mémorielle, ne sont, au fond, qu'un cas particulier.

CHAPITRE III

L A T H E O R I E D E L A P H R A S E N O M I N A L E

Il ne paraît pas excessif de dire que la réflexion moderne sur la phrase nominale dans les langues indo-européennes porte les traces de l'effort assez considérable que dut accomplir sur elle-même la pensée savante indo-européenne pour être à même de reconnaître et intégrer à sa problématique l'idée d'une syntaxe qui ne fût pas dominée par le verbe, qui ne fût pas, autrement dit, "fonction" du mot verbal.C'est pourquoi il nous a paru utile de commencer l'étude de la phrase nominale latine par une rapide revue critique des travaux qui peuvent être considérés comme marquant des moments significatifs dans cet effort.

A. MEILLET ET LA PHRASE NOMINALE INDO-EUROPEENNE

A. MEILLET, dont le célèbre mémoire sur la phrase nominale en indo-européen (1906: 1-26), a fondé, au dire de L. HJELMSLEV (1971 [=1948]: 175), la théorie moderne de la phrase nominale, avait encore à affirmer - et ce n'est pas là son moindre mérite - la "normalité" d'une structure syntaxique non-verbale. Il nous rappelle, en effet,que pour un DELBRUCK (1900: 117 sqq.), l'existence d'une "phrase nominale" - c'est-à-dire: une phrase "attributive" sans verbe copule, ou "phrase nominale pure", selon la terminologie popularisée, pour un temps, justement par cet article de MEILLET - ne saurait être tenue comme relevant, de plein droit, de l'indo-européen accessible à la théorie comparative. Dès lors, en effet, que la plupart des langues indo-européennes emploient régulièrement une "phrase à verbe copule" et que partout où cet

te tournure apparaît, elle résulte de l'évolution d'un "verbe d'exis - tence" progressivement dépouillé de son "sens réel" et réduit, de ce fait, à un rôle"purement grammatical"; compte tenu, d'autre part, de la remarquable permanence morphologique de ladite copule, au moins au présent, à travers les différentes parties de l'espace indo-européen, permanence qui invite à supposer l'existence du verbe "être" dès le stade indo-européen proprement dit; il s'ensuit, soutenait DELBRUCK, que la " phrase nominale pure " n'a pu exister, en principe, qu'à un stade plus ancien, antérieur à l'institution du verbe-copule. Il la renvoie, donc, à un "pré-indo-européen" assez mythique, quitte à devoir recourir au concept d'ellipse du verbe "être" pour en justifier les manifestations historiques indiscutables, comme en sanskrit. On devine sans peine le postulat qui sous-tend cette hypothèse: là où l'on voit exister un verbe pleinement constitué, il ne saurait, en principe, y avoir de phrase autre que verbale.

C'est donc contre cette conception que doit réagir A.MEILLET, et son premier souci sera de rappeler, en invoquant le témoignage de BRUGMANN et de R.GAUTHIOT, que de nombreuses langues de par le monde - les langues sémitiques, des langues slaves, comme le russe moderne, ou baltiques, comme le lette et le lituanien, les langues finno-ougriennes- possèdent simultanément et la phrase verbale, ayant "un verbe pour élément essentiel", et la "phrase nominale pure". Il n'y a donc aucune raison de supposer que l'indo-européen "proprement dit" eût ignoré cette opposition de deux modes de structure syntaxique. En réalité, pense MEILLET, la pratique attestée par des langues appartenant à des groupes dialectaux bien distincts, comme les dialectes grecs et indo-iraniens, et dans lesquels la "phrase nominale pure" est aussi "normale" que la "phrase à verbe"être" , est à considérer comme réflétant l'état indo - européen. Et il est clair que, pour lui, de ces deux types phrastiques

c'est bien le deuxième, avec le verbe-copule, qui doit être traité comme secondaire, c'est-à-dire comme le résultat d'un développement parallèle sur différentes parties du domaine indo-européen, la "phrase nominale pure", "dont l'emploi [sous certaines conditions bien définies] était licite en indo-européen, et peut-être même nécessaire", apparaissant désormais, pour ce qui est des états historiquement attestés, comme un trait de la syntaxe ancienne, en voie de progressive élimination dans la plupart des langues.

Or, explique MEILLET, s'il en est ainsi, c'est que l'opposition "phrase nominale (pure)" vs. "phrase verbale" est fondée "sur la nature des choses" (1906: 1), "nature des choses" qui veut que toute phrase, ou bien relate "un acte ou un état", ou bien "implique simplement qu'une qualité, une manière d'être est affirmée de quelque chose". Et si le modèle de la phrase verbale tend à s'introduire, dès l'indo-européen, dans ce dernier domaine, où en principe il n'aurait rien à faire - la situation relatée ne comportant aucun élément de sens, aucune "réalité définie" (ib. 18) qui soit de l'ordre de ce que signifie le verbe - cela est dû à des raisons pratiques, c'est-à-dire à certains besoins expressifs qu'il est impossible de satisfaire en l'absence d'une forme verbale:

"Etant donnée la structure générale de l'indo-européen, où le système verbal a une place dominante, la phrase nominale pure n'était possible que là où les termes mêmes de la phrase dispensaient d'indiquer la personne, et là où il n'y avait à marquer ni le temps, ni le commandement, ni les nuances de sens propres au subjonctif et à l'optatif." (A.MEILLET, 1906: 20)

Il apparaît donc clairement que MEILLET établit un lien essentiel, jamais discuté à vrai dire par la suite, entre la "phrase no

minale pure" et ce que nous appellerions aujourd'hui le terme "non marqué" de chacune des catégories morpho-sémantiques que sont la personne, le temps et le mode. La "phrase nominale pure" serait en quelque sorte un cas minimal de phrase, celui dont on se sert lorsque la situation à relater ne comporte aucune "réalité définie" du ressort d'une notion verbale, et que, d'autre part, il n'y a rien de particulier à en dire sous le triple rapport de la personne, du temps et du mode, le signifié de la phrase consistant alors en l'affirmation, valable pour le "présent", d'une qualité ou d'une manière d'être imputée à une personne troisième. D'où ce principe énoncé par MEILLET, qui devait marquer toutes les recherches menées postérieurement sur le même sujet:

> La phrase nominale pure ne se justifie donc généralement en indo-européen que dans les cas où une forme verbale éventuelle serait à la 3ème. personne au présent indicatif, et l'emploi en était, en effet, normal dans ce cas spécial (MEILLET, 1906: 20, souligné par l'auteur lui-même).

Quant à l'introduction et à la généralisation de la forme de 3ème. personne d'indicatif présent du verbe "être", l'explication de MEILLET est fort simple: elle serait due à l'action analogique exercée par les autres formes (ib. 20), analogie obéissant à "la nécessité qui résultait de la structure générale de la langue "(ib.24). Au demeurant, cette analogie, nous est-il suggéré, ne s'est pas développée "ex nihilo": en grec encore, réflétant une situation qui devait être plus générale "en indo-européen commun", il y a des phrases nominales où un verbe ἔστι garde "peut-être quelque chose" de sa valeur ancienne d'affirmation d'existence, valeur qui finira ensuite par

s'atténuer et, finalement, se perdre. Si nous comprenons bien la pensée de MEILLET, ces phrases auraient en quelque sorte servi de modèle entraînant la généralisation de "être" même là où il était inutile, soit à la 3ème. p.sing.prés.ind.

Il y aurait sans doute beaucoup à dire - et nous tâcherons, le moment venu, d'en dire un peu (cf. p.369 ci-dessous) -sur le lien "de droit" ainsi établi entre "phrase nominale (pure)" et les catégories morpho-sémantiques en cause. Il suffira pour l'heure d'attirer l'attention sur une certaine ambiguité qui réduit assez la portée d'un texte à première vue limpide. Notons, en effet, l'emploi prudent de certaines expressions soigneusement pesées [1]: il nous est dit seulement que l'emploi de la phrase nominale "ne se justifie", "n'est normal" que sous certaines conditions ... ce qui n'exclut nullement qu'elle puisse apparaître sous d'autres conditions, mais d'une façon qu'il faut alors se résigner à considérer comme "moins normale", "moins justifiée", bien que non moins "réelle". Et, effectivement, MEILLET est le premier à reconnaître que "même à la troisième personne du pluriel l'omission du verbe "être" est normale dans les gāthās de l'Avesta" (1906: 4);qu'"encore en védique, le verbe "être" n'existe très souvent pas dans les phrases où figure le pronom de 1ère. et

---

[1] C'est peut-être pour n'avoir pas bien pris la mesure des termes choisis par MEILLET que certains en sont venus depuis, à partir d'une lecture un peu hâtive de ce texte célèbre, à enfermer la phrase attributive non-verbale dans des définitions rigoureuses que MEILLET lui-même n'eût probablement jamais cautionnées. Nous pensons ici en particulier à L. HJELMSLEV, cf. p.102 ci-dessous.

et 2ème. pers.] au nominatif "(ib.7); et que, chez Platon ou Aristophane, "là où la personne est indiquée par ailleurs la phrase nominale pure est possible" (ib. 12). Enfin, il approuve BRUGMANN "de poser le type nominal pur skr. tvám Várunah "tu es Varuna" comme étant indo-européen" (ib. 3).

En sens inverse, MEILLET voit bien que, dans certains cas au moins, la présence du verbe "être" à la 3ème.p.sg.ind.prés. ne correspond pas du tout aux termes de son argumentation. Tantôt, en effet, elle apporte bien plus qu'une indication grammaticale accessoire: c'est le cas, déjà évoqué, où, dit-il (ib.9), elle est employée "pour insister sur l'existence", comme dans (33); tantôt l'indication grammaticale qu'elle véhicule apparaît rigoureusement superflue, compte tenu du contexte, et comme, par ailleurs, aucune valeur d' "affirmation d'existence" ne s'y laisse déceler, on en vient à faire valoir "des raisons spéciales, en partie très délicates et fuyantes", qui ne peuvent être en l'occurrence, assure MEILLET, que la recherche d' un parallélisme, cf. (34)-(a), ou le désir d'éviter une ambiguité, cf. (34)-(b):

33 (a) ἀλλ' οὐκ ἔστι βίη φρεσὶν οὐδέ τις ἀλκή:

Il.3, 45: "mais il n'y a ni force, dans ton coeur, ni aucune vaillance."

(b) αἰδέομαι δείδιότας καὶ ὀνείδεα πολλὰ ἐμοί ἐστιν:

Il.3, 242: "craignant eux les outrages et les insultes qu'il y a, en grand nombre, pour moi [= que j'ai⟨à subir⟩ en grand nombre]."

34 (a) οὔ τί μοι αἰτίη ἐσσί· θεοί νύ μοι αἴτιοί εἰσιν:

Il.3, 164: "non, pour moi tu n'es nullement responsable. Ce sont les dieux, oui, qui pour moi sont responsables."

34 (b) τοὔνεκ' ἀναίμονές εἰσι καὶ ἀθάνατοι καλέονται:

Il.5, 342: "⟨c'est⟩ à cause de cela ⟨qu'⟩ils [=les dieux] sont des êtres qui n'ont pas de sang et⟨qu'⟩ils sont dits immortels."

NB: l'ambiguité à éviter, d'après MEILLET, consiste sans doute en ce que, en l'absence de εἰσι , l'adj. ἀναίμονες aurait pu être interprété comme un premier attribut de καλέονται, coordonné à ἀθάνατοι .

Mais MEILLET cite aussi (1906: 11) d'autres exemples d'emploi de ἔστι "même dans les cas où il n'y a pas à insister sur l'idée d'existence ou bien où les exigences de la clarté ne justifient pas la présence de la forme verbale".

Sur les rapports entre la phrase nominale et les catégories du temps et du mode MEILLET reste, en fin de compte, assez discret. D'une part, il ne s'étend guère sur des exemples comme (35), où la phrase à verbe- copule situe l'événement relaté dans le présent - mais un présent strictement déterminé comme le contraire du passé; l'occasion était belle, pourtant, de définir, par opposition, la phrase nominale comme se référant à un présent général, indéterminé :

35 ὁ δὲ τερμάδιον λάβε χειρὶ
Τυδείδης μέγα ἔργον, ὃ οὐ δύο γ' ἄνδρε φέροιεν
οἷοι νῦν βροτοί εἰσ'· ὁ δὲ μιν ῥέα πάλλε καὶ οἶος:

Il.5, 302-304: "mais lui, une pierre il saisit, dans sa main, le fils de Tydée - ⟨c'était là⟩un grand exploit -,⟨une pierre⟩ que ne porteraient pas deux hommes tels que sont les mortels aujourd'hui; mais lui, il la brandissait sans peine, même seul."

D'autre part, MEILLET ne semble pas avoir eu connaissance

de certaines indications fournies par l'étude de J.BLOCH consacrée à la phrase nominale en sanskrit et parue dans la même livraison des Mémoires de la Société de Linguistique (XIV 1906-1908: 27 - 96);ces indications portaient sur l'emploi - assez peu fréquent, paraît - il, mais nullement exceptionnel -, dans le Mahābhārata, d'une "phrase nominale pure" se référant à des événements déterminés comme passés,cf. (36):

36 (a) gaur iva nityam gurunā dhūrsu niyojyamānah
çītosnaksuttrsnāduhkhasahah sarvatrāpratikūlah:

Ia, 79: "comme un boeuf,⟨il était⟩ continuellement attelé au labeur sur l'ordre du maître, il supportait les souffrances du froid et de la chaleur, de la faim et de la soif, en tout sans indocilité."

NB: trad. J.BLOCH, ib. 51.

(b) Pūros tu bhāryā Kauçalyā nāma:

Ib, 11: "or Pūru ⟨avait⟩une femme nommée Kauçalya."

NB: trad.J.BLOCH,ib.51. Litt.: "de P. ⟨était⟩une femme, nommée K."

A propos de ces exemples, J. BLOCH s'empressait d'ailleurs d'ajouter (1906: 56), comme pour conjurer l'effet"subversif", pour la théorie reçue, de ses observations: " c'est qu'alors le passé est indiqué par le contexte." Ainsi est sauvegardée la proposition que,dans la ligne de MEILLET - et avec la même prudence -, BLOCH venait d'énoncer (1906: 55): "lorsqu'il y a lieu d'exprimer nommément le passé, la présence du verbe "être" est de rigueur en principe"; "l'emploi normal de la phrase nominale pure est donc en principe de servir d'équivalent à une phrase verbale contenant le verbe "être" à l'une des trois 3èmes. personnes du présent de l'indicatif." Bien évidemment,

tout est dans ces"en principe" et dans ces "normal"; d'une normalité "de fait", définie en termes de prédominance statistique, et apparemment incontestable, BLOCH, comme MEILLET, dégage l'affirmation d'une normalité "de droit", qui l'est sûrement moins. Quant à l'argumentation qui en appelle au contexte, nous la retrouverons bientôt (cf.p. 104 ci-dessous), et nous verrons alors qu'elle se laisse aisément retourner. Il reste que, contexte ou pas, des exemples comme (36) interdisent de soutenir que la"phrase nominale pure" implique référence au présent, si du moins on entend par là un lieu temporel déterminé par opposition à d'autres lieux de temps; si tel était le cas, jamais elle n'aurait été disponible pour désigner des événements manifestement perçus comme relevant du passé.

Cela dit, il ne s'agit pas, ici, de nier, si peu que ce soit, la faible probabilité d'emploi de la "phrase nominale" dans la relation de toute situation que le locuteur ne peut abstraire d'un lieu temporel autre que celui qu'il se voit lui-même occuper. Simplement, nous ne pouvons nous résigner à y voir autre chose que cela, précisément : une probabilité, qui, plus qu'un trait essentiel de cette forme syntaxique, est plutôt une conséquence de sa structure. Disons, plus concrètement, qu'une "phrase nominale" n'est pas faite, par définition, pour parler du "passé" ou du "futur", comme d'ailleurs, à tout prendre, elle n'est pas faite pour parler d'un "présent" étroitement déterminé. Ce qui n'implique pas: 1° qu'elle n'ait pas plus de chances d'être employée lorsque l'événement délocuté est vu appartenir, objectivement, au présent du locuteur; 2° qu'elle ne puisse pas se saisir d'un contenu d'expérience perçu comme étant, matériellement, "réellement", "passé" ou "futur". Mais, quel que soit le lieu temporel "réel" de l'événement délocuté, le premier effet de sa saisie par une phrase nomi-

nale est, naturellement, de "gommer", dans la représentation for - melle de l'événement, toute référence à un lieu temporel déterminé. Tout comme l'arbre ne doit pas cacher la forêt, de même il ne fau - drait pas qu'une considération prématurée et excessive de certains effets nous empêchent de pénétrer plus avant dans la compréhension des propriétés formelles qui les déterminent.

Pour revenir, à présent, à l'étude de A. MEILLET, les re- marques qui précèdent disent assez quelles en sont, à notre avis, les limites. Son apport principal restera donc d'avoir - comme devait le noter, un demi-siècle plus tard, E.BENVENISTE (1966 [=1950] : 151)-, "conféré à la phrase nominale indo-européenne son premier statut lin guistique". Il n'en faut pas moins souligner que, tout en proclamant haut et fort la "normalité", dans les langues indo-européennes, d'u- ne "phrase nominale (pure)", A. MEILLET ne parvient pas à la penser autrement que par référence aux oppositions qui sont, dans nos lan - gues, l'apanage du mot verbal. Il ne semble pas exagéré de dire qu'à ses yeux la phrase nominale est avant tout un prototype de ce qui de vait devenir, par la suite - c'est-à-dire: dans un état de langue plus fortement structuré - , la "phrase à verbe""être" ". C'est peut- être pour cette raison qu'il n'a pas été en mesure de reconnaître l'e xistence, dans certaines, au moins, de ces langues, d'une phrase nomi nale non-attributive, "opérative" (cf. chap.IV ci-dessous), qui lui eût paru, sans doute, par trop contraire à la "nature des choses."

UNE THEORIE FONCTIONNALISTE DE LA PHRASE NOMINALE: L.HJELMSLEV

La contribution apportée à la connaissance des propriétés et du fonctionnement de la phrase nominale par l'étude qui lui a été

consacrée par L. HELJMSLEV (1971 [=1948]: 174-200) paraît, à vrai dire, plutôt modeste. Cela est, au fond, assez naturel, l'auteur , qui n'était pas un spécialiste, s'étant proposé avant tout de réinterpréter les éléments livrés par la doctrine classique à la lumière d'une théorie originale, non morphologique, du verbe et de la phrase, théorie élaborée dans le cadre d'une hypothèse d'ensemble sur la structure linguistique en général.

La critique globale de cette conception, qui se veut "panchronique" (ib.176),n'entre évidemment pas dans notre propos actuel. Nous nous bornerons donc, sur ce point, à prendre nos distances vis-à-vis d'une démarche qui conduit son auteur à déclarer, assez froidement, qu' "il n'y a aucune connexion entre verbe et conjugaison", allant même jusqu'à ajouter, d'une façon quelque peu provocante: " non seulement ils ne s'appellent pas mutuellement; ils se repoussent"(ib. 196). Comment concilier cette position théorique avec la pratique persistante d'une famille linguistique qui, aussi loin qu'on en considère les manifestations dans le temps historique, a toujours tenu à exprimer les variations de contenu relevant de la "conjugaison " au moyen d'affixes affectant une classe de mots bien définie? Mais il faut bien reconnaître qu'en cela L. HJELMSLEV préfigure cette attitude de mépris total envers les formes extérieures du langage qui devait prédominer dans ce dernier quart de siècle.

Quoi qu'il en soit, le fait est que pour HJELMSLEV les catégories traditionnellement considérées comme verbales - le "temps" , le "mode", l'"aspect", la "diathèse" - seraient, en fait, des propriétés de la phrase dans son ensemble, dont la caractéristique serait, alors, constituée par la somme des morphèmes extenses représentant

chacune de ces catégories. Et c'est en particulier la phrase nominale latine, telle que la décrivait MEILLET, qu'il a en vue en écrivant (ib. 179): "Toute phrase nominale comporte dans son contenu certains éléments que la grammaire traditionnelle devrait logiquement reconnaître comme des éléments verbaux, sans qu'elle comporte nécessairement de verbe". Ces éléments de contenu, dégagés par commutation à partir des indications de MEILLET, sont naturellement:

1° le membre extensif , "non marqué", et exprimé par Ø , des catégories du temps, du mode et de l'aspect, soit respectivement: " présent", "indicatif", "infectum";

2° n'importe quel membre de la catégorie de la personne, puisque "la phrase nominale peut être à la première, à la deuxième, à la troisième personne" (ib. 185). Sur ce point, on le voit, HJELMSLEV, s'appuyant sur J. MAROUZEAU(1910: 163), rejette, et il n'a pas tort, la restriction supposée, non sans hésitation, par MEILLET;

3° un "syncrétisme insoluble" des membres de la catégorie "diathèse", puisqu' "on ne saurait dire si le zéro de notre exemple [=omnia praeclara rara, cf. ex. (35)-(a) ci-après] exprime l'actif ou le passif". Cette hypothèse découle, fait remarquer HJELMSLEV (ib. 180) , du fait que "le zéro de l'exemple entre en commutation non seulement avec fuere, erant et erunt, sint, mais aussi avec dicta sunt, dicebantur et dicentur, dicantur, et avec habita sunt, habebantur et habebuntur, habeantur". On ne peut s'empêcher de trouver quelque peu hardie cette utilisation de la commutation, dont HJELMSLEV s'autorise pour déclarer, impavide: "la catégorie de la diathèse est

donc représentée". [1] C'est, nous semble-t-il, aller un peu vite en besogne. Nous ne voyons pas comment l'on pourrait mettre sur le même plan le couple (35)-(a-b), dans lequel HJELMSLEV ne décèle qu' une différence d'"emphase" ou "relief" (ib.185), laquelle d'ailleurs ne se réaliserait pas toujours, et le couple (35)-(a-c), puisque, dans (35)-(c), l'apparition d'un nouveau "constituant de contenu" ou "plérème" [2] - soit: le contenu lexical du verbe dicere - interdit,de toute évidence, de parler d'une simple "différence d'emphase"; si (a) et (b) peuvent être considérés comme deux manières différentes de parler d'un même "état de choses", on ne saurait en dire autant de (a)et de (c).

35 (a) Omnia praeclara rara.

NB: cf. ex.(161),p.346 ci-dessous.

(b) Omnia praeclara rara sunt

vs.

(c) Omnia praeclara rara dicuntur

Quant aux autres éléments de contenu imputés par le savant danois à la phrase nominale latine - soit: la référence au temps "présent", à l'aspect "infectum" et au mode "indicatif" -, le moins que l'on puisse dire est que cette analyse n'est pas confirmée par la pratique observable; nous aurons par la suite l'occasion de faire état

---

[1] Signalons au passage que l'analogie invoquée - la forme consul, où, d'après HJELMSLEV (ib.184), "on est en présence d'un syncrétisme de "nominatif" et de "vocatif", exprimé par zéro", n'est,apparemment,que partielle : dans le cas de consul, il s'agirait d'un syncrétisme "soluble" et, dans la pratique, toujours effectivement résolu: au niveau du discours, consul est ou bien nominatif ou bien vocatif.

[2] On sait,en effet,que la glossématique de HJELMSLEV oppose les constituants du contenu, ou plérèmes, aux exposants du contenu, ou morphè-

d'un nombre non négligeable d'exemples de phrases nominales désignant des événements dont une expression verbale requerrait une forme "marquée" à l'intérieur de chacune de ces catégories(cf.nos exs. (64)-(67),(220),(233)-(235),etc.. Certes, L. HJELMSLEV n'ignore rien de ces faits, mais il pense pouvoir se borner à les exclure,sans autre forme de procès, du champ de sa théorie, sous le prétexte (ib. 181-182) que, dans ces cas, c'est l'environnement qui, d'une manière ou d'une autre, assure l'entendement modo-temporel de la phrase considérée (faits d'ellipse, contexte narratif, "toutes sortes de consecutio temporum et modorum", faits de rection modale).

Cette argumentation, sans doute plutôt facile, paraît, de plus, un peu courte, et cela, sans même que nous ayons à insister sur l'emploi, attesté, de la phrase nominale en rupture totale avec le contexte, sous le rapport de ces catégories(cf.exs.(111)-(a,d),(114),(148)-(b),(122)-(a,b),etc.;en grec:GUIRAUD,1962:319). Car toute phrase survenant nécessairement dans un certain environnement, rien ne s'opposerait à ce que l'on transférât au contexte les morphèmes "présent","infectum", "indicatif" décelés dans (35)-(a) omnia praeclara rara; on pourrait dire, par exemple, que c'est l'absence, dans l'environnement, de toute détermination particulière qui engendre l'interprétation correspondant au terme "non-marqué" de chacune de ces catégories .Il semble bien, d'ailleurs, qu'HJELMSLEV ait pressenti la difficulté, puisqu'après avoir minimisé l'importance statistique des énoncés de cette sorte, il tient malgré tout à maintenir des "réserves théoriques", ce qui revient à admettre qu'il peut y avoir en latin quelques cas au moins de phrases nominales ne comprenant pas, dans leur contenu, les morphèmes modo-temporaux en question. Mais il ne suffit pas, alors ,

---

mes (1971:163-164).

de s'en remettre à une "parole" affranchie, on ne sait trop comment, de la "norme" linguistique (ib. 182).

Bref, on voit où réside, à notre avis, l'insuffisance de l'étude de L. HJELMSLEV sur la phrase nominale latine. S'emparant, dans son légitime effort de théorisation, de la description proposée par MEILLET - et qui, nous l'avons montré, n'était pas exempte d'ambiguité, ce qui avait au moins l'avantage de ne pas simplifier la réalité observable -, le linguiste danois en fige, pour ainsi dire, les apports en une construction théorique qui, faute d'une dimension dynamique appropriée, l'oblige à faire l'impasse sur des faits difficilement contestables.

Cela dit, il convient de souligner avec force, quitte à nous répéter, que nous n'entendons pas nier l'évidence. Il est bien vrai que la grande majorité des phrases nominales figurant dans nos textes appelleraient, si l'on devait en poursuivre l'édification jusqu'à leur complétude sémantique (cf. p. 56 ci-dessus, 161 et 537-8 ci-dessous) une forme verbale caractérisée comme "présent, infectum, indicatif". Mais ce n'est là, d'après nous, que la conséquence du fait que le refus de ce parachèvement n'est jamais aussi aisé que lorsque l'événement à dire apparaît immédiatement accessible à l'expérience du locuteur, c'est-à-dire ne sort pas du lieu temporel où il se voit siéger. Or c'est précisément ce refus qui constitue le signifié de la phrase nominale; le locuteur signifie par là que l'événement dont il parle ne lui apparaît pas engagé dans le temps représentable et positivement représenté par le verbe. Il s'ensuit qu'aucune phrase nominale, même si elle se réfère à un contenu d'expérience matériellement "présent", "actuel", n'exprime directement, explicitement, le

temps, sous aucune de ses argumentations (c'est-à-dire: "temps" proprement dit, opposition "infectum" vs. "perfectum", et "mode"). Dans ces conditions, s'évertuer, comme le fait L. HJELMSLEV, à déceler dans son contenu des morphèmes modo-temporaux s'apparente à un véritable contre-sens. Ceci rejoint, on le remarquera, la critique formulée par E.BENVENISTE quant au principe même des commutations pratiquées par HJELMSLEV: "c'est là justement l'opération que le sens de la phrase nominale nous paraît interdire " (E.BENVENISTE, 1966 [=1950]: 166, n. 1).

On reconnaîtra cependant au fondateur de la glossématique le mérite d'avoir cherché à élargir tant soit peu le domaine de la phrase nominale, au-delà des limites de la "phrase attributive" (ou, dans sa terminologie, "phrase prédicative") dans lesquelles l' étude de MEILLET l'avait enfermée. C'est ainsi qu'il y inclut les énoncés monorhèmes du type illustré par (36)-(a):

36 (a) cauneas:

"Des figues sèches de Caunus".

NB: Cri des marchands de figues, cf. Cic. Diu. 2, 84 : caricas Cauno aduectas uendens cauneas clamitabat: "pour vendre ses figues importées de Caunus, il allait criant: cauneas."

Mais la description qu'il en donne n'est pas pour autant plus convaincante; on peut même dire que les insuffisances,voire les inconséquences, des techniques d'analyse proposées sont encore plus visibles ici. A en croire HJELMSLEV, en effet, une phrase nominale telle que (36)-(a) comprendrait, tout comme (35)-(a), une "caractéristique" composée d'un représentant de chacune des catégories mor-

phématiques que sont le "temps", l'"aspect", le "mode", la "personne",la "diathèse" et le "relief" ou "emphase" (L.HJELMSLEV,1971[= 1948] : 188). Mais, à la différence de (35)-(a), il y aurait, dans (36)-(a), "syncrétisme total des modes", puisque "en introduisant expérimentalement une idée verbale, on hésiterait entre plusieurs possibilités telles que emite (impératif), ematis (subjonctif),uendito (indicatif), etc." Pour établir la présence d'un morphème de mode, HJELMSLEV recourt, ensuite, à la notion de catalyse , soit, comme il l'expliquait dans une étude antérieure, consacrée à la théorie des morphèmes, "une opération par laquelle la chaîne syntagmatique est complétée de façon à satisfaire à toutes les fonctions conditionnant la forme de la chaîne" (1971 [=1938]: 162). En l'occurrence, donc,et sauf erreur ou abus d'interprétation,(36)-(a) cauneas devient, par catalyse ou interpolation, (36)-(b):

36 (b) cauneas emite~ ematis~ uendito

Or une des conditions pour que la catalyse soit admissible est qu'elle "ne doit entraîner aucune altération de sens" (ib. 162). On est donc forcé de conclure que, pour HJELMSLEV, (36)-(a) et (b) ont des sens sensiblement identiques, ce qui ne laisse pas de surprendre, vu que, dans l'article sur la phrase nominale, une commutation vient aussitôt révéler une différence morphématique d'emphase , et que, d'autre part, dans le texte de 1938 auquel nous venons de faire référence, est declarée "inadmissible" une catalyse de ludo en ego ludo, dans la mesure où "cet élargissement entraînerait une altération du sens (introduction d'un élément emphatique)" (ib.162). En

d'autres termes, ludo ne peut pas donner lieu à catalyse (ego ludo), parce que cela déterminerait une altération de sens, par l'introduction d'un morphème de "relief" ou "emphase"; mais de cauneas à cauneas emite, etc., la catalyse autorisant l'identification, dans le premier, de morphèmes "verbaux" serait, cette fois, parfaitement légitime malgré l'introduction de l'élément emphatique, avec l'altération sémantique qui est censée lui être associée. Le moins que l'on puisse dire est que tout cela n'est pas exactement transparent ; quoi qu'en dise l'auteur, on voit mal en quoi son concept de catalyse laisserait un moins libre cours à l'arbitraire que la théorie classique du "sous-entendu" (telle que la pratiquait, par exemple, un MADVIG, cité et contesté, à juste titre, par BLATT, 1952: 87).

Sur le fond, il nous paraît aussi peu raisonnable de poser une identité de sens entre (36)-(a) et (b) que de réduire à une question d'emphase ou relief le véritable abîme sémantique qui les sépare, et qui, selon nous, se laisse définir dans les termes suivants:

-(36)-(a) cauneas est le constat de l'existence, dans la situation réelle, extralinguistique, d'un objet matériel et matériellement visé par le locuteur (cf. H.WAREL, 1975: 57, ainsi que p.408 ci-dessous); un tel énoncé ne se comprend comme une phrase qu'en présence d'une certaine quantité de figues que le locuteur indique, propose, etc., la phrase s'entendant alors comme un apport linguistique fait à un support extralinguistique, situationnel (cf. p.127 ci-dessous). Ce qui revient à dire qu'un énoncé comme cauneas a quelque chose d'un "performatif": il "fonctionne" à l'intérieur d'une situation donnée, dont il est solidaire; il est un élément d'une action accomplie par un locuteur-opérateur (ici, le marchand qui offre ses fruits à la vente);

-(36)-(b) cauneas emite, etc. , au contraire, constitue un énoncé tout à fait autonome par rapport à la situation de parole; dès l'instant où un verbe survient, il devient clair que cauneas désigne, non plus un objet réellement présent, mais un objet représenté au sein d'une situation également représentée.Un tel énoncé n'a, rigoureusement, plus rien de performatif, et s'entend comme pure "locution"; ce n'est plus nécessairement le fait d'un marchand de figues, ou de quelqu'un accomplissant une action dont l'objet serait constitué par des figues réellement présentes.

En définitive, nous dirons que les vues de L.HJELMSLEV sur la phrase nominale latine nous paraissent exprimer une démarche plutôt contradictoire. D'un côté, il affirme, en théorie, la spécificité de cette forme syntaxique face à la phrase verbale, ce qui l'amène, et c'est là un progrès certains sur l'étude de MEILLET, à considérer la phrase à verbe "être" comme un cas particulier de phrase verbale (ib.177, n. 5). Mais, de l'autre, l'analyse qu'il propose ne permet guère de reconnaître, dans le fonctionnement de la langue, les propriétés spécifiques de la phrase nominale, propriétés qu'elle tient, justement, du refus du verbe, auquel HJELMSLEV s'obstine, pourtant, à la ramener. Et cependant, sur un plan plus général, on peut soutenir que les propositions du savant danois contiennent la reconnaissance implicite d'une structure syntaxique non asservie au mot verbal. C'est là, à nos yeux, son apport le plus positif à la théorie générale de la phrase nominale.

E. BENVENISTE ET LA PHRASE NOMINALE

La première impression qui se dégage de la lecture de l'article consacré, un peu plus tard, par E.BENVENISTE à la théorie de la phrase nominale (1966 [=1950]: 150-186) est qu'il marque, après le timide essai de HJELMSLEV dans le sens d'un élargissement de la perspective, un certain retour au modèle privilégié par la doctrine classique; comme MEILLET, BENVENISTE n'a d'yeux que pour les phrases nominales "attributives", du type (35)-(a) omnia praeclara rara. Se trouvent ainsi exclues, sans justification apparente, du champ de cette étude deux sortes d'énoncés à structure nominale qui ne sont pas moins largement représentées en latin, soit:

-les phrases monorhématiques mises en avant par HJELMSLEV et illustrées par (36)-(a), ainsi que par (37) ci-après (empruntés en partie à H.VAIREL, 1975: 40 et 57-58):

37 (a) Hui tam cito? Ridiculum!

Tér. Andr. 474: "Ho ho ! si vite? Ridicule !"

(b) Litteras minutas !

Plt. Bacch. 991: "la petite écriture ! "

(c) Facetum puerum!

Plt. Mil.1385: "l'aimable enfant ! "

(d) Quid si adeam hunc insanum? -Nugas!

Plt. Capt. 613: "Et si j'abordais cet insensé ? - Sottise ! "

(e) Tace modo: deus respiciet nos aliquis. -Nugae!

Plt. Bacch.638: "Tais-toi donc: un dieu tournera son regard sur nous, un dieu quelconque. - Balivernes ! "

37 (f) ...surrexit ... Atilius... nec ausus est intercedere: noctem sibi ad deliberandum postulauit. Clamor senatus, querellae, preces, socer ad pedes abiectus:

Cic. Sest.74: "⟨quelqu'un⟩ se leva, ⟨c'était⟩ Atilius, mais il n'osa pas opposer son véto; il demanda une nuit pour réfléchir. Cris des sénateurs, protestations, suppliques, son beau-père à genoux devant lui".

NB: pour l'alternance nominatif vs. accusatif cf. p. 412 sqq. ci-dessous;

-les phrases nominales di- ou pluriréhématiques se rapportant à des événements opératifs, comme dans les exemples (38), qui ne constituent qu'un tout petit échantillon d'un type assez bien attesté (cf. chap. IV ci-dessous):

38 (a) ego me continuo ad Chremem:

Tér. Andr. 362: "moi ⟨je⟩ me ⟨transporte⟩ aussitôt chez Chrémès."

(b) Equites curiae bellum, non mihi:

Cic. Att.2, 1, 8: "les chevaliers ⟨c'est⟩ à la Curie qu'ils ⟨ont déclaré⟩ la guerre non à moi ! "

(c) Augures rem ad senatum. Senatus ut abdicarent consules; abdicauerunt:

Cic. N.D. 2, 11: "les augures ⟨portèrent⟩ l'affaire devant le Sénat. Le Sénat ⟨décida⟩ que les consuls devaient démissionner; ils le firent." [1]

---

1 Pour des exemples grecs analogues, cf. les proverbes cités par M.HUMBERT, 1954: 67: ὁ Κρὴς τὸν πόντον "le Crétois ⟨ignore, affecte d'ignorer⟩ la mer"; ὄνος τᾶς λύρας "l'âne ⟨a entendu⟩ la lyre", de même que Aristoph. Guêpes, 1179: μὴ σύ γε μύθους "toi, ne ⟨raconte⟩ pas d'histoires."

Ces exclusions, qui peuvent surprendre, sont néanmoins assez compréhensibles, compte tenu des prémisses adoptées par BENVENISTE. Certes, sur le premier point, c'est lui-même qui faisait remarquer, quelques années plus tard (1966[= 1962] : 128), qu'une phrase peut parfaitement se réduire, s'identifier à la fonction prédicative qu'elle porte en elle (cf. sur ce point p. 127 ci-dessous). Mais, cherchant avant tout, dans l'étude de la phrase nominale, à démontrer l'existence d'une "fonction verbale" indépendante, "dans une certaine mesure" (ib. 154) , de la forme verbale, il était naturellement amené à envisager de façon exclusive les énoncés dirhématiques illustrés par (35)-(a), car c'est là que l'exercice de cette "fonction verbale",sous son double aspect "assertif" et "cohésif", paraît le plus clairement être le fait d'un nom. S'y ajoute le fait que la possibilité d'engendrer de tels énoncés est un trait qui distingue les langues indo-européennes anciennes, le latin notamment, face à nos propres langues modernes; il n'est guère étonnant que le comparatiste attentif aux différences qu'était E.BENVENISTE fût particulièrement sensible à cet aspect des choses.

Quant à l'absence, dans l'étude de BENVENISTE, de toute allusion aux phrases nominales exprimant des opérations, elle est d'autant plus regrettable que l'auteur avait là un argument de poids à opposer à la doctrine classique, qui tend à ne voir dans la phrase nominale qu'une sorte de variante, au degré zéro, de la phrase "attributive" à verbe-copule. Il est vrai que de tels énoncés, illustrés ici par (38), contredisent absolument sa caractérisation de la phrase nominale comme expression d'un "vérité générale". Car le fait est que cette valeur de sens constitue, à n'en pas douter, la cheville ouvrière de son raisonnement, et tout, dans l'analyse, y est sub-

ordonné. Selon BENVENISTE, en effet, "la phrase nominale en i.-e. asserte une certaine "qualité" (au sens le plus général) comme propre au sujet de l'énoncé, mais hors de toute détermination temporelle ou autre, et hors de toute relation avec le locuteur" (ib. 159). Ce qui revient à généraliser, de façon quelque peu arbitraire au demeurant, l'observation de MEILLET selon laquelle l'expression des "vérités générales" était un des six cas particuliers "où elle [= la phrase nominale] est la plus fréquente en grec et en indo-iranien" (MEILLET, 1906: 15). [1]

Or quel qu'ait été le succès ultérieur de cette définition- c'est, en effet, ce que l'on a en général retenu de l'étude de E.BENVENISTE -, on ne peut se défendre d'un sentiment de scepticisme quant à la valeur des interprétations qu'elle a inspirées à son auteur. Ainsi dans (39) celui-ci voit une assertion de caractère général, voire sentencieux (ib. 161):

39 ναυσιφορήτοις δ' ἀνδράσι πρώτα χάρις
ἐς πλόον ἁρμένοις πομπαῖον ἐλθεῖν οὖρον:
Pind. Pyth.1, 33: "pour des hommes embarqués pour une traversée, la première grâce ⟨est⟩ l'arrivée d'un vent favorable".

Mais ne pourrait-on tout aussi bien soutenir que le syntagme ναυσιφορήτοις ἀνδράσι, faisant référence à la situation momentanée d'un certain nombre de personnes, introduit dans l'énoncé une détermination d'ordre temporel tout à fait contraire à l'intemporalité qui, de l'avis de BENVENISTE, est un attribut essentiel de toute phrase nominale? A l'opposé, (40), qui fait allusion à un être absolument indé-

---

[1] Au début de son article, d'ailleurs, MEILLET cite des exemples russes (des phrases signifiant "le déjeûner est prêt", ou "il est maintenant huit heures") où toute valeur de "vérité générale" est exclue.

terminé et relèverait, partant, de la phrase nominale, est présenté comme "décrivant la situation réelle d'un être" (ib. 165) - car il s'agit en vérité, on l'aura compris, d'une phrase à verbe "être":

40 ἀφρήτωρ ἀθέμιστος ἀνέστιός ἐστιν ἐκεῖνος
ὃς πολέμου ἔραται ἐπιδημίου ὀχρυόεντος:

Il. 9, 63-64: "c'est un être dépourvu de tout sentiment de solidarité, un être sans foi ni foyer que celui qui tire plaisir de la guerre qui se déchaîne, effrayante, sur son propre peuple."

Dans l'expression de la possession, assure BENVENISTE (ib. 165), la phrase nominale la donne comme "permanente et absolue"; or n'est-ce pas un lien de possession "permanente et absolue" que celui qui unit un fils à sa mère? Cela n'a pourtant pas empêché le choix de la phrase verbale dans (41), que l'auteur, quant à lui, préfère ranger, au terme d'un raisonnement dont la circularité est évidente, parmi les cas d'expression d'une "possession actuelle":

41 μήτηρ δέ μοί ἐστ' Ἀφροδίτη:

Il. 20, 209: "ma mère à moi est Aphrodite."

Soit encore l'exemple (42), tiré du célèbre discours par lequel Achille exprime son dépit à la suite du partage du butin:

42 ... ἀτὰρ ἤν ποτε δασμὸς ἵκηται,
σοὶ τὸ γέρας πολὺ μεῖζον...

Il. 1, 116-117: "or si par hasard vient l'heure du partage, à toi est le lot d'honneur, beaucoup plus grand."

Il s'agirait encore ici, à en croire BENVENISTE (ib. 165), d'une "attribution de droit et permanente", d'où la phrase nominale. Soit. Mais en quoi cela convient-il mieux à (42) qu'à (41)? Sur quel critère s'appuie-t-on , d'autre part, pour négliger, dans (42), comme déjà dans (39), la forme même de l'expression, laquelle, par la "subordonnée conditionnelle" qu'elle comporte (ἤν ποτε "par hasard") , enferme nécessairement la situation relatée dans la particularité d'une situation, non pas permanente, mais éventuelle, et, en tout état de cause, on ne peut plus "temporelle" ? Et l'on trouvera tout aussi surprenant de voir justifier par la même argumentation - soit: "possesion permanente et absolue" (ib.165) -, la phrase nominale de chacun des exemples (43), lesquels se réfèrent clairement à des situations temporelles déterminées : l'heure dernière d'un personnage, l'état momentané d'un objet, l'issue d'un combat:

43 (a) οὐ γάρ πω τοι μοῖρα θανέειν :

Il. 7, 52: "⟨ce⟩n'⟨est⟩pas encore, pour toi, l'heure fatale de mourir."

NB: cf. l'embarras de J.HUMBERT à propos de cet exemple (1954: 67)

(b) πλεῖαί τοι οἴνου κλισίαι, τὸν νῆες Ἀχαιῶν ἠμάτιαι Θρήκηθεν ἐπ' εὐρέα πόντον ἄγουσι

Il. 9, 71: "pleines ⟨sont⟩ de vin tes huttes, ⟨de vin⟩ que les vaisseaux des Achéens , chaque jour, de Thrace, sur la mer, t'apportent."

(c) ... νίκη δ' ἀμφοτέροισιν :

Il.23, 736: "la victoire ⟨est⟩ à tous les deux."

NB: paroles d'Achille à Ulysse et Ajax, qui viennent de s'affronter.

La faiblesse des interprétations avancées par BENVENISTE n'a d'ailleurs pas échappé à ceux-là même qui se déclarent acquis à sa doctrine. C'est le cas, par exemple, de P.CHANTRAINE, qui, à propos d'exemples comme (43)-(b), où il est effectivement difficile de déceler une quelconque "qualité générale, hors de toute détermination temporelle", se contente de noter: "La phrase nominale peut être employée là où l'on pourrait attendre un verbe d'existence: la proposition se trouve ainsi placée dans un registre différent". (P. CHANTRAINE, 1963: 3). J.HUMBERT, pour sa part, exprimait, dans la deuxième édition de sa Syntaxe grecque, la difficulté qu'il éprouvait à concilier l'enseignement de BENVENISTE avec les données fournies par l'observation de l'usage grec: "... mais que penser de nombreuses tournures dans lesquelles le verbe est absent - verbe"être" le plus souvent, mais non pas nécessairement? Faut-il toujours parler de phrases nominales, même quand il s'agit de constatations individuelles et qui n'échappent pas au temps? " (J.HUMBERT, 1954:66).

Si grande est, néanmoins, l'autorité de BENVENISTE, si logique paraît, d'autre part, le raisonnement dont dérivent ses analyses - à savoir, qu'une phrase privée de verbe ne saurait comporter la moindre part de temporalité - que l'on est prêt à tous les artifices plutôt que de renoncer à l'équation "phrase nominale= assertion qualificative intemporelle, expression de vérités générales absolues et permanentes". Ainsi le même J. HUMBERT (ib.66)voudrait, contre toute vraisemblance et sans se cacher, du reste, le côté "fort délicat" de l'entreprise, "tracer une ligne de démarcation entre des phrases dont l'idée verbale est exclue (et qui seules méritent d'être appelées nominales) et d'autres phrases " sans verbe" pour raison d'économie verbale, mais qui sont sous-tendues par des

notions verbales".

La même attitude conduit Ch. GUIRAUD, dans sa thèse sur la phrase nominale grecque d'Homère à Euripide, à opposer une "phrase nominale authentique" et plusieurs types de phrases non - verbales déterminées par un souci d'économie (Ch. GUIRAUD, 1962: 33;64-65; 188; 329; etc.). C'était sans doute le prix à payer pour pouvoir, tout en maintenant la doctrine benvenistéenne, prendre en compte plusieurs aspects de l'usage qui lui résistent trop visiblement, par exemple:

-un "reste", plus ou moins fort selon les auteurs, mais jamais négligeable, de phrases verbales dans le domaine "par excellence" de la phrase nominale, à savoir l'énoncé de vérités générales(ib.33);

-inversement, haute fréquence d'emploi, chez Homère (entre 69% et 75% du total des attestations), de phrases"non-verbales" "dans les appréciations particulières et dans les descriptions et renseignements", c'est-à-dire " là où nous attendrions des phrases à verbe ἔστι ou εἶσι " (ib. 65; 68);

-fréquence aussi élevée de phrases non-verbales que de phrases verbales dans les expressions consistant à dire que quelqu'un ou quelque chose se trouve quelque part (ib.188).

On ne saurait, on le voit, mieux faire apparaître que le critère d'interprétation fourni par la théorie de BENVENISTE n'est pas vraiment opératoire.

Mais à quoi tient-elle, chez BENVENISTE, cette erreur de perspective si lourde de conséquences? Nous serions, pour notre part, tenté de l'attribuer à deux causes, dont l'une concerne spécifiquement le domaine limité qui nous occupe, alors que l'autre,plus

générale, s'enracine dans une conception globale de la nature et du fonctionnement du langage.

La première de ces causes se ramène, en fin de compte, à un "a priori" dérivé, chez l'analyste, du modèle morpho- syntaxi - que que lui propose sa propre langue. En effet, quiconque est condi tionné par les procédures d'une syntaxe indo-européenne moderne- do minée, on l'a vu, par l'opposition d'un nom non déclinable, porteur d'une notion hautement "abstraite", dégagée de toute référence à la situation contingente de l'être représenté, et , partant, absolu - ment non-prédicatif, à un verbe qui s'attribue le monopole de la prédicativité, c'est-à-dire toute la responsabilité d'engager l'ê - tre nommé dans la variabilité du devenir - sera tout naturellement porté à considérer qu'une phrase sans verbe ne peut que véhiculer un contenu intemporel. Mais on ne saurait se satisfaire de cet "a- priori". La phrase, assemblage de mots de la langue opéré selon les conditions fixées par la langue, est une création momentanée par quoi l'homme parlant saisit et fixe les différents moments de son expérience; elle est donc, par définition,profondément ancrée dans le temps. Et, qu'elle se construise selon la procédure indo-européenne moderne, par le seul jeu de l'association de deux termes an - tithétiques et complémentaires sous le rapport de la prédicativité, ou selon la procédure des langues à déclinaison nominale comme le grec et le latin, où le simple énoncé d'un nom a pour effet inévi - table d'évoquer un ensemble de relations spatio-temporelles -le ré- sultat global est le même; ce que la phrase saisit sous l'espèce d'une unité de signification inédite, et vouée à disparaître avec l'instant qui la porte , a partie liée avec le temps. C'est pourquoi il nous paraît difficile, et inutile, d'admettre l'existence d'une

phrase conçue hors-référence au temps, et encore moins au locuteur . Aussi ce qu'on appelle d'ordinaire des "vérités générales", ou "assertions intemporelles", doit être défini plutôt, au nom de la cohérence de la théorie linguistique en général, comme des jugements déclarés valables pour toute l'étendue concevable du temps, avant toute détermination particulière - ce qui est chose bien différente.

A un niveau plus général, nous ne parvenons pas à nous défaire de l'impression que pour E.BENVENISTE, comme d'ailleurs pour bien d'autres, la signification d'un énoncé, et en général de toute forme linguistique, lui est, pour ainsi dire, extérieure. Tout se passe, au vrai, comme si, pour lui, il y avait, d'abord,et avant toute formulation linguistique, des exigences universelles d'expression, des "sens" ou "idées" à "exprimer", et, ensuite seulement, des énoncés pourvus d'une structure syntaxique telle qu'elle leur permet de "fonctionner", grâce à leurs traits distinctifs, dans la création d'oppositions répondant à ces exigences générales et préalables d'expression.

Dans le cas présent, il est clair qu'aux yeux de BENVENISTE, l'alternance "phrase nominale" vs. "phrase à verbe 'être' " doit son existence à un problème d'expression, soit: la nécessité, supposée commune à un certain nombre de langues, de pouvoir exprimer distinctement des assertions intemporelles et absolues, d'une part, et de l'autre, des descriptions de situations actuelles. Et c'est toujours cette conception d'une "fonction sémantique" autonome, extérieure aux moyens linguistiques qui la servent, et même susceptible de survivre, intacte, à ces moyens, qui a inspiré à l'auteur ses considérations finales sur l'opposition ser vs. estar en espagnol, dans laquelle il voudrait voir "la manifestation renouvelée d'un trait

qui a profondément marqué la syntaxe indo-européenne." (ib. 167)

Or ce rapprochement est loin, à vrai dire,d'avoir la pertinence que lui supposait BENVENISTE. Les phrases à verbe ser et estar de l'espagnol, ou du portugais, sont des phrases verbales, et rien, dans les conditions de leurs emplois respectifs, n'autorise à les ramener au contraste d'un "être d'essence" à un "être d'existence ou de circonstance". Il suffira, pour en être persuadé, de se rappeler l'emploi de ser dans l'expression du passif "opératif",opposé au passif "résultatif" signifié au moyen de l'auxiliaire estar comme dans (44):

44 (a) Las casas eran edificadas con mucho cuidado:
"les maisons étaient bâties avec beaucoup de soin" = "on mettait beaucoup de soin à les bâtir."

vs.

(b) Las casas estaban edificadas con mucho cuidado:
"les maisons étaient bâties avec beaucoup de soin"= "elles portaient dans leur être la marque du soin qu'on avait mis à leur édification."

Ces exemples sont empruntés à S.GILI Y GAYA (1955: 112), qui commente: "... eran edificadas fait allusion au moment de la construction, alors que estaban edificadas se dit dès l'instant où la construction s'est trouvée achevée". Mais il ne peut être question, on le comprendra, d'entrer ici dans le détail. Aussi nous bornerons-nous à rappeler, à la suite de M. MOLHO (1969: 92), que ser représente l'être, l'existence telle que le devenir d'instant en instant l'apporte,alors que "le propre de estar est de le situer [soit:

l'être] dans la perspective d'un devenir ultérieur qui l'emporte". On dispose alors, avec ces deux "auxiliaires", de deux visions distinctes et complémentaires d'un procès conçu en fonction du "site" qui en supporte le résultat: dans (44)-(a), s'exprime le processus même d'inscription de ce résultat dans le "site", ou l'être que devient, de parcelle en parcelle, le "site" du fait de cette inscription:"des maisons en cours de construction, accomplie d'une certaine manière"; au contraire, (44)-(b) montre ce résultat tout d'une pièce, définitivement intégré à la réalité du "site", ou devenu cette réalité, et désormais exposé, en tant que tel, à la variabilité d'un devenir ultérieur: "des maisons existant avec certaines propriétés qu'on les voit tenir des conditions de leur construction".

Voilà qui ne ressemble pas beaucoup au fameux contraste d'un "être d'essence" et d'un "être d'existence" auquel E. BENVENISTE voudrait ramener, au moins "en une large mesure" (ib.167), l'opposition ser vs. estar de l'espagnol. Admettons toutefois, l'espace d'un court instant, ce raisonnement; après tout on pourrait nous objecter qu'au passif la réalité d'une telle opposition se trouverait en quelque sorte obscurcie par le signifié résultatif du participe auxilié. Et l'on aurait beau jeu de nous opposer des constructions à attribut purement adjectival, donnant lieu à un contraste qui,au niveau des effets de sens, se laisserait effectivement décrire comme étant celui d'une "manière d'être permanente, essentielle" et d'un "état de circonstance, accidentel", comme dans (45):

45 (a) el patio es oscuro :
"la cour est sombre par son architecture"

vs.

45 (bà el patio está oscuro:

"la cour est sombre parce que j'ai tendu une bâche."

NB: exemples et traductions empruntés à B.POTTIER (1974: 110),qui oppose "qualification absolue, indépendante" à "qualification relative, dépendante".

L'opposition ser vs. estar serait donc, si l'on devait admettre le raisonnement d'E. BENVENISTE, la solution nouvelle apportée par l'espagnol, avec d'autres langues ibériques [1], à un problème persistant d'expression. Mais il nous semble qu'il eût alors fallu s'interroger sur la nature de ce "moyen d'expression" nouveau et sur la nécessité impérieuse d'y recourir là où, auparavant, on pouvait se passer de tout vocable verbal: à quoi cela peut-il donc tenir que, même dans un état de langue sensible à ce point à cette exigence expressive, l'ancienne opposition "phrase nominale pure" vs "phrase à verbe 'copule' " n'ait plus cours, et qu'il ait fallu,pour assurer la prise en charge des valeurs anciennement attachées à une phrase nominale, inventer une phrase verbale d'une espèce particulière? Comment se fait-il, autrement dit, que dans ce nouvel état de langue même l'invariance, la permanence, l'"intemporel" ne puissent être "exprimés" autrement qu'en passant par le variable et le temporel - comme s'il n'y avait plus, là, qu'un cas particulier ressor

[1] Mais selon des modalités différentes: l'opposition ser vs. estar est commune à l'espagnol, au portugais, au catalan (esser vs. estar) , mais elle fonctionne de manière tout à fait spécifique dans chacune de ces langues. Ce simple fait devrait déjà donner à réfléchir sur la faible capacité explicative d'une "linguistique de l'expression" comme celle que proposait E.BENVENISTE.

tissant à la compétence du "mot de temps", désormais omniprésent?

Tout le problème est là, à nos yeux. C'est en s'effor - çant de répondre à des questions de cet ordre qu'on peut espérer at teindre une compréhension plus fine des mécanismes de la syntaxe in do-européenne, par-delà les rapprochements plus ou moins justifiés, et peut-être un peu "courts", dans lesquels se cantonne et s'enfer me toute "linguistique de l'expression". Mais pour y répondre il faut s'intéresser aux moyens formels utilisés, dans chaque cas,pour cons truire des phrases. Il faut, autrement dit, dépasser l'approche un peu trop strictement "syntaxique" pratiquée par BENVENISTE, et re- connaître pleinement, comme il n'a pas cru devoir le faire, la réa- lité morphologique et sémantique, dans les langues indo-européennes, du nom et du verbe.

LA PHRASE NOMINALE EN PSYCHO-SYSTEMATIQUE: M. MOLHO

Or c'est l'hypothèse de l'existence, dans la "morphologie profonde" des langues indo-européennes, de cette opposition, et de la "chronologie de raison" qui la soustend, qui a inspiré à M.MOLHO les réflexions qu'il consacrait, voici quelques années, à la théorie de la phrase nominale (1972: 373-391;1975a:139-58).

Selon M. MOLHO, en effet, la genèse de toute phrase met en oeuvre un système concrétisant dans la langue la successivité,en pensée, de l'espace, représenté par le nom, et du temps, représenté par le verbe; construire une phrase ne serait, dès lors, rien d'au- tre que parcourir, entièrement ou partiellement, cette "chronologie systématique"que l'on peut représenter comme ceci:

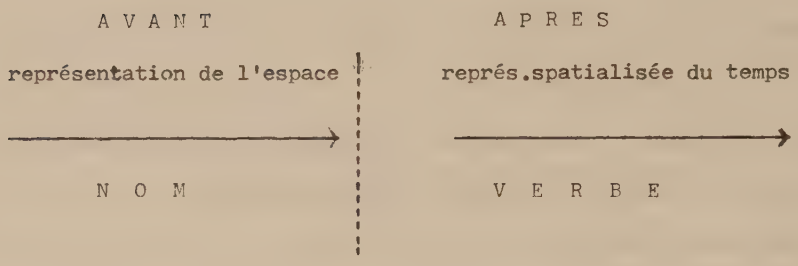

FIG. II

Parcouru dans son entier, ce système donne naissance à la phrase verbale. Mais si, "pour quelque raison que ce soit, la pensée résiste à la pression qui la conduit du plan gauche au plan droit d'instant en instant évité", le résultat est une phrase nominale, soit: "une phrase qui, s'édifiant dans le seul plan du nom, laisse indéfiniment ouverte la perspective du plan verbal inoccupé" (1972: 379-380).

C'est donc cette aptitude à virtualiser un plan verbal occupable mais non occupé effectivement qui va surtout retenir l'attention de MOLHO, et lui permettre de rendre compte, très aisément, de certains effets de sens propres à la structure syntaxique ainsi engendrée. Si, par exemple, les proverbes, adages et aphorismes apparaissent souvent exprimés sous la forme d'une phrase nominale, cf. (46), c'est qu'il s'agit d'expressions qui, loin de s'enfermer dans la particularité d'une position temporelle, visent, au contraire, à embrasser toute l'étendue concevable du temps:

46 (a) Jeux de mains, jeux de vilains
(b) A bon chat, bon rat.

D'où une suspension précoce du mouvement opératif, suspension, ajoute MOLHO (1972: 380), qui "a pour effet de conférer à la senten-

ce une autorité extensive, en raison de son imparticularité quant au temps, à une série ouverte d'événements possibles qu'elle prévoit et auxquels, par la prévision qu'elle en apporte, elle s'antériorise ." De là ce qu'on appelle couramment des "vérités générales", c'est-à-dire ces énoncés au contenu, non pas "intemporel", comme le voulait E. BENVENISTE, mais, comme dit plus justement M.MOLHO, omnitemporel. (1975 : 47), "parce qu'appliquable en n'importe quel point du temps."

La même suspension du mouvement allant au verbe se retrouve dans certaines phrases uninominales qui ont en commun la propriété sémantique d'annoncer un devenir subséquent à l'énoncé, cf. (47):

47 (a) Du feu?

NB: interrogation=appel de réponse

(b) Du feu, s'il vous plaît

(c) Feu! Silence!

NB: demande, injonction, commandement= appel d'exécution.

(d) Bonjour ! Adieu !

NB: formule "qui prélude à une entrevue ", ou "qui donne le signal d'un départ " (MOLHO, 1972: 380-381).

Et c'est toujours en vertu de cette impression d'une antécédence qu'elle confère à l'énoncé que la phrase nominale figure dans l'expression de toute sorte de projets et programmes,cf. (48):

48 (a) Liberté, égalité, fraternité

(b) La liberté ou la mort!

Dans un autre type de constructions obéissant au même mécanisme systématique, une phrase uninominale assume la fonction d'une proposition hypothétique, pour exprimer, d'une manière particulièrement concise, la condition suffisante d'un certain effet à produire, comme dans (49):

49 Un coup de chiffon, et c'est sec!

Enfin, si la phrase nominale est d'emploi constant dans l'énoncé d'indications scéniques, cf. (50), c'est que, précisément,il s'agit de caractériser l'espace voué à contenir la série d'événements qui constitueront l'action dramatique: "la phrase nominale dit ici les conditions circonstancielles des événements dont se recompose l'action scénique: le décor et, plus généralement, l'atmosphère sont conçus comme des contenants, nécessairement antérieurs,en chronologie de raison, à ce qu'ils apparaissent voués à contenir"(MOLHO,1972:382):

50 Un salon bourgeois. A droite, porte vitrée
ouvrant sur le jardin. A gauche,le bureau.

LA STRUCTURE DE LA PHRASE NOMINALE "MODERNE"

Il importe, cependant, de souligner que MOLHO, d'une manière générale, ne s'intéresse pas, dans ses deux exposés,à la struc

ture syntaxique, tout à fait singulière, des phrases françaises qu'il produit. C'était, au demeurant, parfaitement légitime, étant donné le cadre général où prenaient place ses observations, cadre qui était celui d'une réflexion sur la successivité mécanique qui est la loi de tout système linguistique. Mais il nous semble que ce traitement morpho-sémantique de la phrase nominale demande à être prolongé par une réflexion propre à mettre en évidence - à partir, toujours, des données de la "morphologie profonde" - certaines propriétés syntaxiques de la phrase nominale française et de son homologue latine, lesquelles, justement, ne s'identifient pas, ainsi que nous nous proposons de le démontrer.

Si on le considère de ce nouveau point de vue, il apparaît que l'exposé de M.MOLHO privilégie, d'une façon quasiment exclusive, un certain type de phrases nominales - celui-là même, il est vrai, qui prédomine en syntaxe française. En effet, si l'on met provisoirement à part le cas des proverbes et maximes (cf. p. 132 ci-dessous), tous les énoncés cités par l'auteur - parfaitement représentatifs, d'ailleurs, des possibilités, en ce domaine, d'une langue romane moderne - ont ceci en commun qu'ils ne comportent aucun support, aucun "sujet" ou "thème" linguistiquement construit, la phrase se réduisant, dans chacun de ces cas, à l'apport d'un prédicat à un support situationnel non nommé. C'est ce que nous appellerons dans la suite phrase-prédicat [1], entendant par là une phrase qui se réduit, s'iden-

---

1 Laquelle peut également être constituée par une phrase nominalisée au moyen de que : Que Dieu vous bénisse! Qu'il sorte! De même dans les titres de chapitre: Qu'un prêtre et un philosophe sont deux (V.Hugo). Cf. G. MOIGNET, 1974: 204; 228.

tifie à la fonction d'apport prédicatif et qui, comme telle, est entièrement solidaire de la situation de parole; on pense ici, naturellement, à la définition donnée jadis par A. SECHEHAYE (1950: 17): "Dans l'acte de communication monorème normal, les circonstances données représentent le SUJET par excellence de la phrase, et le mot,le signe linguistique usuel, est son PREDICAT".

Quant au support extra-linguistique ainsi prédiqué, ce peut être:

-une personne ou chose dont la phrase-prédicat suppose et indique l'existence dans le présent du locuteur, cf. (50), ainsi que (51) ci-dessous:

51 (a) Monsieur le Président de la République !

(b) Le facteur!

(c) Toi ?

(d) Un merle !

(e) Cette averse! ce mauvais temps qui n'en finit pas!

(f) Belotte, et re-belotte !

NB: la possibilité de traiter le nom par un préfixe typiquement verbal montre bien qu'il est investi, dans cet emploi particulier, de la fonction verbale.

(g) Je me fais des résolutions près desquelles les projets du stathouder et ceux du roi d'Espagne sont des jeux d'enfant,puis,le jour de la mise à exécution,rien! (A.Dumas)

(h) Il y a un quart de siècle on se proposait de débarrasser le Midi de la tyrannie de la vigne. Promesse sans lendemain ! (Presse)

-une personne ou une chose absente du "présent de parole", que le locuteur appelle à tenir le rôle d'allocutaire ("apostrophe") ou qu'il souhaite voir présent , comme un élément jugé indispensable d'une action ou d'une situation à venir, cf. (49)-(b-c), (48), ainsi que (52), où la fonction prédicative circonstanciellement assumée par un nom suscite aussi la mention d'un "destinataire", ou d'un "lieu d'arrivée":

52 (a) L'Amérique aux Américains!

(b) Tous les hommes valides sur le pont!

(c) Tout le monde au travail!

-un simple mouvement expressif, une "tension",empreinte d'un vague souhait, à laquelle la phrase-prédicat apporte un "objet" et, éventuellement, une "direction"; c'est, selon nous, le cas des saluts, des imprécations, des énoncés traduisant une réaction de colère, d'impatience, de mépris,etc., cf. (53):

53 (a) Bonjour! Bonsoir! Au revoir! Salut (à tous) !

NB: cf. re-bonjour!; parfois réduit à re! en parlure familière.

(b) Adieu (aux armes) ! Pardon! Merci! Un grand merci (à vous tous) !

(c) Honte à toi qui la première
m'as appris la trahison ! (Musset)

(d) Flûte!

(e) Zut pour les scrupules! Sauvons nos peaux ! (Bernanos)

(f) Zut alors si le soleil quitte ces bords!
(A. Rimbaud)

Il peut arriver, d'autre part, que le support exolin - guistique initialement non compris dans la construction linguistique vienne à être nommé dans l'instant subséquent à la production de la phrase-prédicat. C'est le cas d'énoncés comme (54):

54 (a) Excellent, votre café!

(b) Un remarquable pianiste, ce garçon!

qu'il faut analyser, selon nous, comme constitués par deux apports prédicatifs, c'est-à-dire deux "phrases - prédicat " successives , à savoir:

-phrase-prédicat I: apport d'une qualification, sous la forme d'un syntagme nominal, à un support exolinguistique nommable , mais, dans un premier temps, non nommé;

-phrase-prédicat II: apport du nom que laissait atten - dre le premier apport prédicatif, vu que toute qualification suppo - se nécessairement un qualifié;

Soit, schématiquement:

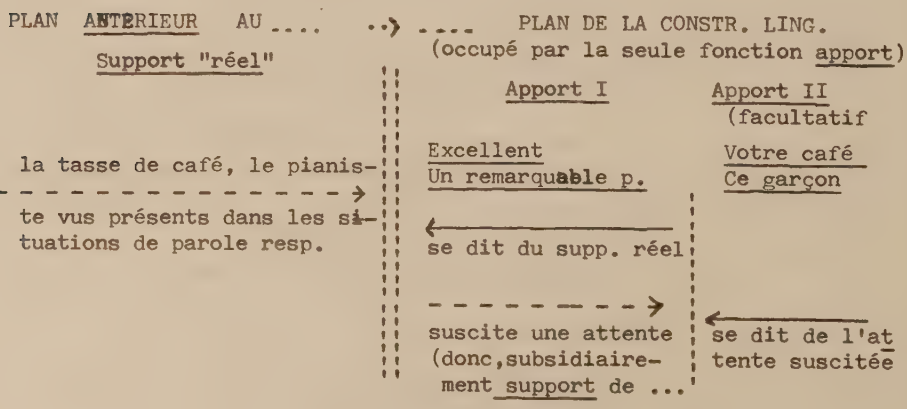

FIG. III

Un argument à l'appui de cette analyse est la possibilité de faire intervenir, dans certains cas, le signe de "position" QUE avant le prédicat II, qui apparaît ainsi avoir un statut syntaxique comparable à celui d'une "subordonnée complétive", c'est-à-dire celui d'un apport complémentaire, cf. (55):

55 (a) Un remarquable pianiste que ce garçon !

(b) Un excellent café que le vôtre!

(c) Terrible chose de la vie que ces gens qui ne sont rien ! (R. Rolland)

(d) O récompense après une pensée
qu'un long regard sur le calme des dieux !
(P. Valéry)

La structure syntaxique particulière des énoncés (54) n'avait d'ailleurs pas échappé à MOLHO, qui faisait remarquer: " On observera que, dans les phrases de ce type, l'opérativité engagée suscite en français une syntaxe prévisionnelle, c'est-à-dire l'antériorisation du prédicat en appel et en attente du thème dont la survenance est différée. Dès l'instant que le jugement opératif livre un jugé résultant, le prédicat s'exprime dans la subséquence du thème, ce qui exclut toute impression de suspens: Excellent,votre café! devient dès lors : Votre café est excellent ! (1972: 381, n. 7).

Il fallait seulement ajouter à cette juste description d'un effet de sens que l'antériorisation du prédicat qu'elle met en évidence, et la postériorisation du "thème" qui en est la conséquence - ou plutôt: de ce qui, dans l'édition verbale du même contenu phrastique, aurait constitué le support ou "thème" - est, en réali -

té, une propriété essentielle de la phrase nominale en français. Et si, dans le cas présent, cette antériorisation concourt à la production d'un certain effet de sens, c'est en vertu de la condition générale imposée, dans cette langue, à la genèse de toute phrase non verbale, et qui est de ne pas pouvoir intégrer un support nominalement désigné, un énoncé tel que (56) ne se laissant point concevoir, en-dehors même de toute circonstance expressive particulière:

* 56 Votre café excellent !

Parmi les cas mentionnés par M. MOLHO il en est un qui réclame une attention particulière, car de prime abord il semblerait contredire la condition générale dont nous venons de faire état. Il s'agit de ces proverbes et maximes exprimés par des phrases nominales , tels que ceux cités en (46), cf. encore:

46 (c) Tel père, tel fils.

(d) Amas d'épithètes, mauvaises louanges!
(La Bruyère)

(e) Point d'argent, point de Suisse ! (Racine)

De telles phrases sont constituées par l'assemblage de deux syntagmes nominaux, dont le premier pourrait passer pour un support, ainsi du moins que le suggèrerait une traduction verbale de chacune de ces phrases, par exemple (46)-(a'), l'astérisque signalant ici la grammaticalité pour le moins douteuse d'une telle "traduction", du fait de l'absence de l'article [1] :

---

[1] Sur ce point, auquel MOLHO ne semble pas avoir prêté une attention suffisante (1972: 383, n. 8), cf. ci-après, p. 135.

46 (a') Jeux de mains sont jeux de vilains.

Mais ce serait là, pensons-nous, une interprétation erronée, qu'un regard un peu attentif suffit à écarter.

C'est devenu un lieu commun de souligner, à propos des énoncés comme (46), leur signification "intemporelle"ou, comme dit plus justement MOLHO, "omnitemporelle". On a moins remarqué, semble-t-il, que, d'un point de vue syntaxique, un énoncé de cette espèce ne se laisse point réduire au cas, banal, attesté par (57):

57 La jeune fille chante.

Dans (57), en effet, on assiste,d'abord - c'est-à-dire: dès le premier instant de la saisie phrastique - à la discrimination et subséquente nomination d'un support choisi parmi tous les supports nominaux ou pronominaux généralement concevables. A ce support vient s'adosser, apporté par le vocable verbal, un prédicat, et l'on a a - lors, et seulement alors, cette signification inédite dont la survenance "fait" la phrase, objectivant en termes linguistiques un événement qui, jusque-là inaperçu, s'impose désormais à la conscience linguistique du locuteur. Une telle phrase, enfin, se caractérise par sa totale autonomie à l'égard de la situation de parole; elle " fait sens" même en l'absence, dans le présent réel du locuteur, de tout être "réel" susceptible d'être nommé "jeune fille".

Bien différent nous paraît être le cas illustré par (46). Aucune de ces phrases ne se réfère, comme la précédente (57), un événement singulier, et singulièrement perçu par le locuteur, mais un é-

vénement qui, déjà et perçu et dit, avant lui, par des générations entières appartenant à la même communauté linguistique, est inscrit en tant que tel dans la mémoire collective. Au vrai, ce qui confère un sens à une telle phrase, lorsqu'elle est prononcée, c'est-à-dire "ré actualisée", est qu'au lieu d'instituer une signification inédite, elle se borne à apporter à une "réalité présente"- un être, une chose, un événement -, que le locuteur a su reconnaître, un jugement d'identité préalablement et généralement admis. Ce qui revient à dire qu'un tel énoncé ne se laisse point analyser en support et apport prédicatif; il se réduit à cette dernière fonction, dès lors qu'il se présente comme un prédicat d'une espèce particulière, rapporté à un support exolinguistique. En effet, en disant ,par exemple, Jeux de mains, jeux de vilains, le sens que je produis est, grossièrement, ce qui suit : "je me trouve en présence de quelque chose dont je déclare (prédicat I) qu'il y a là jeux de mains, ce qui m'autorise à y voir des jeux de vilains (prédicat II)." [1]

Une représentation schématique permettra de résumer,avec plus de clarté, cette analyse du signifié de (46):

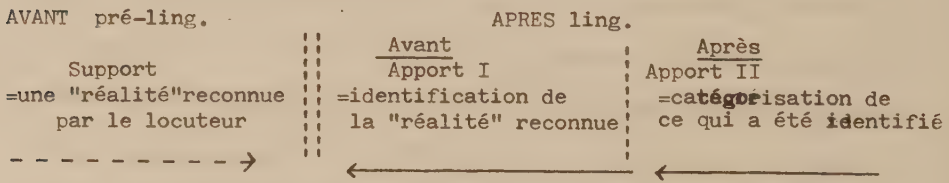

FIG. IV

---

1 Cette extension de la fonction prédicative à l'entier de la phrase dans les énoncés proverbiaux semble avoir été entrevue par d'autres,cf. Cl.BLANCHE-BENVENISTE et A.CHERVEL, 1966: 7: "Le propre du proverbe est d'être déjà connu de l'allocutaire, de ne lui apporter aucun élément nouveau d'information. Il est prédicatif dans la mesure où il se dit à

Ainsi, il apparaît qu'un enoncé de cette espèce comporte une structure syntaxique non banale, au sein de laquelle, contrairement aux apparences, le syntagme nominal initial ne peut être assimilé à un "sujet" ou "thème", au sens que l'on donne habituellement à ces termes. Il s'ensuit que là encore se trouve avoir été respectée la condition générale énoncée plus haut, soit: dans toute phrase nominale française, le nom substantif, ou le syntagme qu' il constitue, fonctionne nécessairement comme un apport prédicatif. Et c'est parce que le syntagme nominal se trouve investi, exceptionellement, de cette fonction - et, partant, orienté, rétrospectivement, vers un support "réel" - qu'il n'y a plus ici le mouvement prospectif , ou plutôt, pour parler comme M.MOLHO, cette "impulsion"qui,ailleurs, conduit à engager, dans l'édification de la phrase, le plan verbal.

Deux faits nous semblent conforter cette analyse. D'abord, dans ce type de phrase nominale à deux termes, le premier peut consister en un syntagme prépositionné, ce qui ne saurait être s' il s'agissait vraiment d'un"sujet", cf. (46)-(b) et, ci-après, (46)-(f):

46 (f) A bon entendeur, salut !

On n'aura pas manqué de remarquer, ensuite, la tendance, puissamment accusée, à l'omission de tout article devant chacun des syntagmes nominaux qui se trouvent engagés dans ce type d'énoncés.L'ar

---

propos d'un autre énoncé. Il ne ressortit pas à la fonction de communication référentielle telle que nous l'avons définie". On rapprochera aussi M. SANDMANN,1954: 220-221,qui refuse le statut de "proposition" à (46)-(e), en l'expliquant comme une "reprise" du contenu d'une assertion précédente.

ticle est, on le sait depuis les travaux de G. GUILLAUME, l'opérateur de la transition du nom en puissance - tel qu'il est conçu dans les langues indo-européennes modernes - au nom en effet, tel qu'il apparaît dans l'emploi qui en est fait. C'est, autrement dit, l'article qui fournit au nom l'assiette particulière dont il est en général, par lui-même, dépourvu dans nos langues et sans le support de laquelle il n'est pas, en principe, opérationnel. Mais si la phrase opère elle-même, par sa propre structure, cette référence particularisante, le nom qu'elle véhicule se trouve "ipso facto" pourvu d'une assiette momentanée, et l'on conçoit que l'article n'ait pas, dans ces conditions, à se manifester.

Le même mécanisme de genèse phrastique se retrouve dans des énoncés proverbiaux d'une autre sorte, consistant à qualifier (apport prédicatif I) un être présent dans la situation de parole, en vue d'une qualification ultérieure (apport prédicatif II) que la première conditionne et qui énonce tantôt une conséquence attendue, cf.exs. (58)-(a - b), tantôt une conséquence qui, en raison des termes qu'elle implique, contraste singulièrement - et c'est ce contraste singulier qui fait le sens de l'énoncé - avec la phrase précédente, cf.exs. (58)-(c-d):

58 (a) Tout nouveau, tout beau.

(b) Mêmes causes, mêmes effets.

(c) Malheureux au jeu, heureux en amour.

(d) Petites causes, grands effets.

Voici, enfin, un cas de phrase nominale française parti

culièrement digne d'attention, dans la mesure où, lui aussi, pourrait sembler, à un examen superficiel, tenir en échec notre argumentation. Il s'agit de certaines tournures relevant d'un style rapide, comme celui dont on se sert dans un brouillon, une esquisse, une annonce publicitaire, journalistique, etc., cf. (59):

59 Centrafrique: un piège pour la France
(titre de presse)

Or il suffit de considérer la pause qui, ici comme dans les autres énoncés jusqu'ici produits, s'introduit, dans la parole, entre les deux syntagmes ainsi articulés - et que matérialise la ponctuation dans l'écrit - pour s'apercevoir que l'on est en présence de deux phrases nominales - deux "phrases-prédicat" - dont la première fonctionne comme support de la deuxième. Cette pause,qui revêt ici la modalité assertive, pourrait aussi bien traduire un appel d'information, sous la forme d'une première phrase interrogative, cf. (59'):

59' Le Centrafrique? un piège pour la France.

Cet aperçu, assurément un peu rapide, des aspects proprement syntaxiques de la production d'une phrase nominale en français, nous autorise peut-être à essayer de dissiper ce qui, dans les deux exposés de M.MOLHO, nous paraît, par son ambiguïté, être cause d'un malentendu possible. Il ne faudrait pas, en effet, qu'à trop considérer l'impression d'une "antériorité notionnelle" qu'emporte, aux termes de l'analyse de l'auteur, le signifié de la phrase nominale, on en vînt à réduire celle-ci à la recherche de cet effet, à

faire de l'intention de créer la perspective d'un devenir virtuel subséquent, ou d'un infini temporel non particularisé, la raison d'être, le ressort profond de toute phrase nominale pouvant être produite dans nos langues romanes modernes. Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, que l'existence de cet effet de sens n'est pas absolument évidente dans tous les cas. Ainsi, quelle "perspective ouverte sur un au-delà" de la phrase (MOLHO, 1972: 380) reconnaître, sans abus d'interprétation, dans des assertions telles que (51)-(d-h), dans (53)-(c-f), dans (54) ? Certes, une phrase telle que (51)-(a), si elle est prononcée par un huissier, annonce bien l'arrivée d'un chef d'Etat; en ira-t-il de même si elle est la réponse à une question telle que: Qui vient d'arriver ? Est-ce qu'en disant (53)-(a) Bonjour, on entend toujours "préluder à une entrevue " ? (MOLHO, 1972: 381) ; n'est-ce pas là, plutôt, un signe de reconnaissance, dont l' absence, lorsque deux personnes se croisent, indique clairement qu'elles s'ignorent, que l'une n'existe pas pour l'autre? Et que devient la connotation "programmatique" de (48)-(a) Liberté, égalité, fraternité, lorsque cette phrase est la réponse donnée à: Quelle est la devise de la République française? ou Que lit-on sur le fronton de toutes les mairies de France et de Navarre?

D'où le soupçon, qui pourrait n'être pas sans fondement, que bien souvent M.MOLHO se laisse aller à attribuer à la forme syntaxique "phrase nominale", en tant que telle, des choses qui relèveraient plutôt de l'emploi qui est fait, dans une circonstance donnée, de telle phrase nominale particulière, avec le ou les contenus lexicaux qui la constituent, mais aussi avec les attributs qu'elle tient du mode d'énonciation - assertif, injonctif, optatif, etc. - dont elle est la substance.

Inversement, il n'est peut-être pas suffisant, pour justifier la forme nominale d'une phrase, d'invoquer la position d'antécédence qui est la sienne dans tel ou tel contexte. Certes,la phrase nominale de (49) énonce bien la condition, donc l'avant, d'un effet à produire; mais si l'on tenait à y voir sa seule et unique raison d'être, on serait, d'une part, à court d'arguments pour expliquer (49'), sauf bien entendu, à parler de "concision", "énergie" dans la formulation, etc.; de même, (47)-(c') n'implique pas moins, en tant que phrase verbale, la perspective d'un devenir d'exécution que (47)-(c), phrase nominale:

49' J'y donne un coup de chiffon et c'est sec.

47 (c')Faites feu, faites silence!

Il resterait alors à dire que, sans véritablement la motiver, certaines circonstances de discours, dans la mesure où elles impliquent une nette opposition de deux plans successifs, "facilitent", "favorisent" l'apparition de la phrase nominale. Mais que dire, alors, de (51)-(g-h), ainsi que de (60), exemples d'énoncés où la position de la phrase (uni)nominale est exactement celle d'un après, puisqu'elle apporte la représentation soit d'une conséquence, soit d'une conclusion plus ou moins définitive:

51 (g) ...puis,le jour de la mise à exécution, rien!

(h) Il y a un quart de siècle on se proposait de débarrasser le Midi de la tyrannie de la vigne. Promesse sans lendemain.

60 (a) Si vous êtes une entreprise et que vous ne

vendiez pas: chômage. (Presse)

60 (b) Ainsi je coucherais avec ma bonne: mais perte de toute dignité vis - à - vis de mes domestiques. Je séduirais ma dactylographe: mais crainte d'un scandale qui nuise à ma réputation:

NB: cité par Damourette et Pichon, 1911-30: § 777, p. 483.

(c) L'eau clapote. On entend haleter un steamer. Une mouche entre. Souffle immense de la mer. (V.Hugo)

(d) Qu'il y ait là quelqu'un qui ait quelque chose à me dire, je ris d'y songer. Invention de nourrices. Croquemitaine pour les enfants. Jéovah pour les hommes. (V. Hugo)

(e) La nuit est tombée. Devant nous, toute la mer... Soudain un calme. Plus d'éclairs. (J.Renard)

NB: (c-e) sont empruntés à J. MAROUZEAU, 1950: 154.

Enfin, ce risque de confusion que nous semblent recéler les exposés de M.MOLHO sur la phrase nominale, du fait d'une attention trop exclusivement portée aux effets de sens imputables à certaines circonstances d'emploi, est particulièrement visible dans son commentaire des phrases proverbiales - exs. (46) - , à propos desquels il nous assure (1972: 386) que "c'est de leur omnitemporalité même qu'elles tiennent leur caractère nominal", et, surtout, dans son analyse des énoncés appréciatifs illustrés par (54)-(a), qu'il n'est pas inutile de rappeler ici:

54 (a) Excellent, votre café!

"Il appartient - dit MOLHO (1972: 381) - à la phrase nominale exclamative d'exprimer le jugement sous l'espèce d'une opération de la pensée en exercice. Si j'entends communiquer à autrui,sous l'espèce d'un jugement appréciatif, l'impression que me laisse un quelconque événement - une tasse de café offerte, par exemple,et que je savoure -, je puis dire sur le mode exclamatif: Excellent,votre café!, phrase représentative d'une opération de pensée engagée (soit: d'un avant) et vouée à se développer jusqu'à son terme, en vue de donner lieu, sitôt qu'elle y parviendra, à un jugement non plus opératif, mais résultativement formulé sous construction verbale: Votre café est excellent ! "

Et d'ajouter, à l'appui de son analyse: "On observera que dans les phrases de ce type, l'opérativité engagée suscite en français une syntaxe prévisionnelle, c'est-à-dire l'antériorisation du prédicat en appel et en attente du thème dont la survenance est différée. Dès l'instant que le jugement opératif livre un jugé résultant, le prédicat s'exprime dans la subséquence du thème, ce qui exclut toute impression de suspens: Excellent, votre café ! devient dès lors Votre café est excellent." (1972: 381, n. 7)

Ainsi, si nous comprenons bien, la forme purement nominale de l'apport prédicatif Excellent! , de par l'impression d'une antériorité notionnelle qu'elle emporte, voue ce prédicat à occuper la place initiale normalement dévolue au thème, et à faire attendre, à appeler le thème. Ce serait un peu, en somme, on le remarquera, comme si la structure syntaxique étant déjà acquise "quelque part" avant l'énoncé qui en sera fait, il ne restait à celui-ci qu'à en organiser

les éléments , au niveau d'une sorte de "réalisation superficielle", de telle ou telle manière, selon, précisément, la modalité verbale ou nominale du prédicat.

Quoi qu'il en soit, il serait excessif de prétendre que la description proposée par MOLHO soit absolument mal venue. Même si elle n'est pas exempte d'une certaine "rhétorique", inspirée sans doute par le besoin de tout ramener à cette fameuse"antériorité notionnelle" considérée comme l'essence même de la phrase nominale, elle exprime une fine intuition des choses, et l'impression dont elle cherche à rendre compte paraît indiscutable; dire Excellent, votre café! c'est, effectivement, s'anticiper, exprimer précocement, en quelque sorte, une émotion dont la phrase verbale produirait sans doute une version plus "achevée". Mais nous sera-t-il permis de faire observer qu'il y a, pour parler de ce café inoubliable, une troisième solution, comportant à la fois un apport prédicatif verbal et la postériorisation de l'élément thématique? Cf. en effet (54'):

54' Il est excellent, votre café!

Ce qui montre clairement que la postériorisation du syntagme nominal dit "thématique" n'a rien à voir, dans (54), avec la forme nominale du prédicat. Il n'y a là qu'un résultat, somme toute assez banal, de la manière dont le locuteur saisit la situation qui suscite la parole,en "court-circuitant" l'étape d'identification notionnelle du support spatial. Dans (54), ce support n'est pas même construit linguistiquement, et le résultat en est une phrase-prédicat, nominale, selon le mécanisme décrit précédemment (cf. p.130

ci-dessus); dans (54'), au contraire, cette construction a bien lieu[1] mais en reste pour ainsi dire à son degré minimal, consistant à dé - signer le dit support par simple référence à son rang personnel. Et dans les deux cas, l'identification notionnelle du support reste en suspens, jusqu'à ce que vienne l'opérer, s'il y a lieu, un syntagme nominal qui, dès lors, comme déjà indiqué, n'est plus qu'un apport complémentaire, et n'a, rigoureusement parlant, plus rien d'un "thème".

Mais ce qui par-dessus tout nous gêne, dans le raisonnement de MOLHO, est cette sorte de renversement des facteurs qui s'y trouve suggérée: il y aurait, d'abord, un "contenu prédicatif" à communiquer, sous une forme nominale ou verbale que rien de saisissable ne paraît déterminer "a priori" - puisqu'aussi bien la résistance de la pensée à l'impulsion conduisant au plan droit, verbal, du système peut être due "à quelque raison que ce soit" (1972: 379)- et, ensuite, une "syntaxe" déterminée en fonction de la forme, verbale ou nominale, retenue pour le contenu prédicatif.

Or c'est d'une façon radicalement opposée qu'à notre avis se passent les choses. Il y a, au départ, une syntaxe déterminée par l'acte de parole produisant la phrase, c'est-à-dire par la manière dont cette acte vise, attaque, saisit la matière d'expérience à dire. Est-elle soumise, cette matière, à une analyse, consistant à

---

1 C'est ce qui, semble-t-il, échappe à E.L. KEENAN, 1976: 30°,lors - qu'il considère qu'une phrase telle que (a) he hit him "il le frappe" est plus "basiale",parce que "plus liée au contexte" - que (b) John hit Bill "John frappe Bill". En réalité, il y a là deux structures syntaxiques également "achevées", également autonomes par rapport à leur contexte, exprimant, l'une et l'autre, "a complete thought".Ce qui les sépare est uniquement le degré de définition notionnelle de leurs constituants nominaux respectifs.

discriminer, dans son sein, et à identifier, plus ou moins complètement, un support appelant une prédication ultérieure? On aura alors nécessairement une phrase verbale. Ou bien la situation à dire est - elle perçue globalement, la phrase se déclenchant prématurément, a - vant toute analyse? Le résultat sera, en ce cas, une "phrase - prédicat", impliquant dans son être même la fonction d'apport, s'y réduisant, et excluant, de ce fait, toute "impulsion" en direction du plan verbal.Une phrase, autrement dit, "moins" construite, directement , immédiatement "branchée" sur la situation à dire, et s' apparentant davantage à une "réaction" instantanée à cette situation, "en phase" pour ainsi dire avec elle, qu'à une "représentation" de celle-ci.

Le schéma suivant achèvera de préciser cette vision des choses:

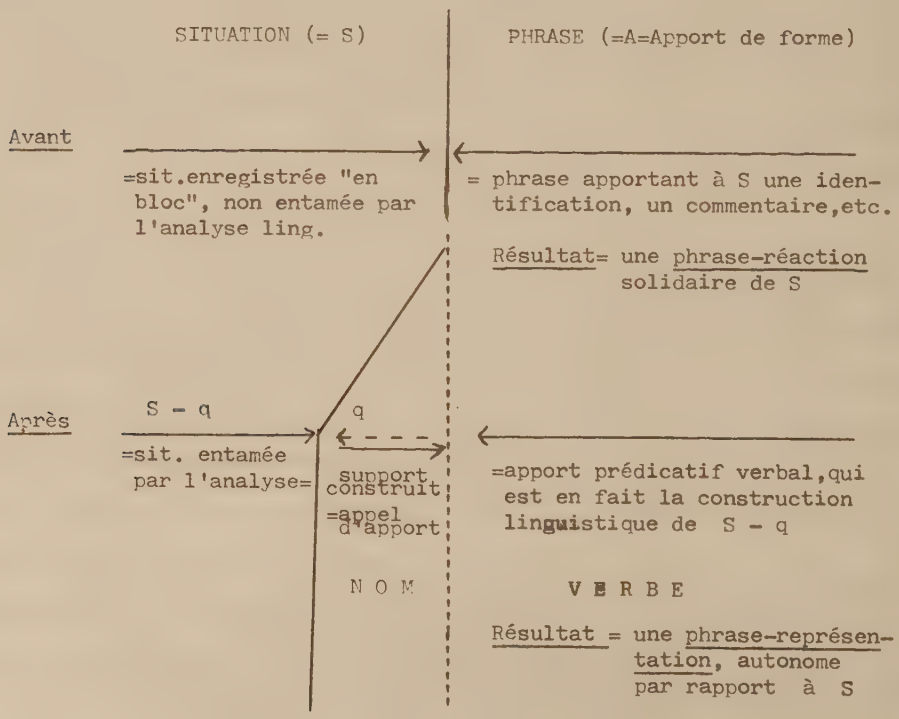

FIG. V

Il résulte de cette approche que la raison d'être de l'existence, en français, de phrases nominales, et ce qui en constitue la signification, n'est pas à chercher dans une quelconque intention, due à des facteurs indiscernables, d'éluder le plan verbal. Elle tient tout entière dans un fait syntaxique premier, c'est-à-dire dans les conditions mêmes de genèse de la phrase, dans la manière dont celle-ci se rapporte à la situation à dire qui la suscite. Il n'y a donc pas lieu de raisonner comme s'il y avait en français - ce à quoi semble nous inviter M.MOLHO - une sorte de continuité entre phrase nominale et phrase verbale, la première résultant d'une résistance éventuelle à une impulsion qui, non contrariée, conduirait à la deuxième. Cette description, qui, nous l'allons voir, pourrait convenir, en un certain sens, au latin (cf. p. 161 ci-dessous), ne rend absolument pas compte de ce qui se passe en syntaxe française. La loi, dans celle-ci, est celle d'une rupture qualitative, radicale, entre ces deux modalités phrastiques. C'est tout l'un ou tout l'autre, et Excellent, votre café ! ne "devient" pas Votre café est excellent.

Ceci nous amène, on le voit, à proposer, pour le signifié de la phrase nominale française et plus généralement romane, une description assez différente de celle de M. MOLHO. Nous dirons donc que toute phrase nominale française tient, de sa forme de "phrase-prédicat" (simple ou double), la propriété de signifier, indépendamment des contenus lexicaux qu'elle peut véhiculer et des circonstances particulières qui la voient naître, une réaction immédiate à une situation de parole dont elle ne se détache pas, dont elle "fait partie" véritablement.

Quant à l'impression d'une "antériorité de raison" par rapport à un devenir perspectivé, que l'on peut effectivement déceler

dans un certain nombre de cas, elle ne résulte pas de la virtualisation d'un plan verbal que dès le départ cette modalité de phrase d'interdit d'engager. Elle serait plutôt à expliquer comme la conséquence naturelle d'une parole qui est, avant tout, action, réaction, ne donnant pas lieu à un "représenté" en "bonne et due forme" . Nous illustrerons ce propos par quelques rapides commentaires à certains exemples, pour la plupart déjà mentionnés:

-à propos de (54)-(a) Excellent, votre café, MOLHO opposait, on l'a vu, une "opération de pensée pondérative conduisant au jugement" à un "jugement, ou jugé, qui en résulte",cf. Votre café est excellent. Nous dirons plutôt: expression d'une réaction immédiate, spontanée - "à chaud", c'est bien le cas de le dire - , " in praesentia" - puisque (54)-(a) n'a de sens qu'en présence de la tasse de café - vs. expression, par la phrase verbale, d'un jugement "in absentia"; en effet, Votre café est excellent ne suppose aucunement la présence du précieux breuvage. (54)-(a) fonctionne à l'intérieur d'une certaine situation; c'est la réponse au geste aimable de celle qui vous a offert une tasse de café. Au contraire, Votre café est excellent est une phrase analytique, "abstraite", ce qui n'implique pas qu'elle soit moins"expressive" que (54)-(a); prononcée sur un certain ton, elle aura tout le poids d'une sentence mûrement réflé - chie, et quasiment définitive;

-dans (47)-(c), M. MOLHO ne voyait que prévision d'un devenir d'exécution, trait qui, selon nous, n'appartient qu'à la modalité injonctive de l'acte de parole. Là encore, la fonction de l'énoncé dans une situation réelle, son "intégration" à cette situation, nous paraît être l'élément déterminant de la forme nominale de la phrase. En effet, Feu! suppose l'existence de quelqu'un en posi-

tion de tirer, et qui n'attend que ce mot pour le faire; Silence!est la réponse "répressive" à une situation intolérable. Dans les deux cas, la phrase nominale est le fait d'un locuteur qui, d'une manière ou d'une autre, participe à la situation et a, ou s'attribue,un pouvoir d'intervenir dans son déroulement;

-dans (49) Un coup de chiffon, et c'est sec ! ,la forme nominale de la première phrase n'est pas le fait de sa fonction d'hypothèse conditionnante. Elle résulte avant tout, d'après nous,de ce que l'événement à dire - la nécessité de donner un coup de chiffon - se présente comme une réponse spontanée, de l'ordre du réflexe, à la constatation de l'existence d'un état de choses appelant ce traitement, par exemple: Une tache sur votre veston ? Un coup de chiffon, et c'est sec! Dans le même ordre d'idées,les phrases nominales de (60-(a-b) nous paraissent traduire le caractère immédiat, automatique, de la conséquence que chacune d'elles exprime;

-un autre cas mentionné par M.MOLHO (1975 a53, n. 15) est celui des phrases nominales "poétiques", qui ne surviennent,dit-il, que "pour ouvrir dans le discours, exactement à la manière d' un point d'orgue,la perspective immédiatement prolongée de l'idée" que chacune d'elles connote. Aux exemples empruntés par MOLHO à la littérature espagnole classique et contemporaine, on peut ajouter,pour le français, (61):

61 Dans un pot de fer,
des grenades.
Dans un pot de terre,
une fleur!
J. Prévert

Plutôt qu'une intention de "prolonger l'instant poéti-

que", les énoncés de cette espèce nous semblent procéder d'une certaine attitude discursive, consistant à garder les yeux fixés, dans un mouvement rétrospectif, sur une ou plusieurs parties de l'expérience présente, à observer, autrement dit, un comportement "contemplatif" ou "de pure reconnaissance" qui interdit au locuteur de s'engager, prospectivement, dans une "représentation abstraite", transcendant l'instant réel, et nécessairement verbale, de l'ensemble de la situation vécue. De là cet effet de " prorogation de l'instant poétique"qui a si fort et si justement frappé M. MOLHO, mais qui,en toute rigueur, ne saurait passer pour le facteur déterminant la structure nominale de l'énoncé.

CONCLUSION: DES DEUX SYNTAXES

Il apparaît ainsi, ou du moins espérons-nous l'avoir fait apparaître, en commentant ses réalisations les plus marquantes, qu'il manquait à la théorie moderne de la phrase nominale une définition véritablement positive de celle-ci, susceptible de faire voir la spécificité du principe syntaxique qui en est le ressort. Il nous semble,en effet, que depuis le mémoire fondateur de MEILLET jusqu'aux réflexions actuelles d'un MOLHO, la phrase nominale a toujours été pensée - dans le cadre d'une syntaxe unitaire, dominée par le verbe ... ou par son ombre - comme un cas marginal de phrase, caractérisé, certes,par l'absence d'un mot verbal proprement dit, mais participant, négativement , au jeu des oppositions typiquement verbales.

Pour MEILLET, on s'en souvient, la phrase nominale observable dans les langues indo-européennes anciennes, restait avant tout

une manière plus économique, plus "naturelle" aussi, de dire, lors - que les circonstances le permettent, à peu près ce que dirait, mais plus clairement, une phrase à verbe "être" à la troisième personne du présent d'indicatif. Rémanence d'une syntaxe archaïque,la phra - se nominale apparaît, dans cette perspective, devoir son existence à une sorte d'inaptitude originelle du verbe à assumer une fonction purement "grammaticale", c'est-à-dire, non sémantique. Cette incapacité finalement surmontée, elle n'en bénéficiera pas moins d'un sursis plus ou moins prolongé selon les cas, avant de s'éteindre doucement presque partout, définitivement évincée du fait de l'extension du modèle verbal, imposé, celui-ci, par "la nécessité qui résultait de la structure générale de la langue " (MEILLET, 1906: 24).

L. HJELMSLEV et E. BENVENISTE, marchant sur les traces de MEILLET, s'en tiennent, pour l'essentiel, à la phrase nominale "attributive", encore que le premier ait tenté d'élargir quelque peu le champ du débat en versant au dossier certaines phrases monorhèmes. Mais, comme il introduit "du verbal" partout, on ne s'étonne guère de le voir réduire la phrase nominale à une sorte de variante non emphatique, ou "sans relief", de la phrase verbale qui pourrait convenir à la même situation (HJELMSLEV, 1948: 195). Le contre-sens qu'implique pareille démarche n'a pas échappé à E.BENVENISTE. Celui-ci, bien que sensible à la singularité sémantique de la phrase nominale, n'a pourtant pas réussi à la définir autrement que comme une phrase non verbale,ce qui l'a amené à produire une description de ses emplois bien peu satisfaisante à notre avis.

En dernier lieu, l'analyse de M. MOLHO, si elle a le mérite de ramener la phrase nominale au contraste morpho-sémantique fondamental de l'espace et du temps, n'en persiste pas moins à la pré-

senter comme engendrée par le refus d'atteindre le plan verbal, ce qui, on en conviendra, est encore une manière de tout subordonner au verbe.

Pour nous, au contraire, ce qui caractérise, positive - ment, la phrase nominale est d'être la manifestation de cette syntaxe rétrospective,"de pure reconnaissance", à quoi nous faisions allusion à l'instant (cf. p. 144 ci-dessus); là est la raison d'être ultime de cette forme syntaxique, ce qui en détermine et l'existence et la signification générale et constante dans tout système dominé par l'opposition du nom au verbe. De là découle, comme une conséquence inéluctable, le refus, ou plutôt, l'impossibilité d'engager le plan verbal qui, associée à certains contenus lexicaux,produit ces effets de sens de "postériorisation" si heureusement décelés par M. MOLHO dans le contenu de certaines phrases nominales engendrées en syntaxe romane.

Une dernière remarque, pour clore ce chapitre. Dans une langue telle que le français, syntaxe "rétrospective" et syntaxe "prospective", syntaxe "de pure reconnaissance du présent" et syntaxe "de reconstruction du présent" ou "de représentation", bref "phrase nominale" et "phrase verbale" sont, comme déjà indiqué, deux formes en opposition radicale, sans continuité possible - en ce sens qu'elles ne se laissent point interpréter comme matérialisant deux moments, deux degrés d'une procédure unique. Cela n'exclut d'ailleurs pas, tant s'en faut, leur coexistence au sein d'un même énoncé, comme dans les exemples (62), où nous n'hésitons pas à reconnaître une juxtaposition d'une "phrase-prédicat", identifiant, dans la situation à dire, un élément ainsi promu au rang "thématique", et d' une phrase verbale, apportant la représentation structurée de l'ensemble de ladite situation. Cette analyse - qui, on le notera au passage,é-

claire très simplement un type d'énoncés qui a donné lieu à pas mal de confusion -est corroborée par la pause, matérialisée par la ponctuation dans l'écrit, ainsi que par la possibilité de concevoir l'élément thématique sous formulation interrogative:

62 (a) Pierre, il arrive demain

(a') Pierre? il arrive demain

(b) Sa voiture, il l'a achetée à crédit

(b') Sa voiture? il l'a achetée à crédit

(c) Moi, cela ne m'intéresse pas

(c') Moi? cela ne m'intéresse pas.

Or cette discontinuité radicale, qui, faut-il le rappeler, n'est qu'une manifestation de l'opposition morpho- syntaxique d'un nom "absolument non-prédicatif" à un verbe "absolument prédicatif", n'existe pas en latin, pour la bonne raison que toute syntaxe y est, comme nous l'avons déjà indiqué au début de cet ouvrage, nécessairement rétrospective. Mais nous aurons l'occasion, dans le chapitre suivant, de développer cette idée.

CHAPITRE IV

LA PHRASE NOMINALE EN LATIN:
I. POSSIBILITES ET LIMITES

Il nous faut à présent, pour valider notre hypothèse affirmant l' indépendance formelle de la syntaxe latine à l'égard du verbe, donner un aperçu de l'usage assez étendu que fait le discours des phrases nominales autorisées par cette indépendance, et essayer de caractériser le parti expressif qu'il sait en tirer. Mais il convient tout d'abord de fixer une fois pour toutes notre position face à certains problèmes d'ordre pratique, d'inégale importance d' ailleurs: opportunité de distinguer une "phrase nominale proprement dite" et une "phrase sans verbe"; statut des phrases interrompues par "aposiopèse"; fort inégale distribution, dans nos textes, des occurrences de phrases non verbales.

Sur le premier point, une opinion fort répandue prétend, en effet, que l'on ne saurait considérer comme authentiquement nominales toutes les phrases sans verbe qui apparaissent, en grand nombre, dans nos textes. Telle était, on le sait, la position défendue par Ch. BALLY (1922: 1-6), lorsqu'il proposait de distinguer des "phrases à copule zéro", définies par l'absence obligatoire du verbe copule - ce qui était, à son avis, le cas de la phrase attributive russe -, des "phrases à verbe sous-entendu" - comme, en latin, Paulus fortis, en alternance avec Paulus fortis est - et,enfin, des "phrases elliptiques".

Le postulat sous-jacent à cette façon de concevoir les choses est, on le voit, celui-là même que nous indiquions au début du chapitre précédent: là où le verbe apparaît avoir élargi ses com-

pétences jusqu'à pouvoir s'employer comme un simple "outil grammatical", toute phrase doit être considérée comme comportant un verbe, même occulte. Ce principe se retrouve couramment par la suite, exprimé de façon plus ou moins radicale. Ainsi J. PERRET, suivant de près l'enseignement de BALLY, allait jusqu'à affirmer (1960 [= 1956] : 25) qu' " il n'existe pas de phrase nominale en latin", toute phrase dépourvue de verbe dans cette langue étant à interpréter, d' après cet auteur, soit comme le résultat "expressif" de la suppression intentionnelle d'un verbe, soit "comme un idiotisme reçu et qui ne pourrait s'expliquer, si on devait l'expliquer, que par l'habitude contractée d'un sous-entendu".

D'autres proposent une solution moyenne qui, pour être plus prudente, n'est guère plus convaincante: d'un côté, des phrases authentiquement nominales, héritage du modèle indo-européen ancien, comme par exemple les énoncés proverbiaux et autres "locutions toutes faites"; de l'autre, des phrases elliptiques, marquées par une expressivité particulière (ERNOUT-THOMAS , 1953: 146-147), à moins qu'il ne s'agisse de "phrases non portées à une formulation achevée" (A. SCHERER, 1975: 125; 177, "nicht ausformulierte Kurzsätze").

Tout cela, on voudra bien nous l'accorder, paraît bien arbitraire, donne l'impression irrésistible d'un artifice sans réelle utilité descriptive, et visant uniquement à minimiser autant que possible un phénomène quelque peu dérangeant. On retrouve ici,au vrai , la vieille résistance, évoquée tout au long du chapitre précédent, à l'idée d'une structure syntaxique qui ne serait pas le fait du verbe, qui ne graviterait pas, d'une manière ou d'une autre, autour de lui; il suffira , pour la combattre, de renvoyer à ce qui a été exposé précédemment (cf. chap.II) sur la liberté qui caractérise le la

tin dans la pratique de l'ellipse ou zeugma verbal. Or si ce mécanisme ne joue pas partout de la même manière, c'est, de toute évidence, qu'il dépend lui-même, dans chaque cas, de conditions particulières. Il faut donc renverser les termes de l'opinion généralement reçue: ce n'est pas l'ellipse du verbe qui rend compte des nombreuses phrases non verbales que le latin sait produire; ce sont au contraire les amples possibilités dont dispose cette langue en matière de production de phrases non verbales qui expliquent la manière dont elle pratique le zeugma verbal. Aussi n'existe-t-il, à nos yeux, aucune raison théorique d'exclure, comme on le fait d'ordinaire, les énoncés elliptiques du champ d'étude de la phrase nominale. Seules des raisons pratiques, tenant à la commodité de l'argumentation, nous ont conduit à évoquer d'abord les premiers, et à réserver pour le présent chapitre les phrases nominales dont l'intelligibilité ne dépend pas, visiblement, d'une notion verbale avoisinante.

Nous tiendrons le même raisonnement à l'égard de l' "aposiopèse" ou "réticence", pratique illustrée par (63) :

63 (a) Egon illam... quae illum...quae me...
/quae non ...:

Tér. Eun. 65-66: "moi je la ...?
⟨elle⟩qui le ... ! qui me ..! qui ne ...!

(b) Ego illum eunuchum,si opus siet, uel sobrius...

Tér. Eun.479: "moi, cet eunuque-là, au besoin, fût-ce à jeun ⟨je vous le...⟩

(c) Siquid rogabit, nusquam tu me ...:

Tér. Andr.539: "s'il demande quelque chose, nulle part tu ne m' ⟨as vu⟩"

(d) Ergo habet Antonius quod suis polliceatur.
Quid nos? numquid tale habemus? Di meliora!

Cic.Phil.8, 9: "Ainsi il a,Antoine, de quoi faire des promesses aux siens. Et nous? avons-nous rien de tel?Que les dieux ⟨nous réservent⟩ un meilleur rôle[=Aux dieux ne plaise]!"

63 (e) di illi mortuo qui umquam Buthrotum:

Cic. Att.15, 20, 3: " que les dieux lui ⟨apportent , infligent un châtiment⟩ ⟨tout⟩ mort ⟨qu'il est⟩, lui qui un jour ⟨a osé toucher⟩ à Buthrote"

(f) Hiccine est ille qui urbem ... quem senatus ...?

Cic. Fam. 2,10,2 : "est-ce bien là l'homme qui ⟨a sauvé⟩ Rome, ⟨celui⟩ que le Sénat

(g) quos ego ...!

Virg. En. 1 , 135: " vous que je ..."

NB: cf. encore Plt. Amph. 320 ultro istunc; Capt. 551 ultro istum a me; Per.296 qui te dii deaeque; Tér. Eun. 989 ego te, furcifer ; Cic. Phil. 6, 5 malam quidem illi pestem; Att.10, 15, 4 sed di istos; 16, 1, 1 di hercule istis; 16, 11, 5 dii istis.

Il s'agirait ici, au dire de certains (HOFMANN, 1958 [= 1951] : 65 sqq. ; HOFMANN-SZANTYR, 1965: 823; A. SCHERER, 1975: 119-120; 224), de phrases abrégées, inachevées, dues à ce que le locuteur est empêché , par une forte émotion, par un euphémisme,ou par la précipitation d'un départ en catastrophe, de terminer l'expression de sa pensée. Or il importe avant tout, dans l'étude des structures syntaxiques du latin, de ne pas confondre incomplétude sémantique et inachèvement formel. Du point de vue de la représentation sémantique d'un cas d'expérience, il manque incontestablement quelque chose à toutes ces phrases, à savoir une notion verbale qui identifierait l'événement délocuté; elles sont, à cet égard, absolument identiques à toutes les phrases nominales que le latin sait produire, quelles que soient les circonstances de parole qui en déterminent la

production. Mais cela ne signifie absolument pas qu'il y ait là des phrases formellement inachevées; bien au contraire,la représentation d'un événement insuffisamment particularisé prend place, en l'occurrence, dans une structure aussi complète que celle de n'importe quelle autre phrase nominale ou verbale. C'est même cela qui assure à ces énoncés une signification et qui, partant, les rend possibles . Qu'on veuille bien, pour s'en persuader, réfléchir à ceci qu'en syntaxe française aucune émotion, aucune crainte d'une expression excessive ou sacrilège, aucune précipitation ne saurait donner lieu, par la simple association de deux syntagmes nominaux,à quelque chose susceptible d'être interprété comme une phrase, même interrompue. A moins, bien entendu, que l'énoncé ne comporte un objet constitué par une forme nominale déclinable, soit: un pronom personnel ou relatif. C'est seulement à ce prix que certains des exemples mentionnés en (63) se laissent, tant bien que mal, traduire par un énoncé non verbal respectant le caractère "interrompu" de l'original; traduction, par contre, impossible pour (63)-(b), (d) , ainsi que pour la première partie de (f) ou la deuxième de (e).

La distribution fort inégale des énoncés non verbaux dans nos textes a paru, elle aussi, autoriser à contester, sinon l'existence, du moins la "normalité", en syntaxe latine, d'une phrase authentiquement nominale (cf. J. PERRET,1969[=1956]:23. On ne nie pas une évidence: même si l'on élargit, comme nous le proposons,le concept de phrase nominale, de façon à englober de nombreux exemples en général négligés - sous prétexte qu'il s'agirait soit d'"ellipse" ou "sous-entente" du verbe soit de phrases inachevées -,il reste que statistiquement la fréquence d'emploi de la phrase nominale est sans commune mesure avec celle de la phrase verbale. Si bien que nous se-

rions assez disposé à souscrire à l'affirmation de J. PERRET (ibid. 23) selon laquelle "les phrases sans verbe 'être' ne sont pas en latin une possibilité normale de l'expression " - à la seule mais importante condition de ne lire sous l'adjectif "normale" qu'une simple indication de probabilité statistique ...

Il n'y a là, à vrai dire, rien d'inquiétant. On connaît le mot d'A.MEILLET que G.GUILLAUME avait mis en exergue de son étude sur la catégorie de l'aspect (1964: 46): "les faits linguistiques sont qualitatifs". Aussi la fréquence d'emploi d'une forme linguistique ne constitue pas, en soi, un argument décisif quant au statut de cette forme dans l'ensemble systématique auquel elle ressortit;elle vaut, certainement, comme révélateur d'un fait à expliquer, mais elle n'est pas, pour autant, une explication. Dans une voiture moderne, le ventilateur débrayable servant au refroidissement du moteur ne se met en marche , comme son nom l'indique, qu'à partir d'une certaine température, assez élevée, si bien que, selon l'état du véhicule et les conditions de son utilisation, cet équipement peut rester sans emploi pendant de longues périodes, et, éventuellement, ne jamais fonctionner; nul doute, pour autant, qu'il ne soit à considérer comme une pièce intéressant le fonctionnement "normal" du système qu'est le moteur de ladite voiture...

Mais laissons-là la mécanique, et revenons à la phrase nominale latine. Comme toujours dans l'étude du fonctionnement d' un système linguistique révolu, on doit se garder, ici, de l' attitude, fort répandue, qui consiste à traiter l'ensemble des textes disponibles pour l'analyse comme une sorte d'étendue plate et lisse, réflétant également, uniformément, à chaque portion de sa surface,l'ensemble des possibilités du système considéré, sans tenir le moindre

compte des intentions et des besoins expressifs qui, dans chaque cas, ont pu déterminer le locuteur, de façon plus ou moins constante, dans la production de sa parole. En procédant de la sorte, on agit comme si l'appareil du langage était une sorte de machinerie abstraite, que quelque technicien idéal actionnerait, pour le seul plaisir d'en admirer à loisir le fonctionnement; on fait, en somme, comme si " parler" ne voulait rien "dire".

Dans l'affaire qui nous occupe, les raisons de l' ample prédominance numérique de la phrase verbale, et de la forte concentration de la phrase nominale sur un nombre relativement limité de textes - au premier rang desquels, bien évidemment, la correspondance de Cicéron -, se laissent aisément apercevoir. En effet, s'il est vrai que le verbe n'est pas, en latin, comme nous l'avons dit, une pièce "a priori" indispensable pour que se trouve formellement instituée une structure syntaxique, il reste que, sans lui, la définition notionnelle de l'événement à dire demeure ouverte; en l'absence du vocable verbal, on sait déjà qu'il se passe quelque chose, mais on ne voit pas encore quoi. Ce qui revient à dire que, pour qu'un locuteur latin puisse, dans l'expression d'un événement, s'en tenir à une structure purement nominale, il faut que l'intégrité sémantique de son énoncé soit préalablement assurée par le contexte où il survient. Or quand l'est-elle mieux, surtout s'il s'agit d'une parole écrite, que lorsque le locuteur entend parler d'un événement qui n'est plus inédit , ni pour lui-même ni pour son allocutaire? Et où cette condition se trouve-t-elle plus constamment réalisée que dans cet échange épistolaire soutenu, par moments quotidien, dont une partie nous est parvenue avec les lettres de Cicéron, tout au long desquelles on devine, bien souvent, que l'auteur n'a rien d'autre à communiquer que ses

réactions à des faits amplement connus de son partenaire.

On peut aussi vouloir désigner des événements dont la définition notionnelle est absolument prévisible d'après la situation de parole. Dans tout échange de correspondance, les occasions ne manquent pas de faire allusion à certaines opérations que cette situation implique nécessairement. Ce n'est pas un hasard si l'on a pu remarquer la haute fréquence, toujours dans les lettres de Cicéron, de phrases nominales dont le verbe, si elles en avaient comporté un, aurait dû être "écrire" (A.HEIDEMANN, 1893: 67 : "saepissime"),"dire", "envoyer", "recevoir",etc. Mais on ne trouvera sans doute pas, au moins pour la littérature latine de la période qui nous concerne, beaucoup d'autres textes aussi propices à l'évocation de cette sorte d'opérations, qui pour ainsi dire conditionnent et alimentent l'exercice de toute parole épistolaire.

A l'opposé, on ne peut vraiment tirer argument,contre la normalité de la phrase nominale en latin, du fait qu'elle n'apparaît pour ainsi dire jamais dans les écrits de César (PERRET,1969[=1956]:23). Ce discours tout tendu vers une transmission d'informations,et fait de compte-rendus minutieux, quasi-journalistiques, purement "événementiels", d'une série de campagnes militaires, n'est peut-être pas exactement compatible avec le refus d'identifier l'événement délocuté dont résulte la phrase nominale. Et si, de l'avis général,un Tacite affectionne particulièrement cette forme d'expression ,cela n'a sûrement rien à voir avec on ne sait quel malin plaisir à "prendre le contrepied de l'usage courant" (J. MAROUZEAU, 1910: 291-292). Ce n'est, au vrai, que la traduction d'un certain regard analytique,"réflexif", porté sur la matière du récit, un regard qui s'intéresse au moins autant au contenu, en êtres et en"choses", des situations rela

tées qu'à leur défilé chronologique.

Toutes ces raisons font qu'il n'y a pas lieu de voir dans ces distorsions statistiques quoi que ce soit d'anormal, ni de spécialement significatif. Il paraît donc suffisant de dire, pour en finir sur ce point, que la phrase nominale est, en latin, un cas"second", "minimal" - mais représentant un minimum "activement recherché" -, de production de phrases. Un cas "non banal", "marginal" même, si l'on veut [1], mais d'aucune manière "anormal" ni "aberrant" - celui auquel "on tient à s'en tenir" lorsque, sous l'action de certaines impressions, et pour autant que soit assurée par ailleurs l'intégrité sémantique de la phrase, l'on ne peut ou l'on ne veut parvenir à la notion verbale qui, en identifiant l'événement délocuté,le pose, par le fait même, dans la série générale et illimitée des cas d'événement concevables. Un cas "marqué" de phrase, aurions-nous envie de dire, n'était la crainte de suggérer une interprétation réduisant, ce qui serait plutôt fâcheux, l'opposition "phrase nominale" vs. "phrase verbale" à une question de plus ou moins grande"expressivité".

C'est, au demeurant, cette conception de la phrase nominale comme un cas "second" de structure syntaxique, rencontrant plus ou moins de résistance, qui a dicté la démarche adoptée dans l'examen, auquel nous allons maintenant procéder, des principaux aspects de l'emploi de la phrase nominale en latin. Il a paru, en effet,plus

---

1 Nous nous permettons de renvoyer, là-dessus, à ce que nous avons écrit, ailleurs (1980b:31-32), sur les faits "marginaux" dans le fonctionnement d'un système linguistique.

commode et avantageux - ne serait-ce qu'en raison d'un nombre relativement limité d'exemples à traiter - de commencer par observer son emploi dans la circonstance d'expression qui lui est, en principe,la plus défavorable, celle où le locuteur entend parler d'un événement dynamique, c'est-à-dire d'un comportement ou d'une opération; ce sera la matière du présent chapitre. Le terrain ainsi déblayé, nous pourrons aborder dans de meilleures conditions d'autres aspects, un peu plus généraux, de l'affaire qui nous occupe: alternance de la "phrase nominale attributive" et de la "phrase à verbe'être' ", phrase "quasi-nominale" (chap. V); rapports de la phrase nominale avec les modes de formulation, les phrases "uninominales" (chap. VI).

LA PHRASE NOMINALE OPERATIVE: EXPRESSION D'UN DEPLACEMENT

Il ne pouvait être question de faire intervenir dans l'argumentation l'ensemble, malgré tout assez considérable, des phrases nominales de type"opératif" attestées pour la période chronologique à laquelle nous nous référons ici. Aussi avons-nous dû concentrer notre attention sur certaines modalités d'opérations souvent exprimées sous forme non-verbale. Il s'agit d'expressions se rapportant,d'une part, au déplacement d'une personne , tel que pourrait le relater aussi un énoncé à verbe "mouendi", d'autre part, à la communication, par une personne à une autre, d'une parole, d'un message, d'une information. De ces deux sortes d'expressions nombreux sont les exemples dans la correspondance de Cicéron; nous exploiterons à cet effet principalement, quoique non exclusivement, les livres XIV à XVI des lettres à Atticus dans l'édition D.R.SHACKLETON BAILEY (vol .

VI, 1967)[1]. Cet examen, opéré sur un texte assez homogène pour permettre des confrontations indiscutables, permettra de caractériser avec une netteté suffisante l'apport sémantique de la phrase nominale, non seulement dans ce genre de situations mais encore, plus généralement, dans toutes celles dont cette forme syntaxique est autorisée à se dire.

On trouve, en effet, assez souvent, et pas seulement dans les lettres de Cicéron, des phrases nominales relatant le déplacement d'une personne, cf. (64):

64 (a) Ego me continuo ad Chremem:

Tér. Andr. 361: "moi, du même mouvement, ⟨de⟩me ⟨rendre⟩ chez Chrémès"

(b) Dum ante ostium sto, notus mihi quidem obuiam uenit. Vbi uidi, ego me in pedes quantum queo in angiportum quoddam desertum, inde item in aliud, inde in aliud; ita miserrimus fui fugitando, nequis me cognosceret:

Tér. Eun. 844-847: "pendant que, devant la porte, je me tiens, quelqu'un ⟨qui⟩ m'⟨est⟩ bien connu s'avance à ma rencontre. Dès que je le vois, je m'⟨en remets⟩ à mes pieds autant que je peux, pour ⟨gagner⟩ une ruelle déserte, puis, de là, une autre, et de là encore une autre; voilà comment au comble du malheur j'étais, à essayer de me sauver, pour n'être point reconnu".

---

[1] Voici les références, avec la ligne et la page dans l'édition BAILEY, vol. VI:

14,2,4 l. 7 (p. 6); 3, 1, 1;5(8); 7,1 l.2-3 (14); 7,1, l.5-6 (14); 10, 1 , l. 13(20); 18, 4, l. 7-8(60); 20, 5, l.6 (64); 20,5,l. 7(64); 21, 2,l.1-2(64); 22, 1, l. 2-3 (66-67); 15,1,5,1 (72); 4,1,l.6(80); 4a, 1, l.6-7(84); 12, 1,l.6-7 (100); 16, 1, l.1 (102); 17,2,l. 2 (110)bis; 21, 3, 1-2 (118); 25, 1, l. 2-3 (124); 25, 1, l.8 (124); 29, 1,l.3(146); 29,2, l.1-2(148); 16,1,6,l.7 (152); 5,3,l.6-7(156); 4,1, l. 1-2 (158); 4,1,l. 2 (158); 2,4,l.5(164); 2,4,l.7-9 (164); 2, 6,l.5(164); 6,1,l.8(170);6,1,l.10-12 (170); 6,1,l.13(170); 6,3,8(172); 7,5,l.4-6(176); 11,6, l.1-4(192); 11,6,l.11-12(194); 10,1,2-3(196); 13,2,l. 2-4(198); 14, 2, 1-2 (202).

64 (c) Illi interea ad nos, et Stolo: "Num cena comessa, inquit, uenimus? "

Varr. RR 1, 2, 11: "eux, pendant ce temps, ⟨étaient venus⟩ nous rejoindre, et Stolon de dire: 'Serait-ce donc une fois le repas terminé que nous arrivons?' "

NB: cf. plus haut dans le texte, 1, 2, 9: Nam C.Licinium Stolonem et CN.Tremelium Scrofam uidem uenire : "car je vois venir C.Licinius Stolon et Cn.Tremelius Scrofa".

(d) Nos haec. At strepitus ab dextra et cum lata candidatus noster designatus aedilis in uillam. Cui nos occedimus et gratulati in Capitolium persequimur. Ille inde endo suam domum, nos nostram ... :

Varr. RR 3, 17, 10: "Nous, voilà ⟨ce que nous avions dit⟩. Mais ⟨voici⟩ un bruit venant de la droite, et notre candidat ⟨qui arrive⟩ portant la toga praetexta - en tant qu'édile désigné - dans la Maison du Peuple. Nous allons à sa rencontre et, après l'avoir félicité, nous l'escortons jusqu'au Capitole... Lui, de là, ⟨gagna⟩ son domicile, et nous le nôtre".

(e) Et ceteri quidem alius alio, Marius ab sub selliis in rostra recta :

Cic. Off. 3, 80:"Et quant aux autres, chacun, bien sûr, ⟨alla⟩ de son côté , ⟨mais⟩ Marius , quittant son banc, ⟨fonça⟩ sur la tribune ..."

(f) Inde iter Alexandriam contra senatus auctoritatem ... Qui tum inde reditus aut qualis ? prius in ultimam Galliam ex Aegypto quam domum:

Cic.Phil.2, 48: "ensuite, il ⟨prit⟩ le chemin d'Alexandrie, contre l'autorité du Sénat. Comment, ensuite, en revint-il et dans quelles conditions ? [-litt."quel fut son retour ..."].Il préféra ⟨partir⟩ au fond de la Gaule, en quittant l'Egypte, plutôt que de ⟨rentrer⟩ chez lui".

(α) ... in Asiam quaestor profectus ibi permultos annos ... prouinciae praefuit; deinde absens factus aedilis, continuo praetor ... post in

Africam, inde ad consulatum, quem ita gessit ut ...:

Cic.Acad. 2, 1, 1: "...étant parti en Asie comme questeur, il y gouverna, pendant de nombreuses années, notre province; ensuite, ⟨il fut⟩, en son absence, élu édile, puis, dans la foulée, préteur ... ensuite il ⟨partit⟩ pour l'Afrique, en ⟨revint⟩ pour exercer le consulat, ce qu'il fit de telle façon que ..."

(h) ... constituimus inter nos ut ambulationem postmeridianam conficeremus in Academia... Itaque ad tempus ad Pisonem omnes. Inde uario sermone sex illa a Dipylo stadia confecimus:

Cic. Fin. 5, 1 .: "nous avons décidé d'un commun accord de faire l'après-midi une promenade à l'Académie..⟨C'est⟩ainsi⟨qu'⟩à l'heure dite⟨nous fûmes⟩tous au rendez-vous chez Pison. De là nous parcourûmes, tout en causant de différents sujets, les six stades qu'il y a de la Double Porte jusqu'à l'Académie..."

(i) Sed tempus est, si uidetur, et recta quidem ad me:

Cic. Fin. 5, 96: "Mais l'heure est venue, et ⟨il n'y a plus qu'à rentrer⟩ tout droit chez moi, si vous voulez bien."

(j) Inter quae meditato prolatoque saepius consilio tandem Caesar in Campaniam specie dedicandi templa apud Capuam Ioui, apud Nolam Augusto, sed certus procul Vrbe degere:

Tac. Ann. 4, 57: "⟨c'est⟩au milieu de ces événements ⟨qu'⟩après avoir mûrement préparé son projet - et non sans en avoir à de nombreuses reprises retardé l'exécution - César enfin ⟨se retira⟩ en Campanie, sous le prétexte d'avoir à consacrer des temples - l'un à Capoue, en l'honneur de Jupiter, l'autre à Nola, en l'honneur d'Auguste - mais fermement décidé à vivre loin de Rome."

Mais c'est, naturellement, la correspondance de Cicéron qui en livre le contingent le plus nombreux, qu'il s'agisse de relater un mouvement effectif, cf.exs.(65) , ou d'évoquer la prévision d'un mouvement, cf. exs. (66):

65 (a) ego inde Aquinum:

Cic. Att.5, 1, 4: "moi,de là, ⟨je suis rentré à la maison⟩ à Aquinum";

(b) Negotium magnum est nauigare atque id mense Quintili. Sexto die Delum Athenis uenimus.Pridie Non.Quint.a Piraeo ad Zostera uento molesto,qui nos ibidem Nonis tenuit.A.d. VIII.Id. ad Ceo iucunde. Inde Gyarum saeuo uento, non aduerso. Hinc Syrum, inde Delum, utroque citius quam uellemus, cursum confecimus:

Cic. Att.5,12,2: "ce n'est pas une mince affaire qu'un voyage par mer, surtout en juillet.Six jours⟨pour arriver⟩à Délos⟨venant⟩d'Athènes [=litt."au 6ème.jour j'arrivai à Délos ..."] La veille des Nones de juillet,⟨venant⟩du Pirée, ⟨arrivée⟩ à Zostère, avec un vent gênant qui nous a retenus là le jour des Nones. Le huit avant les Ides, ⟨arrivée⟩ à Céos, dans des conditions agréables. De là,⟨ arrivée⟩ à Gyaros, avec un vent déchaîné, mais pas contraire. De là ⟨arrivée⟩ à Syros, puis à Délos - dans les deux cas , plus vite que je n'aurais voulu-,et ce fut la fin du voyage."

(c) Nos ad Pindenissum, quod oppidum munitissimum Eleutherocilicum omnium memoria in armis fuit:

Cic. Att.5,20,5: "moi,⟨arrivé⟩ devant Pindenissus , place très solidement fortifiée des Ciliciens Libres , qui a toujours été, aussi loin qu'on s'en souvienne [=litt. "dans le souvenir de tout le monde"] , en état de guerre."

65 (d) Ita ut heri tibi narraui... in Nesida VIII. Id. Ibi Brutus:

Cic. Att. 16,4,1: "Ainsi, comme je t'en informais hier ...〈je suis arrivé〉dans l'île de Nesis le 8 des Ides. Là 〈se trouvait〉 Brutus."

(e) Nam XVI. Kal. Sept. cum uenissem Veliam, Brutus audiuit... Pedibus ad me statim:

Cic. Att.16,7,5: "car le 16 avant les Calendes de septembre, comme j'étais arrivé à Vélia, Brutus l'apprit...Par la route 〈il se rendit〉 auprès de moi aussitôt."

(f) Ibidem ilico puer abs te cum epistulis:

Cic. Att. 2,12,2: "A cet endroit même, au même instant,〈 arrivée〉 d'un de tes esclaves, avec des lettres".

(g) Corumbus Balbi nullus adhuc:

Cic. Att. 14,3,1: "Corumbus, l'homme de Balbus, pas du tout〈arrivé〉 jusqu'à présent."

(h) Is mihi de Mario et de republica aliqua, quaedam sane pessima. A te scilicet nihil: nemo enim meorum:

Cic. Att. 14,7,1: "Il m'〈a donné〉quelques informations sur Marius et sur la situation politique, certaines vraiment bien mauvaises. De toi, naturellement, rien 〈ne m'est parvenu〉: car personne de mes gens 〈n'est arrivé〉"

NB: D.R.SHACKLETON BAILEY comprend Romam uenit, c'est-à-dire de façon à me donner des nouvelles", puisque, pense-t-il, scilicet suggère que le silence d'Atticus était prévisible; Cicéron, par conséquent,n'aurait pu espérer être informé de ce qui se passait à Rome que par une personne de son propre entourage.Mais on peut aussi comprendre Roma huc uenit:"de toi, rien, car aucun des miens qui aurait pu m'apporter une lettre de toi n'est arrivé ici."

(i) Tandem a Cicerone tabellarius. Sed mehercule litterae πεπλωμένως scriptae:

Cic. Att. 15,16,1: "Enfin〈est arrivé〉 un courrier de〈 mon fils〉 Cicéron.Mais par Hercule, sa lettre est d' "un style très pur."

66 (a) ex Id. mai. in Ciliciam, ut ibi Iu - nius consumatur, uelim tranquille a Parthis:

Cic. Att.5,21,9: "à partir des Ides de mai ⟨ retour ⟩ en Cilicie, pour y passer le mois de juin, et je voudrais qu'⟨il se passe⟩ sans ennuis du côté des Parthes".

(b) Quintus cras:

Cic. Att. 13,51: "Quintus ⟨arrive , sera là⟩ demain".

(c) eram continuo Piliam salutaturus, deinde ad epulas Vestori nauicula:

Cic. Att.14,20,5: "je pars incessamment présenter mes hommages à Pi - lia, puis ⟨je me rendrai⟩ au festin chez Vestorius, par bateau."

NB: eram, imparfait "épistolaire".

(d) ad M.Aelium nullus tu quidem domum, sed sicubi inciderit:

Cic. Att.15,29,1: "pas la peine, pour toi, d'⟨aller voir⟩ M.Aelius chez lui, mais ⟨ tu ne lui parleras que⟩ si tu le rencontres quelque part."

(e) Rescripsi ad omnia tua: nunc nostra accipe. Quintus filius usque Puteolos (mirus ciuis ...)et quidem duas ob causas, et ut mecum et [ut] σπείσασθαι uult cum Bruto ⟨ et⟩ Cassio:

Cic. Att.15,29,2: "J'ai répondu à l'ensemble de ta lettre. Maintenant voici de mes nouvelles. Quintus fils ⟨ est disposé à pousser⟩ jusqu'à Puteoli (c'est un admirable patriote ...) et cela pour deux raisons: pour ⟨ être⟩ avec moi, et il veut faire la paix avec Brutus et Cassius."

(f) Itaque dubito an Venusiam tendam et ibi expectem de legionibus. Si aberunt, ut quidam arbitrantur, Hydruntem; si neutrum

erit ἀσφαλές, eodem reuertar:

Cic. Att. 16,5,3: ‹c'est› pourquoi j'hésite: pousser jusqu'à Venouse et y attendre des nouvelles de ‹l'arrivée› des légions? Si elles ne sont pas là, comme certains estiment ‹que ce sera le cas›, ‹je gagnerai› Hydrus; si aucune ‹de ces deux solutions› n'est sûre, je reviendrai au même point."

(g) Ob hoc ego citius Romam quam constitueram:

Cic.Att.16,11,6: "pour cette raison, j'‹arriverai› à Rome plus tôt que je n'en avais l'intention."

(h) Haec scripsi, statim enim Cassi tabellarius:

Cic.Att.14,20,5: "Voilà ce que je t' écris, car le courrier de Cassius ‹ part › tout de suite."

NB: scripsi, parfait "épistolaire".

Il faut aussi rappeler l'emploi, extrêmement fréquent dans les lettres de Cicéron, de tournures comprenant une prédication subordonnée de forme nominale, au lieu de la construction dite "accusatiuus cum infinitiuo", ou de l'infinitif, cf.(67):

67 (a) Appius sine lege suo sumptu in Ciliciam cogitat:

Cic.Att.4,18,4: "Appius envisage de ‹ partir › pour la Cilicie sans ‹qu'› une loi ‹ curiate ›‹ait été votée›, et à ses propres frais."

(b) Nonis maiis in Ciliciam cogitabam: ibi cum Iunium mensem consumpsissem (atque utinam in pace! magnum enim bellum impendet a Parthis), Quintilem in reditu ponere... Magna autem in spe sum mihi nihil temporis prorogatum iri:

Cic.Att.6,2,6: "‹c'est› le

jour des Nones de mai que j'envisage de⟨regagner⟩ la Cilicie; puis, après y avoir passé le mois de juin (plaise aux dieux que ce soit en paix! car il y a menace d' une guerre importante du côté des Parthes), consacrer juillet au retour ... Mais j'ai bon espoir que l'on ne m'imposera pas la moindre prorogation."

(c) Rhodum uolo puerorum causa, inde quam primùm Athenas, etsi etesiae ualde reflant:

Cic. Att.6,7,2: je veux⟨aller⟩ à Rhodes - c'est à cause des enfants- et ensuite⟨ gagner⟩Athènes le plus vite possible, même si les vents étésiens soufflent fortement en sens contraire."

(d) quem quidem negat Eros hodie, cras mane putat:

Cic. Att.13,30,2: "lui qui, au dire d'Eros, n⟨arrivera⟩pas aujourd'hui; ce sera pour demain de bonne heure, pense-t-il [= Eros]".

(e) Dolabella scribit se ad me postridie Idus:

Cic.Att. 13,47 a: "Dolabella m'écrit qu'il⟨ arrivera⟩ chez moi le lendemain des Ides."

(f) In Tusculanum hodie, Lanuuii cras, inde Asturae cogitabam:

Cic. Att.14,2,4: "je pense ⟨rentrer⟩chez moi, à Tusculum, aujourd'hui, ⟨être⟩à Lanuuium demain, puis à Astura."

NB: cogitabam, imparfait "épistolaire".

(g) haec et talia ferre non possum, itaque χῆν πρὸ χῆς cogito:

Cic. Att.14,10,1: "ces faits, et d'autres du même ordre, je ne puis les supporter, c'est pourquoi j'envisage d'⟨aller⟩ 'de pays en pays' ".

(h) Primum igitur scire te uolui me hinc Arpinum XVI.Kal.Iun.: ea igitur mittes

si quid erit posthac, quamquam ipse iam iamque adero:

Cic. Att.14,22,1: " d'abord, donc, je voulais que tu saches que d'ici⟨je m'en vais⟩ à Arpinum le 16 avant les Calendes de juin; c'est donc là-bas que tu m'enverras toute communication éventuelle, même si je ne vais pas tarder à être là en personne."

(i) Sed putabam, cum Regium uenissem, fore ut illic 'δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντες' cogitaremus corbitane Patras an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum atque inde Corcyram; et, si oneraria, statimne freto an Syracusis:

Cic. Att.16,6,1: "mais je pensais qu'une fois arrivé à Rhegium, j'aurais, là-bas, 'méditant un long voyage', à me demander: prendre un cargo pour⟨atteindre⟩ Patras, ou des embarcations légères pour⟨débarquer⟩à Leucopetra de Tarente et, de là, ⟨gagner⟩ Corcyre; de plus, au cas où⟨je prendrais⟩un navire de marchandises, ⟨partir⟩ directement du Détroit, ou de Syracuse ?"

(j) quod Tullia te non putabat hoc tempore ex Italia:

Cic. Att.10,8,10: "car Tullia ne pensait pas qu'en ce moment tu⟨quitterais⟩ l'Italie."

(k) Tu si litteras ad Sicyonios habes, aduola in Formianum, unde nos prid. Non. Mai. cogitamus:

Cic. Att. 2,13,2: "si tu as une lettre pour les gens de Sicyon, dépêche-toi de me rejoindre à Formies, d'où je pense ⟨partir⟩ la veille des Nones de mai."

(l) ego ex Pompeiano VI.Id. Mai.cogitabam:

Cic. Att.14,18,4: "moi je compte ⟨partir⟩ de chez moi à Pomnéi le 6 avant les Ides de mars."

NB: cogitabam, imparfait "épistolaire".

67 (m) Is hinc VII. Id. Ait attributionem
in Idus, se autem urgeri acriter:
Cic. Att. 16,1,6: "il ⟨part⟩ d'ici le 7 avant les Ides. Il dit que l'assignation ⟨est fixée⟩ au jour des Ides, et qu'il est très pressé."

On invoque généralement, pour justifier des emplois comme ceux qui composent (65)-(67), l'influence déterminante de certaines situations de parole qui favoriseraient une expression particulièrement économique de ses moyens(HOFMANN-SZANTYR, 1965: 423:"Sparsamkeitsellipsen"); le locuteur se contenterait, alors, de présenter sous une forme rapide, abrégée, voire "négligée" (A.SCHERER,1975: 119: "sorglose"), des contenus phrastiques à faible valeur informative, parce que suffisamment connus ou aisément prévisibles d'après le contexte. Ces tournures "elliptiques" apparaissent,dans cette perspective, comme des formules plus ou moins stéréotypées, dont on se servirait quelque peu "mécaniquement" (HOFMANN-SANTYR,1965:424:"mehr oder weniger mechanisierten Satztypen") dans certaines situations qui vous imposent de parler alors même que vous n'avez rien d'important à dire, ou que votre interlocuteur devine déjà, plus ou moins, ce que vous avez à lui dire ...

Une autre justification couramment avancée est l'"affectivité", l'émotion qui s'empare du locuteur: " dans le langage courant la cause de l'omission du verbe est, souvent, le fait que le locuteur est empêché par une forte émotion de compléter sa phrase" (A. SCHERER, 1975: 120, reprenant HOFMANN, 1951: 46: "die affektischen Kurzsätzen").

N'insistons pas sur ce que comportent, selon nous, d'inacceptable, ces vues; de telles généralités ne mènent pas bien loin,

ne fournissent aucun critère justifiant, avec un minimum de vraisemblance, et dans un nombre significatif de cas, l'emploi ou l'omission du verbe. Comment se fait-il, par exemple, que dans (67)-(c) Rhodum uolo puerorum causa, Cicéron ait préféré une expression économique et rapide, alors que le même événement - le détour que Cicéron tenait à faire par Rhodes avant de regagner Athènes, au terme de sa mission provinciale en Asie - est exprimé sous forme verbale, ou plutôt "quasi-nominale" (cf. p. 372 ci-dessous), dans une autre lettre écrite au même moment (juillet 50 a.C.), cf. (67)-(c'):

67 (c') Quin ad diem decedam nulla causa est, praesertim sublato metu Parthico. Commoraturum me nusquam sane arbitror , Rhodum Ciceronum causa puerorum accessurum puto, neque id tamen certum:

Cic. Fam.2,17,1: "il n'y a aucune raison qui m'empêcherait de quitter ma province le jour dit, surtout que toutes les craintes concernant les Parthes se sont estompées. Je n'ai pas l'intention de m'attarder quelque part que ce soit. Je pense faire un saut à Rhodes à cause de mes enfants , mais cela n'est pas décidé."

NB: sur le motif avancé par Cic. cf.,en vue de ce qui va suivre, BOOT, cité par D. R.SHACKLETON BAILEY(t.5,p.268):"cupiebat enim insulam et rei naualis gloria et artium operibus et eloquentiae studiis claram adulescentibus ostendere." Cf.de même BAILEY rappelant (comment.à Att.2,1,2:t.1,p. 344) que c'est à Rhodes que dans sa jeunesse Cic.avait suivi les leçons de Posidonius (cf.Plut.Cic.4).

Se contentera-t-on, alors, de dire, selon une autre argumentation parfois utilisée (HEIDEMANN,1893: 80), que tout se ramène à une question de qualité du destinataire, (67)-(c') figurant dans

une lettre officielle (adressée par un"imperator" à un magistrat) , qui exclut cette "décontraction" de bon aloi que Cicéron pouvait se permettre lorsqu'il s'adressait à un vieil ami,comme dans (67)-(c). L'argument porterait davantage, nous semble-t-il, si (67)-(c') présentait la forme pleinement verbale: accessurum esse . D'autre part, la liberté de ton que Cicéron pouvait effectivement adopter avec un Atticus ne l'avait pas empêché, quelques lignes plus haut dans la même lettre d'où est tiré (67)-(c), comme dans bien d'autres occasions du reste, d'exprimer sous forme verbale des événements dont l'existence était déjà, pour son interlocuteur, un fait de toute évidence plus qu'amplement établi, cf. les exemples (68):

68 (a) Te in Epirum saluum uenisse et, ut scribis, ex sententia nauigasse uehementer gaudeo:

Att.5,21,1: "tu es parvenu sain et sauf en Epire,et,d'après ta lettre, la traversée s'est passée conformément à tes voeux; je m'en réjouis vivement".

(b) Ipse in Asiam profectus sum Tarso Non.Ian.:

Att.5,21,7: "moi-même,pour venir en Asie, j'ai quitté Tarse le jour des Nones de janvier".

NB: on se rappellera que Cicéron écrit depuis Laodicée, capitale de la province d'Asie, au retour de son expédition militaire en Cilicie .

(c) uenimus enim in prouinciam Laodiceam Sulpicio et Marcello consulibus pridie Kal.Sext.,inde nos oportet decedere a.d.III.Kal.Sext.:

Att.5,21,9:"je suis arrivé, en effet, à mon poste, à Laodicée,sous le consulat de Sulpicius et Marcellus,la veille des Calendes de juillet, il me faut donc le quitter deux jours avant les C.de juillet".

68 (d) Nos a te, ut scis, discessimus a.d. IIII.Non.Nou.:

Fam.16,9,1: "je t'ai quitté, comme tu sais, le 4 avant les Nones de novembre"

NB: lettre à Tiron, qui était resté à Patras.

De même, si l'apparition de la phrase nominale n'était motivée que par la recherche d'une expression "économique" d'événements relativement "moins importants" du point de vue du contenu informatif de l'énoncé, on comprendrait mal qu'elle soit tantôt employée, tantôt non, pour évoquer, à proximité immédiate l'un de l'autre, deux ou plusieurs cas du même événement: pourquoi n'a-t-on pas, dans (65)-(b), Sexto die Delum Athenis, comme les phrases nominales qui suivent, puisqu'aussi bien, la lettre étant datée de Délos dans un contexte bien précis, celui du voyage de Cicéron vers l'Orient, la phrase en question ne visait certainement pas à informer Atticus du fait même de l'arrivée de l'auteur de la lettre dans cette île? Et que penser de l'alternance contenue dans les exemples (69), où c'est justement l'événement le plus considérable, celui qu'il s'agit d'annoncer véritablement au destinataire - soit: l'arrivée de l'"imperator" Tullius Cicero aux portes de Rome, avec les manifestations publiques auxquelles elle était censée devoir donner lieu (cf. la note de l'édition Belles-Lettres, t.V, p. 166) -, qui est dit au moyen d'une phrase nominale, cf. (c), alors que des faits accessoires, préliminaires, comme l'arrivée à Rome d'un homme de confiance, cf. (a), ou la courte halte que Cicéron compte se ménager à Albe, cf. (b), sont, eux, exprimés par des phrases verbales:

69 (a) "Dionysius...Romam uenit XV Kal.Ian.":

Att.7,7,1:"Denys...est arrivé à Rome le 15 avant les Cal.de janvier".

NB: Cicéron reproduit ici le texte d'une lettre d'Atticus.

(b) Ego, quoniam IIII Non.Ian.compitalicius dies est, nolo eo die in Albanum uenire, ne molestus sim familiae; ueniam III Non. Ian. igitur ...:

Att. 7,7,3: "moi, puisque le 4 avant les Nones de janvier est le jour des Compitales, je ne veux point arriver à Albe [=chez Pompée] ce jour-là, pour ne pas gêner les serviteurs; j'y arriverai donc le 3 avant les Nones de janvier..."

NB: le texte donné par L.A. CONSTANS,éd.Belles-Lettres, présente : nolo eo die in Albanum [uenire], selon une conjecture de BUCHELER éliminant le uenire transmis par les mss. Avec BAILEY, nous ne voyons aucune raison adopter cette correction.

vs.

(c) ... inde ad Vrbem pridie Non.:

Att.7,7,3: "de là ⟨j'arriverai⟩ devant Rome la veille des Nones".

NB: c'est la suite immédiate de (69)-(b).

Cf. aussi (69)-(d-e), qui font référence au même événement:

69 (d) Ita ad Vrbem III Nonas natali meo:

Att.7,5,3: "c'est ainsi que ⟨j'arriverai⟩ devant Rome le 3 avant les Nones, jour de mon anniversaire".

69 (e) Sed ut nunc est a.d.III Nonas Ian.
ad Vrbem cogito:

Att.7,4,3 :"mais, dans l'état actuel des choses, j'envisage d'arriver devant Rome le 3 avant les Nones de janvier".

Enfin, on ne comprendrait pas mieux, à s'en tenir aux raisonnements traditionnels, quel soudain désir de brièveté aurait pu pousser un Cicéron, dans (64)-(e,f,g), ou un Tacite, dans (64)-(j), à exprimer par des phrases non verbales des comportements qui, dans leurs discours respectifs, apparaissent revêtir, à leurs yeux, la plus haute importance, puisqu'il s'agit ou bien d'en tirer parti dans une polémique ou bien d'en montrer l'importance pour la suite des événements.

Bien entendu, une attitude toujours possible, devant ces questions, serait de considérer qu'il n'y a là que des faits de discours relativement mineurs, sans intérêt pour la théorie linguistique proprement dite, et d'ailleurs parfaitement inutilisables, dès lors que nous est à jamais inaccessible l'intention qui, dans chaque cas, a pu conduire tel ou tel auteur à opter ou non pour l'emploi de la phrase nominale. Mais il n'est pas interdit d'estimer qu'une condition de validité d'une recherche comme celle entreprise ici - faute, on ne le dira jamais assez, de tout accès direct aux mécanismes opératoires de la langue étudiée, de tout moyen de contrôle fourni par un "locuteur natif" - est bien que les propositions avancées permettent de formuler des conjectures vraisemblables sur les apparentes inconséquences de l'usage attesté par les textes conservés. Il ne s'agit pas de vouloir "tout expliquer", mais simplement de ne pas refuser le débat, et de mettre à l'épreuve, en la confrontant à la

pratique observable, l'hypothèse proposée. Tâche certainement ingrate, mais, à notre avis, inévitable, si du moins l'on n'entend pas se satisfaire de généralités dépourvues de toute valeur opératoire.

Dans l'affaire qui nous occupe, certains indices désignent la voie à suivre. Le plus évident: dans l'immense majorité des énoncés constituant l'échantillon (64)-(67)[1], la phrase parle manifestement de l'arrivée, effective ou virtuelle, de quelqu'un dans un lieu déterminé, explicitement désigné ou implicite. Et lorsque référence est faite à un lieu de départ, c'est presque toujours d'une manière "indéterminée", au moyen d'un "adverbe" démonstratif ou anaphorique - hinc, inde -, qui ne dit rien de la particularité du lieu de départ mentionné, cf. (64)-(d),(65)-(a,b),(67)-(h)i,m). Par contre, plutôt rares sont les énoncés qui, dans cet échantillon, se réfèrent au départ d'un lieu déterminé, sans mention explicite - ni référence implicite - d'un lieu d'arrivée, soit:

66 (h) ... statim enim Cassi tabellarius
67 (j) Tullia te non putabat hoc tempore ex Italia
(k) unde nos pridie Non.Mai. cogitamus
(l) ego ex Pompeiano VI Id.Mai. cogitabam.

Mais on observera, au sujet de ces derniers, qu'aucun d'eux ne relate un déplacement déjà accompli effectivement; ils se rapportent, tous, à des projets de déplacement. Il faut aussi noter,

---

[1] Lequel comprend, rappelons-le, les données fournies par le dépouillement systématique de Cic.Att. XIV-XVI, ainsi que par une lecture attentive de la correspondance de Cicéron dans les éditions Belles-Lettres et SHACKLETON BAILEY.

d'autre part, qu'aucun des exemples cités ne fait la moindre allusion à la durée du déplacement, ni au moment précis de l'arrivée, comme on en voit dans la phrase verbale que contient (65)-(b) ...sexto die Delum Athenis uenimus, ainsi que dans les exemples (70), tous empruntés à Cic.Att. XIV-XVI:

70 (a) IX Kal. H. VIII fere a Q. Fufio uenit tabellarius:

Att.15,4,1: " le 9 avant les Calendes, vers la huitième heure, venant de la part de Q.Fufius arriva un courrier".

(b) Antium ueni ante H.VI:

Att. 15,11,1: "je suis arrivé à Antium avant la sixième heure".

(c) E Pompeiano naui aduectus sum in Luculli nostri hospitium VI Id. hora fere tertia ... A Lucullo postridie eadem fere hora ueni in Puteolanum:

Att.14,20,1: "de Pompéi, par bateau, je suis arrivé chez notre ami Lucullus, le 6 avant les Ides, vers la troisième heure... Sortant de chez Lucullus, je suis arrivé le lendemain, à peu près à la même heure, à Puteoli".

(d) ...ei Seruilia dixit eo die Brutum H. SI S. profectum:

Att.15,24,1:"...Servilia lui dit que Brutus était parti ce jour-là, au milieu de la troisième heure".

NB: sur la forme "quasi-nominale" de cette phrase, cf. p.386 ci-dessous.

(e) ...cum haec scriberem aduentabat αὐτῇ βουλύσει cenantibus nobis:

Att. 15,27,3: "...⟨c'est⟩ au moment où j'écris ⟨qu'⟩il est en train d'arriver, 'juste au moment où l'on dételle les boeufs', et alors que je suis à table".

NB: scriberem,aduentabat: "passé épistolaire".

70 (f) Veni igitur ad Siccam octauo die e Pompeiano, cum unum diem Veliae constitissem:

Att.16,6,1: "je suis donc arrivé chez Sicca sept jours après avoir quitté ma maison de Pompéi, et après n'être resté qu'une journée à Vélia".

Il convient, en outre, de remarquer que lorsque, dans les phrases nominales de notre échantillon une date est indiquée, c'est, le plus souvent, celle de l'arrivée.Cela est évident,ou au moins extrêmement vraisemblable, pour:

65 (e) ... in Nesida VIII Id.

66 (b) Quintus cras

67 (d) quem quidem negat Eros hodie, cras mane putat

(e) Dolabella scribit se ad me postridie Idus

(f) In Tusculanum hodie... cogitabam

(h) hinc Arpinum XVI Kal.Iun.

69 (c) inde ad Vrbem pridie Non.

(d) Ita ad Vrbem III Nonas Ian. natali meo

(e) ... a.d.III Nonas Ian. ad Vrbem cogito.

Les choses sont moins claires pour :

65 (b) Pridie Non.Quint. a Piraeo ad Zostera,

que L.A.CONSTANS traduit: "Le six, départ pour Zoster". En fait, la

courte distance séparant le Pirée du Cap Zoster permet de penser que la date du départ est aussi celle de l'arrivée, comme le confirme le même L.A. CONSTANS dans sa notice (éd.Belles-Lettres , t.III,p.197): "le premier jour [soit: le 6 juillet] il gagne le promontoire de Zoster, à mi-chemin entre le Pirée et le Cap Sounion". Comme, par ailleurs, les indications qui suivent, dans (65)-(b), se rapportent toutes à l'arrivée à chacune des étapes mentionnées, il est vraisemblable qu'au début, déjà, Cicéron avait en vue l'arrivée au Cap Zoster, suivie, d'ailleurs, par une halte due au mauvais temps.

Dans deux cas, enfin, (66)-(a) et (67)-(b), la date indiquée concerne bien un départ, mais un départ visiblement conçu en fonction de l'arrivée qu'il annonce, et dont il permet de prévoir approximativement la date; c'est, en tout cas, cette arrivée, et la période qu'elle inaugure, qui semblent, dans ces deux exemples,retenir avant tout le regard du locuteur[1] , On comparera ces énoncés, d'une part à (68)-(b,c,d), où est évoqué, dans chaque cas, un départ considéré "en lui-même", d'autre part à (71), ci-après, qui parle aussi du retour de Cicéron en Cilicie, mais dans un contexte où l'auteur réclame la présence, justement en vue de ce départ, d'un légat qu'il considère indispensable (cf. ibid.):

---

1 S'appuyant précisément sur le rapprochement de ces deux textes,L.A.CONSTANS est amené à supposer que Cicéron aurait avancé la date initialement prévue pour son retour en Cilicie (cf.éd.Belles-Lettres, t.IV,p. 97).Or il semble que notre analyse rende cette hypothèse superflue. Il n'y aurait pas contradiction entre les deux dates indiquées: dans sa lettre des Ides de février (Att. 5,21,9 = (66)-(a)), Cicéron prévoit qu'à partir des Ides de mai (=7 mai) il sera déjà en Cilicie; puis, au début mai (date de Att.6,2,6= (67)-(b)), sans être, par la force des choses, en mesure de fixer la date précise de son arrivée, il peut néanmoins la laisser prévoir, en indiquant celle du départ.

66 (a) ex Id. Mai. in Ciliciam ...

67 (b) Nonis Maiis in Ciliciam cogitabam...

vs.

68 (b) Ipse in Asiam profectus sum Tarso Non. Ian., non mehercule dici potest qua admiratione Ciliciae ciuitatum maxi - meque Tarsensium:

Att. 5,21,7: "moi-même, pour venir en Asie, j'ai quitté Tarse le jour des Nones de janvier - et, vraiment, l'on ne saurait dire sous quelles manifestations d'enthousiasme des cités de Cilicie, et de Tarse en particulier".

(c) ...inde nos oportet decedere a.d.III Kal. Sext.

(d) Nos a te, ut scis, discessimus a.d. IIII Non.Nou.

ainsi que

71 Ego in Ciliciam proficisci cogito circiter Kal.Mai. Ante eam diem Anneius ad me redeat oportet:

Fam. 13, 57, 1: "Moi, je pense partir pour la Cilicie aux environs des Calendes de mai. Il faut qu'avant cette date Anneius revienne me rejoindre".

Enfin, une dernière indication nous est suggérée par le sens des énoncés (67), dans lesquels la phrase nominale constitue une prédication subordonnée, c'est-à- dire l'équivalent de ce qu'il est convenu d'appeler une "proposition infinitive". Or on connaît les deux emplois typiques de cette construction, qui peut se référer, soit , (a), à un événement effectif, faisant l'objet d'une pa

role, d'une perception, d'une remémoration, ex. nuntiant Gallos in Italiam transire / transisse , soit, (b), à un événement virtuel formant le contenu d'une intention, d'une décision, d'une injonction , etc;, ex. uult se esse carum (Cic. Sen.73), Caesar milites pontem facere iussit. Cela étant, il est remarquable que la prédication nominale subordonnée contenue dans (67) relève toujours de ce deuxième type d'emploi de la "proposition infinitive". En d'autres termes, il ne semble pas qu'une phrase comme (67)-(j) Tullia te non putabat hoc tempore ex Italia puisse être interprétée comme signifiant "Tullia ne pensait pas qu'en ce moment tu avais quitté l'Italie", ou que (65)-(a) ego inde Aquinum eût pu être subordonné à un verbe comme, par exemple, scire, cf. (72):

? * 72 Ego te scire uolui me inde Aquinum:
"je voulais que tu saches que de là j'ai gagné Aquinum".

Que si l'on trouve un énoncé comme (73), le contenu de la prédication nominale - Caesarem ad Corfinium - paraît y représenter, non une opération, c'est-à-dire un mouvement qui aboutit quelque part, mais un état de choses, le face-à-face de deux armées adverses:

73 Sed ecce nuntii... ecce litterae: Caesarem ad Corfinium, Domitium Corfini cum firmo exercitu et pugnare cupiente:
Att. 8,3,7: "mais voici des nouvelles ... voici des lettres ⟨annonçant que⟩ César ⟨se trouve⟩ devant Corfinium, et Domitius dans Corfinium, avec une armée solide et qui ne demande qu'à se battre".

Bref, si cette dernière observation est exacte,nous sommes fondé à en déduire que la représentation d'une opération désac - tualisée - c'est-à-dire: perçue comme existant, ou ayant existé, effectivement, mais non reconnue comme l'apport actuel de la phrase- exige l'intervention d'une notion verbale. Telle est, en tout cas, la pratique constante dans un texte par ailleurs aussi favorable que la correspondance de Cicéron à l'emploi de la phrase nominale, cf.(74):

74 (a) ad quem a Vetere litterae datae pridie Kal. Ian. ... uenisse cum maximis copiis Pacorum Parthum:

Att. 14,9,3: "à qui une lettre envoyée la veille des Calendes de janvier par Vetus <annonce> que Pacorus le Parthe était arrivé avec des forces nombreuses".

(b) ego autem scripsi Sextum aduentare, non quo iam adesset, sed quia ...:

Att. 15,22: "mais moi, si j'ai écrit que Sextus arrive, ce n'est pas parce qu'il serait déjà là, mais parce que..."

(c) Libo interuenit.Is... Philonem Pompei libertum et Hilarum suum libertum uenisse a Sexto cum litteris ad consules:

Att. 16,4,1: "Libo nous interrompit <en arrivant>. Il <annonça> que Philon, un affranchi de Pompée, et Hilarus, son propre affranchi, étaient arrivés de la part de Sextus avec des lettres pour les consuls".

(d) ...etsi ... uenisse eum ad Baias audiebam:

Att. 15,13 a, 1: "même si j'apprends qu'il est arrivé à Baiae..."

(e) Quod scribis legiones duas Brundisium uenisse ...:

Att. 15,13,2: "quant à ce que tu écris, <que> deux légions sont arrivées à Brindes ..."

On voit déjà ce que voudraient suggérer les précédentes observations: l'expression par une phrase nominale du mouvement qui transporte une personne d'un lieu à un autre ne se produit pas de façon arbitraire, dans n'importe quelles circonstances. Elle suppose et traduit un certain effacement, dans le champ de vision du locuteur, de ce que la situation délocutée peut comporter comme "devenir opératif". Aussi n'est-elle pas de mise chaque fois que s'impose au locuteur la vue de la survenance même de l'opération de transport, le fait même du "dé-placement" "stricto sensu", ou de son accomplissement dynamique, d'instant en instant, d'un lieu quitté jusqu'à un lieu approché et finalement atteint. C'est pourquoi il paraît douteux qu'un énoncé comme (65)-(i) Tandem a Cicerone tabellarius ait pu recevoir l'interprétation "Enfin le courrier envoyé par Cicéron est parti", ou que puisse exister, face à (66)-(b), un énoncé tel que (66)-(b') avec la signification décrite:

66 (b) Quintus cras:
"Quintus ⟨arrive⟩ demain"

vs.

? * 66 (b') Quintus hinc Nonis Maiis:
"Quintus ⟨est parti⟩ d'ici le jour des Nones de mai".

L'"économie" du mot verbal devient, par contre, possible, voire relativement aisée, lorsque le déplacement à dire apparaît ordonné à une fin déterminée, c'est-à-dire à une position, acquise ou à ac-

quérir, à l'arrivée d'un mouvement dont le déroulement opératif apparaît, par le fait même, outrepassé, c'est-à-dire, plus ou moins perdu de vue. A deux conditions, toutefois - autant, du moins, qu'on puisse en juger.

La première est que ce "déroulement opératif" dont, selon nous, l'absence du verbe dénonce le relatif effacement soit...effaçable - autrement dit qu'il n'appartienne plus, ou pas encore , au présent du locuteur. Il est, à cet égard, significatif qu'aucun des énoncés figurant dans l'échantillon (64) à (66) n'exigerait,au cas où l'on voudrait y introduire un "uerbum mouendi", que celui-ci fût conjugué au "présent d'infectum indicatif". Beaucoup, d'ailleurs, refuseraient absolument cette forme temporelle, et même ceux à propos desquels on pourrait, " a priori ", hésiter, comme (64)-(a) ego me continuo ad Chremem, (b) ego me in pedes in angiportum quoddam ,etc. ne rejetteraient pas, bien au contraire, le "parfait" [1]. Ceci, il convient de le noter, recoupe, en la justifiant, une indication fournie par l'enquête philologique (A.HEIDEMANN,1893: 53) et d'après laquelle l'"ellipse" du "uerbum mouendi" concernerait surtout le "parfait" et le "futur" d'indicatif, l'infinitif, l'impératif - toutes

---

1 Il ne faudrait surtout pas en juger "par traduction", c'est-à-dire par référence implicite aux critères déterminant le choix de la forme temporelle dans une de nos langues modernes. Ainsi dans (64)-(a), le fait que la phrase nominale survienne dans un contexte où se succèdent des "présents" n'oblige nullement à penser que la forme verbale à introduire expérimentalement dût nécessairement être,elle aussi, au "présent". Ce n'est pas ici, bien évidemment, le lieu d'exposer ce qu'est la systématique temporelle du latin. On consultera, à ce sujet, H.VAIREL, 1978: 380-412 (réfutant G.SERBAT,1976 : 308-352). Mais il faut ajouter un élément qu'H.VAIREL ne marque pas suffisamment à notre avis, et c'est que la forme traditionnellement appelée "parfait" est, elle aussi, pleinement, un "temps" de l'époque présente : un "présent de perfectum". Ce qui implique qu'en latin passer d'un "présent" à un "parfait" n'est nullement changer de temps, c'est-à-dire de lieu temporel. D'où ces glissements d' une

formes temporelles qui instituent, ou laissent ouverte, la perspective d'une position atteinte ou à atteindre au terme de l'opération.

La deuxième condition susceptible de motiver le choix de la phrase nominale dans cette sorte d'expressions tient au lieu même - le plus souvent, comme nous l'avons dit, le lieu d'arrivée, explicitement désigné ou non -, ou, pour être plus précis, au "rang", "principal" ou "secondaire" ("déterminant" ou "déterminé"), de ce lieu dans l'ensemble de la situation à dire. En d'autres termes, selon ce que le locuteur retiendra de celle-ci - soit: l'image d'un mouvement (aboutissant à un lieu) ou, au contraire, celle d'un lieu atteint ou à atteindre (moyennant un mouvement) - , la phrase comprendra, ou non , la notion verbale représentative de ce mouvement. On aura pu remarquer, à cet égard, que dans tous les exemples rencontrés sauf un - (65)-(b), qui sera traité ci-après -, le propos concerne un lieu de destination, autrement dit un lieu recherché"pour lui-mê-

---

de ces formes à l'autre qui, parfois, risquent de surprendre un lecteur moderne. Ainsi on lit, dans la suite de (64)-(a):

> Cum illo aduenio, solitudo ante ostium: iam id gaudeo. .....Maneo. Interea introire meminem uideo, exire neminem; ....Accessi, intro aspexi:
>
> Tér. Andr. 362-364: "lorsque j'y arrive, tout <était> désert devant la porte; je suis déjà ravi...J'attends. Pendant ce temps, je ne vois entrer personne, sortir personne...Je m'approche, je regarde à l'intérieur". (c'est toujours l'esclave Dave qui parle)

Soit: quatre "présents", évoquant différents moments successifs d'une expérience passée du locuteur, auxquels viennent s'ajouter deux "parfaits", représentant, ceux-ci, ce qui apparaît comme la conclusion de cette expérience, l'aboutissement vers lequel tendaient les événements "préliminaires" exprimés par les formes de "présent": après une période d'expectative, Dave se décide enfin à s'approcher de la maison et à jeter un coup d'oeil à l'intérieur.

Or de même la phrase nominale du début de ce passage -v.361: ego me continuo ad Chremem - aurait pu être employée pour parler d'une "arrivée" conçue de telle façon que le verbe à exprimer éventuellement dût se trouver au "parfait", comme dans (65)-(c) Nos ad Pindenissum.

me", comme un objectif déterminant le déplacement, plutôt qu' une "venue" accidentelle à un lieu se trouvant sur un itinéraire.

Nous pouvons donc, semble-t-il, risquer une première caractérisation de l'apport expressif de la phrase nominale à la représentation d'un événement "opératif": elle signalerait, selon nous, un cas particulier d'opération, d'activité, de comportement dont la définition notionnelle - soit: ce qui fait qu'il est, par exemple, une certaine forme de mouvement, un "déplacement", et pas une autre - s'impose moins fortement au locuteur, comme objet de son propos, que l'image d'une réalité spatiale jugée par lui suffisamment "significative" pour se dégager, à ses yeux, comme un élément stable, du dynamisme éphémère en quoi consiste la situation délocutée. Or s'agissant du déplacement d'un être, ce qui a, naturellement, le plus de chances d'apparaître comme cette réalité stable ne peut être que le lieu d'arrivée, pour peu que, soit par sa propre qualité, soit en vertu de la relation aperçue entre lui et l'être déplacé, il suffise à caractériser comme "non banal", "non quelconque" l'événement auquel il prend part. On voit, d'après ce qui vient d'être dit, que l' emploi de la phrase nominale n'est pas le résultat d'une simple volonté d'"économie" expressive; ce n'est pas parce que le contexte rend l'énoncé immédiatement intelligible même en l'absence du verbe que celui-ci se trouve n'être pas mobilisé. Il y a, autrement dit, des raisons positives qui font préférer la phrase nominale.

Ainsi Tacite, ayant à relater -cf.(64)-(j) - le départ de Tibère pour Capri, aurait pu "se contenter" d'une phrase verbale: Tandem Caesar in Campaniam concessit (selon une conjecture proposée , du reste, par OTTO); c'eût été même, nous semble-t-il, et aussi para-

doxal que cela puisse paraître, la solution la plus"économique" du point de vue latin, puisqu'elle consisterait à suivre la "pente" naturelle de sa syntaxe. Mais cela eût impliqué que, dans la situation délocutée, rien n'était plus digne de retenir l'attention du locuteur que le fait même qu'à un moment donné tel être a pris l'initiative de "se déplacer". Or tout dans le contexte d'où provient cet exemple montre assez, au contraire, que ce qui intéresse l'historien, lorsqu'il en vient à évoquer cet événement, est la définition même du lieu d'arrivée, et le contraste saisissant qu'il forme avec la fonction dont est investi l'être qui se déplace: la Campanie, pays réputé pour ses richesses et la facilité de ses moeurs, paraît "a priori" le lieu le moins compatible qui se puisse concevoir comme séjour d'un "Caesar" [1], et le seul fait que Tibère ait décidé de s'y installer donne toute la mesure de sa démission devant les responsabilités du pouvoir.

PHRASE NOMINALE ET PHRASE VERBALE DANS L'EXPRESSION D'UN DEPLACEMENT

Il ne serait pas difficile de montrer que l'emploi de la phrase nominale dans chacun des exemples déjà présentés relève de motivations tout à fait analogues. Mieux vaut, toutefois, pour éviter tout soupçon d'avoir opéré avec des exemples soigneusement choisis et "interprétés" de façon à servir les besoins de la cause, procéder à une "contre-épreuve" susceptible de garantir, autant que faire se peut en pareille matière, l'objectivité de l'analyse. Nous

---

1 On pense ici, naturellement, au fameux épisode des "délices de Capoue", brisant, plus de deux siècles plus tôt, l'élan des troupes d'Hannibal.

allons,donc, observer, à la lumière de l'hypothèse proposée, l'alternance des deux modalités de phrase, nominale et verbale, dans l'expression, par un même locuteur, de situations identiques ou,du moins, tout à fait comparables.

Si l'on considère, par exemple, l'ensemble des lettres adressées par Cicéron à ses divers correspondants au cours de son voyage vers la Cilicie, en 51 a.C., ou pendant l'année que dura sa mission (lettres 183 à 263 dans l'édition Belles-Lettres, tomes III et IV), on s'aperçoit que l'arrivée du voyageur à chaque étape de son itinéraire, du gouverneur à chaque lieu compris dans ses plans de campagne, est invariablement annoncée par une phrase verbale,cf. les exemples (75):

75 (a) A.d.VI Idus Maias ueni in Trebulanum ad Pontium:

Att.5,3,1: "le six avant les Ides de mai je suis arrivé à Trébule, chez Pontius".

(b) Beneuentum ueni a.d.V. Idus Maias:

Att.5,4,1: "Je suis arrivé à Bénévent le 5 avant les Ides de mai".

Cf. encore: Att.5,6,1(=éd.B.L. III p.214); Fam. 3, 3, 1 (=BL III 216); Att.5,9,1(=BL III 225); 5,10,1 (=BL III 228); Fam. 13, 1,3(=BL III 232); Att. 5,11,6 (=BL III 236); 5,12,1 (=BL III 238=première phrase de notre ex. (65)-(b)); 5,13,1(=BL III 240); Fam. 3,5, 1 (=BL III 243); Att. 5,15,1(=BL IV 29); 5,16,2 (=BL IV 31); Fam. 3, 6,6 (=BL IV 36); Fam.15,2,1 (=BL IV 52); Att.5,20,1 (=BL IV 79) bis; 5,20,2 (=BL IV 80); 5,20,3(= BL IV 80); 5,20, 9 (=BL IV 83); Fam.15, 4, 2 (=BL IV 84); 15,4,3 (= BL IV 85); 15,4,7 (=BL IV 86); Fam.3, 7, 4 (=BL IV 124); Att. 5,21,4 (=BL IV 128); 5,21, 9 (=BL IV 31); 6, 4, 1 (=BL 214).

Quant à la phrase nominale, elle n'est utilisée que rarement dans ce groupe de lettres, pour évoquer cette sorte d'événements. Même lorsque Cicéron entend se référer à sa destination finale, au terme ultime qui détermine son déplacement - la ville de Laodicée, la Cilicie, ou, tout simplement, son poste de gouverneur, prouincia - c'est encore, le plus souvent,aux fins de rendre compte, à son correspondant, du calendrier de ses mouvements - d'où l'emploi , en vertu de ce qui a déjà été exposé, de la phrase verbale,cf.(76):

76 (a) cum pr.K.Sext. in prouinciam uenissem neque maturius propter itinerum et nauigationum difficultatem uenire potuissem, maxime conuenire officio meo reique p. conducere putaui parare ea quae ad exercitum quaeque ad rem militarem pertinerent:

Fam.15,2,1:"étant arrivé la veille des Calendes d'août dans mon lieu d'affectation - et je n'aurais pas pu y arriver plus tôt, en raison des difficultés de la route et de la navigation - j'ai pensé que rien ne répondait mieux aux devoirs de ma charge et à l'intérêt de l'Etat que d'entreprendre les préparatifs concernant l'armée et la campagne militaire".

NB: lettre officielle adressée aux magistrats de Rome et au Sénat. Noter l'allusion aux difficultés du parcours, qui montre bien que c'est encore à son "déplacement" que pense le locuteur.

(b) Cum in prouinciam pr.K.Sext. uenissem et propter anni tempus ad exercitum mihi confestim esse eundum uiderem,biduum Laodiciae fui, deinde Apameae quadriduum,triduum Synnadis, totidem dies Philomeli:

Fam.15,4,2: "étant arrivé dans mon lieu d'affectation la veille des Calendes

d'août, et voyant bien, compte tenu de la saison, qu'il me fallait rejoindre immédiatement mon armée, je suis resté deux jours à Laodicée, puis quatre à Apamée, trois à Synnade, autant à Philomélium".

NB: contexte analogue à (76)-(a); lettre adressée à Caton; comme précédemment, le lieu d'arrivée, Laodicée, apparaît clairement comme l'étape initiale de l'expédition que le nouveau gouverneur doit entreprendre sitôt arrivé.

76 (c) Ephesum ut uenerim nosti ... Inde oppidis iis quae erant mirabiliter accepti Laodiceam pridie Kal. Sextiles uenimus. Ibi morati biduum perillustres fu⟨imus⟩ honorificisque uerbis omnis iniurias reuellimus superiores; quod idem dein Apameae quinque dies morati et Synnadis triduum, Philomeli quinque dies, Iconi decem fecimus:

Att.5,20,1: "Ephèse, tu sais dans quelles conditions j'y suis arrivé ... Puis, merveilleusement reçu dans les villes qui s'y trouvaient [soit: sur mon passage], je suis arrivé à Laodicée la veille des Calendes d'août. J'y suis resté deux jours, comblé d'honneurs éclatants, et, témoignant de l'estime aux habitants par mon langage, j'ai effacé le souvenir des torts antérieurs; j'ai fait la même chose ensuite à Apamée, où je suis resté cinq jours, à Synnade, à Philomélium, à Iconium, ⟨où je suis resté⟩ trois, cinq et dix jours".

(d) Venimus enim ⟨in⟩ prouinciam Laodiceam Sulpicio et Marcello consulibus pridie Kalendas Sextiles; inde nos oportet decedere a.d. III Kalendas Sextiles:

Att. 5,21,9: "Je suis arrivé, en effet, à mon poste, à Laodicée, sous le consulat de Sulpicius et Marcellus la veille des Calendes d'août; il me faut le quitter l'avant-veille des Calendes d'août".

A deux reprises, cependant, Cicéron emploie une phrase

Nominale pour parler de son arrivée prochaine en Cilicie -comme par hasard, non pas une arrivée " de routine administrative", mais celle qui ouvre la dernière période de son séjour dans la région,ce mois de juin qu'il lui faut y passer avant le retour à Rome et qu'il attend avec autant d'inquiétude que d'impatience. Ce sont nos exs. (66)-(a) et (67)-(b):

66 (a) ex Idibus maiis in Ciliciam, ut ibi Iunius consumatur, uelim tranquille a Parthis (Att. 5,21,9):

NB: sur l'inquiétude de Cicéron à ce sujet,cf. 6,1,14: Parthicum bellum impendet ... Equidem sum in magna animi perturbatione. Si, ut opto, non prorogatur nostrum negotium, habeo Iunium et Quintilem in metu: "une guerre avec les Parthes est imminente... Pour ma part je suis très tourmenté. Si, comme je le souhaite, ma mission n'est pas prorogée, j'ai ‹à passer› dans la peur juin et juillet".

67 (b) Nonis maiis in Ciliciam cogitabam: ibi cum Iunium mensem consumpsissem (atque utinam in pace! magnum enim bellum impendet a Parthis), Quintilem in reditu ponere... Magna autem in spe sum mihi nihil temporis prorogatum iri (Att. 6,2,6).

Deux autres déplacements du gouverneur Cicéron en Asie sont aussi exprimés au moyen d'une phrase nominale, cf. (65)-(c) et (77); là encore il est question de déplacements non routiniers, déterminés par une tâche particulière à accomplir dans le lieu d'arrivée, la prise d'un objectif militaire que le locuteur tient visiblement à mettre en valeur pour rehausser son propre prestige, ou le règlement d'une affaire à laquelle le destinataire attachait vraisem-

blablement quelque importance:

65 (c) Nos ad Pindenissum, quod oppidum munitissimum Eleutherocilicum omnium memoria in armis fuit (Att.5,20,5):

NB:on comparera cet exemple à Att.5,20,3, qui évoque aussi des opérations militaires,mais où l'arrivée à Tarse,simple base de départ vers un objectif situé plus loin, est exprimée par une phrase verbale: Tarsum ueni a.d.III Nonas Octobres. Inde ad Amanum contendi, etc.:"je suis arrivé à Tarse le trois avant les Nones d'octobre.De là je me dirigeai vers l'Amanus".

77 Iter Laodicea faciebam a.d.III Non.Sextiles, cum has litteras dabam, in castra in Lycaoniam. Inde ad Taurum cogitabam,ut cum Moeragene signis collatis, si possem, de seruo tuo deciderem:

Att.5,16,3: "Je quitte Laodicée l'avant-veille des Nones d'août, au moment où je remets cette lettre -, pour gagner mon camp en Lycaonie. De là j'ai l'intention ⟨d'aller⟩dans le Taurus, pour livrer bataille à Moeragène et, si je le peux, régler l'affaire de ton esclave".

Le seul cas, parmi les expressions se rapportant aux déplacements de Cicéron vers sa province ou vers différentes localités situées sur son passage,où l'emploi d'une phrase nominale paraît, en première approche, résister à notre interprétation est représenté par l'exemple (65)-(b), dont nous avons déjà signalé le caractère exceptionnel, dès lors que les lieux d'arrivée qui y sont mentionnés - de petites îles situées entre le Pirée et Délos - ne sauraient en aucune façon être considérés comme des objectifs déterminant,dans la réalité des choses, le déplacement:

65 (b) Negotium magnum est nauigare atque id mense Quintili. Sexto die Delum Athe - nis uenimus. Pridie Non.Quint.a Piraeo ad Zostera uento molesto, qui nos ibi- dem Nonis tenuit. A.d.VIII Id. ad Ceo iucunde. Inde Gyarum saeuo uento, non aduerso. Hinc Syrum, inde Delum, utro- que citius quam uellemus, cursum con - fecimus(Att. 5,12, 1).

Mais si aucun indice fourni par la réalité matérielle que cet énoncé entend représenter ne vient soutenir, directement , notre analyse, certains traits contextuels semblent autoriser à la lui appliquer. Il paraît évident, en effet, que Cicéron nous parle ici d'un voyage plutôt mouvementé, interminable, péniblement haché par des haltes successives dues au mauvais temps et à la fragilité des embarcations utilisées, comme l'indique la suite du texte: iam nosti aphracta Rhodiorum; nihil quod minus fluctum ferre possit"et puis tu connais les aphracta rhodiens; il n'y a rien qui soit moins capable de supporter la houle".[1] Bref un voyage que Cicéron n'était pas près d'oublier et qu'il n'entendait pas recommencer de sitôt: Itaque erat in animo nihil festinare Delo nec me mouere nisi

---

1 Cf.encore Att. 5,13,1: Nauigauimus sine timore et sine nausea sed tardius propter aphractorum Rhodiorum imbecillitatem "la traversée s'est faite sans alarme ni mal de mer, mais a été plutôt lente à cause de la fragilité des aphracta rhodiens". Les aphracta étaient "des vaisseaux non pontés et non protégés" (L.-A.CONSTANS,éd. Belles Lettres, III p.235,n.2). Cicéron a d'ailleurs eu d'autres occasions de regretter leur lenteur,cf.Att.6,8,4: Nos etesiae uehementissime tardarunt; detraxit XX ipsos dies etiam aphractus Rhodiorum ... Nos Rhodiorum aphractis ceterisque longis nauibus tranquillitates aucupaturi eramus "j'ai été singulièrement retardé par les vents étésiens; vingt jours encore de perdus, pas moins, à cause de l'aphracte rhodien...Moi,qui ne dispose que des aphractes rhodiens et , à part cela, des navires de guerre, je dois guetter les bonaces" (eramus="imparfait épistolaire").

omnia ἄκρα τοῦ Γυραίου pura uidissem " (ib.):" c'est pourquoi j'ai l'intention de ne rien précipiter et de ne pas bouger de Délos avant d' avoir vu le promontoire de Gyrae entièrement dégagé". Nous sommes ainsi amené à conjecturer que l'emploi de la phrase nominale a pu résulter ici du fait que les différents lieux mentionnés se présentent au locuteur moins comme des étapes ordinaires, des points successivement atteints dans un parcours continu et "sans histoire",que comme des haltes inattendues, forcées - comme des lieux déterminant, par conséquent, ce mouvement dont elles retardent la progression. L'absence du verbe traduirait ainsi, en quelque sorte, l'impression d'un dynamisme contrarié et, à la limite annulé; ce n'est pas tant d'un parcours que d'une succession de présences que Cicéron semble vouloir parler.

L'examen des lettres expédiées par Cicéron peu avant , ou pendant, son voyage de retour à Rome, et faisant référence à son itinéraire (268 à 298, tomes IV et V de l'édition Belles-Lettres),, donne des résultats similaires, et il suffira d'indiquer ici, pour contrôle, les références des énoncés relevés, qui sont presque tous de forme verbale, à savoir: Att.6,7,2 (=IV p.225); Fam.2,17,1(=IV p. 226) bis; Fam.3,12,4(=IV 233);14,5,1 (=V 30); Att.7,1,1(=V 32); Fam. 16,1,1(=V 38);16,2 (=V 39); Att.7,2,1(=V 45); Fam.16,9,1 ter (= V 50); 16,9,2 bis(=V 51); Att.7,3,1(=V 53); 7,5,3 ter (=V 62-63);7,7, 3 bis (=V 66) (sur cet exemple, cf. ci-après); 7,8,4 bis(= V 70).

Dans ce deuxième groupe de lettres, les quelques emplois de la phrase nominale concernent l'arrivée à des lieux qui ne sont pas précisément des points de passage. Le premier, cité précédemment en (67)-(c), se réfère à ce projet de détour par Rhodes au-

quel Cicéron, puerorum causa, tenait tellement, en raison probable - ment autant de l'importance culturelle de cette île que des nombreux souvenirs de jeunesse qui l'y attachaient. Et l'on comprend mieux, désormais, le fait, déjà signalé (cf. p.173 ci-dessus), que dans une autre lettre écrite au même moment, ce même voyage sera exprimé par une phrase verbale, cf. ex. (67)-(c'); c'est que dans ce dernier cas, Cicéron, écrivant au propréteur Cn.Sallustius, ne s'intéresse manifestement qu'à la poursuite d'un itinéraire qui doit le mener le plus tôt possible à Rome, le séjour à Rhodes étant présenté, non plus comme une intention, mais comme une simple possibilité dont la réalisation n'est pas même assurée (puto, neque id tamen certum)[1]:

67 (c)...Rhodum uolo puerorum causa, inde quam primum Athenas (Att. 6,7,2):

NB: la forme nominale de la deuxième phrase s'explique aisément: dans ce voyage de retour, Athènes n'est pas, pour Cicéron, un point de passage quelconque: il devait y prendre quelques jours de repos, officiellement logé sur l'Acropole, avant de reprendre la mer, cf. commentaire de J.BAYET, éd. Belles Lettres, t.V p.15).

vs.

67 (c') ...Rhodum Ciceronum causa puerorum accessurum puto neque id tamen certum. Ad Vrbem uolo quam primum uenire, sed tamen iter meum rei publicae et rerum urbanarum ratio gubernabit (Fam. 2,17,1):

---

1 Quant à la réalité du voyage, la question reste ouverte: L. A. CONSTANS ne la met pas en doute, mais D.R.SHACKLETON BAILEY donne de bons arguments en sens contraire, cf. son commentaire à Att.6,6=lettre 121 de sa collection.

NB: sur la phrase verbale de la deuxième partie -ad Vrbem...uenire -, cf. ci-après, ex. (79)-(a)

L'arrivée de Cicéron à Actium, dernière étape avant la traversée pour Brindes, est aussi exprimée au moyen d'une phrase nominale, cf. (78):

78 Nos a te, ut scis, discessimus a.d.IIII Non.Nou. Leucadem uenimus a.d.VIII Id. Nou., a.d.VII Actium. Ibi propter tempestatem a.d.VI Id. morati sumus/ Fam.16,9,1/ "nous t' avons quitté, comme tu sais, le 4 avant les Nones de novembre. Nous sommes arrivés à Leucade le 8 avant les Ides, et à Actium le 7. Là, à cause du mauvais temps, nous avons été retenus le 6 avant les Ides."

Certes on pourrait peut-être se contenter d'invoquer, pour justifier la phrase nominale a.d.VII Actium, la notion de zeugma (rétrospectif). Compte tenu, cependant, de ce qui a été dit précédemment sur les amples possibilités du latin en ce domaine, ce ne serait pas une explication: pourquoi pas, alors, Leucadem a.d.VIII Id. Nou., a.d.VII Actium uenimus ? Or on remarquera que la phrase non verbale est justement celle qui, à l'exemple de ce qui se passe dans (65)-(b), évoque une arrivée suivie d'une halte forcée pour cause de mauvais temps. Mais on pourrait légitimement nous objecter que, dans la suite immédiate de ce texte, l'arrivée à Corcyre, où Cicéron a été également retenu pendant six jours, est relatée, elle, par une phrase verbale, cf. (78'):

78' Inde a.d.V Id.Corcyram bellissime nauigauimus. Corcyrae fuimus usque ad a. d.XVI Kal.Dec.tempestatibus retenti.A. d.XV Kal.in portum Corcyraeorum ad Cassiopem stadia CXX processimus.Ibi retenti uentis sumus usque ad a.d.VIII Kal.:

Fam.16,9,1: "de là,le 5 avant les Ides, nous avons fait une très belle traversée jusqu'à Corcyre. A Corcyre nous sommes restés jusqu'au 16 avant les Calendes de décembre, retenus par les gros temps.Le 15 avant les Calendes nous avons fait 120 stades, jusqu'au port des Corcyréens, près de Cassiope.Là nous avons été retenus jusqu'au 9 avant les Calendes."

A cette objection nous répondrons en faisant valoir que dans (78') la phrase verbale évoquant l'arrivée à Corcyre comporte une référence explicite (bellissime) aux conditions d'accomplissement du voyage; c'est aussi le cas de la phrase suivante, où il est question de la distance parcourue. En d'autres termes,nous sommes fondé à estimer que,dans la pensée du locuteur Cicéron, Corcyre et "le port des Corcyréens" se déclarent, d'abord, comme les termes respectifs de deux opérations, avant d'apparaître comme des lieux où il a dû interrompre momentanément son voyage.

Trois autres exemples de la phrase nominale concernent le moment tant attendu de l'arrivée aux portes de Rome, où Cicéron entendait demeurer "dans l'attente passionnée du triomphe" (J.BAYET,éd. Belles-Lettres, t.V,p. 23) - ce moment où il se voyait déjà couvert de marques d'honneur (cf.Fam.16,1,1: magni ad honorem nostrum interest quam primum ad Vrbem uenire)et auquel il attachait une signifi-

cation si haute qu'il tenait à la faire coïncider avec la date de son anniversaire. Cf. les exemples (69), déjà mentionnés:

69 (e) Sed ut nunc est, a.d.III.Nonas Ian. ad Vrbem cogito:

Att.7,4,3:"Mais dans l'état actuel des choses, je compte⟨arriver⟩ aux portes de Rome le 3 avant les Nones de janvier".

NB: ut nunc est fait allusion aux menaces, qui devenaient alors plus précises, d'un conflit armé entre César et Pompée,cf. § 2 de la même lettre.

(d) Ita ad Vrbem III.Nonas natali meo:

Att.7,5,3: "Ainsi⟨j'arriverai (je serai)⟩aux portes de Rome le 3 avant les Nones, jour de mon anniversaire".

(c) inde ad Vrbem pridie Nonas. Tua ἀῆψις quem in diem incurrat nescio, sed prorsus te commoueri incommodo ualetudinis nolo:

Att.7,7,3: "de là ⟨j'arriverai, je serai⟩ aux portes de Rome la veille des Nones. Ton "accès", j'ignore quel jour il revient,mais je ne veux absolument pas que tu bouges aux dépens de ta santé".

NB: la dernière phrase évoque indirectement un des officia les plus impératifs dans la haute société romaine, l'obligation de se porter à la rencontre d'un magistrat rentrant de mission.

On comparera (69) aux phrases verbales de (79),qui parlent aussi de l'arrivée de Cicéron à Rome, mais à un moment où il se trouve encore en Asie ou en Grèce et a devant lui tout le chemin encore à accomplir:

79 (a) Ad Vrbem uolo quam primum uenire, sed tamen iter meum rei publicae et rerum urbanarum ratio gubernabit:

Fam.2,17,1:"Je veux arriver aux portes de Rome le plus tôt possible, mais mon voyage, ce seront la manière dont se présente la conjoncture politique et la situation à Rome qui le règleront".

NB: cf. (67)-(c').

79 (b) et quamquam magni ⟨ad⟩ honorem nostrum interest quam primum ad Vrbem me uenire, tamen peccasse mihi uideor qui a te discesserim:

Fam. 16,1,1: "et si fort qu'il importe à ma dignité d'arriver le plus tôt possible aux portes de Rome,il n'empêche que j'ai l'impression d'être en faute pour m'être séparé de toi".

Un dernier exemple, dans ce groupe de lettres, parle de l'arrivée de Cicéron à des localités voisines de Rome, où il compte s'entretenir avec des personnalités politiques venues à sa rencontre: une fois encore,donc, prédominance, dans le propos, de l'image d'un lieu d'arrivée comme contenant la présence de l'être déplacé,cf.(80):

80 Ego in Tusculanum nihil sane hoc tempore: deuium est τοῖς ἀπαντῶσιν et habet alia δύσκρησια.Sed de Formiano Tarracinam pridie Kal.Ian.. Inde Pomptinum + summam +, inde Albanum Pompei:

Att.7,5,3: "Moi,⟨je n'ai⟩ nullement l'intention de⟨me rendre⟩ à Tusculum en ce moment: l'endroit est trop à l'écart pour ceux qui viendraient à ma rencontre, et présente d'autres inconvé-

nients.Mais en sortant de Formies je me rends à Tarracine, la veille des Calendes de janvier; puis + chez ...+ ,puis à Albe, chez Pompée litt."dans la propriété de Pompée à Albe".

NB/ nous adoptons le texte de BAILEY, qui respecte la tradition manuscrite,sans chercher à corriger la faute qui rend summam inintelligible. Avec cet éditeur nous pensons que Pomptinum désigne une "uilla", summam étant probablement une corruption du nom du propriétaire,cf. Albanum Pompei dans la phrase suivante. Quant à la conjecture de Manutius retenue par BAYET- Pomptinam summam -,le sens qu'on veut en tirer n'est guère convaincant:"de là j'atteindrai le haut des Marais Pontins".BAILEY signale,à juste titre, qu'on ne connaît pas de lieu nommé Pomptina et qu'en outre Cic.parle visiblement d'un lieu déterminé. Nous ajouterions,pour notre part,que l'interprétation ici proposée, et que confirment de nombreux autres énoncés, rend cette conjecture tout à fait invraisemblable.

Si l'on veut bien, à présent, reprendre - ce sera le troisième temps de la contre-épreuve proposée - le corpus défini au début de ce chapitre - à savoir: Cic.Att.XIV-XVI= t. 6 de l'édition D.R.SHACKLETON BAILEY -, on s'apercevra que toutes les fois - vingt au total, sauf erreur - que Cicéron utilise une phrase nominale pour parler de son arrivée dans un certain lieu, son propos concerne -et cela, le plus souvent, très manifestement d'après le contexte -, non le fait même du "dé-placement", c'est-à-dire l'opération par quoi il se rend d'un lieu à un autre, mais sa présence dans ce lieu d'arrivée, jugé particulièrement significatif. Nos exemples se laissent aisément répartir en trois groupes, selon le type d'intérêt que le locuteur attache au lieu d'arrivée:

1° Il peut s'agir d'indiquer au destinataire de la let-

ore un lieu où Cicéron pourra être joint ou auquel il doit adresser sa réponse, cf. (67)-(f,h) et(81):

67 (f) In Tusculanum hodie, Lanuui cras, nunc Asturae cogitabam (Att.14,2,4):

NB: on notera le glissement au "locatif",preuve que c'est l'image de situations successives qui tend à dominer le propos.

(h) Primum igitur scire te uolui me hinc Arpinum XVI. Kal.Iun. (Att.14,22,4):

NB:Cf. la suite: eo igitur mittes si quid erit posthac "c'est là que tu enverras toute information que tu auras désormais".

81 (a) Vbi tandem est futurus ? Nam eum reliqua tum de hoc scire aueo omnia. Ego e Formiano exiens XVII.Kal. ut inde altero die in Puteolanum scripsi haec:

Att. 14,7,1: "où, enfin, ⟨a-t-il⟩l'intention de séjourner? Car,en même temps que de tout le reste, c'est surtout sur ce point que je brûle d'envie d'être tenu au courant. C'est en quittant Formies, le 17 avant les Calendes , pour⟨être⟩le lendemain à Puteoli, que j'écris cette lettre".

(b) Ego, si Tiro ad me, cogito in Tusculanum:

Att.15,17,2:"moi, dès que Tiron ⟨sera venu⟩me rejoindre , mon idée est de regagner mon domaine de Tusculum".

NB: sur la première phrase nominale, cf. p. 465ci-dessous.

Ces exemples sont à comparer à (82), où l'information concernant le lieu où le locuteur pourra être touché ou rejoint n'est ⟨⟩ ou n'est plus, d'actualité, pour différentes raisons. soit que

le destinataire de la lettre la connaisse déjà, cf. (82)-(a,b,c), seule restant alors à indiquer la date de l'arrivée, soit que la présence même du locuteur dans le lieu en question est déjà révolue, ou ne se soit pas concrétisée (d,e), ce qui prive ledit lieu de la seule raison qu'il pouvait avoir de retenir particulièrement l'attention; mais il peut s'agir aussi de justifier le fait même du déplacement (f) ou, enfin, de suggérer que le lieu nommé n'est qu'une simple position ponctuelle, atteinte momentanément, sans pour autant donner lieu à un séjour qui puisse être considéré comme significatif(g):

82 (a) accurres in Tusculanum, ut scribis:
quo me VI Kal. uenturum arbitrabar:

Att. 15,3,1: "tu courras me regoindre à Tusculum, comme tu l'écris: je pense y arriver le 6 avant les Calendes".

NB: arbitrabar, imparfait "épistolaire". La définition du lieu d'arrivée est déjà acquise au moment de la production de la phrase étudiée, qui se borne à y renvoyer par anaphore (quo). Sur la forme quasi-nominale de la phrase -uenturum -, cf.p. 386 ci-dessous.

(b) ego, ut ad te pridie scripseram, Nonis constitueram uenire in Puteolanum:

Att. 15,28: "moi, comme je te l'écrivais hier, j'avais fixé aux Nones mon arrivée chez moi à Puteoli".

NB: simple rappel, pour confirmation de date, de Att.15,26,3 ego itinera sic composueram ut Non.Quint.Puteolis essem: ualde enim festino"<pour> moi, j'ai programmé le cours de mon voyage de façon à être à Puteoli le jour des Nones; car je suis bien pressé..." Dans ce dernier cas,la mise au premier plan de l'accomplissement du déplacement justifie pleinement l'emploi de la phrase verbale .

(c) In Pompeianum ueni V Non.Mai.,cum pridie, ut antea ad te scripsi, Piliam in Cumano collocauissem. Ibi mihi cenanti litterae

tuae sunt redditae:

Att.14,17,1: " je suis arrivé dans mon domaine de Pompéi le 5 avant les Nones de mai, après avoir, la veille, comme je te l'avais écrit précédemment, installé Pilia chez moi à Cumes. C'est là que, pendant le dîner, on m'a remis ta lettre".

NB: le séjour de Cicéron à Pompéi, d'où cette lettre a été envoyée, avait été annoncé dans une lettre antérieure, cf. Att. 14,15,3 in Pompeianum ipse proficiscens Kal.Mai. "partant moi-même pour Pompéi le jour des Calendes de mai". Cf. encore, pour contrôle, les phrases verbales des exemples suivants, dans lesquels Cicéron, se trouvant dans un lieu donné, n'a plus à dire qu'il s'y trouve, ou qu'il y va, mais simplement à indiquer le moment de sa venue: Att.14,17,3; 14,20,1; 15,11,1; 16,1,1 bis ; 16,10,1.

82 (d) Nam XVI Kal. Sept. cum uenissem Veliam, Brutus audiuit: erat enim cum suis nauibus apud Haletem fluuium citra Veliam:

Att.16,7,5:"car le 16 avant les Calendes de septembre, comme j'étais arrivé à Vélia, Brutus l'apprit; il se trouvait, en effet, avec ses navires, à l'embouchure de l'Halès, en amont de Vélia..."

NB: pour comprendre le choix de la phrase verbale, on se rappellera que l'énoncé se rapporte au voyage par mer entrepris par Cicéron pour fuir l'Italie, en 44; après s'être embarqué à Pompéi, à bord d'une embarcation légère (cf. Att. 16,3,6), il dut"toucher terre" à Vibo puis à Vélia, cf. Att.16,6, où chacune de ces deux arrivées est dite au moyen d'une phrase verbale, dès lors que le propos concerne un lieu conçu comme un point de passage compris dans un itinéraire, cf. p. 196 ci-dessus. On notera, dans la suite immédiate de ce texte (cf. ex. (65)-(e)), l'emploi de la phrase nominale pour relater le déplacement de Brutus à Vélia, dès qu'il eut appris que Cicéron s'y trouvait: pedibus ad me statim; c'est que, pour Brutus, Vélia, en l'occurrence, est un "lieu déterminant" le déplacement.

82 (e) ego me, ut scripseram, in Pompeianum non abdidi:

Att.16,11,6: "je ne suis pas allé m'enterrer à Pompéi, comme je te l'avais annoncé dans ma lettre".

(f) ego autem in Pompeianum properabam, non quo hoc loco quicquam pulchrius, sed interpellatores illic minus molesti:

Att.15,13 a, 2: "quant à moi je me hâte de regagner Pompéi ; ce n'est pas qu'il y ait au monde un endroit plus beau que celui-ci, mais là-bas les importuns me seront moins lourds à supporter".

NB: properabam= imparfait "épistolaire"; Cic. parle donc, visiblement, de son "dé-placement", au sens strict ; c'est, autrement dit, le cas général de résistance à la phrase nominale signalé plus haut, cf. p. 185 ci-dessus.

(g) O casum mirificum! cum ante lucem de Sinuessano surrexissem uenissemque diluculo ad pontem Tirenum, obuiam fit mihi tabellarius:

Att.16,13,1:"O coïncidence extraordinaire! comme j'avais quitté, au saut du lit, avant le jour, Sinuessa, et que j'étais arrivé, au point du jour, près du pont Toscan, voici venir à ma rencontre un courrier".

2° trois ou quatre exemples, dans Att.XIV-XVI, se rapportent à des entretiens importants pour Cicéron et les gens de son bord , cf. (65)-(d) et (83):

65 (d) Ita ut heri tibi narraui... in Nesida VIII. Id..Ibi Brutus (Att. 16,4,2) :

NB: il s'agit de l'entrevue

que Cicéron a enfin réussi à avoir, dans l'île de Nesis, avec Brutus, qu'il cherchait à rencontrer depuis un certain temps déjà (cf. Att. 15,23; 15,24,1; 15,25; 15,29,1; 16,1, 6) et à qui il pensait pouvoir se joindre pour quitter, avec moins de risques, l'Italie (Att. 16,1,3; 16,5,3).

83 (a) Postridie apud Hirtium cogitabam et quidem πεντέλοιπον . Sic hominem traducere ad optimatis paro:

Att.14,21,3: "demain je compte aller chez Hirtius - et ⟨c'est⟩, bien sûr, "le dernier des cinq". Voilà comment je tâche de faire passer notre homme du côté des optimates".

NB: A.Hirtius, césarien notoire, est, dès cette époque, assuré de sa désignation au consulat pour l'année suivante. Sur la signification politique de cette rencontre, cf.14,20,4 et 15,5,1. Cicéron avait, d'autre part, à obtenir d'Hirtius une intervention favorable à Atticus dans une affaire importante (l'expropriation des terres de Buthrote). Quant à πεντέλοιπον , nous n'avons fait que traduire littéralement cette indication énigmatique. BAILEY pense, pour sa part, qu'il pourrait y avoir là une forme altérée d'un surnom de Hirtius, faisant allusion à sa réputation de gourmet et bon vivant.

(b) Quod Brutus rogat ut ante Kalendas, ad me quoque scripsit et fortasse faciam:

Att. 15,1,5:"quant au fait que Brutus demande que ⟨j'aille le voir⟩ avant les Calendes , il me l'a écrit à moi aussi, et peut-être le ferai-je".

NB: à comparer à la phrase verbale de Att. 15,4a, relative à une demande de rendez-vous inopinément adressée à Cicéron, lequel ne semble pas en voir l'utilité: Ecce autem de trauerso L. Caesar ut ueniam ad se rogat in Nemus aut scribam quo se uenire uelim; Bruto enim placere se a me conueniri. O rem odiosam et inexplicabilem ! "Mais voici que L.Caesar, inopinément, me prie d'aller le voir au Bois, ou de lui écrire pour lui fixer un rendez-vous; il dit que Brutus aimerait que nous nous rencontrions. O affaire ennuyeuse, et pas moyen d'y couper".

On peut sans doute rappeler ici (66)-(c), encore que le contexte, dans ce cas, ne soit pas suffisamment explicite:

66 (c) eram continuo Piliam salutaturus, deinde ad epulas Vestori nauicula (Att. 20,5):

NB: ce Vestorius est un banquier de Puteoli dont Cicéron avait déjà pu apprécier la générosité(Att.4, 6,4). Au moment même où Cic. est de plus en plus inquiet sur son avenir personnel et commence à envisager sérieusement de quitter l'Italie (Att.14,18,2), il est assez vraisemblable que sa présence au festin donné par Vestorius prenne à ses yeux une signification particulière.

Là encore, l'emploi de la phrase nominale ne peut être pleinement apprécié que par opposition aux expressions verbales relevées dans notre "corpus" pour le même type d'événements. Celles-ci concernent invariablement des rencontres de circonstance, dont rien, ni dans le contexte, ni dans ce que l'on peut savoir des situations et des personnes en cause, ne suggère que Cicéron eût pu considérer comme particulièrement significative, déterminante, la présence de l'être déplacé -soit, lui-même, en l'occurrence - dans le lieu d'arrivée,cf. (84):

84 (a) deuerti ad illum de quo tecum mane.Nihil perditius...":

Att. 14,1,1:"je suis descendu chez celui de qui nous <parlions> ce matin. Rien de plus déplorable..."

NB: illum désigne C.Matius, l'ami de César,dont Cic.rapporte les sombres prévisions, après le meurtre du dictateur. C'est probablement pour des raisons de sécurité personnelle que Cic. évite de le nommer(cf. J.CARCOPINO,1957: I 417)

84 (b) L. quidem Caesar, cum ad eum aegrotum Neapolim uenissem ..."o mi Cicero" inquit...:

Att.14,17 a, 3: "C'est bien L.Caesar, alors que j'étais venu lui rendre visite à Naples,⟨où il se trouvait⟩malade, qui m'a dit: "O mon cher Cicéron..."

Dans un cas, toutefois,Cicéron évoque la possibilité de se rendre à un certain lieu dans la perspective d'un rendez-vous qui, pour lui, devait être de la plus haute importance, et c'est pourtant d'une phrase verbale qu'il se sert pour en parler, cf. (85). Or il suffit de considérer le contexte où apparaît cette phrase pour éliminer le problème qu'elle pose apparemment: apprenant par Atticus que Brutus se proposait d'aller le voir à Tusculum, Cicéron indique à son correspondant qu'à son avis c'est à eux deux (Cicéron et Atticus) qu'il appartient de se déplacer pour rencontrer Brutus, qui se trouvait alors à Lanuuium; ce qui, de toute évidence, domine le propos n'est donc pas l'image d'une présence dans un lieu d'arrivée, mais bien plutôt un débat autour de l'initiative du déplacement:

85 Quod te a Bruto scribis, ut certior fieret quo die in Tusculano essem futurus, ut ad te ante scripsi, VI. Kal., et quidem ibi te quam primum per uidere uelim. Puto enim nobis Lanuuium eundum et quidem non sine multo sermone. Sed μελήσει:

Att. 15,4,2: "Quant à ce que tu m'écris - que tu ⟨as reçu⟩ de la part de Brutus une demande d'information sur la date de mon séjour à Tusculum - ,⟨ce sera⟩,comme je te l'ai écrit auparavant, le 6 avant les Calendes, et il est vrai que j'aimerais bien t'y voir, toi, le plus tôt possible.Car mon avis est que⟨c'est⟩à nous d'aller à La-

nuuium, et, bien sûr, cela ne se fera pas sans que nous ayons eu une longue conversa - tion. Mais "on verra"..."

NB: sur ce voyage à Lanuuium, qui devait se réaliser quelques jours plus tard, cf. Att.15,20,ê postea uero quam tecum Lanuui uidi nostros "mais après qu'en ta compagnie, à Lanuuium, j'ai vu nos amis". Quant à la forme quasi-nominale de la phrase- eundum - , qui exprime sans doute un projet non encore définitivement arrêté, cf. p. 386 ci-dessous.

3° Mais le plus grand nombre de phrases nominales désignant l'arrivée de quelqu'un dans un lieu donné concerne, dans Att. XIV-XVI, des lieux correspondant aux termes du dilemme dans lequel se débattait Cicéron errant à travers l'Italie pendant ces mois tragiques: fuir l'Italie, en commençant par atteindre un des points du littoral d'où il pourrait s'embarquer pour la Grèce, ou bien rentrer à Rome pour s'engager à nouveau dans la bataille politique, ce qu' il finira par faire, avec l'issue que l'on sait.[1] Ainsi sont de forme nominale presque toutes les phrases évoquant la recherche d'un lieu de salut, la direction à prendre en pays grec ou, encore en Italie, le choix du meilleur port pour l'embarquement, cf. les exemples (86), parmi lesquels on trouvera, d'ailleurs, des alternances fort éclairantes:

86 (a) haec et talia ferre non possum. Itaque χὴν πρὸ γῆς cogito:

Att.14,10,1:"Cela, et d'autres faits semblables, je ne peux le supporter.

---

1 Cf. Att.16,9: uereor ne ualeat Antonius nec a mari discedere libet. At metuo ne quae ἀφιστεία me absente "je crains qu'Antoine n'étende son pouvoir et je n'ai pas envie de m'éloigner de la mer. Mais j'ai peur qu'il n'y ait quelque "exploit" pendant mon absence".

C'est pourquoi, "pays après pays" j'envisage de gagner."

86 (b) Sed putabam cum Regium uenissem fore ut illic δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντες cogitaremus corbitane Patras an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum atque inde Corcyram; et, si oneraria, statimne freto an Syracusis:

Att. 16,6,1:"mais je pense qu'une fois arrivé à Régium il me faudra,là-bas, "méditant une longue traversée", considérer s'⟨il vaut mieux⟩⟨gagner⟩Patras par cargo ou bien ⟨aller⟩ en barque jusqu'à Leucopètre de Tarente et, de là, à Corcyre; et,si par cargo, s'⟨il vaut mieux⟩⟨m'embarquer⟩ici même, sur le Détroit, ou à Syracuse".

NB: écrivant de Vibo, Cicéron s'interroge sur l'objectif à atteindre en pays grec, le choix de celui-ci déterminant celui du lieu d'embarquement. Dans cette perspective, Régium n'est plus qu'un lieu de passage, un point impliqué dans un mouvement qui le dépasse". Sur la dernière phrase, cf. . . p. 223 ci-dessous.

(c) Tiro negat iam tibi placere Brundisium, et quidem dicere aliquid de militibus. At ego iam destinaram, Hydruntem qui - dem:

Att.15,21,3:"Tiron affirme que désormais tu n'es plus d'accord ⟨que je me dirige⟩ vers Brindes, et même que tu parles ⟨de l'existence⟩de troupes là-bas. Mais moi, j'avais déjà arrêté mon choix: vers Hydronte, bien sûr "

NB: on sait qu'Hydronte est, avec Brindes, l'autre lieu de départ possible, en Calabre, vers la Grèce.

(d) Itaque dubito an Venusiam tendam et ibi exspectem de legionibus. Si aberunt, ut quidam arbitrantur, Hydruntem:

Att.16,5,3: "c'est pourquoi je me demande si j'irai ne pousserai pas jusqu'à Venouse, pour y attendre confirmation au sujet des légions. Si elles n'y sont pas, comme le pensent certains,⟨je gagnerai⟩Hydronte".

NB: à Puteoli, se rendant compte que Brutus ne paraît pas pressé de partir, Cicéron envisage de tenter seul sa chance, malgré les rumeurs qui courent sur la présence de troupes fidèles à Antoine en Calabre. On notera, une fois de plus, les traitements opposés réservés au lieu de passage, provisoire - phrase verbale: Venusiam tendam - et le lieu visé, déterminant, comme un objectif ultime, l'opération de déplacement - phrase nominale: Hydruntem.

86 (e) Consilium meum quod ais cottidie magis laudari non moleste fero exspectabam - que si quid de eo ad me scriberes. Ego enim in uarios sermones incidebam. Quin etiam idcirco trahebam ut quam diutissime integrum esset. Sed quoniam fur - cilla extrudimur Brundisium cogito:

Att.16,2,4: "Pour ce que tu dis de mon dessein, que chaque jour il rencontre davantage d'approbation, cela ne me chagrine pas, et j'attendais pour voir si tu m'en parlerais. Car moi, de mon côté, j' ai entendu par hasard des commentaires divers là-dessus. Mieux encore, si je faisais ⟨jusqu'ici⟩ traîner les choses, ⟨c'était⟩ précisément pour que la décision restât ouverte le plus longtemps possible. Mais puisqu'on se sert d'une fourche pour me chasser, je pense ⟨gagner⟩ Brindes".

(f) Ἡρακλείδειον, si Brundisium salui, adoriemur:

Att.16,2,6: "L'ouvrage "à la Héraclide", pour peu que ⟨j' arrive⟩ à Brindes sain et sauf, je m'y attaquerai".

NB: sur la phrase nominale subordonnée, cf. p. 465 ci-dessous.

(g) Sestius VI Id. exspectabatur. Sed non uenerat, quod sciam. Cassius cum classicula sua uenerat. Ego cum eum uidissem, IIII in Pompeianum cogitabam, inde Aeculanum:

Att. 16,2,4: "Sestius était attendu le 6 avant les Ides, mais il n'est

pas venu, que je sache. Cassius est arrivé, avec sa petite escadre. L'ayant vu, je pense <me rendre>, le 4 avant les Ides, à Pompéi, et ensuite à Aeculanum".

NB:Au moment où il écrit ces lignes, Cicéron se trouve dans sa villa de Puteoli. Il avait, en effet, l'intention de prendre la mer à cet endroit, dans la suite de Brutus. Mais, constatant que les "splendides" vaisseaux de Sestius (Att.16,4,4: nauigia luculenta) ne sont pas là et qu'il lui faudrait se contenter de la ridicule petite flotille de Cassius (Att.16,4,4: nam Cassi classem...,quae plane bella est, non numero ultra fretum "car la flotte de Cassius,qui est tout à fait jolie, je ne la compte pas au-delà du Détroit"), il change d'avis et renonce au voyage groupé (ὁμοπλοία). Dans ces conditions, "Pompéi" et "Aeculanum" représentent, pour lui, à cet instant, les deux autres solutions possibles; s'embarquer à Pompéi ou, de là, le cas échéant, quitter le rivage tyrrhénien pour Aéculanum (dans le Samnium), c'est-à-dire entreprendre l'"iter Brundisinum" auquel il avait renoncé à une occasion antérieure. On sait que c'est finalement à Pompéi qu'il devait prendre la mer, cf. Att.XVI 3, 6 (lettre datée d'une semaine plus tard).

86 (h) Ego adhuc (perunni enim Vibonem ad Siccam)magis commode quam strenue nauigaui; remis enim magnam partem, prodromi nulli. Veni igitur ad Siccam octauo die e Pompeiano, cum unum diem Veliae constitissem...VIIII Kal.igitur ad Siccam. Ibi tamquam domi meae scilicet:

Att.16,6,1:"Jusqu'ici (car je suis arrivé à Vibo, chez Sicca), j'ai navigué confortablement, plutôt qu'activement; car <ce fut> la plupart du temps, à force de rames; aucun vent du nord. Je suis donc arrivé chez Sicca le huitième jour après avoir quitté Pompéi, et après avoir passé toute une journée à Vélia...Le 8 avant les Calendes, donc, <je suis arrivé> chez Sicca,où - cela va de soi - je me trouve comme chez moi".

NB: voici encore un exemple qui révèle l'insuffisance de l'explication par simple "économie d'expression". S' il s'était agi uniquement d'éviter la répétition d'un terme, pourquoi n'a-t-on pas Ad

Siccam igitur octauo die ...et, enfin, VIII Kal.igitur ad Siccam ueni? Au contraire, la manière dont se succèdent les phrases verbales - aussi longtemps qu'il est question de l'opération, des conditions de son accomplissement, de sa durée - puis la phrase nominale, dès que s'impose l'image du séjour dans le lieu d'arrivée, tout souvenir de l'opération s'étant éteint,confirmentpleinement les termes de notre analyse.

Nous signalons enfin, pour être complet, trois exemples restants,dans le "corpus" analysé, de phrases verbales relatives au départ, finalement avorté, de Cicéron pour l'exil en Grèce. Dans un de ces cas, (87)-(a), le lieu d'arrivée reste indéterminé, et le refus de la phrase nominale correspond, alors, à ce qui a été dit précédemment (cf. p.187 ci-dessus); dans les deux autres, (87)-(b,c),il est fait état, soit d'une arrivée fortuite (b), soit du voyage de retour, encore en cours, à Pompéi, qui n'apparaît plus comme un objectif déterminant le déplacement (c):

87 (a) Sed nobis ubi simus et quo iam nunc nos conferamus prouidendum est:

Att.14,14,7: "Mais, pour moi, il est temps de prévoir où être, où me transporter maintenant".

(b) VIII Id. Sext. cum a Leucopetra profectus... stadia circiter CCC processissem, reiectus sum austro uehementi ad eandem Leucopetram...:

Att.16,7,1: "le 8 avant les I des d'août, alors que parti de Leucopètre , j'avais fait 300 stades, j'ai été rejeté par un vent du sud très violent à nouveau sur Leucopètre".

(c) Haec scripsi nauigans cum Pompeianum accederem XIIII Kal.:

Att. 16,7,8: "je t'écris cela

en mer, à l'approche de Pompéi, le 14 avant les Calendes".

Quant aux exemples se rapportant au retour de Cicéron à Rome, ils sont sensiblement moins nombreux, ce qui se comprend. Nous avons vu, en effet, que l'apport de la phrase nominale employée dans l'expression d'un déplacement consiste à annoncer la présence de l'être déplacé au terme d'un déplacement opératif désormais perdu de vue. Or dans la situation que nous avons vu être celle de Cicéron parlant de ses propres déplacements, il n'a pas beaucoup de raisons de parler de Rome dans des conditions correspondant à la définition précitée. De ses arrivées à Rome dans le passé, il ne parle jamais, au moins dans le "corpus" soumis à l'analyse. Quant à son arrivée future dans ce lieu, la situation où il se trouve est telle qu'il n'a pas bien souvent l'occasion de penser "Rome" comme un objectif ultime, comme une destination déterminant ses mouvements, et cela pour la bonne raison que cette idée est, déjà, plus ou moins implicite partout. Car entre les deux termes de l'alternative qui s'offre à lui, il n'y a pas symétrie: le départ pour l'exil est une chose qui ne va pas d'elle-même; c'est une solution de rechange, qu'il n'envisage qu'à contre-coeur, faute de mieux, et qui doit être annoncée chaque fois qu'il semble s'y résigner. Le retour à Rome représente, au contraire, la solution "normale", celle qui est en principe prévisible, et dont seul reste inédit, chaque fois qu'il faut en parler, le moment où elle va se concrétiser, c'est-à-dire où un certain être entreprendra d'accomplir le mouvement qui le conduira dans ce lieu.

Ainsi lorsqu'à un certain moment Cicéron demande à Atticus si, à son avis, il doit rentrer à Rome, c'est la phrase verbale

qu'il utilise, dès lors que le débat ne porte pas sur un objectif à atteindre, mais, plus concrètement, sur le choix d'un comportement à adopter dans l'immédiat: "bouger", pour enfin rentrer à Rome? ne pas bouger, rester à Puteoli dans l'attente d'un moment plus favorable? ou, encore une fois, se déplacer, mais pour aller se mettre à l'abri à Arpinum? Cf. (88):

88 (a) Nunc tuum consilium exquiro. Romamne uenio an hic maneo an Arpinum ... fug⟨i⟩am ?

Att.16,8,2: "Maintenant je te demande ton avis? Est-ce que je viens à Rome? Est-ce que je reste ici? Est-ce que je vais me réfugier à Arpinum?

NB: la suite de ce texte comprend vraisemblablement,à notre avis, encore une phrase nominale: Romam, ne desideremur si quid actum uidebitur "⟨allons⟩ à Rome pour ne pas être compté absent si l'on vient à penser qu'il s'est passé quelque chose " . Autrement dit: à la question posée à Atticus, Cicéron s'empresserait de répondre lui-même, en affirmant l'objectif à ne pas perdre de vue. Ceci rend sans objet la conjecture de BAILEY, qui suppose (cf. note a.l.) l'existence d'une lacune après fug⟨i⟩am.

(b) Nunc, mi Attice, tota mente incumbe in hanc curam; magna enim res est. Tria sunt autem, maneamne Arpini an propius accedam an ueniam Romam:

Att.16,10,1: "A présent, mon cher Atticus, applique toute ton intelligence à ceci, qui me préoccupe; car l'affaire est d'importance. Il y a trois possibilités: rester à Arpinum? m'approcher encore davantage ⟨de Rome⟩ ? ou bien venir à Rome?"

Même discussion autour d'un comportement à adopter, par rapport à "Rome", dans (88)-(c):

88 (c) ... ego quid faciam aut quo me pacto geram? Mihi uero deliberatum est,ut nunc quidem est, abesse ex ea urbe in qua non modo florui cum summa uerum etiam seruiui cum aliqua dignitate; nec tam statui ex Italia exire ... quam istuc non uenire:

Att. 15,5,2: "quant à moi , que faire, de quelle façon me conduire?Mais j'ai déjà pris ma décision, dans l'état actuel des choses: rester loin de cette ville où j'ai connu mon heure de gloire en jouissant du plus grand prestige, et où, même , j'ai connu la servitude sans le perdre tout à fait; et ma décision n'est pas tant de quitter l'Italie que de ne pas rentrer à Rome".

Ailleurs, le contexte indique clairement que le propos concerne l'opportunité de revenir à Rome à un certain moment,cf.les exemples (88)-(d-g):

88 (d) cupio enim ante quam Romam uenio odorari diligentius quid futurum sit:

Att.14,22,4: "car je souhaite, avant de venir à Rome, flairer très attentivement ce qui va se passer".

(e) Cum sciam quo die uenturus sim, faciam ut scias. Impedimenta exspectanda sunt ... et familia aegra est:

Att.16,8,1: "Lorsque je connaîtrai la date de mon arrivée à Rome,je te la ferai savoir. Je dois attendre mon train de bagages... et puis il y a des malades parmi mes gens".

NB: la référence aux bagages et aux serviteurs souffrants montre bien que ce qui est en cause est l'opération de déplacement, retardée par ces contretemps.

88 (f) ...ut mihi causa ea sit cur Romam uenire nolim ne illum uideam:

Att.15,5,2:"... au point que la raison que j'ai de ne pas vouloir venir à Rome est que je ne veux pas le voir".

(g) ...quoniam Tiro negat tibi placere me eius rei causa Romam uenire...:

Att.15,20,4: "...puisque,d'après Tiron, tu n'approuves pas que je vienne à Rome pour un tel motif..."

On relève, cependant, dans Att.XIV-XVI,quelques exemples de phrases nominales parlant du retour de Cicéron à Rome; Ils figurent tous dans des énoncés où le propos apparaît dominé par l' idée d'un changement radical d'orientation, le locuteur étant amené à "réactualiser" l'affirmation de la solution prévisible, un moment reléguée à l'arrière-plan. Il en est ainsi, par exemple, lorsque, cédant sans doute à certaines pressions de ses amis, il se déclare disposé à revenir à Rome,cf.(89)-(a)ou lorsque, quelques mois plus tard (en novembre 44), après avoir définitivement renoncé à quitter l'Italie, il apparaît de plus en plus séduit par la perspective de reprendre le combat politique, encouragé qu'il est par les succès du jeune Octave, cf. (89)-(b,c):

89 (a) O rem odiosam et inexplicabilem! Puto me ergo iturum et inde Romam;

Att.15,4a,2:"Quelle situation fâcheuse, dont je ne puis me dégager!Je pense donc que j'irai, et qu'ensuite ⟨je rentrerai⟩à Rome".

NB: Cicéron se réfère au rendez-vous que lui avait demandé L.Caesar, sur les instances de Brutus, cf. ex.85,p. 209 ; on suppose avec vraisemblance qu'il s'agit de persuader Cic. de se trouver à Rome le 1er . juin, pour une réunion du sénat.

89 (b) Puero municipia mire fauent. Iter enim faciens in Samnium uenit Cales, mansit Teani. Mirifica ἀπάντησις et cohortatio. Hoc tu putares? Ob hoc ego citius Romam quam constitueram:

Att. 16,11,6: "Le jeune homme bénéficie d'une popularité extraordinaire de la part des municipes. Faisant route vers le Samnium, il passa à Cales et demeura à Teanum. Extraordinaire"réception" et marques d'encouragement. L'aurais-tu cru ? C'est pour cette raison que j' envisage de rentrer à Rome plus tôt que prévu".

(c) VI. Id. ueni ad me in Sinuessanum. Eodem die uolgo loquebantur Antonium mansurum esse Casilini. Ita mutaui consilium: statueram enim recta Appia Romam:

Att. 16,10,1: "Le 6 avant les Ides je suis arrivé chez moi, à Sinuessa. Le même jour Antoine, d'après l'opinion générale, devait s'arrêter à Casilinum.C'est pourquoi j'ai changé d'avis. Car j'avais pris la décision de rentrer à Rome directement par la voie Appienne".

Voici, enfin, une paire d'exemples présentant alternativement une phrase verbale et une phrase nominale dans l'expression de la même idée, soit le désir, exprimé par Octave à un certain moment, que Cicéron retourne à Rome. On remarquera que dans le premier cas, (90)-(a), le retour n'est pas donné comme une fin absolue recherchée par le locuteur, mais plutôt comme un moyen subordonné à certain résultat à atteindre, et, de surcroît, visé par quelqu'un d'autre que le locuteur; c'est un élément de la politique d'Octave. Dans (90)-(b), au contraire,les choses sont dites de telle façon que l'autonomie de Cicéron semble préservée. Ce contraste traduit-il une différence de ton aperçue par Cicéron dans les différents messages d'Octave? Nul ne le saura jamais. Mais il est pour le moins curieux que ce soit

précisément dans le contexte de (90)-(a), c'est-à-dire Att. 16,9,que Cicéron manifeste encore beaucoup de réticences à l'idée de se rendre à Rome, alors que dans la lettre d'où provient (90)-(b), soit Att.16, 11,6, et dans laquelle, mi-surpris mi-enthousiaste, il constate les progrès d'Octave, il paraît quasiment acquis à cette idée:

90 (a) Binae uno die mihi litterae ab Octauiano, nunc quidem ut Romam statim ueniam, uelle se rem agere per senatum:

Att.16,9:"Deux lettres de l'Octavien pour moi dans la même journée:'maintenant il faut que je rentre à Rome aussitôt ; il veut régler l'affaire par une séance du Sénat".

Cf. la suite: cui ego non posse senatum ante Kal. Ian. "je lui⟨ai répondu⟩ que le Sénat ne peut se réunir avant les Calendes de janvier"(ceci étant écrit au début novembre 44,la réponse de Cicéron à Octave ressemble fort à une discrète fin de non-recevoir),et encore: Quid multa? ikke urget,ego autem σκήπτομαι .Non confido aetati,ignoro quo animo "Bref. Il fait pression sur moi; de mon côté, "je cherche des prétextes". Je ne fais pas confiance à son âge, j'ignore quelles sont ses intentions".

vs.

(b) ...deinde ab Octauiano cottidie litterae ut negotium susciperem, Capuam uenirem, iterum rem publicam seruarem, Romam utique statim:

Att.16,11,6:"... puis de l'Octavien ⟨me parvenait⟩ chaque jour une lettre m'engageant à mettre la main à l'ouvrage, à venir à Capoue,sauver une nouvelle fois l'Etat, ⟨gagner⟩Rome aussitôt à tout prix".

NB: Passage emprunté à une let

tre écrite à Pompéi le 5 novembre 44. Après avoir rebroussé chemin, en août, Cicéron n'a plus de projet précis concernant un exil éventuel. Craignant toujours Antoine, il n'en est pas moins sensible aux encouragements que lui prodigue Octave et à la perspective, que celui-ci lui fait miroiter, de jouer à nouveau un rôle politique de premier plan. On notera d'autre part, dans cet exemple, le contraste entre la phrase verbale exprimant l'arrivée à un simple point de ralliement, et la phrase nominale réservée pour l'événement impliquant un objectif ultime.

EXPRESSION D'UN DEPLACEMENT EN FONCTION DU LIEU D'ORIGINE

L'étude menée jusqu'ici sur l'emploi de la phrase nominale dans l'expression d'un déplacement confirme donc que cela se produit surtout lorsque le locuteur a en vue le lieu d'arrivée; on se reportera, là-dessus, à ce qui a été exposé précédemment, cf. p. 188 ci-dessus. Il reste que nous avons rencontré au passage quelques exemples, très peu nombreux, d'énoncés représentant un déplacement au moyen d'une phrase nominale dans des contextes qui excluent toute hypothèse d'une prédominance, dans le propos, de l'image d'une présence résultative. En réalité, on s'aperçoit assez vite que même dans ces cas c'est d'une présence qu'il est question, celle aperçue dans un lieu défini en fonction d'un départ imminent.

Ainsi, par exemple, lorsqu'à la fin d'une lettre le locuteur veut informer son correspondant, en vue de toute communication ultérieure, de la durée de son séjour avant un départ prévu, cf. (67)-(k,l) et (91)-(a,b):

67 (k) ...in Formianum, unde nos prid.Non. Mai. cogitamus (Att.2,13,2).

67 (1) ego ex Pompeiano VI.Id.Mai.cogitabam (Att.14,18,4).

91 (a) ego hinc uolo pridie Kal.:

Att.15,25: "je veux ⟨partir⟩ d'ici la veille des Calendes".

(b) Is hinc VII.Id. .Ait enim attributionem in Idus, se autem urgeri acriter. Tu ex meis litteris quo modo respondeas moderabere...:

Att.16,1,6: "il ⟨part⟩ d'ici le 7 avant les Ides. Il dit qu'il a une assignation pour le jour des Ides, et qu' il est très pressé. Toi d'après ma lettre tu règleras la réponse ⟨à lui faire⟩.

NB: Ecrivant à Atticus au sujet de son neveu Quintus, lequel attend une réponse, Cicéron indique que cette réponse ne devra plus être adressée chez lui à Puteoli, car Quintus ne sera plus là. La lettre de Cicéron est datée du 8 avant les Ides (=8 juillet).

Il peut s'agir aussi, pour le locuteur, de rendre compte d'un certain état de choses présentement créé par la perspective d'un départ; si notre analyse est correcte, (66)-(h) n' exprime pas l'annonce du départ d'un courrier, mais la justification du fait qu' il faut terminer la lettre, "car il y a là un courrier sur le point de partir":

66 (h) Haec scripsi, statim enim Cassi tabellarius (Att.14,20,5).

NB: une telle phrase peut aussi, naturellement, apparaître dans un autre contexte, pour annoncer la présence du courrier ou du visiteur qui vient d'arriver, cf. (65)-(1) Tandem a Cicerone tabellarius (Att. 15, 16, 1), ainsi que Att.14,21,2 Ad me autem, cum Cassi tabellarium dimississem, statim Balbus: "mais voici qu'⟨arrive⟩ aussitôt chez moi - je venais juste de renvoyer le courrier de Cassius - Balbus".

Deux autres exemples, (86)-(b) et (92), présentent le lieu de départ d'un déplacement prévu comme l'objet d'un choix que doit faire le locuteur: où se rendre pour prendre la mer dans les meilleures conditions ?

86 (b) cogitaremus...si oneraria, statimne freto an Syracusis (Att.16,6,1)

92 Properemus igitur. Sed iuua me consilio, Brundisione an Puteolis?

Att.15,20,3:"Dépêchons-nous, donc. Mais aide-moi ⟨en me donnant⟩ ton avis: ⟨est-ce⟩ de Brundisium ou de Puteoli ⟨qu' il faut partir⟩ ?"

Ce dernier énoncé se poursuit, d'ailleurs, par une autre phrase nominale du même type, se rapportant au prochain départ de Brutus, cf. (93); la suite du texte montre assez que, de cet événement à venir, le locuteur retient avant tout la présence à quoi il vient mettre fin ou, ce qui revient au même, la période d'absence qu' il inaugure. Cette lecture vaut aussi pour (67)-(j), où ce qui est donné comme inconpatible avec la situation présente (hoc tempore)est moins le fait même de se mettre en route (comme cela pourrait être le cas, par exemple, à cause de mauvaises conditions météorologiques)que celui de ne point se trouver présent en Italie:

93 Brutus quidem subito, sed sapienter.

πάσχω τί . Quando enim illum?

Att. 15,20,3: "Pour Brutus, bien sûr, ⟨c'est⟩ bien soudain ⟨qu'il s' en va⟩ ; mais ⟨c'est⟩ sagesse. "Cela me fait quelque chose". Car quand le ⟨reverrai-je⟩ ?

67 (j) Tullia te non putabat hoc tempore
ex Italia

Il n'y a pas, sauf erreur, dans le "corpus" dépouillé , d'autres exemples d'une phrase nominale parlant d'un déplacement personnel conçu dans la perspective du lieu d'origine.

LA PHRASE NOMINALE OPERATIVE "TRANSITIVE"

L'ensemble de ces observations, raisonnements et conclusions s'entend valoir, naturellement, pour tous les énoncés où la désignation d'un événement "opératif" est confiée à une phrase nominale. Partout où celle-ci se produit, son apport sémantique consiste à soustraire, pour ainsi dire, l'événement dont elle parle à l'enchaînement dynamique de causes et conséquences auquel il appartient "naturellement", "réellement", pour en dégager l'apport stable qui s'y laisse apercevoir: une certaine réalité dont le locuteur discerne la présence dans la situation représentée - par-delà le déroulement opératif et momentané en quoi consiste l'existence de celle-ci- et qu'il retient et indique comme quelque chose de particulièrement significatif . Ce faisant, la phrase nominale isole, singularise l'événement dont elle se saisit: une opération dont se dégage "quelque chose" de positif, de stable, n'est pas une opération quelconque,car elle n'est pas, comme toutes les autres concevables, vouée à disparaître avec le chapelet d'instants qui en porte l'accomplissement.

On aboutit aux mêmes résultats en étudiant les énoncés de forme nominale représentant une opération transitive, c'est-à-dire impliquant un actant causateur. Pour étayer l'argumentation, nous avons étudié l'ensemble des énoncés désignant, dans Cic.Att.XIV-XVI,

la production d'une parole, d'un message écrit ou oral, l'envoi d'une lettre, etc, selon la formule suivante:

$$y^{nom.} \langle \text{dit, raconte, rapporte, annonce, etc.} \rangle \begin{cases} x \text{ accus.} \\ \underline{de}\ x \text{ abl.} \\ \text{nom de disc.} \end{cases} \begin{cases} z \text{ dat.} \\ \underline{(ad)}z \text{ acc.} \end{cases}$$

Deux groupes d'énoncés peuvent être distingués ici, selon que l'expression adopte le point de vue de z, c'est-à-dire de la personne visée par une énonciation qui comporte, alors, nécessairement, une intention communicative (groupe I), ou, au contraire, celui de l'émetteur y, qu' il y ait ou non un destinataire visé par le discours produit (groupe II).[1]

Un trait qui saute aux yeux, dans les énoncés appartenant au groupe I, est que la désignation nominale de l'objet apporté par l'opération - soit, généralement: une information, un commentaire - traduit toujours un jugement appréciatif suscité, chez le récepteur, par cet objet, cf. 94:

94 (a) Postridie Idus Paulum in Caieta uidi.
Is mihi de Mario et de re publica aliqua, quaedam sane pessima:
Cic.Att. 14, 7, 1: "le lendemain des Ides, j'ai vu Paulus dans ⟨le port

---

1 Voici les références des phrases nominales relevées pour chacun de ces groupes:

-groupe I : 14,4,2; 6,2; 7,1; 9,3; 10,4; 12,3; 17a,3; 17,3; 19,5; 14, 20,2; 15,2,2; 6,4; 7,1; 2; 12, 1; 13, 4; 17,2; 21,2;29,1; 2;16, 1,1; 5bis; 2,6; 4,1; 3 bis; 7,6; 16,9; 11,6; 8; 16;13 a, 1.
-groupe II:14,2,4; 3,2; 4,2; 19,4; 15,4a,1; 11,1; 2bis; 3; 12,1;13,4; 19,2; 22,1 bis; 26,5; 16,1,3; 6; 3,6; 4,2; 7,6;10,2; 13 a, 2.

de Caieta. Il m'⟨ a donné ⟩quelques nouvelles de Marius et de la situation politique, certaines bien mauvaises."

94 (b) Et Balbus hic est multumque mecum. Idem Balbus meliora de Gallia:

Att. 14,9,3: "Balbus aussi est ici et ⟨est ⟩souvent avec moi..⟨C'est⟩encore Balbus ⟨qui⟩⟨me donne⟩ de meilleures nouvelles au sujet de la Gaule."

(c) de quo mirabilia Messalla, qui Lanuuio rediens ab illis uenit ad me:

Att. 15,7,2: "à son sujet des choses extraordinaires Messalla⟨ m'a raconté ⟩, qui, retour de Lanuuium, en les quittant est venu me rendre visite".

(d) deinde multa de facto et de re gesta tua:

Att.14, 17 A, 3: "ensuite il ⟨me dit⟩ beaucoup sur ton action et sur ce que tu as réussi".

(e) Ouius enim recens. Is multa quae uellem:

Att.16,1,5: "... car Ovius ⟨vient⟩juste ⟨d'arriver⟩⟨d'Athènes⟩ Il⟨a apporté⟩beaucoup de nouvelles que j'aurais voulu ⟨te raconter⟩ .

Un exemple tout à fait parlant est (95), où l'on voit alterner phrase nominale (a) et phrase verbale(b),celle-ci se rapportant à un "objet apporté" que le locuteur caractérise par certaine propriété objective, indiscutable, qu'il y aperçoit - le ton agressif de la lettre en question -, alors que la phrase nominale de (a) contient une appréciation personnelle, subjective, portée sur le contenu de la lettre reçue (grauia):

95 (a) Quintus pater ad me grauia de filio, maxime quod matri nunc indulgeat cui

antea bene merenti fuerit inimicus :

Att.14,10,4: "Quintus père ⟨m'écrit⟩ des choses pénibles sur son fils, en particulier ⟨sur le fait⟩ que maintenant il montre de l'indulgence envers sa mère, alors qu'auparavant, quand elle se tenait bien, il s'était montré inamical à son égard".

vs.

95 (b) Ardentis in eum litteras ad me misit:

ibid.: "il m'a adressé une lettre enflammée à l'encontre de son fils".

Cf. encore:

(c) Quintus filius ad patrem acerbissimas litteras misit,..quarum tamen erat caput Aquiliam nouercam non esse latu - rum. Sed hoc tolerabile fortasse, illud uero, se a Caesare habuisse omnia, nihil a patre, reliqua sperare ab Antonio - o perditum hominem !

Att.14,17,3: "Quintus fils a adressé à son père une lettre cruelle... Le point principal en était l'affirmation qu'il n'était pas disposé à accepter Aquilia pour belle-mère. Mais ceci ⟨serait⟩ peut-être tolérable; mais ⟨d'avoir dit⟩ qu'il doit tout à César, rien à son père, et que le reste, il l'attend d'Antoine! - le triste sire !"

Le jugement appréciatif du locuteur sur la nouvelle qui lui est apportée peut s'exprimer sous forme adverbiale, cf. (96):

96 (a) Bene mehercule de Buthroto:

Att.15,12,1:"⟨c'est⟩ une bonne

chose, par Hercule,〈ce que tu racontes〉au sujet de Buthrote".

96 (b) de CCX optime:

Att.16,1,5:" sur les 210.000, 〈c'est〉excellent〈ce que tu dis〉".

(c) de Menedemo probe:

Att.15,2,2:"au sujet de Menedemus,〈c'est〉bon〈ce que tu écris〉 ".

NB: sur la structure des énoncés (96), qui comprennent un apport "adverbial", cf. p. 272 sqq. ci-dessous.

Ailleurs, exemples (97), l'"objet apporté" est désigné par un pronom relatif, mais l'énoncé comprend, on le remarquera, la mention d'une réaction appréciative du récepteur, qui est le locuteur:

97 (a) Primum quae de re mea gesta et in solutione et in Albiano negotio,gratum:

Att.14,20,2: "D'abord,ce que 〈tu m'annonces〉〈avoir été〉fait à propos de mes intérêts, aussi bien dans le paiement que dans l'affaire d'Albius, cela m'est précieux" [= "merci"].

(b) Reuersionis has speciosas causas habes, iustas illas quidem et magnas , sed nulla iustior quam quod tu idem aliis litteris:

Att.16,7,6: "voilà les raisons, assez impresionnantes, que tu me donnes〈pour justifier〉mon retour; elles sont bonnes, sans aucun doute, et de poids, mais aucune n'est meilleure que ce que toi-même 〈tu me disais〉dans une autre lettre".

(c) gratum quod mihi epistulas: quae quidem me delectarunt, in primis Sexti nostri:

Att. 15,7,1: " cela m'est

précieux, le fait que tu ⟨ m'aies envoyé ⟩ ces lettres; elles m'ont bien fait plaisir, en particulier celle de notre ami Sextus".

Tout cela suggère que l'absence du verbe dans ces énoncés pourrait être le fait de la prédominance, dans le propos, de l'image de l'existence, dans un certain lieu, d'un objet "non quelconque" qui s'impose à l'attention du locuteur. Le fait est que nous n'avons pas rencontré d'exemples d'une phrase nominale comme celles forgées en (98), où la désignation de l'objet se ferait en termes tout à fait généraux, excluant toute détermination qui instituerait une relation particulière entre l'objet apporté et le locuteur. La profonde "logique" de tout cela nous paraît évidente: un objet auquel le locuteur n'attache pas de "valeur" particulière, qu'il ne "retient" pas comme particulièrement significatif, ne se dégage pas, à ses yeux, de l'opération qui sur le dit objet exerce ses effets, comme c'est le cas dans (99):

* ? 98 (a) Brutus orationem suam:
"Brutus ⟨ m'a envoyé ⟩ son discours".

* ? (b) Quinto ille litteras:
"Il a écrit une lettre à Quintus".

* ? (c) M. Antonius ad me de illa re:
"M. Antonius m'a écrit au sujet de cette affaire".

vs.

99 (a) Brutus noster misit ad me orationem suam habitam in contione Capitolina:
Att. 15,1a,2:"Notre ami Bru-

tus m'a envoyé le discours qu'il avait pro - noncé lors de la séance au Capitole".

99 (b) Varro autem noster ad me epistulam misit sibi a nescio quo missam...:

Att.15,5,3: "Quant à notre ami Varron, il m'a envoyé une lettre qui lui avait été adressée par je ne sais qui.."

(c) M. Antonius ad me scripsit de restitutione Sex. Cloeli:

Att. 14,13,6: "M.Antonius m'a écrit au sujet de la réhabilitation de Sex - tus Cloelius".

NB: cf. encore 14,19,2 M.Antonius ad me tantum de Cloelio rescripsit; 3 de coronatis ... rescripsit..;16,15,5: nam de Terentiae nomine Tiro ad me scripsit ...; 16,15,5 bis: tu enim ad scripsisti Coccei responsum et isdem paene uerbis Eros.

(d) Tandem a Cicerone tabellarius; sed mehercule litterae πεπινωμένως scriptae, id quod ipsum προκοπήν aliquam significaret, itemque ceteri praeclara scribunt.:

Att. 15,16,1: "enfin,⟨est arrivé⟩un courrier envoyé par Cicéron; mais, par Hercule, la lettre est écrite dans un style tout à fait "classique", ce qui, en soi, serait un indice de quelque progrès; de même d'autres m'envoient des informations tout à fait remarquables..."

NB: il s'agit des nouvelles reçues par Cicéron sur le compte de son fils, qui se trouve alors à Athènes: praeclara peut s'interpréter comme faisant référence au contenu des informations reçues, c'est-à-dire à une propriété "objective" de ce contenu, plutôt qu'à un jugement de valeur émis par le locuteur. La suite de la lettre montre,d'ailleurs, que Cicéron père ne sait trop comment interpréter ces rapports enthousiastes qu' on lui adresse .

Deux exemples, pourtant, à l'intérieur du "corpus" dépouillé, font difficulté, dans la mesure où le contexte n'y contient

aucune indication permettant de soutenir que le locuteur- récepteur se trouve en présence d'un objet apporté particulièrement significatif à ses yeux, cf. (100):

100 (a) Quinto scripsisti te ad eum litteras.
Nemo attulerat:

Att.15,21,2:"A l'intention de Quintus tu as écrit que tu lui ⟨avais écrit⟩ une lettre" ou bien: "que tu ⟨allais lui en⟩ voyer une lettre". Personne n'est venu l'apporter".

NB: il convient de préciser que Quintus, le destinataire de la lettre annoncée, se trouve alors chez Cicéron, à Tusculum, cf.D.R.SHACKLETON BAILEY, note a.l. Autrement dit: le locuteur se réfère à une lettre qu'il n'a pas vue arriver là où il est lui-même. Attulerat = plus-que-parfait "épistolaire".

(b) Sed eo die quo ueneram cenanti Eros tuas litteras. Itane? "Nonis Iuliis"? Di hercule istis! Sed stomachari totum diem licet:

Att.16,1, 1: "Mais le jour de mon arrivée, alors que j'étais à table, Eros ⟨m'a remis⟩ ta lettre. C'est donc vrai? "Nones de Iulius"? Que les dieux les ... De quoi être toute la journée de mauvaise humeur!. "

NB: il s'agit d'une lettre où Atticus informait Cicéron du nouveau nom donné au mois Quintilis, en l'honneur de César.

Pour (100)-(a), on aura remarqué que l'affirmation de l'existence d'une opération "envoi d'une lettre" n'est pas portée au compte, directement, du locuteur; Cicéron ne fait, ici, que rappeler une affirmation d'Atticus, pour s'étonner que le résultat qu'elle laissait prévoir ne se soit pas produit: la lettre annoncée n'est pas là. Il s'ensuit qu'en dépit des apparences l'"objet apporté", désigné par litteras , est bel et bien déterminé par rapport au locu -

teur, c'est-à-dire se singularise, aux yeux de celui-ci, par une signification particulière qu'il lui attache: il ne s'agit pas d' une lettre quelconque, mais de celle que le locuteur s'attendait , avec impatience, à voir arriver. Ainsi interprété, (100)-(a) serait à rapprocher de deux exemples extérieurs à notre "corpus", et dans lesquels, également, le locuteur constate l'absence, quelque peu surprenante, d'un apport prévisible, cf. (101):

101 (a) Antonius ad me ne nuntium quidem:

Att.10,13,2: "Antoine ne m'a envoyé pas même un messager".

(b) ... qui ad me nihil litterarum:

Att. 12,38,1: "...il ne m'a rien envoyé en fait de lettres".

Quant à (100)-(b), cenanti Eros tuas litteras,on pourrait l'intégrer en supposant que là encore le locuteur pense à un objet déterminé de son point de vue, c'est-à-dire une lettre précédemment annoncée et, cette fois, parvenue à destination. Le sens serait donc "Eros m'a remis ta lettre" plutôt que " une lettre de toi". Rien, en tout cas, dans le contexte, n'infirme cette interprétation,qui,par ailleurs, paraît être soutenue par l'ordre des mots. On n'a pas,en effet, litteras tuas (comme orationem suam, dans (99)-(a)), qui eût désigné "une lettre" particularisée, ensuite, comme "tienne"; la disposition tuas litteras peut, au contraire, être interprétée comme indiquant que ce que le locuteur voit, d'abord,dans l'événement relaté, est la représentation d'une personne, soit son allocutaire habi -

tuel, évoqué indirectement par la référence à "quelque chose lui appartenant" (tuas), quelque chose qui ne sera nommée qu'ensuite et qui apparaîtra, alors, comme une dépendance prévisible - de par la forme même du pronom possessif - de la personne que ce pronom désigne. Ce qui revient à dire qu'une telle phrase parle, avant tout, de la personne "toi", puis, secondairement, de ce que fait attendre, dans le contexte d'un échange épistolaire, la référence à "quelque chose de toi" [1]. C'est, en somme, comme si Cicéron avait dit, si l'on veut bien nous autoriser cette glose: "j'étais à table lorsqu' Eros m'a remis le x que j'attendais de toi, soit: ta lettre". Et c'est, selon nous, la prédominance, dans le propos, de l'image de la présence d'un objet "non quelconque" - parce que déterminé, préalablement, comme "ce que j'attendais de toi" - qui conduit le locuteur à éluder le vocable verbal.

D'autres énoncés contenant une phrase nominale qui res-

---

1 Cette interprétation se fonde, naturellement, sur une certaine analyse du statut du mot adjectif en syntaxe latine. L'idée centrale de cette analyse, que nous comptons développer dans une étude ultérieure, est que le latin n'a pas encore promu au niveau syntaxique l'incidence sémantique externe de l'adjectif. Il en résulte que l'adjectif latin est un être formellement aussi autonome que le substantif que, cependant, il fait attendre. Il n'existe donc pas, en latin, d'opposition formelle "nom substantif" vs. "nom adjectif" - et nous ne manquerons pas de rappeler, dans l'étude projetée, que la grammaire latine a toujours ignoré toute opposition de ces deux espèces du nom. La conséquence est qu'en toute rigueur on ne saurait parler, pour le latin, de "syntagme nominal"; la relation de dépendance entre nom substantif et nom adjectif n'est pas, en latin, fixée "a priori"; elle résulte, "a posteriori", de leur successivité dans l'énoncé. Aussi bien, dans (100)-(b), c'est litteras qu'il conviendrait d'analyser comme le terme dépendant, c'est-à-dire comme le déterminant de tuas.

sortit à notre "groupe I" concernent l'apport, réclamé par le locu - teur, d'un certain objet (lettre, information, etc.) conforme à ses prescriptions. Il s'agit donc, à nouveau, plus que de l'accomplissement de l'opération, de la présence requise, dans un lieu d'arrivée, d'un objet non quelconque, "pré-déterminé", qu'il est, par le locu - teur, cf. exs.(102):

102 (a) Tu si quid noui...confestim ad me:

Att.14,4,2: "Toi, ce qu'il y aura de nouveau, fais-le-moi savoir aussitôt".

(b) Litteras ad me quam sappissime:

Att.16,2,6: "Ecris-moi des lettres aussi souvent que tu le pourras".

(c) De Mundo si quid scies:

Att. 15,29,1: "Ecris-moi au sujet de Mundus, si tu apprends quelque chose".

(d) Tu mihi de his rebus quae nouantur omnia certa, clara:

Att.16,13 a,1: "A toi de me donner, sur ces menées révolutionnaires, toutes informations sûres, précises ".

(e) Itaque non uideo scitarum me quid eius sit, ni statim aliquid litterarum:

Att.16,4,3: "c'est pourquoi je ne me vois pas connaître le fin mot de cette affaire si tu ne m'écris pas quelques lignes".

(f) Et tu quid agas quidque agatur:

Att.14,6,2: "et toi, raconte-moi ce que tu fais, ce qui se fait".

(g) Tu si quid erit de ceteris, de Bruto utique quicquid:

Att.14,12,3: "Toi, s'il y a quel

que information sur toutes questions en général , et, en tout cas, sur Brutus, si tu as quelque information que ce soit,⟨fais-la-moi connaître⟩. "

102 (h) Tu uero, quicquid erit, quod me scire par sit, statim:

Att.15,17,2: "Toi,toute information qu'il me conviendra de connaître,⟨envoie-la-moi⟩aussitôt".

On comparera utilement les phrases nominales de (102) à celles, verbales,citées en (103), et qui concernent l'apport réclamé, soit d'un contenu informatif absolument "indéterminé" - le locuteur-récepteur demandant à son correspondant, en quelque sorte,d'"écrire pour écrire", cf. (a) -, soit d'une information portant sur certaine affaire qui ne paraît pas engager directement, spécialement, la personne du locuteur-récepteur ,cf. (b):

103 (a) Haec et cetera quae ad nos pertinebunt, ut soles, cogitabis, ad meque aut quod ad rem pertineat aut,si nihil erit, quod in buccam uenerit scribes:

Att.14,7,2: "Cela, et tout ce qui peut me concerner, selon ton habitude,tu y réfléchiras, et tu m'écriras , soit sur tout ce qui peut bien se rapporter à quelque question concrète, soit, s'il n'y a rien de tel, ce qui te viendra à la bouche".

(b) Sed perscribe, quaeso, quae causa sit Myrtillo (poenas quidem illum pepen - disse audiui) et satisne pateat unde corruptus:

Att.15,13a , 2:"mais raconte-moi par le menu, je t'en prie, quel motif pousse Myrtillus (j'ai entendu dire qu'il a payé l'amende) et si l'on a tout à fait découvert par qui il a été acheté".

Enfin, peuvent être assimilés, pour les besoins de cette étude, aux expressions appartenant à notre "groupe I" (cf. p. 225 ci-dessus), tout un contingent d'énoncés où l'objet apporté, désigné par un "nom de discours" (subordonnée au subjonctif, "proposition infinitive"), est le contenu d'un acte de parole dont l'image est implicite, au niveau de la prédication dite "principale", dans un substantif tel que litterae ou dans celui représentant un être animé auteur d'un commentaire, d'une information, d'une injonction, etc.,soit:

-objet apporté (injonction, exhortation, prière,etc:) constitué par une subordonnée au subjonctif, cf. les exemples (104), qui sont les seuls relevés dans Cic.Att. XIV-XVI:

104 (a) Binae uno die mihi litterae ab Octauiano, nunc quidem ut Romam ueniam:

Att.16,9:"⟨sont arrivées⟩ ,le même jour, deux lettres de l'Octavien, ⟨m'engageant⟩à rentrer à Rome dès maintenant".

(b) Deinde ab Octauiano cottidie litterae ut negotium susciperem, Capuam uenirem, iterum rem publicam seruarem, Romam utique statim:

Att.16,11,6:"puis de l'Octavien ⟨me parvenait⟩ chaque jour une lettre ⟨m'engageant⟩à mettre la main à l'ouvrage , venir à Capoue, sauver une nouvelle fois l'Etat,⟨gagner⟩ Rome immédiatement, à tout prix".

NB: pour la forme, nominale ou verbale, du "nom de discours",cf.exs. (90).

On remarquera que ces deux énoncés se réfèrent au même événement - les pressions exercées par un Octave sur Cicéron, pour le mener celui-ci à rejoindre son camp - dont on n'a pas besoin de sou-

ligner le problème personnel qu'il pose au locuteur-récepteur;

-objet apporté (appréciation, commentaire, information) constitué par une "proposition infinitive", comme dans les exemples (105), où la référence de la parole apportée à la situation présente du locuteur-récepteur est tout aussi manifeste; il s'agit,en effet , d'une appréciation le concernant et l'amenant à se justifier,(105) - (a), ou bien d'une information livrée par un tiers, que le locuteur détient, désormais, et que, comme telle, il transmet à son correspondant,(105)-(b-g):

105 (a) Venio ad recentiores litteras, quamquam de Seruio iam rescripsi: "me facere magnam πρᾶξιν Dolabellae". Mihi mehercule ita uidetur, non potuisse maiorem tali re talique tempore:

Att.14,19,5: "J'en viens maintenant à ta dernière lettre - mais sur Servius j'ai déjà répondu.〈Tu écris〉 que je donne beaucoup d'importance à l'"action" de Dolabella. A moi, par Hercule, il me semble qu'aucune autre plus grande n'aurait pu〈être accomplie〉, dans une telle circonstance, à un tel moment'.

(b) Obsignata iam Balbus ad me Seruiliam redisse, confirmare non discessuros:

Att.15,6,4: "〈Cette lettre était〉déjà cachetée lorsque Balbus 〈m'annonça〉que Servilia était de retour et qu' elle confirmait qu'ils ne partiraient pas".

NB: Servilia est la mère de Brutus; non discessuros se réfère à Brutus et Cassius".

(c) De Ruthrotiis undique quaerens nihil reperiebam. Alii concisos agripetas,

alii Plancum acceptis nummis relictis illis aufugisse:

Att.16,4,3:"Au sujet de Buthrote je mène de toutes parts mon enquête mais je n'arrive à rien. Certains ⟨disent⟩ que les bénéficiaires des lots ont été taillés en pièces, d'autres, que Plancus, moyennant finance, les a laissé tomber et s'est sauvé".

105 (d) De Bruto te nihil scire dicis. Sed Seruilia uenisse M.Scaptium...ad se tamen clam uenturum sciturumque me omnia:

Att.15,13,4: "Sur Brutus tu ne sais rien, dis-tu. Mais ⟨voici⟩ Servilia ⟨qui m'annonce⟩ que M. Scaptius est arrivé... que malgré tout il viendra chez elle en cachette et que je serai mis au courant de tout".

NB: noter le contraste entre l'ignorance où se trouve Atticus et l'information que détient Cicéron.

(e) Libo interuenit. Is Philonem Pompei libertum et Hilarum suum libertum uenisse a Sexto cum litteris ad consules:

Att.16,4,1: "Libo survint. Il ⟨nous annonça⟩ que Philon, un affranchi de Pompée, et Hilarus, son propre affranchi, étaient arrivés, de la part de Sextus, et qu'ils étaient porteurs d'une lettre pour les Consuls".

(f) De Lepidianis feriis Balbus ad me usque ad III.Kal.:

Att. 16,11,8: "sur les "feriae" de Lepidus, Balbus ⟨m'écrit⟩ qu' elles dureront jusqu'au 3 avant les Calendes".

(g) Rescripsi ad omnia tua; nunc nostra accipe...Quaesiuit ex me pater qualis esset fama. Dixi nihil sane me audisse... At ille filium uelle:

Att.15,29,2: "J'ai répondu à tout ce qu'il y avait dans ta lettre; maintenant apprends ce que j'ai à te raconter...Son père m'avait demandé quelle était sa réputation . Je lui ai dit que j'avais vraiment rien enten

du dire... Mais lui (m'annonça) que son fils avait cette intention..."

NB: il s'agit de certain projet matrimonial du fils de Quintus; ille=Quintus père.

Il est significatif que le verbe "principal" identifiant l'opération d'apport (scribere, dicere, nuntiare, etc.) ne soit jamais omis - tout au moins dans les limites de notre "corpus" - dans les énoncés, assez nombreux, où l'objet apporté est une "parole" portant sur une opération qui implique, d'une manière ou d'une autre, la personne du correspondant: une action que celui-ci se propose d'accomplir, une règle de conduite qu'il énonce, son propre état d'esprit, une communication qu'on lui a faite, son témoignage sur un certain événement, etc., cf. (106):

106 (a) tu quoniam scribis hiematurum te in Epiro...:

Att.16,2,6: "mais toi, puisque tu m'écris que tu passeras l'hiver en Epire..."

(b) sciebat enim me celeriter uelle proficisci seseque ad me in Tusculanum scripserat esse uenturum :

Att.15,27,1:"car il savait que je voulais partir rapidement et il m'avait écrit qu'il allait venir me voir à Tusculum".

NB: cf. encore Att. 15,16,1 mihi autem scribit uenire ad me se uelle.

(c) quod scribis parendum uictoribus, non mihi quidem, cui sunt multa potiora:

Att.15,3,1: "quant à ce que tu m'écris, qu'il faut se soumettre à ses vainqueurs, non, pas moi, car j'ai, moi, d'autres alternatives, bien préférables".

106 (d) uersuram scribis esse faciendam mensum quinque:

Att.15,20,4: "il faut, m'écris-tu, contracter un emprunt pour cinq mois".

(e) quod scribis te nescire quid faciendum sit:

Att.15,4,2: "quant à ce que tu écris, que tu ne sais pas ce qu'il faut faire"

NB: cf.encore Att.15,13,4, cité en (105)-(d).

(f) Hirtius, qui se scribit uehementer offensum esse ueteranis:

Att.15,8,1: "Hirtius, qui m'écrit qu'il est très mécontent des vétérans.."

NB: cf. encore Att. 15,1,4: istam uero quam tibi molestam scribis esse ; 16,3, 1: quod scribis te delectare quod...

(g) Graeceius ad me scripsit C.Cassium sibi scripsisse:

Att.15,8,2: "Graeceius m'a écrit que C.Cassius lui avait écrit".

NB: cf. encore 15,19,2 Statius scripsit ad me locutum secum esse Q.Ciceronem;16,15,5 Tiro ad me scripsit te dicere nummos a Dolabella fore; 15,21,1: scripsit enim filius se idcirco profugere ad Brutum uoluisse quod ...

(h) Obsecro te, quid est hoc? Signata iam epistula Formiani qui apud me cenabant Plancum se aiebant hunc Buthrotium pridie quam haec scribebam...uidisse demissum, sine phaleris; seruulos autem dicere eum et agripetas eiectos a Buthrotiis:

Att.15,29,3:"Je t'en prie,que signifie ceci? Cette lettre était déjà cachetée lorsque des gens de Formies qui dînaient chez moi affirmaient avoir vu notre homme de Buthrote (=Plancus) la veille du jour où je t'écris, complètement abattu, sans ses décorations, et ses jeunes serviteurs qui disaient que lui et les bénéficiaires des lots

avaient été chassés par les gens de Buthro - te".

La comparaison de ce dernier exemple,(106)-(h), avec (105)-(c) se révèle, d'ailleurs, fort instructive, puisqu'il s'agit dans les deux cas du même contenu de réalité, à savoir certaine rumeur qui avait couru alors et qui ne devait d'ailleurs pas se confirmer, sur une mésaventure qui serait survenue à Munatius Plancus, chargé de distribuer aux vétérans des lots pris sur le territoire de Buthrote. Il apparaît, en effet, que dans (106)-(h)il est ques - tion du témoignage oculaire(se...uidisse)de certaines personnes bien déterminées (Formiani qui apud me cenabant) portant sur un événement qui, de son côté, est assez extraordinaire pour n'être pas immédia - tement accepté,par le locuteur, comme une donnée objectivement existante; cet événement, autrement dit l'objet apporté, ne se présente donc au locuteur qu'indirectement, à travers le récit qui lui en est fait, récit que, vu l'extraordinaire de la chose et la "person - nalisation" de ceux qui la présentent, il lui était impossible, à lui locuteur, de ne pas voir et nommer. Dans (105)-(c), au contraire, la singularité des auteurs du rapport était tout à fait perdue de vue, et le locuteur n'avait devant lui , comme une donnée de sa percep - tion présente, que son résultat, à savoir l'image de l'événement rapporté - et c'est là en définitive, à notre avis, le facteur déterminant l'"économie", dans ce dernier cas, du verbe personnel.

Voici pourtant,provenant d'une lettre qui n'appartient pas à notre "corpus", un exemple qui pourrait nous être objecté, vu que le fait rapporté y paraît lié à un informateur nettement individualisé, cf. (107):

107 Cum Teanum Sidicinum uenissem,C.Messius familiaris tuus mihi aliique complures Caesarem iter habere Capuam et eo ipso die mansurum esse Aeserniae:

Att. 8,11 D,2:"Comme j'étais arrivé à Téanum des Sidicins, C.Messius, un de tes amis, et beaucoup d'autres me dirent que César marchait sur Capoue et que le soir même il coucherait à Aesernia".

NB: le texte établi par J.BAYET (édition Belles-Lettres) donne mihi <dixit> aliique complures, selon une conjecture basée sur une note en marge de l'édition de Cratander (Bâle, 1528) mais qui ne nous paraît pas s'imposer.

En réalité, la situation n'est plus,ici, tout à fait la même: dans (106)-(h), le fait rapporté est la scène dont les gens de Formies prétendaient avoir été les témoins oculaires, alors que dans (107), il n'est pas question d'une expérience personnelle de l'informateur, mais d'un fait de notoriété publique qu'ils ne font, précisément, que "rapporter" ; un fait, par ailleurs, menaçant directement le locuteur-récepteur, et jugé par celui-ci suffisamment vraisemblable pour l'amener à retarder son voyage vers l'Apulie: sane sum commotus, quod, si ita esset, non modo iter meum interclusum,sed me ipsum plane exceptum putabam . Itaque tum Cales processi, ut ibi potissimum consisterem, dum certum nobis ab Aesernia de eo quod audieram referretur "j'en ai été très alarmé, car, si tel était le cas,ce n'était pas seulement ma route qui était barrée, c'est moi-même, pensais-je, qui étais pris. Voilà pourquoi j'ai poussé alors jusqu'à Calès , préférant m'y arrêter, le temps que d'Aesernia l'on m'apportât confirmation de ce que j'avais entendu dire".

Un autre des exemples mentionnés,(105)-(d), fournit aus

si l'occasion d'une comparaison intéressante. Nous avions déjà relevé, à son propos, le contraste entre la phrase verbale appliquée à un événement que le locuteur-récepteur ne peut connaître que par le rapport que son ami lui en fait - soit, l'ignorance où se trouve Atticus sur le sort de Brutus: de Bruto te nihil scire dicis - et la phrase nominale parlant d'une information que Cicéron, même s'il la tient de Servilia, peut parfaitement assumer , "faire sienne", puisqu'elle concerne un événement qui, en soi, est parfaitement indépendant de la personne de Servilia, et de la perception que celle-ci a pu en avoir, soit: le fait que M.Scaptius vient d'arriver, qu'il est là, au lieu même où se trouvent Cicéron et son informatrice. Mais le texte se poursuit par la mention d'une deuxième information donnée à Cicéron par Servilia, et la phrase est, alors, de forme verbale, cf. (108):

108 Interea narrat eadem Bassi seruum uenisse qui nuntiaret legiones Alexandrinas in armis esse, Bassum arcessi, Cassium exspectari :

Att.15,13,4: "pendant ce temps , la même dame m'apprend qu'un serviteur de Bassus était venu annoncer que les légions d'Alexandrie ont pris les armes, que Bassus est rappelé, et Cassius, attendu".

C'est que cette deuxième "arrivée", celle du serviteur de Bassus, apparaît au locuteur-récepteur comme indissociable de la perception de Servilia, puisque celle-ci lui doit l'information,aussitôt communiquée à Cicéron, sur la révolte des légions d'Alexandrie. On remarquera la discordance temporelle narrat / nuntiaret,qui montre bien que uenisse, dans (108), est à prendre, non comme l'ex

pression d'un "résultat présent", mais bien plutôt dans son accep - tion " aoristique "; il ne s'agit pas de la présence actuelle du ser viteur de Bassus, mais de sa "venue" passée, aux fins de l'accomplis sement, désormais révolu, d'une certaine mission. En d'autres termes, les phrases, respectivement nominale et verbale, se rapportant à Ser vilia dans (106)-(h) et (107),parlent, successivement: 1° d'une in- formation que détient Cicéron (grâce à elle: "Scaptius est là - me dit Servilia - et par lui nous pourrons avoir des nouvelles de Bru - tus"; 2° d'une information que Servilia communique à Cicéron,et dont celui-ci ne peut faire état qu'en la rapportant à l'acte informatif dont elle résulte. On notera, accessoirement, avec quelle prudence Cicéron accueille les informations contenues dans cette deuxième par tie de ce que lui avait dit Servilia: uidetur res publica ius suum recuperatura. Sed ne quid ante. Nosti horum exercitationem in latro- cinio et amentiam "Il semble que l'Etat soit sur le point de réta - blir son droit. Mais pas d'anticipation. Tu connais leur expérience en matière de brigandage et de folie".

On observera d'autre part, pour conclure l'analyse des énoncés classés dans le "groupe I" (cf. p. 225 ci-dessus), que cha- que fois que l'objet apporté est une nouvelle émanant de son corres- pondant actuel, c'est-à-dire de son allocutaire, c'est la phrase ver bale qui est employée. Ceci, qui est à rapprocher des remarques fai- tes à l'instant (p.242-243 ci-dessus), nous paraît assez naturel: il ne s'agit plus, dans les exemples (109), pour le locuteur-récepteur, de communiquer une information qu'il détient, qu'il a, pour l'avoir reçue d'un tiers, à son allocutaire, mais bien plutôt de rappeler à celui-ci son propre discours antérieur, dont l'objet apporté apparaît alors indissociable:

109 (a) Redeo nunc ad epistulam tuam. Scribis enim esse rumores me ad Lacum quod habeo uenditurum:

Att.14,13,5: "Je reviens maintenant à ta lettre. Tu m'écris,en effet,que le bruit court que je mettrais en vente ma propriété sur le Lac".

(b) quod scribis legiones duas Brundisium uenisse, uos omnia prius:

Att.15,13,2:"quant à ce que tu écris, que deux légions sont arrivées à Brindes, vous ⟨savez⟩tout avant ⟨moi⟩."

(c) Pompeium Carteia receptum scribis:

Att.15,20,3: "Pompée a été accueilli dans Carteia, m'écris-tu".

NB: cf. encore Att.15,13,1 praesertim cum Marcellum scribas alibosque discedere; 16,6,2 scribis enim in caelum ferri profectionem meam.

Si cette dernière observation est exacte,nous pouvons en déduire qu'un énoncé tel que (110) semble très peu probable, et (105)-(a) n'y contrevient pas, qui ne concerne pas une nouvelle donnée par le correspondant mais, comme nous l'avons dit, un jugement porté sur le locuteur:

*? 110 Tu Pompeium Carteia receptum.

vs.

105 (a) ...me facere magnam πρᾶξιν Dolabellae (Att.14,19,5).

Nous en venons maintenant, dans l'étude des énoncés se rapportant à la production d'une parole, d'un message, etc., au "groupe II" précédemment défini (p. 225 ci-dessus), où le propos paraît davantage centré sur l'origine de l'apport, c'est-à-dire sur son émission, avec ou sans intention communicative. Rien, là encore, qui ne confirme l'analyse proposée dans le présent ouvrage, chacun des emplois de la phrase nominale se justifiant aisément d'après les critères dégagés jusqu'ici et se ramenant toujours à l'expression de la présence d'un apport (x) dans la perspective d'un acte de production accompli ou à accomplir.

Ce "groupe II" comprend, en effet:

1° des expressions "coupant court" à la production d'une parole, puisqu'elles signifient que, pour l'instant présent, c'est là tout ce que le locuteur a à dire sur un certain sujet, ou qu'il ne veut pas en dire davantage, cf. (111):

111 (a) Haec ego ad te. Tu siquid noui ... confestim ad me:

Att.14,4,2: " voilà ce que j'⟨ai⟩ pour toi [=à t'écrire]. Toi, si tu ⟨as⟩ du nouveau, ⟨communique-le⟩- moi aussitôt ".

NB: sur la deuxième partie de cet énoncé, cf. ex. (102)-(a).

(b) Haec fere de Sexto:

Att.16,4,2: " Voilà ce que ⟨j'ai⟩ au sujet de Sextus".

(c) Haec ego conscendens e Pompeiano tribus actuariolis decemscalmis:

Att. 16,3,6: " Voilà ce que j'⟨ai⟩ pour toi en montant à bord pour quitter Pompéi avec mes trois barques à dix rames".

111 (d) Sed haec hactenus. Reliqua coram:

Att.16,7,6: "Mais ⟨voilà⟩ ce ⟨que⟩ ⟨j'ai⟩ jusqu'à présent. Le reste, ⟨je te le dirai⟩ de vive voix".

NB: cf. encore Att.16,6,2 Haec hactenus; 16,6,3 sed de his satis; 16, 15, 3 quamobrem haec quidem hactenus.

(e) ne multa, nihil me in illo itinere praeter conscientiam meam delectauit:

Att. 15,11,3: "pour ne pas ⟨en dire⟩ trop, rien dans ce voyage ne m'a fait plaisir, sinon la conscience ⟨d'avoir bien agi⟩".

2° des expressions par lesquelles le locuteur s'engage sur un certain apport à communiquer ultérieurement, cf. la deuxième partie de (111)-(d), ainsi que (112):

112 (a) ...sciturumque me omnia. Quae ego statim:

Att.15,13,4: "...et que je serai informé de tout. Ce qu'aussitôt je ⟨te communiquerai⟩".

NB: suite de (105)-(d)

(b) Sed iam sciam et ad te cras:

Att.16,1,3: "Mais je le saurai bientôt et te ⟨le communiquerai⟩ dès demain".

(c) Plura, cum et Brutum uidero et Erotem remittam:

Att. 16,1,6: "Davantage ⟨je te raconterai⟩ lorsqu'ayant vu Brutus je te renverrai Eros".

(d) Sed et haec et alia coram, hodie quidem, ut scribis, aut cras ...:

Att.15,22,1: "Mais cela, et d'autres choses, ⟨je te le raconterai⟩ de vive

voix, aujourd'hui sans doute, comme tu l'é - cris, ou demain".

C'est ici, bien entendu, qu'il faut mentionner toutes ces "formules de transition" de forme nominale qui sont d' usage courant dans les traités philosophiques ou techniques, cf. (113):

113 Sed id alias, nunc quod instat:

Cic.Tusc.3,10: "Mais cela ⟨je le traiterai⟩ailleurs, maintenant ⟨voyons⟩ ce qui presse".

NB: cf. encore Tusc.3,25;51,73 , etc., ainsi que les exemples cités par KÜHNER-STEGMANN, 1976, II, 552.

3° des expressions employées dans des contextes où l'idée prédominante semble être que le locuteur se trouve, résultative - ment, dans la situation d'avoir à parler, à écrire une lettre,etc.,autrement dit qu'il se voit contraint, ou qu'il se réserve,s'impose , etc., de le faire, cf. (114):

114 (a) Quam uellem Bruto studium tuum nauare potuisses ! Ego igitur ad eum litteras:

Att.15,4a (=15,4,5):"Comme j'aurais voulu que tu aies pu témoigner à Brutus ton attachement! J⟨ai⟩donc , moi, à lui ⟨adresser⟩ une lettre".

NB: Il doit s'agir (cf.D.R;SHACKLETON BAILEY, note a.l.)de la visite que Cicéron avait projeté de faire, en compagnie d'Atticus, à Brutus, alors réfugié à Lanuvium,cf. 15,4,2: puto enim nobis Lanuuium secundum. Ce projet n'ayant pu se concrétiser , pour une raison quelconque, Cicéron se voit dans l'obligation d'établir lui-même le contact, ce qu'il fera par lettre.

114 (b) Ad Dolabellam...scripsi diligenter. Ego etiam ad Siccam. Tibi hoc one - ris non impono, nolo te illum ira - tum habere:

Att.14,19,4: "A Dolabella...j'ai écrit en détail. Moi aussi ⟨je me charge⟩ d'écrire à Sicca. C'est un fardeau que je ne t'impose pas, je ne veux pas le voir fâché contre toi".

NB: la reprise de ego semble établir qu'il y a là une deuxième phrase, plutôt qu'une simple extension de la phrase précédente; d'autre part, les présents impono, nolo, suggèrent qu'il s'agit d'une intention non encore réalisée, sans quoi on aurait probablement quelque chose comme imponendum non putaui et nolui.

4° des expressions datant une lettre, à la fin de celle-ci, autrement dit: déclarant close l'opération de rédaction. Il est en effet significatif que les énoncés nominaux de cette espèce apparaissent toujours à la fin absolue de la lettre datée, toute adjonction - même un simple prolongement, par une notation supplémentaire, de la phrase exprimant la date - entraînant la présence du verbe, cf. (115) opposé à (116):

115 (a) ex Arpinati VI. Non.:

Att.15,26,5: "⟨Je t'écris⟩ depuis ma maison d'Arpinum, le 6 avant les Nones"

NB: Qu'il y ait ici, comme dans les exemples suivants, la représentation d'une opération, avec un sujet non mentionné explicitement, semble garanti par la possibilité d'y insérer un déterminant participial au nominatif, comme dans Cic.Fam.16,5,1: Leucade proficiscens VII.Id. Nou.:" je t'écris au départ de Leucade, le 7 avant les Ides de novembre".

(b) V Id. mane in Sinuessano:

Att.16,10,2: "⟨Je t'écris⟩ le 5 avant les Ides, au matin, à Sinuessa".

115 (a) III. Id. ex Arpinati:

Att.16,13 a(=b),2: "⟨Je t'écris⟩ depuis ma maison d'Arpinum,le 3 avant les Ides".

vs.

116 (a) Haec conscripsi X Kal.,accubans ad Vestorium, hominem remotum a dialecticis, in arithmeticis satis exercitatum:

Att.14,12,3: " je "compose" cette lettre le 10 avant les Calendes, à table, chez Vestorius, un homme aussi éloigné de la dialectique que versé en arithmétique".

(b) Haec scripsi hauigans, cum Pompeianum accederem XIIII.Kal.:

Att.16,7,8: "Je t'écris pendant la traversée, en arrivant à Pompéi, le 14 avant les Calendes".

Les lettres contenues dans le "corpus" analysé (Att. XIV-XVI) n'étant le plus souvent pas datées, les exemples cités en (115) et (116) sont les seuls que l'on y relève de cette espèce .Mais le dépouillement des expressions de datation fournies par une partie plus favorable de la correspondance de Cicéron, soit l'ensemble des lettres constituant le vol. V de l'édition Belles-Lettres, confirme absolument l'observation précédente. Nous nous bornerons ici à donner, pour contrôle, les références (avec la pagination) des exemples relevés:

-phrase nominale en finale absolue de lettre: Fam.14,5, 2 (p.31); 16,1,3 (p. 39); 16,2 (p.39); 16,4,4 (p.42);16,5,2(p. 44);

16,6,2 (p. 44); 16,7 (p. 45); Att.7,3,12 (p.60); Fam.14,18,2(p.103); 14,14,2 (p. 107); 16,12,6 (p.119):

-phrase verbale au début ou dans le cours d'une lettre, ou encore à la fin, mais avant une ultime information, commentaire , etc.: Att. 6,9,5 (p.30); Fam.16,3,2 (p.40); Att.7,14,1 (p. 112); 7, 16,2 (p. 120); 7,17,5 (p. 124); 7, 18, 1 (p. 125); 9,1,1 (p. 224).[1]

5° expressions des salutations adressées, à la fin d'une lettre, à la famille du correspondant. Même constatation que précédemment, en 4°: la phrase nominale n'apparaît qu'à l'extrême fin du discours, cf. (117) vs. (118):

117 (a) Piliae paratum est hospitium,sed uellem Atticam, uerum tibi ignosco. Quarum utrique salutem:

Att.14, 2, 4: "Tout est prêt pour accueillir Pilia, mais j'aurais voulu qu'Attica (vînt aussi avec elle). Mais je te pardonne. A l'une et à l'autre⟨tu transmettras⟩ mes compliments".

(b) Piliae et Atticae salutem:

Att. 14,3,2: "A Pilia et à Attica ⟨tu transmettras⟩ mes compliments".

NB: cf. encore Att.14,20,5 Atticae plurimam salutem; 16,1,6 cui et Piliae salutem.

vs.

---

1 Nous ne tenons pas compte de Att. 16,11,3 (p.97), dont le texte n'est pas sûr.

118 (a) Tu Atticae salutem dices, nos Piliam diligenter tuebimur:

Att. 14,19,6: "Toi tu donneras le bonjour de ma part à Attica, moi,je vais veiller attentivement sur Pilia".

(b) Atticae salutem plurimam uelim dicas. Exspecto Octaui contionem ...:

Att.14,21,4: "A Attica je voudrais que tu dises tous mes compliments . J'attends de connaître l'allocution d'Octave."

(c) Piliae salutem dices et Atticae, deliciis atque amoribus meis:

Att.16,6,4: "A Pilia tu diras mes compliments, et à Attica, que j'adore".

NB: cf. encore Att.16,3,6 referes igitur ei plurimam ⟨salutem⟩ itemque Piliae dicas uelim; 16,7,8 et ⟨ei⟩ dicas plurimam salutem et suauissimae Atticae. Haec scripsi ...

Et il n'est peut-être pas sans intérêt de faire observer que les salutations transmises par le locuteur au nom d'une tierce personne semblent s'exprimer en général au moyen d'une phrase verbale, cf. (119):

119 (a) Lepta tibi salutem dicit et omnes:

Fam. 16,4, 4: "Lepta t'envoie le bonjour de sa part, et tous ⟨de même⟩."

(b) Quintus f. tibi salutem dicit:

Fam. 16, 8, 2: "Quintus mon fils t'envoie son bonjour".

6° enfin, des expressions rapportant des propos tenus en présence du locuteur, ou dans son présent (de façon à lui être directement accessibles)et dont il peut, par conséquent, considérer l'ap-

port comme une donnée objective, indépendante de la personne de l'énonciateur,cf. (120):

120 (a) Certe si pergit bellum paratum est.Hic autem noster Cytherius nisi uictorem neminem uicturum:

Att.15,22,1:"Sans aucun doute,s'il continue [=Sextus],la guerre est toute prête [=est inévitable].Or de son côté notre cher protégé de la déesse de Cythère⟨déclare⟩qu'à part le vainqueur il n'y aura pas de survivants."

NB:hic noster Cytherius=Marc-Antoine.Il s'agit selon toute vraisemblance de propos tenus,plus ou moins publiquement,et donc directemment accessibles,indépendamment de toute communication particulière,à toute personne se trouvant aux mêmes lieu et temps de leur énonciation.On notera, en outre,qu'il ne s'agit pas d'un propos anodin, mais bien plutôt "remarquable".

(b) De nostris autem Antiatibus satis uidebar plane scripsisse...Cassius frumentariam rem aspernabatur, eam Seruilia sublaturam ex senatus consulto se esse dicebat. Noster uero καὶ μάλα σεμνῶς in Asiam,postea quam mihi est adsensus tuto se Romae esse non posse...,statim autem se iturum simul ac...:

Att.15,12,1:"Quant à nos amis [=Cassius et Brutus] d'Antium,j'avais l'impression d'avoir été assez clair dans ma lettre. ...Cassius rejetait avec mépris la mission frumentaire [qu'on envisageait de lui confier] et Servilia déclarait qu'elle la ferait enlever du sénatusconsulte. Mais notre ami [=Brutus]⟨déclarait⟩, et de façon tout à fait sollennelle,⟨qu'il voulait bien partir⟩ pour l'Asie, après m'avoir accordé qu'il lui est impossible d'être en sécurité à Rome;... mais ⟨il ajoutait⟩qu'il partirait aussitôt que ...

NB: Cicéron raconte ici ses impressions après un séjour à Antium,où il venait de rencontrer Brutus,Servilia et Cassius,cf. Att. 15,11,1 (= (120)-(c) ci-après). A la fin, autem garantit, semble-t-il, que le

participe iturum fait déjà partie d'une autre préd.subordonnée. On notera d'ailleurs,dans la suite de ce qui a déjà été exposé,le contraste entre la phrase nominale in Asiam,s'agissant d'opposer deux situations envisageables, et la phrase verbale, se iturum,dès que l'on a en vue la date de départ.Quant à l'omission, au niveau "principal", d'un verbe représentatif de la parole, il faut souligner qu'elle se produit dans un contexte où l'objet apporté , c'est-à-dire l'événement désigné par un "nom de discours", est une intention de l'émetteur de la parole rapportée, exprimable, si notion verbale il devait y avoir, par un "participe futur" ou par un "infinitif futur". On n'observe donc pas ici la restriction signalée p.244ci-dessus: pour le témoin qui la rapporte, une intention affichée publiquement n'est plus tout à fait dépendante de la personne qui l'affiche -comme l'est, pas exemple, une intention communiquée dans le cadre d'une correspondance privée - et peut donc être traitée de façon pleinement objective.

120 (c) Quam orationem cum ingressus essem, Cassius interuenit. Ego eadem illa repetiui. Hoc loco fortibus sane oculis Cassius (Martem spirare diceres) se in Siciliam non iturum...At ille in Achaiam se iturum:

Att.15,11,1: "Comme je m'étais lancé dans ce discours, Cassius survint.Moi, de répéter ce que je venais de dire. A ce moment, avec toute la vaillance - absolument - de son regard, Cassius (il avait l'air d'un vrai Mars)〈 déclara〉 qu'en Sicile il n'irait pas... Mais lui 〈déclara〉 qu'en Achaïe,〈oui〉, il voulait bien aller.

NB: même contexte de (120)-(d).

(d) sed tamen et ego uereor et pater conturbatus est. Scit enim quae ille de hoc: mecum quidem ἄφατα olim:

Att.15,19,2: "Mais le fait est que je suis plein d'inquiétude et que son père est bouleversé. Car il sait ce que l'autre 〈pense,dit, etc.〉 de notre homme:en ma présence, en tout cas, 〈il a dit〉, un jour , "des choses que je ne saurais répéter".

NB: il s'agit du revirement po-

litique du neveu de Cicéron, Quintus (ille) ; hoc désigne sans doute Antoine, de qui Quin - tus envisage de se séparer, pour revenir dans les rangs des "républicains". A noter, une fois de plus, le caractère non banal du propos rap- porté.

120 (e) cumque ingressus essem dicere quid oportuisset, nec uero quicquam no- ui sed ea quae cottidie omnes ... exclamat tua familiaris:

Att.15,11,2:"et comme j' avais commencé à dire ce qu'il faudrait faire - rien de neuf, mais ce que chaque jour tout le monde ⟨disait⟩ - , ... ton amie de s'é- crier ..."

(f) ...exclamat tua familiaris: "hoc ue- ro neminem umquam audiui":

Att.15,11,2: "...ton amie de s'é crier: "Je n'ai jamais entendu ⟨dire⟩ cela à personne".

NB: suite immédiate de (120)-(e).

PHRASE NOMINALE ET EXPRESSION D'OPERATIONS EN GENERAL

L'étude de détail, à laquelle il vient d'être procédé , de certains cas d'expression aura confirmé que, sans être à propre - ment parler courant, l'emploi de la phrase nominale pour évoquer des événements dynamiques, des opérations - c'est-à-dire dans une fonc - tion d'où, "a priori", intuitivement, on aurait pu la croire écartée- n'a rien d'exceptionnel ni d'arbitraire. Les grammaires latines les plus complètes [1] fournissent, d'ailleurs, une abondante moisson d'e xemples, qu'il serait possible de ramener - sans difficulté, dans l'im

---

1 Cf. en particulier KUHNER-STEGMANN,1976,II 551-553 ("ellipse" des verbes facere, agere, statuere, dicere, iudicare, des verbes signifiant "aller", "venir", "se produire"); HOFMANN-SZANTYR,1965:423 ("économie des verbes agendi, eundi, ueniendi, scribendi et dicendi"); HOFMANN,1958: §§ 51,156,159; A SCHERER,1975:119 sqq. ("Kurzsätze ohne Verbum").

mense majorité des cas - aux termes de l'analyse menée jusqu'ici . Celle-ci conduit à penser, rappelons-le, que l'absence de tout verbe dans ces sortes d'expressions traduirait le fait que, de la situation saisie par la phrase, le locuteur retient avant tout, au-delà du mouvement qui l'anime, certain apport objectif non quelconque qui lui paraît s'en dégager. Elle équivaudrait ainsi à une manière d'indication de la présence, aperçue par le locuteur, d'une certaine réalité spatiale conçue dans la perspective d'une opération dont l'image se trouve annulée, virtualisée: "il y a là ceci, qui se dégage de la mobilité de l'événement à quoi je le vois participer..." En d'autres termes, elle serait un moyen, propre à un certain état de langue, d'arracher l'événement à la succession éphémère d'instants qui en supporte l'accomplissement.

Pour permettre l'évaluation de la rentabilité de notre analyse, nous donnons dans les pages qui suivent (ce sera l' "échantillon II") quelques-uns parmi les exemples les plus caractéristiques habituellement signalés ou rencontrés au fil de nos propres lectures, en les classant, approximativement, d'après la nature de l'apport stable aperçu dans l'événement délocuté.

1° Indication d'un apport "immatériel" constitué par l'objet produit par un discours (une parole, une pensée, un message, une explication, etc.) ou évoqué par lui, cf. (121):

121 (a) Egomet continuo mecum:"certe captus est":

Tér.Andr.82: "et moi ⟨voici⟩ ce qu' aussitôt ⟨je⟩ me ⟨suis dit⟩: "pour sûr qu'il est pris' ".

NB: cf. encore:Cic.Att.15,11,3 sequebatur ut mecum ipse; 16,6,2 mehercule, mi Attice, saepe mecum; Pline, 1,8,7 qua ex causa saepe ipse mecum.

121 (b) Sed idem illi ita mecum: "non idem tibi aduersario Caesaris licebit quod Pisoni socero" .

Cic.Phil.1,28: "mais ⟨ce sont⟩ les mêmes ⟨qui⟩ me ⟨parlent⟩ encore en ces termes: "à toi, qui t'es dressé contre César, on n'accordera pas la même liberté qu'à Pison, qui est son beau-père".

NB: cf. encore: Cic.Mil.99 haec tu mecum saepe his absentibus ,sed isdem audientibus haed ego tecum,Milo;Att.15,21, 2 quae differs ut mecum coram, exspectabo;16, 3,3 sed exspecto quid ille tecum, quid tu uicissim, nec dubito quin suo more uterque .

(c) Cum ille ferociter ad haec "se patris sui tenere sedem"...clamor ab utrius que fautoribus oritur ...:

T.-L. 1,48,2: "comme l'autre ⟨répliquait⟩ à ces paroles qu'il occupait, lui, le trône de son père...", des cris s'élèvent du côté des partisans de l'un et de l'autre."

NB: c'est l'épisode au cours duquel Tarquin (ille) tue le roi Servius: c'est la parole revendicatrice du prétendant qui déclenche l'affrontement au cours duquel devait périr le roi.

NB: cf. encore Cic.Tusc.4, 46 itaque exspecto quid ad ista.

(d) Haec apud Romanos consul:

T.-L. 21,41,17: "voilà le dis - cours ⟨que⟩ chez les Romains, ⟨tint⟩ le consul".

(e) ...omnes poenas dedissent ni Vettius Messius ...clara uoce:

T.-L. 4,28,3: "et ils auraient tous expié ⟨leur forfait⟩, si Vettius Messius ne ⟨s'était adressé à eux⟩ d'une voix retentissante..."

(f) Nam cum Matius, quid censes ceteros?

Cic.Att.14,4,1:"car quand un Matius ⟨dit ce qu'il dit⟩, que ⟨diront⟩ d'après toi, tous les autres ?"

(g) Tu ut uidetur: nos ad audiendum parati sumus:

Cic.Tusc.1,17: "Toi, ⟨parle⟩ comme

bon te semble; nous autres, nous sommes prêts pour t'écouter".

121 (h) Ac tamen est isto loco bella, ut mihi uidetur, εἰρωνεία quod eum ter contra ciuis in acie:

Cic.Att.16,11,2: "et pourtant il y a dans ce passage dont tu parles une jolie "touche d'ironie", à mon avis, lorsque [="le fait que"] ⟨je dis⟩ qu'il⟨a⟩à trois reprises ⟨combattu⟩en bataille rangée contre ses concitoyens".

NB: cf. encore Att.14,20,3: hoc enim Atilius, poeta durissimus.

(i) bene igitur tu qui εὐθανασίαν !

Cic.Att.16,7,3: "cela te va bien à toi, de⟨parler⟩d'une 'douce mort'...!"

(j) Cetera Celer:

Cic.Att.11,4,1: "Celer⟨te racontera⟩ le reste".

(k) Eon'...de quo multa Lucilius?

Cic.Brut.172: "s'agit-il de cet homme dont⟨parle⟩souvent Lucilius ?"

NB: cf.encore Brut.318 nimis multa de me ipse praesertim; Fam.11,24,1 quam multa quam paucis;

(l) Mihi non est dubium quam quod Graeci καθῆκον , nos officium:

Cic.Att.16,14,3:"Pour moi il n'y a pas de doute: ce que les Grecs ⟨nomment⟩ καθῆκον , nous l'⟨appelons⟩obligation"

(m) O qualis tu semper istos!

Cic.Att.16,11,5: "O comme tu les ⟨décris⟩bien, toujours, ces gens-là! "

(n) Vbi est ille animus, quem proximis litteris ?

Cic.Att. 10,9,2: "où est-ce courage que tu ⟨affichais⟩ dans ta toute dernière lettre"? "

121 (o) deuerti ad illum de quo tecum mane:

Cic.Att.14,4,1:"je suis descendu chez celui de qui ⟨je⟩te ⟨parlais⟩ce matin".

NB: cf.encore Phil. 14,3:tu igitur ipse de te ?

(p) Collis Viminalis a Ioue Viminio quod ibi arae. Sunt qui quod ibi uimineta fuerint:

Var.L.L.5,51: "Le collis Viminalis ⟨tire son nom⟩de Jupiter Viminius, car ⟨celui-ci y avait⟩ ses autels. Il y a des gens qui⟨donnent comme explication⟩ le fait qu'il y aurait eu à cet endroit des oseraies".

NB: Cf.encore 5,51,4 - 5 Collis Quirinalis, Quirini fanum: sunt qui a Quiritibus; 34,1 ager dictus in quam terram quid agebant...Alii quod id Graeci dicunt ἀγρόν; etc.

2° indication d'un résultat matériel, qui peut être un état de choses, ou un objet existant durablement quelque part (122):

122 (a) ...ab Europa Agenoris, quam ex Phoenice Manlius scribit taurum exportasse, quorum egregiam imaginem ex aere Pythagoras Tarenti:

Var.L.L.5,32:"...d'Europe, fille d'Agénor, celle que, écrit Manlius, un taureau a transporté hors de Phénicie: du groupe Pythagoras⟨a fait , qui existe⟩ à Tarente une admirable statue en bronze".

(b) "Mars pater, quod tibi illoc porco neque satisfactum est, te hoc porco piaculo ":

Cat.Agr.141,4: "Mars,notre père, vu que nous ⟨t' avons honoré⟩⟨en t'offrant⟩ l'autre cochon, et que ce n'était pas suffisant, nous t⟨honorons⟩avec ce cochon-ci en réparation" [="voici, en réparation, ce cochon-ci"].

122 (c) Crassus uerbum nullum contra gratiam:

Cic.Att.1,18,6: "Crassus n'⟨a prononcé⟩ aucun mot contre celui qui jouit des faveurs du peuple" [=il n'y a pas eu, de la part de Crassus, le moindre mot contre celui qui a la gratia, César "].

(d) Quae cum dixisset, Cotta finem:

Cic.N.D.3, 94: "Ayant ainsi parlé, Cotta ⟨mit⟩ fin à son exposé " .

(e) Equites curiae bellum, non mihi:

Cic.Att.10,12,2:" Les chevaliers ⟨c'est⟩ à la Curie ⟨qu'ils ont déclaré, qu'ils font⟩ la guerre, non à moi".

NB: caractérisation d'un état de choses: "s'il y a guerre, c'est entre les chevaliers et le Sénat, cela ne me concerne pas".

(f) Ille contra haec omnia:

Tér. Ad.44: "lui, tout au contraire, ⟨de faire⟩ tout ce que voici ".

NB: cf.encore Cic.Phil.1,5 atque haec omnia communiter cum collega; Sen.Clem. 1,11,1 haec Augustus senex "voilà pour l'Auguste de ses vieux jours".

(g) Quare ut homini curioso ita perscribe ad me quid primus dies, quid secundus, quid censores, quid Appius, quid illa populi Appuleia:

Cic.Att.4,11,2: "Aussi, à l'homme plein de curiosité que je suis, écris-moi tout, par le menu: qu'⟨a apporté⟩ le premier jour? le second? qu'⟨ont fait⟩ les censeurs? et Appius? et l' "Appuleius femelle" du peuple ?

(h) Augures rem ad senatum; senatus ut abdicarent consules; abdicauerunt:

Cic. N.D. 2,11: "Les augures ⟨portèrent⟩ l'affaire devant le sénat; le sénat ⟨statua⟩ que les consuls devaient démissionner; ils l'ont fait " .

NB: les deux phrases nominales soulignent, pensons-nous, l'aspect "exemplaire" de la situation créée.

122 (i) Di illi mortuo, qui umquam Buthrotum:

Cic.Att.15,20,3: "que les dieux ⟨réservent un sort funeste⟩ à cet homme ⟨même⟩ mort, lui qui un jour ⟨a osé toucher⟩ à Buthrote".

NB: pour la première de ces deux phrases nominales, cf. p.155 sqq.ci-dessus.

(j) Idem C.Iulium Calidum, quem post Lucreti Catullique mortem multo elegantissimum poetam nostram tulisse aetatem uere ui - deor posse contendere:

C.Nep. Att.12,4: " c'est le même ⟨Atticus⟩ qui ⟨a sauvé⟩ C.Iulius Calidus, qui est, je pense pouvoir l'affirmer en toute vérité, après la mort de Lucrèce et de Catulle, le poète de loin le plus distingué de notre génération".

(k) Summis uero laudibus Herodes:

Cic. Att.15,16,1: "mais Hérodes ⟨l'exalte, le vante⟩ ⟨en lui décernant⟩ les plus grands éloges".

NB: il s'agit du fils de Cicéron.

3° indication d'un apport fait à un destinataire ou à un lieu de destination, cf. (123):

123 (a) Interim ad me uenit Munatius noster, ut consuerat; at ego ei litteras tuas; nihildum enim sciebat:

Cic. Fam. 10,12,2: "Pendant ce temps vint me rendre visite notre ami Munatius, comme il en avait l'habitude; je lui ⟨ai remis⟩ ta lettre, car il n'était encore au courant de rien".

(b) Scis quam diligam Siculos et quam illam clientelam honestam iudicem. Multa illis Caesar, neque me inuito:

Cic.Att.14,12,1: "Tu sais combien j'estime les Siciliens, combien je m'honore

de les avoir pour clients. César leur ⟨avait accordé⟩ de nombreux avantages, et je n'étais pas contre..."

NB: le propos vise manifestement les avantages qu'ont actuellement les Siciliens, grâce à César, et qu'Antoine veut encore augmenter: ecce autem Antonius;;.fixit legem qua Siculi ciues Romani"voici qu'Antoine ... vient de proposer une loi faisant des Siciliens des citoyens Romains".

123 (c) Qua de re enim potius pater filio?

Cic.Att.15,13 a, 2: "car en quel autre terrain un père ⟨aurait quelque chose à apporter, communiquer, transmettre⟩ à son fils ? "

(d) Itaque Caesar ...quo modo exultat Catonis in me ingratissimi iniuria! At hic idem Bibulo d⟨ierum⟩ XX !

Cic.Att.7,2,7: "Aussi César ... de quelle façon il exulte à cause de l'offense que vient de m'infliger cet ingrat de Caton! Et pourtant ⟨c'est⟩ toujours celui-ci ⟨qui⟩ a décerné ⟨à Bibulus ⟨une"supplicatio" ⟩ de 20 jours ! "

NB: Cicéron pense au triomphe qu'il espérait obtenir pour son action en Cilicie, et auquel s'oppose ce même Caton qui, pourtant, n'a pas hésité à faire décerner à Bibulus le même nombre de jours de"supplicationes" (="actions de grâces") que celui naguère accordé à César pour ses victoires en Gaule.

(e) Erotem remisi citius quam constitueram, ut esset qui Hordeonio et Ouiae:

Cic.Att.16,2,1: "Je renvoie Eros plus tôt que prévu, pour que ⟨tu⟩ aies quelqu' un pour ⟨traiter avec⟩ Hordeonius et Ovia"

(f) Ego uero austro gratias miras qui me a tanta infamia auerterit:

Cic.Att.16,7,5: "mais moi, je ⟨rends⟩ les grâces les plus extraordinaires à l'Auster, qui m'a détourné d'une telle infamie.."

NB: si notre analyse est juste, l'emploi de la phrase nominale, impliquant une vision éminemment résultative, suggèrerait que personne d'autre ...que l'Auster ne

mérite d'être crédité de ce dont Cicéron se félicite: une "pointe" à l'intention d'un ami qui n'aurait pas su le retenir en Italie?

123 (g) Intellego,Quirites, a uobis hanc sententiam repudiari neque iniuria. Ad quem enim legatos? Ad eumne qui...ad opprimendam rem publicam ... Mutinam circumsedeat:

Cic.Phil.6,3: "je vois bien,Quirites, que cet avis est repoussé par vous,et non sans raison...Car quel est cet homme auprès de qui <nous devrions envoyer> des délégués? N'est-ce pas celui-là même qui... pour anéantir l'Etat ... est en train d'assiéger Modène?

NB: cf. encore Phil. 8,20 ad hunc legatos? Sur les rapports de la phrase nominale avec l'interrogation, cf. p.436 ci-dessous.

(h) quod si, ut scribis, L.Antonius in D. Brutum, reliqui in nostros, ego quid faciam aut quo me pacto geram?

Cic.Att.15,5,3: "Et si, comme tu l'écris, L.Antonius <doit porter> une attaque contre D.Brutus, et les autres, contre nos amis, moi, que ferai -je? de quelle façon me comporterai -je?"

NB: Cicéron s'interroge sur l'opportunité de se rendre à une séance du sénat. Là encore, ce qui est en cause n'est pas, rigoureusement, le comportement adopté par tel ou tel,mais la situation qui risque de se trouver instituée objectivement en vertu de ce comportement.

(i) Cicerones nostros Deiotarus filius, qui rex a senatu appellatus est, se cum in regnum: dum in aestiuis essemus, illum pueris locum esse bellissimum duximus:

Cic.Att.5,17,3:"quant à nos garçons [=litt."nos Cicérons"] Déiotarus le fils, qui a reçu du sénat le titre de roi, les <a amenés> avec lui dans son royaume. J'ai pensé que ce serait là, pendant ma campagne d'été , le meilleur séjour pour ces enfants".

123 (j) Id. Oct. has dedi litteras, quo die, ut scribis, Caesar Placentiam legiones IIII. Quaeso, quid nobis futurum est?

Cic.Att.6,9,5: "⟨c'est⟩ le jour des Ides d'octobre⟨que⟩j'envoie cette lettre, jour où, comme tu l'écris, César⟨ramène⟩ sur Placentia ses quatre légions".

NB: allusion à des rumeurs alarmistes sur une possible initiative militaire de César, dont Cicéron mesure toute la signification politique.

4° indication d'un résultat,positif ou négatif, acquis ou à acquérir par un sujet opérateur, sous la forme de l'appropriation d'un objet; cf. (124):

124 (a) nullas a te XI Kal.:

Cic.Att.15,21,3: "je⟨n'ai reçu⟩ aucune lettre de toi ce onze avant les Cal."

(b) interea e Cappadocia ne pilum quidem:

Cic.Att.5,20,6: "pendant ce temps de Cappadoce je n'ai rien reçu,pas même un cheveu."

(c) Numquid putas me Lanuui? At ego te istic cottidie aliquid noui suspicor:

Cic.Att.14,4,1:"Est-ce que tu crois vraiment qu' ici à Lanuuium j'⟨ai⟩ des nouvelles? Mais de mon côté je pense que chez toi⟨à Rome⟩, tu dois chaque jour⟨apprendre⟩ du nouveau ".

(d) Romae tunicas, togas, saga, centones, sculponeas. Calibus et Minturnis cuculliones, ferramenta, falces ...:

Cat.Agr.135: "⟨c'est⟩à Rome ⟨que⟩ ⟨l'on se procure⟩ tuniques, toges, sayons, étoffes, galoches. A Calès et à Mintumnes : capes, outils en fers, faux, etc."

124 (e) Hui,tam grauis hos, quaeso?

Tér.Heaut.92:"Aïe!⟨est-ce bien à toi de porter⟩un objet si lourd ,je t'en prie?"

NB: cf.encore Cic.Phil.2,74 tam bonus gladiator rudem tam cito?

(f) unde mihi tam fortem tamqae fidelem?

Hor. Sat. 2,5,102: "où⟨irais-je trouver⟩quelqu'un d'aussi brave et d'aussi fidèle⟩?"

NB: cf. encore 2,7,116 unde mihi lapidem ?

(g) Tu amicos ex optimis:

Pline, Pan. 45,3:"Toi,⟨tu as su prendre⟩tes amis chez les meilleurs".

(h) Primum minima de malis:

Cic. Off.3,102: "pour commencer, ⟨il faut prendre⟩ des maux les plus petits [="" des deux maux le moindre"].

(i) Si quid rogabit, nusquam tu me:

Tér. Ad. 539: "s'il t'interroge, nulle part tu ne m'⟨as vu⟩".

5° indication d'un apport (positif ou négatif) souhaité, appelé, cf.(125):

125 (a) Atque utinam te illic!

Cic.Att.16,5,4: "et puissé-je te ⟨rencontrer, voir⟩là-bas".

(b) Di meliora piis:

Virg.G.3,513:"que les dieux⟨réservent⟩un meilleur sort aux gens pieux !"

NB: cf.encore Cic.Sen.47 di meliora.

(c) bona uerba, quaeso!

Plt.Per.610 : "⟨prononcez⟩des paroles de bon augure, je vous en prie ".

125 (d) Malam quidem illi pestem!

Cic.Phil.6,12:"que la peste soit de lui [=litt:"qu'il y ait apport de peste sur lui"].

(e) di hercule istis :

Cic.Att.16,1,1:"que les dieux,par Hercule,⟨apportent le malheur⟩à ces gens-là".

NB: cf. encore Att. 10,15,4 sed di istos; 15,20,3 di illi mortuo (=ex. (122)-(i)).

(f) At uero Diogenes liberius, ut Cynicus, Alexandro roganti ut diceret si quid opus esset:"Nunc quidem paululum" inquit "a sole":

Cic.Tusc.5,92: "Mais⟨c'est⟩ Diogène ⟨qui s'exprima⟩ avec le plus de franchise, en Cynique ⟨qu'il était⟩: comme Alexandre lui demandait de dire s'il avait besoin de quelque chose, il répondit: "Pour le moment, ⟨éloigne-toi⟩juste un petit peu du soleil".

NB: un Diogène qui parlerait français pourrait se contenter, dans des circonstances identiques, de dire: "Pour l'instant... juste un petit peu ... le soleil", mais,bien entendu, en soutenant sa parole par un geste approprié d'indication.

(g) si quid opus fuerit, heus, domo me:

Tér.Phorm.440: "si c'est nécessaire, ⟨faites⟩moi ⟨venir⟩ de chez moi "[= "faites-moi chercher à la maison"].

(h) Est enim ulciscendi et puniendi modus; atque haud scio an satis sit eum qui lacesserit iniuriae suae paenitere ut et ipse ne quid tale et ceteri sint ad iniuria tardiores:

Cic.Off.1,34: "car il y a une limite à la vengeance et au châtiment.Et je me demande même s'il ne suffit pas que l'auteur de l'offense s'en repente, de manière à ce que lui même ne commette par la suite rien de semblable [= "que l'offense commise ne se renouvelle pas, qu'il n'y ait pas, de sa part, de nouvelle offense "]et que les autres soient moins prompts à commettre une offense ".

NB:cf.comment.p. 455ci-dessous.

Comme on le voit, nous retrouvons, en 5°, beaucoup de ces énoncés où l'absence du verbe est habituellement justifiée par la notion d'aposiopèse ou réticence (cf. p.155 ci-dessus); il apparaît qu'ils rentrent tout à fait dans les cadres dérivés de notre analyse. Il n'y a pas là, à dire vrai,comme nous l'avons déjà fait remarquer, des phrases interrompues, mais des phrases aussi achevées, formellement, que n'importe laquelle des phrases nominales ou verbales mentionnées dans cette étude, l'absence du verbe s'expliquant plutôt par le fait que l'image d'un apport "non quelconque" dont la présence est fortement souhaitée fait passer au second plan du propos, et donc disparaître de l'expression, celle de l'opération génératrice de cette présence. Et le seul cas où l'on puisse encore parler d'aposiopèse serait, à la rigueur,(125)-(e) di hercule istis ! , avec (122)-(i) di illi mortuo, pour justifier, non l'absence du verbe, mais celle d'un terme nominal qui ne pourrait que désigner une réalité trop "mauvaise" pour être explicitement évoquée.

Il y a aussi, dans ce groupe d'exemples, des énoncés se référant à des opérations qui ne sont pas,matériellement parlant,des opérations d'apport. Ainsi, s'il fallait conduire (125)-(f) à une conclusion verbale, c'est un verbe représentant un éloignement qu'il aurait fallu employer, cf.p.ex. (125)-(f'):

125 (f') Nunc quidem paululum a sole recede.

De même, dans (125)-(g), l'ablatif domo montre que la situation envisagée par le locuteur est celle qui consiste en un mouvement d'"extraction". Il n'empêche que, dans les deux cas, l'objet du propos est bien un certain apport résultatif, c'est-à-dire la présence ou l'ab-

sence souhaitée d'un certain état de choses: Diogène ne veut pas, à proprement parler, amener Alexandre à adopter tel ou tel comportement, c'est-à-dire,en l'occurrence, à "se retirer", mais simplement à n'être plus là où il est, car il lui fait de l'ombre,(125)-(f);le personnage qui parle dans la pièce de Térence ne fait que se déclarer disponible pour être présent en cas de besoin, (125)-(g).En d'autres termes, l'explicitation du verbe eût signifié, sauf erreur,que l'injonction exprimée par la phrase porterait sur le mouvement même à imprimer au suget opérateur. Ainsi,par exemple, (125)-(g') se concevrait dans un contexte où il s'agirait de mettre fin au repos de la personne qui parle:

125 (g') domo me arcessite (accite):
"Faites-moi sortir de chez moi".

Ce même raisonnement s'applique également à l'assertion négative de forme nominale contenue dans (126), où ce qui est visé par l'auteur de l'énoncé n'est pas le comportement du philosophe Antiochus, mais bien plutôt la présence constante, dans sa pensée,de l'enseignement de Chrysippe:

126 Num quid horum probat noster Antiochus? Ille uero ne maiorum quidem suorum.Vbi enim aut Xenocratem sequitur ...aut ipsum Aristotelem ...? A Chrysippo pedem nusquam:

Cic.Acad.2,143: "Est-ce que notre ami Antiochus approuve un point quelconque de ces doctrines? Au vrai, même de ses ancêtres il n'⟨approuve rien⟩. Car où suit-il Xénocrate ... ou Aristote lui-même...? C'est Chrysippe, plutôt, son modèle : nulle part⟨il ne s'éloigne⟩ de lui,⟨ne fût-ce que⟩d'un pied.

6° Indication d'une réalité qui fait son apparition quelque part, qui se manifeste ou se produit dans un lieu, chez un être, etc., cf. (127):

127 (a) Apenas uix discesserat, cum epistula:

Cic.Att.4,8a,1: "Apenas vient juste de partir que ⟨m'arrive⟩ ta lettre".

NB: "plus-que-parfait" épistolaire. Sur la phrase à constituant nominal unique, cf. p. 408 ci-dessous

(b) Nos haec. At strepitus ab dextra et cum lata candidatus noster designatus in uillam:

Var. R.R.3,17,10: "Nous, voilà ce ⟨que nous avions dit⟩. Mais voilà que ⟨se produisit⟩ un bruit sur notre droite, voilà notre candidat, portant le laticlave -⟨il avait été⟩ élu -⟨qui pénètre⟩ dans la Maison du Peuple"!

NB: sur la première phrase nominale, cf. p. 246 ci-dessus, et sur la dernière, dandidatus noster in uillam , p.163 sqq ci-dessus.

(c) Vnde igitur subito tanta ista mutatio?

Cic.Phil.1,33: "d'où ⟨vient-il⟩ donc, soudainement, ce grand changement d'attitude ?"

(d) Hoc ubi, non a stirpe ualent caesaeque reuerti possunt atque ima similes reuirescere terra:

Virg.G.2, 311-312: "Quand cela ⟨s'est produit⟩, ⟨les vignes⟩ n'ont plus de vigueur en leur souche; si on les coupe, elles ne peuvent reprendre ni redevenir vertes comme elles l'étaient, au ras du sol ".

NB: hoc désigne tout simplement l'incendie qui anéantit la vigne. On a intérêt à se souvenir que c'est la culture de la vigne le thème majeur de ce deuxième chant des Géorgiques.

(e) At metuo ne quae ἀρωτεία me absente:

Cic.Att.16,9: "Mais j'ai peur qu'⟨il ne se produise⟩ quelque "action d'éclat" pendant mon absence".

127 (f) Quaero autem cur Alexandro tam illustre somnium:

Cic.Diu.2,141:"Mais je pose la question: pourquoi un Alexandre(a-t-il fait)un rêve si clair ? "

Une remarque qui s'impose, à qui considère l'ensemble des exemples allégués (de 1° à 6°), est que dans la grande majorité des énoncés comportant un deuxième constituant nominal, celui-ci est nommé au cas accusatif , désignant tantôt un "objet patient" tantôt un "circonstant" ("lieu d'aboutissement"). Dans la mesure où ce cas- pour nous en tenir pour l'instant à une formulation tout à fait sommaire (cf. p. 832 ci-dessous) - est celui de tout être présent à l'événement représenté comme le lieu où celui-ci vient, en expirant,inscrire ses effets, cette prépondérance statistique semble confirmer tout ce qui a été avancé jusqu'ici: parler de certaines opérations au moyen d'une phrase nominale revient à en retenir avant tout l'apport résultatif qui en elle se laisse apercevoir.

Plutôt rares sont, en revanche,les énoncés où figure un deuxième, ou troisième, constituant nominal relevant du cas ablatif. L'observation de ces quelques emplois n'est du reste pas sans intérêt:

-dans trois d'entre eux, le nom à l'ablatif se réfère à un"circonstant" ressortissant à ce qu'il est convenu d'appeler, dans la théorie classique, l' "ablatif proprement dit" ou"d'origine", "de point de départ",etc. (ERNOUT-THOMAS,1953: 79 sqq.): (121)-(o)de quo tecum mane, (125)-(f) nunc quidem paululum a sole et (125)-(g) domo me;

-deux autres énoncés présentent un ablatif dit -toujours d'après la théorie classique - "instrumental",c'est-à-dire se référant non plus à un "circonstant" mais à un "actant" (cf.L.TESNIERE: 1966: 102 et 127) qui intervient dans le déroulement opératif de l'événement: (122)-(b) te hoc porco piaculo et (122)-(k) summis uero laudibus Herodes.

Or il est remarquable que dans les deux derniers exemples le nom à l'ablatif se laisse aisément interpréter comme se référant à un apport ou effet accessoire de l'opération relatée; la grammaire traditionnelle parlerait ici sans doute, et à bon droit de son point de vue, de "circonstance concomitante" (ERNOUT-THOMAS,1953:88) ou d'"instrumental comitatif" (A.SCHERER,1975: 54), et J. HAUDRY,probablement, d' "objet instrumental" ou "instrumental déobjectif" (cf. 1977: 171):

122 (b) te hoc porco piaculo:

"nous t'⟨honorons⟩⟨en t'offrant⟩ ce cochon-ci en réparation".

(k) summis uero laudibus Herodes:

"Hérodes ⟨se manifeste à son sujet, me parle de lui⟩⟨en utilisant⟩des termes hautement élogieux".

Nous n'avons, en revanche, rencontré aucun exemple d'une phrase nominale"opérative" avec un deuxième ou troisième constituant nominal désignant clairement, à l'ablatif, une"cause", un "moyen", un "instrument" au sens propre de ce terme, c'est-à-dire des réalités intervenant "en amont" du déroulement de l'opération, plutôt qu'au niveau de ses apports ou effets. Ainsi tout porte à croire que la forme

verbale de (128) était quasiment inévitable dès l'instant où le locuteur a choisi de "voir" et dire le motif du déplacement relaté:

128 cum Philogenes ... Laodiceam ad me salutandi causa uenisset:

Cic.Att.6,2,1: "comme Philogène était venu me voir à Laodicée pour me présenter ses compliments".

Cette dernière observation nous conduit à traiter en dernier lieu un groupe, fort nombreux, de phrases nominales "opératives" dont nous avions délibérément retardé la présentation et qui portent:

7° indication, au moyen d'un adverbe dit "de manière",[1] d'un effet accessoire, cf. (129):

129 (a) Euge, Charine! Ambo opportune. Vos uolo:

Tér. Andr. 345 : "A la bonne heure, Charinus! ⟨Vous arrivez⟩ tous les deux bien à propos. ⟨C'est⟩ vous ⟨que⟩ je cherche".

(b) Illud satis opportune, duo sinus fuerunt quos tramitti oporteret, Paestanus et Vibonensis; utrumque pedibus aequis transimus:

Cic. Att.16,6,1: "une chose ⟨qui nous est arrivée⟩ fort à propos: il y avait deux anses à traverser, à Paestum et à Vibo, et nous avons pu les traverser à écoutes égales (= à pleines voiles)".

(c) de sella Caesaris bene tribuni:

Cic.Att.15,3,2: "au sujet de la chaise de César les tribuns ⟨ont⟩ bien ⟨agi⟩ (=ont

---

1 Adverbes "der Qualität oder der Art und Weise": KUHNER-STEGMANN: 1976, I: 793 .

pris une bonne décision) ".

129 (d) Male Tarquinius qui Porsenam ... contra patriam, impie Coriolanus qui auxilium petit a Volscis; recte Themistocles qui mori maluit; nefarius Hippias Pisistrati filius qui in Marathonia pugna cecidit arma contra patriam ferens. At Sulla, at Marius, at Cinna recte, immo iure fortasse:

Cic.Att.9,10,3: " Il⟨a⟩ mal ⟨agi⟩ Tarquinius, qui ⟨fit venir⟩ Porsena contre son pays; il⟨a commis⟩ un acte impie, Coriolan, en demandant secours aux Volsques; il⟨a agi⟩ en toute rectitude, Thémistocle, qui préféra la mort; individu abominable qu'Hippias, fils de Pisistrate, qui tomba lors du combat de Marathone en portant les armes contre son pays. Mais Sulla, mais Marius, mais Cinna ⟨ont agi⟩ selon la règle, peut-être même selon le droit".

NB: cf. encore ex.(121)-(i) bene igitur tu qui εὖ ἆρα σύ.

(e) Quanto Stoici melius, qui a uobis reprehenduntur:

Cic.N.D.1,121: "Combien mieux les Stoïciens ⟨expliquent les choses⟩ [=combien meilleure est la position des Stoïciens], qui s'attirent vos critiques".

NB: cf. Off.3,49 melius hi quam nos ; Tac.Ann.1,43 melius et amantius ille qui...

(f) "Recte" inquit Scaptius :

Cic.Att.5,21,11: "Très bien", dit Scaptius.

NB: Cf.encore: Att.5,4,2 de Torquato probe; 5,21,12 "optime" inquam, et "passim".

(g) Marcellus praeclare, si praecipit nostra:

Cic.Att.15,12,2: "Marcellus agit de façon remarquable [=fait quelque chose de remarquable] , s'il est vrai qu'il recommande mes écrits".

NB: cf.encore Att.5,11,2: Marcellus foede de Comensi; 14,20,3 non scite ; 15,1,1 sane insulse; 16,11,5 de Myrtilo dilucide; Fam. 8,6,1 neque enim stulte Appius, et "passim".

129 (h) quod me hortaris ad scribendum, amice tu quidem, sed me scito agere nihil aliud:

Cic.Att.16,11,3: "en m'encourageant à écrire, tu ⟨agis⟩de façon amicale [=c'est bien gentil de ta part], mais sache que je ne fais rien d'autre".

(i) Tu uero sapienter... sapienter igitur quod ...:

Cic.Att.16,3,1:"Mais toi ⟨tu as agis⟩sagement [=tu as un comportement sage]..., sagement, disais-je, en ..."

(j) Hordeonius uero impudenter. Nihil enim debetur ei nisi...:

Cic.Att.16,2,1:"Mais Hordeonius ⟨ formule une exigence ⟩ qui est une effronterie [= la demande formulée par H. ne manque pas d'audace].Rien ne lui est dû sauf..."

NB: Hordeonius est la lecture de SCHUTZ ,cf.app.crit. de l'éd.D.R.SHACKLETON BAILEY, au lieu de Hortensius, donné par les mss. Cela est sans conséquence sur la structure syntaxique et le sens général de la phrase.

(k) Cloelium nihil arbitror malitiose:

Cic.Att.15,13,3:"Quant à Cloelius, je pense qu'il ne se comportera pas de façon déloyale [=qu'il ne fera rien de déloyal]".

(l) ratio ergo hoc postulat, ne quid insidiose, ne quid simulate, ne quid fallaciter:

Cic.Off.3,68: "La raison exige, donc,ceci:⟨que l'on⟩ ne⟨fasse⟩rien de frauduleux,⟨que l'on⟩ne⟨fasse⟩rien de feint, ⟨que l'on⟩ne⟨fasse⟩rien de façon à tromper [= pas de fraude, pas de feinte, pas de tromperie]".

NB: cf. encore 1,82 ne quid temere, ne quid crudeliter.

(m) Quid autem Plancus tam cursim (ita enim audiebam) diem et noctem ?

Cic.Att.16,1,2: "Mais pourquoi donc Plancus se dépêche-t-il tellement [=se ⟨lance-t-il⟩dans une telle course], jour et nuit - car c'est ce que j'entends dire".

129 (m) NB: pour une expression analogue de forme verbale,cf.Sén.Ep.2,2 omnia cursim et properantes transmittunt.

DE L'APPORT "ADVERBIAL"

Les expressions réunies en 7°, et illustrées par les exemples (129), méritent d'ailleurs que l'on s'y arrête.

Etudiant naguère les adverbes latins, H.PINKSTER (1972: 96 sqq.) attirait fortement l'attention sur toute une série d'emplois qui résistent à la définition qu'il proposait pour cette catégorie,définition d'après laquelle l'adverbe serait un constituant exerçant la fonction ADJOINT (angl."ADJUNCT"), c'est-à-dire opérant -dans le cadre d'une conception de la phrase que cette difficulté même l'amènera à rectifier ultérieurement [1] -:

-soit à l'intérieur du "noyau",c'est-à-dire immédiatement auprès du verbe, comme par exemple dans (130), où apparaissent en coordination un syntagme nominal ablatif et un adverbe qui se laissent tous deux caractériser comme exprimant la "manière" dont un certain être accomplit une certaine action:

130 Confiteretur, confiteretur inquam, si fecisset, et magno animo et libenter, fecisse se libertatis omnium causa:

Cic.Mil.80: "Il avouerait,oui, il avouerait, s'il l'avait fait, avec enthousiasme et avec joie, qu'il l'a fait pour assurer la liberté de tous".

NB: cf.PINKSTER,ibid.: 126.

---

1 Cf. ses schémas, pages 92 et 101, et p.277 ci-après.

-soit"à la périphérie"du "noyau" , comme les"compléments de temps", successivement adverbial et nominal, de (131):

131 quamquam id quidem cum saepe alias tum Pyrrhi bello ... iudicatum est:

Cic.Off. 3,86 : "et cependant tel fut le sentiment exprimé, comme souvent en d'autres circonstances,lors de la guerre contre Pyrrhus".

Or les emplois adverbiaux particuliers, qui ne se laissent pas définir comme des "adjoints" ("nucléaires" ou "périphériques") ,correspondent aux "adverbes modaux" de la grammaire descriptive traditionnelle, lesquels, d'après KUHNER-STEGMANN (1976, I: 793) , se rapportent à la proposition elle-même, dans la mesure où ils spécifient"la relation(qu'il y a)entre son contenu et la conviction du locuteur" [1] . Parmi ces "adverbes modaux", KUHNER-STEGMANN (ibid.p. 795) distinguent ceux qui expriment un jugement émis par le locuteur sur le contenu de la phrase ("Urteilsadverb",cf.aussi A.SCHERER, 1975: 176) et qui constituent, à ce titre, le véritable prédicat, c'est-à-dire ce que d'aucuns appelleraient aujourd'hui (cf.PINKSTER,1972:78) le "centre communicatif de la phrase", cf. (132):

132 (a) Principio male reprehendunt praemeditationem rerum futurarum:

Cic.Tusc.3,34: "pour commencer , ils [=les Epicuriens] <agissent, raisonnent,font> mal en blâmant la prévision de l'avenir [=ils ont tort de blâmer ...]

---

1 "...indem sie das Verhältnis des Gedankens zu der Überzeugung des Redenden angeben".

(b) Audiet ciuis acuisse ferrum
quo graues Persae melius perirent:

Hor. Carm.1,2,22: "elle [=cette génération] s'entendra raconter que l'on a,entre concitoyens, aiguisé pour s'entretuer un fer par lequel il eût mieux valu que périssent les Perses dangereux".

Il est clair que dans (132)-(a) l'adverbe ne se réfère pas à une certaine manière, "mauvaise", d'accomplir l'action de "blâmer", de même que (132)-(b) n'a rien à voir avec une hypothétique aptitude des Perses à "périr" "mieux" que d'autres. Dans les deux cas, l'interprétation unanimement admise est indiscutable: l'adverbe indique que,dans chacune des situations délocutées telle que la voit le locuteur, il y a quelque chose de "mal" ou de "mieux", quelque chose qui est l'opération désignée par le verbe. Reste donc le problème de définir, de façon à justifier cette interprétation sémantique,la place de ces adverbes dans la structure syntaxique.

Or la solution proposée par H.PINKSTER (1972: 101) consiste à traiter ces adverbes comme des constituants encore plus "périphériques" que ses "adjoints périphériques" - autrement dit à en faire des DISJOINTS (angl. "DISJUNCT") "de manière" ou d'"attitude" ("attitudinal DISJUNCTS"). Ceci le conduit à réviser, comme nous l'avons dit, sa description de la structure du contenu phrastique, qui lui apparaît dès lors comprendre un CENTRE -comprenant lui-même un NOYAU avec ses Périphéries "interne" et "externe" (ADJOINTS) - et un (plan) DISJOINT ,soit schématiquement (cf.PINKSTER,1972:101):

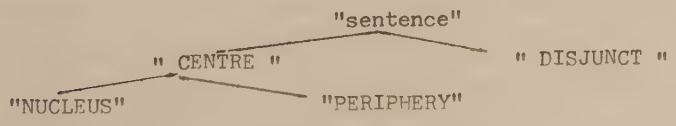

FIG. VI

Voilà déjà qui nous ramène à l'objet de notre réflexion, c'est-à-dire les phrases nominales "opératives" comportant un apport adverbial. En effet, dans la plupart des exemples mentionnés précédemment, en 7°, celui-ci relève manifestement de l'"attitudinal DISJUNCT" défini par H.PINKSTER, cf. en particulier:

129 (a) Ambo opportune.

(b) Illud satis opportune.

(c) de sella Caesaris bene tribuni.

(d) Male Tarquinius qui...

(e) Quanto Stoici melius ...

(f) "recte" inquit Scaptius.

(g) Marcellus praeclare .

(h) amice tu quidem.

Dans le cas d'expression représenté par ces énoncés, le locuteur se propose, non pas de dire l'existence d'un certain événement opératif, mais d'émettre un avis sur cet événement, dont l'existence apparaît acquise au moment de la production de la phrase, comme une donnée connue aussi bien du locuteur que de son ou de ses allocutaires [1]. On pourrait donc songer à justifier l'absence du verbe

---

1 Cette formulation permet, semble-t-il, de lever une difficulté à laquelle s'est trouvé confronté PINKSTER. Celui-ci se demande,en effet (ibid.:98): comment, en vertu de quel critère décider si tel adverbe doit être considéré, dans tel énoncé, comme un "disjoint d'attitude" ou comme un "adjoint de manière"? Ainsi,quelle est l'interprétation correcte de Cic.Tusc.5,109 num stulte anteposuit exilii libertatem domesticae seruituti ? : (a) "a-t-il agi stupidement en préférant la liberté que lui procurait l'exil à la servitude dans sa patrie ?", ou bien, (b) "est-ce que, comme un idiot, il a préféré...". A notre avis, l'examen du contexte livre,d'emblée, la réponse. Cicéron parle,dans ce texte de Démarate, père de Tarquin, et de son exil en Italie, c'est-à-dire d'un fait de notoriété publique; la question

par la "désactualisation" de l'image d'une opération dont l'existence n'est plus à dire.

Malheureusement, il reste quelques exemples rebelles à une telle interprétation. puisque l'adverbe qui y figure est manifestement à interpréter comme renvoyant à un élément du contenu phrastique, c'est-à-dire comme un aspect "objectif" de la situation aperçue et dite par la phrase, et non comme traduisant une réaction "subjective" du locuteur à ce contenu. Ainsi, dans (129)-(k,l,m), l'adverbe identifie une certaine manière de se comporter aperçue au sein d'un événement effectif ou virtuel:

129 (k) Cloelium nihil arbitror malitiose.

(l) ratio ergo postulat ne quid insidiose, ne quid simulate, ne quid fallaciter.

(m) Quid autem Plancus tam cursim ...?

Tout aussi "descriptifs" sont les adverbes contenus dans les exemples (133):

133 (a) ille sic dies:

Cic. Att.5,1,3: "cette journée ⟨se déroula⟩ainsi".

NB: cf. la phrase nominale de Cic. ad Fr. 2,7 ille dies silentio "cette journée⟨se déroula⟩ dans le silence" : l'ablatif silentio n'a rien d'un "attitudinal DISJUNCT".

---

ne porte évidemment pas sur le point de savoir si, oui ou non, Démaratus a préféré l'exil à sa patrie. C'est donc l'interprétation (a) qu'il faut, sans l'ombre d'un doute, retenir,avec MADVIG:"stulte fecit quod antenosuit". En d'autres termes, la définition du constituant "DISJOINT d'attitude" devrait aussi faire référence à son rôle de "centre prédicatif" de la phrase; cela n'est pas suffisamment marqué dans l'exposé de PINKSTER.

133 (b) tu, si es Romae ut soles, diligentissime, si in Epiro, mitte tamen ad nos de tuis aliquem tabellarium:

Cic.Att.5,18,4: "toi, si tu es à Rome, ⟨écris-moi⟩, comme tu en as l'habitude, de la façon la plus consciencieuse; si ⟨tu es⟩ en Epire, envoie-moi quand même un de tes courriers".

(c) "At hoc ipsum non constanter":

Cic. Att.16,7, 3: "Et cela-même ⟨-m'écris-tu-⟩ tu le fais sans détermination".

NB: Cicéron rappelle les critiques d'Atticus sur son comportement.

(d) Incensus Canius cupiditate contendit a Pythio ut uenderet : grauate ille primo:

Cic. Off.3,59: "Enflammé de convoitise, Canius s'efforça d'obtenir de Pythius qu'il lui vendît ⟨sa propriété⟩ . L'autre, d'abord, répondit en créant des obstacles".

(e) Hic ille: "..." Ridicule. Sed sedebat iudex L.Aurifex breuior ipse quam testis etiam: omnis est conuersus risus in iudicem ; uisum est totum scurrile ridiculum:

Cic.de Or.2,245: "Alors lui de répondre: "..." ⟨Cela fut dit⟩ de façon à provoquer les rires [= le mot était drôle]. Mais siégeait comme juge L.Aurifex, qui était encore plus petit de taille que le témoin: tous les rires se portèrent sur le juge. La plaisanterie parut alors tout à fait bouffonne [= indécente]".

NB: exemple d'une plaisanterie déplacée; ridicule n'est pas une appréciation du locuteur, mais une description de l'effet produit.

Bref, il semble qu'une explication qui imputerait aux adverbes qui y figurent une place particulière dans la structure syntaxique - celle d'un "DISJOINT d'attitude", selon l'analyse de H.

PINKSTER, ne suffise pas à rendre compte de la forme nominale des phrases illustrées par (129) et (133). Il nous faut donc procéder à une analyse plus fine des choses, capable de révéler ce que peut être, en latin, ce que la tradition grammaticale désigne du nom d'adverbe, et, partant, de justifier la présence d'un mot de cette catégorie dans des phrases "nominales", en contradiction apparente avec la définition traditionnelle qui fait de l'adverbe, essentiellement, une dépendance du verbe [1].

Il convient tout d'abord de prévenir des confusions qui pourraient résulter de l'utilisation d'une expression comme "adverbes modaux" ou "de proposition". Contrairement, en effet, à ce que semble suggérer H.PINKSTER (1972: 96), il n'y a, à notre avis, aucun rapport à établir entre l' "attitudinal DISJUNCT" d'une phrase latine telle que (132)-(a) ...male reprehendunt praemeditationem rerum futurarum et certains emplois adverbiaux - dits aussi "modaux", d'où la confusion - observables dans des langues indo-européennes modernes, cf. (134):

134 (a) angl. Certainly, he ate a lot "de toute évidence il a beaucoup mangé" (PINKSTER, 1972: 96).

(b) Manifestement, il se trompe.

Dans (134)-(a,b), les adverbes certainly, manifestement n'appartiennent pas au contenu de la phrase, c'est-à-dire à

---

1 Cf.B.POTTIER: "adjectif de verbe" (1962:52).Comme le rappelle à juste titre PINKSTER (ibid.37),cette conception dérive de PRISCIEN (17,5,32): "quemadmodum officio adiectiui funguntur aduerbia ad significandum uerborum qualitatem uel quantitatem uel numerum uel tempus uel locum".

l'état de choses qu'elle rapporte. Ils opèrent plutôt au niveau de la production de la phrase, dans la relation entre l'événement aperçu et le locuteur qui l'aperçoit et dit; comme l'a bien dit G.MOIGNET (1974 [=1963] : 122), "on a ainsi une qualification du dire et non de la chose dite ". Plus précisément, c'est la manière par laquelle le locuteur réagit, "présentement", à l'existence constatée de l'événement délocuté , c'est-à-dire le degré d'adhésion ou l'état d'esprit avec lequel il opère ce constat, que qualifient ces "adverbes de phrase", pour reprendre ici l'heureuse expression de H.NILLSON-EHLE citée par MOIGNET (loc.cit.). Ou encore, comme dit le même G.MOIGNET: "Ce qui est qualifié par l'adverbe, c'est l'idée regardante dont la phrase est affectée, ou mieux, l'incidence de la phrase à cette idée regardante implicite". Ce qui revient à dire qu'un énoncé comme ceux mentionnés en (134) se laisserait gloser, de façon à peu près adéquate, comme ceci: "c'est avec un haut degré de certitude, ou avec une totale absence de doute, que moi qui parle vois et déclare exister, dans le champ de ma perception présente, le fait que 'y a trop mangé' ou que 'y se trompe' " = "il y a un sentiment de certitude,ou d'évidence, dans le constat que je fais que ..." Il en irait de même pour (135), où l'adverbe qualifie l'impression qui accompagne,chez le locuteur, la perception d'une situation donnée:

135 Malheureusement, il n'est pas là:
" c'est en éprouvant une impression pénible, une impression de 'malheur' ,que je constate l'absence de y "

Bref, on pourrait résumer ces considérations en disant que l'"adverbe de phrase" de nos langues modernes se réfère au comportement du locuteur en tant que tel, et qu'il n'a aucune sorte d'in

cidence au niveau du contenu de la situation soumise à ce comporte - ment. Et s'il fallait un argument proprement "syntaxique" pour soutenir cette interprétation, nous ferions valoir que l'"adverbe de phrase" peut être paraphrasé par une prédication verbale "subordonnante" n'entretenant avec la proposition "subordonnée", au sein de la phrase complexe engendrée par cette paraphrase, aucune relation sémanto-syntaxique "interne", c'est-à-dire d'élément à élément.Ainsi dans (135') aucun élément de la structure de la "principale" n'est repris dans la "subordonnée":

135' Il est malheureux qu'il ne soit pas là.

Au plan temporel, par exemple, les deux prédications ainsi réunies , selon une certaine hiérarchie, restent entièrement autonomes l'une par rapport à l'autre, puisque la "principale" (il est malheureux) se rapporte nécessairement au "présent" de locution, alors que le verbe de la "subordonnée" peut siéger à un niveau temporel quelconque, cf. (135''):

135'' Il est malheureux qu'il n'ait pas été là.
Il est malheureux qu'il ne puisse, ou ne doive pas être là,

ainsi que (134)-(b'):

134 (b') Il est manifeste qu'il se trompait.
Il est certain,évident,etc.,qu'il se trompera.

Or il faut admettre que l'on ne dispose d'aucun argument permettant d'affirmer, de façon indiscutable, que de tels "adverbes de phrase" existent en latin. Certains indices, d'autre part, donnent à penser que dans les phrases latines qui nous intéressent, cf.(132)-(a) ,la représentation adverbiale opère plutôt - mais d'une façon qui reste à déterminer - au niveau du contenu de la phrase, c'est-à-dire de l'événement dont elle parle (l'événement délocuté) ou,si l'on veut, de la "chose dite".

Il y a d'abord le fait que certains critères qui ont pu être proposés pour identifier, dans une langue indo-européenne moderne, ce qui est ici nommé "adverbe de phrase", ne donnent pas, appliqués à ces tournures latines, des résultats bien concluants.On sait, par exemple, qu'un "adverbe de phrase" est nécessairement assertif, des phrases telles que (136) paraissant absolument inconcevables (cf. MOIGNET,1974: 122):

* 136 (a) Manifestement qu'il vienne !
* (b) Manifestement viens !
* (c) Malheureusement n'est-il pas là ?

Sur le critère "non occurrence en phrase interrogative" du "DISJOINT d'attitude" -terme qui, rappelons-le, semble recouvrir, pour cet auteur, ce que nous appelons ici "adverbe de phrase" -, H. PINKSTER faisait déjà remarquer qu'il exclurait d'une telle définition les adverbes contenus dans (137), bien que ceux-ci se réfèrent, apparemment, à une appréciation portée par le locuteur sur l'événement dont il est question:

137 (a) num stulte anteposuit exilii libertatem domesticae seruituti?

Cic.Tusc.5,109: "était-il stupide,de sa part, de préférer la liberté que lui procurait l'exil à la servitude dans son pays ?"

NB: sur l'interprétation, cf. p. 278 n. 1 ci-dessus.

(b) certen non longe a tuis aedibus... Romulus Proculo ... dixerit se deum esse?

Cic.Leg. 1,3: "Est-il bien sûr que, non loin de ta maison, Romulus a dit à Proculus qu'il était un dieu?"

NB: cité par PINKSTER,ibid.100.

De même, plusieurs des énoncés cités en (129) pourraient être des réponses faites à des questions analogues à celles qui figurent dans (137):

129 (c') Num bene de sella Caesaris tribuni ?

(d') responde: benen Tarquinius qui ...?

(e') Num melius Stoici ?

etc.

Cette première observation montre assez que, dans cette espèce d'énoncés, l'adverbe, même s'il véhicule,de par son contenu lexical, une appréciation subjective, une "attitude" du locuteur à l'égard de l'état de choses dont il parle, ne qualifie pas, syntaxiquement parlant, le comportement du locuteur en tant que tel, mais bien un élément, un aspect de la "chose dite"; ce qu'il signifie fait partie intégrante de l'événement délocuté, que l'existence de celui - ci soit positivement assertée ou qu'au contraire, comme dans (137),elle

soit posée comme faisant l'objet d'un débat. Il en suit que par exemple dans (137)-(a) le sens de la phrase paraît être à peu près celui-ci: "y a-t-il de la stupidité dans la situation constituée par le comportement anteposuit imputable à tel sujet ?"

Mais il y a aussi, d'autre part, et quoi qu'en pense H. PINKSTER (1972: 99 et 101), un critère proprement"syntaxique" permettant de définir le statut de ces emplois adverbiaux, et interdisant de les décrire comme des "DISJOINTS d'attitude", si du moins l'on tient à appliquer ce dernier concept aux"adverbes de phrase" de nos langues indo-européennes actuelles. On remarquera, en effet,que si l'adverbe de nos constructions latines se laisse, lui aussi,paraphraser au moyen d'une prédication verbale, il reste que, contrairement à ce qui a été signalé précédemment pour le français (cf.p.283 ci-dessus), la phrase complexe engendrée par une telle paraphrase est nécessairement ainsi faite qu'en son sein la proposition "principale" et la "subordonnée" sont, d'une manière ou d'une autre, "solidaires".

Ainsi , pour expliquer le sens de (137)-(a), MADVIG proposait (dans son commentaire à Cic.Fin.4,63: cité d'après PINKSTER , ibid. 98), la paraphrase (137)-(a'); on remarquera que dans celle-ci la prédication verbale qui "traduit" l'adverbe de (137)-(a)ne fait que reprendre, à l'aide d'une notion plus générale, le comportement désigné par le verbe de la phrase originelle,désormais relégué, dans la paraphrase, à un rang "subordonné":

137 (a') Stulte fecit quod anteposuit.

Pour résumer ces dernières considérations, nous dirons donc qu'il ne paraît pas légitime d'assimiler les "adverbes modaux" de la tradition grammaticale latine et les "adverbes de phrase" dont

disposent nos langues indo-européennes actuelles. Il serait, par conséquent, hasardeux de chercher à rendre compte de l'absence du verbe dans les énoncés de cette sorte -cités en 7°, ex. (129) - à partir de l'analyse proposée par H.PINKSTER, dont nous venons de montrer les limites.

Cette voie une fois écartée, on ne saurait aller plus loin sans faire référence, une fois de plus, à G.GUILLAUME, dont les propositions ne semblent pas toujours rencontrer sinon l'adhésion du moins l'attention qu'elles méritent. On se souvient que,pour GUILLAUME, ce qui fait l'adverbe est ce qu'il nomme l'"incidence externe de second degré" (1973: 22°; 251 n.4; MOIGNET,1975: 254)[1] : alors que l'adjectif et le verbe se définissent par une"incidence externe"dite "de premier degré", en vertu de laquelle ils sont tenus de se référer, dans la phrase, à une notion qui leur sert de support - respectivement: une notion substantive, ou une personne désignée par un syntagme nominal ou un pronom personnel -, l'adverbe, lui, est incident, au second degré, à une incidence, celle de l'adjectif à "son" substantif ou du verbe à "sa" personne. Ainsi dans un homme prudemment démocrate, ou dans une politique sagement réformiste , il y a incidence de démocrate à homme, de réformiste à politique,et c' est sur ces incidences, c'est-à-dire sur ces rapports de notion à notion que les adverbes respectifs viennent exercer leurs effets sémantiques, chacun des syntagmes ainsi constitués signifiant que l'on se trouve en présence d'un "homme" dont la qualité de "démocrate" doit s'entendre sous l'éclairage particulier de l'idée de "prudence" conte -

---

1 On trouvera dans G.MOIGNET, 1974[= 1963], une présentation beaucoup plus "fouillée" de la théorie de l'adverbe. C'est pour ne pas alourdir inutilement l'exposé que nous préférons ne pas l'utiliser ici, nous contentant de la version "simplifiée" mais suffisante qui figure dans l'article de 1975.

nue dans l'adverbe, et, pareillement, d'une "politique" qui n'est "réformiste" que dans les limites d'une certaine "sagesse", ou qui l'est pour avoir été inspirée par la "sagesse". De même, dans les soldats ont combattu courageusement ,l'adverbe, incident au rapport du verbe à son sujet, exprime la qualité que les soldats on déployée en accomplissant l'opération représentée. Dans le même ordre d'i - dées, enfin, G.MOIGNET a appliqué, on l'a vu, le concept d'"incidence externe du second degré" à l'analyse des "adverbes de phrase", en montrant qu ' ils qualifient l'incidence de l'"idée regardante" qui informe la phrase à l'"idée regardée" qu'elle véhicule.

Or il convient d'insister sur un point que G.MOIGNET a bien mis en évidence (1975:254): qu'il opère sur l'incidence de l'adjectif au substantif, ou du verbe à son sujet, l'adverbe, tel en tout cas qu'il fonctionne dans une langue comme le français, parle tou - jours, encore qu'indirectement , d'un être -"personne" ou "objet"-, c'est-à-dire de la qualité qui, en cet être,apparaît indissociable d'une autre qualité, ou de celle qu'on lui voit manifester dans l'accomplissement d'un procès. Ceci est valable aussi pour les "adver - bes de phrase", en tant que ceux-ci qualifient, comme nous l'avons déjà indiqué,le comportement du locuteur en tant que tel à l'égard de la matière d'expérience qui lui est soumise.

Il est vrai que la conception guillaumienne de l'adverbe que nous venons d'esquisser,trop rapidement, paraît strictement tributaire de la syntaxe des langues romanes modernes, et singulièrement du français; il y aurait sans doute imprudence à vouloir la transposer directement dans la syntaxe latine. Car si l'on admet que la phrase latine, comme nous le soutenons dans cet ouvrage, ne résulte pas d' un jeu d'incidences directes de terme à terme (cf. p.42 ci-

dessus), alors on ne peut plus dire que l'adverbe y détermine, comme en syntaxe romane, l'incidence du verbe à la personne, de l'adjectif au substantif. Il faut, autrement dit, comme nous l'avons proposé pour l'adjectif et pour le verbe, reconnaître l'autonomie syntaxique de l'adverbe en latin, sans préjudice de son incidence sémantique externe. Nous dirons donc que l'adverbe latin, tout en renvoyant, sémantiquement, à l'existence, dans la situation délocutée, d'un rapport entre un être et, pour parler simplement, une "qualité" ou un "procès", n'est pas pour autant, du point de vue syntaxique, formel, incident à ce rapport, c'est-à-dire, en dernier ressort, à l'être qui en constitue le support; il est, plutôt, incident à l'ensemble de la situation délocutée; il n'est qu'un apport de plus - un apport du second degré - à la prévision de structure qui sous-tend,en latin,la construction de toute phrase (cf. p. 54 ci-dessus).

Qu'on veuille bien se garder de voir là un simple aménagement terminologique. Car cette autonomie syntaxique dont nous pensons devoir créditer l'adverbe latin se traduit par des possibilités d'emploi et des significations tout à fait spécifiques. Elle rend compte, en tout cas, aisément, des constructions qui nous occupent, illustrées par (132). Reprenons donc, un instant, pour les relire à la lumière de cette hypothèse:

-dans (132)-(a) male reprehendunt, l'adverbe male serait à lire comme indiquant, tel un substantif, que la situation délocutée comprend, outre l'opération désignée par le verbe et les personnes dont il suggère la présence - un actant "sujet", un actant "objet" -, et parallèlement à ces éléments, une certaine réalité qui est de l'ordre du "mauvais"; il y a, autrement dit, dans l'ensemble ainsi constitué entre cette opération et ces personnes, "quelque cho

se" que le locuteur juge "mauvais", qu'il y a là "du mauvais";

-dans l'événement virtuel, imaginaire, représenté par (132)-(b) quo graues Persae melius perirent, l'anéantissement des Perses par l'emploi de certaines armes est dit, grâce à l'emploi de melius, contenir "quelque chose" qui est un "mieux" par rapport à tel autre événement aperçu, actuel celui-là, soit: l'utilisation de ces mêmes armes dans les affrontements civils qui ont, naguère, déchiré la cité romaine.

Il résulte de cette lecture de (132) que l'adverbe n'a plus rien d'un "adjectif de verbe". Il ressemblerait plutôt, comme nous l'avons déjà suggéré, à une sorte de "substantif" identifiant l'apport qualitatif, l'effet impressif qui se dégage, aux yeux du locuteur, de l'événement délocuté, et qui ne lui apparaît pas, tout accessoire qu'il est, moins "constitutif" de celui-ci que les personnes ou objets qui s'y trouvent impliqués au sein d'une relation opérative.

De nombreux autres emplois particuliers des adverbes dits "de manière", qui ne correspondent pas à la définition classique de cette classe de mots et que ne recouvre pas davantage la notion de "DISJOINT d'attitude" proposée par PINKSTER, reçoivent au contraire de notre hypothèse une justification qui rejoint et précise certaines intuitions de la tradition grammaticale. Ils seront illustrés par (138):

138 (a) sapientis autem ciuis fuit causam nec perniciosam et ita popularem ut non posset obsisti perniciose populari ciui non relinquere :

Cic. Leg. 3,26: "Mais c'était le

fait d'un citoyen avisé que de ne pas abandonner une cause qui n'était pas en elle-même funeste- et qui était si chère au peuple que l'on ne pouvait s'y opposer -à un citoyen du "parti du peuple", ce qui eût été funeste."

NB: exemple cité par PINKSTER, 1972: 52. Il est question de l'attitude de Pompée prenant la défense du tribunat de la plèbe. Contrairement à ce qui nous semble se dégager de l'interprétation de PINKSTER (ibid. 53), il ne s'agit pas, pour Pompée, de s'opposer aux menées de tel leader "populaire" en particulier possédant une "perniciosa popularitas", mais plutôt de faire en sorte que la défense du tribunat ne devienne le monopole de n'importe quel chef du "parti du peuple" en général, avec, pense Cicéron, les conséquences catastrophiques que cela n'aurait pas manqué d'entraîner. La traduction de C.W.KEYES dans l'édition Loeb nous paraît tout à fait exacte: " ...not to leave its defence to a popular leader, which would have had evil consequences".

138 (b) Lucique Valeri Potiti et M.Horati Barbati, hominum concordiae causa sapienter popularium, consularis lex sanxit ne qui magistratus sine prouocatione crearetur:

Cic.Rep.2,54: " (Oeuvre)de Lucius Valerius Potitus et M. Horatius Barbatus, hommes qui, pour préserver la concorde, furent- et c'était sagesse -partisans du peuple [= eurent la sagesse d'adopter une position favorable au peuple]- une loi consulaire établit qu'aucun magistrat ne serait élu (sans qu'il y eût) droit d'appel".

NB: les deux personnages nommés sont les consuls de 449, tous deux des patriciens. Cf. encore Cic.Dom.147: qui concordiae causa sapienter populares fuerunt. Ces deux exemples sont cités par PINKSTER, ibid.:52-53.

(c) Vituperare quisquam uitae parentem et hoc parricidio se inquinare audet et tam impie ingratus esse, ut eam accuset quam uereri deberet:

Cic. Tusc.5,6: "quelqu'un ose-t-il dénigrer celle qui est la source de notre

manière de vivre [=la philosophie], se souiller de ce qui ne serait rien d'autre qu'un parricide, être ingrat à ce point d'impiété qu' il en vînt à mettre en accusation celle qu'il aurait dû vénérer ?"

NB: il ne s'agit pas d'être in - grat"d'une manière impie" - ce qui supposerait une autre manière d'être ingrat-, ni même,comme le propose le traducteur J.HUMBERT (éd. Belles-Lettres), de "témoigner d'une ingratitude assez impie pour ..." - ce qui, à son tour, impliquerait que toute ingratitude fût plus ou moins impie - mais plutôt,selon nous, de "pousser l'ingratitude à un point tel qu'elle deviendrait de l'impiété". Cette interprétation rejoint,semble-t-il, celle de H.PINKSTER (1972: 53): "The lack of gratia has to be rather great before it will be called impia".

138 (d) una de multis face nuptiali
digna periurum fuit in parentem
splendide mendax et in omne uirgo
nobilis aeuom:

Hor.Carm. 3,11,33-36:"une seule, sur le nombre,⟨fut⟩ à la hauteur du flambeau nuptial, et fit, à son père parjure, un men - songe qui fut, pour elle, cause d'éclat, et elle en devint, cette jeune fille, illustre pour l'éternité".

NB: allusion à Hypermnestre, une des Danaïdes."Un mensonge glorieux", traduit à bon droit F.VILLENEUVE (éd.Belles-Lettres).Cf. aussi la note a.l.de l'édition F.PLESSIS, qui rapproche ce vers de Chénier - "Julie amante faible et tombée avec gloire " (c'est nous qui soulignons) - et cite, en outre, Cic.Mil. 72: mentiri gloriose, non pas "accomplir de façon glorieuse l'acte de mentir", mais "mentir avec effet de gloire, commetre un glorieux mensonge".

(e) Humano capiti ceruicem pictor equinam
iungere si uelit et uarias inducere plumas
undique conlatis membris, ut turpiter atrum
desinat in piscem mulier formosa superne :

Hor.A.P. 1-4: "s'il y avait un peintre pour vouloir appliquer à une tête humaine un cou de cheval, en lui ajoutant de par tout aux membres réunis à l'ensemble des plu - mes de diverses couleurs, pour faire s'achever

en poisson noir, avec un effet hideux,ce qui, était, par en haut, une jolie femme."

NB: turpiter ne se réfère certes pas à l'action du peintre, mais à son résul - tat. F.VILLENEUVE (éd.Belles-Lettres) traduit: "en hideux poisson noir". Cf.encore Hor.Ep. 1, 3,22 turpiter hirtum " hirsute avec laideur", "hirsute avec effet de laideur", "hirsute au point d'en être laid, affreux".

On voit ce qu'apporte à la représentation d'événement produite par chacun de ces énoncés l'adverbe dit "de manière": l'image "substantive", autonome, d'un effet engendré secondairement, ac - cessoirement, par l'opération comprise dans la situation délocutée , ou par certaine propriété dont y apparaît porteur tel des êtres qui y participent. Nous serions tenté de parler, pour caractériser ces adverbes,de substantifs "adverbiaux" d'effet accessoire. Ils sont à mettre en parallèle avec l'emploi de l'ablatif nominal pour désigner une impression produite par une certaine opération, une modification apportée à un être qui est le siège ou objet de l'opération (cf.p.835 ci-dessous). On comparera utilement à cet égard (139)-(a) et (A) - soit: "adverbe" vs."ablatif de jugement" -, (b) et (B), etc. -soit: "adverbe" vs. "ablatif de l'effet secondaire inscrit sur l'objet affecté ou produit":

139 (a) Melius peribimus quam sine alteris uestrum uiduae aut orbae uiuemus:

T.-L. 1,13,3: " nous ferons mieux de mourir, plutôt que de vivre sans les uns ou les autres de vous, veuves ou orphelines".

NB: cf. (132)-(b)

vs.

(A) Mea potius caede imbuite manus; leuiore flagitio legatum interficietis quam ab

imperatore desciscitis:

Tac. Ann. 1,18,3: "Souillez plutôt vos mains en m'abattant [plus précisément: "c'est plutôt moi qu'il vous faut abattre si vous tenir à souiller vos mains"]. Ce sera un crime plus léger de tuer un légat que de vous révolter contre votre commandant".

139 (b) Hic mihi etiam Q.Fufius...pacis commoda commemorat. Quasi uero, si laudanda pax esset, ego id aeque commode facere non possem:

Cic.Phil.8,11:"Voici que devant moi Q.Fufius ...nous remet en mémoire les avantages de la paix. Mais c'est comme si, au cas où il faudrait faire l'éloge de la paix, je n'étais pas capable de le faire aussi avantageusement [= avec autant de profit que lui]".

NB: noter la reprise du substantif commoda par l'adverbe commode. Cf. encore: Fam.3,6,6 quo loco id commodissime fieri possit; 7,14,2 gladiatores Caesaris...sane commode Pompeius distribuit ; Att. 11,7,7 commode facis quod; Tusc.4,55 At commode dixit Afranius"mais c'est une parole bien utile que celle d' A. "

vs.

(B) Tu, quod tuo commodo fiat, quam primum uelim uenias:

Cic. Fam. 4,2,4: "Quant à toi, je voudrais - mais sans que cela te cause du désagrément - je voudrais que tu arrives le plus tôt possible".

NB: Cf. encore Att.7,8,2 nihil in commodo ualetudinis tuae feceris .

(c) quid quod multa perniciose, multa pestifere sciscuntur in populis...:

Cic. Leg.2,13: "Et le fait que beaucoup de mesures à effet nocif, beaucoup à effet mortel sont décidées parmi les nations [= beaucoup de décisions nocives et funestes sont prises] ".

NB: Cf.,quelques lignes plus loin,

une phrase qui confirme que c'est bien d'un produit qu'il est question: ...etiamsi perniciosum aliquid populus acceperit "même si le peuple a adopté une mesure nocive".

vs.

139 (C) exercitum Caesar duarum cohortium damno deducit:

Cés. BG 6,44,1: "César ramène l'armée , avec,〈"au bilan"〉, la perte de deux cohortes".

(d) totum hunc locum quem ego uarie meis orationibus...soleo pingere... ualde grauiter pertexuit:

Cic.Att.1,14,3: "tout ce beau développement que dans mes discours j'orne de couleurs variées ... Crassus en a tiré un tissu serré, plein de force".

NB: allusion à un discours prononcé par Crassus faisant l'éloge de l'action politique de Cicéron et développant les thèmes utilisés par celui-ci dans ses propres discours. On notera le contraste uarie / grauiter: à la diversité caractérisant l'objet produit par Cicéron, Crassus ajoute quelque chose: du poids, de l'énergie, de la force qui ébranle. Cf. la suite: Proximus Pompeium sedebam. Intellexi hominem moueri ... Hic dies me ualde Crasso adiunxit " j'étais assis tout à côté de Pompée; j'ai compris que l'homme était ébranlé... Ce jour-là m'a beaucoup rapproché de Crassus". Cf.encore l'exemple suivant : B.Afr.60, 5 sagittarios uarie passimque ...conlocauerat.

vs.

(D) quae sideribus claris natura poliuit et uario pinxit distinguens lumine formas:

Cic.Arat.160-161: "ce que la nature a fait resplendir d'astres brillants, et dans quoi, en y introduisant des différences de luminosité, elle a dessiné des formes..."

(e) ...ut ea res mihi ...populo plebique Romanae...bene atque feliciter eueniret:

Cic.Mur.1: "...pour que cette af

faire se solde par du bien et du bonheur pour moi... pour la collectivité et la masse du peuple de Rome".

NB: cf.encore Plaute,Capt.361quae res bene uortat mihi.

vs.

(E) Hoc ita si fiat, publico fiat bono:

Plt. Trin.220: "si cela se passait ainsi, ce serait pour le bien du peuple".

Plusieurs faits syntactico-sémantiques, voire morphologiques reçoivent un éclairage nouveau de l'hypothèse qui reconnaît à l'adverbe latin des propriétés substantives. On pense ici, en particulier, à l'emploi, absolument courant (cf.E.BERGER, 1939[=1912]:178), d'un "participe passé" substantivé accompagné d'un "adverbe de manière" qui qualifie, non pas l'accomplissement de l'opération éteinte signifiée par le participe, mais le produit fini de cette opération - comme en témoigne, d'ailleurs, le fait que l'auteur de l'opération n'est plus désigné, alors, à l'ablatif, comme un "complément d'agent", mais au génitif, comme un actant "marginal" (cf. p.836 ci-dessous). Cf. (140):

140 (a) ...cogitabam eius multa inique constituta et acta tollere:

Cic.Att.6,1,2:"j'envisage d'annuler bon nombre d'ordonnances et décisions de lui, et qui sont entachés d'injustice".

(b) ...multa multorum facete dicta... quae uocant ἀποφθέγματα:

Cic.Off. 1,104: "beaucoup de mots pleins d'esprit [= des "mots d'esprit"] de nombreux auteurs,...qu'on appelle des 'apophtegmes".

On comprend mieux, d'autre part, dans cette perspective, la structure et le sens de certaines expressions associant un verbe à un "adverbe de manière". Ainsi publice scribere, laudare, cadere,etc, dans (141):

141 (a) nihil quod iste publice Romam scripserit:

Cic.Verr.5,9: "rien que cet homme ait écrit à Rome comme document public " [="sur quoi il ait fait un rapport officiel à Rome"].

(b) Adest enim uir amplissimus eius ciuitatis ... qui te publice laudat:

Cic. Verr.4,17:"Car voici l'homme le plus important de cette cité ...;il fait de toi l'éloge officiel".

(c) Turpius est enim priuatim cadere quam publice:

Cic. Att.16,15,6: "Car il est plus honteux de succomber à titre privé qu'à titre public[= avoir une fin privée, de simple particulier, qu'une fin d'homme public]".

(d) ex iis litteris quas ad te et collegam et senatum publice misi:

Cic. Fam.15,13,3:"d'après la lettre que j'ai adressée, à titre officiel[=comme une pièce officielle], à toi, à ton collègue et au sénat".

Que l'on se rappelle encore, à l'aide des exs. (142),des locutions telles que: bene(male) est alicui"les choses sont telles qu'il y a du bon (du mauvais) pour quelqu'un" = "quelqu'un est content, mécontent, heureux, malheureux" (a); bene est (aliqua re) alicui "les choses sont telles qu'il y a bonne quantité de quelque chose" = "quelqu'un a quelque chose en quantité jugé bonne,convenable" (b);bene dicere "dire'du bon', prononcer des paroles bonnes, de bon augure"(c);

bene sperare "avoir bon espoir, être optimiste" (d); bene sentire "avoir un sentiment juste, une saine conception (en matière de)" (e); bene (male)audire"s'entendre dire du bien(du mal)"="avoir bonne(mauvaise) réputation" (f); moleste (grauiter) aliquid ferre" supporter quelque chose comme une expérience pénible, accablante" (g);(aliquid) uere dicere "dire quelque chose avec effet de vérité" = "dire la vérité" = "dire vrai, parler vrai" (h):

142 (a) numquam tam male est Siculis quin aliquid facete et commode dicant:

Cic.Verr. 4,95: "Jamais les choses ne se présentent aussi mal pour les Siciliens [= jamais les Siciliens ne prennent les choses si mal] qu'ils ne trouvent le moyen de lancer quelque trait spirituel et bien à propos".

NB: facete, commode comme dans (139)-(b). Cf.encore Hor. Carm.3,16,43:bene est cui deus obtulit ...quod satis est "a 'du bon' [= est heureux] celui à qui un dieu a offert le suffisant", ainsi que l'expression usuelle au début d'une lettre: si uales bene est"si tu vas bien,j'en suis heureux".

(b) ubi illi bene sit ligno, aqua calida,cibo:

Plt. Cas.255 :"là où elle ait ce qu'il faut comme bois, eau chaude, nourriture".

NB: noter l'alternance "adv" / "ablatif" dans l'expression de deux modalités distinctes d'effet accessoire: 1° un certain aspect (immatériel) que prennent les choses: bene; 2° un certain apport matériel en quoi consiste ce "bien" (aqua,etc.).

NB: cf.encore Cat.Agr.14,3 a domino bono, qui bene praebeat quae opus sunt"par un propriétaire correct,qui fournisse correctement [=en bonne et due quantité] ce qui est nécessaire ".

(c)-Quid si sors aliter quam uoles euenerit?

-Bene dice :

Plt. Cas.345-346:"Et si le sort amène un résultat contraire à tes souhaits?-Prononce de bonnes paroles [= Pas de mauvais augure]".

142 (d) et de eo cum ab ineunte eius aetate perbene sperauissem:

Cic.Fam.13,16,1:"et comme à son sujet, dès ses jeunes années, j'avais les meilleurs espoirs".

(e) Tu, si ego de re publica optime sentiam, ut me uincas ipse pessime senties?

Cic.Phil.14,18: "Toi, si j'ai à l'égard de la République d'excellents sentiments, iras-tu, pour me vaincre, en nourrir de détestables?"

NB:trad.de P.WUILLEUMIER,édition Belles-Lettres. On notera la reprise,trois phrases plus loin, de pessime senties par un syntagme nominal: ego enim malis sententiis uinci non possum. Cf. encore Phil. 3,23 D.Carfulenum,bene de re publica sentientem.

(f) Q.Opimius consularis, qui adulescentulus male audisset...:

Cic.De Or.2,277:"Q.Opimius,ancien consul, qui dans sa jeunesse s'entendait dire du mal[= avait mauvaise réputation]..."

NB:cf.encore Pub.Syr. Sent.B 40: bene audire alterum patrimonium est.

(g) Ego equites ex Cypro decedere iussi. Moleste tulit Scaptius:

Cic.Att. 5,21,11: "Moi j'obligeai les chevaliers à se retirer de Chypre. Il l' a mal pris, Scaptius".

(h) quando omnia uere heu nimium de te uates, Misene, locuta est:

Virg.En.6,188-189:"puisque il n'y avait que vérité, hélas trop vraie, dans les paroles que la prêtresse, Misène, a prononcées à ton sujet."

Sans oublier, naturellement, latine loqui, latine scire "parler , ou savoir pratiquer, quelque chose qui s'avère être du latin", expressions dans lesquelles l'adverbe latine (graece,etc.) est rigoureusement parallèle au syntagme nominal acc./abl. mobilisé dans

les tournures concurrentes lingua latina loqui, linguam latinam scire: selon que le concept de "latin" est pensé comme une certaine impression que l'on éprouve en entendant parler cette langue, ou au contraire comme une réalité stable, c'est-à-dire comme une " chose" qui intervient, à un moment donné, dans l'exercice d'un certain comportement, on a, respectivement, l'"adverbe" ou le syntagme nominal, à l'ablatif ou à l'accusatif selon les cas. Si cette interprétation est correcte, il s'ensuit qu'il faut poser une différence sémantique assez sensible entre ces deux sortes d'expressions: en disant latine loquitur, je relate ce que fait, à un moment donné, une certaine personne, avec l'impression que cette activité produit sur moi; lingua latina loqui, linguam latinam scire seraient, au contraire, des expressions plutôt centrées sur un certain objet qui s'appelle "le latin" et que je vois, à tel moment, participer à telle opération. Il y aurait, autrement dit, entre ces deux tournures une différence qui pourrait être de l'ordre de celle qui, en français, oppose parler français à parler le français, ou encore parler (dire) vrai -avec un "adverbe court", cf. C. MOIGNET, 1974 [=1963]: 129, n.12 - à dire la vérité, dire le vrai.

On aura remarqué que cette façon de voir rejoint, tout en lui apportant une justification sémantique précise, l'explication étymologique traditionnelle qui fait remonter un grand nombre des adverbes ici considérés à une flexion "instrumentale" - par exemple : cautē < * cautŏ-ĕ ou, peut-être, cautĕ (avec degré alternant de la voyelle thématique) -ĕ : cf. A. MEILLET-J. VENDRYES, 1968 [=1948], 520; P. MONTEIL, 1970: 163; et, avec des réserves, M. LEUMANN, 1963:275; 1977:411 -, surtout si l'on accepte de reconsidérer, comme nous y invite une hypothèse récente, la notion même d' "instrumental". On se souvient, en ef

fet, que pour J.HAUDRY (1970: 44-84; 1977: 168 sqq.) l'interpréta - tion purement "circonstancielle" que ce terme suggère est loin de rendre compte de la réalité qu'il prétend recouvrir dans la structure de la phrase indo-européenne archaïque et dans ce qui en sub - siste dans des états de langue historiques, tels que le latin,etc. C'est ainsi que la"fonction instrumentale" qui, en latin, se manifeste sous morphologie ablative n'a, bien souvent, rien à voir avec une "expansion" circonstancielle du prédicat verbal (1977: 168); il s'agirait plutôt d'une détermination "interne", essentielle, au prédicat - d'un "instrumental d'objet" (selon une terminologie usitée dans la grammaire des langues germaniques), ou déobjectif, d'un "instrumental sujet" ou désubjectif, d'un "instrumental prédicat" ou déprédicatif, selon que le terme considéré ajoute au prédicat de la phrase un élément qui, dans une construction parallèle, réelle ou supposée, eût constitué un objet, un sujet, ou un prédicat.

Il conviendrait donc, d'après J.HAUDRY - et nous ne pouvons que l'approuver -, de renoncer à l'interprétation assez simpliste qui, par exemple, dans circumdare muro urbem, analyse systémati - quement muro comme un "complément circonstanciel de moyen" - analyse qui n'est, au vrai, que la projection de la traduction que l'on croit, à tort ou à raison, pouvoir assigner à cette construction: "entourer la ville au moyen d'un mur". Il s'agirait plutôt d'un "instrumental déobjectif", représentant dans la phrase actuelle le reflet de "l'objet potentiel du même verbe dans une autre construction" (soit: circumdare murum urbi) (J.HAUDRY, 1970:63; 1977:169), l'expression signifiant alors - selon une interprétation "archaïque" subsistant,en latin, comme une possibilité parmi d'autres - quelque chose comme

"placer un mur autour de la ville".

Il est vrai que sur un point particulier les exposés de J.HAUDRY nous paraissent ambigus et, finalement, peu satisfaisants ; nous ne voyons pas ce qui l'autorise à penser que, dans la synchronie du latin, muro, dans la tournure en question, pourrait être interprété autrement que - pour emprunter les termes mêmes de sa démarche-comme un "objet second". Bien au contraire, il n'y a, selon nous, aucune raison, si ce n'est une tradition nourrie de raisonnement par traduction, autorisant à comprendre muro comme un "circonstant" - et l'absence de préposition serait, à cet égard, un argument décisif (cf. P.DE CARVALHO, 1980 b:48 sqq.). Mais peu importe, et l'essentiel,ici, est de faire constater la rencontre entre deux démarches fondamentalement différentes. Car l'analyse que, de notre côté, nous proposons du signifié de ces "substantifs adverbiaux" revient à en faire quelque chose qui, sauf erreur, se rapproche assez des "objets seconds" de J. HAUDRY: dans uere dicere, par exemple,uere désignerait, non la manière dont quelqu'un dit quelque chose, mais " la qualité particulière de ce qui se trouve dit du fait que quelqu'un dit quelque chose", et l'expression signifierait "dire une chose empreinte de vérité" , "dire chose vraie", "dire vrai".

On peut même aller plus loin, et "récupérer", au passage - selon une hypothèse émise par P.BURGUIERE dans son enseignement[1], en conformité avec les analyses de J.HAUDRY - ces verbes composés à

---

1 Restitué d'après des notes de cours de 1973 et des communications orales successives.

signifié "factitif" dont le premier élément, un radical généralement disyllabique en -e, non atteint par l'apophonie, se laisse désormais aisément expliquer comme une référence, intégrée au lexème verbal, à la "qualité" déterminée, comme un objet second, ou comme un effet accessoire, par l'opération signifiée: calefacere aquam "faire l'eau être chaude", patefacere odium suum "faire sa haine être chose ouverte",etc.[1] Quant à la forme brève de la voyelle, elle s'expliquerait comme le résultat d'une action apophonique "contrariée", suffisante pour affecter sa quantité, c'est-à-dire sa durée, mais impuissante, en vertu de considérations morphologiques (ou, plutôt, morpho-sémantiques),à modifier sa qualité.[2]

LES PHRASES NOMINALES A APPORT ADVERBIAL

Nous disposons maintenant d'assez d'éléments pour justifier l'existence courante, en latin, de phrases nominales à apport adverbial,comme celles proposées en 7°, exemples (129). Elles ne diffèrent en rien, au vrai, de toutes celles dont il a été fait état.Partout ce qui motive l'absence du vocable verbal est le fait que, de

---

1 Cf. aussi Caton,Agr. 157,9 ferue bene facito;Var.RR2,9,13consue quoque faciunt;Lucr. 6,962 facit are,cités par MEILLET-VENDRYES,1968: 292.

2 Cette explication pourrait concerner aussi la tournure id mea re fert,litt."cela apporte (quelque chose qui est) res(c'est-à-dire: "réalité concrète, saisissable,du solide") = "cela m'intéresse".Pour revenir à l'adverbe, d'autres aspects de la sémiologie de cette catégorie trouveraient également place dans le cadre de l'hypothèse ici présentée; on pense notamment à l'opposition des adverbes en -im (priuatim, furtim,etc.) et de ceux en -e (caute,amice,etc.), qui devrait, selon nous, se justifier par référence à l'opposition casuelle accus. vs. abl. Nous essaierons de le démontrer dans une étude ultérieure.

telle situation délocutée à contenu opératif, le locuteur retient essentiellement, pour l'"indiquer", la présence, dans le champ de sa perception, d'un certain apport objectif non quelconque. Dans le cas qui nous occupe, cet apport "indiqué" n'est pas une personne ou une chose - une lettre, une information, des propos, etc. -, mais un apport"second" à incidence sémantique externe (celle d'un adjectif),autrement dit l'image d'une "qualité" dont apparaît résultativement empreint, dans l'instant même où a lieu l'opération qui l'affecte, tel apport objectif "premier" (pleinement "substantif", celui-ci) compris dans la situation délocutée, qu'il soit ou non explicitement désigné.

Cela a pour corollaire que, par exemple, une phrase telle que (129)-(e) Quanto Stoici melius ne devrait jamais signifier autre chose que "c'est mieux, ô combien, ce que les Stoïciens ont fait, dit, proposé,etc "; elle ne saurait, autrement dit, être "complétée, le cas échéant, que par une notion verbale "transitive", impliquant une personne "objective". Dans le même ordre d'idées, il nous semble hautement improbable qu'un énoncé tel que (143) puisse s'interpréter jamais comme faisant voir l'accomplissement (opératif) d'une parole vive, plutôt que, comme c'est le cas effectivement, la qualité du résultat produit par une parole révolue en tant qu'opération:

143 ...litterae... in quibus multa sapienter, sed tamen talia ...:

Cic.Att.14,17,1: "une lettre ... où⟨il y a⟩beaucoup de choses empreintes de sagesse, mais qui sont telles que ..."

NB: à noter le parallélisme sapienter / talia.

Ce n'est pas davantage, dans (144)-(a), l'accomplissement, par une certaine personne, de l'opération "envoi d'une lettre" que date l'"adverbe" proxime, mais, conformément à l'analyse proposée, la présence de la lettre parvenue à destination. Ou encore, de façon plus explicite: un énoncé tel que (144)-(b) paraît très difficile à concevoir:

144 (a) nudius tertius dedi ad te epistulam longiorem. Nunc ad ea quae proxime:

Cic. Att.14,11,1:"avant-hier je t'ai envoyé une lettre plutôt longue ⟨j'en viens maintenant⟩ à ce que ⟨j'ai reçu, qui est là⟩ en tout dernier lieu, à l'instant ."

vs.

* ? (b) litteras quas tu proxime nondum accepi:

"la lettre que tu ⟨m'as envoyée⟩ tout dernièrement, je ne l'ai pas encore reçue".

Cela étant, on ne s'étonnera guère de l'absence de la phrase nominale lorsque la situation "opérative" à dire ne comprend pas d'apport objectif indépendant du comportement. Une bonne illustration en est le fait que les expressions signifiant la réaction intérieure d'un "sujet" face à une certaine réalité n'apparaissent jamais sans verbe: on dit toujours, semble-t-il, moleste fero quod..., en dépit du caractère tout à fait général du verbe,cf. (142)-(g).

Un exemple intéressant, dans la mesure où il comporte un adverbe qui, contrairement à ce qui vient d'être dit, paraît se référer au comportement du sujet, est (145):

145 Tum demum Titurius ... trepidare et concursare cohortesque disponere. Haec tamen ipsa timide atque ut eum omnia deficere uiderentur:

Cés.BG 5,33,1:" Alors seulement Titurius de s'agiter, de courir çà et là pour disposer ses cohortes. Et pourtant ces mesures elles-même ⟨c'est⟩avec timidité⟨qu'il les prenait⟩et de telle façon qu'il devenait évident qu'il avait perdu tous ses moyens".

En fait, le contexte montre clairement que dans la situation relatée ce n'est pas tellement le comportement "timide","timoré" de Titurius qui retient l'attention du narrateur, mais, avant tout, la situation objective créée par son imprévoyance; c'est l'insuffisance des dispositions prises qui est en cause, plus que la manière de se conduire de leur auteur. C'est cet état de choses qui révèle à l'adversaire la fragilité du commandement dans le camp romain, cf. ut omnia eum deficere uiderentur.

On pourrait multiplier à loisir les exemples illustrant, selon les termes de l'analyse proposée, les conditions favorables à l'expression purement nominale d'un événement opératif comprenant un apport de type "adverbial". Nous en retiendrons encore deux, concernant respectivement une opération déjà existante, effectivement accomplie, et une opération virtuelle.

Dans le premier cas, comparons (146)-(a) et (b),qui proviennent de la même lettre de Cicéron (le rédacteur commente,un à un, les différents points évoqués dans la lettre à laquelle il est en train de répondre):

146 (a) De Torquato probe:

Cic.Att.5,4,2:"Au sujet de Torquatus,⟨c'est⟩parfait ".

vs.

146 (b) de Pomptino recte scribis; est enim ita ut ...:

Cic.Att.5,4,2: "au sujet de Pomptinus, c'est juste ce que tu écris; les choses sont telles, en effet, que ..."

L'opération à quoi se réfère (146)-(a) avait déjà été mentionnée à la fin d'une lettre précédente; Cicéron demandait alors à Atticus de bien vouloir faire savoir à leur ami commun, A. Manlius Torquatus, que Cicéron avait formulé un avis élogieux à son égard,cf. 5,1,5. On peut supposer avec une forte vraisemblance qu'en accusant, quelques jours plus tard, réception de la lettre dans laquelle Atticus lui rend compte de l'accomplissement de cette commission, Cicéron n'a pas tant en vue la manière dont son ami s'en était acquitté que le fait même qu'il l'ait accomplie. C'est donc, vraisemblablement, la présence de cette "chose faite" que vient qualifier," instrumentalement", l'adverbe probe: " voilà quelque chose qui se présente à moi comme convenable, comme ce qu'il faut". L'adverbe n'exprime, donc, dans cette sorte d'énoncés, rien d'autre que l'approbation du locuteur devant un certain état de choses, et pourrait se traduire par Bien! Parfait! D'autres "substantifs adverbiaux" peuvent,d'ailleurs, fonctionner comme des adverbes "d'approbation", en particulier recte, cf. (129)-(f).

Autrement se présentent les choses dans (146)-(b)de Pomptino recte scribis, qui ne veut certainement pas dire: "Bravo pour le fait que tu m'écris au sujet de Pomptinus". C'est le contenu même de la lettre d'Atticus qui constitue l'objet du propos, c'est-à-dire l'o-

pinion qui s'y exprimait au sujet de Pomptinus et dont la phrase suivante semble reprendre les termes (est enim ita ut...). Nous comprenons donc: "c'est quelque chose de juste que tu écris sur P." =" sur Pomptinus, tu as raison; la situation est telle, en effet, que..."

Dans le deuxième cas annoncé, celui des phrases à apport adverbial se rapportant à un comportement virtuel, la comparaison portera sur (129)-(1) et (147)-(a), d'un côté, et, de l'autre, (147)-(b,c):

129 (1) Ratio ergo hoc postulat ne quid insidiose, ne quid simulate, ne quid fallaciter(Cic. Off.3,68).

147 (a) De euertendis autem diripiendisque urbibus ualde considerandum est ne quid temere, ne quid crudeliter:

Cic.Off.1,82: "S'agissant de la destruction et du pillage des villes, il y a lieu de veiller particulièrement à ce qu'aucune action irréfléchie ni cruelle ⟨ne soit commise⟩".

vs.

147 (b) Tuas litteras exspecto. Vide, quaeso, ne quid temere fiat:

Cic. Att.15,19,1: "J'attends,de toi, une lettre. Veille, je t'en prie,à ce que l'on ne fasse rien dans la précipitation".

(c) Et si uerum quaerimus, in omnibus officiis persequendis animi est adhibenda contentio. ... Sed hoc idem in dolore maxume est prouidendum, ne quid abiecte, ne quid timide, ne quid ignaue, ne quid seruiliter muliebriterque faciamus, in primisque refutetur ac

reiciatur Philotecteus ille clamor:

Cic. Tusc.2,55: "Et, si c'est la vérité que nous cherchons, il faut,dans l'exercice de toutes nos obligations, montrer l' énergie de notre coeur...Mais c'est à cela même que dans la souffrance particulièrement, il faut veiller: ne rien faire de bas, de timoré,de lâche, de servil et féminin, et il faut en tout premier lieu condamner et rejeter les cris d'un Philotecte".

La différence de perspective entre ces deux couples d'énoncés saute aux yeux, semble-t-il: il y a, dans (147)-(b,c) l'introduction d'une perspective personnelle tout à fait étrangère aux deux premiers, et c'est à cela qu'il y a lieu de rapporter, respectivement, la présence ou l'absence du verbe. Dans (129)-(1) et (147)-(a), la règle de conduite énoncée porte sur des effets à obtenir tout à fait impersonnels, "objectifs". Il ne s'agit pas seulement,pour celui à qui s'adresse la leçon, d'éviter de se comporter, personnellement, dans certaines circonstances, de telle ou telle manière; il appartient au général qui fait donner l'assaut à une ville de faire en sorte que, sous son commandement, ne soit commise aucune action inconsidérée ni cruelle: " qu'il n'y ait point d'acte irresponsable,ou cruel" , (129)-(1). Et il appartient semblablement au philosophe , (147)-(a), d'obtenir, en s'adressant à la raison et à l'intelligence des hommes, qu'il n'y ait point parmi ceux-ci "ni pièges,ni feintes, ni tromperies".Les prescriptions contenues dans (147)-(b,c) se rapportent, elles,clairement, au comportement d'une personne, à la "tenue" qu'elle doit observer dans certaines circonstances.Dans(147)-(b), on voit Cicéron confronté à un problème particulier; ne sachant pas comment réagir à l'initiative d'une tierce personne,il attend de son ami Atticus un conseil, de peur de commettre une impru-

dence. D.R.SHACKLETON BAILEY, qui lui aussi voit dans cette phrase une référence au comportement personnel de Cicéron (cf.note a.l.),cite, à ce propos, une glose de Manutius: "ne consilium capiam temerarium". Quant à l'exemple des Tusculanes, (147)-(c), l'expression s'y place à un niveau beaucoup plus général mais la perspective personnelle n'y est pas, pour autant, moins évidente. La règle énoncée porte, en effet, sur les qualités que l'on se doit de montrer dans l'adversité, et qui témoignent de la"constantia animi": "ne pas se comporter bassement, ne pas céder à la peur, n'être point lâche, ne pas faire comme un esclave ou ... comme une femme".

C O N C L U S I O N

Le moment est donc venu de clore ce chapitre consacré à l'étude des conditions d'emploi, en latin, de la phrase nominale en un secteur qui, "a priori", ne lui est pas favorable, celui de l'expression d'événements à contenu opératif. La masse des exemples allégués, l'analyse comparative des choix opérés dans un certain nombre de cas auront, nous l'espérons, donné une idée des possibilités, généralement sous-estimées, qu'a le latin en la matière.

Elles auront, surtout, fait comprendre que l'absence du mot verbal dans une phrase latine n'a rien d'une "brachylogie".En un sens, c'est même tout le contraire, dans la mesure où, comme nous l'avons dit (cf. p.161 ci-dessus), le plus "naturel", le plus"spontané" -donc, le plus "économique" - est de laisser la phrase se poursuivre jusqu'à sa clôture verbale.

Une phrase nominale latine n'est pas, d'autre part, une phrase"inachevée". Elle est un moyen, pour le locuteur, de retenir ,

de fixer ce qui lui paraît tant soit peu se dégager, comme un "objet" momentanément présent, du devenir mobile et fugace qui anime telle situation à représenter . Ce moyen n'est plus disponible dans les langues qui ont, comme le français et ses congénères romans, renoncé à la déclinaison pluricasuelle du nom et, corrélativement, consacré le mot verbal comme opérateur exclusif de phrase. Aussi la phrase nominale n'est-elle plus, dans ces langues, qu'une réponse prédicative appelée, à l'intérieur du présent de parole non quitté, par un "objet" vu exister "réellement"; elle n'y existe plus comme un moyen autonome de (se)"re-présenter" les événements dont la trame constitue l'expérience du locuteur et qui alimentent sa parole.

Certes, seule une minorité des événements dont peut avoir à parler un locuteur latin peut, à l'occasion, et dans certains contextes, donner lieu à l'emploi d'une phrase nominale. Avec toutes les difficultés inhérentes à l'étude d'une langue "qui a vécu" (J.MAROUZEAU), avec toute la prudence qu'elles imposent , mais aussi, qu' on veuille bien ne pas l'oublier , avec l'intention d'être aussi explicite que cela se pouvait, nous avons tenté de délimiter le champ de cet emploi. Il nous est alors apparu que seules les situations à contenu opératif qui eussent pu aboutir à l'emploi d'une certaine classe de notions verbales - celles impliquant la vision d'un apport résultatif objectif - sont susceptibles, à l'occasion, de se dire au moyen d'une phrase nominale. C'est pourquoi, par exemple,on ne relève pas, en général, de cas de phrase nominale à "compléter", éventuellement, par des verbes représentatifs d'une perception - uidere, audire,legere, etc.C'est pourquoi, encore, une phrase telle que Caesar Gallos, avec l'interprétation "César ⟨a vaincu⟩ les Gaulois" paraît difficilement concevable, tout comme l'on imagine mal que ille statim puis

se signifier, par exemple, "il est parti aussitôt" . Mais on parlera à ce sujet, comme nous l'avons fait tout au long de ces pages, de faible probabilité d'occurrence, plutôt que d'impossibilité de principe. C'est qu'il s'agit ici uniquement de sémantique,et point de syntaxe - aussi longtemps, en tout cas, que persistera la pratique actuelle - éminemment discutable, à notre avis - qui consiste à ramener cette dernière notion à une simple affaire de technique de confection de phrases "correctes", "acceptables", "grammaticales".

La définition que nous proposons du signifié positif de la phrase nominale latine permet, enfin, de comprendre pourquoi elle est si inégalement représentée dans nos textes, notamment lorsqu' il doit être question d'un événement opératif. On conçoit que l' auteur d'un récit, dont le regard se porte essentiellement sur le flux du devenir, soit par définition très peu porté à faire usage d'une forme syntaxique qui consiste, précisément, à annuler, à "ne pas voir" la dynamique des situations dont elle se saisit. Mais qu'un texte entièrement dominé, comme les lettres de Cicéron, par le point de vue subjectif d'un locuteur qui ne parle que d'événements ayant un rapport quelconque avec son présent - qu'un tel texte, donc, s'y montre particulièrement favorable n'a,en soi, rien de surprenant.

CHAPITRE V

LA PHRASE NOMINALE LATINE:
II. LA PHRASE NOMINALE ATTRIBUTIVE

Pour les raisons déjà dites (cf. p.162 ci-dessus), nous avions jusqu'ici délibérément tenu à l'écart, sinon de la réflexion , du moins de l'exposé, les énoncés nominaux à structure élémentaire , formées par l'apport, à un sujet nominatif (en phrase libre),d'une notion nominale ("substantive", "adjective" ou "adverbiale"), "attribuant" au premier une qualification essentielle ou contingente, une caractérisation momentanée, une situation provisoire dans l'espace.Pour la commodité de l'exposé, nous parlerons désormais de "phrase nominale attributive", bien qu'elle ne comporte pas toujours un "attribut" selon la terminologie française traditionnelle. En voici, pour alimenter la discussion, un premier échantillon, où figurent quelques-uns des exemples les plus couramment cités:

-"attribut" substantif au nominatif, cf. (148):

148 (a) Haec omnis culpa Bruti:

Cic. Att.15,20,2: "tout cela⟨c'est⟩ la faute de Brutus"

(b) Nuper sollicitum quae mihi taedium
nunc desiderium curaque non leuis :

Hor. Carm.1,14,17-18:" toi ,vaisseau de l'Etat qui⟨étais⟩naguère, pour moi,objet de mon inquiétude et de mon dégoût [litt. l'objet de mon dégoût inquiet], et qui ⟨es⟩ à présent l'objet de mon désir et mon souci non léger..."

-"attribut" adjectival (adjectif accordé en genre au sujet, ou "substantivé" au neutre), cf. (149):

149 (a) Sed hoc ne curaris; ego ineptus qui scripserim:

Cic.Att.4,15,6:"Mais ne t'occupe pas de cela ; je⟨suis⟩ un sot de te l'avoir écrit".

(b) Quaeris nunc de Arbuscula; ualde placuit. Ludi magnifici et grati; uenatio in aliud tempus dilata:

Cic.Att.4,15,6:"Tu veux savoir à présent des nouvelles d'Arbuscula. Elle a beaucoup plu. Les jeux ⟨ont été⟩grandioses,et très appréciés. Quant à la chasse, elle⟨a été⟩remise à une date ultérieure".

NB: Arbuscula=nom d'une mime,conservé aussi par Horace, Sat. 1,10,77.

(c) quo senatus die laetior, quo populus Romanus?

Cic. Phil.1,32:"quel jour le sénat ⟨fut-il⟩plus joyeux, quel jour⟨ le fut⟩le peuple de Rome".

(d) nunc frondent siluae, nunc formosissimus annus:

Virg. B.3,57: "maintenant les bois sont couverts de feuillage, maintenant l' année ⟨est⟩à son moment le plus beau".

(e) Tale tuum carmen nobis, diuine poeta, quale sopor fessis in gramine:

Virg. B. 5,45-46: "Tel⟨est⟩ton chant pour nous, divin poète, ce qu⟨est⟩un somme pour qui, harassé,⟨s'étend⟩sur le gazon".

(f) Triste lupus stabulis,maturis frugibus imbres:

Virg. B. 3,80: "⟨C'est⟩un⟨événement⟩ terrible , un loup, pour la bergerie ,et pour la moisson mûre, une averse".

-"attribut" constitué par un substantif en fonction "circonstancielle" , à l'ablatif ou au "locatif", cf. (150):

150 (a) Appius et eodem timore et inimicitiarum recentium:

Cic. Att.9,1,4: "Appius ⟨est en proie⟩ à la même crainte, et ⟨il craint⟩ aussi une haine toute fraîche".

NB: eodem timore est à comprendre comme un "ablatif de description ou qualité" (selon la terminologie traditionnelle: cf. ERNOUT-THOMAS,1953: 89; WOODCOCK, 1959:64-65), exactement comme dans Plt.Pseud.322 animo bono es "sois plein de courage" = "fais preuve de courage"; inimicitiarum recentium est un deuxième déterminant de timore, parallèlement à eodem.

(b) Consul autem ipse paruo animo et prauo tamen, cauillator genere illo moroso quod etiam sine dicacitate ridetur, facie magis quam facetiis ridiculus:

Cic.Att.1,13,2:"Quant au consul lui-même, il ⟨a⟩ un petit esprit, et un esprit mal fait; c'est un plaisantin de cette espèce chagrine qui, même sans être spirituel, provoque le rire, et ⟨qui est⟩ plus drôle par sa face que par ses facéties".

(c) Veteranos qui Casilini et Calatiae perduxit ad suam sententiam:

Cic.Att.16,8,1:"les vétérans qui ⟨sont installés⟩ à Casilinum et à Colatia, il les a ralliés à ses vues".

NB: nous ignorons la raison qui a conduit D.R.SHACKLETON BAILEY à introduire après Calatiae un sunt que seul propose, contre tout le reste de la tradition, le manuscrit d'Urbinum (XVème.siècle).

-"attribut" constitué par un "adverbe", cf. (151):

151 (a) Hic mecum Balbus, Hirtius, Pansa... Lentulus Spinther hodie apud me; cras mane uadit:

Cic. Att.14,11,2: "Ici avec moi ⟨sont⟩ Balbus, Hirtius, Pansa...Lentulus Spinther ⟨est⟩ aujourd'hui chez moi; il s'en va demain matin".

151 (b) Ego paulisper hic,deinde Tusculanum:

Cic.Att.13,52,2:"moi, je ⟨ne reste qu'un court moment⟩ ici, ensuite ⟨je compte gagner⟩mon domicile à Tusculum".

NB: sur la deuxième phrase nominale, cf. p. 202 ci-dessus.

(c) Nobiscum hic perhonorifice et peramice Octauius:

Cic. Att.14,12,2:"Avec moi, ici, me prodiguant des marques d'honneur et d'amitié, ⟨est⟩Octave".

NB: le sens, manifeste,des adverbes est tout à fait conforme à ce qui a été exposé précédemment, p. 289 sqq.

(d) Hic Dolopum manus, hic saeuos tendebat Achilles; classibus hic locus, hic acie certare solebant:

Virg.En.2,29-30: "Ici ⟨étaient⟩ les troupes des Dolopes; là dressait sa tente le cruel Achille; ici⟨ était⟩l'emplacement de la flotte [=la flotte avait ici son emplacement]; là on combattait en ligne [=c'était le front]."

PHRASE NOMINALE ET "VERITES GENERALES"

Les phrases nominales de cette espèce sont, naturellement, et de loin, les plus courantes, aussi n'est-ce pas étonnant qu'elles aient pu retenir presque exclusivement l'attention des théoriciens modernes de cette forme syntaxique; seul, peut-être, parmi ceux-ci, L.HJELMSLEV (cf. p.106 ci-dessus) semble avoir entrevu que ce qu'il appelle "phrase nominale prédicative" pourrait n'être qu'un cas parmi d'autres de phrase nominale.

La raison de ce privilège, qui aboutit dans la pratique à réserver le concept même de "phrase nominale" aux seules phrases non verbales équivalant, quant à leur contenu référentiel, à une phrase à verbe "être" , est sans doute le sentiment que la construc-

tion d'une telle phrase n'engage, d'un bout à l'autre, que le plan statique et général de l'espace, à l'exclusion de tout ce qui paraît relever, d'une manière ou d'une autre, de la particularité et de l'instabilité du temps.[1] Cela est si vrai que, même à l'intérieur de ces limites, une restriction supplémentaire s'est introduite,tendant à isoler une "phrase nominale authentique" - définie, d'après l'enseignement de BENVENISTE, par son contenu de "vérité générale"-,toutes autres modalités, y compris celles qui équivalent à des "phrases à verbe 'être' ", étant traitées comme des "phrases sans verbe".

Un bon exemple de cette dernière attitude est représenté par la thèse de Ch. GUIRAUD sur la phrase nominale grecque,qui se définit elle-même par le propos "de légitimer (dans la mesure du possible) l'opposition entre phrase nominale et phrase sans verbe (au sens le plus général (GUIRAUD, 1962: 31). Ce qui ne va pas sans poser des difficultés insurmontables. Voici, en effet, que chez un Hérodote la moitié des expressions attributives énonçant une vérité générale sont de forme ... verbale; c'est, nous dit-on (1962: 33), qu' "il est trop évident ... qu'un historien comme Hérodote n'aura que quelques vérités générales, éparses dans les discours, et que, comme la phrase à ἔστι /εἶσι domine, dans l'ensemble, de façon évidente, elle aura tendance à envahir même un domaine qui, au départ,n'est pas

---

1 De ce sentiment dérive la pratique habituelle des ouvrages descriptifs, qui traitent ensemble, comme deux variétés d'une même chose, "phrase nominale" et "phrase à verbe 'être' " , quitte à reléguer dans le domaine des "particularités", voire des "faits stylistiques"- brachylogie, expression affective,etc.- l'étude des phrases non verbales se rapportant à des événements à contenu opératif. Cf. par exemple KUHNER-STEGMANN,1976:I 10 sqq. - "Ellipse des Verb esse" - et II 550 sqq. - ellipse des verbes autres que esse; HOFMANN-SZANTYR,1965: 419 -"Nominalsatz und Ellipse von Formen der Kopula esse" - et 423-424 - "Ersparung anderer Verba".

le sien".Curieux raisonnement, à vrai dire: il revient, semble-t-il, à soutenir que, chez Hérodote, la phrase à verbe "être" s'emploie davantage ... parce qu'elle s'emploie davantage... En sens inverse , GUIRAUD remarque (1962: 68) que chez Homère les phrases non verbales du type nom sujet + adj. l'emportent même dans le domaine privilégié des verbales, qui est celui des descriptions et renseignements (c'est-à-dire: l'exact opposé des "vérités générales"). La réponse,ici, est d'ordre diachronique: il s'agirait d'une "tendance incontestable qui se fait jour chez Homère". Constatant, enfin, que parmi "les énoncés non-attributifs d'existence locale" -soit: ceux qui expriment l'idée qu'"une chose se trouve quelque part" -, la tournure non verbale est aussi fréquente que la phrase à ἔστι /εἰσί, GUIRAUD (ibid. 188) est contraint, par son postulat, de n'y voir qu'"un phénomène linguistique qui est bien loin de la phrase nominale authentique", la présence ou l'absence du verbe "être" n'étant plus, alors, à ses yeux, que le résultat d'un "choix arbitraire, déterminé par des circonstances extérieures: usage reçu, commodités personnelles diverses".

Il serait superflu d'insister sur l'inconsistance,l'arbitraire de semblables solutions. Comme le montre l'échantillon (148) -(151), l'éventail des phrases nominales"attributives" possibles en latin,comme en grec,ne se limite pas à l'attribution à un sujet d'une qualité essentielle et permanente. Pour utiliser une terminologie purement "conceptuelle", empruntée à B.POTTIER (1974:109 sqq.), nous dirons qu'au-delà de l' "équatif-descriptif", à actant unique, illustré par (148) et (149), il comprend aussi le "situatif notionnel",cf. (150)-(a,b), et le "situatif spatial",cf. (150)-(c) et (151), c'est-à-dire des cas d'expression d'états contingents et variables de l'ê -

tre [1]. Et si cela heurte l'opinion reçue, d'après laquelle la phrase nominale exclurait toute référence au contingent et au variable, c'est probablement que cette opinion n'est pas fondée et qu'il convient, dès lors, de la réviser. Cela s'impose d'autant plus que le chapitre précédent a montré que le latin utilise assez souvent des phrases nominales pour désigner des situations à contenu opératif et que, d'autre part, toutes les analyses proposées dans le présent ouvrage tendent précisément à établir que l'idée même d'une représentation spatiale dégagée de la particularité du devenir n'a littéralement pas de sens à propos d'une langue comme le latin, dès lors que la forme casuelle du nom signifie, d'emblée, l'implication de l'être nommé dans une structure spatio-temporelle momentanée (cf. p.53 ci-dessus).

Au vrai, l'explication de la moindre résistance de ce cas d'expression à l'emploi de la phrase nominale est déjà inscrite dans nos analyses des énoncés à contenu opératif. Il a été montré, en effet, que l'absence, dans ceux-ci, du mot verbal traduit une certaine vision de l'événement délocuté, consistant à s'interdire d'a - percevoir sa définition notionnelle - c'est-à-dire: le nom, qu'aurait apporté le verbe, de "ce qui se passe" (cf. p.56 ci-dessus) - et à

---

1 Quant au "situatif temporel" de B.POTTIER, il ne semble pas pouvoir s'exprimer, en latin, sous forme de phrase "attributive". Ainsi tout laisse à penser qu'une phrase telle que fr. nous sommes en avril n'a pas d'équivalent en latin. Ce qui revient à dire que, selon toute apparence, une datation ne saurait constituer, dans cette langue, la matière d'une phrase autonome relatant la situation d'un sujet; elle ne peut former qu'une partie, un constituant "circonstanciel", d'une phrase, verbale ou nominale, plus vaste. En somme, la seule situation, réduite à elle-même, d'un être dans le temps, ne fait pas, pour un locuteur latin, une unité d'événement.

n'en retenir que l'apport objectif non quelconque résultant de l'existence effective ou prévue dudit événement dans l'état de choses qui se présente au locuteur. Or, justement, la situation dont la prise de conscience linguistique fait naître un énoncé "attributif" est une situation où, littéralement, "il ne se passe rien";son contenu se résume à l'image de la présence, dans le champ de perception du locuteur, d'un certain être désigné deux fois (cf.J.-Cl. CHEVALIER,1978: 30), soit - dans un ordre qui, en latin, n'a, bien entendu,rien d'obligé - directement, par le nom qui en produit l'identité, puis indirectement, par l'attribution, qui lui est faite, d'une"propriété" ou d'une "situation" non spécifique qui, dans le moment d'expérience évoqué par la phrase, apparaît lui convenir.

Au demeurant, le "permanent" ou le "provisoire",l'"essentiel" ou le "contingent" de l'attribut importe,ici, aussi peu que l'existence matérielle de l'être désigné. Le fait que je ne croie pas à l'existence réelle des centaures ne m'empêche pas de concevoir et dire les centaures sont une fiction poétique, ou bien les centaures étaient des êtres monstrueux, moitié homme moitié cheval [1]; réciproquement, la seule chose que chacune de ces phrases implique est qu'à un moment donné de mon expérience d'être parlant une certaine réalité que je suis apte à concevoir -même si je sais, de science sûre, qu'elle n'a pas d'existence matérielle - m'apparaît être le centre autour duquel s'ordonne une certaine situation telle que je me la représente. Dans le même ordre d'idées, l'analyse logique des contenus propositionnels ne saurait identifier deux énoncés tels que la Terre est ronde et mon ami est en colère, la rotondité de la planète "Terre"

---

1 Voir discussion à ce sujet dans URBAN,1952: 250 sqq.

étant, d'évidence, une propriété essentielle, permanente et définitive de celle-ci, ce qui n'est pas forçément le cas de la "colère" de "mon ami"; il n'empêche que, d'un point de vue proprement et strictement linguistique, le seul qui nous intéresse ici, ce n'est qu' au moment où la vue de la rotondité de la Terre s'impose à moi que cette propriété se "réalise" à mes yeux, et m'amène à en parler. Autrement dit, c'est au moment où je vois"la Terre"être ce qu'elle est effectivement que je produis l'énoncé la Terre est ronde . En ce sens, le signifié d'un tel énoncé n'engage pas moins le devenir variable que mon ami est en colère: l'un et l'autre véhiculent également la représentation momentanée d'un état de choses qui , jusqu'au moment où le locuteur en a pris conscience, n'existait pas, et qui n'existera bientôt plus, ce moment une fois passé, dans la perception du locuteur.

Il est, d'autre part, plus d'une manière de concevoir , en termes linguistiques, l'existence de l'être que je vois être ce qu'il est par définition ou ce qu'il n'est que de façon contingente et provisoire. Si je suis conditionné par le système qui m'habite à traiter les mille et une occurrences qui font la trame de mon expérience quotidienne comme autant de manifestations, actives ou passives, de l'existence d'êtres réels ou fictifs - ce qui est sans doute le cas des langues ayant consacré l'articulation nom/verbe comme le principe générateur de toute phrase pleine et entière (cf. p.144 ci-dessus)-, je ne verrai dans chaque situation de cette sorte qu'un"état d'être", c'est-à-dire un degré minimal de l'existence d'un être donné, antérieur aux manifestations positives que l'on est en droit d'attendre d'un être - l'état où, pourrions-nous dire en paraphrasant, à deux adverbes près, une heureuse formulation de J. STEFANINI (1962: 479), il n'a pas encore l'existence positive du vivant qui

vit, activement ou passivement, son devenir, mais simplement celle, toute théorique, d'un "sujet de jugement", dont la phrase ne parle que pour le juger, apprécier, situer.

Mais ce type de situations se laisse aussi concevoir en termes résultatifs, comme un "état de choses" inédit -parce que jusque-là inaperçu - et dont le contenu se résume à la présence momentanée, dans le champ de perception du locuteur, de l'image d'un être unique spécifié par la qualité essentielle ou contingente, ou par la situation qui est vue être la sienne. Le fondement intuitif d'une telle conception - qui, est-il besoin de le préciser, est, selon nous, à l'origine de toute phrase latine - est d'ailleurs assez évident: il n'y a point d'"état de choses" qui ne suppose un devenir préalable: pour qu'il y ait ici, chez moi, une personne nommée "Octave", il a bien fallu qu'elle y vînt; je ne saurais, d'autre part,émettre de jugement sur ce que je ne vois pas exister, et rien n'existe qui n'ait, d'abord, accédé à l'être, sinon réellement, du moins à mes yeux de locuteur.

Bref, tout ceci revient à dire que, si notre raisonnement est exact, tout ce qui, dans nos langues indo-européennes modernes , eût motivé l'emploi d'une phrase à verbe "être" se présente, en latin,non comme un préalable, mais comme un résultat ,soit comme un apport du devenir, au sein duquel on distingue, si l'on peut -et on ne le peut pas toujours : cf. p.586 ci-dessus - , l'image d'une existence individuelle.C'est, d'ailleurs, cette référence à un devenir préalable instituant l'être dans son espace d'existence qui rend compte de certaines constructions où le verbe d'existence apparaît associé à une forme casuelle représentative, soit d'une personne à qui cet apport échoit - esse+ "datif d'appartenance ou posses -

sion": sunt nobis mitia poma (cf. p.782 ci-dessous)-, soit comme le terme d'un mouvement, désigné à l'accusatif, dans les expressions du type illustré par (152):

152 (a) ab exteris nationibus, quae in amicitiam populi Romani dicionemque essent, iniu - rias propulsare eorumque fortunas defendere:

Cic. in Caecil. 66: "de toutes les nations étrangères qui viendraient à se trouver dans un rapport d'amitié avec le peuple Romain, et sous sa domination, écarter l'injustice, défendre leurs situations".

(b) Ego dicam quod mihi in mentemst: tu diiudica:

Tér. Heaut.986: "moi, je vais te dire ce qui m'est venu à l'esprit; à toi de décider".

(c) fui enim hodie in funus:

Pétr. 42,2: "j'ai dû aller à un enterrement".[1]

L'explication que propose, de ces constructions, la Syntaxe d'ERNOUT et THOMAS est, d'ailleurs, fort révélatrice d'un malentendu persistant quant à la notion d'existence telle qu'elle s'exprime sous le vocable verbal esse. C'est pour n'avoir point aperçu que la notion d'existence ne se présente pas, en pensée latine, comme un avant du devenir positif, mais plutôt comme un après résultatif,soit comme un apport du devenir, que ces auteurs se condamnent à ne voir, dans (152), que le résultat d'une "confusion entre les questions ubi et quo" (ERNOUT-THOMAS,1953: 112); ils ne font, du reste,en cela,que

---

1 Sur cet exemple, cf. P. DE CARVALHO, 1981 (à paraître).

refléter une opinion assez largement répandue. Mais la position d'un Fr.BLATT (1952: 228) nous paraît, sur ce point, beaucoup plus "ouverte", et juste: "dans ce cas l'accent est mis sur le mouvement qui précède le résultat". Cf. encore KUHNER-STEGMANN, 1976: I 593 : " le verbe de repos implique la notion du mouvement préalable qui lui est attaché, si la préposition [=in] se présente avec l'accusatif au lieu de l'ablatif".

Le problème une fois posé en ces termes, on comprend immédiatement, sans avoir à renoncer à notre hypothèse quant au signifié du nom décliné latin, et en éliminant le concept hautement arbitraire et discutable d'une opposition "phrase nominale authentique " vs. "phrase sans verbe", la relative aisance dont fait preuve le latin dans le maniement de la phrase nominale attributive: dire ce qu'est un être, quel aspect il présente, dans quelle disposition d'esprit, s'il en est capable, ou dans quel lieu il se trouve, c'est,d'abord, en pensée latine, dire ce que présentement on le voit être; c'est, autrement dit, constater la présence, dans le champ de perception du locuteur, et comme résultat d'un processus qui n'est pas autre chose qu'une "prise de conscience", d'un "état de choses" pour ainsi dire "à l'état pur", puisque "rien ne s'y passe", et que son contenu se résume à un participant unique.

La conséquence principale de l'analyse proposée est, on le devine, qu'elle va permettre de détecter, pour l'éliminer, le véritable contre-sens auquel aboutissait l'équation benvenistéenne"phrase nominale = énoncé d'un fait intemporel".

On se souvient, en effet, que, décrivant la pratique d'un Hérodote en matière d'emploi de la phrase nominale, E.BENVENISTE frappait d'un astérisque un énoncé tel que *ἡ Κρήτη νῆσος "la Crète

est une île". Mais rien, dans son exposé, ne laisse entendre qu' il voulait signifier par là l' "agrammaticalité" d'un tel énoncé, au sens où on l'entendrait de nos jours. Tout se ramène, au contraire,à ses yeux, à une question d'attitude locutive: si l'on ne trouve pas des phrases nominales de cette sorte chez Hérodote, c'est parce qu' il est un historien, qui n'écrit pas pour énoncer des "vérités générales" dans le but d'emporter l'adhésion, mais pour "renseigner objectivement sur des situations de fait" (1966: 163).

En fait, c'est de bien autre chose qu'il s'agit, et il n'y a probablement pas que les historiens, qu'ils soient grecs ou latins, qui soient peu portés à produire une phrase nominale telle que ἡ Κρήτη νῆσος. Car il suffit de parcourir les listes d'exemples cités, pour le grec, par E.BENVENISTE - et, à sa suite, par J.HUMBERT, P.CHANTRAINE, Ch.GUIRAUD - et, pour le latin, par A.HEIDEMANN, C. STUHL, et d'autres , pour s'apercevoir que l'on ne trouve guère de phrases nominales avec un substantif attribut identifiant,comme dans ἡ Κρήτη νῆσος ,la classe d'objets à laquelle appartient, par définition essentielle, l'être nommé en position de sujet. La raison en est simple; l'existence de l'état de choses rapporté par cette phrase n'engage pas particulièrement le présent de la locution. Le fait dont elle parle ne dépend à aucune degré de ce présent;c'est un fait de nature, antérieur à la présence du locuteur dans le monde et à tout regard qu'il peut, momentanément, porter sur celui-ci.

En effet, attribuer à un être un trait imparticulier,une qualité ou une situation qui ne lui appartient pas "en propre",suppose en principe - sous réserve de ce qui sera dit dans un instant - une appréciation particulière, fondée sur des critères éminemment subjectifs: la rareté d'un objet n'est pas inscrite en lui comme une propriété essentielle, "objective", elle n'existe qu'en fonction de mon

attente. De même, l'état de colère où je vois être "mon ami" n'est pas davantage une donnée de nature, qui pré-existerait à mon regard, puisqu'aussi bien je puis voir exister "mon ami" en-dehors de cet état, c'est-à-dire abstraire son image de ce moment particulier où il manifeste sa mauvaise humeur - et c'est pourquoi, d'ailleurs,l'apport attributif s'entend, dans ce cas, comme un "état" d'un être qui ne s'y réduit point. L'insularité de "la Crète" est, en revanche,une donnée "objective", indiscutable, qui ne dépend pas le moins du monde ni de mes goûts personnels ni du moment auquel je porte mon regard sur cet objet; elle est une réalité aussi stable que "la Crète" elle-même et, en tant que telle, elle s'impose à mon regard; il m'est impossible d'abstraire "la Crète" de sa condition d'île.

C'est là, on le voit, l'argument le plus fort qui se puisse opposer à l'analyse d'E.BENVENISTE. On conviendra que, si la phrase nominale servait vraiment, comme il le soutenait, à l'expression de faits "intemporels", si elle se situait effectivement "dans l'éternel' (J.HUMBERT,1954: 68), c'eût été là son cas d'emploi par excellence . L'erreur de perspective, due à une analyse plutôt "logique" que véritablement linguistique, est d'autant plus regrettable, du point de vue du progrès de la théorie, qu'elle a empêché BENVENISTE de tirer tout le parti possible d'une observation qui était, elle, tout à fait correcte.

A plusieurs reprises, en effet, BENVENISTE souligne le fait que la phrase nominale apparaît surtout dans ce qu'il appelle le registre du "discours", par opposition au registre de la "narration " ou "récit" (1966: 165).[1] Elle suppose, autrement dit, une situation linguistique où le locuteur parle, non pour "représenter" des évène -

---

1 Sur cette opposition dont on connaît l'importance dans la pensée de BENVENISTE,cf. notamment son étude sur "Les relations de temps dans

ments qu'il voit exister - temporellement localisés comme"présents", "passés" ou "futurs" - et à l'extérieur desquels, en tant que locu - teur, il se trouve, mais pour enregistrer la "présence immédiate" de ce qui, en même temps que lui - qui en est le sujet opérateur-, participe, mais passivement, comme un objet, à l'événement qu'est la parole.

Nous n'aurions garde, quant à nous, de contester la justesse de cette observation de BENVENISTE ; entre autres choses, elle rend compte du fait que, si l'on met à part les phrases "quasi-nominales" (cf. p. 372 ci-dessous), c'est essentiellement dans les textes reproduisant une parole vive qu'on voit apparaître le plus fréquem - ment la phrase nominale - soit, pour le latin, les lettres de Cicéron et ses exposés philosophiques,qui affectent, en général, la forme d'un enseignement dispensé par un locuteur à un cercle d'auditeurs, ou d'un dialogue. Mais il faut bien constater que cette observation reste,dans l'exposé de BENVENISTE, pour ainsi dire sans lendemain, neutralisée qu'elle est par l'obsession - le mot n'est pas trop fort - de la "vérité intemporelle". Ce qui aboutit à cette formulation paradoxale,qui ne contient pas moins qu'une "contradictio in adiecto": la phrase nominale, être "du discours" (au sens benvenistéen) pose un "absolu ", "hors du temps, des personnes et de la circonstance" (1966: 165).

Pour revenir maintenant à notre propos dans ce chapitre, on voit que la condition "sine qua non" de la production d'une phrase nominale "attributive", qui est selon nous la référence de l'apport attributif à une propriété "extérieure", non essentielle, de l'être qualifié, et variable en fonction du jugement subjectif du locuteur,

---

le verbe français" (1966: 237 sqq.).

ou du moment auquel celui-ci considère l'être en question, se trouve respectée absolument dans chacun des énoncés constituant l'échantillon (148)-(151), qui est parfaitement représentatif des différents aspects de l'usage. Parmi ces exemples, on trouve, certes, quelques cas d'attribut "substantif" au nominatif, mais celui-ci,alors, représente un jugement moral - culpa, (148)-(a) -, une réaction affective- taedium, desiderium, (148)-(b). S'agissant d'attributs "adjectifs" , ceux-ci expriment toujours une appréciation, une évaluation, etc. : ineptus,(149)-(a); magnifici et grati, (149)-(b), laetior, (149)-(c); etc. Dans les cas restants, l'extériorité et la variabilité de l'attribut, exprimé par un syntagme nominal à un cas "circonstanciel",ou par un pronom adverbial, sont, si l'on peut dire, encore plus évidentes: eodem timore,(150)-(a); paruo animo et prauo, (150)-(b), Casilini et Calatiae, (150)-(c), hic mecum ,(151)-(a), etc.

PHRASES NOMINALES A ATTRIBUT SUBSTANTIF

On saisit donc à quoi tient cette donnée incontestable qui se dégage aussi bien de la lecture des études philologiques disponibles que de la pratique des textes latins: une phrase nominale à attribut substantif n'est pas,dans l'absolu, une tournure particulièrement fréquente. Elle apparaît néanmoins, dans des circonstances déterminées, que nous allons maintenant essayer de préciser. En voici quelques exemples, (153), dans lesquels, on le remarquera, l'attribut substantif fait toujours référence à une qualité extrinsèque, " nón " consubstantielle", de l'être qualifié: la fonction qu'il est vu exercer pour une durée déterminée (a), la signification qu'on lui at-

tache ou au rôle qu'on lui voit exercer (b), la valeur qu'on lui assigne ou prescrit (c,d,e), le nom "propre", enfin, par quoi on le désigne - toutes choses qui ne ressortissent pas à la constitution objective de l'être, mais de ce qu'il apparaît être au locuteur, par suite d'un jugement individuel ou d'une convention tacitement acceptée:

153 (a) Consules M. Valerius P. Postumius:

T.-Liv.2,16,1: "Consuls⟨furent⟩ ⟨ensuite⟩ M. Valerius et P.Postumius".

NB: Cf. encore 2,19,1,etc., ainsi que les phrases verbales ou quasi-nominales qui ouvrent d'autres chapitres-p.ex. 17,1 secuti consules Opiter Verginius Sp.Cassius Pometiam ...oppugnarunt ; 18,1 Insequens annus Postumum Cominium et T.Largium consules habuit - et qui montrent que l'on ne saurait interpréter cette phrase comme l'énoncé d'un titre, ainsi que le suggèrerait la traduction de G. BAILLET (édition Belles Lettres): "Consulat de M.Valerius et P.Postumius".

(b) saluete, Athenae, quae nutrices Graeciae:

Plt. Stich. 649: "salut, Athènes, qui⟨es⟩la nourrice de la nation grecque".

(c) Huiusce ... pomarii Sacra Via, ubi poma ueneunt contra aurum, imago:

Var. RR 1,2,10: "de ce verger... le haut de la Voie Sacrée, où des fruits se vendent à prix d'or,⟨est⟩une image [=donne une idée] ".

(d) Vineae altitudinis modus longitudo hominis, interualla pedamentorum, qua boues iuncti arare possint:

Var. RR 1,8,5: "de la hauteur de la vigne la mesure⟨est⟩la taille d'un homme ; quant aux intervalles séparant les échalas ⟨c'est⟩ l'espace où un attelage de boeufs peut labourer".

(e) causa periculi non crimen ullum aut querela laesi cuiusquam , sed infensus uir-

tutibus princeps et gloria uiri ac pessimum inimicorum genus, laudantes:

Tac. Agr.41: "la cause de la situation critique ⟨où se trouva alors Agricola⟩ ne⟨fut⟩pas une quelconque accusation, ou une plainte de quelqu'un qu'il aurait lésé,mais un prince que ses vertus indisposaient, la gloire de cet homme et la pire espèce qui soit d'ennemis,⟨soit:⟩les gens qui louent vos mérites ".

NB: les expressions de ce type , avec un attribut comme causa, origo, patria, etc., sont apparemment les seules phrases nominales à attribut substantif que l'on relève chez Tacite,cf. C.STUHL,1900: 12.

(f) Hi dei idem qui Aegypti Serapis et Isis:

Var.LL 5,57 : "Ces dieux ⟨sont⟩ les mêmes qui, en Egypte,⟨sont⟩ Sérapis et Isis."

NB: le contexte montre assez la relativité de toute nomination. Nous adoptons le texte de J.COLLART (1954: 36), qui paraît indiscutable.

(g) neque, ut uolgus putat, hi Samothraces dii, qui Castor et Pollux:

Var. LL 5,58: "et ces ⟨dieux dont je parle⟩ , contrairement à ce que pense le vulgaire, ne ⟨sont ⟩pas les dieux de Samothrace , lesquels ⟨sont, s'identifient⟩à Castor et Pollux'.

Chaque fois, par contre, qu'il s'agit d'identifier un objet, au moyen d'un attribut substantif purement "descriptif", c'est la phrase à verbe "être" que l'on voit apparaître. C'est ce qui résulte, par exemple, d'un sondage auquel nous avons nous-même procédé sur le livre I des Res Rusticae de Varron - auteur qui n'est pourtant pas avare de phrases nominales "attributives" (cf. J.MAROUZEAU,1910b :288-290, en faisant abstraction, bien entendu, de l'explication proposée: "procédé de style", "besoin d'abréger" propre à un exposé technique, etc.). Cf. (154):

154 (a) ...capreolum; is est colliculus uiteus intortus ut cincinnus:

RR 1,31,4:"...une vrille; celle-ci est une petite tige de vigne, enroulée comme une boucle".

(b) ...ocinum; id est ex fabuli segete uiride sectum antequam genat siliquas:

RR 1,31,4:"...ocinum; ...celui-ci est ce qui est coupé vert dans un champ de fèves avant qu'elles ne produisent des gousses".

NB: uiride semble être à interpréter comme un substantif,cf. Cat.Agr. 54,5 nam uiride cum edunt (boues).

(c) granum dictum quod est intimum soldum; gluma qui est folliculus eius; arista quae ut acus tenuis longa eminet e gluma, proinde ut grani apex sit gluma et arista:

RR 1,48,1(description de l'épi (spica) du blé, laquelle comprend trois parties: granum "le grain", gluma "la balle", arista "la barbe"): "est appelée grain la partie solide qui se trouve à l'intérieur;la balle est son enveloppe; la barbe est ce qui se dresse, comme une mince aiguille, au-dessus de la balle, si bien que la balle et la barbe sont l' "apex" du grain".

NB:"l' "apex" était la baguette de bois qui surmontait le bonnet du flamine , d'où le bonnet tout entier comme ici, où la balle est la calotte, et la barbe l'"apex" proprement dit" (J.HEURGON,note a.l.,éd.Belles-Lettres).

(d) Aream esse oportet in agro sublimiori loco; ... solida terra pauita, maxime si est argilla ...:

RR 1,51,1:"Quant à l'aire,il faut qu'elle soit en plein champ,dans une partie un peu élevée;⟨qu'elle soit⟩d'une terre dure,battue, particulièrement si c'est de l'argille".

(e) ...amurca ...qui est humor aquatilis:

RR 1,64,1: "...l'amurque,... qui est un liquide aqueux".

Bien entendu, il faut, ici comme partout, se garder de raisonner par traduction: dans (155), le substantif legumen ne se réfère pas, comme pourrait le suggérer la traduction de J.HEURGON (cf. ci-après), à une propriété essentielle du pois chiche, mais au type de comportement dont il apparaît relever au moment de la récolte : c'est un produit de la terre qui ne se fauche pas, mais se ramasse:

155 cicer ...; hoc enim quoque legumen,ut cetera quae uelluntur e terra, non subsecantur, quae, quod ita leguntur, legumina dicta:

RR 1,23,2: "le pois chiche...; car celui-ci⟨est⟩aussi un produit à ramasser, comme tout ce qui s'arrache du sol, au lieu d'être coupé; c'est parce qu'on les ramasse ainsi qu'elles s'appellent 'plantes à ramasser' ".

NB: il apparaît, dans ces conditions, qu'une traduction comme celle que propose J.HEURGON (éd.Belles-Lettres,p.85) -" le pois chiche fait aussi partie des légumineuses" - n'a pas beaucoup de sens.

Une relecture d'un des livres de Pline l'Ancien - le livre XXVII, où "l'auteur dresse une sorte de lexique botanique en suivant l'ordre alphabétique" (A.ERNOUT,éd.Belles-Lettres,Introd. p. 7)- a livré des résultats analogues: chaque fois qu'il y a lieu de dire ce qu'est, objectivement, une espèce donnée, c'est presqu'invariablement - c'est-à-dire: à une exception près - la phrase à verbe "être" qui s'en voit chargée,cf. (156); ceci, on le remarquera en passant, fait définitivement justice de certains raisonnements expéditifs tendant à considérer la prétendue "phrase nominale pure" comme un trait caractéristique du style "technique de l'abrégé, du manuel" (cf.J. MAROUZEAU, 1910:289sq):

156 (a) Ageraton ferulacea est :

Pline,NH,27,13:"l'agératon est une plante à tiges dressées [=une férulacée]".

NB: cf.J.ANDRE,1956,s.v. ferulacea-orum. On notera que le substantif ageraton est du genre neutre, ce qui exclut que ferulacea soit à considérer comme un adjectif".

(b) Alypon cauliculus est:

Pline,NH 27,22: "l'alypon est une petite tige"

(c) Androsaces herba est alba, amara, sine foliis:

Pline,NH.27,25: "l'androsaces est une herbe blanche, amère, sans feuilles".

NB: cf. encore 27,55 bothrys fruticosa herba est; 56 bryon marinum herba sine dubitatione est; 61 cirsion cauliculus est; 91 holosteon sine duritia est herba; 106 myagros herba ferulacea est; 127 proserpinacea herba uulgaris est.

Comme nous l'avions déjà indiqué, on ne relève, dans ce livre de Pline l'Ancien, qu'un seul exemple d'une phrase nominale à attribut substantif; c'est (157), où l'on constate, justement, que le substantif attribut est déterminé par un adjectif exprimant une mensuration - c'est-à-dire: une opération appréciative - , dans un contexte, d'ailleurs, où il est question d'une espèce tout à fait singulière, une véritable "merveille":

157 Inter omnes herbas lithospermo nihil est mirabilius. Aliqui exonychon uocant,alii Διὸς πυρὸν , alii Ἡρακλέους .Herba quincuncialis fere, foliis duplo maioribus quam rutae, ramulis surculosis crassitudine iunci:

Pline, NH 27,98: "Parmi l'ensemble des plantes aucune n'est plus extraordinai

re que le lithosperme. Certains l'appellent "exonychon', d'autres "blé de Zeus", d'autres ⟨blé⟩d'Héraclès" .⟨C'est⟩une plante d'environ cinq pouces de haut, avec des feuilles deux fois plus grandes que celles de la rue,aux petites branches ligneuses, de la grosseur du jonc".

Il reste, cependant, dans le traité De lingua latina de Varron, d'assez nombreuses phrases nominales à attribut substantif (déterminé par un adjectif) qui semblent faire difficulté,dans la mesure où l'on pourrait prétendre que le terme attributif s'y réfère à une propriété essentielle du sujet qualifié, cf. (158):

158 (a) uia quidem iter, quod ea uehendo teritur; iter item actus, quod agendo teritur; etiam ambitus iter, quod circumeundo teritur; nam ambitus circuitus... Igitur tera terra:

Var.LL 5,22,1-2: "une uia "route" ⟨est⟩un iter"chemin" du fait qu'elle est foulée (teritur) par le passage des véhicules (uehendo);⟨est⟩ aussi un iter un actus "passage",par ce qu'il est foulé lorsqu'on y fait passer(le bétail); un ambitus "pourtour" ⟨est⟩aussi un iter , car il est foulé quand on en fait le tour (circumeundo); or ⟨c'est⟩un ambitus qu'un circuitus ... Donc tera ⟨c'est⟩ terra".

NB: sur les problèmes de critique textuelle que pose ce passage, cf.J. COLLART, 1954: 14 (apparat critique) et 22 n. 1.Si nous l'utilisons, c'est, avant tout, pour ne pas rejeter un exemple qui paraîtrait contredire notre analyse. Les difficultés de lecture ne semblent pas, du reste, affecter la forme nominale des phrases qui y figurent.

(b) Lacus lacuna magna, ubi aqua contineri potest:

Var.LL 5,26,1: "un lacus "bassin" ⟨est⟩ une vaste lacuna "cavité", où l'eau peut-être enmagasinée".

158 (c) Amnis id flumen quod circuit aliquod...
Itaque Tiberis amnis, quod ambit Mar -
tium Campum et Vrbem:

Var.LL 5,28,1-4: "Un amnis ⟨est⟩ un flumen qui fait le tour de quelque chose ...Voi là pourquoi le Tibre ⟨est⟩ un amnis,parce qu'il fait le tour du Champ de Mars et de Rome".

(d) Fauni dei Latinorum, ita ut et Faunus
et Fauna sit:

Var.LL 7,36: "les Fauni sont des divinités des Latins, de sorte qu'il y a Faunus et Fauna".

NB: par cette phrase Varron commente un vers d'Ennius, Ann.214(Vahlen): uersibus quo⟨s⟩ olim Fauni uatesque canebant.

(e) Epeum fumificum cocum, ab Epeo illo qui ...:

Var. LL 7, 38: "Epeus fumificus "le faiseur de fumée" ⟨c'est⟩ un cuisinier, nommé d'après Epée, celui qui..."

NB: commentaire d'un vers de Plaute, Fab. Inc.Frg. I (éd.Belles-Lettres,t. 7,p. 189): Epeum fumificum qui legioni nostrae habet coctum cibum.

(f) Luca bos elephans:

Var.LL 7,39: "Luca bos "un boeuf de Lucanie" ⟨est⟩un éléphant".

NB: commentaire d'un vers de Naevius (BP ex lib.inc. 65-6 Rib² = WARMINGTON, Remains of Old Latin ,II 72-73): atque prius pariet lucusta Lucam bouem.

(g) Iugula signum, quod Accius appellat Oriona:

Var. LL 7,50: "Iugula ⟨est⟩ une constellation, celle qu'Accius nomme Orion..."

NB: commentaire d'un vers de Plaute (Amph. 275): neque Iugula neque Vesperugo neque Vergiliae occidunt .

Il paraît clair, en vérité, que les énoncés (158) ne répondent pas tout à fait à la définition de la phrase attributive proposée plus haut, et d'après laquelle elle livre la représentation d'un état de choses dont le contenu se résume à l'existence d'un certain ê-

tre successivement désigné par le nom qui l'identifie dans son individualité, puis caractérisé par un nom imparticulier qui en fait voir un trait que cet être partage avec toute une classe d'êtres similaires. Dire, par exemple, que "la Crète est une île" signifie que l'on se trouve en présence d'une réalité dont le nom spécifique est "la Crète" et qu'il convient de faire connaître, c'est -à- dire de définir en termes généraux; ce sera le rôle de l'attribut "(une)île", qui est le nom imparticulier que l'on peut toujours donner à cette réalité lorsqu'on ignore son nom spécifique, "propre", ou que celui-ci ne suffit pas à la faire connaître, comme c'est précisément le cas dans la situation où l'on produit une phrase pour mettre fin à cette ignorance.

Or quand Varron énonce, par exemple, (158)-(a) uia quidem iter, il n'est pas du tout sûr qu'il s'intéresse à "la chose"qui a nom uia, et qu'il veuille dire que "cette chose" possède une propriété autorisant à l'inclure dans la classe des objets relevant de la dénomination imparticulière iter. S'il en était ainsi, d'ailleurs, on aurait vite fait d'aboutir, dans le cas particulier de cet énoncé, à des propositions pour le moins hasardeuses sinon franchement absurdes, car il faudrait alors convenir, en vertu des équivalences successivement énoncées, que uia, actus, ambitus nomment spécifiquement, et respectivement, "des choses" que l'on peut toujours désigner de façon imparticulière par iter (comme l'on peut toujours désigner par "une île" ce qui se nomme spécifiquement "la Crète") et que, mêmement, "la chose " spécifiquement nommée terra peut toujours, en vertu d'un trait imparticulier l'incluant dans la classe des objets relevant de cette dénomination, être appelée tera !

C'est, on le devine, tout autrement qu'il faut s'y pren-

dre pour justifier l'emploi latin de la phrase nominale dans ce type d'énoncés. On aura déjà compris, en effet, que nous avons affaire, ici, à ce que certains appelleraient un discours "métalinguistique", ou plutôt, selon une dénomination qui nous semble préférable - car, en matière de langage, rien n'est "métalinguistique", ou alors tout l'est - un discours ressortissant au "mode autonyme" d'exploitation du langage (R.JAKOBSON,1963: 178 et 218), et ce n'est certainement pas un effet du hasard que tous ces exemples proviennent d'un traité de linguistique.

Ainsi, dans la première des phrases citées (158)-(a),le sujet qualifié n'est pas "la chose nommée uia" , mais "le mot uia " lui-même, auquel l'érudit romain, en vertu d'une interprétation subjective, discutable - comme est subjective et discutable l'attribution que l'on peut faire d'une qualité à un objet - apporte, assigne la définition contenue dans le mot iter. Il en va de même dans tous les autres exemples de la série, et notamment de ceux où Varron explique la signification d'un terme relevé chez tel ou tel auteur, cf. (158)-(d,e,f,g). Comme on le voit, l'attitude discursive du linguiste s'oppose fondamentalement à celle qu'adopte le savant naturaliste . Quand Varron lui-même [1] ou Pline l'Ancien écrivent, respectivement, (154)-(a) (canreolum) is est colliculus uiteus et (156)-(a) ageraton

---

1

Cela montre, en passant, l'inconsistance de la pratique, absolument répandue parmi linguistes et philologues, qui consiste à faire comme s'il y avait un "latin de Cicéron" distinct d'un "latin de Varron",etc. Selon qu'il pense en linguiste ou en agronome, Varron emploie ou n'emploie pas une forme syntaxique donnée. Dans le même ordre d'idées, mais inversement, faut-il admettre que ce qui distingue, sur tel ou tel point,l'usage d'un Varron de celui d'un Plaute, ou d'un Tacite, n'est pas forcément une question de style individuel, de genre littéraire, ou d'époque.

ferulacea est, ils nous parlent de choses qu'ils voient exister dans l'univers de leur expérience. Au contraire le linguiste Varron ne vise,en principe, que des mots,entre lesquels, en fonction de certaines théories , il établit certaines relations, sans que cela présuppose nécessairement l'existence matérielle des choses représentées par ces mots; on ne saurait, par exemple, se fonder sur (158)-(d) pour affirmer que Varron croyait à l'existence des Faunes...

On notera, au passage, un fait qui illustre parfaitement la difficulté de produire, en latin, une phrase nominale avec un attribut substantif se référant à une propriété essentielle de l'être qualifié; il n'avait pas échappé à l'attention de J.MAROUZEAU (1910B: 167). Devant une certaine réalité qui provoque ma surprise,je puis demander simplement: quid id? , et ma question, de forme nominale,signifiera, simplement, que je cherche en moi-même comment saisir, qualifier cette réalité présente. S'agit-il, par contre, d'identifier l'objet en question, c'est-à-dire de connaître le nom oui lui appartient "en propre"? Le verbe devient alors inévitable. C'est ainsi que "si le sujet désigne une personne et qu'il s'agisse de l'identifier, la copule est nécessairement exprimée: Tér. Andr.635 Quis tu es? Plaute, Poen.649 quis hic est ?" (MAROUZEAU, 1910: 167). Parmi d'autres exemples cités par MAROUZEAU, nous retiendrons ici les deux donnés en (159), où l'on voit se succéder deux interrogations, la première nominale, expression traduisant la surprise du locuteur, et la deuxième verbale, qui est une demande d'identification:

159 (a) quid id? quidnam est?

Plt. Cist. 725: "Et cela? qu'est-ce donc? "

159 (b) Sed quid hoc? quis hic est senex?

Plt. Amph. 1072: "mais qu' est ce que je vois ? qui est ce vieillard ?"

Nous venons, donc, de délimiter le terrain au-delà duquel la probabilité d'emploi de la phrase nominale "attributive" paraît plutôt réduite. A l'intérieur de ces limites, cependant, elle a presque autant de chances d'être retenue que la phrase à verbe"être", et l'on ne peut, à cet égard, qu'être perplexe devant l'assurance d'un J. MAROUZEAU parlant (1910b:43)des "rares exemples",en latin,de ce qu'il appelle, à tort, "phrase nominale pure". Quelle idée, maintenant, peut-on se faire de ce qui, dans chaque cas où la condition permissive est respectée, fait pencher, d'un côté ou de l'autre,le fléau de la balance - une balance, assurément, quelque peu "fausseé" malgré tout, car elle penche plus "naturellement" dans le sens de la phrase verbale?

Nous apercevons, ici, deux sortes de motivations pouvant entraîner le choix de la phrase nominale - une motivation, disons pour simplifier, plutôt positive, et une motivation plutôt négative.

MOTIVATION POSITIVE DE LA PHRASE NOMINALE ATTRIBUTIVE

"PRESENTATION" DE L'ATTRIBUT

Par motivation "plutôt positive" nous entendons le fait que, dans certaines circonstances, ce qui semble s'imposer au regard du locuteur est la définition du contenu nominal, jugé "non quelconque", qui singularise l'état de choses qui est vu exister, plutôt que le fait même de cette existence (en tant, par exemple,qu'il s'opposerait à son inexistence, à sa simple possibilité, etc.)

Les philologues qui, il y a presque un siècle, se sont attachés à décrire l'extension de l'"ellipse du verbe copule" s'accordent en général à reconnaître un caractère plus ou moins emphatique, une sorte de "grauitas", à la plupart des énoncés auxquels"manque" la "copule" attendue. Selon eux, la source de cette "grauitas " serait la brièveté même de l'énoncé, qui conférerait à celui-ci une allure "lapidaire": "quo artior oratio est, eo maiorem uim habet et grauitatem", explique A.HEIDEMANN (1893: 14).

Nous avons déjà montré que l'on ne peut ramener l'emploi de la phrase nominale à une question d'économie de moyens.Et si l'on peut effectivement avoir l'impression qu'un énoncé "attributif" de forme nominale a toujours quelque chose d' "emphatique",cela,à notre avis, ne tient pas à l'"expression" (au sens superficiel de ce terme) mais à la qualité même du "vu" qui suscite cette expression et en détermine la phrase.

Comme cela a déjà été indiqué, le mot verbal a,en latin, une fonction purement sémantique, dénominative; il identifie le cas particulier d'événement dans lequel intervient ou interviennent le ou les êtres nommés ou encore à nommer. Sa présence traduit, donc,le fait que le locuteur ne peut ou ne veut pas - ce qui arrive le plus souvent - faire abstraction de ce qui définit l'état de choses délocuté comme un cas particulier, comme une unité d'événement, opposable à la série infinie d'unités d'événement (comportements actifs ou passifs états, phénomènes) qu'il sait concevoir. S'il s'agit d'un état de choses à actant unique, non associé à une modalité quelconque de dynamisme, la notion verbale susceptible de l'identifier - soit: le verbe dit"d'existence" - ne laisse pas pour autant, ce faisant, de le poser comme un événement positif. L'emploi du verbe esse signifie, dès

lors, que le locuteur tient à "voir", et à "faire voir", le fait même de l'existence dudit état de choses, dans la mesure, par exemple, où il entend l'opposer à sa possible inexistence. D'où ces valeurs d'attribution affirmative ou confirmative que J.MAROUZEAU est fondé à reconnaître à bon nombre d'emplois de la phrase à verbe "être" 170-171), et auxquels il ne semble pas necessaire de nous attarder. Mais ce n'est là qu'un "effet de sens", qui ne se laisse point généraliser, tant s'en faut, à tous les énoncés "attributifs" de forme verbale; dans (160), par exemple, on ne voit pas comment parler d'une valeur affirmative ou confirmative:

160 misericordia est aegritudo ex miseria alterius iniuria laborantis:

Cic.Tusc. 4,18:"la pitié est le malaise résultant du malheur d'autrui qui souffre sans l'avoir mérité".

J. MAROUZEAU eût sans doute parlé, à propos de (160),d' "attribution commune" (1910b:169), sans valeur "expressive", purement "énonciative" (ibid.:44). Soit, mais à condition de ne pas sous-entendre en même temps que le verbe improprement dit "copule" (cf. p. 401 ci-après) pourrait n'être qu'un simple "outil" grammatical, dépourvu de toute signification. En réalité, le verbe esse signifie ici le même chose que partout ailleurs: que l'état de choses "existence d' un certain être, porteur d'un certain 'attribut', à tel moment chronogénétique (au sens de G.GUILLAUME) - "virtuel" ou "actuel", "présent" , "passé" ou "futur" - du temps linguistiquement représentable"survient bel et bien, comme une unité formelle positive, dans le champ de vision du locuteur. Naturellement, si cette représentation intervient

dans un contexte suggérant, de quelque façon que ce soit, la possi - bilité de l'absence de l'état de choses considéré, elle dégagera,par contraste, l'effet de sens d'affirmation ou confirmation. Sinon, la phrase attributive à verbe "être" ne fera que poser, sans relief par ticulier, l'existence de l'événement en question. C'est là,après tout, le moins que l'on puisse dire d'un événement: qu'aux yeux du locuteur il est, à un poste donné du système modo-temporel. Moyennant quoi,le contenu spatial de l'événement délocuté - en l'occurrence, l'actant u nique qui est au centre de cet état de choses - apparaîtra nécessai- rement relever, non du "présent réel" au centre duquel le locuteur produit sa parole, mais du temps représentable et représenté par cet- te parole, c'est-à-dire comme enfermé dans un des cas dont la série forme l'entier de ce temps représentable.

On comprend alors ce que peut signifier l'absence du ver be esse : que l'état de choses délocuté n'est pas seulement un cas parmi d'autres, "indirect", "abstrait" , d'événement "représenté".Qu' il appartient, au contraire, à l'expérience la plus immédiate du lo - cuteur,avant même toute "re-présentation". Bref: qu'il ne se distin - gue pas de l'événement singulier entre tous qu'est le "présent de la locution". De là le sentiment d'une "force" particulière que nos de- vanciers ont attribuée aux énoncés attributifs de forme nominale et que l'on peut raisonnablement conjecturer à propos des exemples fi- gurant dans nos échantillons (148)-(151), ainsi que dans (153),(155) et (157); chacun d'eux, en effet, se laisse parfaitement caractériser, compte tenu du contexte où il survient, comme traduisant une sorte de vision immédiate, de "découverte" ou "prise de conscience" , et éven_ tuellement de "mise en pleine évidence" à l'adresse d'un allocutaire, d'une situation singulière, non quelconque, qui "se présente" au locu

teur pour ainsi dire "à l'état brut", avec toute la fraîcheur, l'inédit, etc., d'une révélation, qu'il s'agisse de l'état de choses réel du monde où vit le locuteur, ou de l'état de choses immatériel -un événement passé ou à venir, une constatation scientifique,etc.-qu' un savant historien, philologue, philosophe vient à avoir sous les yeux au cours de l'étude d'un certain domaine.

Bien entendu, nous sommes parfaitement conscient du caractère conjectural de la lecture que,par l'analyse, nous sommes amené à proposer pour ces phrases "attributives" de forme nominale. Nul ne pourra jamais garantir qu'une forme linguistique employée par un locuteur latin traduit telle ou telle attitude particulière devant la matière d'expérience saisie par son discours, engendre tel ou tel"effet de sens"; plus que jamais fait défaut ici ce qu'à tort ou à raison il est convenu d'appeler le "sentiment inné" dont est censé jouir le "locuteur natif". Mais l'on admettra peut-être que l'analyse du contexte où apparaissent nos exemples, voire, ici ou là, ce que l'on peut savoir par ailleurs de l'événement relaté, n'infirme jamais la validité de la lecture proposée; bien souvent même celle-ci, en "débanalisant" l'énoncé, enrichit sensiblement l'interprétation du contexte dans son ensemble.

Ainsi, un premier groupe, au sein de notre documentation, contient des énoncés qui se rapportent à l'actualité historique du locuteur. Il ne paraît pas excessif de dire qu'ils ne ressemblent pas tant à des constats "objectifs" et "neutres" qu'à des"réactions d'humeur" - favorables ou défavorables, peu importe - du locuteur à une actualité qui ne le laisse pas indifférent, cf. notamment: (14°)-(a) haec omnis culpa Bruti, (14ç)-(a) ego ineptus:exclamations traduisant l'irritation, l'impatience du locuteur devant une certaine

réalité; (150)-(a) Appius et eodem timore ..., et (b)consul ...paruo animo et prauo tamen: jugements cinglants, sur des personnages considérés comme méprisables; (148)-(b) ...sollicitum quae mihi taedium: véritable "déclaration d'amour" du Poète au "vaisseau de l'Etat" [1] ; (149)-(b) ludi magnifici et grati et (d) nunc formosissimus annus : exclamation enthousiaste suscitée par un spectacle mémorable; (149)-(e) Tale tuum carmen nobis: exaltation d'un objet unique; (f) Triste lupus stabulis: rappel d'une menace tragique; (151)-(a) Hic mecum Balbus:,Hirtius, Pansa , et (c)Nobiscum hic... Octauius: satisfaction visible d'un locuteur qui accueille chez lui des personnages placés au premier plan de l'actualité; etc.

Un exemple, toutefois, pourrait faire difficulté, soit (150)-(c) Veteranos qui Casilini et Calatiae, car on ne voit pas,d'emblée, quelle signification particulière le locuteur Cicéron pouvait bien attacher à ces vétérans installés à Casilinum et à Calatia (près de Capoue). Mais il ne faut pas de trop longues recherches pour se souvenir que ces deux colonies, dues à l'initiative de César, constituent un enjeu important dans cette période (novembre 44 a.C.)[2] où le jeune Octave cherche à rassembler des troupes. On peut donc supposer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'en informant Atticus de l'initiative d'Octave -lequel, d'ailleurs, "y a mis le prix", comme on dit, cf.

---

1 On a pu signaler l'utilisation, dans ce poème, du vocabulaire de la passion amoureuse, cf.R.G.M.NISBET-M.HUBBARD,1970: 187.

2 Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, à ce propos,qu'une de ces colonies, celle de Casilinum, avait déjà, quelques mois auparavant, reçu, à l'initiative d'Antoine, une deuxième implantation de vétérans, aussitôt dénoncée, par Cicéron (Phil. 2,102), comme une manoeuvre contraire aux pratiques religieuses.

dans le même texte, la phrase suivante: nec mirum, quingenos denarios dat "pas étonnant: il leur donne 500 deniers à chacun"-, Cicéron "réalise", et entend faire "réaliser" à son correspondant, que ces vétérans-là, dans une telle conjoncture, ne sont pas tout à fait quelconques.

Un deuxième aspect de ce que nous appelons "motivation positive de la phrase nominale attributive" peut être illustré, pour commencer, par (151)-(b) Ego paulisper hic. On remarquera que le contexte de cet énoncé est celui d'une communication , au sens strict du terme: un locuteur parle pour apporter à un allocutaire une information déterminée. On est alors fondé à penser que la forme nominale de la phrase résulte, là encore, d'une relation particulière instituée entre le locuteur et tel(s) éléments(s) contenu(s) dans l'état de choses dont il parle. Pour le locuteur Cicéron, il ne s'agit pas simplement de "représenter", à l'adresse d'Atticus, un certain événement à survenir, mais de lui "présenter", pour qu'il en tienne compte, telle donnée jugée importante: "attention, moi, ce n'est que pour un court moment que je suis ici".

Cette interprétation se laisse étendre, sans difficulté, à plusieurs des exemples déjà mentionnés. Dans (153)-(d) uineae altitudinis modus longitudo hominis, par exemple, le geste d'indication, de présentation est évident; le spécialiste viticulteur qui s'exprime chez Varron n'est pas là simplement pour relater un certain état de choses, à savoir le fait que "la mesure idéale de la hauteur d'une vigne est la taille d'un homme"; il est là, au contraire, pour enseigner quelque chose , et c'est comme l'objet non quelconque -l'objet à retenir - de cet enseignement que la réalité désignée par le terme attributif, longitudo (hominis), est conçue.

La même attitude discursive justifie, selon nous, la forme nominale de presque tous les énoncés (153). Et il n'est guère étonnant, au vu de ces considérations, qu'un grand nombre d'exemples de phrase nominale attributive nous soient fournis, précisément, par des ouvrages didactiques comme ceux de Varron, sous-tendus qu'ils sont, presque d'un bout à l'autre, par une parole "indicative", "présentative" plutôt que "représentative". Ainsi s'explique, d'autre part, le fameux omnia praeclara rara, trop souvent cité, mais jamais replacé dans son contexte, qui est celui d'une leçon de morale, cf. (161):

161 Digni autem sunt amicitia, quibus in ipsis inest causa cur diligantur. Rarum genus et quidem omnia praeclara rara nec quidquam difficilius quam reperire quod sit omni ex parte in suo genere perfectum:

Cic. Lael. 79: "Or sont dignes de l'amitié ceux chez qui il y a une raison qui fait qu'ils inspirent de l'affection. L'espèce ⟨est⟩ rare, et, bien sûr, tout ce qui est remarquable ⟨est⟩ rare, et rien n'est plus difficile que de trouver l'objet qui, dans son genre, soit parfait sous tous les rapports".

NB: ce passage justifie une mise en garde, énoncée dans la phrase précédente: ne nimis cito diligere incipiant neue non dignos "ne laisser l'affection d'éveiller trop tôt ni se porter sur des êtres qui n'en soient pas dignes".

De même, on ne remarque pas assez que l'unique exemple de phrase nominale attributive livré par le Bellum Gallicum de César se trouve juste au début de l'excursus géographique destiné à présenter au public romain la Grande-Bretagne, cf. (162); l'attribut triquetra désigne ce qui est, aux yeux du narrateur, la caractéristique

principale de cette île, qui permet de la situer, schématiquement, par rapport à la Gaule, à l'Espagne et à la Germanie, la suite du chapitre consistant à décrire chacun des trois côtés ainsi annoncés:

162 Insula natura triquetra, cuius unum latus est contra Galliam... Alterum uergit ad Hispaniam atque occidentem solem ... Tertium est contra septentrionem; cui parti nulla est obiecta terra, sed eius angulus lateris maxime ad Germaniam spectat:

Cés. BG 5,13,1-2-6: "L'île ⟨est⟩, de par sa configuration naturelle, un triangle ; un de ses côtés fait face à la Gaule ...L'autre est tourné vers l'Espagne et le couchant.. Le troisième fait face au nord; cette partie n'a aucune terre devant elle, mais un angle de ce côté regarde en particulier la Germanie".

Chez un Virgile, par contre, les exemples ne manquent pas, et d'abord, naturellement, dans les Géorgiques, oeuvre qu'informe une parole sollennelle, qui propose des valeurs et des modèles - la parole d'un uates, qui entend révéler à Rome, à l'aube d'une ère nouvelle, le véritable sens d'une existence humaine. Cf. (163):

163 (a) Sed tamen alternis facilis labor:

G. 1,79: "Mais les sols où l'on pratique l'alternance ⟨des cultures⟩ ⟨voient⟩ leur effort facilité", litt. "pour les sols ...l'effort est facile "

(b) hiberno laetissima puluere farra, laetus ager:

G. 1,101-102: "⟨c'est⟩ dans un hiver poussiéreux ⟨que⟩ les blés ⟨sont⟩ le plus abondants, que la campagne ⟨est⟩ fertile".

(c) Vere fabis satio:

G. 1, 215: "⟨c'est⟩ au printemps ⟨qu'il y a⟩ les semis de fèves [litt.qu'il y a, pour les fèves, les semis]".

163 (d) Nudus ara,sere nudus;hiems ignaua colono:

G. 1,299: "Sois nu pour labourer, sème nu;mais l'hiver ⟨est⟩ la saison indolente pour le cultivateur".

(e) Sed tamen et quernas glandes tum stringere tempus:

G.1,305: "Cependant ⟨c'est⟩ aussi le moment de cueillir les glands du chêne".

(f) Hic uer adsiduom,atque alienis mensibus aestas, bis grauidae pecudes, bis pomis utilis arbos:

G.2, 149-150:"Ici le printemps ⟨est⟩ perpétuel, et l'été ⟨existe, est⟩ en des mois qui ne sont pas les siens; ici deux fois ⟨sont⟩ pleines les brebis, deux fois l'arbre ⟨est⟩ profitable grâce à ses fruits".

NB: exaltation des vertus de l'Italie.

(g) Nunc locus aruorum ingeniis:

G. 2,177: "maintenant ⟨voici venu⟩ le moment de dire le caractère de chaque terre".

Plus rares dans l'Enéide,et surtout dans les Bucoliques, les exemples de phrase attributive nominale que l'on peut, néanmoins, relever dans ces deux poèmes relèvent toujours de la même attitude locutive consistant à présenter un être ou objet particulièrement significatif, voire exemplaire, comme dans (149)-(d,e,f),(151)-(d) et, ci-après,(164):

149 (d) Nunc formosissimus annus (B. 3,57)

(e) Tale tuum carmen nobis ...(B.5,45-46)

(f) Triste lupus stabulis,maturis frugibus imbres,
arboribus uenti, nobis Amaryllidis irae.
Dulce satis umor, depulsis arbutus haedis,
lenta salix feto pecori, mihi solus Amyntas:

B. 3,80-83: "la catastrophe ⟨qu'est⟩ ⟨l'arrivée du⟩ loup pour une bergerie, pour une moisson mûre l'averse, pour les arbres les vents, ⟨telle est⟩ pour moi d'Amaryllis le coup de colère.

-La douceur ⟨qu'est⟩ pour les guérets ⟨l'arrivée de⟩ la pluie, l'arbousier pour les chevreaux que l'on vient de sevrer, le saule flexible pour la brebis qui est pleine, ⟨tel est⟩ pour moi, seul, Amyntas".

151 (d) Hic Dolopum manus ...(En.2,29-30)

164 (a) Daphnis ego in siluis, hinc usque ad sidera notus,
formonsi pecoris custos, formonsior ipse:

B. 5,43-44:"Daphnis, ⟨c'est⟩ moi, ce lui qui ⟨vivant⟩ dans les bois, ⟨fut⟩ connu jusqu'aux astres, gardien d'un beau troupeau, et de sa personne plutôt bien fait."

(b) Sunt mihi bis septem praestanti corpore Nymphae,
quarum quae forma pulcherrima, Deiopea,
coniugio iungam stabili propriamque dicabo:

En.1,71-72: "J'ai deux fois sept Nymphes au corps parfait, desquelles celle qui ⟨est⟩ par ses formes la plus belle, Déiopéa, je l'unirai à toi, pour toujours, par le mariage, et je la déclarerai ton bien".

NB: la promesse faite par Junon à Eole, roi des vents, en échange de ses services.

(c) Hic manus ob patriam pugnando uolnera passi
quique sacerdotes casti, dum uita manebat,
quique pii uates et Phoebo digna locuti:

En. 6, 660-663: "Ici ⟨se trouve⟩ la troupe de ceux qui, en se battant pour leur patrie, ont reçu des coups mortels, et ceux qui ⟨furent⟩ prêtres ⟨observant⟩ la chasteté, aussi long temps que dura leur existence, et ceux qui ⟨furent⟩ prophètes pieux proférant paroles à la mesure de Phoebus".

NB: aux Champs Elysées, ls Sibylle présente à Enée les âmes des Bienheureux.

Que si l'on voit des phrases nominales de cette espèce proliférer sous la plume d'un Tacite, cela n'est certainement pas dû, comme on a pu le suggérer (J.MAROUZEAU,1910b:292), à on ne sait quel malin plaisir qu'éprouverait cet auteur à "prendre toujours le contre-pied de l'usage courant", en négligeant le verbe d'existence com

me "un accessoire encombrant". La raison de ce phénomène, qui confère à l'écriture de cet auteur son allure si particulière, est beaucoup plus profonde, et se situe bien au-delà de cette sorte de perfectionnisme "technique", quelque peu maniaque, auquel on voudrait, parfois, le réduire[1]. Elle tient à la nature même des choses à dire, soit, en l'occurrence, à la qualité du regard porté sur la matière du discours historique. Jamais, chez Tacite, l'histoire ne se réduit au récit d'un enchaînement chronologique. Plus sans doute que n'importe quel autre historien romain, il donne l'impression de la concevoir comme un défilé d'"états de choses" particuliers, chacun desquels, tour à tour figé, soustrait au flux du devenir - en quelque sorte comme dans une projection de diapositives -, est soumis à un regard "critique" qui s'attache à en dégager, pour le désigner à la méditation du lecteur, ce qu'il peut comporter de significatif et d'exemplaire.

On a pu remarquer, par exemple, la haute fréquence d'emploi de la phrase nominale, chez Tacite, dans des expressions comportant un apport substantif tel que causa, ratio, origo,etc.(C. STUHL: 1900: 12). C'est que la plupart du temps il ne s'agit pas simplement, pour le narrateur, de déclarer: "il existe, pour l'événement ou situation dont je parle, une cause, une explication, une origine,etc., qui est ceci ou cela", mais bien plutôt de mettre en pleine évidence, de proposer, par un geste d'indication, à l'attention du lecteur un principe d'explication qui paraît particulièrement significatif, digne de nourrir la réflexion. C'est ainsi que, dans notre exemple (153)-(e) causa periculi non crimen ullum ,etc., le propos ne s'épuise pas dans

---

1 Ainsi, la"suppression même du verbe" serait, de l'avis de J.BAYET (1956: 592), un des éléments de la recherche de concision qui permet à Tacite d'alléger la phrase.

le simple constat du fait que la situation où s'est trouvé Agricola "s'explique"; ce qui importe avant tout est de définir cette cause, dont l'existence, en elle-même, n'a pas besoin, alors, d'être dite explicitement: " (ce fait a une explication) et cette explication est que ..." [1]

Un regard analytique du même ordre, qui pour ainsi dire "gomme", "court-circuite" le constat de l'existence au profit de l'affirmation de l'existant, se laisse aisément reconnaître dans tous les exemples de phrase nominale cités par C.STUHL(1900: 12) , cf. (165):

165 (a) Dum haec in partibus Vitelii geruntur, digressus Narnia Vespasiani exercitus festos Saturni dies Ocriculi per otium agitabat. Causa tam prauae morae ut Mucianum opperirentur:

Hist.3,78: "pendant que cela se passe du côté de Vitellius, l'armée de Vespasien, après avoir quitté Narnia, se tenait paisiblement à Ocriculum tout le temps de la fête des Saturnales. Cause invoquée d'un retard si fâcheux: ils attendaient Mucianus".

(b) nec alia tam intima Tiberio causa cur Rhodum abscederet:

Ann.1,53: "et Tibère n'⟨eut⟩ pas d'autre raison plus profonde de se retirer à Rhodes".

NB: il est question du mépris de Julie envers Tibère, son époux.

(c) Par causa saeuitiae in Sempronium Gracchum:

Ann.1,53:" du même ordre ⟨fut⟩la raison de sa cruauté envers Sempronius Gracchus".

(d) Causa instruendae classis super insitam genti uanitatem ut eo terrore commeatus

---

[1] L'actualité politique récente fournit un bon exemple de ce que nous voulons dire.Quand un responsable politique lance:"Il ne faut pas dire,comme Robespierre,que des têtes vont tomber,il faut dire [illegible]

Gallia aduentantes interciperentur:

Hist.5,23: "le motif qui le poussa à faire armer une flotte⟨fut⟩, outre la vanité naturelle de sa race, l'intention de faire en sorte que les convois arrivant par la Gaule soient interrompus,du fait de la peur inspirée par une telle initiative."

165 (e) Initium et causa penes Aelium Seianum cohortibus praetoriis praefectum:

Ann.4,1: "Le point de départ et la cause du comportement tyrannique de Tibère n⟨est⟩pas ailleurs que dans la personne d' Aelius Seianus, le commandant des cohortes prétoriennes".

(f) Causa motus, super hominum ingenium, quod pati dilectus et ualidissimum quemquam militiae nostrae dare aspernabantur:

Ann.4,46: "la cause du soulèvement des Thraces ⟨fut⟩ outre le caractère de ces gens-là, qu'ils n'acceptent pas de subir les levées et de donner les plus solides des leurs pour le service de nos armes".

(g) At causa necis ex eo quod domum suam Mnesteris et Poppaeae congressibus praebuissent:

Ann.11,4:"Mais la raison de leur mise à mort⟨fut⟩l'accusation d'avoir prêté leur maison pour les rendez-vous de Poppée avec Mnester".

Naturellement, si un historien s'attarde à considérer la cause, la raison, le prétexte,etc., d'un certain état de choses,c'est que l'un et l'autre lui paraissent dignes d'intérêt à un titre quel -

---

quelles", l'opération de pensée qui sous-tend son propos est exactement du même ordre: par-delà l'affirmation de l'existence - supposée aller de soi - d'un certain événement, le locuteur vise la définition d'une réalité d'ordre spatial qui lui apparaît y être impliquée.

conque; on ne recherche pas volontiers l'explication d'un fait insignifiant, et une explication en elle-même insignifiante n'en est pas une. D'où, à la fois, la prédominance quantitative, signalée par C. STUHL, de la phrase nominale dans ce genre d'expressions, mais aussi le fait qu'elle se rapporte toujours à des événements non banals:retard surprenant, voire suspect, d'une armée, au moment décisif d'une guerre, (165)-(a); l'exil volontaire de Tibère à Rhodes, ou sa vengeance (b,c); projet insensé d'un rebelle (d); un tournant décisif dans le comportement d'un empereur (e); une révolte "exemplaire"dans sa motivation (f); la mise à mort des complices d'un scandale retentissant(g).

Le contraste entre (165) et les quelques phrases à verbe "être" mentionnées par C.STUHL est assez remarquable, car il s'agit toujours, dans ce dernier cas, d'événements visiblement mineurs, dont il suffit de dire qu'ils ont une raison d'être - comme tel incident sans lendemain (une opération d' "intoxication"), une justification personnelle du narrateur, ou la punition infligée par Tibère à un ancien préteur, cf. (166):

166 (a) Causa fingendi fuit ut diplomata Othonis, quae neglegebantur, laetiore nuntio reualescerent:

Hist.2,54: "la raison de cette fausse nouvelle fut l'intention de provoquer, par cette bonne nouvelle, une révalorisation des passeports accordés par Othon, que l'on tendait à mépriser".

(b) Mihi tradendi arguendique rumoris causa fuit ut claro sub exemplo falsas auditiones depellerem:

Ann. 4,11: "j'avais une raison de rapporter et discuter cette rumeur: écarter, par un exemple illustre, les erreurs de la tradition orale."

166 (c) Causa offensionis Vistilio fuit, seu composuerat quaedam in Gaium Caesa - rem ut impudicum, siue ficto habita fides:

Ann. 6,9: "la raison de l'irri - tation [de Tibère] contre Vistilius fut, ou que celui-ci avait composé certain pamphlet attaquant la morale de Gaius César, ou bien un mensonge auquel l'Empereur avait ajouté foi".

Dans d'autres exemples cités par C. STUHL, le propos ne consiste pas à identifier la cause, raison, etc., d'un événement dont l'image est déjà acquise; il s'agit,au contraire, de dire la survenance même d'un événement causé, autrement dit, sa causation, son avènement au temps, ce qui justifie l'emploi de la phrase verbale,cf.(167):

167 (a) quae causa Neroni fuit suscipiendi iudicii conuictumque Veientonem Italia depulit et libros exuri iussit:

Ann. 14,50: " ce qui fut cause que Néron évoqua l'affaire; après avoir confondu Véiento, il le chassa de l'Italie et fit brûler ses oeuvres".

(b) Vnde exitii causa multis fuit properum finem uitae coniectantibus uulgantibus que :

Ann. 4,58: "de là résulta une cause de mort pour beaucoup,qui conjecturaient et divulguaient que la fin de la vie [de Tibère] était proche".

Un autre cas également évoqué par C.STUHL est celui des expressions attributives du type nomen (cognomen, cognomentum)alicui (est). Là encore, c'est la phrase nominale qui prédomine de beaucoup, dans la mesure où le narrateur entend "présenter" un personnage ou un lieu jouant un rôle de premier plan dans l'épisode évoqué;les ra-

res exemples de phrase verbale concernent toujours des êtres ou des lieux accessoires. On comparera, à cet égard,(168) à (169), (170) à (171):

168 (a) XI Kalendas Iulias serena luce spatium omne quod templo dicabatur euinctum uittis coronisque; ingressi milites, quis fausta nomina, felicibus ramis:

Hist. 4,53: "le onze avant les Calendes de juillet, par une journée tout à fait claire, tout l'espace destiné à être consacré en vue du temple <à élever> (fut) ceint de rubans et guirlandes; puis les soldats qui <avaient> un nom de bon augure, y pénétrèrent, portant des rameaux bienfaisants".

NB: nouvelle consécration du Capitole, avant une restauration.

(b) Vocantur post haec patres pergitque Suillius addere reos equites Romanos illustres, quibus Petra cognomentum:

Ann. 11,4: "Après ces événements, on fait convoquer les"patres", et Suillius entreprend d'ajouter à la liste des accusés des chevaliers romains de haut rang, qui <avaient> pour surnom Petra".

NB: un procès retentissant sous le règne de Claude.

(c) Isdem consulibus miseriarum ac saeuitiae exemplum atrox, reus pater, accusator filius (nomen utrique Vibius Serenus), in senatum inducti sunt:

Ann. 4, 28: "pendant ce même consulat,(il y eut) un exemple terrible des malheurs et de la cruauté de l'époque,(lorqu') un père, en tant qu'accusé, et un fils, comme son accusateur - le nom de l'un et de l'autre (était) Vibius Serenus - ,furent admis à parler au sénat".

(d) temptatoque feminae imperio, cui nomen Erato:

Ann. 2,4: "après avoir essayé le

gouvernement d'une femme, dont le nom ⟨était⟩ Erato ..."

NB: crises de régime successives, en Arménie.

168 (e) Nec multo post agrestium Cilicum nationes, quibus Cietarum cognomentum, saepe et alias commotae, tunc Troxobore duce montis asperos castris cepere atque inde decursu in litora aut urbes uim ... audebant:

Ann. 12,55: "Et ce ne fut pas beaucoup plus tard que des tribus de gens sauvages, des Ciliciens, dont le surnom ⟨était⟩ Cietae, et qui s'étaient souvent soulevées à d'autres occasions, alors, sous la conduite de Troxobor, s'emparèrent des hauteurs pour y installer leur camp et, à partir de là, se lançaient dans des coups de main sur les localités du litoral ou sur les villes".

(f) Forte inter Padum uiamque patenti campo duae legiones congressae sunt, pro Vitellio una et uicensima cui cognomen Rapaci, uetere gloria insignis, e parte Othonis prima Adiutrix:

Hist. 2,43: "dans la plaine qui s'étend entre le Pô et la route, deux légions vinrent à s'affronter: pour Vitellius ⟨il y avait⟩ la 21ème., dont le surnom ⟨était⟩ l'Irrésistible, que signalait une gloire ancienne; du côté d'Othon, ⟨il y avait⟩ la 1ère; la Secourable."

NB: cf. encore Hist. 3,6 alam cui Sebosianae nomen; Ann. 1,31 exercitus, cui nomen superiori.

vs.

169 (a) Postquam pandi uiam et mare prosperum accepit, de se per ambages interrogat... Sostratus (sacerdotis id nomen erat) ... petito secreto futura aperit:

Hist. 2,4: "après avoir appris

que la route lui était ouverte et la mer, favorable, il [=Titus] questionne le prêtre, indirectement, sur sa situation personnelle. Sostrate -- c'était le nom du prêtre - ..., après lui avoir demandé un entretien secret, lui dévoile l'avenir ".

169 (b) Ipse per licita atque inlicita foedatus nihil flagitii reliquerat quo corruptior ageret nisi paucos post dies eum ex illo contaminatorum grege (nomen Pythagorae fuit) in modum sollemnium coniugiorum denupsisset:

Ann. 15,37: "Lui-même ⟨allait⟩ de déshonneur en déshonneur, toléré ou interdit, et il n'y avait aucune infamie qu'il eût négligée, dans une vie de plus en plus corrompue, quelques jours plus tard il n'avait, parmi cette bande d'infâmes débauchés, pris un individu, nommé Pythagore, pour l'épouser, dans toutes les règles des cérémonies matrimoniales."

NB: le personnage nommé n'est qu'un comparse parfaitement insignifiant en lui-même.

170 (a) Templum pro magnitudine urbis exstructum loco cui nomen Rhacotis; fuerat illic sacellum Serapidi atque Isidi antiquitus sacratum:

Hist. 4,84: "Un temple à la mesure de la ville ⟨fut⟩ bâti dans une localité dont le nom ⟨était⟩ Rhacotis; il y avait là un petit sanctuaire consacré, de haute antiquité, à Sérapis et Isis".

(b) Iamque classis aduenerat, cum praemisso commeatu et distributis in legiones ac socios nauibus fossam, cui Drusianae nomen, ingressus precatusque Drusum patrem ut se eadem ausum libens ... iuuaret:

Ann. 2,8: "Et déjà la flotte était arrivée; après avoir envoyé au devant le ravitaillement et réparti les navires entre les légions et les alliés, il pénétra dans le Canal dont le nom ⟨était⟩ "le Canal de Drusus" et, invoquant le nom de son père Drusus, il le pria

de bien vouloir l'assister, au moment où il se lançait dans la même entreprise".

170 (c) non tamen ideo faciebat fidem ciuilis animi; nam legem maiestatis reduxerat, cui nomen apud ueteres idem, sed alia in iudicium ueniebant:

Ann. 1,72: "mais pour autant il ne faisait croire à personne qu'il avait la mentalité d'un simple citoyen, car il avait remis en vigueur la "lex maiestatis", dont ancienne - ment le nom ‹était› le même, tout en donnant lieu à d'autres sortes de procès".

(d) sic accensos et proelium poscentis in campum cui Idistauiso nomen deducunt:

Ann. 2,16: "après les avoir ainsi enflammés,et comme ils ne demandaient qu' à se battre, leurs chefs les conduisent dans une plaine dont le nom ‹était› Idistauiso".

NB: présentation du lieu où va se dérouler un combat important, et que le narrateur décrit minutieusement dans les lignes suivantes: Is medius inter Visurgim et collis, etc.

(e) Tantumque seueritate profectum ut uexillum ueteranorum, non amplius quingenti numero, easdem Tacfarinatis copias praesidium cui Thala nomen adgressas fude - rint:

Ann. 3,21: "Et le résultat atteint grâce à cette sévérité fut considérable: un détachement de vétérans, dont le nombre ne dépassait pas cinq cents, ‹se trouvant opposé aux› mêmes forces de Tacfarinas, qui avaient attaqué une garnison dans un lieu dont le nom ‹ était › Thala, les mit en pièces".

NB: présentation du lieu d'un combat mémorable, où l'honneur des soldats romains a été lavé, grâce à la rigueur de leur chef,qui les avait châtiés par une décimation.

(f) ... petebantque saltus quibus nomen Arduenna, cum legiones ... arcuerunt:

Ann. 3, 42: "...et ils cherchaient à gagner les gorges dont le nom‹est› Ardennes lorsque nos légions leur barrèrent le chemin."

NB: dernier épisode de la rébel -

lion des Trévires, fomentée par Iulius Florus.

170 (g) Olennius infensos fuga praeuenit,receptus castello cui nomen Fleuum; et haud sper - nenda illic ciuium sociorumque manu lito ra Oceani praesidebat:

Ann. 4, 72: "Olennius devança la colère de ses victimes, en se réfugiant dans u ne forteresse dont le nom⟨était⟩ Flevum; il y avait là une garnison respectable, composée de citoyens romains et d'alliés, et qui surveil - lait le litoral".

NB: Olennius est le responsable de l'insurrection des Frisii; la forteresse où il a trouvé refuge , et que viennent assiéger les insurgés, se trouve momentanément être le centre de l'action.

Cf. encore: Ann. 4,25 castellum semirutum...cui nomen Auzaea; 4,55 in Graeciam (texte controversé: faut-il lire in insulam ?) cui mox a Pelope nomen; 4,59 in uilla cui uo- cabulum Speluncae; 6,28 in ciuitatem, cui He - liopolis nomen; 12,13 apud montem cui nomen Sanbulos.

vs.

171 (a) fuit interim effugium legionibus in cas- tra, quibus Veterum nomen est:

Hist. 4,18: "pendant ce temps, nos légions n'ont rien pu faire d'autre que de se réfugier dans un camp dont le nom est Vete- ra".

NB: issue peu glorieuse d'un épi- sode militaire, à l'occasion duquel des troupes romaines avaient été "lâchées" par une partie des auxiliaires; le camp de Vetera n'est ici qu'un lieu accessoire, un lieu "de retraite ", qu'on ne voit jouer aucun rôle positif dans le contexte.

(b) ...donec M.Trebellius legatus ... duos collis, quos barbari insederant (mino- ri Cadra, alteri Dauara nomen est),ope-

ribus circumdedit et erumpere ausos
ferro, ceteros siti ad deditionem
coegit:

Ann.6,41:"jusqu'au moment où le légat M. Trebellius installa ses ouvrages autour des deux collines que les barbares avaient investies (desquelles la plus petite avait nom Cadra, l'autre Davara) et, après avoir massacré ceux qui avaient tenté une sortie, il obligea, par la soif, les autres à se rendre".

NB: récit d'un épisode marginal et sans lendemain de l'action du proconsul L. Vitellius, gouverneur de Syrie.

171 (c) et ipsos ... militum uoces terrebant,
clauarium (donatiui nomen est) flagitantium:

Hist. 3,50: "...et les chefs eux-mêmes étaient terrifiés par les protestations des soldats qui réclamaient leur "clauarium"- c'est le nom, pour eux , de la prime [=donatiuum].

NB: simple explication accessoire d'un terme, plutôt que "présentation" d'un objet tant soit peu significatif dans la situation relatée.

(d) Tertius expeditionum annus nouas gentis
aperuit, uastatis usque ad Tanaum (aestuario nomen est) nationibus:

Agr. 22: "la troisième année de cette campagne fit connaître de nouvelles tribus, et l'on a ravagé les populations indigènes jusqu'au Tanaus (c'est le nom de l'estuaire)".

NB: là encore, l'apport attributif fonctionne comme une simple explication terminologique.

MOTIVATION NEGATIVE DE LA PHRASE NOMINALE ATTRIBUTIVE PAR DEFAUT D'OBJECTIVITE DE L'EVENEMENT DELOCUTE

Dans tous les emplois de la phrase attributive de forme nominale étudiés jusqu'ici, l'absence du mot verbal résulterait donc,

si notre interprétation des faits est exacte, de ce que le locuteur ne s'arrête pas, dans certaines circonstances expressives, à la représentation la plus immédiate qu'il sait former de l'événement délocuté, à savoir celle de l'existence même de certain état de choses ayant dans son centre, et s'y réduisant, l'image d'un être porteur d'un attribut imparticulier. Au contraire, s'apercevant que le dit état de choses contient un être "significatif", à quelque titre que ce soit, par rapport à l'ensemble de son discours, le locuteur "réagit" au mouvement qui le portait vers la désignation verbale de l'ensemble du cas d'événement, pour s'en tenir à une image "seconde"- parce que résultant d'une "réaction" -, celle consistant à dire que, "dans tel état de choses - dont l'existence en soi n'a pas besoin,alors d'être dite explicitement, car elle est censée aller de soi - il y a certain objet particulier que moi, locuteur, ai particulièrement en vue, retiens et indique comme l'objet "présent" de mon propos" . C'est ce que nous avons appelé la "motivation plutôt positive" de l'emploi de la phrase attributive nominale.

Mais il y a lieu d'envisager un autre mode d'utilisation du même mécanisme morpho-syntaxique. Dans certains cas,en effet, la "présentation de l'existant" - c'est, au fond, ce que signifie la phrase nominale - semble plutôt manifester l'impuissance du locuteur à"se représenter" l'existence d'un état de choses donné. En d'autres termes, l'absence du mot verbal "attendu" résulterait, alors,de l'impossibilité de conférer à la relation instituée entre un être et un attribut "de qualité" ou "de situation" les caractères d'un fait positif, pleinement valable dans les limites d'un cas de temps déterminé. L'événement délocuté apparaît, dans ce cas, comme doué d'une existence toute "subjective": une simple proposition que le locuteur

s'autorise à concevoir, mais qu'il ne parvient pas à voir exister objectivement, c'est-à-dire occuper une place déterminée dans la chaîne d'événements réels ou imaginaires dont est fait l'univers de l'expérience.

Un texte de Cicéron vient, ici, à point pour illustrer et corroborer l'analyse. C'est dans le livre I des Tusculanae Disputationes, là où les interlocuteurs débattent sur le point de savoir si la mort doit ou ne doit pas être considérée comme un mal. Un de ses auditeurs s'obstinant à soutenir que "Crassus est malheureux" (miserum esse ... M.Crassum), "pour avoir abandonné en mourant des richesses fabuleuses", le philosophe a beau jeu de lui démontrer la contradiction qu'implique pareille affirmation; comment soutenir, en effet, qu'un mort est malheureux , au moment même où l'on vient d'admettre: 1° que les morts ne se trouvent nulle part: ego uero nusquam esse illos puto: Tusc. 1, 11; 2° que leur malheur est, précisément , de n'être plus après avoir été: quia non sint, cum fuerint, eos miseros esse: Tusc. 1,12. Ebranlé par l'objection,l'interlocuteur ne s'avoue pourtant pas tout à fait vaincu; il maintient sa proposition , mais, pour éluder la critique, il renonce à exprimer le verbe d'existence, cf. (172):

172 Quoniam me uerbo premis, posthac non ita dicam miseros esse, sed tantum miseros ob id ipsum quia non sint.
-Non dicis igitur "Miser est M. Crassus", sed tantum "Miser M. Crassus":

Tusc. 1,13:"puisque tu m'attaques sur un mot, désormais je ne dirai plus " ils sont malheureux" mais seulement "ils⟨ sont⟩ malheureux, précisément pour cette raison, qu' ils ne "sont" pas. - Tu ne dis donc pas "Malheureux est M. Crassus"mais "Malheureux ⟨est⟩ M.Crassus".

La mauvaise foi de l'interlocuteur du philosophe est criante, et sa réponse n'a, bien entendu, aucune pertinence philosophique, car, en annulant de la sorte l'incidence de la relation instituée à un cas déterminé, positif, de temps, il lui refuse du même coup toute existence positive, et la soustrait, par là même, à tout jugement de vérité: cum igitur dicis "Miser M. Crassus", aut hoc dicis "Miser est Crassus", ut possit iudicari uerum id falsumne sit,aut nihil dicis omnino: "Ainsi donc, lorsque tu dis "Malheureux est M.Crassus", ou bien tu dis "Malheureux est M. Crassus", de façon à ce qu'on puisse décider si cela est vrai ou faux, ou bien tu ne dis absolument rien du tout" - s'écrie, justement indigné, le philosophe (Tusc.1,14).

Aussi bien n'est-ce pas la valeur philosophique de l'énoncé qui nous intéresse ici, mais le fait, d'ordre formel, que l'interlocuteur du philosophe, contraint d'exclure de sa phrase le verbe d'existence, n'ait pas dû pour autant renoncer à maintenir sa proposition comme telle, c'est-à-dire à formuler la relation établie entre l'être "Crassus" et la qualité signifiée par miser comme constituant un acte prédicatif autonome, comme une phrase pleine et entière. Le traducteur de l'édition Belles-Lettres, J.HUMBERT, est ici visiblement embarrassé - on le serait à moins -, qui, s'efforçant de restituer l'effet de sens lié à l'omission du verbe d'existence, rend la phrase de Cicéron - Miser M. Crassus - par "Malheureux M. Crassus", c'est-à-dire par une phrase nominale française réduite, selon ce qui a été exposé plus haut (cf. p. 127 ci-dessus), à un apport prédicatif. Or, il ôte, par cette solution, à l'expression en cause, la valeur de proposition logique qu'elle avait dans le texte latin[1]; on

---

1 C'est ce que semble négliger A.SCHERER (1975: 120), qui prétend que,dans cette phrase, "Cicéron évite intentionnellement de former une

ne retrouve plus, dans sa traduction, qu'un commentaire , voire,à la limite, une exclamation apitoyée, motivée par un être aperçu dans le présent réel de la parole.

Bien entendu, le texte dont nous venons de faire état , en (172), quel qu'en puisse être l'intérêt au plan de la démonstra - tion, n'a somme toute qu'une portée limitée, d'un point de vue plus général. On y surprend, certes, l'effort conscient d'une pensée sa - vante qui cherche à s'appuyer, pour ne pas avoir à capituler, sur l'autorité qui émane d'un principe de fonctionnement du système linguistique, interprété "à la lettre" ; mais on ne saurait réduire à cela le parti que le discours sait tirer d'une interprétation plutôt "négative" du signifié de la phrase nominale.

Dans le cas précédent, l'emploi de la phrase nominale est, en quelque sorte, dicté par les circonstances, le locuteur rejetant l'emploi du verbe "être" parce que l'ensemble d'une argumenta - tion à laquelle il vient d'adhérer lui interdit de voir comme un fait positif l'état de choses à contenu "élémentaire", purement "attribu - tif", dont il veut parler. Mais il est des circonstances, beaucoup plus fréquentes, où un locuteur refuse le statut de pleine positivité à la représentation de l'événement délocuté, non pas parce qu'il ne le voit pas exister, mais parce que,lorsqu'il la considère sous l'angle de son effectivité, de sa validité, cette existence lui apparaît, dans un contexte donné, comme quelque chose qui ne porte pas à conséquence et qui peut donc être tenue pour nulle et non avenue.

---

phrase, pour ne pas devoir prononcer le verbe "être" à propos de quelqu'un qui est mort". Bien au contraire, miser Crassus, nous pensons l'avoir suffisamment démontré, est une phrase aussi complètement formée que n'importe quelle phrase verbale latine.

Quelques exemples suffiront à illustrer ce deuxième aspect de l'opposition "phrase à verbe 'être' " vs. "phrase nominale" . Ainsi, dans (173)-(a), un énoncé d'attributs élogieux de pure flatterie, et perçus comme tels, apparaît sous forme nominale, alors que les phrases attributives verbales de (173)-(b,c) correspondent à la définition d'un état de choses dont le locuteur envisage l'incidence pratique:

173 (a) Tu mihi cognatus,tu parens,tu amicus,tu...
-Garri modo :

Tér. Ph.496: "Tu<es>pour moi un parent, tu<es> un père, tu <es> un ami, tu...
-Cause toujours!"

NB: le personnage qui parle,Phédria, cherche à amadouer son interlocuteur,qui, on le voit, n'en est pas dupe.

vs.

(b) In te spes omnis, Hegio, nobis sita est,
te solum habemus, tu es patronus,tu es parens;
ille tibi moriens nos commendauit senex:

Tér. Ad. 455-457: "C'est en toi, Hégion, que réside tout notre espoir; nous n'avons que toi; c'est toi, notre patron,c'est toi, notre père; en mourant, c'est à toi qu'il nous a confiés, le vieillard".

NB: il s'agit, pour le locuteur, de mettre son allocutaire devant ses responsabilités de "patronus".

(c) Haec per dexteram tuam te dextera retinens manu
opsecro, infidelior mihi ne fuas quam ego sum tibi.
Tu hoc age; tu mihi erus nunc es, tu patronus, tu pater;
tibi commendo spes opesque meas:

Plt.Capt. 442-445:"Voici -par ta main droite que je serre dans ma main droite - ce que je te demande: ne me sois pas plus infidèle que je ne le suis pour toi. Toi, penses-y: c'est toi qui, maintenant, es mon maître, c'est toi mon protecteur, mon père; c'est à toi que je

confie mon espoir et mes biens".

NB: ces trois derniers exemples sont cités par J.MAROUZEAU (1910b:169); à son avis, la présence du verbe d'existence dans (b) et (c) est un moyen de noter une sorte d'insistance sur la définition du sujet, considérée comme le but de la phrase; cette nuance ne serait pas notée dans (a).

Cf. encore la phrase verbale de (173)-(d):

173 (d) Is est amicus qui in re dubia re iuuat,ubi rest opus:

Plt. Ep.113: "celui-là est un ami qui, dans une circonstance incertaine,apporte une aide matérielle, lorsque d'aide matérielle besoin est".

Dans (174), ce qui s'exprime par la succession des deux phrases, nominale et verbale, est bien le contraste entre un événement banal, qui est"à la portée"de tout un chacun et, partant, n' a aucun droit à une attention particulière, et un événement extraordinaire, le seul des deux qui mérite véritablement considération:

174 (a) Tros Anchisiade, facilis descensus Auerno:
noctes atque dies patet atri ianua Ditis;
vs.
(b) sed reuocare gradum superasque euadere ad auras,
hoc opus, hic labor est:

Virg.En.6,126-129: "Troyen, fils d'Anchise, <il est> facile de descendre dans l'Averne; nuit et jour elle est grande ouverte, la porte du sombre Dis;mais revenir sur ses pas , s'en retourner vers les souffles d'en haut,voilà l'affaire, voilà l'effort".

Enfin, dans le même ordre d'idées, nous ferons état d'un sondage auquel nous avons procédé sur la manière dont un Tite-Live exprime, dans son livre II, l'idée que telles ou telles personnes se sont trouvées, à tel moment de l'histoire de Rome, investies du consulat. On remarque, en effet, que s'il s'agit d'identifier, sans plus, le ou les consuls d'une année donnée - c'est-à-dire: sans faire allusion à leur élection, nomination, etc. -, l'historien emploie presque toujours - soit: cinq fois sur sept - une phrase nominale, cf. (153)-(a) et (175):

153 (a) Consules M.Valerius P. Postumius. Eo anno bene pugnatum cum Sabinis; consules triumphauerunt:

2,16,1: "Consuls < furent > M.Valerius P. Postumius. Cette année-là, campagne heureuse contre les Sabins; les consuls eurent droit au triomphe".

175 (a) Consules Seruius Sulpicius M'Tullius; nihil dignum memoria actum. T. Aebutius deinde et C.Vetusius. His consulibus Fidenae obsessae, Crustumeria capta ...:

2,19,1-2: " Consuls < furent > S. Sulpicius et Manlius Tullius; rien n'(a été) entrepris qui soit digne d'être rappelé. Ensuite, < le furent > T.Aebutius et C. Vetusius. Sous leur consulat, Fidènes < fut > assiégée, et Crustumérie enlevée..."

(b) Triennio deinde nec certa pax nec bellum fuit. Consules Q.Cloelius et T.Larcius, in de A.Sempronius et M.Minucius. His consulibus aedis Saturno dedicata, Saturnalia institutus festus dies:

2, 21,1-2: "Pendant les trois années suivantes, il n'y eut, de façon certaine, ni paix ni guerre. Consuls < furent > Q.Cloelius et T.Larcius, puis A.Sempronius et M. Minucius. Pendant ce dernier consulat, un temple < fut > consacré à Saturne, et les Saturnales < furent > instituées, comme un jour de fête."

175 (c) Consules T. Sicinius et C. Aquilius.

Sicinio Volsci, Aquilio Hernici...prouincia euenit. Eo anno Hernici deuicti; cum Volscis aequo Marte discessum est:

2,40,14: "Consuls <furent> T.Sicinius et G. Aquilius. Sicinius reçut les Volsques en charge, et Aquilius les Herniques. ... Cette année-là les Herniques <furent> soumis; avec les Volsques, l'engagement prit fin après un combat indécis.

(d) L. Furius inde et C.Manlius consules.

Manlio Veientes prouincia euenit; non tamen bellatum:

2,54, 1: "L. Furius, ensuite, et G. Manlius <furent> consuls. Manlius reçut les Véiens en charge; mais il n'y a pas eu de guerre".

Il y a un trait commun à l'ensemble des exemples (153)-(a) et (175): chacun d'eux évoque une année "sans histoires", soit qu'il n'y ait rien à signaler, cf. (175)-(a), soit qu'elle ne contienne que des faits de routine, ou présentés comme tels. A aucun moment, en tout cas, il n'est fait allusion, à propos de l'une de ces années, à une entreprise ou à un rôle explicitement attribués aux consuls en question. Bref, le narrateur parle de consulats "blancs", en quelque sorte, des consulats qui n'ont existé que comme cadre d'événements peu significatifs, et que les consuls n'ont pas marqués de leur présence. Au contraire, les deux emplois du verbe d'existence se rapportent à des moments "critiques", à des situations où des consuls nouvellement élus, ou l'un d'eux , apparaissent "en première ligne", confrontés qu'ils sont, dans l'exercice de leur charge, à une crise politique majeure, à une conjoncture militaire désastreuse,cf.(176):

176 (a) Id modo non conueniebat quod senatus

consulesque nusquam alibi spem quam in armis ponebant, plebes omnia quam bellum malebat. Sp. Nautius iam et Sex.Furius consules erant. Eos recensentes legiones, praesidia per muros ... distribuentis, multitudo ingens pacem poscentium primum seditioso clamore conterruit, deinde uocare senatum,referre de legatis ad Cn.Marcium mittendis coegit:

2,39, 9: "il n'y avait qu'un point de désaccord: le sénat et les consuls ne mettaient leur espoir que dans une action armée,la plèbe préférait tout à la guerre. Sp.Nautius et Sex.Furius étaient alors en charge du consulat. Comme ils étaient en train de passer en revue les légions, et de répartir les garnisons le long des murailles, une foule de gens réclamant la paix commença par les effrayer par leurs cris séditieux, puis les obligea à convoquer le sénat, et à voter une motion sur l'envoi de parlementaires auprès de Cn. Marcius".

176 (b) Cum haec accepta clades est, iam C.Horatius et T. Menenius consules erant.Menenius aduersus Tuscos uictoria elatos confestim missus. Tum quoque male pugnatum est, et Ianiculum hostes occupauere:

2,51,1: "Lorsque ce désastre fut infligé <aux Romains> <c'étaient>, à présent,C. Horatius et T.Menenius<qui>étaient en charge du consulat. Menenius fut aussitôt envoyé contre les Etrusques, que leur victoire avait exaltés. Cette fois encore, l'expédition eut une issue malheureuse, et les ennemis s'emparèrent du Janicule,

NB: le désastre en question fut le massacre des"306 Fabii" par les Etrusques de Véïes.

PHRASE NOMINALE ET EXPRESSION DU TEMPS

De tout ce qui précède il suit qu'un locuteur latin a, en théorie, deux manières de concevoir et dire certains cas d'événe-

ments, selon, 1° qu'il le voit comme un événement appartenant positivement à la série infinie d'événements positifs et fugaces en quoi se laisse décomposer le continuum temporel, ou, 2° qu'il le soustrait, par "motivation positive" ou "négative", à ce continuum, de façon à en retenir, dans son "champ de présence", la matière stable, spatiale, et en faisant abstraction de la forme particulière et instable de l'événement auquel s'est trouvé participer momentanément cette matière - forme dont le verbe évité eût livré la notion.

Cela revient à dire que la phrase nominale, expression de cette deuxième vision, est avant tout un moyen d'installer la matière spatiale constitutive de l'événement délocuté dans une sorte de "présent large, immobile, continu", qui ne se confond pas avec le " présent limité, mobile et discontinu" signifié par la forme verbale dite "présent d'indicatif". Un présent, autrement dit, immédiatement accessible au locuteur, celui qui "se présente" spontanément à son regard dès qu'il prend conscience du monde où il existe, avant même qu'il ait pu - qu'il "ait eu le temps de " - "construire" en lui la vision d'un temps divisé en époques - ce qu'il ne fait qu'en accédant au plan verbal.

Voilà qui rend compte de l'impression d'un contenu "a - temporel" qu'on a voulu assigner à la phrase nominale. Cela permet , d'autre part, d'intégrer à notre hypothèse d'explication ces deux faits également incontestables, mais apparemment contradictoires, que sont, respectivement, la forte prédominance statistique de phrases nominales dont le verbe, si verbe il y avait eu, aurait dû être au "présent d'indicatif", et, d'autre part, l'existence, en nombre nettement réduit mais nullement négligeable, de phrases nominales où le verbe théoriquement envisageable se fût trouvé à un "temps" autre.

Tout se ramène donc, en définitive, à une question de "probabilité statistique". La situation qui se prête le plus spontanément à une expression purement nominale est, évidemment, celle qui, si elle devait s'exprimer au moyen d'une phrase verbale, eût requis la forme représentative du cas de fondation du système verbo-temporel, c'est-à-dire le "présent d'indicatif"; mais cela n'exclut nullement que des situations relevant de l'un des "cas fondés" de ce système puissent présenter un contenu spatial susceptible d'être retenu dans le "présent immédiat" du locuteur, donnant lieu, par conséquent, à la suspension du mouvement qui conduit au verbe.

Enfin, notre hypothèse explique sans difficulté l'inégale distribution des emplois de la phrase nominale dans l'ensemble de nos textes.On avait pu remarquer (HOFMANN-SZANTYR, 1965: 423) - et l'ensemble de notre documentation n'aura fait que le confirmer - que la grande masse d'emplois de la phrase nominale proviennent de textes comme les écrits techniques de Varron, les lettres de Cicéron,et ses oeuvres philosophiques; au contraire, le récit, qu'il soit "d'actualité" (César), historique ou épique, se montre beaucoup moins réceptif à l'emploi de la phrase nominale. Chez les historiens, précisent même HOFMANN-SZANTYR (ibid.), mais en faisant une réserve pour Tacite, la phrase nominale n'apparaît que sporadiquement,"et presque toujours dans les discours". En d'autres termes, tout à fait conformes à notre argumentation: les textes propices à l'emploi de la phrase nominale sont ceux-là même où s'exprime une parole axée sur l'expérience la plus immédiate du locuteur, ou bien - s'il nous est permis de reprendre une opposition conceptuelle chère à E.BENVENISTE (1966: 237 sqq.) et qui a, ici, son utilité - une parole ressortissant au plan de "l'énonciation de discours"; il s'agit, dans tous ces

cas, d'un locuteur qui communique à un allocutaire ou à un public, présent ou virtuel, ses connaissances, ou ses commentaires, dans un domaine de sa compétence ou sur ce qu'il voit se passer autour de lui. Inversement, l'énonciation historique est le lieu par définition des événements non présents, c'est-à-dire non accessibles immédiatement au locuteur, et il n'y a aucune raison de s'étonner du peu d'affinité qu'elle manifeste à l'égard de la phrase nominale. Dès lors, le style largement "nominal" d'un Tacite prend un relief tout particulier. Il suffit, sans doute, à caractériser un discours historique qui est moins un"récit" tendant à "raconter", à "narrer" (au sens de latin narrare "faire connaître") des faits supposés jusque-là inconnus ou oubliés, qu'un bilan critique d'un passé plus ou moins récent, qui ne demande pas à être "narré" mais jugé et expliqué. Bref, un discours qui émane, non point d'un "narrateur", mais d'un locuteur qui, de plus en plus (cf.J.-L. LAUGIER, 1969: 184), dit "je",et aux yeux de qui le passé est avant tout l'objet que ce "je" voit"présent" et qu'il désigne à la méditation de son lecteur.

LA PHRASE QUASI-NOMINALE

Il est, cependant, comme chacun sait, une espèce de phrase nominale assez répandue, même dans le discours historique, c'est-à-dire ce que nous proposons de nommer la "phrase quasi-nominale",dans laquelle le rôle d'apport constitutif revient à une forme nominale d'une notion verbale, notamment un"participe en -to-" ou un "adjectif verbal en - ndo -", comme dans (177):

177 (a) Meministine te clamare causam perisse
si funere elatus esset? At ille etiam

in foro combustus laudatusque miserabiliter seruique et egentes in tecta nostra cum facibus immissi:

Cic. Att.14,10,1: "Te souviens - tu? Tu proclamais que notre cause était perdue s'il avait des funérailles publiques? Eh bien, il ⟨fut⟩ même incinéré en plein Forum, et ⟨reçut⟩ un éloge pathétique, en même temps que des serviteurs et des gueux ⟨étaient⟩ lancés sur nos demeures avec des torches".

177 (b) ... iam ferme moriens me uocat; accessi; uos semotae, nos soli; incipit:

Tér. Andr. 284-285:"déjà presque mourante elle m'appelle; je m'approche; vous ⟨étiez⟩ à l'écart ; nous ⟨étions⟩ seuls; elle commence".

NB: accessi, "parfait" qui introduit, annonce, un présent, d'où notre traduction.

(c) faciendum id nobis quod parentes imperant:

Plt. Stich. 54: "A faire ⟨est⟩ bien, pour nous, ce que nos parents nous commandent".

(d) Omnia igitur metuenda:

Cic. Att. 13,10,1: "⟨c'est⟩ donc tout ⟨qu'⟩il y a lieu de craindre".

Il ne paraît pas indispensable d'alourdir encore notre exposé par une étude exhaustive de cette dernière espèce de phrases nominales. Au demeurant, les aspects principaux de l'usage en la matière sont de notoriété publique depuis longtemps, et en particulier depuis le chapitre consacré par J. MAROUZEAU, dans son étude sur la phrase à verbe "être" (1910b), aux rapports de la "phrase nominale pure" avec les formes nominales de la conjugaison. Nous pouvons donc, ici, nous borner à quelques indications sommaires, dans le seul but d'intégrer à nos vues les résultats de recherches qui, sur le plan descriptif, gardent toute leur valeur.

A relire MAROUZEAU, en effet, deux faits sautent immédia

tement aux yeux :

-d'une part, toutes les formes nominales du verbe ne se prêtent pas également, tant s'en faut, à la constitution de cette sorte d'énoncés. MAROUZEAU ne fait pás même état de phrases nominales comprenant un "participe présent" [1]; quant aux phrases à apport "participe futur", il n'a pu relever que les exemples cités en (178) et il s'autorise de cette rareté pour affirmer (1910b:187): "quand elle fait fonction de participe, la forme verbale en -turus comporte nécessairement (souligné dans le texte) l'adjonction de la copule":[2]

178 (a) quae futura et quae facta eloquar:
Plt.Amph. 1133: "ce qui doit être, et ce qui a été, je vais te le dire".

(b) qui ad hunc modum haec hic quae futura fabulor:
Plt.Bacch.510: " (moi) qui ,

---

1 Quant aux deux exemples avancés par HOFMANN-SZANTVR (1965: 389), dans l'intention visible d'assurer la plus haute ancienneté possible à un tour qui devait, en effet, se généraliser, mais bien plus tard, au 5ème siècle, le moins qu'on en puisse dire est qu'ils ne parais - sent guère probants, puisque rien n'interdit de comprendre les "participes présents" qui y figurent comme des déterminants adnominaux , sans fonction prédicative, cf. Prop. 3,17, 21-27: dicam ... et tibi per mediam bene olentia flumina Naxon: "je dirai...les fleuves qui, par la grâce de ta présence, s'écoulent, embaumés, à travers Naxos" et Stat. Silu. 5,1,92-93: omnia nam laetas pila attollentia frondes/ nullaque famosa signatur lancea penna: "et tout ⟨n'est que⟩ javelots dressant leur feuillage vers le ciel [soit: signe d'une bonne nouvelle], et ⟨il n'est⟩ point de lance marqué par l'infamie d'une plume [soit: signe qui annonçait un désastre militaire, au secrétariat impérial].

2 Dans son "Appendice Historique" (1910b: 238,n.1), MAROUZEAU fait remarquer qu'un auteur comme Varron," qui au point de vue de l' omission de la copule occupe une place à part", n'omet jamais le verbe d'existence dans les phrases attributives avec un "participe futur". Nous pouvons, d'autre part, laisser de côté ici la question de savoir si, dans certains cas, la graphie facturus cache, ou non, dans le texte des Comiques, une aphérèse, soit facturu's=facturus es, cf. J. MAROUZEAU, ibid.:186.

de cette façon, tiens de tels propos sur ce qui doit se passer".

178 (c) quae neque futura neque sunt,tamen illi/ sciunt:

Plt.Trin. 209:"les choses qui ⟨ne sont pas près⟩d'exister,comme celles qui n'existent pas, ces gens-là en sont, pourtant, au courant".

(d) Nimium ego te habui delicatam.Nunc adeo,/ ut facturus dicam:

Plt. Men. 119: "J'ai supporté,de ta part, beaucoup trop d'exigences. A présent, assez, je vais te dire comment ⟨j'ai⟩ l'intention de procéder".

(e) neque equidem id factura neque tu ut facias/ consilium dabo:

Plt. Stich. 73: "pour ma part, ⟨je ne suis pas disposé⟩ à le faire, et ne te conseillerai point de le faire".

NB: telle est la leçon du palimpseste ambrosien, retenue à juste titre par A. ERNOUT (éd.Belles-Lettres). Il n'y a aucune raison d'épouser le parti-pris hypercritique de MAROUZEAU, qui considère ce texte comme "mal attesté" (ibid . 186), probablement parce que,comme l'exemple précédent (d), il contrarie l'idée reçue selon laquelle la "copule" ne peut "manquer" que si elle devait être à la 3ème pers.du prés.d'indicatif.

-d'autre part, même les formes quasi-nominales du verbe qui apparaissent avec quelque régularité dans cet emploi semblent s'y prêter surtout dans certaines conditions syntaxiques bien déterminées, c'est-à-dire en phrase dépendante. Ainsi, d'après MAROUZEAU(1910b:179), "en dehors de l'infinitif, l'emploi de la copule avec l'adjectif verbal [en -to-]est près de vingt fois plus fréquent que l'omission",celle-ci se pratiquant le plus souvent dans des énoncés uninominaux à valeur exclamative,cf. (179)-(a), et un énoncé comme (179)-(b)étant par contre relativement exceptionnel:

179 (a) bene factum:

Plt.Poen. 1326:"voilà une bonne chose de faite".

NB: sur le sens de bene, cf. p. 289 ci-dessus.

cp. à:

(b) Alii exsulatum abierunt, alii emortui, alii se suspendere:

Plt. Trin. 535: "Certains sont partis pour l'exil, d'autres ⟨sont⟩ morts, d'autres se sont pendus".

Même si l'on sait que MAROUZEAU tend, pour les raisons déjà dites, cf. (178)-(e) NB, à minimiser, voire à neutraliser, si possible, l'importance de phrases comme celles illustrées par (180), soit avec un sujet de 1ère.ou 2ème. personne, l'intérêt de son indication statistique ne saurait être négligé, d'autant qu'il relève, par la même occasion (1910b:180), la fréquence relativement élevée de cette modalité de prédication nominale en "proposition relative", cf. (181):

180 (a) An id ioco dixisti? Equidem serio ac uero ratus:

Plt. Amph.964: "Est-ce par plaisanterie que tu l'as dit? Pour ma part, je pensais que⟨c'était⟩sérieux, et que⟨c'était⟩vrai."

(b) ...ecquid est salutis? satis locuti :

Plt.As.648 : "Y a-t-il quelque espoir de salut? Assez causé, vous!"

(c) Recordatus multum et diu cogitaui:

Plt. Most.85: "J'y⟨ai⟩beaucoup pensé, j'ai longuement retourné cette affaire dans mon esprit".

181 (a) ...De Antiphone audistin quae facta?

Tér.Ph.612:"Au sujet d'Antiphon, tu sais ce qui s'⟨est⟩passé?"

(b) ...igitur demum omnes scient/quae facta:

Plt.Amph. 473-474:"et alors, enfin, tout le monde apprendra ce qui s'⟨est⟩ passé".

NB: Cf. encore 575; 779; 851,ainsi que 1133, cité en (179)-(a)

(c) binae singulis quae datae nobis ancillae:

Plt.Poen. 222:"les deux servantes qui⟨ont été⟩données à chacun de nous".

(d) Hanc quidem quam nactus praedam pariter/
cum illis partiam:

Plt.As. 271:"Ceci, que⟨j'ai⟩ ramassé comme butin, avec eux, également, je le partagerai".

(e) Quid ista ⟨ei⟩ ara
prodesse nobis ⟨plus⟩ potest quam signum/
in fano hic intus
Veneris, quod amplexae modo, unde abreptae/
per uim miserae?

Plt. Rud. 688-690: "en quoi cet autel peut-il nous être plus favorable que, tout au fond de son temple, la statue de Vénus, qu'à l'instant⟨nous tenions⟩ embrassée et d'où, malheureuses,⟨nous avons été⟩ arrachées?"

Dans le même ordre d'idées, J.MAROUZEAU signale que l'omission de la "copule" auprès du"participe futur" se produit "normalement" (souligné dans le texte) lorsque la forme en -turus "fait fonction d'infinitif"; c'est là, du reste, on le sait, l'argument décisif de son hypothèse posant l'existence d'un "infinitif invariable" facturum⟨* factū - erum, infinitif qui, ensuite seulement,"devenant variable", aurait donné naissance au "participe futur" en -urus,-a,-um (1910b:197-198). Là encore, quoi que l'on puisse penser ce dette dernière hypothèse, le fait est que des phrases telles que

(182) ne paraissent pas, pour autant que l'on puisse en juger, constituer des possibilités d'expression ordinairement exploitées:

*? 182 (a) Haec ego facturus

*? (b) Ille hodie uenturus

*? (c) Bellum scripturus:

NB:cf.Sall. Iug. 5,1 bellum scripturus sum , quod ...

Les raisons de ces résistances, et de ces affinités, apparaissent clairement lorsqu'on considère, outre les conditions générales de production de toute phrase nominale, la représentation qui s'attache à chacune des formes quasi-nominales du système verbal latin

L'absence du verbe d'existence traduit ici, comme elle le fait partout, le refus de conférer à une certaine substance spatio-temporelle une incidence positive au temps représentable, et représenté par le verbe personnel. Le trait particulier du cas qui nous occupe est que la définition de cette substance spatio-temporelle oblige le locuteur à pénétrer dans le plan des notions typiquement verbales, tout en rejetant, du verbe, ce qui en constitue la forme spécifiquement "dynamique", soit l'incidence de ladite notion verbale à une personne de rang variable (1ère./2ème./3ème.) [1]. Ce qui re

---

1 "Construire le mode quasi-nominal, antécédent chronogénétique du mode subjonctif, c'est se représenter le verbe en faisant abstraction de la personne du moi et de toutes les autres personnes qui, fondées sur le moi, composent le paradigme personnel" (M.MOLHO, 1975a:666)

vient à dire que, dans la situation saisie par chacune de ces phrases, il n'y a pas seulement des êtres, il y a aussi la représentation, purement "abstraite", en quelque sorte "ex-temporalisée", d'un événement verbal auquel ces êtres-là sont vus participer d'une manière ou d'une autre. Il s'ensuit que, dans ce cas particulier, le signifié de la phrase nominale, cette image, qu'elle propose, d'un "état-de-choses-qui-se-présente-immédiatement-au-locuteur" (cf. p.370 ci-dessus), inclut aussi ce qui, de l'événement, peut être soustrait à l'instabilité du devenir.

On comprend, alors, pourquoi seuls le participe en -to- et l'adjectif en -ndo- ne manifestent pas de résistance particulière à la fonction d'apport constitutif d'une phrase nominale. Ce sont là, précisément, les représentations verbo-nominales qui emportent l'impression d'un objet porteur, passivement [1], de l'acquis présent, effectif ou virtuel, d'une opération donnée; en disant captus, par exemple, le locuteur signifie qu'il a sous les yeux, non pas le spectacle de l'accomplissement dynamique d'une certaine opération, mais l'image stable d'un être"présentant" certaine qualité, celle qui résulte de l'accomplissement, parvenu à son terme, de l'opération capere: "ce qui est là comme chose prise"; de même, sera dit capiendus tel être que je vois "être là" comme proposé, en tant que siège, à l'accomplissement futur, et inévitable, d'un capere auquel il ne saurait

---

1 Pour l'élément de "passivité", c'est-à-dire de stabilité, qui est le sème commun à ces deux représentations verbo-nominales, cf., naturellement, E.BENVENISTE, 1973 [=1935]: 137. L'opposition de ces deux formes traduit, du reste, une intuition élémentaire: dans cette "antichambre" du verbe qu'est le mode quasi-nominal, il y a lieu de prévoir l'image de l'être atteint par l'accomplissement - vu ou "prévu" - de l'opération signifiée.

se soustraire et qui est donc, en ce qui le concerne, virtuellement acquise: "ce qui est là, comme chose à prendre".

C'est cette image d'un acquis "présent", "actuel", que l'on ne retrouve pas dans le signifié du "participe présent",et ce - la, la sémiologie le dit sans équivoque, au moyen d'un signifiant dépourvu de la voyelle thématique qui, dans les adjectifs en -to- et en -ndo-, signale l'être individuel porteur de l'acquis résultatif.[1] Car la "prévision" abstraite de l'événement que livre un"participe présent" latin est, par excellence, anti-résultative, c'est celle d'un "comportement" réduit à lui-même; dire capiens, c'est se représenter par anticipation ce que peut être - mais, justement, n'est pas encore, à ce stade de la chronogénèse - la position d'un être"idéal", non encore particularisé comme "personne variable" (1ère./2ème./3ème.) et qui serait plongé dans le cours même d'une opération, conçue de façon mêmement "idéale". D'où l'appartenance du "participe présent" au paradigme d' "infectum". D'où, aussi, son incapacité absolue à fournir l'apport constitutif d'une phrase. Il "paie", ainsi, en quelque sorte, son refus de s'engager plus avant dans le plan verbal, auquel pourtant l'attache son contenu notionnel. La "logique profonde" de cette inaptitude n'échappera, d'ailleurs, à personne: si l'édification d'une phrase doit se poursuivre jusqu'au point d'exiger la mise en oeuvre d'un mot verbal, c'est que la situation à dire est telle qu'elle engage non seulement des êtres, mais aussi un aspect quelconque de

---

1 Sur la fonction "individualisante" de la thématisation, il est bon de rappeler une remarque d'E.BENVENISTE , 1975[=1948]: 168 , dont on ne semble pas avoir mesuré toute la portée au plan sémantique:"Le rôle de la thématisation est avant tout individualisant".

la variabilité temporelle à laquelle ces êtres sont soumis; dès lors, ne peut convenir à rendre compte d'un tel état de choses qu'une forme verbale apportant, sinon la vision d'une expérience temporelle concrète, du moins la "pré-vision" de l'apport résultant, ou devant résulter, du devenir variable des êtres.

En d'autres termes, un "participe présent", qui est sans doute la forme la plus "abstraite" de tout le paradigme verbal latin, ne sert pas à parler du devenir des êtres, soit: de la particularité des situations variables auxquelles ils peuvent venir à se trouver mêlés. Il n'est bon qu'à parler des êtres eux-mêmes, à les définir en leur prêtant une "qualité" non essentielle, tout à fait momentanée (cf. J.MAROUZEAU, 1910 a: 22): quelque chose, en somme, comme un "adjectif temporel". [1] C'est pourquoi, d'ailleurs, il résiste même à former, avec le verbe d'existence, ce que d'aucuns nomment, bien improprement, une "conjugaison périphrastique "(ERNOUT-THOMAS: 1953 : 274). [2]

---

1 Nous ne voyons pas, soit dit en passant, ce qui autorise MAROUZEAU à affirmer que le latin littéraire "tendait à restituer au participe sa fonction verbale" (1910a : 48). Tout au long de l'histoire du latin, il n'a jamais été capable de constituer sémantiquement une phrase. Et si on le voit, plus tard, se prêter plus aisément à la fameuse "conjugaison périphrastique", c'est peut-être dans la mesure où il tend à se définir de plus en plus nettement comme ... un adjectif ... de moins en moins temporel.

2 Une autre manifestation de l'anti-résultativité absolue qui caractérise le signifié du "participe présent" latin est le fait qu'il refuse toute sémiologie passive, même lorsque la notion verbale implique un degré quelconque de dépendance du sujet à l'endroit de l'opération dont il apparaît être le support. C'est le cas des verbes dits "déponents":cet élément de "passivité",qui obligera le verbe à prendre la forme verbale aux modes personnels, reste, au niveau du "participe présent", non vue, d'où la forme "active" du participe des "déponents" (sequor, sequens) , comme, d'ailleurs,des "médio-passifs" (gigni , gignens): cf. MAROUZEAU,ibid.: 5; ERNOUT-THOMAS, ibid.: 274.

Plus ambigu est le statut du "participe futur" en -urus, qui conjugue en lui deux images contradictoires, si bien que l'on est tenté de parler, pour décrire son signifié, d'acquis anti-résultatif, soit: l'acquis d'un comportement virtuel auquel un certain être "se doit" comme sujet: scripturus évoque à la pensée l'image d'un être qui a, présentement, en lui, la nécessité, la ferme intention, etc;, d'écrire, qui ne saurait ne pas se livrer à l'activité d'écrire.Bref, quelqu'un pour qui il est acquis ...qu'il va se livrer à l'écriture. Là encore, la sémiologie est transparente, qui fait généralement dériver le signifiant du"part.fut." du thème verbal qui engendre l' adj. en -to-: cf. sur ce point P.MONTEIL,1970: 353, lequel, toutefois, ne semble pas avoir aperçu le rapport sémantique qui existe entre ces deux représentations verbo-nominales. [1]

1

Les présentes remarques reposent, on s'en sera douté, sur une théorie générale de la "frange verbo-nominale" du verbe latin, que nous nous proposons de développer ultérieurement, et dont le schéma ci-dessous donnera, pour l'heure, une idée suffisante:

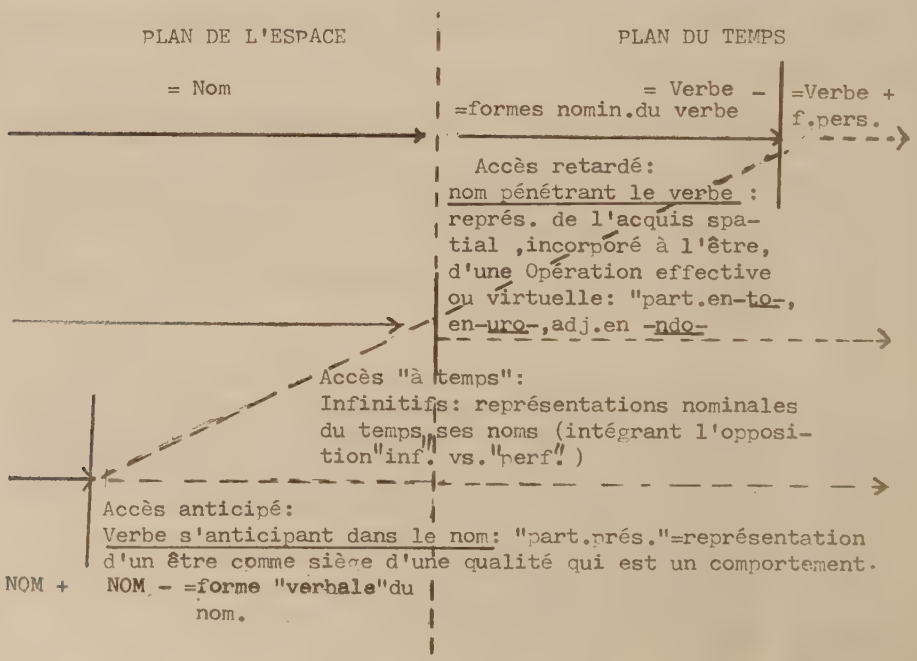

Dans la mesure où il parle d'un acquis de l'être,le"participe futur" apparaît, donc, comme beaucoup plus engagé dans le verbe que le participe présent; mais l'acquis dont il parle est celui d'un accomplissement, d'un mouvement, en somme, d'une instabilité.Il en retire son aptitude, que ne partage pas le "participe présent", à intervenir dans l'expression des différents cas de l'existence de l' être; cependant, trop engagé dans le plan verbal, c'est-à-dire évoquant trop fortement le spectacle de la variabilité des choses, il est peu fait pour constituer un apport définitif; en somme, il s'accommode mal de la vision "statique" qui est le propre de la phrase nominale. Cela revient à dire que, lorsque la production d'une phrase apparaît requérir sa mise en oeuvre, pour caractériser la situation particulière d'un "sujet", il devait être extrêmement difficile de le faire sans entraîner, presque automatiquement, l'apparition du verbe d'existence, chargé d'expliciter l'image, alors inévitable,de l'appartenance de ladite situation à la variabilité du devenir.

Il s'ensuit qu'en principe un"participe futur"n'a pas vocation à fonctionner comme apport constitutif de phrase. Mais il existe des circonstances particulières qui rendent la chose possible. Elles tiennent, soit au contenu lexical du verbe, soit au niveau syntaxique de la structure prédicative à édifier.

Ainsi, on n'aura pas manqué de relever que les rares exemples de phrase nominale à apport "participe futur" présentent, comme par hasard, les uns le verbe le moins "opératif" qui soit, c'est-à-dire le verbe d'existence - "être" est le degré Ø dans l'échelle des comportements concevables -, et, qui plus est, dit d'un sujet "inanimé", cf. (178)-(a-c); les autres, celui qui, parmi tous les verbes représentatifs d'opérations, en signifie la modalité première,soit

la plus générale et la plus indéterminée des opérations concevables, et celle, aussi, qui est la moins liée nécessairement à l'instauration d'un résultat positif extérieur au sujet, à preuve l'emploi de ce verbe pour dire, non seulement la production d'un tel résultat , comme dans, par exemple, pontem facere, mais aussi, comme dans (178)-(d) ut facturus, un simple "comportement interne", une simple "manière de'se' comporter". Si cette analyse est exacte, elle entraîne comme corollaire qu'il ne devrait pas être possible de produire, en latin, un énoncé tel que (183):

*? 183 Milites pontem facturi.

Nous dirons donc, pour résumer l'ensemble de ces considérations, que les formes quasi-nominales du verbe latin offrent une certaine résistance, voire une résistance certaine, et plus ou moins marquée selon les cas, à jouer le rôle d'apport phrastique définitif, c'est-à-dire constitutif d'une phrase nominale. Tout se passe,en somme, comme si une fois engagée,dans l'édification de la phrase,une notion verbale, il devenait plus difficile de suspendre le mouvement qui conduit, comme nous l'avons dit, à produire le mot proprement "verbal", qui installe l'événement délocuté sur l'horizon de l'expérience temporelle du locuteur. Cette résistance, définitive, insurmontable , lorsque la forme quasi-nominale exclut tout image d'un acquis résultatif (cas du "participe présent"), s'amoindrit cependant dans le cas contraire (cas des participes "passé" et "futur"). Mais elle reste très forte pour le signifié quasi-nominal qui comporte un élément sémantique d'instabilité, d'opérativité ("participe futur"), et le seul fait que s'évoque à la pensée l'image d'un résultat ultérieur, situé au-delà de cette opérativité, suffit,nous venons de le voir,(183), à

rendre à nouveau inévitable l'appel au verbe d'existence.

D'autre part, un facteur favorable à l'apparition d'une phrase à apport quasi-nominal -bien entendu, à l'intérieur des limites qui viennent d'être décrites-, est le fait que la prédication à construire soit une dépendance contenue dans une prédication complexe, autrement dit que l'événement qu'elle saisit n'apparaisse pas constituer à lui seul l'actualité phrastique, mais être, seulement, un élément "subordonné", un "nom de discours". C'est le cas, notamment, lorsque ce"nom de discours" résulte d'une nominalisation "interne" [1], donnant lieu à la construction improprement dite "proposi

---

1

Il importe, en effet, de distinguer,en latin, deux procédures de "nominalisation syntaxique", ayant pour effet sémantique deux versions opposées de l'événement nominalisé, à chacune desquelles correspondent, par conséquent, des aptitudes syntaxiques spécifiques:

1° nominalisation "interne", par voie morphologique, consistant à intégrer la prédication à nominaliser (soit: apport I,d'un support nominal + apport II, d'un apport nominal ou verbal, cf. p. 475 ci-dessous)à la structure actantielle de la phrase-matrice,et ce en assignant à l'apport I (=support) de la prédication à nominaliser un rang casuel subordonné (cf. p.830sqqci-dessous). C'est le cas, par exemple, de l'"accusatiuus cum infinitiuo";

2° nominalisation "externe", par voie proprement syntaxique, consistant à préserver, pour ainsi dire, l'"autonomie interne" de l'ensemble prédicatif à nominaliser, en l'ajoutant, mais sans pour autant l'y intégrer, à la phrase-matrice, le rang "dépendant" de cet ensemble étant, alors, dit uniquement par un outil conjonctif ("pronom relatif", "conjonction"). Le nom de discours ainsi engendré institue,au sein de la phrase complexe, un plan "annexe", c'est-à-dire un arrière-plan représentatif d'une circonstance particulière dans les limites de laquelle est déclaré valable le contenu de ce qui se définit, alors,et alors seulement, comme une "proposition principale" (inexistante dans 1°).

Une bonne illustration de cette double procédure est fournie par la syntaxe de certains verbes qui, comme on sait, admettent alternativement - mais avec des effets significatifs qui jusqu'ici ne semblent pas avoir été aperçus - les deux constructions en cause:

1° addo + "accus.c.inf.", cf. Cic. Att. 16,7,1 addebant etiam me desiderari: l'événement nominalisé - desideror - se présente comme une expansion interne, comme un "complément" de la matrice. La phrase ainsi "complexifiée du dedans" signifie la saisie intégrée de deux é-

tion infinitive"(KUHNER-STEGMANN,1965: 14; 710; 711; 713; HEIDEMANN, 1893: 35; MAROUZEAU,1910b:186;189.Mais l'autre modalité de "nom de discours" - celle qui met en oeuvre un "conjonctif" - paraît aussi favorable à l'emploi de la phrase quasi-nominale. MAROUZEAU privilégiait, nous l'avons vu, la phrase relative sous ce rapport (1910 b: 187), cf. les exemples (178)-(a-c) et (181)-(a-e), mais on peut penser que c'est là une position déterminée par la nature même du matériel observé (essentiellement, l'usage de Plaute et Térence); nous verrons bientôt que le discours historique a, lui, maintes occasions de produire des subordonnées "circonstancielles" de forme quasi-no - minale.

Quant aux conditions dans lesquelles le latin emploie,en prédication autonome ou en prédication dépendante, la phrase quasi-nominale, elles se ramènent, comme pour toute phrase nominale en général, aux deux principes que, pour la commodité de l'exposé, nous avions distingués précédemment, à savoir: une motivation "positive",qui

---

vénements : (a) il y a le fait que quelqu'un adopte un certain comportement et qu'en conséquence (b) un deuxième fait se trouve porté à l'existence, c'est-à-dire posé, vu, etc. , ce qu'il n'était pas jusque-là. D'où le fait que cette construction ait pour domaine privilégié la "complétance" des verbes de position d'existence. Aussi,dans notre exemple, addo se présente-t-il comme une modalité particulière de "déclaration d'existence": "ils disaient, de plus, que...". De même, queror suivi de l'"accus.c.inf." signifiera quelque chose comme "je constate, sur le mode de la plainte, en m'en plaignant - que ..." On saisirait tout à fait le statut du "nom de discours" engendré par cette procédure en l'assimilant à un "obiectum effectum": dire, en effet, dicunt (addunt, uident, etc.)me desiderari revient à poser l'existence de l'événement desideror, mais en la donnant comme l'effet de la déclaration, du constat, de la perception, etc., opéré(e) par un être délocuté, celui qui "déclare", "constate", "ajoute","pose","voit",etc.;

2° addo + quod + verbe personnel, comme dans adde quod desideror: l'événement nominalisé apparaît avoir, au sein de la phrase complexe, une existence "autonome", à l'arrière-plan de celui que représente la prédication (alors) "principale"); il est donné comme existant préalablement à la phrase dont il fait partie, celle-ci se bornant alors à le rappeler comme un élément de ce qu'elle a à dire. Aussi dans adde

fait éluder le mot proprement verbal dans la "présentation" (au sens défini p.342 ci-dessus)du contenu "attributif", jugé "hors-série" , d'un état de choses dont l'existence "historique" n'est pas explicitement "représentée"; et une motivation "négative", l'absence du mot verbal résultant alors du refus de conférer une "positivité existentielle" à l'événement délocuté.

Les énoncés (177) donnent, au demeurant, une assez bonne idée de ce que nous entendons par "motivation plutôt positive" , dans la mesure où chacune de ces phrases nous paraît devoir être entendue comme signifiant, non pas le fait même de l'existence d'un événement donné - soit: le fait qu'il s'est passé, qu'il se passe, ou qu'il doit se passer ceci ou cela -, mais la constatation, par le locuteur,que dans son "présent immédiat" un être "se fait remarquer" comme porteur de la qualité "temporelle" signifiée par un participe en -to-, ou un adjectif en -ndo-. Ainsi le propos de (177)-(a)at ille etiam in foro combustus. n'est pas d'informer Atticus de ce qu'il devait déjà savoir, c'est-à-dire que le cadavre de César a été brûlé en plein Forum, et que certains désordres ont eu lieu à cette occasion; Cicéron ne cherche, en produisant cette phrase, qu'à attirer

---

quod desideror le verbe addo n'a plus rien d'une "position d'existence", cette phrase relatant seulement l'exercice d'une certaine opération sur un objet patient qui lui pré-existe ("obiectum affectum"): "ajoutes-y le fait que l'on me regrette".

On voit que la subordination par "proposition infinitive" et celle par quod ne donnent nullement lieu à l'existence de tournures synonymes, contrairement à ce que pourrait laisser entendre certaine conception simplificatrice qui, pour être dictée par de louables préoccupations pédagogiques, n'en est pas moins fallacieuse.

l'attention de son ami sur l'"énormité" des éléments constitutifs de cet état de choses. De même, dans l'exemple emprunté à Térence(177)-(b) uos semotae , le propos ne porte pas, à vrai dire, une information, puisque la servante Mysis, à qui l'énoncé s'adresse, savait , mieux que personne, qu'elle n'avait pas participé à la conversation dont il s'agit; en lui disant cela, Pamphile ne fait,donc, que lui rappeler un détail particulièrement significatif de la situation relatée, détail qui explique qu'il soit le seul, à présent, à connaître certaines choses.

Quant aux énoncés comprenant un "adjectif verbal " en -ndo- , soit (177)-(c,d), on notera que ce ne sont pas des déclarations de principe sur l'existence nécessaire d'un certain comportement à assumer; au contraire, dans chaque cas, la phrase est prononcée par une personne qui se sent requise de "réagir" (cf. p. 343 ci-dessus) d'une manière déterminée à la présence d'un certain type de réalité: un ordre paternel à exécuter, ou l'ensemble d'une situation particulièrement menaçante. On peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que les énoncés de cette sorte devaient imprimer à l'expression de la conduite à tenir la connotation d'un appel pressant, voire d'une véritable mise en demeure.

La phrase quasi-nominale apparaît, dès lors, du point de vue de l'expression, comme un moyen de parler d'un événement "historique" - au sens le plus large du terme- en faisant abstraction, précisément, de son historicité, c'est-à-dire du dynamisme temporel dans lequel il s'inscrit forcément, et en n'en retenant que l'état, effectif ou virtuel, dans lequel "se présente" au locuteur un certain être. Au lieu de s'intéresser au "cours des choses", pour en relever les apports successifs, le locuteur suggère, par ce moyen, qu'il a adopté le point de vue d'un certain être ou objet, dont il oppose im-

plicitement l'état constaté, au sein de la situation "historique"considérée, à un autre état concevable de ce même être ou objet. Les deux groupes d'exemples suivants, présentant respectivement des"participes en -to-" (184) et des "adjectifs verbaux en -ndo-" (185),apporteront une illustration supplémentaire à l'idée que l'on doit se faire, selon nous, des conditions d'alternance "phrase quasi-nominale" vs. "phrase verbale";ils fourniront, aussi, un critère suffisamment général et simple pour justifier un très grand nombre d'emplois de la phrase quasi-nominale.

A la fin de la deuxième Bucolique de Virgile, (184)-(a), le narrateur reproche à Corydon de s'être complètement abandonné à la passion amoureuse, au point de négliger ses responsabilités les plus élémentaires; la conséquence du comportement de Corydon est qu'il e - xiste, dans le monde dont il est le centre, un certain état de choses dont un élément, choisi parmi d'autres, est "une vigne à demi tail - lée". Tout autre est l'attitude du locuteur dans (184)-(b),car,maintenant, c'est un "technicien" qui parle, les yeux rivés sur l' objet de sa technique - la vigne, dont il décrit la culture:

184 (a) "A! Corydon, Corydon, quae te dementia cepit?
semiputata tibi frondosa uitis in ulmo est":
Virg.B. 2,69-70: "Ah! Corydon,Corydon, quelle est cette démence qui t'a saisi? Il y a encore, pour toi, une vigne à demi taillée, sur un orme trop feuillu"[= "tu as encore une vigne qui n'est qu'à demi taillée..."].

vs.

(b) Iam uinctae uites, iam falcem arbusta reponunt:
Virg. G. 2,416: "Déjà‹sont› attachées les vignes, déjà la plantation laisse se reposer la faux".

Le prologue du troisième chant des Géorgiques, (185) - (a), est tout à fait significatif pour notre démontration. Après un examen des différents sujets qui s'offraient à l'exercice de son inspiration, le Poète constate qu'ils ont déjà tous été abondamment exploités; il se trouve alors confronté à une situation nouvelle, qui est celle d'avoir à se frayer une voie originale. En d'autres termes, dans un premier temps le rapport du Poète aux différents sujets possibles de son chant est analogue à celui qu'entretenait, dans (184)-(b), le technicien avec l'objet de sa compétence, d'où, pour les mêmes raisons, des phrases quasi-nominales: omnia iam uolgata, quoi non dictus; mais, un instant plus tard, c'est, comme dans (184)-(a), de l'ensemble de la situation qui se présente à une personne à un moment donné qu'il est question, d'où la phrase verbale: temptanda uia est. A celle-ci s'opposent, à leur tour, les phrases quasi-nominales de (185)-(b-e), qui ont été relevées dans les parties d'exposition du même poème, car, ici, le rapport s'est encore inversé, le propos étant à nouveau dominé par l'image, non d'un état de choses "historique", mais de l'état dans lequel "se présente" un certain objet:

185 (a) Cetera,...
omnia iam uolgata...
Quoi non dictus Hylas puer ...?
..... Temptanda uia est, qua me quoque possim tollere humo uictorque uirum uolitare / per ora:

Virg. G. 3,3-9: "Les autres sujets ⟨sont⟩ tous, déjà, tombés dans le domaine public. Par qui n'⟨a-t-il pas été⟩ chanté, Hylas? ... Il y a, pour moi, à tenter une voie [= j'ai à tenter ...] par où je puisse, moi aussi, m' arracher au sol et, victorieux, voler parmi les hommes, de bouche en bouche".

cp. à

185 (b) Sollicitanda tamen tellus puluisque mouendus,
et iam maturis metuendus Iuppiter uuis:

Virg. G. 2,418-419:"Mais ⟨il reste encore⟩ à réveiller, la terre, et la poussière à enlever, et, alors, déjà, qu'ils sont mûrs, ⟨il reste⟩ à craindre, Jupiter, pour les raisins."

NB: c'est la suite de (184)-(b).

(c) Principio sedes apibus statioque petenda:

Virg. G. 4,8: "Pour commencer, un lieu fixe, où elles pourront demeurer ⟨est⟩ à chercher, pour les abeilles..."

(d) utraque uis apibus pariter metuenda:

Virg. G. 4,37: "l'une et l'autre puissance ⟨sont⟩ pour les abeilles, également à redouter".

(e) Area cum primis ingenti aequanda cylindro
et uertenda manu et creta solidanda tenaci:

Virg. G. 1,178-179: "Parmi les premières mesures, une aire ⟨est⟩ à aménager par égalisation du sol au moyen d'un énorme rouleau, puis à retourner à la main et durcir moyennant l'addition de craie, pour la lier."

Les dernières remarques justifient amplement, on le voit, la haute fréquence de ce type d'énoncés dans le discours "technique" d'un Varron (cf. MAROUZEAU, 1910b : 218-219), qu'il porte sur les noms donnés aux choses (De lingua latina) ou, comme dans les Res Rusticae, sur les traitements requis par les différents objets dont a à s'occuper un expert-agronome.

Il résulte, d'autre part, de toutes ces analyses que la phrase quasi-nominale, de par la "présentation", qu'elle traduit, d'un certain être - isolé, pour ainsi dire, par un processus abstractif, de l'ensemble de la situation "historique" à laquelle il est vu participer -, pouvait susciter, comme du reste la phrase nominale en général, l'impression d'une emphase particulière. Quelle que soit la prudence

qui doit accompagner des jugements de cette sorte à propos des énoncés produits par une langue "qui a vécu" (J.MAROUZEAU),le fait est que chacun des exemples de phrase quasi-nominale dont il a été, jusqu'ici, fait état - exs. (177) à (181),ainsi que (184)-(b) et (185)- se laisse caractériser, de façon extrêmement plausible, compte- tenu du contexte où il survient, comme relevant d'une expression "non banale" et particulièrement insistante.

Il y a, par exemple, dans (178)-(a), une proclamation visiblement sollennelle, l'énoncé -quae futura et quae facta eloquar - signifiant, non pas, simplement, "platement", "je vais annoncer ce qui va se passer et ce qui s'est passé (="l'avenir et le passé"),mais bien plutôt, si l'on nous permet une paraphrase, quelque chose comme: " ce n'est pas n'importe quoi,mais tout simplement, rien de moins que l'avenir et le passé". Ce n'est pas non plus une déclaration ordinaire que contient (179)-(b) alii emortui: pour convaincre son interlocuteur du caractère maléfique de ce champ, où, à l'en croire, se trouverait l'entrée de l'Achéron (v. 525: Acheruntis ostium in nostrost agro), l'es - clave Stasime n'hésite pas à "en rajouter", comme on dit: certains de ceux qui en furent propriétaires "ne sont pas moins que ...morts". Il ne paraît pas excessif de prétendre que chacun des autres exemples mentionnés traduit comme un geste de présentation, d'indication d'un être ou d'un objet auquel le locuteur accorde quelque valeur.

L'observation minutieuse des conditions générales d'em - ploi de la phrase attributive quasi-nominale vérifierait sans peine l'utilité opératoire du critère dégagé par nos précédentes analyses. On sait, par exemple, le parti que savaient tirer les historiens des énoncés non-verbaux comprenant un "participe passé" dans la présentation du bilan, jugé particulièrement important, d'un événement militaire,ou,

plus généralement, d'une conjoncture politique, cf. (186); l'absence du verbe personnel traduit alors, sauf erreur, le fait que le locuteur n'a pas devant les yeux une situation nouvelle, une étape supplémentaire du "cours des choses", mais seulement l'apport résultatif "non quelconque" qui, à un moment donné, apparaît acquis, au niveau des êtres, à l'issue d'une série d'événements précédemment relatés:

186 Ceterum oppidum incensum, Numidae puberes interfecti, alii omnes uenumdati, praeda militibus diuisa:

Sall. Iug. 91: "Il reste que leur ville ‹fut› incendiée, les Numides en âge de porter les armes, massacrés, tous les autres, mis en vente, et ‹il y eut› un butin distribué aux soldats".

NB: on trouvera de nombreux autres exemples (Salluste, Tite-Live et Tacite) dans C.STUHL, 1900: 4-5.

Le même principe rend compte de l'apparition, apparemment surprenante et néanmoins plutôt fréquente, dans certaines formes de discours historique, d'une phrase participiale. C'est que le locuteur n'a plus, alors, en vue une péripétie nouvelle, une "unité historique" de plus; s'il produit encore une phrase, c'est dans une sorte de révision récapitulative, enregistrant l'acquis d'une opération précédemment évoquée. Ainsi, dans la situation évoquée par (187)-(a), il s'agissait de savoir auquel des deux consuls, Valerius et Horatius, reviendrait l'honneur de consacrer le temple de Jupiter sur le Capitole; après avoir indiqué le résultat du tirage au sort, favorable à Horatius, le narrateur n'avait plus qu'à fournir le renseignement complémentaire attendu - "et Valerius?" -, et c'est donc du sort de celui-ci, plutôt que d'une nouvelle péripétie, que parle la phrase quasi-nominale. On expliquera selon les mêmes termes (187)-(b,c,d, e):

187 (a) Horatio sorte euenit, Publicola ad Veientium bellum profectus:

T.-L. 2,8,6: "⟨c'est⟩à Horatius ⟨que⟩, par le tirage au sort, la chose échut . Quant à ⟨Valerius⟩ Publicola, il partit en campagne contre Véies".

(b) Cumanae cohortes arte aduersus uim usae declinauere paululum, effuseque praelatos hostes conuersis signis ab tergo adortae sunt. Ita in medio prope iam uictores caesi Etrusci. Pars exigua, duce amisso, quia nullum propius perfugium erat, Romam inermes et fortuna et specie supplicum delati sunt. Ibi benigne excepti diuisique in hospitia. Curatis uolneribus, alii profecti domos, nuntii hospitalium beneficiorum; multos Romae hospitum urbisque caritas tenuit;his locus ad habitandum datus, quem deinde Tuscum appellarunt:

T.-L. 2,14, 7-9:"Les bataillons de Cumes, pratiquant la ruse contre la force, se replièrent quelque peu sur le côté, et,l'ennemi s'étant porté en avant dans le désordre, firent volte-face et l'attaquèrent par derrière. Ainsi, pris au milieu de la mêlée,⟨eux⟩⟨qui étaient déjà⟩ presque vainqueurs, les Etrusques ⟨furent⟩taillés en pièces. Une poignée d'entre eux, ayant perdu leur chef, et ne trouvant pas d'autre refuge dans le voisinage, se transportèrent à Rome, sans armes, avec les malheurs et l'aspect des suppliants. Là ils⟨furent⟩accueillis avec bienveillance, et répartis chez les particuliers. Leurs blessures guéries, certains ⟨sont⟩rentrés chez eux, pour annoncer les bienfaits qu'ils avaient reçus au nom de l'hospitalité; beaucoup, les retint à Rome l'amitié qu'ils avaient pour leurs hôtes et pour la ville; un lieu leur⟨fut⟩attribué pour qu'ils y résident, que par la suite on appela "le quartier Etrusque".

NB: particulièrement remarquable, dans cet exemple, est l'alternance des phrases verbales, employées chaque fois qu'il faut faire avancer l'action, et les phrases quasi-nominales relatant les prolongements des situations successivement créées.

187 (c) Hac ira consules in Volscum agrum legiones duxere. Volscos consilii poenam non metuentes necopinata res perculit; armorum immemores obsides dant ... Ita sine certamine inde abductae legiones:

T.-L. 2,22,2: "〈Mûs〉par la rancune〈qu'avait suscitée〉ce comportement, les consuls conduisirent leurs légions dans le pays Volsque. Les Volsques, qui ne redoutaient aucun châtiment pour〈ce qui n'était qu'〉un simple projet, cet événement inattendu les démoralisa; sans songer à combattre, ils donnent des otages... Voilà comment,sans combat, les légions〈furent〉retirées du pays".

NB: cf. encore 2,25,6 His ex se natus consulto data pax, ager ademptus; 2, 31, 4: Volscis deuictis Veliternus ager ademptus; Velitras coloni ab urbe missi et colonia deducta; et"passim".

(d) Ita omnia in duas partis abstracta sunt; res publica, quae media fuerat, dilacerata:

Sall.Iug. 41,5: "Ainsi tout se trouva être une proie déchirée au profit de chacun des deux parties; quant à l'intérêt général, qui se trouvait au milieu, il〈fut〉mis en pièces".

(e) Tum Othonianus pedes erupit: protrita hostium acies, uersi in fugam etiam qui subueniebant:

Tac. Hist. 2,26: "Alors l'infanterie d'Othon fit une sortie: les lignes ennemies〈furent〉écrasées, et〈furent obligés〉de faire demi-tour et prendre la fuite même ceux qui arrivaient en renfort".

Toujours en vertu du même principe, la phrase quasi-nominale comprenant un "participe passé" est habile à relater des événements marquants, qui font "tournant" dans le cours des choses. On comprend alors pourquoi dans le récit de type annalistique d'un Tite-Live, des événements comme la désignation annuelle des consuls,ou

l'institution d'une nouvelle magistrature, ne s'expriment jamais, lorsqu'ils sont explicitement renvoyés à un temps révolu, que par l'emploi d'une phrase quasi-nominale participiale: Tite-Live dit presque toujours consules facti, cf. (188), parfois, mais beaucoup plus rarement, consules fiunt (p.ex. 2,43,1; 2,51,4, seuls exemples relevés pour le livre II), mais jamais, en tout cas, consules facti sunt:

188 (a) Inde P. Valerius iterum T.Lucilius consules facti:

2,8,9: "Puis ‹ ce furent› P.Valerius, pour la deuxième fois, et T.Lucretius ‹qui› ‹furents faits [=devinrent]› consuls".

NB: Cf. encore 2,8,4 bis; 9; 16, 2; 21,2; 5; 34,1; 39,1; 41,1; 43,1; 48,1; 49,9; 63,1; 64,1.

(b) Ita tribuni plebei creati duo, C.Licinius et L. Albinus:

2,33,2:"Voilà comment‹furent›créés des tribuns de la plèbe, au nombre de deux, C.Licinius et L.Albinus".

Ce dernier exemple, (188)-(b), est d'ailleurs à opposer à (188)-(c), où il ne s'agit plus, à proprement parler, d'un "tournant", avec le franchissement, que cette notion implique, d'un seuil entre deux plans qualitativement distincts, mais de l'évolution continue d'une situation dont la nouveauté "qualitative" - soit: l'existence même d'un tribunat de la plèbe - n'est plus à dire, seule étant en cause maintenant une modification de la procédure d'élection des tribuns:

188 (c) Tum primum tributis comitiis creati tribuni sunt:

2,58,1: "‹C'est›alors‹que›pour la

première fois,⟨on eut recours⟩à une assemblée par tribus pour désigner les tribuns".

On pourrait multiplier à loisir les exemples de cette modalité d'utilisation de la phrase quasi-nominale; nous nous contenterons de rappeler, à ce propos, un type d'emploi bien défini, et amplement représenté dans le récit épique ou historique, à savoir les expressions comportant une "subordonnée temporelle" qui marque le tournant décisif dans le développement d'une situation, cf. (189):

189 (a) Ille, ut opes fractae Teucrum et Fortuna/ recessit,
res Agamemnonias uictriciaque arma secutus
fas omne abrumpit:

Virg.En, 3,53-55:"Lui [=le roi de Thrace], dès que la puissance des Troyens⟨fut⟩ brisée, et leur fortune, partie, se rallia à l'intérêt d'Agamemnon et à ses armes victorieuses, et rompt avec toute justice".

(b) Haec ubi dicta, cauom conuersa cuspide montem
impulit in latus:

Virg. En. 1,81-82:"Lorsque ces mots ⟨eurent été⟩prononcés,il retourna sa lance et, de la pointe, frappa, sur un flanc, le creux de la montagne".

(c) Post, ubi collectum robur uiresque refectae,
signa mouet praecepsque oblitum fertur in hostem:

Virg.G. 3,235: "Puis, après ⟨avoir⟩ rassemblé son énergie, et que ses forces⟨sont⟩rétablies, il part en campagne et, tête baissée,il se porte contre l'ennemi qui l'avait oublié".

NB: cf. encore 3,271 auidis ubi subdita flamma medullis "lorsque , dans leurs moelles qui ne demandaient pas mieux⟨s'est⟩ enfoncée la flamme du désir..."

(d) Vbi primum ex alto uisa classis, complentur
non modo portus et proxima maris, sed moenia
ac tecta:

Tac. Ann. 3,1: "Aussitôt qu'⟨est⟩

aperçue, venant du large, la flotte, s'emplissent de monde non seulement les ports et les lieux proches de la mer, mais aussi les murailles et maisons".

189 (e) Et fuit atrox in ipsis portarum angustiis proelium, donec pulsi hostes:

Tac. Agr. 26: "Et il y eut un combat terrible jusque dans l'espace étroit des portes, jusqu'à ce que l'ennemi fut chassé".

NB: pour d'autres exemples chez Tacite, cf. STUHL,1900, 5-6.

Quant à l'emploi de la phrase quasi-nominale par effet d'une "motivation négative", il résulte, comme nous l'avons dit,de ce que le locuteur ne veut ou ne peut donner comme existant positivement la situation à contenu attributif quasi-nominal dont il entend parler. C'est notamment dans l'analyse des "constructions infinitives " que ce critère se révèle utile. J. MAROUZEAU s'était déjà attaché, en son temps, à saisir la différence sémantique qu'intuitivement il apercevait entre, par exemple, (me) facturum et (me) facturum esse: "les deux formes ont une signification, et même une valeur grammaticale différente", n'hésitait-il pas à soutenir, et à bon droit (1910:189). Malheureusement, à ses yeux cette différence se résumait-elle au caractère "emphatique" qu'il décelait dans la tournure proprement verbale, et ce, selon un raisonnement qu'il a fortement contribué à populariser, du fait même de sa rareté. Or l'analyse que nous présentons ici intègre sans difficulté le contenu de la fine observation de J. MAROUZEAU, tout en en produisant une explication qui remet les choses à leur juste place.

Car cette "rareté" de facturum esse n'est, en réalité , qu'une conséquence du mécanisme linguistique qui préside, en latin, à

la genèse d'une phrase à verbe d'existence. Dans la représentation , sous forme d'un nom de discours, du contenu d'un état de choses perçu comme syntaxiquement inactuel, et comportant, de surcroît, l'image d'un acquis résultatif purement virtuel, on a infiniment moins de chances d'en arriver à l'explicitation du mot verbal, lequel a vocation à conférer à la situation qu'il désigne l'aspect d'un fait positif.

Les exemples d'alternance cités par MAROUZEAU sont , à cet égard, tout à fait parlants. Nous n'en retiendrons ici que deux.[1] Dans (190)-(a), le locuteur est à la recherche d'un certain "leno" qui lui avait annoncé son intention d'offrir un sacrifice à Vénus; il saute aux yeux que l'affirmation de la réalité "historique" future de cette opération n'entre pas dans les préoccupations du locuteur,alors qu'au contraire elle est au premier plan du propos dans (190)-(b):

190 (a) Nunc huc ad Veneris fanum uenio uisere,
ubi rem diuinam se facturum dixerat:

Plt. Rud. 94-95: "à présent,c'est ici, au temple de Vénus,que je viens essayer de le voir, où il m'a dit avoir l'intention d'accomplir un sacrifice".

vs.

(b) Te pro filio
facturum dixit rem esse diuinam domi,

---

1 Pour les autres, cf. Plt.Bacch. 856 inuenturum vs.Per. 400 esse acturum; Poen. 1170 euenturum esse; Cist. 236 facturum esse; Per. 496 esse facturum; Curc. 542 esse redditurum; Pseud. 1314 daturum esse ; Tér. Andr. 410-411 commutaturum esse.

quia saluus redierit...

Immo ipsus illi dixit conductam esse eam

quae hic administraret ad rem diuinam tibi:

Plt. Ep. 414-8: "il lui a dit que tu avais l'intention d'offrir, chez toi, un sacrifice aux dieux, au nom de son fils, pour célébrer son heureux retour...Mieux encore, il lui a même dit qu'elle avait été louée pour t'assister dans l'accomplissement de ce sacrifice"

Dans (191), il est question d'un serment: alors que celui qui le réclame tient, bien évidemment, à installer solidement dans le temps à venir, comme un fait inévitable, le comportement visé (a), le personnage qui a été mis en demeure de prêter ce serment, le miles, n'a pas, comme le dit MAROUZEAU, "les mêmes raisons d'insister", et la tournure non-verbale dont il se sert, (b), a tout l'air d' un consentement donné sans conviction, "du bout des lèvres":

191 (a) iura te non nociturum esse homini de hac re/ nemini.

.....

(b) iuro per Iouem et Mauortem me nociturum nemini, quod ego hic hodie uapularim, iureque id factum/ arbitror:

Plt. Mil. 1411-1415: "-Jure que tu ne feras de mal à personne pour cette affaire, à personne... -Je jure par Jupiter et par Mars que je ferai du mal ... à personne, pour les coups que j'ai reçus ici aujourd'hui, et je reconnais que<c'est>"régulier", ce qui s'est passé."

NB: on notera que, dans la réponse du"miles", non n'est pas repris, ce qui fait apparaître le contenu du serment, d'abord, comme une affirmation, corrigée, "in extremis", par nemini; d'où la traduction proposée.

"COPULE" ET VERBE D'EXISTENCE

Il reste à dire, à l'issue de ce chapitre consacré au signifié et aux conditions d'emploi de la phrase nominale attributive, les incidences de la théorie proposée sur la définition du statut du verbe d'existence en latin. Car, si nos analyses sont correctes, qui affirment la réalité d'une nette opposition sémantique entre ce type de phrase et la phrase à verbe "être", elles obligent à réviser certaines conceptions traditionnelles. Elles ne permettent plus de parler, par exemple, avec L.TESNIERE (1966: 59 et 398), d'un mot "vide", qui ne pourrait être défini que par la fonction "nodale" qu'on croit le voir assumer dans la constitution de la phrase. Et l'on ne saurait davantage admettre une solution aussi floue et ambiguë que celle que proposait E.BENVENISTE (1966: 160), qui,quelques lignes après avoir reconnu, non sans raison, dans le verbe d'existence - il est vrai, "en indo-européen" - un verbe "pareil aux autres", ayant donc, comme les autres, une substance lexicale spécifique, en vient à le caractériser par référence au rang, auquel il serait "tombé", "au terme d'un long développement historique", d'une "copule", porteuse, en tant que verbe, de toutes les marques morphologiques de la classe, mais ne retenant plus, si l'on peut dire, que le souvenir d'un sens lexical pratiquement insaisissable, puisque renvoyé, de la sorte, à un passé plus ou moins éloigné.

D'ailleurs, il n'est pas jusqu'au concept de "verbe-copule" - même appliqué à la syntaxe romane moderne - qui n'appelle,selon nous, de fortes réserves. Cette "puissance copulative", on en crédite, en général, le seul verbe "être"; or il nous paraît plus juste de dire qu'elle est une propriété générale de tous les verbes

dont la substance lexicale fait référence à un "second" ou à un"tiers actant" (dans la terminologie de L.TESNIERE), puisque chacun de ces verbes ne fait jamais qu'instituer une relation spécifique entre deux ou plusieurs êtres d'espace. En d'autres termes, la "puissance copu - lative" habituellement imputée au seul verbe "être" n'est pas autre chose que le reflet de la fonction nodale du mot verbal en syntaxe indo-européenne moderne. Et si elle paraît être le propre du verbe dit "copule", c'est que partout ailleurs elle est indissociable d'une substance sémantique "lourde", qui en quelque sorte la masque, alors que dans le cas de celui-ci elle semble isolée, comme réduite à elle-même.

Nous sommes ainsi conduit à considérer le verbe "copule", dans nos langues, comme un cas singulier de verbe "transitif", requérant, comme tout verbe "transitif", et qui ne renonce pas à l'être,la mention expresse, à ses côtés, d'un "complément". On pense ici, naturellement, à la tendance qui se dessine en ancien français, dès le XIIème siècle, à mettre le substantif "attribut" au cas-régime - je sui son frere, au lieu de ses frere, cf. G.MŒIGNET, 1973b:89 -, ainsi qu'à l'emploi, en fonction "attribut",du cas "objet" du pronom personnel conjoint - Est-elle heureuse? Oui, elle l'est. La seule différence, ce qui fait l'unicité du verbe "être" dans la classe des verbes transitifs, est que le complément qu'il appelle n'institue pas une personne distincte de la personne de fondation ; il n'outrepasse pas les limites de celle-ci. Une phrase telle que le temps est orageux est une phrase qui, du début à la fin, ne parle que d'un être,à savoir "le temps", désigné, d'abord, par un nom qui, du fait de son incidence interne, ne peut s'appliquer qu'à lui, et qualifié ,ensuite, par un nom adjectif, lequel, de par son incidence externe, peut en principe se dire de n'importe quel être (cf. p.233n.1 ci-dessus).

Hautement discutable, donc, en syntaxe indo-européenne moderne, le concept de "copule" nous apparaît, lorsqu'on veut l'appliquer à la description de la structure de la phrase latine, franchement irrecevable, puisque, comme il a été dit (cf. p. 56 ci-dessus), un verbe latin, et pas plus esse que n'importe quel autre,n'a pas de fonction structurante, nodale.

Nous dirons, par conséquent, qu' esse n'est jamais,en latin, qu'un verbe d'existence. Son contenu lexical consiste en une certaine représentation du devenir, mais la plus générale, la plus "abstraite" qu'on en sache concevoir; un devenir exclusif de tout ce qui ne serait pas lui-même - épuré, autrement dit, de toute manifestation, active ou passive, attribuable, en lui, à la personne qui en est le fondement - , et qui n'est pas autre chose que la présence de ladite personne, en vertu d'un devenir préalable d'institution, au monde tel que le locuteur voit, à un quelconque des "cas" de temps que celui-ci est capable de concevoir.

CHAPITRE VI

LA PHRASE NOMINALE LATINE :

III. ASPECTS "SYNTAXIQUES"

Il a paru utile d'examiner, dans le présent chapitre , certains aspects plus strictement "syntaxiques" du dossier de la phrase nominale latine, à savoir les relations d'affinité ou de résistance qui se laissent déceler entre cette forme de structure syntaxique et la fonction que peut assumer, dans l'acte de langage, un ensemble prédicatif donné, quant au "mode de formulation" - en vertu duquel il fonctionnera comme une assertion (ou énonciation, au sens de L. TESNIERE, 1966: 191 sqq.), positive ou négative, comme un appel d'information ("interrogation") ou comme un appel d'exécution ("injonction", "ordre",etc.) - et quant à son "niveau syntaxique", c'est-à-dire selon qu'il s'identifiera, ou non, à l'entier phrastique produit par l'acte de langage.

Rappelons, ici, ce qu'est, à notre avis, du point de vue de son apport significatif, une phrase nominale: un moyen de dire ce qui, d'une situation délocutée, apparaît "immédiatement accessible", avant toute "représentation", au regard du locuteur.Il en résulte que son domaine d'emploi par excellence devait être, pour le mode de formulation, l'énonciation ou assertion positive, et,pour le niveau syntaxique, celui des entiers phrastiques autonomes; il suffit de reprendre l'ensemble des matériaux utilisés pour constater que c'est effectivement le cas.

Il n'en reste pas moins qu'il est possible, en latin, de produire, sous certaines conditions, des assertions négatives,des interrogations, des souhaits et injonctions, ainsi que des "propositions subordonnées" de forme non verbale. Nous les étudierons ci -après, mais seulement après avoir évoqué deux sortes d'énoncés dont il importe de fixer le statut dans ce dossier: les énoncés exclamatifs uninominaux et les assertions proverbiales et sentencieuses de forme nominale.

PHRASE UNINOMINALE ET ENONCES EXCLAMATIFS.

Comme on l'aura remarqué, l'immense majorité des phrases nominales dont nous avons pu faire état au cours des chapitres précédents, tant "opératives" qu' "attributives", présentaient une structure complexe, comprenant au moins un double apport, soit: un apport I (=de support) et un apport II, complémentaire ou "constitutif" (cf. p. 475 ci-dessus). A leur propos, justement, nous opposions une "phrase nominale" intégrale, caractérisée par son autonomie à l'endroit de la situation réelle de parole, à la "phrase uninominale" qu'est habile à engendrer une syntaxe indo-européenne "moderne", et qui n'est, selon nous, qu'une "phrase-prédicat", asservie qu'elle est à la situation réelle où se produit la parole, situation où elle trouve son support et d'où elle ne saurait s'évader.

Or des phrases uninominales, est-il besoin de le dire , il y en a aussi en latin, cf., pour mémoire, l'échantillon (192):

192 (a) O mi ocule, o mi anime:
Plt. Mil. 1330: "O mon "oeil", ô mon coeur ! "
NB: "phrase uninominale" dont

l'apport désigne, au cas approprié p.828 ci-dessous), un être vu "présent au monde du locuteur" et appelé à intégrer le "présent de locution".

192 (b) Cauneas !

"Des figues !"

NB: cri du marchand de figues,cf. Cic. Diu. 2,84 caricas Cauno aduectas uendens "cauneas" clamitabat.

(c) Fabulae!

"Des histoires".

(d) Nugas!

"Des sornettes".

NB: sur la différence de forme casuelle entre (c) et (d), cf.H.VAIREL,1975: 172.

(e) Hanc dementiam!

Tér.Ad. 758: "Que voici une extravagance!" ou "Cette extravagance!"

(f) O tempora! O mores!

Cic.Cat. 1,2: "O temps! O moeurs!"

(g) De CCX, optime:

Cic.Att. 16,1,5: "Au sujet des 210.000, ‹c'est›parfait! "

NB: Optime = phrase uninominale constituée par un"substantif adverbial d'effet accessoire" (cf. p. 293 ci-dessus).

(h) O frustra mihi suscepti labores,o spes fallaces et cogitationes inanes meae:

Cic. Mil. 94: "O tous ces travaux dont j'ai supporté le fardeau en pure perte, ô espoirs trompeurs, ô rêves inconsistants que les miens!"

(i) Clamor senatus, querelae, preces, socer ad pedes abiectus!

Cic. Sest. 74: "Cris des sénateurs, protestations, prières, son beau- père prosterné à ses pieds".

(j) A te scilicet nihil. Nemo enim meorum:

Cic. Att. 15,7,1: "De ta part , naturellement, pas un mot. Car ‹il n'y a ici › personne de mes gens [=personne n'est venu]."

On se gardera cependant d'en déduire une équivalence formelle entre ces phrases latines et ce qui, dans nos langues, leur ressemble. Car, justement, l'identité, ici, n'est qu'apparente, et le mécanisme de la prédication nominale latine manifeste, là encore,sa spécificité. Ce qui fait que, par exemple, dans (192)-(b) Cauneas, il y a apport prédicatif n'est pas, comme dans l'énoncé français correspondant, le fait, purement contingent, qu'un locuteur a appliqué ce nom à un objet réel qui se présente à lui; ce statut d'apport prédicatif est, en latin, inscrit, " a priori ", dans la morphologie nominale , c'est-à-dire, en somme, dans l'obligation faite au locuteur de verser le nom qu'il destine à l'objet aperçu à une forme casuelle donnée, elle-même déterminée par une structuration préalable de l'ensemble de la situation motivant la phrase. Ou encore, pour dire les choses un peu autrement: du nom retenu à l'objet réel qui l'appelle l'incidence n'est pas immédiate, puisqu'entre l'un et l'autre une "pré-vision" de structure s'est interposée, dont il reste à déployer le contenu, et c'est à cette "pré-vision" que le nom s'accusera incident.De ce point de vue, donc, il n'y a aucune différence qualitative entre une phrase uninominale et toutes les autres phrases nominales étudiées jusqu'ici. C'est une simple affaire de nombre d'apports - un, deux ou plusieurs - jugés nécessaires à l'expression formelle d'une situation donnée.

Une conséquence assez remarquable de ce qui vient d'être dit est que l'on peut avoir, en latin, des phrases uninominales indépendamment de toute référence à un objet réellement présent, par exemple dans des phrases réduites, par désactualisation syntaxique (cf.p. 457 ci-dessous),au rôle de nom de discours ("proposition subordonnée"), cf. (193):

193 (a) Hoc ubi, non a stirpe ualent:

Virg.G.2,312: "quand⟨il se passe, il y a, survient⟩ cela,elles [=les vignes] n'ont plus,⟨à puiser⟩ dans leurs souches, de vigueur".

NB: hoc= l'incendie, qui dévaste la vigne.

(b) Vbi amici, ibi opes:

Quint. 5,11,41: "là où ⟨il y a⟩ des amis, là ⟨sont⟩ les moyens".

(c) Lyso enim noster uereor ne neglegentior sit, primum quia omnes Graeci,deinde quod, cum a me litteras accepisset, mihi nullas remisit:

Cic.Fam. 16,4,2: "Car, pour notre ami Lyson, j'ai bien peur qu'il ne soit plutôt négligent, d'abord parce qu'⟨il y a, dans ce cas⟩, tous les Grecs [= c'est le cas de tous les Grecs, tous les Grecs le sont] , et puis parce que, ayant reçu une lettre de moi,il ne m'a fait parvenir aucune réponse."

(d) Tument negotia. Nam cum Matius, quid censes ceteros?

Cic. Att. 14,4,1: "La situation est près d'atteindre le point critique. Car quand⟨ il y a, on voit⟩ un Matius [=en position de sujet, c'est-à-dire,dans ce contexte: ayant l'initiative d'un comportement],⟨faisant ce qu'il fait, disant ce qu'il dit⟩, que crois-tu que ⟨feront ou diront⟩les autres?"

(e) Apenas uix discesserat, cum epistula:

Cic. Att. 8 a, 1: "Apenas venait juste de partir qu'⟨il y a eu⟩ une lettre [= comme sujet d'un comportement, soit: "se présentant", "arrivant"] [= que voici une lettre."]

(f) Si uero etiam Carfulenus, ἄνω ποταμῶν :

Cic. Att. 15,4,1: "Mais s'⟨il y a⟩même un Carfulenus ⟨se comportant comme il le fait⟩ ,⟨c'est que⟩ ⟨les eaux ⟩des fleuves ⟨remontent ⟩vers leur source."

Chacun des "noms de discours" figurant dans (193)a pour signifié - investi, dans chacune de ces phrases complexes,d'une fonc

tion "circonstancielle" - la représentation d'une situation dont l'analyse ne livre qu'un unique constituant nominal ressortissant au rang "primordial" signifié, comme nous le dirons plus loin (cf.p.830 ci-dessous), par le cas nominatif. Et c'est encore le cas,nous semble-t-il -mais, bien entendu, à la forme casuelle près - de certaines expressions usuelles avec un constituant nominal unique qui est, soit un nominatif-accusatif neutre, soit un ablatif pluriel, cf. (194):

194 (a) Tu, si quid noui..., confestim ad me
et, si noui nihil, nostro more tamen
ne patiamur intermitti litterulas:

Cic. Att. 14,4,2: "Toi, s'⟨il y a⟩quelque chose de neuf ..., envoie-le moi sans tarder , et, s'⟨il⟩n'⟨y a⟩ rien de neuf , tâchons de maintenir nos habitudes,ne souffrons pas que s'interrompe la série de nos petites lettres".

(b) Si illud, hoc; non autem hoc, igitur ne
illud quidem:

Cic. Fin. 4,55:"si ⟨c'est, il y a⟩cela, ⟨il y a⟩ceci; or, ⟨il⟩n'⟨y a⟩pas ceci, donc ⟨il⟩n'⟨y a⟩pas cela non plus."

(c) -Chreme,
ne quid uereare, si minus; nihil nos dos mouet:

Tér. Heaut. 939-940: "-Chrémès, n'aie point d'inquiétude, si ⟨c'est, il y a⟩ moins ; la dot ne nous touche absolument pas."

(d) Ne multa, nihil me in illo itinere praeter conscientiam meam delectauit:

Cic. Att. 15,11,3: "pour qu' il n'⟨y ait⟩pas beaucoup ⟨de mots⟩[= bref, pour faire bref], dans ce déplacement que j'avais entrepris rien ne m'a séduit, sauf la satisfaction morale de l'avoir fait".

NB: cf. ci-dessous, (e) NB.

(e) Ne multis, Diogenes emitur, uenenum die-

bus paucis comparatur:

Cic. Cluent. 47: "Pour ne pas utiliser beaucoup de mots [= pour raconter l'histoire en peu de mots], Diogène se laisse acheter, et le poison en peu de jours se trouve disponible".

NB: la différence de forme casuelle entre (d) et (e), multa vs. multis, n'est pas, à notre avis, due au hasard: dans (d), multa désigne un discours qui est le contenu même de la déclaration du locuteur: "pour ne pas entreprendre, produire ici un long discours"; au contraire, multis, dans (e), désigne un discours nettement "instrumental", "accessoire", soit: les mots avec lesquels on raconte une histoire.

194 (f) Sed tamen alendus est et, ut nihil aliud, ab Antonio seiungendus:

Cic. Att. 15,12,2: "Mais il n'en faut pas moins l'encourager et, à supposer qu'il n'y ait, qu'on n'obtienne rien d'autre, il faut le séparer d'Antoine".

NB: Il s'agit, bien entendu, du jeune Octave.

Or c'est peut-être cet aspect des choses qui échappe à H. VAIREL, lorsque, dans son étude des énoncés exclamatifs du latin, elle suggère d'opposer (1975: 70-71) (195)-(a), décrit comme un énoncé exclamatif que caractériserait formellement l'emploi de l'accusatif, et qui serait constitué par un groupe substantif + adjectif épithète, à (195)-(b), qui serait une "phrase nominale" comprenant un sujet et un prédicat:

195 (a) O fortunatos nimium, sua si bona norint, agricolas!

Virg. G. 2,458-459: "O bienheureux, au-delà de toute mesure, ceux qui vivent à la campagne, pour peu qu'ils connaissent leur bonheur".

vs.

195 (b) "O fortunati mercatores"! grauis annis miles ait:

Hor. Sat. 1, 1, 4-5: "O gens chanceux que les marchands" ~~(c'est)~~ <quand il est> chargé d'ans, un soldat <qui> le dit".

NB:"O heureux <sont> les marchands", traduit H. VAIREL, ibid.

Mais que l'on ne se méprenne point sur le sens de cette dernière observation; elle ne vise pas du tout à infirmer l'analyse à laquelle H.VAIREL soumet les deux énoncés mentionnés au plan des valeurs sémantiques. Il est bien certain, à notre avis, qu'entre ces deux énoncés il n'y a pas équivalence sémantique, chacun d'eux "correspondant à une démarche d'esprit différente de la part du locuteur" (H.VAIREL, ibid.): (195)-(a) o fortunatos agricolàs livre une nomination qualificative d'un objet réellement présent, tandis que ce qui s'exprime dans (195)-(b) o fortunati mercatores ressemble bien à une "proposition" indépendante de tout objet réel. Mais il nous semble que cette façon de poser le problème - tributaire, visiblement, de l'opposition, typiquement"moderne", entre "phrase-prédicat" (uninominale)et "phrase intégrale"(à structure binaire) - n'est pas absolument satisfaisante.

Nous rappellerons, d'abord, qu'il y a des énoncés constitués par un "groupe nominal" qui, l'auteur le reconnaît elle-même(ib. 74), se laisseraient difficilement interpréter comme des "phrases nominales " au sens étroit qu'elle donne à cette expression (soit:"sujet" + "prédicat"). Ainsi, à la"phrase nominale" illustrée par (195)-(b) O fortunati mercatores s'opposerait, selon H.VAIREL - mais on ne voit pas bien en vertu de quel critère formel - , un énoncé tel que (195)-(c), constitué uniquement par un "sujet", le "prédicat attendu"

faisant défaut:

195 (c) O diuina senatus frequentis in aede Bellonae admurmuratio :

Cic. Verr. 5,41: "O tous ces murmures, d'inspiration divine, du sénat assemblé au grand complet dans le temple de Bellone!"

De plus, on a l'impression qu'H.VAIREL s'en tient à une analyse des "effets de sens" produits par des types syntaxiques qu'elle identifie, certes, avec minutie et pertinence, mais sans s'intéresser au mécanisme même de leur genèse. Nous conviendrons, certes, sans difficulté, que (195)-(a) O fortunatos agricolas est l'énoncé produit par quelqu'un qui a, pour ainsi dire, "sous les yeux", amenée par tout le discours précédent, l'image du bonheur des paysans.Et l'on aurait, aussi, mauvaise grâce à ne pas reconnaître que ce "bonheur des marchands" évoqué, avec envie, par le "miles" horatien, dans (195)-(b) , n'est pas, pour celui-ci, un objet réellement présent. Mais que dire, alors,de l'exemple suivant, (195)-(d) - cité par H.VAIREL,ibid. 71 ? Sur quoi se baserait-on pour déclarer que la phrase nominale ne parle pas, ici, d'un "objet qui s'impose de façon immédiate à la perception du locuteur" - et pourtant c'est bien le nominatif, et non l'accusatif, qui y est employé:

195 (d) Restat ut in castra Sexti aut, si forte, Bruti nos conferamus. Res odiosa et aliena nostris aetatibus:

Cic. Att. 14,13,2: "Il me reste à aller rejoindre le camp de Sextus ou,si cela se trouve, celui de Brutus. Mais ‹ c'est› une solution ennuyeuse, et ce n'est plus de mon âge".

NB: cf. aussi (201)-(a)

"Un énoncé exclamatif à l'accusatif serait tout à fait possible ici", commente H. VAIREL, avant d'ajouter (ibid. 71): "En disant Rem odiosam ! , le locuteur nommerait un objet qui s'impose à lui de façon immédiate". Mais, justement, qu'est-ce qui détermine le choix, dont ce dernier exemple montre assez qu'il n'est pas inscrit "dans la nature des choses" ?

Or il semble que les termes de notre propre analyse introduisent ici quelque clarté, sans du reste rien ôter à la valeur des analyses sémantiques d'H. VAIREL. Nous dirons donc que les énoncés (195) sont, ou comportent, des "phrases (uni)nominales", chacune desquelles parle d'une situation élémentaire, celle dans laquelle apparaît se trouver, aux yeux du locuteur, une certaine entité spatiale, la forme casuelle du nom signifiant alors, comme toujours,le rang, la position de l'être nommé au sein de ladite situation:

-dans (195)-(a)o fortunatos agricolas, cette position est celle d'un "objet", c'est-à-dire d'un être présent à une situation en tant que son pôle second, "subordonné", "non primordial" (cf. p. 832 ci-dessous, sur le signifié du cas accusatif). En d'autres termes, une telle phrase parle de la situation la plus "immédiatement" accessible au locuteur, la situation "présente" au sein de laquelle, s'attribuant la position de "pôle primordial", il saisit et indique un objet présent, un objet qu'il "tient" dans le champ de son regard. A cet égard, il n'y a rien à ajouter à ce que dit H.VAIREL du rôle de la forme accusative du nom constitutif de ces énoncés: elle "semble marquer ... la dépendance de la personne ou de la chose nommée au locuteur - qui est dépendance d'un objet perçu par rapport au sujet pensant qui le perçoit et l'énonce. Le cas dénote non pas une fonction, c'est-à-dire une relation entre deux termes sur le plan du discours, mais une position, c'est-à-dire une relation entre un élément linguistique-

ment exprimé, qui constitue à lui seul l'énoncé, et le sujet parlant, qui n'a pas d'expression linguistique" (1975: 63);

-dans (195)-(b) O fortunati mercatores - et c'est ce que ne semble pas avoir aperçu H.VAIREL -, on a toujours un constituant nominal unique, mais la situation délocutée n'est plus la même; ce n'est plus la situation immédiatement "présente" dont le locuteur se voit occuper le centre, mais une situation "re-présentée"- et, par le fait même, déclarée "absente" -, celle constituée par un être dont le locuteur sait qu'il existe mais qu'il ne saisit pas, ne peut pas saisir comme objet de sa perception présente.En d'autres termes, le soldat qui, dans la satire d'Horace, dit: O fortunati mercatores! ne fait que " se représenter " un idéal de bonheur que, justement, il n'a pas sous les yeux - et c'est là tout le sens de l'énoncé. Et le cas nominatif signifie ici, comme il le fait partout (cf.p. 830 ci-dessous) , très précisément, l'existence autonome d'un être au sein d'un événement représentable: "dans une situation donnée, tel être existe, qui n'est pas un objet, mais, au contraire, le centre même de cette situation".

Deviennent alors intelligibles certaines alternances mentionnées par H. VAIREL. Ainsi, par exemple, la phrase uninominale au nominatif de (195)-(d) Res odiosa et aliena nostris aetatibus! évoque une situation que Cicéron se représente comme théoriquement envisageable, sans plus, soit: la perspective d'aller rejoindre les armées"républicaines". Rien à voir, par exemple, avec une appréciation portée sur le contenu faisant "actuellement" partie du présent de parole,comme c'est le cas dans (195)-(e), où le même Cicéron commente la nouvelle fâcheuse qu'il vient de recevoir,soit: la chute de Corfinium:

195 (e) Domitium aiunt re audita ... se tradidisse. O rem lugubrem!

Cic. Att. 8,8,2: "Quant à Domitius, on dit qu'après avoir appris la chose il s'est rendu . O chose sinistre".

Le contraste est du même ordre dans les deux exemples suivants (cf. H.VAIREL, 1975: 72), soit: représentation d'un idéal auquel on aspire, dans (196)-(a), vs. présentation qualificative d'une réalité offerte à la perception immédiate du locuteur, dans (196)-(b):

196 (a) O fortunata mors, quae naturae debita pro patria est potissimum reddita [1] :

Cic. Phil. 14,31: "O comble de bonheur qu'est une mort qui, tribut inévitable dû à la nature, lui a été plutôt restituée au nom de la patrie".

NB: Certes, Cicéron parle d'un événement actuel, les pertes subies par la "legio Martia", qui avait déserté Antoine pour se rallier à Octave. Mais est-ce déraisonnable de supposer qu'au-delà de ce fait d'actualité, c'est la perspective de sa propre mort qu'envisage Cicéron ?

vs.

(b) O terram illam beatam, quae hunc uirum excipiet!

Cic. Mil. 105: "O terre heureuse,

---

1 Telle est la leçon unanime de la tradition manuscrite, et nous ne voyons pas la nécessité des conjectures reprises par P.WUILLEUMIER dans l'édition Belles-Lettres: QVA naturae debita VITA pro patria est potissimum reddita "(O heureuse mort) qui permet de rendre plutôt pour la défense de la patrie une vie due à la nature". A signaler que tout en conservant le texte transmis, H.VAIREL adopte la traduction de P. WUILLEUMIER.

celle qui recueillera l'homme que voici".

Et c'est encore la vision d'un être que le locuteur sait exister mais qu'il n'a pas présentement sous les yeux qui rend compte de l'emploi du nominatif dans (195)-(c), que nous replacerons maintenant dans son contexte, et aussi dans (197): il s'agit pour le locuteur, on le remarquera, dans l'un et l'autre cas, de souligner la contradiction aperçue entre l'être en question, avec tout ce qu'il symbolise, et une situation présente:

195 (c) O diuina senatus frequentis in aede Bellonae admurmuratio! Memoria tenetis,iudices, cum aduesperasceret ..., quam ualde uniuersi admurmurauerint, quam palam principes dixerint contra. Et his tot criminibus testimoniisque conuictus, in eorum tabella spem sibi aliquam proponit quorum omnium palam causa incognita uoce damnatus est?

Cic. Verr. 5,41:"O tous ces murmures de protestation, d'inspiration divine, des sénateurs réunis au complet dans le temple de Bellone. Vous l'avez présent à l'esprit, juges: le soir tombait,...; avec quelle énergie tout le monde protesta, avec quelle franchise les premiers orateurs de prononcèrent en sens contraire. Et ne voi-là-t-il pas que cet individu [=Verrès] après avoir été confondu par tant d'accusations, de témoignages, place quelque espoir dans le suffrage de ceux dont les voix l'avaient déjà condamné, avant même que l'affaire eût été instruite".

197 (a) O nomen dulce libertatis! O ius eximium nostrae ciuitatis! O lex Porcia legesque Semproniae! O grauiter desiderata...et aliquando reddita plebi Romana tribunicia potestas! Hucine tandem haec omnia reciderunt ut ciuis Romanus in prouincia populi Romani,in oppi-

do foederatorum, ab eo qui beneficio populi Romani fasces et secures haberet, de ligatus in foro uirgis caederetur?

Cic. Verr. 5,163:"O ce doux nom de liberté! O droit unique de notre cité! O loi de Porcius, ô lois de Sempronius. O pouvoir des tribuns, fortement regretté et enfin rendu à la plèbe de Rome! C'est donc dans cet état d'abaissement que sont tombées toutes ces garanties : qu'un citoyen de Rome , dans un pays soumis à l'autorité du peuple Romain, dans une ville habitée par des alliés, et du fait de celui qui du peuple Romain tenait faisceaux et haches, fût attaché et, en plein Forum, frappé de verges ?"

197 (b) "O frustra" inquit "mihi susceptí labores, o spes fallaces et cogitationes inanes meae! ...Vbi nunc senatus est quem secuti sumus , ubi equites Romani illi...tui, ubi studia municipiorum, ubi Italiae uoces, ubi nunc tua illa, M. Tulli, quae plurimis fuit auxilio, uox atque defensio?

Cic. Mil. 94: "O - dit-il - tous ces travaux dont j'ai supporté le fardeau en pure perte, ô espoirs trompeurs, projets sans consistance que j'ai formés! Où est, à présent, ce sénat au service duquel je m'étais attaché, où sont ces chevaliers Romains qui t'étaient acquis, où sont l'appui des municipes, les appels de l'Italie , où est, à présent, M. Tullius, ce qui t'avait permis de porter assistance à tant de citoyens, ta voix, ton activité de défenseur ?"

NB: déjà cité en (192)-(h)

Un trait sémantique qu'H.VAIREL a parfaitement raison de souligner est la présence, dans les énoncés uninominaux à l'accusatif, d'un élément "qualificatif", le plus souvent, mais pas toujours, explicité sous la forme d'un adjectif (ibid.:75). Ce qui lui permet de dire, à juste titre, que les énoncés de cette espèce expriment toujours un jugement que le locuteur porte sur un certain objet appréhen-

dé par son regard. Mais elle aurait pu ajouter que ce trait "judicatif" est, parfois, inscrit dans une notion substantive. D'où ces énoncés -(192)-(d) et (198) - qui se réduisent à un substantif unique: si je me sers d'un substantif comme nugae, je fais plus qu'identifier un objet, je lui attribue une valeur négative et, par là, je le "disqualifie"; il en va de même pour uir, ou ciuis, dans la mesure où les notions que ces substantifs véhiculent sont empreintes d'une connotation valorative:

192 (d) Nugas!

Plt.Capt.613=Most.1088=Per.718.

198 O uirum! o ciuem!

Cic. Att. 4,15,7: "O ⟨que voilà⟩ un "uir"! un "ciuis" ! "

NB: cf. H.VAIREL,1975: 40.

Mais de là,aussi, que certaines notions, qui n'impliquent pas ce trait valoratif, se prêtent moins à ce genre d'emploi. H.VAIREL remarque, en effet, que l'on ne trouve jamais* Gerras!,* Logos! ,* Fabulas !, mais toujous,au nominatif, Gerrae! , Logi ! , Fabulae! Et comme, à son avis, ces notions "appartiennent au même registre sémantique que nugae " (ibid.:40), elle en déduit "le caractère exceptionnel de l'énoncé exclamatif à l'accusatif Nugas! " Ce qui est, peut-être,aller un peu vite en besogne... Car de ce que certains mots se retrouvent sur une même zone d'emploi il ne découle pas nécessairement que leurs significations soient du même ordre. Nous pensons, au contraire, qu'il y a une différence sémantique essentielle entre nugae, d'un côté, et, de l'autre, fabula, avec l'hellénisme logos (-us)[1] :alors que

---

1 Nous négligeons ici,faute d'éléments d'appréciation,le cas de gerrae, qui serait un emprunt au grec de Sicile,d'après ERNOUT-MEILLET ,

ces derniers sont porteurs de notions générales qui, en elles-mêmes, n'ont rien d'appréciatif, et en vertu desquelles ces mots peuvent se dire de certaines classes d'objets, le premier terme, nugae, ne paraît pas signifier autre chose que "objet de valeur nulle". Certes, dans un contexte donné, devant certains discours que l'on tient devant moi, je puis m'écrier Logi!, ou Fabulae!, et cela ne manquera pas de traduire, bien évidemment, un jugement défavorable. Mais il n'y aura là que le résultat, tout à fait contingent, de l'emploi de ces mots dans un contexte donné, à propos de certains objets, et non un trait essentiel de leur signification.

Ainsi il est exact que tous les énoncés constitués par un groupe nominal, ou par certains substantifs, à l'accusatif, expriment une saisie qualificative, un jugement porté par le locuteur sur un "objet" qui se propose à lui. Mais la réciproque, alors, n'est pas moins vraie, qui commande de voir dans ceux de ces énoncés qui sont au nominatif un "refus de jugement", autrement dit: la simple prise de conscience, par le locuteur, de l'existence d'une certaine réalité qui, pour une raison ou pour une autre, ne lui apparaît pas comme un "objet" présentement soumis à sa puissance opérative. Une confirmation de cette analyse est fournie par l'observation des conditions dans lesquelles un Plaute utilise, alternativement, l'accusatif nugas ou le nominatif nugae. On s'aperçoit, en effet, que les trois exemples de nugas cités en (192)-(d) relèvent d'un même type de situation: le locuteur réagit, pour le disqualifier, à un projet d'action qui lui a été présenté par un in-

---

1959: s.v.. Mais il nous paraît difficile de refuser, comme le voudrait cet ouvrage, le rapport entre ce terme et le substantif γίγγαρ, γίγγα "bouclier d'osier, et tout objet en osier tressé".

terlocuteur (Capt. 613, Most. 1088), ou par lui-même (Per.717-8),alors que les emplois avec le nominatif nugae, cités ci-dessous, en (199) -cf.H.VAIREL,1975: 40 - sont le fait d'un locuteur dont on n'attend aucun jugement,aucune réaction à un projet donné,et qui se borne à dire que telle réalité - un pressentiment qu'il éprouve lui-même,une idée communément admise -ne lui paraît pas devoir être prise en considération; s'il nous était permis de matérialiser ces remarques par une traduction tout à fait approximative, nous dirions que nugas, à l'accusatif, équivaudrait, en français, à quelque chose comme " cela ne vaut rien", alors que nugae, au nominatif, pourrait se rendre par une expression telle que "c'est sans intérêt, c'est sans importance":

199 (a) -Quid est quod metuas? -Nihil est, nugae!
Plt.Bacch. 92: "Qu'y a-t-il que tu craignes? - Ce n'est rien: c'est sans importance".

(b) -Tace modo: deus respiciet nos aliquis.-Nugae!
Plt. Bacch. 638: "Tais-toi un peu; il y a peut-être un dieu qui jettera un regard sur nous.- Balivernes".

De tout cela il résulte que le contraste entre (195)-(a) O fortunatos agricolas! et (195)-(b) O fortunati mercatores!n'est pas à décrire, comme le voudrait H.VAIREL, en termes d'opposition d'un "énoncé exclamatif, caractérisé par l'emploi de l'accusatif" à une"phrase nominale" constituée par l'articulation sujet+prédicat. Une telle opposition n'a simplement pas de sens en latin, et il faut voir, dans les deux cas, deux phrases uninominales, avec une opposition de formes casuelles qui correspond au fait que l'être nommé n'apparaît pas avoir le même rang dans chacune des situations élémentaires délocutées; dans (195)-(a) O fortunatos agricolas!, l'être en question fait

partie, comme un objet présent, d'une situation actuelle dont le locuteur est le centre opérateur; dans (b) O fortunati mercatores!, au contraire, l'être nommé apparaît au locuteur comme existant dans une situation distincte de celle au centre de laquelle il se trouve - existant,donc, de façon tout à fait autonome par rapport au locuteur, au regard duquel il tend à se soustraire.

Ceci suffit amplement à justifier les autres énoncés uninominaux au nominatif mentionnés par H.VAIREL (ibid.:72-73). Ainsi ces personnages de Térence qui, dans (200), désignent au nominatif , l'un son interlocuteur, l'autre le comportement d'une tierce personne, font bien plus qu'émettre des "jugements objectifs"; en suggérant qu'il y a là, devant le locuteur, une certaine réalité que celui-ci refuse, précisément, de prendre en charge comme objet de son regard, le nominatif traduit, en fait, une "fin de non-recevoir" opposée, dans chaque cas, à une proposition inacceptable, ou à un comportement déclaré inadmissible:

200 (a) -Abduc hanc, minas quinque accipe.
-Hahahae! Homo suauis!
Tér. Ph. 410-411: -"Emmène-la ; prends ces cinq mines. - Hahaha! Bien aimable, le monsieur!"

(b) -Haecine fieri!
-Inepta lenitas
patris et facultas praua!
Tér.Ad. 390-391:"-Que ces choses-là soient possibles! Indulgence insensée d' un père! Coupable complaisance !"

Enfin, on relève plusieurs exemples de ces énoncés au nominatif dans les tragédies de Sénèque (cf.H.VAIREL,1975: 73),et point

n'est besoin, pour les justifier, de recourir à l'argument ambigu qui consiste à invoquer une "confusion morphologique nominatif -vocatif... jouant, néanmoins, au profit du nominatif". Il est, en fait, aisé de montrer que chacun de ces énoncés - (201) - est attribué à un personnage qui, loin d'exercer son jugement sur certain objet, se trouve, au contraire, confronté - comme un "sujet" à un autre "sujet"- à une réalité qui, littéralement, "s'impose" à lui comme existant,sans que pour autant il puisse, sur elle, exercer "présentement" sa maîtrise,soit: la tenir, en jouir, l'éviter, la supporter, la repousser,etc.:

201 (a) EL.-Pater peremptus scelere materno iacet,
comes paternae quaeritur natus neci,
Aegisthus arces uenere quaesitas tenet!
STR.-O nulla longi temporis felicitas!

Ag. 925-928: "Mon père git,victime du crime de ma mère; pour accompagner mon père dans le trépas, on cherche son fils; Egiste est le maître de cette citadelle,après l'avoir conquise par l'adultère.-O chose que jamais longtemps ne dure,la réussite".

NB: A noter que là encore, comme dans (195)-(d), c'est au nominatif, et non à l'accusatif, qu'est désigné un être qui,dans la réalité matérielle des choses, s'impose de façon immédiate à la perception du locuteur, au sens qu'a cette expression sous la plume d'H.VAIREL.

(b) Sine hoste uincor, quodque me torquet magis,
o misera uirtus, summus Alcidae dies
nullum malum prosternit:

Herc.Oet.1170-72: "C'est en l'absence de tout ennemi que je me vois vaincu,et - ce qui me torture encore davantage, ô ma valeur infortunée! - ce dernier jour <de la vie> de l'Alcide n'apporte la destruction d'aucun fléau".

(c) Dirus o nobis pudor,
o turpe fatum! femina Herculeae necis
auctor feretur:

Herc.Oet. 1176-78: "O honte cru-

elle qui m'est réservée ô sort déshonorant : <c'est> une femme <qui> passera pour être la responsable de la fin d'un Hercule..."

201 (d) Pro lux acerba, pro capax scelerum dies:

Herc.Oet.1419:"O jour terrible, ô journée fertile en crimes !"

NB: Il est significatif qu'avec pro -interjection marquant une réaction indignée, une protestation:cf. ERNOUT-MEILLET,1959: s.v. - on ne trouve jamais,semble-t-il,l'accusatif, cf.O.L.D.,s.v.

(e) O dira noui facies leti
grauior leto: piger ignauos
alligat artus languor...:

Oed. 180-182:"O symptôme cruel d'une mort inouïe, plus dur que la mort elle-même: une langueur paresseuse lui affaiblit, en le nouant, le corps".

NB: cf. (201)-(a) NB.

(f) O spes amantum credula, o fallax Amor!

Phae . 635: "O espoir crédule de ceux qui aiment, ô l'Amour qui les déçoit" .

(g) Haecne illa facies igne sidereo nitens,
inimica flectens lumina? Huc cecidit decor?
O dira fata, numinum o saeuus fauor!

Phae. 1269-1271:"Est-ce bien là le visage qui brillait d'un éclat céleste, et qui faisait se détourner un regard ennemi ? C'est à cela qu'est réduite cette splendeur? O cruelle destinée, ô des dieux terrible faveur !"

PHRASE NOMINALE ET ASSERTIONS PROVERBIALES

On a souvent mis en évidence - et notamment depuis E. BENVENISTE - l'affinité qu'entretiendrait la phrase nominale avec l'as

sertion des "vérités intemporelles" ou "omnitemporelles", affinité à quoi elle devrait son aptitude particulière à exprimer des paroles proverbiales ou sentencieuses, des préceptes, etc. Et de citer alors, invariablement (KUHNER-STEGMANN,1976:10; HOFMANN-SZANTYR,1965: 420 ; A.SCHERER,1975: 120) certains emplois devenus véritablement "cano - niques", cf. (161), (193)-(b) et (202):

161 Omnia praeclara rara:

Cic. Lael.79

193 (b) Vbi amici,ibi opes:

Quint. 5,11,41.

NB: Cf. Plt. Truc. 885 uerum est uerbum quod memoratur, ubi amici ibi opes.

202 (a) ... ut prouerbia non nulla ueriora sint quam uestra dogmata. Vulgo enim dicitur: "Iucundi acti labores":

Cic.Fin. 2, 105: "...si bien que quelques-uns de nos proverbes sont plus vrais que vos théories. Car dans le peuple on dit: "agréables <sont> les épreuves passées".

(b) ex quo illud "summum ius summa iniuria" factum est iam tritum sermone prouer - bium:

Cic. Off. 1,33: "De là vient que l'adage "la limite extrême du droit <c'est> le comble d'injustice " soit déjà devenu, à force d'être employé, un proverbe."

(c) uerum ita est : quot homines,tot sententiae; suus cuique mos:

Tér. Ph. 453-454: "Mais voilà com ment sont les choses: autant de personnes, au- tant d'avis; chacun sa manière".

NB: cf. encore Cic. Fin. 2, 15 quot homines tot sententiae.

(d) Omne adeo genus in terris hominumque ferarumque et genus aequoreum, pecudes pictaeque uolucres in furias ignemque ruont: amor omnibus idem:

Virg. G. 3,242-244: "Tout - pas

moins - tout ce qui est né sur les terres,hommes ou bêtes -, tout ce qui est né sur l'étendue des eaux,et les troupeaux et les oiseaux multicolores -, tous se jettent dans l'embrasement furieux de la passion:⟨tel est⟩ l' amour , ⟨qui est⟩ pour tous pareil."

Or voilà qui n'est pas sans appeler plus d'une observation. D'abord rien ne prouve que certains de ces énoncés - par exemple (161) omnia praeclara rara, ou (202)-(d) amor omnibus idem- aient eu, dès l'origine, c'est-à-dire au moment même de leur production, un quelconque caractère proverbial; qu'ils aient pu l'acquérir par la suite ne fait rien à l'affaire. Il ne paraît donc pas légitime d'en faire état pour conforter une certaine idée que l'on se fait générale - ment du signifié de la phrase nominale. Et l'on peut même se demander si ce n'est pas cette "certaine idée" qui- appuyée par l'extrême généralité de la définition notionnelle des êtres impliqués dans chacune de ces phrases: omnia, omnibus -, aurait commandé une telle interprétation ... Au prix, naturellement, d'une certaine sélection opérée parmi les emplois observables, car on peut citer plusieurs exemples d'énoncés que leur auteur présente indiscutablement comme des proverbes et qui sont pourtant, eux, de forme verbale, cf. (203):

203 (a) ... cetera sic obseruentur ut in Graecorum prouerbio est "amicorum esse communia omnia":

Cic. Off. 1,51: "Et pour le reste que l'on se conforme à ce qui est dit dans le proverbe grec: "entre amis tous les biens sont communs".

(b) uerumque illud est quod dicitur, multos modios salis simul edendos esse ut amicitiae munus expletum sit:

Cic. Lael. 67:" et c'est bien vrai ce que l'on dit: il faut manger ensemble

beaucoup de boisseaux de sel pour que soient satisfaites les exigences de l'amitié".

203 (c) Iniuriarum remedium est obliuio:

Sén. Lucil. 94, 28: "Des injustices subies le remède est l'oubli".

NB: énoncé donné comme exemple des préceptes qui "ont par eux-mêmes beaucoup de poids, surtout si on les fait entrer dans la forme du vers".

On trouve, d'autre part, différentes expressions présentées par le locuteur comme des proverbes ou sentences et qui ont, néanmoins, tantôt forme verbale tantôt forme nominale. Il est vrai qu' on en fait beaucoup moins souvent état, car leur contenu "opératif" (cf. chap. IV ci-dessus) paraît, "a priori", plus difficile à réduire à la prétendue intemporalité de la phrase nominale, cf. (204) à (210):

204 (a) Sed fortuna fortis. Quare conare, quaeso:

Cic. Fin. 3,16: "Mais la fortune ‹soutient, récompense, etc.› les gens courageux. Aussi essaie, je t'en prie".

vs.

(b) Ergo istaec cum ita sint, Antipho,
tanto magis te aduigilare aequomst: fortis/
fortuna adiuuat:

Tér. Ph. 201-202: "Ainsi, les choses étant ce que tu vois, Antipho, il te faut d'autant plus être vigilant: ce sont les gens de courage que la fortune assiste".

(c) Fortes enim non modo Fortuna adiuuat,
ut est in uetere prouerbio, sed multo magis ratio:

Cic. Tusc. 2,11: "car ceux qui ont du courage, ce n'est pas seulement la fortune qui les assiste, comme il est dit dans le vieux proverbe, mais aussi, et beaucoup plus, la raison."

204 (d) Prope una uoce omnes nihil responderi et bellum geri iusserunt; et pro se quisque, qualia multitudo solet, bonum animum habere et bene sperare iubentes, fortes fortunam adiuuare aiebant:

T.-L.34,37,4:"Presque d'une seule voix, tous le décidèrent à ne donner aucune réponse et à continuer de faire la guerre;puis chacun individuellement, comme cela arrive,souvent, dans une foule, de lui conseiller d'avoir bon courage et bon espoir, et de lui dire que la fortune assiste les gens courageux".

(e) Vltro occurramus ad undam, dum trepidi egressisque labant uestigia prima. Audentis Fortuna iuuat:

Virg. En. 10,282-284: "Prenons l'initiative, courons à la mer, au devant d'eux, tandis qu'ils sont encore dans le désordre du débarquement, et qu'en débarquant leurs premiers pas sont encore mal assurés . Quand on ose, la Fortune vous seconde".

205 (a) Quod me hortaris ut eos dies consumam in philosophia explicanda, currentem tu quidem, sed cum Dolabella uiuendum esse istis diebus uides:

Cic. Att. 13,45,2: "Tu m'engages à consacrer ces jours à élaborer un exposé philosophique, c'est quelqu 'un qui est déjà en pleine course < que tu pousses >, mais tu vois bien que < c'est > avec Dolabella < qu'> il me faut vivre ces jours-là."

(b) Quare facis tu quidem fraterne, quod me hortaris, sed mehercule currentem nunc quidem, ut omnia mea studia in istum unum conferam. Ego uero ardenti quidem studio ac fortasse efficiam quod saepe uiatoribus cum properant euenit...:

Cic.Q.fr. 2,13,2: "Aussi agis-tu, certes, comme un frère, en m'exhortant - mais, par Hercule, < c'est > quelqu'un < qui >, main-

tenant en tout cas, est déjà en pleine course ‹que tu pousses›- à concentrer sur lui tout mon dévouement. Moi, pour sûr, ‹je le ferai› de toute la flamme de mon zèle, et peut-être obtiendrai-je le résultat qu'obtiennent souvent les voyageurs lorsqu'ils sont pressés..."

vs.

205 (c) ego, ut saepe tu me currentem hortatus es, cotidie meditor ...:

Att. 5,9,1: "moi, comme souvent tu m'y as encouragé (alors que j'étais déjà en pleine course), j'y pense chaque jour..."

(d) atque haec non eo dicuntur ut te oratio mea dormientem excitasse, sed potius ut currentem incitasse uideatur ...:

Cic.Q.fr. 1,1,45: "et le but de ces propos n'est pas que l'on pense que mon discours t'a tiré du sommeil, mais plutôt qu'il t'a poussé alors que tu étais déjà en pleine course".

206 (a) Quod mihi mandas de Quinto regendo, Ἀρκαδίαν tamen nihil praetermittam:

Cic. Att. 10,5,2: "Quant à ce que tu me confies - guider Quintus -‹c'est›l'Arca - die ‹que tu me demandes› ; mais je ne néglige - rai aucun moyen."

vs.

(b) Arcadiam petis: immensum petis, haud tribuam istud:

Poetae Lat.Min. (éd.Baehrens), III p. 278.

NB: c'est la traduction d'un proverbe grec,cf. Hér. 1,66 Ἀρκαδίαν μάζης, μέγα μάζης, οὐδὲ δώσω cité par A.HEIDEMANN, 1893: 105,n.3.

207 (a) Veni igitur, si uir es, et disce iam προλεγομένας quas quaeris; etsi sus Minerуam:

Cic. Fam. 9,18,4: "Viens donc,si

tu es vraiment un homme, viens apprendre ces "principes" que tu me demandes, même si ⟨c'est la situation du⟩ cochon ⟨qui fait la leçon⟩ à Minerve".

207 (b) "Sed quid ago?" inquit "aut sumne sanus qui haec uos doceo? Nam etsi non sus Minerua ,ut aiunt ...

vs

(c) ...tamen inepte quisquis Mineruam docet:

Cic. Acad. 1,18: "Mais que suis-je en train de faire?" dit-il."Suis-je dans mon état normal, de vouloir vous apprendre cela? Car même s'⟨il n'y a pas ici⟩ le cochon ⟨qui fait la leçon⟩ à Minerve , comme l'on dit ...

...il n'empêche que celui-là agit sottement qui fait la leçon à Minerve".

(d) Sic ego nunc, Crasso audiente, primum loquar de facetiis et docebo sus, ut aiunt, oratorem eum quem ...:

Cic. de Or. 2,233:"Ainsi moi, aujourd'hui, devant Crassus, pour la première fois , je vais traiter de la plaisanterie et , cochon [comme celui du proverbe] je ferai la leçon à un orateur tel que ..."

208 (a) Nunc, cum confecta sunt omnia, dubitandum non est quin equis uiris:

Cic. Fam. 9,7,1: "A présent que tout est terminé, le doute n'est plus permis: c'est "chevaux et hommes" [= avec tous nos moyens] ⟨qu'il faut y aller, se jeter dans le combat"⟩.

vs.

(b) Cum his "uiris equisque", ut dicitur, si honestatem tueri ac retinere sententia est, "decertandum est":

Cic. Off. 3,116: "Avec ces philosophes c'est "hommes et chevaux"[="à pied et à cheval", "par tous les moyens"],comme l' on dit, qu'il faut se battre, si l'on veut défendre et maintenir la beauté morale".

209 (a) Aut unde est hoc contritum uetustate prouerbium: "quicum in tenebris?" Hoc dictum in una re latissime patet, ut in omnibus factis re, non teste moueamur:

Cic. Fin. 2,52: "Autrement,d'où peut bien venir ce proverbe usé par le temps: "un avec qui dans le noir <on pourrait jouer>"? Cet adage,qui concernait un cas unique, a la plus grande portée, si bien que<c'est>dans tous nos actes<que>notre conduite doit se déterminer par le fait lui-même, plutôt que par la présence d'un témoin".

vs.

(b) e quibus natum est quod iam contritum est uetustate prouerbium: cum enim fidem alicuius bonitatemque laudant, dignum esse dicunt "quicum in tenebris mices":

Cic. Off. 3,77: "D'où est issu ce proverbe déjà usé par le temps: car quand on loue la bonne foi d'un homme ,et son honnêteté, on dit qu'il est digne 'qu'on joue à la mourre avec lui."

Cf. encore:

210 iste claudus, quem ad modum aiunt,pilum:

Cic. in Pis. 69: "Voilà un boiteux, comme on dit,<qui lance>un javelot".

Nous n'insisterons pas davantage ici sur la non-pertinence de toute description du signifié de la phrase nominale latine en termes d'expression d'un événement "intemporel" ou "omnitemporel". Il n'y a pas, en latin notamment, de phrases nominales qui soient, en tant que telles, l'expression de vérités universellement valables; il n'y a que des phrases nominales signifiant, comme toutes les autres , qu'un certain contenu spatio-temporel, plus ou moins complexe,est perçu comme relevant du cas de temps singulier entre tous qu'est le "présent immédiatement accessible au locuteur" - "l'instance d'énonciation",

si l'on veut - et qui apparaît, de ce fait, extérieur, aussi bien qu'antérieur, en "chronologie de raison", à la série des cas de temps représentables et représentés au moyen des formes "temporelles" (le "présent grammatical" y compris) dont se compose le paradigme verbal. Et le seul trait particulier qu'on puisse assigner à des énoncés tels que (161) Omnia praeclara rara ou (202)-(d)amor omnibus idem ne concerne pas leur syntaxe, mais leur contenu sémantique: ce qui est donné comme s'offrant immédiatement à la perception du locuteur, comme "immédiatement présent" avant toute "représentation", est un état de choses qui, n'impliquant pas des êtres particuliers en nombre fini, mais une série infinie, ou toute une catégorie d'êtres, ne se confine pas au moment auquel il apparaît "immédiatement présent".

C'est donc selon la même argumentation développée au cours des chapitres précédents qu'il convient de chercher à justifier la structure non-verbale des énoncés proverbiaux ou sentencieux dont on vient de faire état. Mais excluons, pour commencer, des cas tels que (202)-(b)ex quo illud "summum ius summa iniuria" et (209)-(a) hoc contritum uetustate prouerbium "quicum in tenebris", où il s'agit clairement d'emplois "métalinguistiques", consistant à citer- c'est-à-dire, au fond, à désigner, à nommer - le contenu de l'expression proverbiale, plutôt qu'à l'utiliser comme une phrase appliquée à la saisie d'un certain contenu d'expérience; si le latin autorise l'"économie" du verbe même lorsque la phrase se réfère à une situation temporelle donnée, le mot verbal est, "a fortiori", d'autant moins nécessaire en l'absence de toute incidence du contenu phrastique à une expérience particulière. Il en va de même de(202)-(a) uulgo enim dicitur "iucundi acti labores", où l'expression est désignée comme un "objet", c'est-à-dire comme un exemple de ces"prover -

bes plus justes que toutes vos théories".

Pour les cas restants, où l'énoncé proverbial ou sentencieux s'emploie comme un moyen de saisir un certain contenu d'expérience, la justification de sa forme nominale ou verbale est celle qui découle de l'ensemble de notre argumentation: alors que la phrase verbale exprime de façon "abstraite" le contenu en question,ce qui se dit sous forme nominale est la déclaration de la présence, dans l'instant réel de production du discours, d'un certain être répondant à ce que signifie ce contenu. Il suffit, pour vérifier le bien fondé de cette affirmation,de considérer le contexte dans lequel intervient chacun de nos exemples.

Ainsi, la phrase célèbre du de Amicitia, citée en (161), n'a rien d'une affirmation théorique; elle fonctionne plutôt comme la "présentation" d'une certaine réalité comme étant conforme à un certain paradigme reconnu. Après avoir défini le critère qui doit, à son avis, présider au choix d'un ami, Cicéron constate la rareté de l'espèce répondant à cette définition: rarum id genus "voilà qui est bien rare, cette sorte de gens". Et d'ajouter aussitôt, comme pour mieux faire accepter la rigueur de l'exigence: et omnia praeclara rara,etc.,- ce que l'on pourrait gloser à peu près comme ceci: "Et, bien sûr,il n'y a pas que cela qui soit rare, mais tout ce qui est remarquable,et c'est justement la rareté de cette sorte de gens qui garantit leur qualité singulière". En d'autres termes, il ne s'agit pas simplement d'énoncer une"proposition" logique - "Tout ce qui est remarquable est rare" - mais bien plutôt de discerner la présence, dans le champ de perception du locuteur, d'une réalité qui appartient à la classe des choses remarquables et , par conséquent, rares.

La même attitude "présentative", "indicative", qui revient

à ancrer, pour ainsi dire, dans le concret de l'expérience la plus immédiate ce qui aurait pu s'énoncer de façon tout à fait "théorique", se laisse lire, sans artifice, dans la grande majorité des exemples mentionnés. Ici, un locuteur commente le soutien inespéré que lui apporte un ami -ubi amici, ibi opes, Plt. Truc. 885, cité en (193)-(b)-, ou bien la diversité des opinions dont il vient, à l'instant, d'avoir un exemple - (202)-(c) quot homines tot sententiae; suus cuique mos -, là il définit à l'aide d'un adage le comportement de l'accusé qu'il a devant lui -(210) iste claudus pilum -, ou l'énormité de ce que lui demande son interlocuteur - (206)-(a) Ἀγχαδίαν . Et il en va de même du célèbre vers virgilien-(202)-(d) amor omnibus idem -, qu'il ne faut surtout pas séparer de son contexte; il est un commentaire apporté, "in fine", au tableau, brossé à grands traits dans les vers qui précèdent, des effets dévastateurs de la passion sexuelle.

On remarquera, par contre, que les phrases verbales de (203)-(a,b,c) ne se réfèrent pas à une situation actuelle; les deux premières, en effet, énoncent une règle de vie à observer-(a) amico - rum esse communia omnia - ou un comportement prévisible-(b) multos modios salis simul edendos esse ut ...-, tandis que la troisième-(c) iniuriarum remedium est obliuio - apparaît, comme un exemple parmi d'autres, au cours d'un exposé théorique sur la force de persuasion inhérente à certaines sentences morales.

Enfin, les alternances illustrées par (204) à (208) fournissent une ultime confirmation à notre analyse. La phrase nominale de (204)-(a) Sed fortuna fortis - relève manifestement d'une attitude "présentative": à un interlocuteur qui multiplie les précautions oratoires avant de se lancer dans l'exposé attendu, le locuteur lance, pour l'encourager: "il y a la fortuna qui est là pour assister ceux qui, com-

me toi, ont du courage".A quoi s'opposent, par leur contenu "prescriptif" ou théorique, les phrases verbales suivantes, soit: (b)magis te aduigilare aequomst: fortis fortuna adiuuat: rappel, pour justifier une entreprise à venir, d'une vérité généralement admise, avec la nécessité,qu'elle impose, de faire preuve d'une certaine qualité ; il faut être"fortis"pour pouvoir compter sur la"fortuna"; (d) bonum animum habere iubentes, fortes fortunam adiuuare aiebant: là encore,le contenu de l'adage se présente moins comme la description, rassurante, d'une donnée actuelle que comme une virtualité qui " se mérite" au prix de certaine qualité; c'est aussi le cas de (e)ultro occurramus ...Audentis Fortuna iuuat. Quant à (e)Fortes enim non modo Fortuna adiuuat ...sed multo magis ratio, son caractère"théorique"saute aux yeux: il ne s'agit pas d'une application de cet adage à un cas particulier d'expérience, mais simplement d'une discussion "critique" de son contenu.

De même, dans (205)-(a) currentem tu quidem, (b) sed mehercule currentem nunc quidem, Cicéron rappelle à son correspondant qu'il est déjà, lui,"en pleine course", et ce que ce n'était donc pas la peine de le presser; la forme nominale de l'adage confère,ainsi, à l'expression valeur de protestation. Mais l'attribut n'a, par contre, rien d'actuel, d' "immédiatement présent", ni dans (c) ut saepe tu me currentem hortatus es, ni dans (d) sed potius ut currentem incitasse uideatur.

Même contraste, enfin, entre la référence de la phrase nominale à une "présence" - dans(207)-(a) et (b) sus Mineruam, Cicéron se définit comme étant, ou n'étant pas, le cochon qui, dans le proverbe bien connu, prétend faire la leçon à Minerve - et la portée généralisante des phrases verbales suivantes, qui parlent, l'une d'une situation théorique -(c)quisquis Mineruam docet -, l'autre d'une si -

tuation qui n'est pas encore effective -(d) et docebo sus...oratorem eum quem ... Entre (208)-(a) quin equis uiris, qui a l'allure d' un appel à une action désespérée, et (b)uiris equisque...decertandum est, qui se réfère à une situation virtuelle, soumise à un certain condi - tionnement (si honestatem tueri ac retinere sententia est), le con - traste est tout aussi saisissant. On notera, pour finir, le caractère encore une fois théorique de l'expression verbale de (209)-(b) cum e- nim fidem alicuius bonitatemque laudant, dignum esse dicunt "quicum in tenebris mices".

PHRASE NOMINALE ET INTERROGATION

Le trait significatif propre aux énoncés interrogatifs à structure nominale n'avait pas échappé à J.MAROUZEAU: "une question sans verbe "être" a toujours le caractère d'une interrogation oratoi- re" (1910: 150); cf. aussi, déjà, A.HEIDEMANN, 1893: 17). Cette obser vation, qui, là encore, ne visait, au départ, que la "phrase nomina - le pure", a une portée beaucoup plus générale, et convient tout à fait à tous les énoncés interrogatifs non verbaux. Il faudrait seulement ne pas se laisser prendre aux implications d'un adjectif qui en masque la véritable signification.

Car, contrairement à ce que croyait MAROUZEAU (1910: 139; 154; 161), il y a là, on s'en doute, bien autre chose qu'un "procédé de style", dû à des "préoccupations d' écrivain " et dont la particu- lière"expressivité" résulterait simplement de son caractère "exception nel", voire "anormal". Au vrai, ces tournures sont un résultat tout à fait prévisible des mécanismes qui sont à l'oeuvre en syntaxe latine , tels que nous nous appliquons à les décrire tout au long du présent

ouvrage.

Ce n'est pas ici, bien entendu, le lieu d'élaborer une théorie de l'interrogation en latin. Mais on ne risque pas beaucoup en avançant que ce qui distingue une interrogation d'une assertion, positive ou négative, est le fait que ce qui est, dans ce dernier cas, posé, par le locuteur, comme généralement valable, au-delà de toute discussion, n'est, dans le premier, que proposé pour une validation qui ne dépend plus du locuteur. Ou, pour adopter la formulation de C. MOIGNET (1974: 100), au mouvement de pensée thétique qui est à l'origine de l'énoncé assertif s'oppose le mouvement de pensée dialectique qui engendre la phrase interrogative.

Cela revient à dire qu'en énonçant, par exemple, (211):

211 In Vrbem te pedes ducunt:
"Tes pas te conduisent vers la ville".

je signifie, par là, que l'image d'un certain cas d'événement, que je suis amené à concevoir en présence d'une situation donnée, est par moi-même "restituée" - à l'issue d'un processus de validation dont je suis, moi qui parle, seul responsable - comme pourvue d'un "attribut de réalité" (E.BENVENISTE, 1966: 154), c'est-à-dire comme existant, "objectivement", dans le monde extérieur à moi - et pas seulement "subjectivement", dans mon "univers intérieur".

Or il est des circonstances où l'image en question m'apparaît incomplète, dans la mesure où, dans la situation qui l'appelle, quelque chose échappe à ma saisie cognitive, c'est-à-dire ne se laisse point réduire à une des notions que je possède. Par exemple, j'aperçois un être qui se déplace, tout en étant incapable de discerner et d'identifier le lieu que la vue de ce déplacement m'oblige à conce -

voir; j'aurai, alors, dans l'image conçue en fonction de la situa - tion délocutée, une "case vide", qui m'obligera à appeler, au-dehors de moi, la définition qui m'échappe. Bref, je ne serai plus en état de poser la représentation conçue de ladite situation, mais simple - ment de la proposer, en vue d'une validation différée. D'où un énon- cé interrogatif du type le plus ordinaire,cf.(212):

212 Quo te pedes ducunt?

Ce faisant, je n'en aurai pas moins poussé jusqu'à son terme la construction sémantique de l'événement délocuté comme un tout, autant du moins qu'il était en mon pouvoir; je ne lui aurai pas moins conféré la forme "objective", signifiée par la présence du mot verbal, d'un cas déterminé d'événement - un événement dont une composante, certes, échappe à une définition notionnelle mais dont l'existence ne laisse pas d'apparaître comme un fait positif,irré - cusable, et non récusé.

Mais il arrive, parfois, que la définition de la "case vide" apparaisse au locuteur plus ou moins prévisible - par exemple, par suite d'une assertion préalable, ou comme conséquence de la natu- re même des autres éléments constituant la situation délocutée - et que cette prévision soit, par lui, jugée difficilement conciliable avec l'ensemble de ladite situation. L'omission du verbe viendra, a- lors, sanctionner l'impossibilité, pour le locuteur, de conférer la forme d'un fait positif à un cas d'événement qui lui apparaît pour le moins discutable, sinon franchement irrecevable. Le résultat ob- tenu sera, dès lors, moins une vraie question, appelant une réponse, qu'une exclamation étonnée, indignée,etc., comme dans les exemples (213):

213 (a) Quo te,Moeri,pedes? an,quo uia ducit,in urbem?

Virg.B.9,1:"Où, Moeris, te‹ portent› tes pieds? Serait-ce là où va la route : dans la ville?"

NB: dans son édition des Bucoliques, J.PERRET remarque qu' "il n'y a pas lieu de s'étonner de voir un piéton aller là où va la route". Certes. Mais le berger Lycidas, qui prononce ces paroles, a peut-être quelques raisons d'être surpris en voyant un berger comme lui prendre le chemin de la ville, c'est-à-dire en somme tourner le dos à l'univers bucolique .

(b) Quid tu Athenas insolens?

Tér. Andr. 907: "Pour quelle raison ‹es›-tu ‹venu› à Athènes, toi qui n'en as pas l'habitude"?

(c) Cantando tu illum? aut umquam tibi fistula cera iuncta fuit?

Virg. B. 3,25-26: "Au chant tu l'‹aurais donc vaincu›? As-tu seulement jamais possédé une flûte soudée à la cire?"

(d) A me Caesar pecuniam?

Cic. Phil. 2,72:"A moi César ‹aurait donc réclamé› de l'argent?"

La forme nominale de l'énoncé interrogatif peut aussi être due, d'autre part, à l'impossibilité absolue où se trouve le locuteur d'imaginer qu'il puisse être répondu positivement à l'appel de définition notionnelle de l'être correspondant à la"case vide" dans la structure de l'événement délocuté. L'interrogation équivaut, alors, pratiquement, à une véritable négation, dans la mesure où elle traduit, non pas à vrai dire le constat de l'absence d'un événement donné, mais une fin de non-recevoir opposée par le locuteur à l'idée de l'existence possible d'un tel événement. cf. (214):

214 (a) Orationem tibi misi.Eius custodiendae et proferendae arbitrium tuum.Sed quando illum diem cum tu edendam putes?

Cic. Att.15,13,1: "Je t'envoie mon discours. Pour ce qui est de le garder et d'en faire état, c'est ton affaire. Mais quand [=s.e. je ne le vois pas, et il ne me paraît pas prévisible]⟨verrai-je⟩ le jour où tu le jugeras bon pour une publication."

(b) An ingratus sum? Quis minus? Qui, partis honoribus, eosdem in foro gessi labores quos petendis. Rudis in re publica? Quis exercitatior? Qui uiginti iam annos bellum geram cum impiis ciuibus:

Cic. Phil. 6, 17:"Serait-ce que je suis ingrat? Qui ⟨l'est⟩ moins? Moi qui,après avoir obtenu les honneurs, ai mené,au forum, les mêmes travaux que lorsque j'avais à les obtenir ! Serait-ce que je suis novice dans les affaires publiques? Qui⟨y est⟩plus expérimenté? Moi qui, cela fait déjà vingt ans, fais la guerre à des citoyens sacrilèges".

(c) Caedem in foro fecisti, armatis latronibus templa tenuisti, priuatorum domos,aedes sacras incendisti: cur hostis Spartacus , si tu ciuis?

Cic. Par. 30: "Tu as organisé un massacre sur le forum; en te servant de brigands armés, tu as occupé nos temples, et incendié les demeures des particuliers et les bâtiments consacrés: pour quelle raison [=s.e. je ne la vois pas, et je ne pense pas qu' on puisse me la donner] ⟨serait-il⟩ notre ennemi, Spartacus, si tu ⟨es⟩ notre concitoyen?"

NB: sur la deuxième phrase nominale, si tu ciuis, cf. p. 464 ci-dessous.

Un emploi fort répandu, relevant de cette modalité d'énoncés interrogatifs, est celui des formules servant à couper court au développement d'un discours, ou à prendre connaissance d'une certaine réalité, cf.(215):

215 (a) Quid multa? Omnis cura mea solet in hoc uersari semper :

Cic.de Or. 2,306:" A quoi bon‹en dire›davantage? Toutes mes préoccupations tournent toujours autour de ceci..."

(b) Quid istuc ad me?

Plt.Poen. 1021: "en quoi ‹est-ce que›cela ‹a quelque chose à voir› avec moi"?

(c) -Tabellas tene has, pellege.

- Hae quid ad me?

-Immo ad te attinent et tua re fert:

Plt.Per. 497: "-Tiens ces tablettes, lis-les jusqu'au bout. -En quoi me ‹concernent›elles? - Bien au contraire, elles te concernent, oui, et il y va de ton intérêt".

Ce dernier exemple, (215)-(c), est d'ailleurs particulièrement intéressant, dans la mesure où la réponse qui met fin à ce dialogue montre bien que ce qui était en débat était, bel et bien, l'existence même de l'événement aux yeux du locuteur: la question impliquant, par sa forme, l'idée que "cela ne me regarde pas", la réponse consiste à affirmer, explicitement: " si, cela te regarde".

Mais il ne paraît pas indispensable de nous attarder encore à décrire les propriétés expressives des interrogations de forme non-verbale. Mieux vaut concentrer notre attention sur une tournure dont la structure n'a pas, à notre connaissance, été explicitement décrite et qui renferme, selon nous, une phrase nominale dont notre analyse rend parfaitement compte. Soit, donc, un énoncé tel que (216):

216 Quid ille M. Cato fecit (dixit, etc.)?

Un tel énoncé implique, d'après ce qui vient d'être dit, l'acceptation de principe, par le locuteur, de l'existence d'un cer-

tain cas d'événement; celui qui formule semblable question suppose que "Caton" a fait (dit,etc.) quelque chose qui reste à déterminer,à nommer, étant bien entendu qu'une des définitions possibles de ce "quelque chose" est celle, négative, qui signifierait, mais résultativement, "au bout du compte", l'inexistence effective de cet événement, à savoir: nihil.

Or une des raisons qui peuvent conduire le locuteur à clore sa phrase avant tout apport verbal est, précisément, le fait qu'il ne se représente aucun cas d'événement en particulier, dans le quel interviendrait la personne "Caton" au rang fonctionnel signifié par le nominatif. Dans ces conditions, ce qui est proposé, comme support de la réponse attendue, à l'interlocuteur - ou plutôt: à l'acte de discours subséquent, qui peut être encore le fait du locuteur lui-même - est l'idée qu'il pourrait y avoir un cas d'événement à concevoir et à dire, mais qui reste à déterminer - quid ? - et dont l'être nommé subséquemment, investi d'un certain rang casuel, serait le thème. Dès lors un énoncé tel que Quid ille Cato? serait à interpréter comme signifiant, non pas "Qu' a fait, dit,etc. Caton?" mais, plutôt, "Quel état de choses y a-t-il à dire dont la personne nommée "Caton" serait l'actant primordial, le sujet"? - à charge, naturellement, pour l'interlocuteur, de fournir un apport subséquent, nominal ou verbal, constitutif d'une assertion, par exemple: Hic mecum " il est ici avec moi" ou bien Valet "il se porte bien". D'où ces phrases interrogatives à structure nominale qui constituent de véritables "appels de discours", comme dans (217):

217 (a) Quid uero ille Cato? nonne eloquentia
tanta fuit quantam illa tempora atque

illa aetas in hac ciuitate ecferre maximam potuit?

Cic. de Or.1,171:" Et Caton?[litt. "qu'y a-t-il à dire, en cette matière,avec Caton pour sujet ? "]N'est-il pas vrai qu'il possédait, dans toute son ampleur, toute éloquence que son temps et sa génération pouvaient produire dans notre cité?"

217 (b) Quid diuitiae? suntne opimae?

Plt. Capt. 281: "Et sa fortune ? Est-elle grasse?"

NB. Cf. aussi, au vers suivant (282),mais à condition de rectifier la ponctuation donnée par l'édition Belles-Lettres: Quid pater? uiuitne? "Et son père? est-il encore en vie?"

(c) ... Quid parentes mei? ut ualent mater pater?

Plt. Merc. 947: "Et mes parents? Comment vont-ils, ma mère, mon père?"

Naturellement, le thème proposé au discours attendu n'a pas nécessairement le rang, signifié par le nominatif, d'actant primordial; on peut aussi trouver dans cette position l'expression nominale ou adverbiale d'une circonstance,cf. (218)-(a,b), ou même, et très couramment, un "nom de discours" ,cf. (218)-(c-e):

218 (a) Quid in Cappadocia, ubi tu quingentos simul, ni hebes machaera foret, uno ictu occideras?

Plt. Mil. 52-53: "Et en Cappadoce donc [litt. "qu'y a-t-il à dire de ce dont la Cappadoce fut le lieu"], où, si ton épée ne s'était pas trouvée émoussée , tu aurais eu cinq cents ennemis de tués d'un seul coup ?"

(b) ...ecquis id dixerit? Certe nemo. Quid ita? Quia ...:

Cic. Tusc. 1, 87:" Y a-t-il quelqu'un qui l'ait dit? Assurément personne. Et pourquoi?[litt. "qu'y a-t-il à dire de ce qu'il en soit ainsi" ?]⟨C'est⟩parce que ..."

218 (c) Quid quod sapientissimus quisque aequissimo animo moritur, stultissimus iniquissimo?

Cic. Sen. 83:"Et que dire de ce que tous ceux qui possèdent la parfaite sagesse affrontent la mort d'un coeur parfaitement serein, alors que les insensés la supportent d'un coeur qui est tout le contraire."

NB: cf. BERGER,1912:243, auquel nous empruntons la ponctuation, nettement préférable, semble-t-il, à celle adoptée par P. WUILLEUMIER dans l'édition Belles-Lettres.

(d) Quid si reuiuiscant Platonis illi auditores et tecum illa loquantur?

Cic. Fin. 4,61:"Et s'ils revenaient à la vie, les auditeurs de Platon [litt. quel état de choses y a-t-il à dire, dont telle serait la condition = que se passerait- il si ...], pour te tenir des propos de cet ordre-là? "

(e) -Ibo hercle aliquo quaeritatum ignem.
-Quid quom inueneris ?

Plt. Rud. 766:"-Par Hercule,j'irai bien quelque part, chercher du feu. - Et quand tu en auras trouvé ?[litt. quel état de choses y aura-t-il, à dire, quand... ?]"

LA PHRASE NOMINALE DANS LES ENONCES OPTATIFS ET JUSSIFS

Quelques indications intéressantes ressortent aussi de l'observation de l'emploi de la phrase nominale dans l'expression de souhaits, prières, injonctions, etc.

Dans la situation qui motive une formulation "optative" ou "jussive", la représentation conçue par le locuteur comporte aussi une "case vide", suscitant un appel, non d'un acte linguistique , mais d'un acte "réalisant", d'exécution: "quelque chose-être ou comportement - est absent du champ de ma perception et je produis un

énoncé aux fins d'appeler la "réalisation" de l'absent qui me manque". Ce qui revient à dire qu'exprimer un souhait, donner un ordre, etc., sont des attitudes qui supposent que l'on se représente positivement - que l'on pose - un cas d'événement appelant réalisation. Or, la détermination positive du contenu global de la phrase n'étant pas acquise avant la survenance du verbe, on comprend que la tendance largement prédominante soit, ici, celle qui conduit à l'emploi de la phrase verbale.

Le fait est que, même dans un texte aussi réceptif à l'égard de la phrase nominale que la Correspondance de Cicéron, les énoncés optatifs et jussifs ayant cette forme syntaxique sont relativement très peu nombreux - moins nombreux, en tout cas, que dans les oeuvres qui, comme les comédies de Plaute et Térence, reproduisent une parole vive.

Il s'agit, d'après notre analyse, d'expressions qui, au lieu de viser l'accomplissement futur, par une certaine personne, d'une opération (pro)posée, traduisent plutôt l'appel pressant formulé par le locuteur dans le sens de la présence d'un être ou d'une chose considérés comme indispensables "hic et nunc", ou de l'absence d'une réalité insupportable. Nous ne mentionnerons ici que celles qui, constituées par l'articulation d'un "sujet" et d'un "non-sujet", s'écartent le plus nettement, par là, des phrases uninominales que l'on peut produire, en syntaxe romane, à des occasions semblables (par exemple, Feu! Aux armes! Silence!, etc.).

Si notre analyse est correcte, de telles expressions exprimeraient moins, à proprement parler, une action tendant à faire que quelqu'un accomplisse une opération, adopte un comportement, etc., qu'une "ré-action" subjective du locuteur au constat, qu'il vient de

faire, d'une présence ou d'une absence à révoquer. C'est le cas, notamment, dans les imprécations illustrées par (219): un énoncé comme (219)-(a), par exemple, signifierait, non pas que le locuteur souhaite que "les dieux fassent, envoient,etc. quelque chose à quelqu'un", mais, plutôt, "qu'il y ait "quelque chose" (de désagréable) affectant, de la part des dieux, l'être représenté comme destinataire":

220 (a) Di illi mortuo qui umquam Buthrotum:

Cic.Att. 15,20,3: "Que les dieux ⟨apportent⟩,⟨même maintenant qu'il est mort⟩,⟨un châtiment⟩à celui qui, un jour, ⟨a osé toucher à⟩Buthrotum ! "

NB: pour la forme nominale de la relative, cf. p. 459 ci-dessous.

(b) Di hercule istis!

Cic. Att. 16,1,1:"que les dieux, par Hercule,⟨infligent un mauvais sort⟩à ces gens-là."

NB: cf. encore Att. 10,15,4 sed di istos; 16,11,5 dii istis.

(c) Populi Romani igitur est patronus L. Antonius. Malam quidem illi pestem:

Cic. Phil. 6,12: "Ainsi du peuple Romain le patron est L. Antonius.⟨Qu'il y ait apport de⟩mal sur lui [= la peste soit de lui]".

(d) Qui te dii deaeque !

Plt. Per. 296: " Puissent dieux et déesses te ⟨confondre, anéantir,etc.⟩"

Dans le même ordre d'idées, nous mentionnerons la phrase nominale de (221), qui est avant tout une manière, pour le locuteur, de manifester son refus d'un certain type de situation:

221 Ergo habet Antonius quod suis pollicea-
tur. Quid nos? Numquid tale habemus? Di

meliora: id enim ipsum agimus ne quid posthac quicquam eius modi possit poliiceri:

Cic. Phil. 8,9: "Ainsi Antoine a de quoi faire des promesses aux siens. Mais nous? Avons-nous rien de tel? Que les dieux<nous accordent>mieux [= Aux dieux ne plaise]! Car c'est précisément à ceci que nous nous appliquons:faire en sorte qu'à l'avenir il ne puisse plus faire de semblables promesses."

PHRASE NOMINALE ET ASSERTIONS NEGATIVES

Dans sa description de la phrase nominale indo-européenne (cf. p. 91 ci-dessus), A.MEILLET présentait la négation comme un des facteurs favorables à l'emploi de la phrase nominale. A quoi J. MAROUZEAU répliquait, un peu plus tard (1910: 152): "sur ce point les faits latins ne concordent pas avec ceux que M. Meillet cite pour l'arménien ou le vieil-irlandais". MAROUZEAU avait en vue, naturellement, la "phrase nominale pure", c'est-à-dire la phrase nominale attributive. Il convient cependant de corriger cette affirmation quelque peu péremptoire, qui pourrait faire croire à une résistance particulière à l'adoption d'une structure non verbale dans la production d'une assertion négative. Car, au-delà même des quelques énoncés uninominaux exclamatifs cités par MAROUZEAU,cf. (222), on relève aussi, notamment dans la Correspondance de Cicéron, plusieurs exemples à structure binaire,cf. (223):

222 (a) Cistella mi hic, mi adulescens,euolauit.
-In caueam latam oportuit.
- Non edepol praeda magna!

Plt. Cist. 731-732: "<C'est>une cassette, mon garçon, <qui>s'est envolée de mes

mains, ici. -⟨C'est⟩dans une cage qu'il aurait fallu l'enfermer.-Par Pollux,⟨ce⟩n'⟨est⟩ pas un bien gros butin".

222 (b) Non edepol mirum!

Tér. Hec. 160: "⟨ce⟩n'⟨est pas⟩ par Pollux, chose surprenante!"

(c) Ecastor hau mirum, si te habes carum!

Plt. Mil. 1041: "Par Castor,⟨ce⟩ n'⟨est⟩pas chose surprenante, si tu te mets à si haut prix".

(d) Veteranos perduxit ad suam sententiam, nec mirum:

Cic. Att. 16, 8, 1:"Il a amené les vétérans à prendre son parti: pas étonnant!"

223 (a) Rhodum Ciceronum causa puerorum accessurum puto, neque id tamen certum:

Cic. Fam. 2,17,1: "Je pense faire un saut à Rhodes, à cause des jeunes Cicéron, mais cela n'⟨est⟩pas arrêté."

(b) ...nec id mirum:

Cic. Fam. 16,21,2: "...et cela n'⟨est⟩pas étonnant".

(c) Sed haec tolerabilia, illud non ferendum:

Cic. Fam, 12,2,2: "mais cela⟨est⟩ tolérable, mais ⟨il y a⟩une chose ⟨qui⟩ n'⟨est⟩ pas supportable ..."

(d) Signa bella, quod Caluenna moleste fert se suspectum esse Bruto; illa signa non bona, si cum signis legiones ueniunt e Gallia:

Cic. Att. 14,5,1: "⟨c'est⟩ un très bon signe, le fait que "le Petit Chauve" supporte mal d'être traité avec suspicion par Brutus; mais ⟨il y a⟩un signe ⟨qui⟩ n'⟨est⟩pas bon,s'il est vrai que les légions se sont mises en marche depuis la Gaule avec leurs enseignes".

(e) Reginae fuga mihi non molesta. Clodia quid egerit scribas ad me uelim:

Cic. Att. 14,8,1:"la fuite de la

reine ne me dérange pas [litt."n'est pas, pour moi, quelque chose de pénible"]. Mais au sujet de Clodia, de son comportement - je souhaiterais que tu me l'écrives".

NB: la leçon non molesta est, retenue par D.R.SHACKLETON BAILEY, est une conjecture due à WESENBERG, cf. A.HEIDEMANN, 1893 : 19.

Il est pourtant un cas d'assertions négatives où l'omission du verbe ne devait pas être courante, celui où la négation porte sur l'existence d'un événement "opératif": à une exception près, qui sera mentionnée dans un instant, nous n'avons trouvé, ni au cours de nos propres dépouillements ni dans les relevés fournis par nos prédécesseurs, aucun exemple d'énoncés négatifs tels que (224)-(a,b,c), à opposer, respectivement, à (64)-(c), (123)-(b) et (97)-(c):

*? 224 (a) Non (nec) illi ad me.

vs.

64 (c) Illi interea ad nos (Varron).

*? 224 (b) Non (nec) multa Caesar illis.

vs.

123 (b) Multa illis Caesar (Cicéron).

*? 224 (c) Non (nec) ille (tu,etc.) mihi epistulas

vs.

97 (c) gratum quod mihi epistulas. (Cicéron)

Or cette résistance n'est pas tellement surprenante, si l'on veut bien admettre, avec nous, que le propre de toute phrase nominale, lorsqu'elle s'applique à la saisie d'un comportement, est de

n'en retenir que l'apport objectif institué par ce comportement dans le présent du locuteur - apport objectif qui, dans le cas d'une "non-opération", est exclu par définition. Et il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'exception annoncée à l'instant, et citée maintenant , en (225), a trait à un "non-déplacement" d'un être qui n'est autre que le locuteur lui-même; dans ce cas particulier, l'inexistence de l'opération se solde, pour le locuteur, par un résultat positif, qui est sa propre présence dans un lieu non quitté:

225 Senatus uocatus in Curiam. Pompeius domum. Neque ego tamen in senatum, ne aut de tantis rebus tacerem aut in Pompeio defendendo ... animos bonorum uirorum offenderem:

Cic.Q.fr. 2,3,2: "le Sénat <fut> convoqué dans la Curie. Pompée <rentra> chez lui. Mais moi non plus, je ne <vins> pas au Sénat, pour ne pas avoir soit à me taire sur une affaire aussi grave, soit pour ne pas risquer, en prenant la défense de Pompée ... , à heurter le sentiment des gens de qualité".

NB: on peut penser que Cicéron, en soulignant l' apport de son comportement négatif - c'est-à-dire: le fait qu'il ne bouge pas de chez lui, ou, ce qui revient au même, qu' il est absent de la séance du sénat- , veut avant tout suggérer que son "non-déplacement" est calqué sur le déplacement de Pompée: "puisque le principal intéressé dans l'affaire, Pompée, est rentré chez lui pour ne pas paraître au sénat , eh bien, moi aussi: pas au sénat, mais bien tranquille chez moi."

Il reste cependant certaines circonstances où l'intervention de la négation n'entraîne pas les mêmes conséquences, même si le cas d'événement à saisir est une opération. Ainsi un type assez courant est constitué par des énoncés négatifs de la forme "apport I no-

minal ou pronominal" + "apport II adverbial" (c'est-à-dire: un "substantif adverbial d'effet accessoire", cf. p.293 ci-dessus), comme dans (226), où la négation porte, de toute évidence, non pas sur l'existence de l'opération, mais sur un certain attribut accessoire de son apport résultatif:

226 (a) Sed Pansa furere uidetur de Cloelio itemque Deiotaro et loquitur seuere, si uelis credere. Illud tamen non belle, ut mihi quidem uidetur, quod factum Dolabellae uehementer improbat:

Cic. Att. 14,19,2: "Mais Pansa donne l'impression d'être furieux au sujet de Cloelius, ainsi que de Deiotarus, et ses propos sont très durs, si on veut bien le croire. Sur un point cependant ⟨il n'agit⟩ pas bien du tout, à mon sens du moins: c'est de désapprouver en termes si violents l'action de D."

NB: cf. l'expression "pleine", verbale, dans Att. 5,17,6: hoc Bruto nostro uelim dicas, illum fecisse non belle qui aduentu meo quam longissime potuerit discesserit "mais je voudrais que tu dises ceci à notre ami Brutus: il ne s'est pas bien comporté du tout en s'éloignant autant que possible à mon arrivée".

(b) "Suam quoique sponsam, mihi meam; suum cuique amorem, mihi meum". Non scite: hoc enim Atilius poeta durissimus:

Cic. Att. 14,20,3: " 'Que chacun ⟨garde⟩ sa promise, et moi ⟨je garderai⟩ la mienne; que chacun ⟨garde⟩ ses amours et moi ⟨je garderai⟩ les miennes': voilà une parole pas très heureuse [litt. "⟨cela⟩ n'⟨est⟩ pas ⟨dit⟩ avec art: car⟨c'est⟩ Atilius ⟨qui⟩ l'⟨a écrit⟩, un poète on ne peut plus maladroit".

NB: cf. l'expression pleine dans Cic. Fin. 5,38: ut non inscite illud dictum uideatur "si bien que ne paraît pas mal trouvé le mot bien connu ..."

(c) Sed haec, etiamsi non prudenter, tamen ἀνεμέσητα sunt:

Cic. Att. 16,7,2: "Mais le

comportement que j'ai adopté, même s'il n'est pas un exemple de bon sens [litt."même si cela, que j'ai fait, l'a été de façon non avisée "], est cependant à l'abri de tout reproche'."

Plus nombreux encore sont les énoncés de forme nominale comprenant un constituant nominal de sens négatif, représenté par nihil, nemo, nullus + subst., ne + subst. + quidem. Il paraît évident, là aussi, que le mouvement négativant n'affecte pas l'existence de l'événement, ni, donc, la réalité de son apport "présent"; il s'exerce plutôt au niveau d'un des constituants nominaux de celui-ci. Aussi, chacun des énoncés cités en (227) signifie-t-il la présence, dans le champ de perception du locuteur, d'un certain résultat - à ceci près qu'il s'agit d'un résultat absolument nul:

227 (a) Familiaris noster Pompeius togulam illam pictam silentio tuetur suam. Crassus uerbum nullum contra gratiam:

Cic. Att. 1,18,6: "Mon ami Pompée se contente de protéger, en gardant le silence, sa belle petite toge brodée. Quant à Crassus, <il ne prononce> aucun mot qui pourrait nuire à sa popularité [=il n'y a, de lui, aucun mot qui ...]".

(b) Illud admiror quod Antonius ad me ne nuntium quidem:

Cic. Att. 10,13,2:"Une chose m'étonne, c'est qu'Antoine ne m'ait pas même<envoyé>un message [= que je n'aie aucun message d'Antoine]".

(c) A te scilicet nihil: nemo enim meorum:

Cic. Att. 14,7,1:"De toi,bien sûr, rien; car personne de mes gens n'<est> arrivé chez moi>."

NB: cf. encore Att.6,1,19 At mihi ab eo nihil adhuc; 13,22,5 Alteris iam litteris nihil ad me de Attica.

227 (d) Non dubito quin occupatissimus fueris, qui ad me nihil litterarum:

Cic. Att. 12,38,1: "Je ne doute pas que tu aies été extrêmement occupé, toi qui ne m⟨as⟩rien⟨envoyé⟩en fait de lettres."

(e) Cumque ingressus essem dicere quid oportuisset ... exclamat tua familiaris:"hoc uero neminem umquam audiui":

Cic. Att. 15,11,2: "et comme j'avais entrepris de dire ce qu'il aurait fallu faire ... ton amie s'écrie: "mais cela, il n'y a personne à qui je l'aie entendu ⟨dire⟩[= voilà une parole qu' à ma connaissance person ne n' a osé prononcer] ."

Troisième et dernier cas de phrase nominale négative se rapportant à des comportements, celui de ces énoncés, également assez usuels, où un constituant nominal unique, ou complété par un apport adverbial, représente un apport résultatif à éviter, cf. (228):

228 (a) Ne multa, nihil me in illo itinere ... delectauit:

Cic. Att. 15,11,3: "Pour ne pas ⟨en dire⟩plus, rien dans ce voyage ...ne m'a enchanté".

NB: déjà cité en (111)-(e); cf. encore Clu. 47 ne multis; ainsi que Cic.Clu. 180 ne multa; Fam. 13,1,5 ne plura.

(b) Ratio ergo hoc postulat, ne quid insidiose, ne quid simulate, ne quid fallaciter:

Cic. Off. 1,68: "⟨C'est⟩donc la raison⟨qui⟩réclame ceci, que l'on ne commette aucun acte de traîtrise, de feinte, de tromperie [=pas de traîtrise, pas de feinte,pas de tromperie]".

NB: cf. encore 1,82 ne quid temere, ne quid crudeliter.

Dans (228)-(a,b), le constituant nominal unique désigne le produit prévisible d'un certain comportement, qui est, soit la lo-

cution elle-même, en tant qu'elle se solde par une certaine "quantité" de discours, soit une activité productrice d'effets comme l'activité guerrière. Mais dans les exemples suivants, (229), où il s'agit d'une parole de pure "expression subjective", n'instituant pas un produit objectif, le verbe semble tout à fait inévitable:

229 (a) Crudelis Castor, ne dicam sceleratum et impium:

Cic.Dei. 3: "O cruel Castor,pour ne pas dire criminel et impie".

(b) Satis inconsiderati fuit, ne dicam audacis ...:

Cic.Phil. 13,12: "C'était là le comportement d'une personne passablement téméraire, pour ne pas dire audacieuse, que de...:

Il convient de faire observer, d'autre part, à propos des phrases nominales illustrées par (228), que le contenu de ces subordonnées à forme nominale introduites par ne se réfère toujours à un état de choses à éviter dans l'univers tel qu'il se présente,directement, à l'expérience du locuteur - et non pas dans l'univers restitué par "représentation" qu'est celui du récit historique ou épique. Il s'agit, autrement dit - pour reprendre, encore une fois la distinction benvenistéenne bien connue (cf. p. 371 ci-dessus) - d'éviter la présence de "quelque chose" dans le plan du "discours". En effet, celui qui dit ne multa, ou ne plura, parle de la finalité qui détermine son propre comportement de locuteur, laquelle s'accomplit, d'ailleurs, immédiatement. Mais on ne trouvera pas, semble-t-il, des énoncés tels que (230), où la possibilité de l'événement à éviter appartient à l'univers délocuté, "représenté", où le locuteur voit se dérouler l'existence d'un être "absent" - une personne troisième -

dont il parle:

* ? 230 Ne plura, Caesar abiit:

"Pour ne pas avoir à en dire plus, César s'en alla".

Nous n'avons rencontré qu'un seul exemple contredisant cette dernière observation, (231), dans lequel toutefois, on le notera, l'événement représenté est un moment de l'existence antérieure du locuteur:

231 ...ac nos quoque tum fugimus, ne quid in turba:

Cic.Q.fr. 2,3,2:"Moi aussi je me suis sauvé, ne voulant pas que dans la bagarre quelque chose <m'arrivât>."

Ces observations visent aussi les "complétives" introduites par ne. En dépit des apparences, l'intention négative exprimée par (228)-(b) ratio postulat ne quid insidiose,etc., est bien celle du locuteur, c'est-à-dire a trait à l'univers réel dans lequel celui-ci siège; en ce sens, on peut dire qu'il y a là l'équivalent d'un énonce "jussif", au "style direct", et c'est ce que cherchait à rendre notre traduction: "pas de traîtrise,etc." Et nous en dirions autant de la subordonnée de forme nominale figurant dans un exemple déjà rencontré, (125)-(h):

125 (h) atque haud scio an satis sit eum qui laces sierit iniuriae suae paenitere ut et ipse ne quid tale posthac...:

Cic. Off. 1,34: "et je me demande s'il ne suffit pas que l'auteur de l'agression se repente de la violence qu'il a commise, en sorte , à la fois, que lui-même désor

mais ne commette plus un tel acte et..."

NB: D'après notre lecture, la subordonnée ne quid ipse tale posthac n'exprimerait pas la conséquence de l'événement "repentir" dont il est parlé. Il n'est pas absolument évident, en effet, que quelqu'un qui se repent d'une mauvaise action se trouve placé, du fait même de son repentir, dans l'impossibilité de recommencer; on conçoit, par contre, qu'en prônant une certaine modération dans la condamnation d'une injustice, le locuteur Cicéron puisse s'imaginer qu'il contribue à éviter son renouvellement ("ne pas jeter de l'huile sur le feu"). Il faudrait donc comprendre, selon nous, et sauf erreur: "je me demande si ...,et si je le dis, c'est pour que l'iniuria ne se renouvelle pas, par le fait de la même personne, ou par le fait des autres".

Nous sommes alors amené à conjecturer quelque chose comme un aspect "performatif" dans certains emplois de la phrase nominale, comme ceux dont il vient d'être fait état: le locuteur qui dit ne plura, ne multa, ou ne quid simulate indique, par là, l'effet qu'il voudrait voir se produire sur le monde qui l'entoure. Dans ce même ordre d'idées, nous citerons encore (232), énoncé dans lequel la forme nominale de la subordonnée nous invite à voir la traduction linguistique d'un geste apotropaïque plutôt que l'expression objective d'un événement à éviter:

232 Sed heus tu, manum de tabula! Magister adest citius quam putaramus. Vereor ne in catomum Catoninos:

Cic. Fam. 7,25,2: "Mais holà, toi, ⟨éloigne⟩tes mains de tes tablettes [=cesse d'écrire]: le maître est là, plus tôt que nous ne l'avions prévu. Je crains qu'il ne nous ⟨mette⟩ nous autres partisans de Caton, en place pour la fessée [=J'ai peur: gare à la mise en place pour la fessée]."

NB: catomum (jeu de mots avec Catoninos), transcription du grec κατ' ὦμον : le fait d'être tenu incliné sur les épaules d'un autre, pour être fouetté.

PHRASE NOMINALE ET SUBORDINATION

Ces dernières remarques conduisent, enfin, à évoquer brièvement ce que peuvent être les relations entre la phrase nominale et les différentes procédures de subordination, c'est-à-dire de nominalisation syntaxique. Nous nous bornerons, sur ce point, à quelques remarques, sur les faits qui paraissent les plus tangibles.

L'enseignement traditionnel, d'après lequel l' "omission" du verbe est plutôt rare en proposition subordonnée (HOFMANN-SZANTYR, 1965: 421 et 424), paraît dans l'ensemble assez exact; les exemples, en tout cas, n'en sont guère nombreux, parmi le matériel que nous avons eu à étudier. C'est d'ailleurs ce que laissait prévoir notre analyse du signifié de la phrase nominale: s'il est vrai que la propriété essentielle de celle-ci est de donner la matière d'expérience dont elle se dit comme "immédiatement", "directement" présente à la perception du locuteur, on conçoit qu'un événement voué à ne constituer, au sein d'une phrase complexe, qu'une composante "nominale" de l'ensemble de la situation délocutée, et qui, par le fait même, se définit comme"inactuel" [1], s'accommode mal, généralement parlant, d'une structure non-verbale.

Cela dit, il y a lieu de distinguer différents degrés de cette résistance. Elle n'est jamais plus forte que dans les "noms de discours" qui ajoutent à l'inactualité qui les caractérise en tant que noms celle de la matière événementielle dont ils sont faits. C'est le

---

1 H.WEIL (1879: 50), que cite d'ailleurs J.MAROUZEAU (1910:160),ne dit, à sa manière, pas autre chose: "La phrase principale énonce une pensée,elle affirme; la phrase subordonnée ne renferme qu'une idée partielle de la pensée énoncée dans la principale, elle n'affirme pas".

cas, par exemple, des subordonnées de sens "final", qui n'apparaissent que très rarement sous forme nominale: un état de choses qui se définit, au sein de la situation délocutée, comme une fin recherchée, se place, "ipso facto", hors de la perception actuelle du locuteur, et à plus forte raison s'il s'agit non pas de l'intention du locuteur lui-même, mais de celle que celui-ci se représente comme orientant le comportement d'un être délocuté.

Les rares exemples d'une subordonnée"finale" en ut et de forme nominale confirment tout à fait cette analyse; certains d'entre eux, cf. (233), ont trait à une fin poursuivie par le locuteur lui-même en tant que tel et, qui plus est, une fin immédiate, aussi peu "virtuelle" que possible, dans l'accomplissement de laquelle le locuteur se voit déjà être engagé, du fait même qu'il tient son discours; d'autres exemples,cf. (234), concernent bien plus qu'une intention:une"mise en demeure" ou une "mise en garde" présentée, comme un "objet", au locuteur, sous les espèces d'une "complétive"; enfin, dans le dernier exemple de cette série, (235), la fin poursuivie n'est pas un terme fixé à atteindre, mais, plutôt, l'objet d'un débat présent - donc,sous forme interrogative:

233 (a) Sed ut ad rem, scripsi ad quaestores urbanos:

Cic.Att. 2,6,2: "Mais pour revenir à notre affaire, j'ai écrit aux questeurs urbains".

(b) Ego e Formiano exiens XVII Kal. ut inde altero in Puteolanum scripsi haec:

Cic. Att.14,7,1:"Moi,⟨c'est⟩en partant de Formies, pour être demain à Pouzzoles,⟨que⟩jæ t'écris ceci".

En termes plus modernes, nous dirons, avec Chr.LEHMANN, 1979: 205, qu'une phrase ainsi nominalisée "est privée de sa force illocutoire".

234 (a) Quod me mones ut pedetemptim,adsentior:

Cic. Att. 16,14,2: "quant au conseil que tu me donnes -⟨"n'y aller" que⟩ pas à pas - , je suis d'accord".

(b) Quod Brutus rogat ut ante Kalendas, ad me quoque scripsit et fortasse faciam:

Cic. Att. 15,1,5: "quant à ce que me demande Brutus -⟨aller le voir⟩avant les Calendes -, à moi aussi il me l'a écrit, et peut-être le ferai-je".

(c) Equidem in his locis moneor a multis ne in senatu Kalendis:

Cic. Att. 14,22,2: "Pour ma part, ici où je me trouve, je me vois conseiller par beaucoup de gens: pas au Sénat le jour des Calendes".

235 "Depugna" inquit "potius quam seruias". Ut quid?

Cic. Att. 7,7,7:" 'Bats-toi',dit-il,*plutôt que de perdre la liberté! Pour quoi ⟨à obtenir⟩ ? (="à quoi bon?").

A l'opposé des subordonnées de sens "final", pour ce qui est de la résistance à la phrase nominale, se trouvent les relatives. J.MAROUZEAU avait, en son temps, attiré l'attention sur la fréquence relativement élevée, dans les textes étudiés (essentiellement Plaute et Térence), de la "phrase nominale pure" en proposition relative (1910: 155 et 197). Même en tenant compte du fait que MAROUZEAU,comme tant d'autres,a largement sous-estimé l'importance de la phrase nominale latine, cette indication garde toute sa valeur. C'est effectivement la proposition relative qui, de toute évidence, parmi toutes les variétés de subordonnées, oppose le moins de résistance à une structure non-verbale, qu'il s'agisse d'un événement "attributif" ou "opératif",cf.,pour le premier cas, (236), et, pour le second,(237):

236 (a) Hic omnia facere omnis ne armis decernatur, quorum exitus semper incerti:

Cic. Att. 7,3,5: "Ici tout le monde fait tout le possible pour éviter qu'on n'en vienne à chercher la décision dans les armes, dont l'issue ⟨ est ⟩ toujours incertaine".

(b) Egregius Marcellinus, omnes acres. Metellus calumnia dicendi tempus exemit adiuuante Appio, etiam hercule familiari tuo, de cuius constantia uitae tuae uerissimae litterae:

Cic. Att. 4,3,3: " Il⟨fut⟩remarquable, Marcellinus, et tous, pleins d'énergie. Metellus, par une manoeuvre, épuisa le temps de parole, avec l'aide d'Appius, et aussi d'un de tes amis; à propos de celui-ci,de la fermeté qui règle sa vie, ta lettre ⟨ est ⟩on ne peut plus vraie ..."

(c) ...neque tamen de te, qui maxime meus, cogitaui:

Cic. Att. 9,9,4: "Et je n'ai pas pensé à toi, qui m' ⟨ es ⟩extrêmement attaché".

NB: Cf. encore Att. 6,4,1 in quo multa molesta; 10,8,9 cuius quidem uirtus mirifica; 11,4,2 sollicitudo, ex qua etiam summa infirmitas corporis; 13,40,1 sed ne is quidem,qui omnium flagitiorum auctor ...,

de même, parmi les exemples déjà cités, que les suivants: (148)-(b)nuper sollicitum quae mihi taedium, (150)-(c) ueteranos qui quidem Casilini et Calatiae, (153)-(b) Athenae quae nutrices Graeciae, (g) dei,qui Aegypti Serapis et Isis, (h) dii,qui Castor et Pollux , (164)-(b) quarum quae forma pulcherrima, (c) quique sacerdotes casti, (168)-(a) quis fausta nomina, (b)quibus Petra cognomentum, (d)cui nomen Erato, (e) quibus Cietarum cognomentum,(f) cui cognomen Rapaci, (170)-(a)cui nomen Rhacotis,(b)cui Drusianae nomen, (c) cui nomen apud ueteres idem, (d)cui Idistauiso nomen, (e) cui Thala nomen, etc.

237 (a) munus populo epulumque pronuntiauit in filiae memoriam, quod ante eum nemo:

Suét. Caes. 26:"Il proclama un spectacle et un repas à offrir au peuple,pour

honorer la mémoire de sa fille, ce que n'avait fait , avant lui, personne".

237 (b) nec codicillis quidem, quod plerique pereuntium, Neronem aut Tigellinum aut quem alium potentium adulatus est:

Tac. Ann. 16,19: " et il n'eut pas même recours - ce qu'⟨ont fait⟩ la plupart de ceux qui allaient à la mort - à des mémoires écrits pour flatter un Néron, un Tigellinus ou tel autre des puissants."

(c) Tum legiones classesque et, quod raro alias, praetorianus urbanusque miles in aciem deducti:

Tac. Hist. 1,89:"Alors les légions et les escadres, ainsi que les troupes prétoriennes et urbaines -ce qui⟨n'arriva que⟩ rarement en d'autres circonstances - ⟨furent⟩ envoyés au combat."

(d) De illo quod Chaerippus,... o prouincia!

Cic. Att. 5,4,2:"quant à ce que ⟨me demande, désire⟩ Chaerippus, ô ⟨fardeau qu'est une⟩mission provinciale!"

NB: cf. encore, parmi les exemples déjà cités:(84)-(a) ad illum de quo tecum mane, (94)-(c)de quo mirabilia Messalla,(97)-(b) quam quod tu idem aliis litteris, (121)-(k)de quo multa Lucilius, (1) quod Graeci καθῆκον , etc.

Cette moindre résistance de la subordonnée relative à la phrase nominale n'était pas inattendue. En effet, nominaliser un événement sous forme de "proposition relative" revient à produire la représentation d'une "qualité" attribuable à un être que le locuteur conçoit comme existant dans l'univers qu'il a sous les yeux. En ce sens, le nom de discours ainsi engendré est le moins inactuel de tous les noms de discours; la matière événementielle dont il est fait a beau ne constituer qu'une partie de l'actualité phrastique -et, donc, ne s'identifier point à cette actualité -, elle n'apparaît pas moins pourvue, aux yeux du locuteur, de l'attribut d'existence, comme quel-

que chose d'acquis, que l'on tient. Aussi n'est-ce pas sans raison que dans les langues qui, comme le latin, opposent, dans le verbe, un mode personnel "premier" ou "de fondation", représentatif d'une actualité "indicative", à un mode personnel "second", ou "fondé", représentatif de l'inactuel ou virtuel, la proposition relative n'entraîne pas "a priori" d'infléchissement modal, comme le font d'autres sortes de subordonnées (par exemple, en latin, la "finale" et la "consécutive"); sauf cas particulier, défini précisément par la présence d'un facteur de virtualisation, le mode de la relative est, en latin, l'indicatif. [1]

Ainsi c'est en raison de la référence, qu'il implique en tant que tel, à un état de choses "actuel" - encore qu'insuffisant pour constituer l'actualité d'une phrase - que le nom de discours généralement appelé "proposition relative" accepte finalement assez bien de se passer, à l'occasion, du mot verbal. Cela se produit lorsqu'il comprend, dans sa structure interne, une notion valorisant particulièrement, en termes qualitatifs ou quantitatifs, l'élément de réalité-posé comme notionnellement indéterminé, mais, en même temps, comme existant, par le pronom relatif [2] - qu'il désigne et qui apparaît,

---

1 Alors qu'il y a des langues qui, comme l'akkadien, sont avant tout sensibles à l'inactualité phrastique, "par défaut", du contenu de la relative, ce qui se traduit par l'emploi obligé du subjonctif (cf. Chr.LEHMANN, 1979: 205).

2 De là l'existence, dans des langues comme le latin, d'un relatif dont la sémiologie est celle du pronom interrogatif-indéfini (thème * kwi-/ kwo-). Au contraire, une langue comme le grec, qui s'est donné un relatif ayant la forme d'un démonstratif, paraît surtout sensible à l'image de l'existence actuelle de cet être posé comme support de la qualité momentanée représentée par le nom de discours. Cf., sur ces questions, Chr.LEHMANN, 1980, 155-169, lequel suggère qu'à l'origine l'indo-européen a pu connaître une opposition sémanto-syntaxique de deux types de relatives, (a) une relative en *kwi-/ kwo- contenant

dès lors, comme un être non-quelconque, celui qui, dans la situation que la phrase vise à appréhender , retient particulièrement l'attention, s'impose comme singulièrement "présent" au regard du locuteur. C'est pourquoi les relatives de forme nominale présentent en général certaines caractéristiques, comme le montrent les exemples (236) et (237). Tout d'abord, ce sont généralement, si l'on se réfère à l'opposition classique depuis Port-Royal (cf.C.KLEIBER,1980: 12; Chr . TOURATIER,1981: 43), des relatives "explicatives" ou, en termes syntaxiques, "appositives", dont le caractère "subordonné" est sensiblement moins accusé que celui des "restrictives", dans la mesure où le contenu des premières, plutôt que d'opérer au niveau de la constitution d'un syntagme nominal, fonctionne comme un supplément d'information à un syntagme nominal déjà constitué (C.KLEIBER,ibid.,et Chr.LEHMANN, 1979: 314).

Mais on aura surtout remarqué la présence, dans la grande majorité des exemples mentionnés, d'une notion nominale au contenu fortement "appréciatif": adjectif ou adverbe au superlatif:uerissimae, (236)-(b); maxime, (c); pronom de quantité: plerique, (237)-(b); multa, (121)-(k); nemo, (237)-(a); adverbe de fréquence: semper,(236)-(a); raro, (c); adjectif ou substantif se référant, par contenu lexical, à une réalité "hors-série", à laquelle s'attache, par définition, une certaine "valeur": mirifica,Cic.Att. 10,8,9 = (236)-(c)NB; nutrices Graeciae, (153)-(b); forma pulcherrima, (164)-(b); sacerdotes casti (164)-(c); mirabilia, (94)-(c);etc. On se reportera également,dans ce

---

un noyau "indéfini" et, du fait de sa fonction "thématique" ou "topique", antéposée à une "principale" qu'elle appelle et qui y renvoie (d'où le "dyptique corrélatif",cf.les analyses de J.HAUDRY, 1973), et (b) une relative "anaphorique" par définition, en *yo-, contenant une "place vide" en position de noyau, et vouée, par là, à fonctionner comme l'"après" d'une"principale". Cette dualité originelle se serait, par la suite, réduite,dans les langues dérivées, au profit de l'un de ces deux types, héritier des deux fonctions.

même ordre d'idées, à ce qui a été exposé précédemment, p. 344 , sur (150)-(c)ueteranos qui quidem Casilini et Calatiae, et p. 354 sqq.,sur les relatives comme (168)-(a) quis fausta nomina, ou (d) cui nomen Erato.

Une autre variété de nom de discours se signale aussi par une relative réceptivité à l'endroit de la phrase nominale: la subordonnée "conditionnelle" en si, qui, comme la "relative"[1], porte en elle, nominalisée, la représentation d'un état de choses qui se définit, au sein de la situation délocutée, non comme un "après" virtuel,à atteindre - comme une "dépendance", donc, de ce qui est vu et dit se passer au niveau de l'acte prédicatif "principal" - mais comme un "avant" supposé acquis. En effet, comme la relative, la subordonnée en si n'entraîne pas, par elle-même, de glissement modal, celui ne se produisant, on le sait, que si l'événement à nominaliser se présente déjà de lui-même - soit: indépendamment du contenu de la prédication dominante - comme n'appartenant pas à l'actualité indicative. En d'autres termes: en disant si ..., on ne se représente pas un état de choses à venir, comme conséquence de la situation délocutée; on pose, arbitrairement, comme mentalement, formellement acquis, même s'il ne l'est pas matériellement, un certain événement qui apparaît être le lieu, le cadre de l'existence d'un autre événement -dont la validité, à son tour, apparaît restreinte, limitée au lieu mental institué par si.[2]

---

1 Chr.LEHMAN, 1979: 392 sqq., a bien mis en évidence les propriétés sémanto-syntaxiques communes à ces deux modalités de noms de discours, qui se manifestent notamment, en latin, par certaines possibilités de coordination,cf. par exemple Cat.Agr.44: quae arida erunt et si quid uentus interfregerit, ea omnia eximito " les branches sèches, et, éventuellement,celles que le vent aura cassées, il faut toutes les enlever."

2 Tout ceci nous renvoie,naturellement, à l'étymologie qui décèle dans si une sémiologie "locative"(<*sei,"loc." de *so/sa),cf.MONTEIL: 1970:233; M.LEUMANN, 1977: 470.

L'examen des conditions d'emploi d'une subordonnée en si de forme nominale fait immédiatement apparaître une caractéristique importante: la conséquence d'une condition ainsi énoncée,ou bien n'est pas explicitement mentionnée, ou bien, si elle l'est, n'apparaît pas comme étant directement déterminée par le contenu existentiel de la proposition conditionnelle, comme c'est le cas dans le type le plus banal de phrase complexe hypothétique, illustré ci-dessous par (238):

238 Si bellum omittimus, pace numquam fruemur:
Cic.Phil.7,19: "si nous écartons la guerre [comme solution du présent conflit], nous ne jouirons jamais de la paix".

En effet, dans la situation relatée par (238) l'existence de l'événement bellum omittere est vue déterminer opérativement,soit "entraîner", "causer", dans l'univers délocuté, l'existence subséquente de l'état de choses signifié par la "principale"[1]; concevoir l'existence du premier oblige à se représenter l'existence du second. Ce qui revient à dire que l'apodose est constituée par un état de choses possible, comme d'autres possibles concevables, cf. (238'),(238'') et (238'''), et relève donc, en tant que telle, non du "présent immédiat"du locuteur, mais de ce qu'il est capable de se représenter:

238' Si bellum omittimus,Antonius rem potietur.

238'' Si bellum omittimus, hostes nos contemnent.

238''' Si bellum omittimus, illa populi Romani colonia funditus euertetur.

---

1 Sur la composante "causale" qu'une analyse logico-sémantique permet de déceler dans la relation protase-apodose,cf.Chr.LEHMANN,1973:

Ce qui frappe, au contraire, dans les phrases comportant une protase de forme nominale, est que celle-ci apparaît avoir pour conséquence, non un possible représentable et représenté, c'est-à-dire "asserté" par le locuteur, mais une modification quelconque de l'état de choses au centre duquel siège celui-ci, et en face de laquelle il adopte une certaine attitude, "réagit" de telle ou telle manière. Dans certains cas, comme nous l'avons dit, la conséquence n'est pas même explicitement formulée: c'est un état de choses tel qu'il autorise le locuteur à prendre une sorte de pari sur l'issue prévisible d'une situation donnée, ou, plus généralement, à s'interroger sur l'avenir, cf. (239):

239 (a) Ne ego istas litteras in contione recitari uelim, si quidem ille ipse ad eundem scribens in publico proposuit epistulam illam..., si quidem etiam uos duo tales ad quintum miliarium:

Cic. Att. 8,9,2: "Oui, cette lettre dont tu me parles, je voudrais bien qu'elle soit lue en réunion publique, s'il est bien vrai que lui [=Pompée], écrivant à la même personne [=César] lui a présenté cette lettre...et s'il est vrai aussi que deux personnages aussi importants que vous <êtes allés> jusqu'à la cinquième borne, à la rencontre de César".

NB: Il s'agit de certaine lettre adressée à César par Cicéron; pour se défendre, celui-ci soutient que le contenu de cette lettre était bien anodin, comparé à celui d'une autre lettre, adressée par Pompée au même César, et dans laquelle il était question des "considérables actions" de César - amplissimis tuis rebus gestis -, comparé, aussi et surtout, au fait qu'il y eu deux hommes aussi prestigieux - duo tales - qu'Atticus et Peducaeus pour aller

---

50 sqq., ainsi que P.DE CARVALHO, 1976:208-212 (compte-rendu du premier).

à la rencontre de César à l'extérieur de Rome; sur ce passage,cf. commentaire de D.R.SHACKLETON BAILEY,Introd., I,p.36. On ne saurait,dans ce passage, considérer uelim comme l'apodose , à proprement parler: ce ne sont pas les opérations signifiées par proposuit et par la phrase nominale qui suit qui déterminent, "causent" directement le vouloir de Cicéron. On comprendra plutôt: ces deux conditions créent un état de choses tel qu'il m'autorise à souhaiter, à ne pas craindre ce dont on me menace...

239 (b) Age, quiescant auctoribus nobis: quis incolumitatem praestat? Si uero aliquid de Decimo grauius, quae nostris uita, etiamsi nemo molestus erit?

Cic.Att. 15,10: "Allons,<suppo - sons>qu'ils se tiennent tranquilles, sur mes conseils: qui garantit leur sécurité?Mais s'<il y a>des mesures plus dures de prises,au sujet de Decimus Brutus,quelle vie<auront>les nôtres, même s'il n'y a personne pour s'en prendre à eux?"

(c) Quid quae tecum? Numquam essem sine cura, si quid iracundius, contumeliosius aut neglegentius, quae fert uita hominum?

Cic.Att. 6,6,4: "Et puis il y a ce que <seulement>en ta présence <je puis dire>: je n'aurais jamais été tranquille, à la pensée de ce qui pourrait arriver s'<il y avait>quelque coup de colère, quelque injure , quelque laisser-aller, toutes choses que comporte la vie des gens."

NB: Cicéron s'explique sur les raisons qui l'ont fait renoncer à confier à son frère le gouvernement provincial qu'il venait de quitter lui-même; numquam essem sine cura ne peut être considéré comme une apodose: l'inquiétude dans laquelle Cicéron craignait,alors, de se voir plongé, n'est pas la conséquence de certains comportements, toujours prévisibles, de la part de Quintus, elle porte , plutôt, sur ce qui pourrait éventuellement se produire si de tels comportements avaient lieu. Nous comprenons donc comme L.-A. CONSTANS, éd.Belles-Lettres (t.IV,p.239): "Je n' aurais plus un instant de tranquillité, dans l'appréhension de colères, paroles offensantes, laisser-aller".

(d) Quid si quid filius puer,et puer bene sibi fidens? Qui esset dolor !

Cic.Att.6,6,4: "Et que<se se -

rait-il passé si son fils entreprenait quelque chose, lui qui est encore un enfant, et un enfant plein de confiance en lui-même. Quelle serait ma douleur !

NB: suite de (239)-(c).

Dans la situation de discours illustrée par les exemples qui suivent, (240), la conséquence directe, non désignée explicitement, est l'acte de parole par quoi le locuteur donne un ordre, ou son opinion sur l'attitude à adopter, prend un engagement, énonce un jugement, discute la validité d'une proposition logique:

240 (a) Ego statim "Cedo" inquam "si quid ab Attico":

Cic. Att. 16,13,1: "Et moi aussitôt de dire: 'Donne là, si tu as une lettre d'Atticus!..."

NB: Cf. encore 10,8,10 Tu siquid de Hispaniis certius et si quid aliud, dum adsumus scribes; 10,9,3 tu tamen etiam nunc mihi aliquid litterarum et maxime, si quid ab Afranio,

(b) Quod praeterea consulis, quid tibi censeam faciendum, difficile est cum absim. Verum tamen si pares aeque inter se, quiescendum; sin latius manabit et quidem ad nos, deinde communiter:

Cic. Att. 16,13,4: "Pour ce que tu me demandes ensuite, ce que d'après moi tu devrais faire, il serait difficile de le dire, étant absent. Mais s'⟨ils sont⟩ à égalité, ⟨il faut⟩ se tenir tranquille; mais si l'affaire va plus loin et ⟨vient⟩ à nous ⟨toucher⟩ ⟨nous arrêterons⟩ plus tard, d'un commun accord, ⟨notre position"⟩

(c) Sin ille tardius, ego tamen triduo, et, quod praeterii, Dolabella etiam mecum:

Cic. Att. 12, 7, 2: "Mais s'⟨il avait⟩ du retard, je ⟨viendrai⟩ quand même dans les trois jours et - ce que j'avais omis - ⟨il y a⟩ Dolabella ⟨qui⟩ m'⟨accompagnera⟩.

NB: à noter l'emploi de tamen, qui

interdit de voir dans le contenu de la première "principale" (ego tamen triduo), une conséquence causée directement par la condition posée. Il faut donc comprendre: " Le cas, supposé mentalement acquis, où il y aurait, de sa part, un retard, m'amène à déclarer que moi, de toute façon, je serai là dans les trois jours".

240 (d) Ἡρακλείδειον, si Brundisium salui, adoriemur:

Cic. Att. 16,2,6: "Pour ce qui est de l'ouvre 'à la Héraclide', si ⟨je parviens⟩ à Brindes sain et sauf, je m'y mets".

NB: Cet exemple illustre bien la distinction que nous cherchons à établir: l'arrivée de Cicéron à Brindes n'aura pas pour conséquence directe la rédaction de l'ouvrage en question; mais c'est sur la base de son arrivée prévisible dans ce lieu que le locuteur Cicéron s'engage à le rédiger: "le cas, supposé mentalement acquis, où je parviendrais sain et sauf à B. - et ce cas seulement - m'amène, m'autorise à déclarer qu'alors je m'y mettrai".

(e) Scribis enim si in Sextilem comitia, cito te; sin iam confecta, citius, ne diutius cum periculo fatuus sis:

Cic. Fam. 10,26,1: "Tu m'écris que, si les élections ⟨sont reportées⟩ à juillet, ⟨tu es disposé à⟩ rentrer rapidement ⟨à Rome⟩, mais que, si ⟨elles ont⟩ déjà eu lieu, encore plus tôt, pour ne pas avoir à faire le sot encore plus longtemps, au péril de ta vie".

(f) Si uero etiam Carfulenus, ἄνω ποταμῶν :

Cic. Att. 15,4,1: "si même un Carfulenus ⟨fait ce que l'on sait⟩ [=abandonne le parti d'Antoine], ⟨c'est que, je le déclare,⟩ 'vers leurs sources des fleuves ⟨les eaux remontent⟩'."

NB: Le tribun Decimus Carfulenus, que César avait élevé au rang sénatorial, devait, quelque temps après, en 43, commander une légion pour le compte d'Octave, à Modène, cf. R. SYME, 1967: 531, n.36. Là encore, le contenu de la proposition "principale" n'est pas une conséquence directe de la condition posée: la conduite de Carfulenus ne cause pas l'existence de cet événement prodigieux, elle est cause, seulement, d'un jugement formulé par le locuteur sur l'état présent des choses.

240 (g) Nam,si ille consul, fustuarium meruerunt legiones, quae consulem reliquerunt:

Cic.Phil. 3,14: "Car, s'il est consul,⟨je dois dire, j'affirme que⟩les légions auraient mérité la bastonnade,qui ont abandonné un consul".

NB: cf.,de même, 4,25: si ille non hostis,hos,qui consulem reliquerunt,hostis necesse est iudicemus.

(h) Cur hostis Spartacus, si tu ciuis?

Cic. Par. 30: "Pourquoi⟨ dirais-je qu⟩il était notre ennemi, Spartacus, si tu ⟨es⟩ toi, notre concitoyen?"

Dans (241), la conséquence implicite est l'emploi que fait le locuteur d'un mot, magistratus, pour désigner certaines personnes:

241 Sed uides magistratus, si quidem illi magistratus:

Cic. Att. 14,5,2: "Mais tu vois bien nos magistrats [=ceux que j'appelle nos magistrats], si tant est que ces gens-là sont des magistrats".

NB: cf. encore 14,6,2: uides reliquos magistratus, si isti magistratus.

Et lorsqu'il y a une conséquence directement, explicitement désignée, c'est, comme dans (242),un verbe au présent d'indicatif, décrivant une intention, un état d'esprit,etc.,du locuteur:

242 (a) Ego, si Tiro ad me, cogito in Tusculanum:

Cic. Att. 15,17,2:"Pour ma part, si Tiron⟨ vient⟩me rejoindre, mon intention est d'aller chez moi à Tusculum."

NB: là encore, le cogito de Cicéron n'est pas causé, opérativement,par le retour,attendu , de Tiron: ce n'est pas le fait, supposé, de ce retour, qui fait exister

l'intention de Cicéron. Celui-ci veut simplement dire que le cas prévu, supposé, du retour de son secrétaire crée, pour lui, une situation telle qu'il lui est permis d'envisager de gagner sa demeure de Tusculum.

242 (b) quod, si neutrum, metuo ne ...:

Cic. Att. 13,26,1:"le fait est que, si ni l'une ni l'autre chose ⟨ne se produisent⟩, j'ai peur que ..."

Pour conclure sur ce point, voici, en (243), un texte dans lequel une subordonnée conditionnelle apparaît successivement sous forme nominale, puis verbale, en fonction de motivations expressives que l'on peut discerner à partir de l'hypothèse avancée.Il s'agit de ce passage du de Diuinatione où Cicéron dénie aux Stoïciens le droit d'approuver les pratiques divinatoires, dès lors qu'ils admettent l'existence d'un "fatum" réglant d'avance le cours des événements:

243 (a) Sed tamen apud Stoicos de isto fato multa dicuntur; de quo alias, nunc quod necesse est. Si omnia fato, quae mihi diuinatio prodest?

Cic.Diu.2,19: "Mais,enfin, chez les Stoïciens nombreux sont les avis sur ton "fatum"; de cela ⟨je parlerai⟩ à une autre occasion; maintenant, ⟨venons-en à⟩ ce qui s'impose inéluctablement. Si tout ⟨arrive⟩ en vertu d'un "fatum",quelle sorte de divination peut bien m'être utile ? "

et

(b) Vultis autem omnia fato :

Cic.Diu. 2,20:"or vous voulez que toutes choses ⟨se produisent⟩ en vertu d'un "fatum"."

vs.

243 (c) Vbi est igitur ista diuinatio Stoicorum? Quae, si omnia fato fiunt, nihil nos admonere potest ut cautiores sint: quoquo modo nos gesserimus, fiet tamen illud quod futurum est:

Cic. Diu. 2,21: "Où est donc cette divination chère aux Stoïciens ?Si toutes choses se produisent en vertu d'un "fatum", elle ne peut nullement nous indiquer une conduite plus avisée à adopter:de quelque façon que nous nous conduisions,ce la n'empêchera pas que ce qui doit arriver n'arrive".

Il semble évident que le contenu du nom de discours posé par si ne se présente pas au locuteur de la même manière dans ces trois exemples: alors que (a) et (b) évoquent, explicitement , une proposition théorique à laquelle le locuteur Cicéron se trouve, au cours d'un débat, confronté, et à laquelle il s'apprête à donner réponse, le même contenu supposé appartient, dans (c), non plus au présent réel où a lieu la locution, mais au plan des événements"représentés": une fois passé le moment où cette hypothèse "s'est présentée" à lui, ou plutôt, lui a été présentée, le locuteur en vient maintenant, dans (c), à en considérer le contenu objectif, à s' en représenter, autrement dit, l'incidence au niveau de l'univers dé - locuté, avec les conséquences que ce contenu apparaît y déterminer.

CHAPITRE VII

LA PREDICATION NOMINALE INTEGREE ET LE MECANISME DE L'ORDRE DES MOTS

Après avoir étudié les propriétés prédicatives du mot nominal latin, auxquelles celui-ci doit d'être généralement habile à constituer, en l'absence de tout verbe, des entiers phrastiques, plus ou moins complexes - des phrases "uni-"ou"pluri-nominales"-nous voudrions clore la Premiène Partie du présent ouvrage par une revue de certains phénomènes, certes, bien connus, mais que la théorie proposée rend parfaitement intelligibles. Parmi ceux-ci il y a, on le verra, toutes ces tournures que les grammairiens de langue germanique ont l'habitude de ranger sous l'étiquette "Prädikativum", dans la mesure où elles comportent un nom ou un groupe nominal introduisant dans une phrase verbale quelque chose comme un "énoncé accessoire"[1]; nous pensons qu'elles doivent être interprétées comme autant d'exemples d'une "phrase nominale intégrée", incorporée à la phrase verbale. L'étude de ces constructions nous conduira, pour finir, au problème plus général, de "l'ordre des mots dans la phrase latine", que nous pensons pouvoir élucider en termes de "mécanisme génétique".

---

1 "Eine Nebenaussage": A.SCHERER, 1975: 191 sqq., où l'on trouvera un relevé très utile des principaux emplois de cette sorte. Cf. aussi KUHNER-STEGMANN, 1976: I 234 sqq., et p.480 , n.1 , ci-dessous.

LA PHRASE NOMINALE "INTEGREE"

Une idée qui avait été avancée précédemment (cf.p. 57 ci-dessus), et qu'il nous faut maintenant préciser, est qu'il n'existe pas, en latin, de différence qualitative, pour ce qui est de la "syntaxe" proprement dite - c'est-à-dire: de l'apport de ces deux classes de mots à l'édification formelle de la phrase - entre nom et verbe. En d'autres termes, l'opposition de ces deux parties de langue n'accède pas, dans cette langue, à la syntaxe; elle y reste, selon nous, confinée au plan morpho-sémantique.Opérant, l'une et l'autre, comme des apports à un "programme prévisionnel", elles ne se distinguent que par le degré plus ou moins avancé de particularisation sémantique qu'elles introduisent dans la phrase. Et nous sommes désormais en mesure de préciser le contenu de cette particularisation sémantique: tandis que le nom identifie les êtres et les choses dont le locuteur reconnaît la présence dans le champ immédiatement et momentanément saisi par sa perception linguistique,le verbe est chargé d'y ajouter, le cas échéant, la reconnaissance de l'identité notionnelle, dûment pourvue de ses attributs formels obligés, d'un cas particulier de temps, discerné parmi la série des cas de temps dont la langue a, en permanence, la notion. Ce faisant,donc, le verbe latin a pour fonction syntactico-sémantique de signifier que le contenu nominal identifié avant sa survenance n'appartient plus au présent immédiatement accessible au locuteur, mais au "non-présent " restituable par "re-présentation".[1]

---

1 Sur le verbe comme construction de "non-présents" - à commencer, ajouterions-nous, par ce "non-présent" fondamental, construit à l'image et ressemblance du "présent vécu" qu'il "représente", qu'est le " présent grammatical " -,cf. B.POTTIER, 1980: 36.

On est ainsi amené à voir en latin, non pas l'opposition, déjà décrite (cf. chap. III, p. 144 sqq.), de deux syntaxes radicalement distinctes, mais une procédure unique de construction de la phrase, par apports successifs conduisant du "présent immédiat" au "représenté", et que l'on pourrait figurer schématiquement comme ci-dessous:

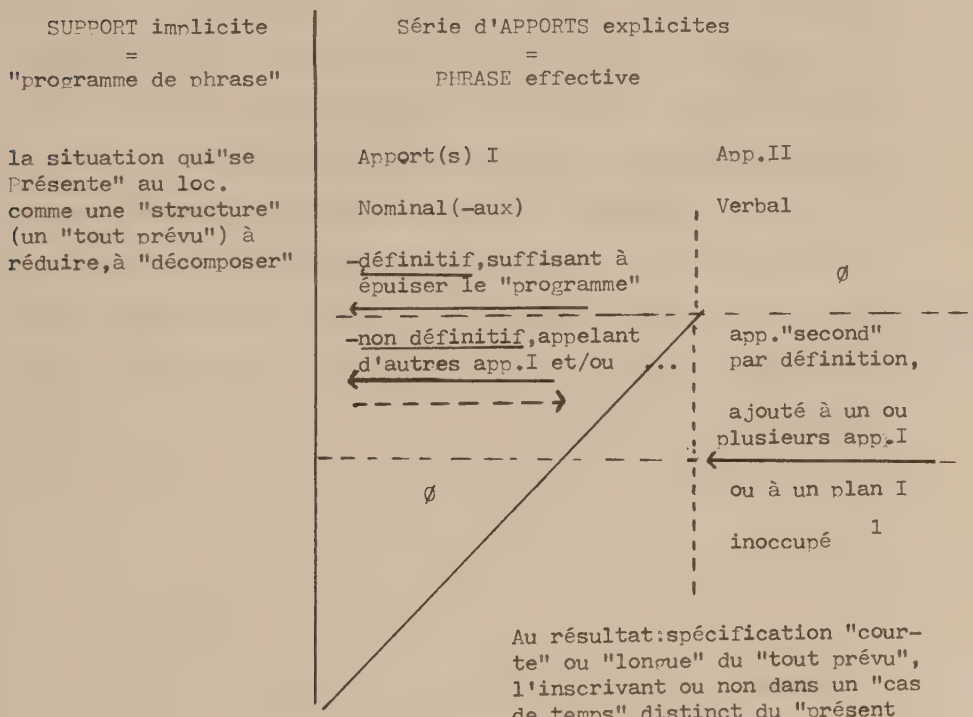

FIG. VII

---

1 Cf. p. 540 sqq. ci-dessous. D'autre part, cet apport "second", "conclusif", sinon de la phrase du moins d'un plan de la phrase, peut, à son tour, recevoir, à sa suite, un "supplément" nominal, cf. p. 558 ci-dessous.

Or une conséquence majeure de ce qui vient d'être exposé est qu'en latin phrase nominale et phrase verbale sont deux formes qui, dans le discours où elles se réalisent, bien loin de s'exclure se prolongent l'une l'autre, voire s'interpénètrent: toute phrase nominale peut, si l'on en poursuit la définition sémantique, déboucher sur une phrase verbale, de même que toute phrase verbale peut apparaître comme enveloppant une prédication nominale, et accepte, d'autre part, d'être développée par une prédication nominale supplémentaire. Il y a, autrement dit, entre elles une continuité qui, au fond, pourrait être décrite, en partie au moins, comme celle d'un "infectum" à un "perfectum" de signification.

C'est cette continuité - entrevue, d'ailleurs, par un MEILLET (1906: 23) - qui paraît avoir échappé à E. BENVENISTE, lorsqu'il croyait devoir "mettre en équation" (1966: 158) la phrase nominale omnia praeclara rara et la phrase verbale omnia praeclara perunt, considérées comme "équivalentes" et "symétriques", puisqu'appartenant, de par la nature de la forme grammaticale remplissant, dans chacune d'elles, la "fonction verbale" - ici, un nom, là un verbe -, à deux plans distincts; la confusion est, nous semble-t-il, criante, entre la complétude formelle, incontestable, de la phrase nominale, et le trait "particularisation insuffisante, non menée à terme" qui caractérise son contenu significatif, dans la mesure où il n'apparaît pas "dégagé", "abstrait"- au terme d'un mouvement de discrimination que le mot verbal rencontré déclare outrepassé, et dont il verse le contenu, par extension généralisante (selon le schéma bitensoriel classique en linguistique psycho-systématique), à la série infinie des cas d'événement concevables - du "présent immédiat" du locuteur. En réalité, la véritable opposition fonctionnelle à retenir ici, parce qu'elle est la seule à exprimer convenablement l'alternance discursive de ces deux

types syntaxiques, tout en faisant apparaître leur successivité, est celle qui s'établit entre un apport"second", verbal, évité, virtualisé, négativé, et un apport verbal actualisé, positivé, quelle que soit la modalité spécifique de cette positivité.

Soit, schématiquement:

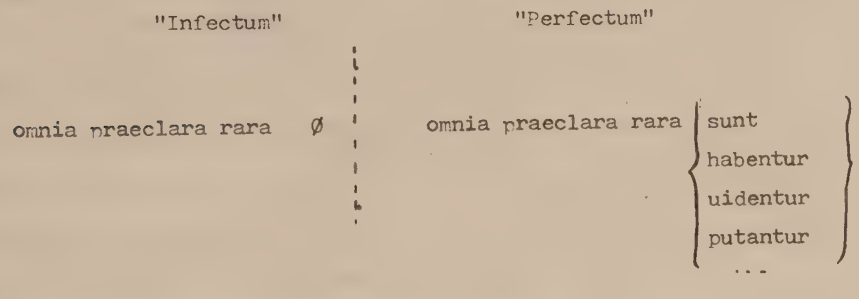

FIG. VIII

C'est, donc, cette continuité qui est la condition permettant l'existence, en latin, de phrases verbales "enveloppant" une prédication nominale, c'est-à-dire comprenant un apport nominal qui a valeur d' "affirmation de présence", dans l'état de choses délocuté, d'un certain être. De cette pénétration du mécanisme de la phrase nominale au coeur de la phrase verbale la grammaire traditionnelle a su, depuis longtemps, reconnaître, intuitivement, un cas assez banal, illustré, ci-dessous, par (244); on parle volontiers,à ce propos, de "relief", de "mise en valeur", que l'on impute à la place initiale de l'apport nominal concerné (cf.J.MAROUZEAU,1949 : 138 - 139,discutant cette opinion):

244 (a) Vestitus nihil inter aequales excellens: arma atque equi conspiciebantur:
T.-L. 21,4,8: "Son habillement n'avait, parmi ces garçons de son âge,abso-

lument rien de remarquable;‹c'étaient›son équipement et ses chevaux ‹ qui › attiraient sur **lui** tous les regards".

244 (b) Quid mihi uocum similitudines distinguis, quibus nemo umquam, nisi dum disputat, captus est? Res fallunt: illas discerne:

Sén. Lucil. 45,6:"A quoi bon me proposes-tu ces distinctions entre des mots synonymes, auxquelles personne,sauf au cours d'une discussion, ne s'est jamais laissé prendre? ‹Il n'y a que› la réalité ‹qui›nous abuse;‹c'est›elle ‹qu'›il faut savoir discerner".

(c) Atqui hoc quaerebatur:

Sén. Lucil. 102,10: "Et pourtant ‹c'est bien›cela‹qui›était en question."

On aura remarqué, dans la représentation schématique, donnée ci-dessus, **FIG. VII**, du mécanisme génétique de la phrase latine, l'utilisation, pour caractériser l'apport I (nominal) "non définitif", de deux flèches superposées à orientation inverse,"rétrospective"et " prospective "; nous ne cherchions, par cet expédient, qu'à traduire ce qui nous paraît être l' "ambiguïté", au sens étymologique,inhérente à cette position, ambiguïté dont la langue littéraire a parfaitement su tirer parti.

Ainsi, le terme nominal convoqué en position d'apport I peut ne remplir aucune fonction d'apport "matériel", "sémantique", n'être,autrement dit, qu'un apport purement "formel", appelant d'autres apports, mais ne livrant lui-même aucune parcelle de l' "information particulière inédite" que la phrase en instance de production se propose d'instaurer. Concrètement, cela veut dire que, dans ce cas - qui est, sans doute, le plus banal -, de l'être ainsi nommé rien encore n'est dit de plus que ce que livre la notion choisie pour le

désigner; en avançant le nom de cet être dans le plan I, préverbal, de sa phrase, le locuteur ne le charge d'aucune fonction proprement phrastique, du type "position, affirmation d'existence". En d'autres termes, l'affirmation de la présence de l'être nommé dans la situation motivant la phrase ne fait pas partie de l' "information inédite" , n'est pas considérée comme étant à dire, soit parce qu'elle est déjà acquise, soit, plus simplement, parce qu'elle n'intéresse pas le propos. Dès lors, l'apport nominal en question n'est là que comme un support, comme un "socle" sur lequel va s'édifier une signification phrastique qui, à ce stade, reste encore, toute entière, à réaliser; il n'y a là, pour l'instant, qu'un "apport de support",ce dont le résultat est l'interprétation, disons, "plane", sinon "plate", d'un énoncé tel que (244)-(b'):

244 (b') Res fallunt:
"La réalité nous abuse" (s.e.par exemple:"mais nous reconnaissons bientôt notre erreur", ou bien "...et nous détourne des vraies valeurs", etc.)

Mais rien ne s'oppose à ce que la fonction d'apport de l'élément nominal pré-verbal soit promue au premier plan,si bien que la seule nomination du l'être qu'il représente sera, alors, un premier élément de la signification phrastique à instaurer. C'est bien ce qui se passe dans le cas illustré par (244): dans (a), par exemple, le groupe nominal arma atque equi ne se limite pas à poser le fondement d'un sens à constituer ultérieurement; il joue, déjà,pleinement,comme un "apport d'apport", c'est-à-dire comme l'apport d'un premier élément d'information, consistant à dire que, dans la situation délocutée, le locuteur reconnaît et pose la présence de tels êtres, qu'il retient comme particulièrement significative: "il y a

a là, présents , son équipement et ses chevaux". Or, l'élément en question étant à la fois lui-même, et le contraire de tout ce qui n'est pas lui-même, affirmer explicitement sa présence revient à signifier, non moins explicitement, le rejet d'une ou plusieurs autres notions concevables dans le même contexte, d'où l'impression, justifiée, d'une "mise en relief" du nom ou groupe nominal concerné.[1]

Tout se passe, donc, comme si l'apparente simplicité des énoncés (244) enveloppait, en réalité, une structure prédicative "duelle" - un véritable "pluriel interne" de phrase - , constituée, successivement, par la discrimination explicite de ce que le locuteur voit être dans un cas d'événement donné, puis par l'identification de celui-ci.

Il n'y a, d'ailleurs, pas que l'élément nominal initial qui se prête à ce traitement faisant de ce qu'il désigne un apport matériel, sémantique, de la phrase en question. Ainsi, dans (245) -cité et interprété correctement par J. MAROUZEAU, 1949 a:139 - ,c'est le deuxième apport nominal, cum hostibus, qui de toute évidence relève

---

1

On voudra bien nous permettre, ici, un rapide coup d'oeil sur les exigences de la syntaxe française pour produire une traduction correcte de ces énoncés. Car, ce que le latin ne se soucie guère de déclarer par un moyen distinct, spécifique, le laissant implicite dans les virtualités expressives conférées au nom par sa morphologie et s'en remettant, pour le reste, au contexte - tout comme, en français, c'est le contexte qui permet de décider si un article dénote un cas singulier ou, au contraire, un cas extrêmement général de la notion qu'il porte en phrase: l'homme est arrivé en retard vs. l'homme est mortel -, le français dispose, pour sa part, d'un moyen particulier pour le signifier, à savoir le "présentatif" c'est (ce sont), dont on aperçoit, au passage, la véritable fonction: isoler, et dire, singulièrement, la présence d'un certain être dans une situation délocutée complexe. Avec cette conséquence qui mérite réflexion: là où le latin s'en tenait à un acte prédicatif unique, instituant une phrase "lourde", "plurielle", le français est amené à procéder, par un affinement de l'analyse, en alignant deux actes prédicatifs"légers",qui donnent naissance à une phrase complexe,comprenant deux unités prédicatives, également verbales.

du traitement mentionné:

245 Iurgia, discordias, simultates cum hostibus exercebant, ciues cum ciuibus de uirtute certabant:

Sall. Cat. 9,2: "querelles, discordes, rivalités, <c'est> à l'encontre de nos ennemis <qu'>ils les pratiquaient; en tant que citoyens, ayant affaire à des concitoyens, <c'est> de valeur <qu'>ils rivalisaient".

La première de ces deux phrases - iurgia ... cum hostibus exercebant - eût pu, sans changement aucun de forme, survenir dans un contexte tel que tous les éléments nominaux précédant le verbe dussent être interprétés comme des "dépendances" d'une signification phrastique dont le verbe eût, alors, porté, seul, la responsabilité. Ainsi, par exemple, si Salluste avait voulu caractériser d'une manière "plane", sans le moindre sous-entendu critique, les différents moments de l'existence aux premiers temps de Rome - comme le fait, par exemple, César, lorsqu'il décrit les moeurs des Helvètes, cf. (246) -, et l'on serait fondé à interpréter l'énoncé produit comme une réponse à une interrogation sous-jacente, du type Quid tum agebant Romani ?

246 Qua de causa Heluetii quoque reliquos Gallos uirtute praecedunt, quod fere cottidianis proeliis cum Germanis contendunt:

Cés. BG 1,1,4: "De quoi il résulte que les Helvètes surpassent aussi le reste des Gaulois en valeur guerrière, car ils livrent presque tous les jours combat aux Germains".

Mais tel n'était pas, visiblement, dans (245), le propos de l'historien, dont l'énoncé s'inscrit dans la perspective d'une claire opposition entre les moeurs des Romains d'antan et celles de ses contemporains, perpétuellement divisés, livrés aux affrontements civils; c'est cette opposition qui s'exprime dans le traitement prédicatif qui, on peut légitimement le supposer, sous-tend le constituant nominal cum hostibus et, d'ailleurs, de uirtute, dans la deuxième phrase du même énoncé. Ces deux phrases apparaissent, alors, comme la réponse à une modalité d'interrogation sous-jacente: cum quibus hominibus aut qua de re Romani eo tempore iurgia exercebant aut cum ciuibus certabant? Il s'agit, autrement dit, d'affirmer la présence, dans un certain cas d'événement dont l'identité ne retient pas seule l'attention du locuteur, des êtres désignés par cum hostibus et de uirtute, en même temps que d'exclure celle de tous autres êtres concevables dans pareil contexte.

Voici encore, en (247), d'autres exemples de traitement prédicatif d'un apport nominal préverbal non-initial:

247 (a) Heluetii, repentino eius aduentu commoti, cum id quod ipsi diebus XX aegerrime confecerant, ut flumen transirent, illum uno die fecisse intellegerent, legatos ad eum mittunt:

Cés.BG 1,13,2: "Les Helvètes, abasourdis par son arrivée soudaine, et se rendant compte que, ce qu'ils avaient eux-mêmes mis vingt jours, et beaucoup de peine à accomplir -soit: traverser le fleuve-, lui n'avait mis qu'une journée à le faire, ils lui envoient des parlementaires".

NB: traitement prédicatif de diebus XX, aegerrime, uno die.

(b) Quin igitur expergiscimini? En illa, illa quam saepe optastis, libertas;

praeterea diuitiae, decus, gloria in oculis sita sunt; fortuna omnia ea uictoribus praemia posuit:

Sall. Cat. 20,14: "Alors, vous vous réveillez, oui? Le voici, le voici, ce que souvent vous avez souhaité: la liberté. Et, avec elle, richesses, honneur, gloire sont là, sous vos yeux. Voilà tout ce que la Fortune a proposé [= propose], à ceux qui seront [=à vous, si vous êtes] vainqueurs, ⟨ce sera⟩votre récompense."

NB: traitement prédicatif de omnia ea, et sans doute aussi de uictoribus et de praemia.

247 (c) Reges ex nobilitate, duces ex uirtute sumunt:

Tac. G. 7,1: "Leurs rois, ils les choisissent d'après le critère du prestige de leur naissance, leurs chefs, d'après celui de la valeur".

Ces derniers exemples, (247), posent, en vérité, un problème, qui appellerait sans doute des recherches plus fines; nous devons nous contenter, ici, de deux ou trois suggestions. Il peut se poser comme ceci: lorsque la composante nominale pré-verbale, c'est-à-dire l'apport I, comprend deux ou plusieurs constituants nominaux, y a-t-il une relation à établir entre l'ordre d'apparition de ceux-ci et le traitement prédicatif que nous nous efforçons de décrire? En d'autres termes, pourrait-on avoir, par exemple, (245'), où le constituant cum hostibus, en position initiale, serait néanmoins justiciable de la même interprétation?

* ? 245' Cum hostibus iurgia exercebant, de uirtute ciues cum ciuibus certabant:

"⟨C'est⟩avec nos ennemis⟨qu'⟩ils pratiquaient des querelles, ⟨c'est⟩de valeur⟨que⟩, de concitoyens à concitoyens, ils rivalisaient ?"

Ou faut-il, au contraire, penser que la disposition adoptée dans (245') correspond à un changement radical d'orientation du sens de la phrase, le traitement prédicatif affectant alors la deuxième partie de l'apport I, soit, respectivement, iurgia et ciues cum ciuibus? Dans cette deuxième hypothèse, l'énoncé serait à interpréter à peu près en ces termes: "avec leurs ennemis <ce sont> des querelles <qu'>ils avaient; quant à la valeur, <c'est> de concitoyens à concitoyens <qu'>ils rivalisaient".

Les trois exemples allégués, en (247), feraient pencher pour cette deuxième solution, en vertu de laquelle, si un apport I a deux ou plusieurs constituants, la fonction d'apport matériel, sémantique, équivalant à une "déclaration de présence", ne saurait affecter l'élément initial. Ce serait, d'ailleurs, tout à fait logique: c'est à l'initiale absolue qu'on s'attend à trouver l'"apport de support". C'est d'ailleurs dans le même sens que va l'analyse de D.PANHUIS (1981: 183,cf.p. 521 ci-dessous), lequel utilise précisément l'énoncé sallustien de (245) à l'appui de l'idée que, dans une phrase latine, la position la plus pleinement "rhématique", celle qui contient la plus haute charge informative, serait celle qui précède immédiatement le verbe. Cette convergence n'est pas dénuée d'intérêt, même si le concept de "rhème", tel qu'il est défini par D.PANHUIS -soit: en termes plutôt "logiques"- ne recouvre pas toujours ce qui est appelé,ici, "apport matériel" ou "apport d'apport", correspondant à une "déclaration de présence".

Les choses sont, en réalité, un peu moins simples que ne laisseraient croire ces premières remarques, car on peut citer aussi des énoncés dans lesquels, à l'intérieur d'un apport I complexe, c'est au constituant nominal initial qu'est dévolue, du moins en

apparence, la fonction d'apport prédicatif. En voici quelques-uns , (248), dont certains empruntés à J.MAROUZEAU (1949a:139):

248 (a) Si ob eam rem uobis mea uita inuisa est quia ...:

Tér.Ad. 989:"si pour cette raison ma façon de vivre vous est insupportable, soit parce que ..."

NB: pour la traduction,cf.encore ci-après.

(b) Plurimum dicit oratori conferre Theophrastus lectionem poetarum...; namque ab his ... sublimitas ... petitur:

Quint. 10,1,27: " Considérable, dit Théophraste, est ce qu'à l'orateur apporte la lecture des poètes...; car<c' est> chez eux qu'on va chercher le sublime".

NB: pour la traduction,cf.encore ci-après.

(c) Heu, quantum Fortuna umeris iam pondere / fessis amolitur onus! Sperantis omnia dextras exarmare datur, quibus hic non sufficit orbis. Iam certe mihi bella geram: discedite castris, tradite nostra uiris ignaui signa Quirites:

Luc. 5,354-8:"Ah, quel fardeau la Fortune éloigne de mes épaules qui déjà étaient de ce poids fatiguées! Ces bras qui pouvaient tout espérer, il m'est permis de les désarmer: ce monde ne leur suffit pas. Désormais, à coup sûr,<c'est>pour moi<que > je vais mener cette guerre: quittez ce camp, remettez nos enseignes à de vrais hommes, vous autres,<qui n'êtes que>des lâches, des Quirites".

NB: César harangue ses troupes mutinées; pour la traduction cf. ci-après.

(d) quodque praecipuum fortitudinis incitamentum est, non casus nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiae et propinquitates:

Tac. G. 7,2: "et, détail qui est le principal encouragement de leur vaillance:

ce n' est pas le hasard ni un rassemblement aveugle qui,⟨chez eux⟩, forme l'escadron, ou le coin, mais les liens de famille et les relations de parenté".

NB: pour la traduction, cf. encore ci-après.

248 (e) ...Hi cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores; ad matres, ad coniuges uulnera ferunt, nec illae numerare aut exigere plagas pauent, cibosque et hortamina pugnantibus gestant:

Tac. G. 7,2: "⟨c'est⟩en ceux-ci [=leurs femmes et enfants]⟨que⟩chacun a ses témoins les plus sacrés,⟨ce sont⟩eux leurs plus hauts laudateurs;⟨c'est⟩ à leurs mères, à leurs femmes⟨qu'⟩ils apportent les coups reçus, et elle n'ont pas peur de compter, d'examiner leurs plaies; elles leur apportent, en plein combat, nourriture et encouragements."

NB: c'est la suite, presque immédiate, de (248)-(d); pour la traduction,cf. encore ci-après.

Mais il y a peut-être une solution permettant de surmonter la difficulté; elle consisterait à dire qu'il est possible de produire des phrases où un apport I complexe serait soumis, dans chacun de ses éléments, au traitement (sur)prédicatif en question. Cette hypothèse amènerait à considérer certains énoncés comme compre - nant, dès le terme initial, une succession de prédicats nominaux à valeur de "déclaration de présence", préludant à la prédication verbale conclusive. Il en résulterait la reconnaissance de l'existence possible de phrases extrêmement "lourdes", probablement assez "emphatiques", et fortement "démonstratives". Une telle lecture semble convenir aux exemples (248), dont on remarquera qu'ils se situent,tous, dans le contexte d'une allocution, par laquelle un locuteur attire l'attention de son public sur la valeur particulière que présentent, dans la situation considérée, deux voire trois "entités". Soit, si

l'on veut bien reprendre chacun de ces énoncés:

-(248)-(a) si ob eam rem mobis mea uita inuisa est/ quia (Tér.Ad.989): cette phrase appartient au "morceau de bravoure" (cf. J.MAROUZEAU, commentaire a.l.,édition Belles-Lettres,III,p.182 n.2) sur lequel s'achève la pièce; Déméa, le père sévère et bourru, jusque-là malmené, bafoué dans sa conception rétrograde du rôle d'un père, s'affirme (cf.B.TALADOIRE,1972: 92 sqq.) et, littéralement, "explose", en essayant de se justifier. Dans la phrase qu'il prononce alors, ce n'est pas seulement, comme le pensait MAROUZEAU, le groupe nominal ob eam rem qui est "mis en relief", c'est,aussi, chacun des constituants nominaux suivants, qui traduisent, tous, une "prise de conscience" des différents éléments de la situation: " si c'est pour la raison (que je vais dire) -s.e."et pas une autre" -, si c'est vous jeunes gens ici présents - s.e. "et pas n'importe quel les autres personnes": cf. MAROUZEAU, comm.a.l.,ibid.- , si c'est ma façon de vivre, pas moins, qui vous est, ni plus ni moins, insupportable ...eh bien, je laisse tomber (missa facio)".

-(248)-(b) namque ab his sublimitas petitur (Quint.10, 1,27): là encore, selon nous, il y a traitement (sur)prédicatif dès l'ouverture de l'apport I: si, d'après Théophraste, la lecture des poètes est profitable à l'orateur, c'est que ce sont les poètes, et pas d'autres, qui peuvent lui apprendre, non pas une valeur quelconque, mais la valeur suprême, le sublime.

-(248)-(c) iam certe mihi bella geram (Luc.5,357): la traduction de MAROUZEAU - "c'est pour moi que je ferai la guerre " (1949: 139) - amoindrit singulièrement, à notre avis, la signification du propos. L'énoncé se situe, en effet, à la fin de la harangue

tenue par César devant ses soldats mutinés,c'est-à-dire au moment où la tension du discours atteint son sommet; si notre interprétation des faits est exacte,elle aboutit à la paraphrase suivante: "Désor - mais, c'est décidé [=certe]:⟨c'est⟩à moi -⟨puisque vous,soldats indignes, m'abandonnez, et puisque c'est de⟩(faire la) guerre (sur le pluriel bella, cf. Introduction, p. 15 ci-dessus)⟨qu'il s'agit, et non de paix, qui est la seule chose qui vous intéresse, misérables Quirites⟩[1] - qu'il appartient de la prendre en charge (geram).

-(248)-(d) non casus nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit (Tac. G. 7,2): traitement (sur)prédicatif du pre - mier apport nominal - c'est la présence, dans la situation délocu - tée, de ce que désignent casus et fortuita conglobatio qui est soumise à la négation - mais aussi du deuxième, turmam aut cuneum: les Germains, au combat, n'adoptent pas la formation par turmae ou par cunei, dans lesquelles les individus sont répartis au hasard, comme c'est le cas dans l'armée romaine; au contraire, ils conservent, en pleine action, leur organisation civile, autrement-dit ils vont au combat groupés par unités domestiques et par liens de parenté.

-(248)-(e) ad matres, ad coniuges uulnera ferunt(Tac. G. 7,3): le traitement (sur)prédicatif s'étend à l'ensemble de l'apport I, qui fonctionne, dans toutes ses parties, comme un apport de matière sémantique: "ce n'est pas à d'autres que leurs mères et leurs épouses que les combattants Germains apportent les gains de la bataille, et ce qu'ils leur apportent, ce sont les coups mêmes qu'ils viennent de recevoir."

---

1 Cf.,un peu plus haut dans le texte de Lucain,v.325: uadite meque meis ad bella relinquite fatis " Allez-vous-en,abandonnez-moi à la

Un exemple remarquable de cette phrase "lourde", em - phatique et, en l'occurrence sollemnelle, serait, alors, l' énoncé qui ouvre la première des "Odes Romaines" d'Horace, et où chacun des noms ou groupes nominaux précédant le verbe se laisse aisément lire, et non sans profit pour la compréhension globale du poème et de tout le cycle qu'il inaugure, comme une "phrase nominale inté - grée", cf. (249):

249 Fauete linguis: carmina non prius
audita Musarum sacerdos
uirginibus puerisque canto:

Hor. Carm. 3,1,2-4: "Soutenez - moi, gardez vos langues recueillies:⟨c'est⟩ un chant jamais entendu jusqu'ici,⟨c'est⟩en officiant des Muses,⟨c'est⟩à l'intention des jeunes filles et des jeunes hommes que je chante."

NB: pour la "rupture" d'accord observable dans cet énoncé -sacerdos,3ème.p., vs. canto -, et qui d'ailleurs confirme no - tre analyse, cf. p.493 ci-dessous.

TRAITEMENT (SUR)PREDICATIF ET SUBORDONNANT POSTPOSE

Il faudrait aussi, d'autre part, verser au dossier de l'exploitation proprement "prédicative", ou plutôt "surprédicative", de l'apport I les constructions où un constituant nominal apparte - nant à une subordonnée s'anticipe au mot subordonnant, donnant lieu à des tournures comme celles illustrées par (250):

250 (a) Non est tuum fortuna quod fecit tuum:

Pub.Syr.apud Sén. Lucil.8,9:"une chose n'est pas tienne, si⟨c'est⟩le hasard

---

guerre et à l'accomplissement de mon destin".

qui l'a faite tienne".

NB: sur la traduction, qui est celle de J.MAROUZEAU, cf. ci-après.

250 (b) Sed quid sperem? aetate porro minus
peccaturum putem?
iam tum erat senex, senectus si uerecundos
facit.

Tér.Phorm. 1021-1023: "Mais que puis-je espérer? qu'avec l'âge, désormais,il commettra moins de fautes? Mais à cette époque-là il était déjà vieux, si ‹c'est› la vieillesse ‹qui› rend les gens vertueux".

NB: Nausistrata, la femme de Chrémès, se plaint de l'inconduite de son époux.

Malgré le scepticisme de MAROUZEAU, qui, citant ces exemples (1949a:129), refuse d'établir un lien entre "la postposition du subordonnant et le relief du terme initial", il semble bien que cette lecture traditionnelle soit parfaitement fondée. Tout se passe, en somme, comme si, dans la représentation qui lui apparaît complexe, au sein de laquelle, autrement dit, il aperçoit un cas d'événement non-autonome, destiné à constituer la matière d'un "nom de discours", le locuteur voyait et tenait à faire voir d'abord la présence, au premier plan de la situation délocutée considérée dans son ensemble, de telle réalité spatiale, pour ne voir qu'ensuite le cas d'événement particulier, "subordonné", dont la dite réalité spatiale fait logiquement partie,mais au sein de laquelle il refuse de la confiner.

Ainsi la sentence de Publilius Syrus transmise par Sénèque, (250)-(a), se laisserait-elle gloser en ces termes: "une chose n'est pas tienne, dans une situation où intervient la fortune, une chose que l'être nommé [=la fortune] a faite tienne = "une chose n'est pas tienne, lorsque, dans le fait , intervient la fortune pour la faire tienne". De même, dans (250)-(b), l'anticipation de

senectus résulte manifestement de l'intention, que l'on peut légitimement prêter à Nausistrata, de confronter un argument qui lui est opposé à un état de choses qui rend cet argument sans valeur:" Mais en ce temps-là, il l'était déjà, vieux, si c'est bien de vieilles - se que l'on me parle, comme étant ce qui rend les gens vertueux."

On relève dans le traité De agri cultura, de Caton,de nombreux exemples de ces tournures. Comme le faisait à juste titre remarquer J.MAROUZEAU (ibid.), l'anticipation du nom " marque , dans le cours d'un exposé, le passage à une idée nouvelle", et confère, ce faisant, au nom en question, valeur de "titre",cf.(251):

251 (a) Praedium quom parare cogitabis:

Cat. Agr. 1,1: "⟨Soit, comme objet de mon propos ,⟩ le domaine: lorsque tu penseras à en faire l'acquisition..."

(b) Pater familias ubi ad uillam uenit...:

Cat. Agr. 2,1: "⟨A présent, je parle du⟩ maître : une fois qu'il est arrivé dans sa ferme ..."

Il se dégage de tout cela que l'anticipation d'un constituant nominal par rapport à son subordonnant pourrait être caractérisée comme un moyen de compenser, par un traitement actualisant au niveau de la situation délocutée considérée dans son ensemble, l'appartenance du constituant nominal à l'inactuel signifié par tout "nom de discours" (cf. p.457 ci-dessus). Et il devrait être possible de mettre en évidence, à partir de là, et moyennant une enquête philologique fine, que l'on voudra bien nous dispenser d'entreprendre ici, certaines constantes, des affinités ou des résistances, ayant trait notamment à la nature et aux attributs grammaticaux du constituant nominal anticipé. J. MAROUZEAU avait déjà souligné,par

exemple (1949: 131), la fréquence des cas où le constituant anticipé est un possessif. Pour notre part, nous notons avec intérêt que parmi les nombreux exemples cités par cet auteur (ibid. 121-135),il n'en est pas un seul où le nom anticipé soit au génitif, cas dont il sera dit, dans la Deuxième Partie de cet ouvrage , qu'il est, au sein de la déclinaison nominale latine, celui qui livre le signifié casuel le plus inactuel. Mais on n'oubliera pas pour autant l'existence d'énoncés comme (252), où l'on voit, anticipé, un constituant nominal appartenant syntaxiquement à un "nom de discours" et relevant,pourtant, dans la structure de celui-ci, du cas génitif - cela, il est vrai, dans une phrase non pas "énonciative", relatant, "représentant" une certaine situation, mais "vocative", appelant un apport dans le présent immédiat du locuteur:

252 O deorum si quis audis:

Hor. Carm. 3,27,51: "O⟨toi pris dans la classe⟩ des dieux , s'il y en a un qui m'entend " = "O, il y a bien, parmi les dieux, un ⟨susceptible de m'entendre⟩ ..."

Ceci fait d'ailleurs entrevoir une autre direction de recherches. Il conviendrait, en effet, d'examiner l'influence, sur la production de cette sorte d'énoncés, de l'attitude locutive,à quoi l'on doit, selon nous, attribuer l'inégalité de leur distribution à travers nos textes (signalée par MAROUZEAU,1949a:123). Ce n'est certainement pas par hasard qu'ils se trouvent surtout chez des auteurs dont le discours est marqué, précisément, par une intention "présentative", voire "démonstrative": Caton, Varron, Horace.

PHRASE NOMINALE INTEGREE ET PERSONNE VERBALE

Un singulier fait d'emploi, qui ne semble pas pouvoir s'expliquer autrement, s'éclaire, lui aussi, grâce à l'hypothèse, ici présentée, d'un acte prédicatif sous-tendant un constituant nominal d'une phrase verbale. C'est la possibilité, attestée par d'assez nombreux exemples (HOFMANN-SZANTYR,1965: 412; A.SCHERER, 1975: 181), de faire intervenir un substantif au nominatif - le plus souvent, un "nom propre" (HOFMANN-SZANTYR,ibid.) - désignant le sujet de première personne contenu dans une forme verbale , cf., plus haut, (249), ainsi que, ci-dessous, (253):

253 (a) Inscriptor rogo te ut ...:

CIL VI 29942a,1: "⟨C'est⟩ le graveur ⟨ qui parle ici ⟩:je te demande de.."

(b) Themistocles ueni ad te:

C.Nep. Them. 9,2: " ⟨ C'est ⟩ Thémistocle ⟨ qui ⟩ , en ma personne, est là, venu te voir . "

(c) Vestri quoque, ut audio, patres non nihil etiam ob hoc, quia parum di - gnitatis in legatione erat, negaue- runt pacem: Hannibal peto pacem:

T.-L. 30,30,29: "Vos pères, aussi, comme je l'entends dire - et dans cette attitude ne fut pas pour rien le fait que la délégation n'était pas d'un rang suffisant - nous l'ont refusée, la paix: ⟨ à présent, voici ⟩ Hannibal ⟨qui⟩ en ma personne, vous la demande, la paix".

253 (d) Fecerat attonitos noua res:"Heu dedecus/ ingens!"
Monychus exclamat, "populus superamur ab/ uno...":

Ov. Mét. 2,498-500: "⟨La chose⟩ avait eu pour effet de les remplir de stupéfaction, ⟨c'était⟩ une chose inouie.'Ah quelle honte immense!'s'écrie Monychus,⟨nous sommes tout⟩un peuple⟨et nous⟩nous faisons battre par un homme seul!' "

(e) Igitur cultu uultuque quam maxime ad praesentem fortunam comparato regiam ingreditur genibusque eius prouolutus "Mithridates" inquit "terra marique Romanis per tot annos quaesitus sponte adsum":

Tac. Ann. 12,18: "Ainsi, réglant autant que possible sa mise et son visage d'après son sort présent, il pénètre dans le palais [d'Eunones] et, se jetant à ses genoux,il dit: "⟨C'est moi⟩ Mithridate, celui que les Romains recherchent depuis tant d'années,sur terre et sur mer,⟨qui⟩ de ma propre volonté, suis là ⟨devant toi⟩. "

La rupture de l'accord de personne attendu traduit parfaitement, dans (253), l'indépendance formelle du substantif au nominatif à l'égard du mot verbal dont, pourtant, il désigne le sujet . C'est que ce substantif fait plus, ici, qu'apporter à l'édifice phrastique le support d'une prédication qui attendrait, pour se réaliser, l'apparition du verbe; il constitue déjà, par ses propres moyens,comme une véritable "phrase nominale intégrée", le premier apport matériel, significatif, de l'acte prédicatif engagé, soit la présentation explicite d'un être qui, à l'exclusion de tout autre, assume dans la situation délocutée la fonction sujet, et dont le rang de première ou de deuxième personne ne sera déclaré qu'ensuite, au moment de la définition de l'apport verbal. Aussi bien de tels énoncés comportant une présentation préalable d'un être devaient-ils avoir un caractère

particulièrement sollemnel, par rapport à l'expression banale (HOFMANN-SZANTYR, 1965: 412), comportant l'identification pronominale du sujet comme une personne première,comme dans (254):

254 (a) quo uo s ego Naso relinquam:

Ov. Pont. 3,1,3: " un temps où je pourrais, moi Nason, vous abandonner".

(b) simul ego tribunus...coepero:

T.-L. 4,5,2: "dès que moi,tribun,... j'aurai commencé à ..."

Il importe, d'autre part, selon nous, de ne pas confondre - comme on le fait parfois, cf. HOFMANN-SZANTYR,ibid.,et A. SCHERER, ibid. - le phénomène dont il vient d'être fait état, avec les tournures mentionnées dans (254bis), qui sont beaucoup plus courantes, et dans lesquelles un pronom indéfini (quis, aliquis, quisquam) ou de quantité (omnes, plerique) apporte une détermination à une personne déjà désignée, ou à designer:

254bis (a) lautumias Syracusanas omnes audistis, plerique nostis:

Cic. Verr. 5,68: "Les Latomies de Syracuse, tous vous en avez entendu parler, et beaucoup les connaissent".

(b) Neque nostrum quisquam sensimus:

Plt. Amph. 1071: "Et personne de nous ne s'en est aperçu."

(c) Exite huc aliquis:

Plt. Ep. 399: "Sortez, (venez) ici, quelqu'un."

(d) Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor:

Virg. En. 4, 625: "Lève-toi,quelqu'un, né de mes os, pour me venger."

La différence entre les deux constructions visées, et attestées respectivement par (249)-(253) vs. (254bis), réside, à notre avis, en ce que des pronoms tels que *omnes*, *aliquis*, etc., ne sont pas, à proprement parler, c'est-à-dire "pleinement", *substantifs*, en ce sens qu'ils ne posent pas l'identité singulière et exclusive d'une personne troisième. Ils s'apparenteraient plutôt au statut d'incidence externe qui caractérise le nom-adjectif, et c'est, d'ailleurs, ce qui les rend habiles à fonctionner comme des adjectifs. Ils ne font, autrement dit, que qualifier, comme un être indéterminé, ou comme une quantité, une personne troisième dont l'existence est supposée, qu'elle ait déjà été mentionnée ou qu'elle doive encore l'être. Aussi bien la détermination adjectivale signifiée par ces pronoms peut-elle apparaître aussi bien *avant* - comme dans (254bis)-(a) *omnes audistis* - qu'*après* le verbe - comme dans (254bis)-(d) *Expiare aliquis*. Cette dernière possibilité semble, en revanche, exclue dans le cas représenté par (249)-(253); nous n'avons, en tout cas, trouvé aucun exemple d'un énoncé tel que (253)-(b'):

*? 253 (b') Veni *Themistocles* ad te.

Ce qui se conçoit: un nom substantif représentant, par définition, une troisième personne déterminée, exclusive de toute autre personne, ne saurait identifier, dans la même phrase, un sujet déjà explicitement posé comme étant une personne première.

CONSTRUCTIONS PREDICATIVES PARTICIPIALES

Autre remarquable exemple d'intervention d'une prédication nominale dans l'édification d'une phrase verbale: ce que la grammaire traditionnelle a l'habitude de décrire, non sans raison, comme des emplois "prédicatifs" des participes et des adjectifs. Nous ne retiendrons ici que les premiers, en réservant les deuxièmes pour une étude ultérieure.

Les constructions à participe "prédicatif" sont, dans l'ensemble, trop bien décrites dans les manuels (cf. en particulier KUHNER-STEGMANN, 1976: I 766 sqq.) pour que nous ayons à y insister. Aussi nous bornerons-nous à leur sujet à un certain nombre de suggestions, tendant uniquement à indiquer comment cette description pourrait être améliorée à partir de nos propositions. Soit, donc, à titre d'illustration, les exemples (255):

255 (a) Venientem in forum uirum optimum et constantissimum, M. Cispium, tribunum plebis, ui depellunt:

Cic. Sest. 76: " Alors qu'il arrivait au forum, ce citoyen d'élite, cet homme d'une extrême fermeté ‹qu'est› M. Cispius, tribun de la plèbe, ils ‹emploient contre lui› la force et le chassent".

NB: cf. la trad. J. COUSIN, édition Belles-Lettres: "Arrive alors au forum ..."

(b) et, cum ad fratris salutem a populo Romano deprecandam uenisset, pulsus e rostris in comitio iacuit:

Cic. Sest. 76: "et, alors qu'il était venu implorer du peuple de Rome le salut de son frère, il ‹fut› chassé de la tribune, et ‹ se retrouva › à terre, en plein Comitium".

255 (c) ...iubet in oppida multitudinem conuenire. Conantibus, priusquam id effici posset, adesse Romanos nuntiatur:

Cés.BG 6,4,1: "... il donne l'ordre que la masse se rassemble dans les villes. Alors qu'ils s'efforçaient de le faire, avant que la chose ne pût être menée à bien, l'arrivée des Romains leur est annoncée".

(d) Hi postquam mixti hostibus portam intrauere, in muros euadunt, suisque capti oppidi signum ex muro tollunt:

T.-L. 4,34,1: "Ceux-ci, après s'être mêlés aux ennemis et avoir ⟨ainsi⟩ franchi la porte, s'en séparent ⟨pour grimper⟩ sur les murailles et aux leurs font, du haut des murs, le signal: 'elle est prise, la ville'."

A considérer attentivement le contexte où surviennent ces énoncés, on s'aperçoit que, dans chacun d'eux, la détermination apportée par le participe réalise déjà, partiellement, le signification particulière que la phrase se proposait d'instaurer, celle-ci déclarant, pour commencer, que, dans la situation dont il est parlé, est présente, s'impose présentement au regard du locuteur l'existence, jusque-là inaperçue, d'une certaine modalité de devenir - une opération en cours, ou bien le résultat d'une opération révolue - affectant un certain être, et ce, dans l'instant même où celui-ci apparaît engagé, à un certain rang fonctionnel, dans le cas d'événement représenté par un verbe personnel. Dans (255)-(a), par exemple, le participe uenientem ne se borne pas à apporter une simple détermination secondaire, une simple spécification qualificative, complétant la désignation de l'être nommé par M.Cispium; il est, au contraire, chargé de signifier que, dans ce que voit le locuteur, il y a , comme une donnée actuelle, de premier plan, le fait que

"quelqu'un arrive quelque part".

De telles phrases produisent, donc, l'image d'une situation qui,pour ainsi dire, se déploie en deux moments successifs d'elle-même, selon une progression qui, le plus souvent, se laisse définir comme "ascendante", c'est-à-dire allant, comme dans (256), d'un moment "préparatoire" à un moment "culminant", désigné par le verbe. Mais il n'est pas rare que cette sorte de "chronologie" interne à la phrase apparaisse renversée, le rang"principal",du point de vue de l'apport de signification phrastique, étant dévolu au constituant participial. D'où l'impression, justifiée, que c'est celui-ci qui réalise "le véritable énoncé" (KUHNER-STEGMANN, 1976:I 781: "die eigentliche Aussage"), l'événement signifié par le verbe apparaissant alors comme une donnée complémentaire au sein de la situation délocutée, comme une dépendance, voire comme une conséquence de l'existence du procès signifié par le participe. Telle est l'interprétation que l'on s'accorde à assigner à des énoncés comme (256):

256 (a) Credo expectatus ueniam familiaribus:

Plt. Most. 441: "J'en suis sûr: ⟨ c'est comme ⟩ quelqu'un qui est attendu par les siens que j'arriverai chez moi"="tout le monde sera en train de m'attendre à mon arrivée."

(b) Illa tamquam cycnea fuit diuini hominis uox et oratio, quam quasi exspectantes post eius interitum ueniebamus in curiam:

Cic. de Or. 3,6: " Ce fut là comme ⟨ le chant ⟩ du cygne, cette parole, ce discours de cet homme divin; ⟨ c'est ⟩ comme si nous l'attendions ⟨ qu' ⟩ après sa mort nous venions au sénat".

256 (c) Nullas enim consequuntur uoluptates, quarum potiendi spe inflammati mul - tos labores magnosque susceperant:

Cic. Fin. 1,60: "Car ils n'at - teignent aucun des plaisirs dont l'espoir les avait enflammés [litt. "par l'espoir de s'emparer desquels ils avaient été enflam - més"], les faisant assumer de nombreuses et considérables épreuves".

(d) Non his inuentus orta parentibus infecit aequor sanguine Punico...:

Hor. Carm. 3,6,33-34:"Non, elle n'(était) point issue de ces gens-là,(elle ne les avait point pour) parents, la jeunes se (qui) rougit la mer du sang punique..."

D'où la possibilité, dont dispose un locuteur latin , de construire des énoncés interrogatifs verbaux et dans lesquels , pourtant, le débat porte, non pas sur le verbe, mais sur le partici pe compris dans la phrase. Ainsi, (256)-(b), par exemple,pourrait être la réponse faite à une interrogation comme (257)-(b'),formée à l'imitation des exemples cités en (257):

256 (b') Quid exspectantes post eius interitum ueniebatis in curiam?

cf.

257 (a) Quam utilitatem aut quam fructum petentes scire cupimus illa quae occulta nobis sunt?

Cic. Fin. 3,37: "Quelle utilité, quel profit visons-nous lorsque nous désirons connaître les choses qui nous restent cachées? "

(b) Tu uero quibus rebus gestis, quo hoste superato, contionem donandi causa aduocare ausus es?

Cic. Verr. 3,185:"Mais toi,quel

les‹sont›les actions que tu avais accom - plies, quel‹est›l'ennemi que tu avais vain- cu, lorsque tu as eu l'audace de convoquer une assemblée pour y faire ces dons?"

257 (c) Musa, mihi causas memora, quo numine laeso
quidue dolens regina deum .....
impulerit ?

Virg. En. 1,8-10: "Muse, apprends- moi les causes: en quoi son pouvoir‹avait-il été›lésé, quelle douleur ressentait-elle, la reine des dieux, lorsqu'elle précipita ...?"

NB: d'autres exemples dans KUHNER-STEGMANN, 1976: I 785-6.

On sait aussi qu'à l'intérieur d'une phrase de ce type peut apparaître une particule "adverbiale" de sens temporel (inde, deinde, tum, protinus, tandem, etc.) ou confirmatif (tamen, sic), laquelle, opérant par anaphore, comme elle le ferait entre deux phra - ses autonomes, la liaison entre l'apport participial et l'apport ver bal, atteste pleinement qu'il y a là, à l'intérieur d'un même ensemble phrastique, transition d'un prédicat à un autre. Ainsi on pour - rait avoir (255)-(b') et (b''), formés d'après (258):

255 (b') ...pulsus e rostris inde domum rediit.

(b'') ...pulsus e rostris tamen non destitit quin orationem habuerit.

cf.

258 (a) Atque ibi uehementissime perturbatus Lentulus tamen et signum et manum suam cognouit:

Cic. Cat. 3,12:"Et alors Lentu - lus (se montra) profondément bouleversé , mais il reconnut aussi bien le cachet que l'écriture".

259 (b) Celtiberi, nouus miles, in proximas dilapsi siluas inde domos diffuge - runt:

T.-L. 28,2,12: "les Celtibères, soldats sans expérience, (se sont) dis - persés dans les fourrés avoisinants(et)ont, ensuite, regagné leurs demeures".

(c) Et iam finis erat, cum Iuppiter aethere/ summo despiciens mare ueliuolum .....
..... sic uertice caeli constitit et Libyae defixit lumina regnis:

Virg. En. 1,223-6: "Et déjà c'était la fin lorsque Jupiter se mit à parcourir du regard cette mer où volaient les voiles, et voilà que, (se trouvant) au faîte de l'éther, il s'arrêta et fixa son regard sur le royaume de Libye".

Dans (259)-(a,b), l'articulation des deux apports prédicatifs, nominal et verbal, qui constituent ces phrases "pluriel - les", "lourdes" (cf. p.480 ci-dessus), est fortement soulignée , dans le premier, par primo suivi de l'indication temporelle fournie par la subordonnée, et, dans les deux cas - comme, d'ailleurs, déjà dans (258)-(c) -, par l'opposition "infectum" (despiciens, impli - cantes, uoluens) vs. "perfectum" (constitit, edocuerunt, promisit), opposition qui, soit dit en passant, trouve ainsi une justification évidente, sans qu'il soit nécessaire de recourir, comme on a pu le faire, à un problématique "glissement du participe présent vers le passé" (ERNOUT-THOMAS,1953: 274)ou à un emploi "relâché" de cette forme "dans le sens d'un participe passé actif" (E.C. WOODCOCK, 1959: 81, à qui nous empruntons ces deux exemples):

259 (a) (Numidae propraetorem) primo incertis implicantes responsis, ut metus tor mentorum admotus fateri uera coe -

git edocuerunt...:

T.-L.27,43,3: " (Les Numides) commencent par chercher à l'entortiller par leurs réponses vagues, (puis) dès que la peur de la torture(fut) employée (contre eux) et qu'elle les eut forcés à avouer la vérité, ils finirent par lui apprendre[= au propréteur]que ..."

259 (b) Haec Maurus secum ipse diu uoluens tandem promisit:

Sall. Iug. 113,1: "Le Maure retourne, longtemps, en lui-même, ces paroles, et finit par promettre".

ORDRE (OU DESORDRE?) DES MOTS DANS LA PHRASE LATINE

Il ne nous reste plus, pour clore ce chapitre et, ce faisant, déclarer achevée la Première Partie de cette étude, qu'à donner un aperçu des principales incidences du corps de raisonnements et hypothèses ici présentés sur la question tant débattue de "l'ordre des mots dans la phrase latine", à laquelle, d'ailleurs, nous avait déjà introduit l'observation de certains mécanismes d'intervention du mécanisme de la prédication nominale dans la genèse de la phrase verbale.

On a pu dire, naguère, non sans humour et même avec une pointe d'humeur (L.RUBIO, 1976: 14), que les théoriciens modernes de l'ordre des mots n'ont abouti qu'à créer l'impression d' un profond "désordre" dans la disposition des constituants de la phrase latine. Or il semble que la réflexion que nous avons dû mener sur les propriétés morpho-syntaxiques du nom latin permette d'aborder ce délicat problème dans de meilleures conditions, et de le poser en termes de mécanisme génétique. Loin, par conséquent, de l'analyse de type "psychologique" basée sur une prétendue valeur particulière,de "relief", attribuable à telle ou telle position dans

la chaîne phrastique, ou encore de celle, guère plus convaincante , qui cherche à établir des différences d' "expressivité" entre des emplois d'une forme linguistique, selon qu'ils paraissent à l'ob - servateur "exceptionnels" ou "banals". Et encore plus loin, si l'on peut dire, de propositions plus récentes qui, sur la base de critères statistiques, voudraient réduire la phrase latine à une combi - natoire de séquences plus ou moins stéréotypées, déterminées par des "servitudes" diverses.

Cette dernière remarque vise, on s'en doute, la thèse de F.CHARPIN (1975; cf. aussi 1979: 29-32), selon qui les phrases du latin "ne résultent pas de l'application d'une règle de grammaire quelconque; elles ne se définissent pas sémantiquement;elles sont reconnues en fonction de leur conformité avec des moules rythmiques, avec des séquences-types que la société imposait au locuteur" (1975: 633).

Ayant, en effet, remarqué que l'ordre des mots dans la phrase latine en général - vue, on le notera, comme un produit fini- n'est pas aussi "libre" que pourraient le laisser attendre les morphèmes relationnels incorporés aux mots de la langue (désinences casuelles des noms, personnelles des verbes) et que de toutes les sé - quences théoriquement possibles quelques-unes seulement sont rete - nues, CHARPIN va chercher à déterminer, par l'observation d'un "corpus" d'énoncés arbitrairement constitué, et en mettant en oeuvre des moyens statistiques assez impressionnants, quels sont les facteurs qui président à la sélection de ces quelques séquences-types: servitudes résultant des conditions physiques de la phonation , nécessité de maintenir une certaine clarté dans l'information, considérations de rythme, comme par exemple la recherche d'un équilibre entre les

constituants longs et les constituants courts, ou la préférence accordée à certaines places pour les expansions ou les énumérations, etc. (1975: 363). Dans cette perspective, la disposition des mots dans la phrase devient l'expression d'interdits "qui frappent l'organisation de la phrase: des centaines de schémas d'organisation que permettaient d'espérer les combinaisons de six constituants se réduisent à quelques dizaines. La phrase est constituée comme telle par le jeu du mouvement syntagmatique, inversé, croisé ou repris, par les formes qui se répondent aux deux extrémités de l'énoncé.Elle tend à se définir par quelques constructions figées. Elle a perdu l'extrême liberté que lui offrait le système casuel." (1975 : 455).

On peut craindre qu'il n'y ait là une façon un peu rapide de poser le problème. Cette"liberté" que le latin, paraît - il, aurait "perdue", est-elle autre chose qu'une vue de l'esprit ? Or une phrase n'est pas une construction arbitraire; on ne la produit pas comme on manipulerait un jeu de cartes, pour le seul plaisir d'épuiser la série des combinaisons possibles entre les différentes unités qui le constituent. Engendrer une phrase, c' est,d'abord et avant tout, avoir quelque chose à dire, soit un cas singulier d'expérience en quête d'une forme linguistique apte à le saisir, forme que le locuteur ne trouve pas toute faite et qu'il doit par conséquence édifier lui-même, en combinant entre eux des éléments que le système linguistique met à sa disposition, et,bien entendu, selon le "mode d'emploi" prescrit, aussi, par le système.

C'est dire que, dès le départ, celui qui se dispose à former une phrase se trouve engagé dans un mécanisme qui ne cessera désormais de lui imposer ses contraintes, et qui n'est autre que

celui de la mise en relation d'un apport (soit, à ce niveau,la phrase à produire) à un support (le cas d'expérience à dire, appelant l'apport phrastique). Le même mécanisme présidera ensuite - il ne saurait en être autrement - à la création effective de la phrase, : ayant choisi, en vue de ce que j'ai à dire, un élément de la langue, ce premier apport m'apparaîtra, ou bien suffisant, ou bien insuffisant à épuiser mon propos. Dans ce dernier cas , j'en serai quitte à ajouter à ce qui désormais, de ce fait même, n'est plus qu'un support, un apport complémentaire, et ainsi de suite, jusqu'à tant que l'assemblage de mots obtenu paraisse embrasser la totalité de ce qu'il y avait à dire. Or il est évident qu'à chacun des choix ainsi opérés j'aurai renoncé à une partie de ma liberté,puisque chaque apport est nécessairement déterminé par ceux qui l'ont précédé - si du moins je souhaite que ma phrase ait un sens, c'est-à-dire que les termes qui s'y juxtaposent s'intègrent en une forme unique convenant au cas d'expérience à saisir. Dans ces conditions, il n'y a vraiment pas lieu de s'étonner qu'une langue ne dispose pas d'une liberté illimitée pour la constitution de ses phrases, même si, comme en latin, les unités qu'elle a su engendrer à cet effet portent en elles la marque des relations qu'elles doivent entretenir entre eux.Et lorsqu'on se demande (F.CHARPIN,1975: 347) "pourquoi le locuteur choisirait-il ABC plutôt que CBA ?", on oublie, peut-être, de se dire que le locuteur a pu se trouver confronté à une situation lui imposant le choix de A , et qu'ensuite, ne s'estimant pas satisfait dans son intention de locution, il a été amené à en dire B, qui est une des choses qui, à la différence de certaines autres, se laissent dire de A, et puis encore C, etc.

Le tout est donc de savoir ce que chaque langue confiera à la successivité support/ apport qu'est, nécessairement,une phra

se. Naturellement, ce ne peut être que ce que le système linguistique aura décidé de ne pas régler prévisionnellement, c'est-à- dire au niveau des unités mises à la disposition du locuteur qui aura à les assembler. Ainsi, en français - à l'issue d'une évolution qui, sans être spécifique à cette langue, y a été portée, sans doute, à un degré particulièrement avancé -, les mots appelés à constituer la phrase sont ainsi faits, nous l'avons dit (cf. p. 42 ci- dessus), qu'en eux-mêmes ils ne disent rien de ce que peut être l'incidence des représentations qu'ils véhiculent à un cas particulier de phrase. Le nom, ne portant pas de marque de fonction, est incapable de faire voir la présence de l'être nommé dans la situation délocutée. Quant au verbe, s'il conserve encore, dans une large mesure,un indice flexionnel, celui-ci ne recouvre plus de représentation personnelle positive; il n'exprime que le rang d'une personne expulsée du verbe. Aussi le vocable verbal français n'est-il plus capable, en général, d'assumer seul l'échéance de la substance temporelle qui lui est propre à une personne déterminée, pour constituer un cas de phrase.

Il apparaît, donc, qu'en syntaxe française aucun des termes appelés à se combiner dans la phrase n'est fait pour s'y présenter de façon autonome: le nom-substantif requiert d'être associé, au préalable, à un support extérieur, l'article, chargé de dire la personne positive désormais exclue du nom; l'adjectif, à son tour, exige d'être associé de façon immédiate - ce qui n'était pas le cas en latin - à un terme susceptible de lui fournir le support que son statut morpho-sémantique lui refuse; le syntagme substantif ainsi formé requerra, enfin, d'être mis en relation avec un verbe, et c'est son rang dans cette relation, premier ou second, qui déterminera son rôle syntaxique, à moins qu'il ne se présente adossé à u -

ne préposition signifiant, précisément, qu'entre nom et verbe il n'y a point de relation directe dans ce que la phrase signifie et, par conséquent, que l'être nommé n'intervient pas dans la constitution (la plus) interne de l'événement délocuté (sur ce point, cf. P. DE CARVALHO, 1980b:47). Le verbe, de son côté, sera tenu de s'appuyer à la personne signifiée par le syntagme substantif ou, à défaut, à celle que représente un pronom d'une espèce particulière, et dont, justement, la seule raison d'être est de proposer au verbe le support qu'aucun syntagme substantif n'aura été en mesure de lui procurer. Et, selon ce que sera sa substance sémantique, le verbe pourra réclamer, comme un complément indispensable, l'apport d'un syntagme substantif permettant de dire l'échéance de sa substance temporelle à un lieu d'effection. En définitive, il appartiendra au mécanisme support/ apport de réaliser les indications de structure que les mots de la langue ne portent plus en eux; le support initial sera plus que le point de départ d'un signifié particulier à produire, il sera aussi <u>support formel</u>, appel d'une structure qu'il se borne à faire attendre; l'apport second fera plus qu'additionner à ce qui le précède une détermination sémantique, il aura aussi à opérer la structuration de la phrase, et c'est pourquoi il devra être obligatoirement un mot que la nature de sa substance sémantique et son régime d'incidence externe vouent spécifiquement à cette fonction formelle, c'est-à-dire le verbe (sur ce point, cf. notamment M. MOLHO, 1975b:145). En d'autres termes, la relation d'apport à support qui engendre la phrase ne se limite pas à en constituer la substance sémantique particulière, elle a aussi à en produire la <u>forme</u>. C'est ce que signifie la non-liberté qui caractérise la disposition des unités lexicales dans la phrase française et, plus généralement, romane.

Nous avons abondamment montré, dans les chapitres qui précèdent, qu'il n'en va pas de même en latin, langue où chaque mot inclut des indications morphologiques qui traduisent une prévi - sion - la "pré-vision" - du cas particulier de phrase qu'il contribuera à signifier. La structuration phrastique n'est pas, en latin- nous pensons l'avoir démontré-, quelque chose qu'il faille opérer au niveau de la réalisation effective de la phrase; bien au con - traire, chaque mot dont la situation à dire suscite l'emploi la donnera pour acquise d'avance, en même temps qu'il en actualisera une partie. Ceci procède, faut-il le rappeler, d'une certaine intuition, très "réaliste", des choses, que l'on pourrait formuler comme ceci: s'il y a, dans le système de la langue latine, une notion nominale représentative de l'animal "loup", ce ne peut être que le résultat d'une expérience préalable: c'est parce que des hommes se sont trouvés, d'une manière ou d'une autre, et durablement, confrontés à cette réalité qu'ils ont fini par en intégrer la notion à leur univers mental. Or, un loup, ou quoi que ce soit d'autre, ne se présente jamais, pour que l'on en parle, que dans le concret d'un événement, dont l'organisation interne, indépendante du locuteur, s'impose à lui. Dans ces conditions, parler du loup, ce n'est jamais que reconnaître la présence de cet animal dans un cas d'expérience dont on pré-suppose, du simple fait que l'on se met à parler, qu'il existe. Ce n'est pas encore, en latin, évoquer une manifestation actuelle, et contingente, d'un "objet" idéal, supposé exister "a priori", comme une possession de la pensée.

Dès lors, les apports successifs qui composeront la phrase se trouvent, "a priori", déchargés de toute fonction proprement formelle; ce ne sont que des apports de signification, opérant l'actualisation notionnelle d'un "programme de phrase". De là vient

cette liberté accordée au locuteur dans la disposition linéaire des unités composant la phrase: qu'une certaine personne m'apparaisse n'être point l' "actant primordial" (cf. p. 830 ci-dessous)au sein d'une situation donnée ne m'interdit pas, "a priori", d'engager sur le nom de cette personne la représentation phrastique de ladite situation, comme par exemple dans (260):

260 (a) Caesari renuntiatur Heluetiis esse in animo ... :

Cés. BG. 1,10,1:"〈Pour en venir maintenant à〉César, il lui est annoncé, 〈concernant〉les Helvètes, qu'ils ont l'intention de ..."

(b) ...P. Scipio...Ti.Gracchum...priuatus interfecit. Catilinam ...nos consules perferemus?

Cic. Cat. 1,3: "...P.Scipion... 〈ayant affaire〉à Ti. Gracchus,〈tout〉simple particulier〈qu'il était〉ne l'a pas moins〉mis à mort:〈S'agissant maintenant d'un〉Catilina, moi,〈qui suis〉consul, j'aurai à le tolérer jusqu'au bout?"

(c) Multorum te etiam oculi et aures non sentientem...speculabuntur atque custodient:

Cic. Cat. 1,6: "Nombreux 〈sont〉 ceux dont, sur toi, yeux et oreilles - 〈mais〉 tu ne t'en apercevras pas - exerceront leur vigilance, leur surveillance."

On aurait tort, d'ailleurs, de chercher à interpréter cette fonction "thématique" dont un nom peut se trouver investi, indépendamment de son rang casuel, en termes de "relief", "emphase" , "importance", etc. La position initiale dévolue à chacun des noms qui, dans (260), sont soulignés ne signifie, en elle-même, qu' une chose: "voilà ce que moi, locuteur, je discerne en premier lieu dans

la nouvelle situation que j'ai à dire, compte tenu du contexte où elle se présente à moi." Ainsi, dans (260)-(a), la phrase précédente relatait l'accord que venaient de conclure les Séquanes et les Helvètes, et qui autorisait ceux-ci à traverser le territoire des premiers; elle créait donc une attente - "et César, que va-t-il faire devant la situation ainsi créée?"-, et c'est à cette attente que vient répondre Caesari dans la phrase subséquente. Dans (260)-(b), Catilinam nomme l'être qui, le premier, s'impose au regard dans la nouvelle situation à dire, puisque c'est sur lui que porte la comparaison, instituée précédemmment, avec l'autre "ennemi public",Tiberius Gracchus, le sort de l'un préfigurant et justifiant,aux yeux de l'orateur, le sort qu'il entend réserver à l'autre. Quant à (260)-(c), multorum y doit sa position initiale au fait qu'il reprend et développe multis de la phrase qui précède, multis meis et firmis praesidiis obsessus " ‹toi, qui › par les nombreuses et solides 'forces de l'ordre" dont je dispose(es)cerné" : c'est du nombre de ceux qui font obstacle aux entreprises de Catilina que parle,d'abord, cette nouvelle phrase.

Mais nous n'avons pas à nous attarder,ici, à décrire dans le détail ces attentes, ces oppositions, ces reprises qui font que les phrases latines, comme l'a si bien dit H.WEIL (1879 [=1844] 31-32) "forment une chaîne dont les anneaux s'entrelacent". Car l'essentiel, pour notre propos , n'est pas tout ce que l'on peut faire en ce domaine, mais le fait même qu'on puisse le faire, c'est-à-dire: qu'un locuteur latin puisse fonder la phrase à produire sur la représentation de l'être qui, dans la nouvelle situation à dire, la relie au souvenir de ce qui l'a précédée,et ce quel que soit le rang fonctionnel de l'être en question.

Cela une fois posé, liberté n'est pas licence,pourrait-

on dire; que la structuration proprement "syntaxique" de la phrase n'incombe pas au mécanisme support/ apport qui la réalise sémantiquement n'implique pas le moins du monde que celui-ci puisse se développer de la manière totalement arbitraire que F.CHARPIN veut bien ériger en postulat. Bien au contraire, à chaque instant la poursuite de cette opération sera déterminée par la nature propre de chacun des éléments de langue qu'elle aura déjà mis en oeuvre . Il ne s'agit donc pas d'un ordre formel que le système linguistique imposerait, "a priori", au locuteur, mais d'un ordre que celui-ci, "a posteriori", s'impose, au fur et à mesure des choix qu'il opère pour construire sa phrase.

Considérons, par exemple, une phrase qui s'ouvrirait par le nom d'une personne au nominatif: Caesar ... Il est évident qu'en posant, comme premier apport, un actant primordial le locuteur ne s'est donné, du programme de phrase sous-jacent, qu'une image extrêmement simple et générale - la plus générale, sans doute, et la plus simple qui soit : on n'a là, pour l'instant,que la représentation d'un être qui peut se trouver seul, actant unique , dans le cas d'expérience à dire, comme support d'une simple attribution qualificative - Caesar iniustus -, ou bien s'y trouver engagé dans une structure complexe, confronté à d'autres êtres.La liberté du locuteur dans la poursuite de la phrase n'en est que plus grande, n'étant conditionnée que par ce qu'il y a à dire: à ce support initial il pourra ajouter, soit un apport I supplémentaire , représenté par un autre nom, substantif ou adjectif, ou par un "adverbe" - Caesar Gallos, Caesar a Gallis, Caesar Gallis, Caesar Gallorum, Caesar multos..., Caesar a multis ..., Caesar praeclare , etc. -, soit un apport II, verbal, chargé d'identifier l'événement avant l'apparition de tout autre constituant nominal - Caesar res-

pondit.

Supposons, maintenant, que l'apport nominal initial se présente au locuteur comme ressortissant à la représentation fonc - tionnelle attachée au cas datif: Caesari ... Il semble non moins é - vident que la fonction attribuée à l'être en question - et que l'on peut caractériser, au moins provisoirement (cf. p. 836 ci-dessous), ici, comme un "destinataire", puisqu'il s'agit d'un être animé -im - plique,déjà, une structure tant soit peu plus complexe du cas d'ex - périence auquel on le voit prendre part, car qui dit "destinaire"sup pose nécessairement un procès qui dans cet être trouve son aboutis - sement et, presque aussi nécessairement, un agent "destinateur",sinon un objet "destiné". Il y a là déjà, remarquons-le, comme un "défaut d'affinité", entre une représentation casuelle supposant une structu re assez complexe, et une position où le dévidement de la structure du cas d'expérience en instance de représentation n'en est encore qu'à son commencement. Aussi n'y a-t-il rien de particulièrement sur prenant dans le fait que les énoncés du "corpus" utilisé par CHARPIN ne débutent qu'assez exceptionnellement par un nom au cas datif, dé- signant ce qu'il nomme "l'actant 3" (1975: 430-432; 433-438; 440 - 443).

Mais il y a mieux - encore qu'ici nous devions nous contenter d'une simple suggestion, qui demande vérification au plan philologique. Car est-ce pur hasard si les trois exemples cités par CHARPIN d'énoncés à datif initial se réfèrent, tous, à un état de choses "absolument résultatif", c'est-à-dire situé au-delà d'un "de- venir opératif" que la phrase ne "voit" plus?Les voici,en effet,soit (260)-(a) et (261): on remarquera que, dans chacun d'eux,est dé- signé au datif, non pas, à proprement parler, l'être affecté,en fin de parcours, par une opération dont la phrase ferait voir l'accom -

plissement, mais,plutôt, soit le "possesseur" d'un acquis consécu - tif à une acquisition non vue, soit le "bénéficiaire" d'une opéra - tion évoquée sous forme"passive", dans laquelle toute référence à l'activité d'un "destinateur" est éludée, même si l'on y voit encore un " objet destiné ":

260 (a) Caesari renuntiatur Heluetiis esse in animo (Cés.BG 1,10,1):

NB: cf.trad.proposée ci-après.

et

261 (a) Sed tibi consilium non deest:

Cic. Fam. 7,9,2: "Mais tu ne manques pas de jugement".

(b) Nunc internosse ut nos possitis facilius, ego has habebo usque in petaso pinnulas; tum meo patri autem torulus inerit aureus sub petaso:

Plt. Amph. 142-145: "A présent, pour que vous puissiez aisément nous distinguer les uns des autres, moi je porterai ceci, tout le temps, sur mon chapeau, un petit plumet ; et puis mon père aura, de son côté, une torsade d'or, sous son chapeau".

Tout semble donc se passer comme si la position initiale assignée à un constituant nominal de rang fonctionnel correspondant à la représentation casuelle dative supposait que l'être nommé n'apparaisse pas "subordonné" au déroulement visible d'une activité. Si l'on veut bien nous permettre une formulation tout à fait approximative, par référence aux catégories de la grammaire descriptive traditionnelle, nous dirons qu'un datif initial a plus de chances de s'apparenter à un "datif d'intérêt" qu'à un"datif d'attribution"(sur

cette distinction,cf. ERNOUT-THOMAS, 1953: 62). Ou bien, pour adopter une approche plus "moderne", plus "syntaxique" et, certainement aussi, plus adéquate: un nom au datif en position initiale serait à interpréter moins comme un "complément" que comme un "sujet second", c'est-à-dire le "sujet" passif d'une phrase relatant un état de choses statique, absolument résultatif. C'est bien, du reste, ce que nous entendions suggérer par la traduction retenue pour (261)-(a,b), ainsi que par celle que l'on pourrait proposer pour (260)-(a): "César se voit annoncer, concernant les Helvètes, que..."

Si cette façon de voir est correcte, il en résulte - mais, encore une fois, sous réserve d'une observation attentive des emplois dans nos textes - que des phrases telles que (262) devaient non seulement être relativement beaucoup moins fréquentes - comme semblent l'indiquer les relevés de F.CHARPIN - mais aussi comporter une interprétation très particulière, accordant au datif initial la valeur d'un "sujet second" - et ce en contradiction avec l'opérativité signifiée par les autres constituants; il y aurait là, autrement dit, des emplois non pas "aberrants", mais quelque peu "exceptionnels" (au sens défini dans P.DE CARVALHO, 1980b:32-33), peut-être particulièrement "expressifs", mais peut-être aussi un peu "gauches", à force de vouloir dire trop de choses à la fois:

262 pauperi panem do:
"Je donne du pain à un pauvre"=
" le pauvre se voit donner du pain et c'est moi qui lui en donne ". (?)

D'autre part, si l'observation devait confirmer cette analyse, nous aurions là une illustration de l'idée qui sera avancée tout à l'heure (cf. p. 529 ci-dessous), d'une sorte de complémentari-

té entre "syntaxe" et "ordre des mots": le rang casuel d'un constituant nominal, se conjugant avec le signifié particulier du nom et avec la fonction qui lui est dévolue dans la structure de l'événement délocuté, conditionnerait la place de ce constituant nominal dans la chaîne phrastique, et cette place déterminerait, en conséquence, l'interprétation sémantique de la phrase achevée.

Quoi qu'il en soit de ces dernières suggestions, et pour revenir à notre propos principal, l'essentiel est qu'une fois retenu, pour ouvrir la phrase, le nom, au datif, d'un "actant 3", il y a de fortes chances - mais, une fois encore, point d'obligation formelle, "a priori" -que le locuteur soit amené à désigner, en second lieu, soit, s'il y en a un, le "destinateur", soit,par le mot verbal, le procès dont le datif initial laisse deviner l'existence. Il n'est pas nécessaire de chercher plus loin l'explication du fait, observé par F. CHARPIN (1975: 433), que, dans les énoncés à trois constituants qui débutent par le nom de l'"actant 3", la deuxième place revient, soit à l'"actant 1", suivi de l'élément verbal, dit "actant 4" (donc, disposition 314), soit à celui-ci, suivi de l'"actant 1" (disposition 341).

Autre fait de fréquence relevé par CHARPIN,et qu'il cherche à justifier, là encore, en termes de contraintes imposées "a priori" à l'organisation linéaire de la phrase. Il s'agit des énoncés à quatre constituants: "Ni Plaute, ni César, ni Cicéron n'acceptent facilement l'existence d'une suite 1-2-5 [="actant 1" + "actant 2" + "circonstant"] ou 1-5-2, si le verbe ne vient pas immédiatement après" (1975: 439). Retenons d'abord, dans la formulation, cet adverbe, qui ôte à l'observation toute portée systématique. Sur le fond, comment s'en étonner? Lorsque dans l'actualisa-

tion sémantique d'un "programme de phrase", le locuteur éprouve le sentiment de se trouver devant un cas d'événement à structure assez complexe, la pente est forte qui l'entraîne à s'attacher à réduire cette complexité , en quelque sorte à "en faire le tour" , avant de procéder à son identification notionnelle, à l'aide d'un mot verbal. En d'autres termes, l'apparition du verbe indiquant, comme nous l'avons dit (cf. p.475 ci-dessus), que la définition de l'apport I, soit de la structure spatio-temporelle de l'événement délocuté, est achevée, il y aurait quelque chose d'incongru à déclarer, d'entrée de jeu, close une structure dont on livrerait, ensuite, et successivement, différentes parties. C'est, très probablement,pourquoi les auteurs mentionnés "s'interdisent", comme le note F.CHARPIN, (ibid.), "des phrases où l'élément verbal précède 2-1-5, 2-5-1,5-2-1, alors qu'ils admettent ces mêmes séquences lorsqu'elles précèdent l'élément verbal". Et si un Augustin ne semble pas gêné par les mêmes scrupules, il y a là sans doute l'indice que, à son époque déjà,quelque chose s'est passée , ou est en train de se passer , concernant les aptitudes syntaxiques respectives du nom et du verbe, celui - ci n'étant plus aussi nettement perçu comme l' "après" d'une structure spatio-temporelle supposée acquise d'avance.

Cela dit, là non plus il ne saurait être question d'un "interdit" frappant systématiquement, c'est-à-dire "a priori", l'organisation de la phrase, mais bien plutôt d'une contrainte spécifique, résultant de la situation particulière à dire, et à laquelle il arrive au locuteur de résister. Ainsi on relève dans les tableaux de F.CHARPIN (1975: 433-435) qu'une séquence 4-1-5-2 -soit: verbe- actant 1 - circonstant 5 - actant 2 - n'est pas, dans les Catilinaires de Cicéron, particulièrement rare, puisqu'elle y égale celle,par e -

xemple, de 2-1-5-4 (soit, 5,2 % des énoncés à quatre constituants). Curieusement, d'ailleurs, CHARPIN, dans le commentaire que nous venons de citer, semble oublier la séquence 4-1-5-2, mais l' exemple qu'il en avait donné auparavant, et que nous rappelons ci-dessous , en (263), montre bien dans quelles conditions le mot verbal peut s'anticiper à l'énoncé des parties nominales d'une structure assez complexe; on s'aperçoit, en effet, que dans l'énoncé en question le verbe anticipé ne constitue pas, à proprement parler, un apport de signification inédite,puisqu'il ne fait que reprendre un verbe d'une phrase précédente; il n'est, autrement dit, pour utiliser ici la jolie métaphore d'H.WEIL citée tout à l'heure (cf. p.511), que l' "anneau" grâce auquel la nouvelle situation délocutée se rattache au discours précédent, et c'est cette fonction "thématique" dont il se trouve investi qui justifie sa position (cf. encore p.542 ci-dessous):

263 Meministine me ... dicere in senatu ...? Dixi ego idem in senatu caedem te optimatium contulisse in ante diem V Kalendas Nouembris:

Cic. Cat. 1, 7: "Te souviens-tu? Je ... disais au sénat ... Ce que je disais, moi encore, au sénat, est que tu avais fixé le massacre de la noblesse au cinquième jour avant les Calendes de novembre".

Il ne paraît pas nécessaire de prolonger cette discussion. Il est bien certain que, comme le dit CHARPIN (1979: 32), "la langue latine accorde à l'ordre des mots une signification proprement linguistique". Mais nous ne pouvons nous résigner à l'idée que cette "signification" se réduirait à une sorte de moyen de "rattrapage", destiné à compenser certains "vices" que l'auteur se plaît à

déceler dans la morphologie casuelle latine - "confusion", "incohérence", surabondance de formes homonymes -, mais dont on pourrait se demander s'ils sont autre chose que le reflet de la perplexité d'un observateur mal outillé pour appréhender la réalité profonde qu'elle véhicule. Quant à ces "constructions figées", ces "modèles de phrase" en nombre limité, que l'on déduit d'une abondante moisson de relevés statistiques, et auxquels on accorde tant d'importance-au point de vouloir les ériger en principes, sinon absolus, du moins largement contraignants, assurant une"protection" contre les conséquences néfastes, sur l'organisation de la phrase, d'un effondrement, bizarrement antidaté, du système casuel (1975: 456) -, il serait aisé de montrer qu'ils ne sont que des conséquences de réalités moins apparentes,auxquelles l'observation de leurs effets les plus visibles, si scrupuleuse soit-elle,et quelle que soit la "sophistication" de l'appareillage technique mis à sa disposition, n'a guère de chances d'accéder.De même que l'observation exhaustive des manifestations de la vie n'est pas, en soi, une garantie que l'on parviendra à en dévoiler les secrets, ce n'est pas en se contentant de répertorier les différents aspects que peut prendre une phrase latine que l'on peut espérer comprendre comment, dans chaque cas, elle est faite.

L'inadéquation des propositions avancées par F. CHARPIN, leur impuissance à rendre compte du processus génétique de la phrase latine, éclate, enfin, dans ses considérations sur la "discontinuité" qu'à juste titre il y aperçoit, ainsi que sur le rôle syntaxique du verbe. Dans les deux cas, en effet, l'auteur, à notre avis, passe à côté de l'essentiel, faute d'avoir pu transcender le niveau des effets apparents. Ainsi, après avoir défini la phrase latine comme "essentiellement discontinue" (1975: 462), CHARPIN en vient aussitôt à

présenter cette discontinuité comme une "règle" - à laquelle échapperaient cependant certains énoncés - ou comme un "objectif" recherché, avec plus ou moins de succès, par le locuteur (1975: 463). Or cette discontinuité, au demeurant incontestable, n'est pas - nous pensons l'avoir démontré - un effet que le locuteur aurait à rechercher et auquel il pourrait, à l'occasion, renoncer; elle est vraiment essentielle, c'est-à-dire constitutive, et il n'est point de phrase latine, quel qu'en soit le nombre de constituants, d'où elle puisse être absente: un énoncé tel que luget senatus, ou senatus luget -et cette seule possibilité d'inversion est déjà, à cet égard, un argument décisif - n'est pas moins discontinu qu'un autre, dès lors que luget ne requiert pas, pour qu'il y ait phrase, la présence de senatus, ou de tout autre substantif, à ses côtés, pas plus que senatus n'appelle, comme condition indispensable à la constitution d'une phrase, quelque vocable verbal que ce soit. Quant au rôle syntaxique du verbe latin, F.CHARPIN voit bien qu'il ne peut être assimilé à celui de son homologue roman, puisqu'il constate que "celui-ci (le verbe latin) n'apparaît plus comme l'élément primordial qui à lui seul effectue la communication" (1975: 470). Seulement, ne sachant plus qu'en faire, il en est réduit à une sorte de "solution de compromis" qui nous paraît bien peu satisfaisante, consistant à distinguer un "plan du message" et un "plan syntaxique": élément purement accessoire sur le "plan du message", chargé uniquement d'y introduire,en vertu d'on ne sait très bien quelle exigence, "un minimum de continuité", et "de combler le déséquilibre trop important qu'entraînerait inévitablement la multiplication des discontinuités", le verbe demeurerait toutefois, "sur le plan de la syntaxe ", "le noeud de l'énoncé", et constituerait donc "le centre syntaxique de la phrase".

ORDRE DES MOTS ET "PERSPECTIVE COMMUNICATIVE"

Sur des prémisses, à nos yeux, sinon absolument indiscutables, du moins plus fécondes - puisqu'il ne tourne pas le dos, comme d'autres, au problème central de toute syntaxe, la production d'un sens -, un jeune linguiste flammand a repris, tout récemment, la question de l'ordre des mots en latin, dans une dissertation qui ne manque certes pas d'intérêt, même s'il nous est impossible d'en admettre et les analyses et les conclusions (D.PANHUIS, 1981).

Cette étude s'inscrit dans le prolongement de la théorie de la "fonction communicative" de la phrase, élaborée notamment par le fondateur du Cercle Linguistique de Prague, V. MATHESIUS, et ensuite par son disciple J.FIRBAS, la source ultime n'étant autre que l'essai bien connu de H.WEIL (1879[=1844])- auquel,il est vrai, on ne prête pas, en France, depuis les travaux de J.MAROUZEAU, toute l'attention qu'il mérite sans aucun doute. Comme on sait, les principaux concepts opératoires de ces théoriciens sont les notions de thème - soit: le point de départ du contenu à construire dans la communication, ou, comme le disait WEIL (ibid. 21) sans employer le terme, "le point de ralliement des interlocuteurs" -et de rhème - soit: l'énonciation proprement dite, ce vers quoi tend l'énoncé, son "but" (H.WEIL,ibid.). Dans cette perspective, toute phrase"énonciative non émotive" (cf. ci-après) serait à décrire comme un processus communicatif au cours duquel le locuteur transite d'un plan (de moins en moins) thématique (se décomposant éventuellement en "thème proprement dit" + "thème") à un plan (de plus en plus) rhématique ("rhème" + "rhème proprement dit"). Soit, schématiquement (d'après D.PANHUIS, 1981: 107):

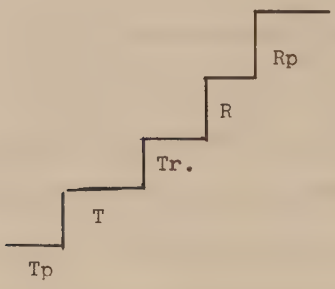

FIG. IX

Armé de ces notions, et opérant sur un "corpus" constitué, pour chacun des deux auteurs retenus (Plaute et César,avec en outre un choix de textes religieux et juridiques), de tous les énoncés comprenant un verbe à trois actants et véhiculant des contenus lexicaux identiques ou similaires (pour Plaute, toutes les expres - sions du type "quelqu'un donne de l'argent à quelqu'un" ou "quelqu' un reçoit de l'argent de quelqu'un"; pour César, toutes celles du type "quelqu'un envoie des ambassadeurs , des nouvelles,etc.,à quel - qu'un"), D.PANHUIS va donc entreprendre de démontrer que la place d'un mot dans toute phrase latine reflète son degré de "dynamisme communicatif", c'est-à-dire, au fond, sa teneur en "information inédi - te", par quoi il contribue à faire progresser le message dans le sens d'une particularisation de plus en plus étroite.

Or il ne fait pas de doute, pour D.PANHUIS,que l'ordre communicatif de base, normal, "non contrarié", "non marqué"est,dans le cas des expressions considérées, celui où, partant du "sujet- a - gent" ("subject-as-agent"), l'on passe par le "prédicat-action"("predicate-as-action") avant d'atteindre l'"objet-but" ("object-goal")et aboutir, enfin, au "complément de direction", soit: SVO Compl.En effet, dit-il (1981: 180), le "prédicat-action" exprimé par le verbe a

un degré de "dynamisme communicatif" beaucoup plus faible que l'"objet-but" et que le "complément de direction", puisque le premier,en vertu de sa "très large échelle d'applications sémantiques possibles",voit son contenu sémantique particularisé, successivement,par O et par Compl.; ceux-ci devront donc, selon PANHUIS, être considérés comme plus rhématiques que V, et Compl., encore plus que O,puisque moins prévisible que ce dernier, qui est inscrit en puissance dans le lexème verbal. Quant au "sujet-agent" S, il a un DC.encore plus faible que le "prédicat-action", dès lors que toute opération suppose nécessairement un agent.

Ce n'est là, assurément, que l'ordre "normal",susceptible, dans une langue comme le latin, où il n'est pas chargé de signaler les relations syntaxiques, de subir différents infléchissements, dus à plusieurs facteurs: "émotivité", formulation interrogative ou impérative, exigences proprement"syntaxiques" ou suscitées par le contexte, intervention d'une métaphore (PANHUIS,1981: 141), voire, tout simplement, mais il fallait y penser, "une écriture hâtive" (ibid. 216, à propos de César).

Parmi ces différents facteurs qui, à en croire notre auteur, viennent à l'occasion altérer l'ordre communicatif de base, nous ne retiendrons ici qu'un cas, qui nous permet de faire apparaître immédiatement en quoi nous nous séparons, dès le départ, de la démarche qui nous est proposée. En effet, comme exemple d'une exigence "syntaxique" contrariant l'ordre SVOCompl., D.PANHUIS mentionne le fait qu'une intention exprimée au moyen d'un syntagme nominal précède régulièrement le verbe, alors que portée par un subjonctif ou par un supin, elle le suit,cf. (264):

264 (a) Quibus rebus coacti Menapii legatos ad eum pacis petendae causa mittunt:

Cés. BG 6,6,2: "Contraints par cet événement, les Ménapiens ⟨ choisissent, désignent, etc. ⟩ des ambassadeurs ⟨ qu' ⟩ auprès de lui - au motif de la paix à demander - ⟨ ils ⟩ envoient".

vs.

(b) Alterum ⟨ nuntium ⟩ ad C.Fabium legatum mittit, ut in Atrebatum fines legionem adducat:

Cés. BG 5,46,3: "Un autre ⟨messager ⟩⟨ c'est ⟩ auprès de G. Fabius,un légat, ⟨qu' ⟩ il ⟨l' ⟩ envoie, pour qu'il amène sa légion dans le territoire des Atrébates".

(c) Haedui, cum se suaque ab iis defendere non possent, legatos ad Caesarem mittunt rogatum auxilium:

Cés. BG 1,11,2:"les Eduens,comme ils étaient incapables de mettre leurs personnes et leurs biens à l'abri des agressions de ces gens, ⟨ choisissent, désignent, etc.⟩ des ambassadeurs ⟨ qui ⟩, auprès de César, ⟨ allaient ⟩ demander son aide".

NB: cf. PANHUIS,1981: 191 sqq.

La remarque est d'importance, encore faut-il bien voir que ce qui est en cause ici n'est pas moins "sémantique" que le reste: on conçoit qu'une intention qui est vue déterminer l'existence de l'opération (causa) précède l'identification de celle-ci,et qu'au contraire elle la suive si elle se présente comme un au-delà de cette opération, un au-delà acquis d'avance comme un terme "prévu", orientant "a fine" le comportement d'un opérateur (oratum), ou bien virtuel , comme un état de choses que cet opérateur veut faire exister (ut ... adducat). Naturellement, cela implique, d'une part,que

l'on remette en cause le dogme, encore bien vivant, de l'opposition "syntaxe" vs. "sémantique", et que l'on accepte l'idée que ce qu'on appelle "syntaxe" n'est qu'une "sémantique" extrêmement généralisée, grammaticalisée et, partant, inévitable. Mais cela interdit aussi , d'autre part, d'aborder l'ordre des mots sans se référer aux catégories morpho-sémantiques: le contenu notionnel d'une "intention" ne se présente pas forcément de la même façon, selon qu'il est vu sous la forme grammaticale représentée par un adjectif verbal au génitif, par un substantif verbal à l'accusatif ou par un verbe personnel au subjonctif.

Mais, pour revenir à l'exposé de D. PANHUIS, l' ordre communicatif de base peut être aussi perturbé , de façon plus systématique, par un parti-pris "stylistique". Ainsi, dans le "latin colloquial" représenté par Plaute, le verbe n'a pas de position privilégiée. Chaque fois qu'il n'occupe pas la deuxième place,qui lui revient "normalement" en vertu de son rôle de "transition" entre S, plus "thématique", et O-Compl., plus "rhématique", il est possible, d'après l'auteur, d'identifier un facteur particulier qui altère, dans un sens ou dans l'autre, son degré de "rhématicité" relative. En tout état de cause, le déplacement du verbe vers la fin, ou vers le début de la phrase, produit par ces facteurs, reste, en " latin colloquial", toujours significatif, et conforme à la " perspective communicative".

Tout autre, d'après PANHUIS, est ce qui se passe dans le "latin classique" représenté par César. Ici, une convention littéraire sensible au prestige de la phraséologie religieuse et juridique, où le modèle à verbe "rhématique et final" dérive de la nature des choses à dire, tend à imposer la généralisation de ce modèle en dehors de toute motivation sémantique. Il s'ensuit qu'en "latin

classique", et notamment chez César, ce "fanatique de la position finale" ("als Fanatiker der Endstellung": LINDE, cité par PANHUIS,ibid. 179), la position finale du verbe échappe complètement à la"perspective communicative", et ne signifie plus rien, le modèle aliquis legatos ad aliquem mittit devant, alors, être considéré comme "non marqué".

On devine aisément les objections qui peuvent être faites à cette approche du point de vue qui est le nôtre. Elles portent principalement sur l'échelle des degrés de "dynamisme communicatif" en fonction des différents "rôles syntactico-sémantiques" -"sujet-agent", "prédicat-action",etc. - et, naturellement, sur la position du verbe dans le processus génétique d'une phrase latine.

Sur le premier point, il saute aux yeux que D.PANHUIS raisonne à partir d'une conception aprioristique des choses, c'est-à-dire imposée par une certaine logique. Soit par exemple le "rôle" sémantique tenu par l'être correspondant au constituant "objet"dans l'événement relaté par l'exemple (265):

265 Antiochus epistulis bellum gerit:

Cat. Or.frg. 7: "Antiochus fait la guerre à coup de lettres".

NB: pour la traduction,cf.ci-après.

D. PANHUIS, qui cite cet exemple (ibid.40) dans l'exposé critique qui constitue son deuxième chapitre, ne le commente pas, à vrai dire, mais il se déduit aisément de son argumentation que (265) ne correspond pas à son "modèle de base". Soit que quelque facteur particulier soit venu altérer la hiérarchie du DC, en accroissant la rhématicité du verbe, ou en réduisant celle des deux termes complémentaires, soit, plus simplement, que Caton

n'ait fait, ici, que se conformer au modèle consacré par la convention littéraire incipiente, le fait est que ni l'un ni les autres ne sont à leur place prévisible d'après le modèle "non-marqué" du "latin colloquial", soit: A. gerit bellum epistulis.

Or intéressons-nous d'abord, dans (265), à la disposition relative de l'"instrument", epistulis, et de l'"objet",bellum. Quoique PANHUIS n'aborde pas l'"instrument" dans sa réflexion, il ressort clairement de son argumentation que ce rôle est, en principe, plus "rhématique", parce que moins "essentiel" à l'action et, donc, moins prévisible, que l'"objet"; il devrait donc suivre celui-ci. Nous pourrions même ajouter, en nous référant toujours aux critères proposés par PANHUIS, qu'en l'occurrence, vu le caractère surprenant d'un tel "instrument" par rapport à l'action que suppose un tel "objet", le degré de dynamisme communicatif, et donc de "rhématicité" de epistulis est encore plus fort, ce qui rend, alors,d'autant plus étonnante la place que lui réserve Caton dans sa phrase.

En réalité, un autre raisonnement peut être proposé, moins tributaire de ce que "doit être", "a priori", la relation d'un "objet" à un "instrument". Si, dans une situation donnée, ayant la forme d'une action transitive, il y a un "objet", celui-ci ne paraîtra "essentiel" qu'à un certain regard,qui, partant du lieu d'origine de ladite action, n'aura rien de plus pressé que d'épouser le mouvement qui la conduit vers sa limite d'effet, c'est-à-dire la réalité dans quoi, sous forme de quoi, s'inscrivent dans le monde les effets que l'on attend d'une action. A un tel regard, un "instrument" intervenant dans la même situation ne peut se présenter, effectivement, qu'après l'"objet", comme un constituant marginal, accessoire. Nous avons, assurément, de bonnes raisons de penser que c'est là le mouvement le plus "naturel", le plus "spontané", du point de

vue de la pensée latine, ne serait-ce que parce que l'expression de ce qui se présente, logiquement, comme un "instrument" ressortit , dans cette langue, au cas ablatif, dont nous verrons plus loin qu'il occupe, dans le mécanisme génétique du système casuel, une position déjà tant soit peu marginale (cf. p. 835 ci-dessous). Soit, schématiquement:

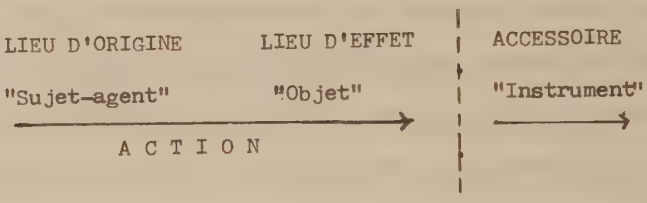

FIG. X

Cela dit, un autre regard est concevable. Si,au lieu de suivre le mouvement prospectif qui porte l'opération vers sa fin, j'adopte un mouvement rétrospectif et ne m'éloigne qu' "à reculons", pour ainsi dire, du lieu d'origine, alors tout est changé: en "tournant le dos" à cet"objet"que je refuse de voir, je l'ajourne, et, s'il y a un "instrument", c'est celui-ci que j'apercevrai le premier. Ce qui revient à dire qu'en considérant le déroulement de l'action sans perdre de vue le "sujet agent", ce sont d'abord les conditions dans lesquelles celui-ci l'exerce que j'apercevrai,et en tout premier lieu ce qu'il a à sa disposition pour l'exercer. Soit, en figure:

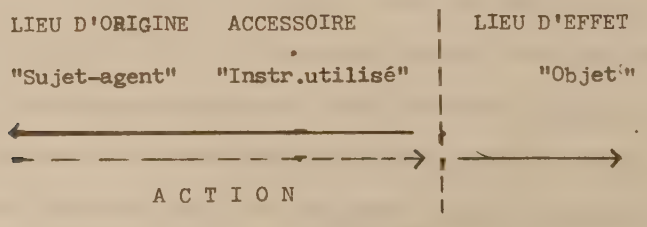

FIG. XI

Il en résulte que la phrase de Caton, (265),devait produire une image un peu particulière de la situation à dire. Il est probable que Caton ne veut pas dire simplement qu' "Antiochus fait la guerre en utilisant des lettres". Nous proposons plutôt: "Antiochus(utilise) le courrier (pour) faire la guerre"; on devine,sous cette formulation, l'ironie dédaigneuse du "vieux Romain" à l'égard de cet adversaire qui ne passait pas précisément pour un modèle de vertu guerrière et qui, plus d'une fois, a été amené à chercher à retourner par des moyens diplomatiques - impliquant, donc,l'emploi de courriers - une situation militaire défavorable[1].

Ainsi,tout se passe comme si l' "ordre des mots" compensait, "rattrapait", dans la vision individuelle, la vision inévitable , d'origine morpho-syntaxique et imposée, en tant que telle, à toute la collectivité. De cette tension entre "l'événement que la phrase dit" (reflété dans la syntaxe casuelle) et l'"événement qu'est la phrase" [2] (=ordre des mots) naît l'expressivité particulière qui caractérisait vraisemblablement les énoncés présentant cette disposition. Il s'agit, on le voit, de bien autre chose que de "dynamisme communicatif", à moins de supposer, contre l'argumentation développée par D.PANHUIS,que la "surrhématisation" d'un "rhème proprement dit" entraîne son déplacement ... vers l'avant de la phrase.

Cette interprétation des faits présente, sur les analy

---

1 Cf. P.GRIMAL, 1975: 192-193,où cet énoncé - un fragment d'un discours de Caton aux Athéniens- est cité et commenté.

2 Sur cette formulation,cf.P.DE CARVALHO,1980a:3.On pense à ces remarques, simplement prodigieuses, d'H.WEIL,1879[=1944]: 21: "La syntaxe se rapporte aux choses, à l'extérieur; la succession des mots se rapporte au sujet qui parle, à l'esprit de l'homme. Il y a dans la proposition deux mouvements différents: un mouvement objectif,qui est exprimé par les rapports syntaxiques; un mouvement subjectif,qui est exprimé par l'ordre des mots. On pourrait dire que la syntaxe est

ses de D.PANHUIS, l'avantage de traduire en termes de nuances sémantiques nettes et explicites ce qui, dans la perspective de la "fonction communicative", restait une simple question "stylistique", de plus ou moins grande expressivité, liée aux écarts constatés par rapport à un ordre supposé basial, "non marqué".Mais on retiendra aussi l'inadéquation foncière de la notion de degré de DC comme critère explicatif des processus dont résulte la disposition des unités dans la phrase achevée. Il n'est pas, en soi, sans intérêt de poser, en termes logiques, la plus forte "rhématicité" d'un "instrument " par rapport à un "objet". Encore faut-il ne pas s'en tenir là,et se donner les moyens d'apercevoir ce qui fait que cette hiérarchie sera, ou non retenue,confirmée au niveau de l'ordre des mots.Dans le cas qui nous a servi d'exemple, cela est assez évident:dans la construction de la représentation phrastique d'une opération à trois actants -"sujet-agent", "objet","instrument"-, ce qui détermine la place relative, après le sujet, des deux actants secondaires est la vision qui amène le locuteur à choisir l'un ou l'autre comme constituant immédiatement subordonné au sujet; (265), nous l'avons dit, retient et montre la dépendance immédiate de l'"instrument" par rapport au sujet,c'est-à-dire,en somme, son utilisation par celui-ci, alors que (265') ferait voir la dépendance immédiate de l'objet,dans une vision de la production, par le sujet, d'un certain effet:

265' Antiochus bellum epistulis gerit.

---

la chose principale,puisqu'elle réside dans les objets mêmes , et qu'elle ne varie pas avec les points de vue du moment.Mais c'est précisément une raison pour attribuer la plus grande importance à la succession des mots ."

Soit maintenant, toujours dans (265), la place de l'objet bellum relativement au verbe. Une pensée informée par certains mécanismes n'hésitera pas à soutenir, et sans doute à bon droit, de son point de vue, que là où il y a un être affecté, comme un patient, par un certain effet, celui-ci ne peut que provenir d'une opération ayant pris, précédemment, l'être en question comme son objet. Forte de cette certitude, elle posera donc la chronologie de raison action/objet. Ce faisant, elle aura oublié que c'est l'existence même de l'effet qui l'a conduite à s'interroger sur l'opération causatrice de cet effet, exactement comme l'on ne saurait décrire une histoire qui ne serait pas celle d'un objet donné. Il convient,par conséquent, de reconnaître une deuxième "chronologie de raison", ni plus ni moins logique que l'autre, encore que certainement moins abstraite,plus proche de l'expérience et, partant, historiquement antérieure;c'est, en effet, après s'être posé la question de l'opération déterminant l'effet constaté sur un objet donné que l'on se trouve, ensuite, en mesure de voir cette action produire cet effet sur cet objet (cf.,sur ce point, les travaux de W.LEHMANN cités par D.PANHUIS, 1981: 168).Soit, en représentation schématique:

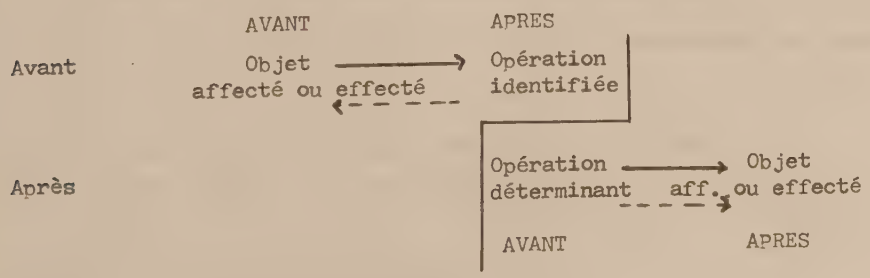

FIG. XII

C'est naturellement cette chronologie de raison "première", fondée dans l'immédiate expérience, qui s'exprime dans la

phrase de Caton citée en (265). Point n'est besoin, dans ces conditions, de supposer, comme le font D.PANHUIS et, avant lui, d'autres, visiblement gênés par une vision des choses si contraire à la, c'est-à-dire à notre logique , qu'il y aurait là quelque relique, pieusement conservée, d'un stade archaïque. On se rapprocherait davantage du vrai en disant que dans une langue telle que le latin les deux "chronologies de raison" dont nous venons de faire état coexistent en s'opposant, à ce détail près , qui n'est pas mince, qu'en vertu même de cette opposition, la deuxième (ordre VO) ne s'y manifeste pas dans les mêmes conditions que dans nos langues actuelles, c'est-à-dire comme le résultat, quasiment obligé, d'une opération abstractive privilégiant systématiquement le conçu au détriment du vu. En latin, au contraire, la disposition VO répond à une situation dans laquelle l'existence de l'opération se présente effectivement, réellement - et non pas en vertu d'une nécessité de concevabilité - au locuteur avant celle de l'objet.

Ainsi, une raison qui peut provoquer cette anticipation du verbe par rapport à son objet est le fait que, dans la situation à dire, le locuteur voit avant tout, et surtout, la manifestation de l'activité attendue d'un certain sujet. C'est le cas illustré par les énoncés (266), qui sont les deux seuls exemples de la succession VO parmi les expressions relevées par D.PANHUIS (ibid. 219 sqq.):

266 (a) Dimittit ad finitimas ciuitates nuntios Caesar: omnes ad se uocat spe praedae:

Cés.BG 6,34,8: "César envoie dans plusieurs directions, auprès des cités voisines, des messagers; toutes, auprès de lui, il les convoque, en leur faisant espérer un butin..."

266 (b) Cognito eius consilio ad arma concurritur. Prohibetur ab Gobannitione, patruo suo...; expellitur ex oppido Gergouia ; non desistit tamen atque in agris habet dilectum egentium ac perditorum.Hac coacta manu quoscumque adit ex ciuitate ad suam sententiam perducit; hortatur ut communis libertatis causa arma capiant... Rex ab suis appellatur. Dimittit quoque uersus legationes; obtestatur ut in fide maneant...:

Cés. BG 7,4,1-5: "Une fois connu son dessein, les gens accourent aux armes. Il[=Vercingétorix]se fait repousser par Gobannition, son oncle...; il est chassé de la cité de Gergovie; il ne renonce pourtant pas, et(c'est)en rase campagne(qu')il la tient, sa levée: des gens minables, irrécupérables. Après avoir réuni cette troupe, tous ceux de la cité qu'il entreprend, il les fait adhérer à sa cause,il les exhorte,au nom de leur bien commun, la liberté,à prendre les armes. Roi,par les siens, il se fait appeler...Il envoie dans toutes les directions des délégations; il les conjure de rester fidèles à leur engagement".

Dans (266)-(a), la phrase survient au terme d'un assez long passage où César décrit le pays de l'Escaut, où il a amené son armée à la poursuite des Eburons conduits par Ambiorige. Avec ses vallées, forêts et marécages, qui offrent un abri naturel à la population locale, la région est peu propice à de grandes manoeuvres militaires. Aussi César doit-il se donner un temps de réflexion avant d'agir (cf. 6,34,7: quantum diligentia prouideri poterat prouidebatur): quelle démarche adopter? La réponse est fournie par dimittit ... nuntios: dans l'opération "envoyer des messagers",le locuteur voit avant tout la manifestation, après une interruption momentanée, de l'activité d'un sujet, sa réponse à la difficulté qui lui

est proposée, le lieu d'effection - nuntios - ne se déclarant qu'après coup.

Les choses sont tout aussi claires, sinon plus, dans (266)-(b). Tout ce chapitre est consacré à la présentation de l'activité révolutionnaire déployée par Vercingétorix , qui atteint son point culminant lorsque, investi enfin d'une autorité incontestée, reconnu comme"rex",il est en mesure de s'adresser aux autres populations gauloises. Il faut d'ailleurs reconnaître que D.PANHUIS n'est pas du tout insensible à la particularité "expressive" de cette disposition. Mais il n'y voit qu'un énoncé "stylistiquement marqué",la "marque" provenant du fait que le verbe, occupant une place qui n'est pas celle que lui assigne la convention littéraire, devient par là-même..."rhématique". Ce qui à la fois contredit toute son argumentation et, de plus,récupère, bien imprudemment, ce qu'il y avait de plus discutable dans les analyses de J.MAROUZEAU.

Nous verrons tout à l'heure d'autres facteurs faisant s'anticiper le verbe ou, ce qui revient au même, retardant l'apparition de l'objet. Pour revenir une dernière fois à (265), on peut,raisonnablement,conjecturer, compte tenu de ce qui vient d'être exposé, qu'une phrase telle que (265 ' '), avec l'objet postposé au verbe , ne retiendrait de la situation relatée que l'activité proprement dite d'Antiochus, avec, subsidiairement, l'accessoire qu'elle met en oeuvre:

265'' Antiochus epistulis gerit bellum:
"Antiochus utilise le courrier pour la mener, cette (la, sa) guerre".

Au contraire, si notre analyse est correcte, la position de bellum avant le verbe indiquerait que le locuteur, voyant ,

tout d'abord, l'existence autonome d'Antiochus, puis celle d'un certain moyen qui lui est subordonné, les lettres qu'il envoie,aperçoit aussi, subséquemment, mais encore comme un élément de que l'on pourrait appeler l'"actualité phrastique" - plutôt que comme une sorte de "supplément" à cette actualité (cf. p. 542 ci-dessous) - , l'existence de l'objet que celle du sujet détermine, et c'est cette relation "triangulaire" construite - soit: l'image d'un être qui,au moyen d'un certain accessoire,produit un certain effet - qui demande,ensuite, à être identifiée, et qui le sera par le verbe survenant en dernier lieu. Il conviendrait, par conséquent,d'affiner la traduction proposée tout à l'heure pour (265) Antiochus epistulis bellum gerit: "Antiochus(utilise, emploie, recourt à) des envois épistolaires (mais c'est bien) la guerre -s.e.:"ne nous y trompons pas" - (que,par ce moyen) il entreprend".

Au total, il nous apparaît que la description de l'ordre des mots en latin proposée au nom de l'analyse de la " fonction communicative " de la phrase ressemble à s'y méprendre à une projection sur la phrase latine des principes constructifs de la syntaxe indo-européenne occidentale moderne (anglais, allemand, français , etc.). C'était, d'ailleurs, prévisible au départ - soit: dès l'instant où l'on soutient que, si un objet exprimant le but ou l'aboutissement d'une action" est en principe d'une teneur plus forte en "dynamisme communicatif" que le verbe qu'il accompagne,c'est parce que "le sens des verbes transitifs demeurerait incomplet sans cette amplification" (D.PANHUIS,1981: 20).Singulière formulation,notons-le au passage, qui présuppose résolue la question qu'il s'agit précisément de résoudre: dire cela, on en conviendra, revient à poser que le verbe se présente avant, comme un terme à compléter. Or il n'y a à cela, selon nous, aucune nécessité, et ce qui à nous au-

tres, qui parlons français, flammand, portugais ou anglais,nous paraît aller de soi n'est, en réalité, qu'une conséquence du rôle d'opérateur unique de phrase dont le mot verbal s'est trouvé, dans ces langues, investi.

Au plan de l'effet sémantique général, cette ordination quasiment obligée, qui place le verbe avant son objet et tous autres actants subordonnés, correspond à une certaine intuition des choses, selon laquelle tout ce qui peut se passer dans l'univers du locuteur, l'amenant à produire des phrases, se présente nécessairement à lui comme la manifestation, c'est-à-dire un "cas d'existence", d'un sujet identifiable ou non. Mais on peut également concevoir l'événement délocuté d'une toute autre façon, soit: comme un cas de la présence, immédiatement saisie, d'un être placé dans une situation momentanée, ou de plusieurs êtres impliqués dans une relation dynamique - situation et relation dont la modalité particulière, qu'il appartient au verbe d'identifier et déclarer, n'est aperçue qu'avec un instant de retard, après celui qui porte la présence des êtres en question.

Cette dernière conception est, selon nous, celle qui préside à la genèse de toute phrase latine, tant au niveau ultime de l'"événement qu'est la phrase" qu'à celui, préalable, de l'"événement que la phrase dit" (cf. p.529 ci-dessus), où se définissent les fonctions casuelles. Morpho-syntaxe - ou, si l'on préfère, "syntaxe profonde", "objective" (pour reprendre la formulation d'H.WEIL citée précédemment,cf.p.529 n.2), et"syntaxe de surface", "subjective" - apparaissent, alors, avoir entre elles une relation qui n'est plus de contradiction absolue, mais bien plutôt de complémentarité, comme deux niveaux auxquels fonctionne successivement un même principe opératoire.

LA PLACE DU VERBE

OU

"TENSION" ET "EXTENSION" DANS LA PHRASE LATINE

Il apparaît, en fin de compte, que c'est l'idée que l'on s'obstine à se faire du statut syntaxique du verbe - et qui n'est, nous venons de le montrer, que l'une des idées que l'on peut s'en faire - qui constitue la pierre d'achoppement contre laquelle sont venues buter les deux tentatives récentes (F.CHARPIN et D. PANHUIS) d'explication de l'ordre des mots dans la phrase latine. A vouloir réserver le rôle d'opérateur exclusif de l'apport phrasti - que, on se condamne à ne rien comprendre ni à sa propension,non pas à occuper la dernière place, mais, ce qui est bien différent,à être postériorisé, ni, "a fortiori", à la mobilité qui l'autorise,le cas échéant, à s'antérioriser à d'autres apports de la phrase. De l'ina- déquation de cette vision du verbe latin F.CHARPIN avait eu, nous l'avons dit (cf. p. 520 ci-dessus), la juste intuition. Seulement , faute d'une analyse à fondement morphologique, il n'a pu dire que ce que le verbe ne fait pas en syntaxe latine, et point ce qu'il y fait.

Ce que fait le verbe latin, nous l'avons montré dès le début de ce livre: il ajoute à l'édifice phrastique, lorsque le besoin s'en fait sortir, le nom d'un apport d'ordre temporel,c'est- à-dire ce par quoi l'événement délocuté apparaît constituer un cas du "temps représenté", distinct du présent immédiatement accessible à la perception du locuteur. C'est ce qui nous autorisait à dire que la fonction du verbe latin est essentiellement dénominative, et à en déduire que dans cette langue l'opposition nom vs. verbe "res-

te" strictement morpho-sémantique, n'accède pas à la "syntaxe" proprement dite. Ou plutôt, pour être plus précis: elle n'est encore que secondairement, subsidiairement syntaxique, dans la mesure, justement, où le verbe, signifiant un apport temporel, a vocation à ne se présenter, en phrase, qu'après le ou les apports nominaux, en vertu de la chronologie de raison qui fait concevoir le temps comme l'après de l'espace.

Il semble donc que l'on puisse parler d'une ambiguïté du verbe latin, ambiguïté qui serait la source ultime de son comportement syntaxique: nommant ce qui, dans l'événement délocuté, apparaît ressortir au temps notionnellement représenté - donc, à l'après- il recherche, pour ainsi dire "spontanément", une position "seconde", "conclusive"; mais, précisément en tant qu'il est nom, il peut, sous certaines conditions, se comporter comme un apport nominal et, donc, s'anticiper. Dès lors, décrire les particularités de l'ordre des mots en latin reviendrait, en partie, à dire dans quelles circonstances, et avec quels effets de sens, la fonction dénominative qui est, en tout état de cause, le propre de tout verbe latin, prend le pas, dans l'acte d'expression, sur l'impression d'un après conclusif qui s'y attache également, au titre de son contenu spécifiquement temporel.

C'est que, comme le nom proprement dit, le verbe latin n'est jamais, par définition, qu'une partie d'un programme de phrase, qu'il contribue, certes, à réaliser dans la phrase effective, mais auquel, en principe, il ne s'identifie point. Résumant, comme le nom, la structure incidentielle du programme sous-jacent -soit: la relation d'un apport à un support -, le mot verbal apporte à la réalisation sémantique de ce programme une contribution plus décisive, celle de l'image temps qui, seule, confère à l'édifice phrastique sa complétude sémantique. Avant l'apparition du verbe, il n'y a qu' une

phrase nominale, représentative, comme il a été dit, de la structure plus ou moins complexe que le locuteur aperçoit dans son"présent immédiat"; c'est seulement une fois le verbe survenu que se trouve instituée l'image, certes plus "élaborée"mais aussi plus "abstraite", d'un cas singulier -présent,passé ou futur, actuel ou virtuel - du temps représenté, distinct, en tant que tel, du "présent immédiat", et opposable à toutes autres formes singulières concevables du devenir. D'où l'observation bien connue d'un Quintilien, que nous ne pouvons nous empêcher de trouver profondément juste:

> Verbo sensum cludere multo, si compositio patiatur, optimum est. In uerbis enim sermonis uis est:" ⟨ Se servir ⟩ d'un verbe ⟨ pour ⟩ clore l'expression de sa pensée[1], voilà, de loin, si l'harmonie entre les mots n'en souffre pas, ce qu'il y a de mieux . Car ⟨c'est⟩dans les verbes⟨que⟩réside l'essentiel du discours" (Quint. 9,4,26).

---

1 "Achever sa pensée", traduit F. CHARPIN, 1975: 98.

2 Quintilien, d'ailleurs, poursuit: Si id asperum erit, cedet haec ratio numeris, ut fit apud summos Graecos Latinosque oratores frequentissime. Sine dubio erit omne quod non cludet hyperbaton : "Si cela produit une impression désagréable, ce que je viens de dire , ⟨ qui est la ⟩ règle, passera après le rythme, comme cela se produit chez les plus grands orateurs grecs et latins, et très souvent. Sans aucun doute, tout ⟨ verbe ⟩ qui ne marquera pas la clôture sera [=aura été employé par] transposition." (Hyperbaton = uerbi transgressio: Quint. 8,6,62). En d'autres termes, le cas "premier", "régulier", "normal", est celui du verbe final, conclusif, toute autre position du verbe devant être considérée comme relevant d'un cas d'emploi "second", déterminé par des facteurs particuliers.

Et cependant, du fait même qu'il n'est qu'une partie, s'ajoutant éventuellement à d'autres parties, du programme de phrase qu'il a, comme les autres, derrière lui, l'apport verbal ne suffit pas nécessairement à l'épuiser; pas plus que les autres parties il ne s'identifie au tout, et son apparition n'implique donc pas qu'il n'y ait plus rien à dire de ce tout "pré-vu". Car, après avoir eu l'intuition de l'existence, dans mon univers, d'une structure d'événement à dire, et l'avoir réduite, par apports successifs de signification, à l'image d'un cas singulier du devenir représentable, je ne suis pas assuré pour autant d'en avoir embrassé toute la substance. Je puis même être assuré du contraire: ce regard jeté sur le cas d'expérience, qui m'a permis d'y discerner un ou des êtres impliqués dans un cas particulier de devenir, a pu, a dû même - pour cette raison, précisément, qu'il n'est qu'un regard, soit une opération de discernement - laisser échapper une partie plus ou moins grande de la substance qui lui était soumise. Si bien que,lorsque, par une opération d'entendement formel faisant suite à l'instant premier, de discernement matériel - selon le schéma bitensoriel classique de G.GUILLAUME, qui trouve ici, on le voit, une nouvelle application -, je rapporte la matière discernée à l'ensemble de l'expérience à dire, je ne fais rien d'autre que déterminer,dans le temps d'engendrement de la phrase, un espace, postérieur au verbe, destiné à recevoir, même s'il n'en reçoit pas toujours, d'autres apports, non-verbaux, saisissant ce qui a pu échapper à l'acte de discernement initial.

Il s'ensuit que toute phrase verbale latine se laisse définir comme le résultat de la succession de deux instants génétiques à visée divergente, mais complémentaires: un instant premier, de discernement, ou particularisation matérielle, toujours effecti -

vement occupé, plus ou moins - le moins étant ici représenté, naturellement par la phrase réduite à un verbe: ueni, uidi, uici - et un instant second, d'extension interne, formelle, ou d'entende - ment, occupable mais non nécessairement occupé par des apports non verbaux supplémentaires. Soit, en représentation schématique:

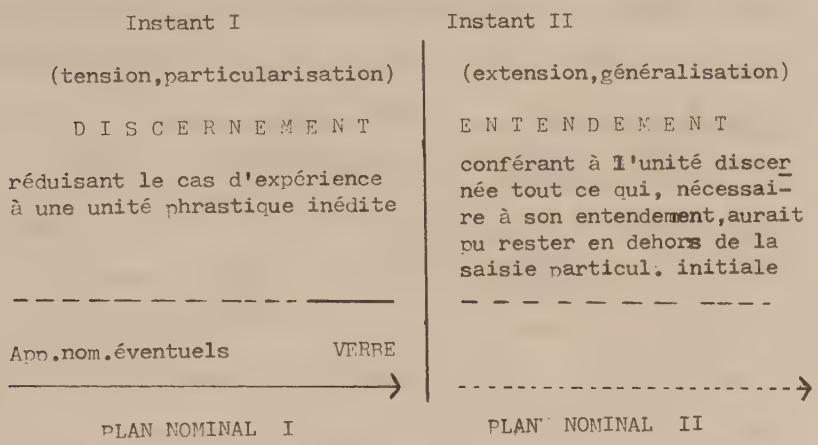

FIG. XIII

Les circonstances dans lesquelles le verbe se voit refuser la position finale de la phrase correspondent tout à fait au mécanisme linguistique que nous venons de décrire, et y trouvent leur pleine justification. Nous n'en retiendrons ici, à titre d'illustration, que quelques cas les plus typiques, parmi ceux qu'avait déjà relevés l'observation philologique (cf. notamment N.SCHNEIDER,1912 ; J. MAROUZEAU, 1938).

Le premier qui vient à l'esprit est celui, assez banal, où, la phrase à construire survenant dans un discours dominé, dans son ensemble, par l'image, implicite ou explicite, d'une certaine modalité d'opération, la désignation de celle-ci, qui se trouve,

pour ainsi dire donnée d'avance, n'apparaît plus au locuteur comme un apport matériel, à proprement parler, de l'événement motivant la nouvelle phrase; elle n'est plus,autrement dit, dans la construction de celle-ci, qu'un point de départ - un "relais", en quelque sorte - pour la désignation subséquente de ce qui constitue véritablement l'apport spécifique, inédit, de cette nouvelle unité de discours, à savoir l'identification d'un ou de plusieurs actants nominaux. Nous retrouvons ainsi, ces tournures illustrées par (263) Dixi ego idem in senatu ..., dans lesquelles le verbe est investi d'une fonction thématique: il fonctionne comme un "apport de support". Quant aux apports nominaux subséquents, leur position traduit, très précisément, leur subordination à l'idée verbale thématique;ce sont des suppléments jugés indispensables à la réalisation sémantique de la phrase, donc à sa compréhension dans le contexte où elle intervient. Au total, on obtient une phrase qui représente moins un cas autonome, véritablement inédit, d'expérience, que le prolongement d'un ou plusieurs cas d'expérience antérieurement aperçus et dits. En voici encore, en (267), deux autres exemples, empruntés à la même lettre de Cicéron, et comportant, chacun, en position initiale, un verbe représentatif d'une opération qui n'est jamais à proprement parler "inédite" dans un échange épistolaire, soit: l'écriture dont résulte la lettre à laquelle il est fait réponse, ou le mouvement imaginaire conduisant le locuteur de l'un à l'autre des points qu'il a prévu d'aborder dans sa propre lettre:

267 (a) Venio nunc ad tuas litteras:
Cic. Q.Fr. 3,1,8: "J'en arrive maintenant à ta lettre".

(b) Scribis de Caesaris summo in nos amore:
ib. § 9: "Dans ta lettre tu

(parles) de l'extrême amitié que me porte César".

Dans le même ordre d'idées, il faut rappeler aussi le cas des phrases dont le verbe, initial, ne fait que reprendre, littéralement ou approximativement, le contenu événementiel d'une phrase précédente, auquel le locuteur souhaite apporter un "supplément d'information",cf.(268):

268 (a) Caesar contra hostem ire iubet; pugnatur una omnibus in partibus:

Cés. BG 7,67,2: "César donne l'ordre de courir sus à l'ennemi. Le combat (se déroule) en même temps dans tous les secteurs".

(b) ...subueniunt ... pedites ... turmisque nostrorum interpositi constanter proeliantur. Pugnatur aliquamdiu pari contentione:

Hirt.BG 8,19,2-3:"Viennent à la rescousse nos fantassins ... et, disposés parmi les escadrons de nos cavaliers, ils se battent sans desemparer. Le combat (dure) un certain temps, avec un égal acharnement (des deux côtés)".

NB: cf. encore 2,33,3; 3,21,1; 4,26,2; 8,19,3, ainsi que le commentaire de N.SCHNEIDER,1912: 57.

(c) Res disputatione ad mediam noctem perducitur. Tandem dat Cotta permotus manus: superat sententia Sabini. Pronuntiatur prima luce ituros:

Cés.BG 5,31,3: "La discussion de l'affaire [litt. "l'affaire,dans la discussion "] se prolonge jusqu'au milieu de la nuit. Enfin il cède, Cotta,(car il avait été) ébranlé [par les arguments de la partie adverse]. C'est le triomphe du point de vu de Sabinus. La décision annoncée est que dès le lever du jour ils s'en iraient".

268 (d) Hac re cognita Caesar mittit complu-
res equitum turmas eodem media noc -
te. Imperat ut ...:

Cés.BG 7,45,1:" Ayant eu con
naissance de ce fait, César ⟨ s'empresse ⟩
d'envoyer (des troupes :) plusieurs esca -
drons de cavalerie, à cet endroit-là préci-
sément, en pleine nuit. L'ordre qu'ils ont
est de ..."

NB: la traduction de la pre-
mière phrase vise à rendre l'effet expres -
sif de l'anticipation de mittit, conformé -
ment à ce qui a été exposé p.542 ci-dessus.

(e) Caesar ... nuntium ... ad M. Crassum
quaestorem mittit...: iubet media noc
te legionem proficisci celeriterque
ad se uenire:

Cés. BG 5, 46,1: "César ⟨ ap
pelle ⟩ un messager ⟨qu'⟩auprès de M.Cras-
sus il envoie...; l'ordre [transmis par
le messager] est qu'au milieu de la nuit sa
légion prenne la route et se dépêche de ve-
nir le rejoindre".

NB: la traduction de la pre-
mière phrase vise à rendre l'effet de l'anti
cipation de l'objet nuntium par rapport au
verbe mittit, cf.p.531-532 ci-dessus.

L'anticipation absolue du verbe peut également résul-
ter de l'impression que le procès qu'il signifie se présente comme
une conséquence immédiate du ou des événement précédemment relatés.
Tout se passe comme si, dans la nouvelle situation à dire, le locu -
teur apercevait avant tout ce qui, en elle, répond à l'attente cré-
ée par le discours antérieur, à savoir le cas particulier de temps
en quoi elle consiste, et ce avant même d'avoir eu le temps d'en dis
cerner la structure spatio-temporelle. Chez le seul César, pourtant
qualifié par certains de " fanatique de la position finale du ver -
be " (cf. p. 526 ci-dessus), N.SCHNEIDER (1912: 53) a pu recenser
plus de 60 exemples de ces énoncés à verbe initial, parmi lesquels

nous retiendrons, en (269), les suivants:

269 (a) Relinquebatur una per Sequanos uia:

Cés.BG 1,9,1: "Etait laissé ⟨ aux Helvètes ⟩ un seul chemin, à travers le territoire des Séquanes".

NB: relinquebatur dit la conséquence des différentes mesures prises par César pour contenir les Helvètes, lesquelles avaient été décrites dans 8-9.

(b) Caesari cum id nuntiatum esset, maturat ab Vrbe proficisci:

Cés.BG 1,7,1:"César, comme la chose lui avait été annoncée, se dépêche de quitter Rome."

(c) Labienus...Caesarem per nuntios facit certiorem quid faciendum existimet. Accelerat Caesar ut proelio intersit:

Cés.BG 7,87,5 - 88,1:"Labienus ⟨ s'adresse ⟩ à César, par l'intermédiaire de messagers,⟨et ⟩ l'informe de ce qu'il faut faire, à son avis. Marche accélérée de César, pour être à même de participer à la bataille".

(d) Itaque...de imperio Caesaris et de amplissimis uiris, tribunis plebis, grauissime acerbissimeque decernitur. Profugiunt statim ex Vrbe tribuni plebis:

Cés.BC 1,5,5: "Voilà dans quelles conditions...sur les pouvoirs de César et sur des personnalités très importantes, des tribuns de la plèbe, des décisions extrêmement sérieuses, extrêmement dures, sont prises. C'est la fuite, aussitôt, de Rome, des tribuns de la plèbe".

On se rappellera aussi, parce qu'il relève aussi, naturellement, du même mécanisme, l'anticipation absolue (signalée par PLATT, 1952: 345) du verbe dans la réponse à une question portant sur le comportement d'une personne, cf. (270):

270 -Quid is fecit?

-Confutauit uerbis admodum/
/iratum senem:

Tér.Ph. 477: "-Qu'a-t-il fait?
-Il l'a confondu, par ses discours, le vieux,
qui était extrêmement fâché".

Commentant l'emploi du verbe en position initiale, à propos, justement, de certains des énoncés que nous venons de mentionner, J. MAROUZEAU (1938 : 78) soutenait que "cette disposition est particulièrement recherchée lorsque l'action qui fait l'objet de l'énoncé conséquent est soudaine, propre à réaliser un effet d'émotion ou de surprise". Cette affirmation s'inscrit, d'ailleurs, dans l'orientation générale de sa démarche, qui consiste à attribuer au verbe en position initiale une "valeur expressive" particulière, liée au caractère exceptionnel, non banal, de la construction, par rapport au cas banal, et donc supposé "inexpressif", de la phrase à verbe final. Or il est aisé de montrer que ce genre d'affirmations n'a pas la moindre portée générale, et l'on trouverait dans nos textes des centaines de phrases comportant un verbe initial qui ne saurait, sans artifice, être caractérisé comme "stylistiquement marqué", c'est-à-dire comme particulièrement "expressif". En d'autres termes, ce n'est pas la position du verbe à l'initiale absolue qui, en soi, lui confère un "relief" particulier dans l'expression - pas même en "latin classique", comme semblerait le suggérer une remarque de D.PANHUIS (1981: 47), qui, après une critique pertinente de l'idée de MAROUZEAU, ne laisse pas moins pour autant de la "récupérer", en prétendant que "le verbe initial en latin classique a un effet marqué dans les récits", ou bien qu'il "contribue à la vivacité du récit" (ibid. 219).

On serait, en réalité, bien en peine de détecter le

moindre "relief", le plus petit trait de "surprise" ou de "vivacité" dans la plupart des exemples précédemment cités, cf.par exemple (263),(266),(267), (268) et (269)-(a); la présence de cette nuance stylistique paraît, par contre, moins douteuse dans (269)-(b,c,d) . On voit, par conséquent, ce qui est en cause: non pas la position initiale du verbe, mais le contenu lexical de tel ou tel verbe initial dans un contexte donné. Il paraît, donc, plus raisonnable de dire que, dans ces trois derniers exemples, la phrase à produire est appelée par un discours qui crée l'expectative de "quelque chose" à venir, soit, en l'occurrence,le comportement que va adopter tel ou tel être devant un certain état de choses; et c'est parce qu'il apporte cette réponse attendue qu'un certain verbe est retenu comme le thème de la nouvelle phrase. Ainsi, comme c'était le cas de certains constituants nominaux déjà évoqués (cf.p.477sqq.ci-dessus), le verbe semble fonctionner ici comme un apport,non pas simplement formel,mais matériel - autrement dit comme un apport de signification, ou,si l'on préfère, comme un "apport d'apport". Dès lors, on peut effectivement supposer que, dans certains cas, l'anticipation absolue du verbe,surtout si celui-ci véhicule une représentation notionnelle nettement "opérative", particulièrement "dynamique", a pu être déterminée par la recherche de l'effet de "surprise", d'"émotion", de "soudaineté " dont parlait MAROUZEAU. Mais il serait vain de généraliser ce qui n'est pas généralisable, et de chercher à introduire partout, comme critère d'explication, la recherche de cet effet.

Dans tous les exemples allégués jusqu'ici, la phrase à produire se présentait comme une sorte de prolongement, sans aucune solution de continuité, d'une phrase précédente.Pour adopter une formulation plus générale, on pourrait dire que l'anticipation absolue

du mot verbal, investi alors de la fonction de support thématique , dénote la prédominance franche, dans la genèse de la phrase,du mouvement extensif (cf.FIG.XIII).Le cas d'événement dont parle une telle phrase est pour ainsi dire "saisi du dehors", dans la perspective d'une série d'événements à laquelle il apparaît venir s'ajouter. Mais la position initiale du verbe traduit aussi le fait qu'il est privé de toute "conclusivité", autrement dit, que le procès qu'il signifie ne constitue pas un apport final, "décisif", à la représentation d'ensemble d'une série d'événements. Le modèle de la phrase à verbe initial a donc aussi,comme l'avait bien vu J.MAROUZEAU(1938: 60 sqq.), la propriété formelle d'ouvrir, à son tour, la perspective d'une nouvelle unité de discours, soit que celle-ci ne fasse,elle aussi, que prolonger cette perspective, vers un au-delà d' elle-même - comme dans (268)-(c) superat ... pronuntiatur, ainsi que dans (271), ci-dessous - , soit qu'avec cette nouvelle unité phrastique, caractérisée en ce cas par la position finale du verbe, la représentation d'ensemble d'une certaine matière d'expérience atteigne un moment vraiment décisif, voir, enfin, conclusif, comme dans le modèle illustré par (272):

268 (c) ... superat sententia Sabini. Pronuntiatur prima luce ituros. Consumitur uigiliis reliqua pars noctis:

Cés.BG 5,31,3-4:"...c'est le triomphe du point de vue de Sabinus. La décision annoncée est que dès le lever du jour ils s'en iraient.On passe à veiller le reste de la nuit ."

271 (a) Consurgitur ex consilio; comprehendunt utrumque et orant ne sua dissensione et pertinacia rem in summum periculum deducant:

Cés.BG 5,31,1: "Tout le mon-

de se lève, mettant fin à l'assemblée. Chacun ⟨ ,ensuite, ⟩ de les entourer , l'un et l'autre, et de leur demander que par leur désaccord, et par entêtement, il n'en viennent pas à ame - ner la situation à un point critique".

271 (b) Nam in hominum aetate multa eueniunt/
/huius modi:

capiunt uoluptates,capiunt rursum miserias:

Plt.Amph.938-9:"Car dans la vie des gens beaucoup de choses arrivent de cet ordre: on a des plaisirs, et puis on a des chagrins à leur tour".

(c) ...simul et uestigia retro

obseruata legit dumisque silentibus errat.

Audit equos, audit strepitus et signa se - /quentum:

Virg.En. 9,392-394:"en même temps, après les avoir relevées,il suit ses traces et à travers les fourrés silencieux il ne fait qu'aller et venir. Et voici qu'il entend ⟨ quelque chose=⟩ des chevaux,et ce qu'il entend,⟨c' est ; aussi⟩le tumulte,⟨ce sont⟩ les appels des poursuivants".

NB: sur la traduction,cf. ce qui a été dit précédemment, p. 532 , concernant la disposition relative du verbe et de l'objet, ainsi que p.564 ci-dessous.

(d) ... in tutum nos reducamus excogitantes subinde quibus possint timenda depelli.

Quorum tria, nisi fallor, genera sunt:

timetur inopia, timentur morbi, timentur

quae per uim potentioris eueniunt:

Sén.Lucil.14,3:"...⟨prenons⟩ un lieu sûr pour nous y retirer, imaginant sans cesse des moyens par quoi puissent les objets de crainte être écartés. Parmi ceux-ci trois, sauf erreur de ma part, sont les espèces: objet de crainte est l'indigence, objet de crainte sont les maladies, objet de crainte est ce qui nous arrive par la tyrannie du plus fort".

272 (a) Profugiunt statim ex Vrbe tribuni plebis seseque ad Caesarem conferunt:

Cés.BC 1,5,5: "C'est la fuite, aussitôt, de Rome, des tribuns de la plèbe, et auprès de César ils se transportent".

NB: c'est la suite de (269)-(d).

(b) Sed, ubi ... animum aduerterunt, nemo erat adeo tardus aut fugiens laboris, quin statim castris exeundum atque occurrendum putaret. Conclamatur ad arma, atque omnes copiae paucis praesidio relictis cohortibus exeunt rectoque ad Hiberum itinere contendunt:

Cés. BC 1,69,4: "Mais, dès qu'ils s'en sont aperçus, il n'y avait personne d'assez lent d'esprit, ou d'assez réfractaire à l'effort pour ne pas penser qu'il fallait aussitôt quitter le camp et partir à l'attaque. On crie "Aux armes!",et toutes les troupes, excepté un petit nombre de cohortes qui restent pour garder le camp, sortent et foncent droit vers l' Ebre".

(c) Taurasia Cisauna Samnio cepit
Subigit omne Loucanam opsidesque abdoucit:

Scip.Elogium,CIL I^2,6,7≙ ERNOUT,1957: 12: "Il a pris Taurasia, Cisauna (dans le ?) Samnium . Il a soumis tout le pays lucanien, et en a ramené des otages."

NB: les éditeurs, qui en général conjecturent in devant Samnio, s'accordent aussi à signaler le caractère surprenant des présents subigit et abdoucit.

Un autre exemple déjà cité, (266)-(b),donne une bonne

idée du rythme qu'introduisent dans le récit d'une situation com - plexe ces alternances de phrases à verbe initial et à verbe final, et réciproquement. Mais on s'égarerait à n'y voir qu'une question de recherche de variété. Bien au contraire, ce que dénotent ces variations de la place du verbe n'est pas moins, selon nous, que la forme spécifique sous laquelle chaque événement délocuté se présente au locuteur; c' est, donc, d'un signifié proprement syntaxique qu'il s'agit. Ainsi, est remarquable, dans (266)-(b), rappelé ci-dessous, le contraste entre les différentes phrases à verbe initial, qui parlent d'événements qui continuent, prolongent une série, en même temps qu'ils annoncent une suite, et les deux phrases à verbe final, relatant des événements qui "font seuil", c'est-à-dire qui marquent des tournants dans la suite des événements (ad suam sententiam perducit, rex a suis appellatur):

266 (b) Prohibetur ab Gobannitione ... Expellitur ex oppido Gergouia... Non desistit tamen ... Hac coacta manu quoscumque adit ex ciuitate ad suam sententiam perducit. Hortatur ut ... Rex ab suis appellatur. Dimittit quoqueuersus legationes; obtestatur ut ... (Cés. BG 7,4,1-5).

Une phrase à verbe initial peut donc, en vertu de ce qui vient d'être dit, fonctionner comme l'annonce d'un discours subséquent; on comprend, dès lors, l'emploi qui en est fait couramment à l'ouverture d'un récit, d'une réflexion philosophique, etc., cf. les exemples (273):

273 (a) Ibam forte Via Sacra ...:
Hor. Sat. 1,9,1: "J'allais

mon chemin, sur la Voie Sacrée..."

273 (b) Accurrit quidam notus mihi nomine tantum:

Hor. Sat. 1,9,3: "Voici qu'arrive quelqu'un que je ne connaissais que de nom, c'est tout ..."

NB: On notera, toujours dans la même pièce, l'emploi d'une phrase à verbe initial chaque fois qu'il s'agit de relancer le récit, en annonçant un nouveau développement: demitto auriculas "je baisse les oreilles" (dans l'attitude de l'âne qui est prêt à tout subir),v. 20; incipit ille "l'autre commence", v. 21; uentum erat ad Vestae " arrivée au temple de Vesta ", v. 35.

(c) Soluitur acris hiems ...:

Hor. Carm. 1,4,1:"Dissolution de la rigueur de l'hiver ..."

NB: cf. encore 4,7,1: diffugere niues "départ des neiges". Si notre analyse est correcte, l'emploi de la phrase à verbe initial traduit le fait que le spectacle de la nature n'est pas vu en lui-même, comme une fin en soi; il est plutôt proposé comme thème d'une réflexion morale.

(d) Conticuere omnes intentique ora tenebant:

Virg. En. 2,1: "Silence général: attentifs, ils gardaient leurs visages tendus ⟨vers Enée⟩".

Ainsi il paraît légitime de dire que la propriété essentielle d'une phrase conçue"absolument en extension" - ce dont le signe est la position initiale du verbe - est de renvoyer constamment, par chacun de ses termes, à l'extériorité de ce qu'elle signifie, qu'il s'agisse d'un "en-deçà" qu'elle rappelle, ou d'un "au-delà" qu'elle fait attendre. Inversement, attribuer au verbe la place finale résulte de ce que l'on a annulé, dans la genèse de la phrase, toute part d'extension, ce qui revient à souligner l' aspect "autonome" de l'événement délocuté; une phrase à verbe final ne renvoie, par cinétisme interne, à rien d'autre qu'elle-même, c'est-à-di

dire à un cas d'événement qui apparaît, alors, en sa pleine et stricte singularité,comme un tout qui se suffit à lui-même.

Mais il faut reconnaître que jusqu'ici, pour la commodité de l'exposé, nous n'avons envisagé qu'un des aspects de cette question si complexe qu'est l'ordre des mots en latin, à savoir les facteurs déterminant l'anticipation absolue du mot verbal; nous en sommes venu, ce faisant, à privilégier, d'une manière plutôt schématique, l'opposition "phrase à verbe initial" vs. "phrase à verbe final". Le moment est venu, maintenant, d'envisager les deux facettes complémentaires de notre affaire, soit, d'une part, les énoncés comportant un verbe médian, d'autre part, les conditions dans lesquelles un apport nominal, qui ressortit, en principe, à l'instant I, de "tension", ou "anti-extensif", peut être renvoyé à l'instant II,"extensif", qui détermine le plan post-verbal.

Sur les phrases dont le verbe n'est ni le support thématique ni l'apport conclusif, nous pouvons nous contenter,ici,d'appliquer notre hypothèse au commentaire d'un texte mentionné, de façon assez sommaire, par J. MAROUZEAU (1938 : 61), et dont il ne serait pas exagéré de dire qu'il résume, à lui seul, toute la théorie de l'ordre des mots en latin. Il s'agit, dans Virgile, Buc. 10, 19-26, de la description du cortège des êtres venus témoigner leur sympathie au poète Gallus, malheureuse victime de l'Amour, pour n'avoir pas su le maîtriser,cf. (274):

274 Stant et oues circum .....
.....
Venit et upilio; tardi uenere subulci;
uuidus hiberna uenit de glande Menalcas.
Omnes "Vnde amor iste"rogant"tibi?"Venit /
/Apollo:
Galle, quid insanis?"inquit,"tua cura Lycoris

perque niues alium perque horrida castra/
/secuta est".

Venit et agresti capitis Siluanus honore,
florentis ferulas et grandia lilia quassans.
Pan deus Arcadiae uenit, quem uidimus ipsi..:

Virg.B. 10,16-26:"Debout,autour de lui, des brebis... Arrivée,aussi, du berger.En retard, arrivèrent les porchers; tout trempé, ⟨ déjà ⟩ en hiver, arriva, au sortir de la glandée, Ménalcas. Tous de lui demander: " D'où te vient cet amour qui te tient?" Arrivée d'Apollon: "Gallus,quelle est cette folie?" dit-il,"celle qui est ton tourment, Lycoris, à travers les neiges, et les rigueurs des camps, a suivi un autre homme." Arrivée, aussi, avec, sur la tête, sa parure champêtre, de Silvain, brandissant des férules en fleurs, et des lis ⟨ déjà ⟩ bien grands. Et voici Pan, le dieu de l'Arcadie, qui arriva : je l'ai vu moi-même..."

On voit comment, dans l'expression de ces arrivées successives, le verbe tend à progresser vers le milieu, puis vers la fin de la phrase, au fur et à mesure que le discours se développe, soit:

- la phrase 1, Venit et upilio, relate un cas inaugural de l'événement "venir": cette venue-là est vue dans la perspective d'événements subséquents qu'elle fait attendre;

- les phrases 2, tardi uenere subulci, et 3, uuidus hiberna uenit de glande Menalcas ,parlent de deux cas de "venue" qui se singularisent, face au précédent, par certaines propriétés de ceux qui y interviennent: le retard des porchers, l'occupation hivernale (hiberna de glande) qui a retenu le bouvier Menalcas. En d'autres termes, il s'agit toujours, à ce niveau du discours, d' évoquer des cas de "venue" vus appartenir à une série d'événements de même espèce; seulement ceux-ci présentent, à la différence du premier, un élément qui les singularise au sein de ladite série. Aussi bien, le mouvement extensif, franchement engagé dès le début de la phrase 1,

ne s'exprime-t-il,ici, dans 2 et 3, qu'à retardement, après un instant I portant discrimination de ce qui constitue la particularité de ces deux derniers cas de "venue". On remarquera, en outre,qu'ici prend fin une première catégorie d'"êtres-qui-sont-venus", soit: des êtres humains - selon, d'ailleurs, une progression qui conduit de ceux qui n'existent qu'en tant que représentants d'une certaine catégorie sociale (définie par son rapport à l'animalité) à celui dont la catégorie sociale n'est, justement, pas explicitement désignée, et qui, de plus, a une identité (Menalcas). Mais la perspective d'événements ultérieurs n'en demeure pas moins ouverte, avec l'utilisation, dans ces deux phrases, de l'espace post-verbal pour y nommer des êtres qui, intervenant dans l'événement que chacune d'elles rapporte, y renvoient cependant à son au-delà, c'est-à-dire à la série virtuelle des êtres susceptibles d'y être impliqués;

-les phrases 4, uenit Apollo, et 5, uenit et Silua - nus, "relancent" le mouvement, en évoquant une nouvelle catégorie de participants à ce cortège, des êtres divins;

-la phrase 6, Pan deus Arcadiae uenit, apporte,enfin, la représentation d'un cas de "venue" qui s'oppose à tous ceux précédemment évoqués par la personnalité, éminemment singulière,de son sujet: Pan lui-même, symbole par excellence de l'univers bucolique, qui est là justement pour "tirer la leçon" de la pénible situation où se trouve Gallus. L'arrivée de Pan constitue, d'autre part, le point culminant et le terme indépassable de la série ouverte au v. 19; après cela, on ne saurait concevoir, dans ce contexte, d'autres cas de "venue". Aussi la conclusion définitive du mouvement exten - sif décrit trouve-t-elle son expression dans la place finale réservée, dans cette phrase, au verbe; une phrase ainsi engendrée se suf

fit à elle-même, elle ne fait plus rien attendre.

Le commentaire de (274) résume assez bien l'hypothèse ici proposée sur le mécanisme générateur de l'ordre des mots dans une phrase latine. D'après cette hypothèse, la position initiale,finale ou médiane du mot verbal confère à l'événement délocuté une "forme" déterminée; elle est, de ce fait, pleinement significative.

Une phrase à verbe conclusif porte la représentation d'un événement exclusif de toute part d'extensivité, c'est-à- dire de généralité; il se présente au locuteur comme un fait singulier , ne renvoyant qu'à lui-même, étant à lui-même et son principe et sa fin. Ce serait, en somme, quelque chose comme un instant que l'on aurait prélevé sur la série des instants d'expérience, pour en scruter l'intériorité, abstraction faite de ce qui le précède comme de ce qui le suit. Il y a là, si l'on nous autorise une métaphore, comme un "arrêt sur l'image".

A l'opposé, une phrase à verbe initial évoque à la pensée l'image d'un événement qui n'existe quasiment pas pour lui-même. Ce n'est pas qu'il soit plus, ni moins "important" qu'un autre; ce genre de considérations, on s'en sera aperçu, n'a pas sa place dans la démarche qui est la nôtre. Seulement, sa "forme" est celle d' un lieu de transition entre un "avant" et un "après". Quant aux êtres qui y prennent part, nommés dans la subséquence du verbe,ils apparaissent ressortir, non à la particularité d'un instant unique,mais aux propriétés générales au titre desquelles cet événement délocuté s'ajoute, s'apparente, ou s'oppose à la série d'événements constituant l'expérience du locuteur. Ainsi, dans (274), nous l'avons vu, l'arrivée d'Apollon,dont parle la phrase 4, n'a pas moins de "valeur" , aux yeux du locuteur, que celle de Pan, dite par la phrase 6, puisqu'aussi bien il a jugé bon d'évoquer l'une et l'autre. Et cepen -

dant de la réalité matériellement unique qu'est, en soi, l'arrivée d'Apollon, le locuteur retient et dit, non l'unicité, mais la relation qu'elle entretient avec d'autres arrivées, le nom de cette divinité venant alors, subséquemment, dire en quoi cette arrivée -là se distingue des autres, s'oppose à elles.

Quant à la phrase à verbe médian, son apport significatif serait, selon nous, la vision transcendante d'un événement qui, tout en incluant une composante nominale qui en constitue la singularité, comporte aussi une propriété générale qui le rattache au devenir qui le contient. C'est ainsi que la phrase 2 de (274), tardi ue - nere subulci, comprend une composante nominale singularisante -tardi, qui qualifie la présence même de certains êtres, encore à identifier, dans l'événement délocuté: c'est en retard qu'ils arrivèrent, ils ont tardé à arriver, ces êtres-là[1] - et une composante nominale généralisante, portant identification d'une classe d'êtres, soit subulci, rappelant upilio et laissant ouverte la perspective d'autres identifications. De même, dans la phrase 3, uuidus hiberna uenit de glande Me - nalcas, les apports nominaux pré-verbaux se réfèrent à ce qu'il y a de plus singulier, de plus momentané, dans la situation délocutée: l'état dans lequel s'y présente un certain être, uuidus, et le moment de cette présence, hiberna -, tandis que les apports nominaux post - verbaux identifient l'être en question par ce qui le distingue des autres êtres nommés, à savoir l'activité qu'il exerçait, glande, et son nom propre, Menalcas.

---

1 C'est d'ailleurs ce qui nous fait rejeter l'interprétation que donne Servius de ce passage, et d'après laquelle l'adjectif tardi se rapporterait à la lenteur d'esprit qui caractérise, paraît -il, les porchers. En fait, si notre hypothèse est fondée, l'adjectif en question, ainsi antéposé au verbe (instant I, tension, particularisation), se référerait, non à l'"essence", mais à l'"existence" de l'être qualifié.

LES APPORTS NOMINAUX POST-VERBAUX

Ces dernières remarques nous introduisent au deuxième aspect complémentaire, évoqué à l'instant, du problème de l'ordre des mots, à savoir les conditions générales qui font renvoyer, dans la genèse de la phrase, un apport nominal à l'instant II, d'exten - sion interne, postérieur à l'apparition du verbe. Ces conditions peu vent tenir au contexte dans lequel la phrase survient, à la nature même du constituant nominal que la situation à dire amène à mettre en oeuvre, à la structure relationnelle de cette situation telle qu'elle se reflète dans la composition actantielle du verbe à em- ployer.

Voici, relevant du premier cas mentionné - conditions tenant au contexte -, un premier type d'apport nominal dont on con - çoit sans peine qu'il a sa place dans l'espace d'extension interne de la phrase, c'est-à-dire après le verbe. Dans le cas d'expérience qui motive sa phrase, le locuteur retrouve un être déjà rencontré aupara vant, dont le nom, par conséquent, est déjà, au moment où la construc tion de la phrase s'engage, un acquis de la pensée. La discrimina - tion dont cet être a été l' objet n'étant plus un apport matéri- el de la phrase en instance de production - puisqu'elle la précède -, le nom en question sera tout naturellement renvoyé à l'instant géné- tique second, comme un apport supplémentaire, requis certes pour la compréhension de la phrase, mais ne constituant plus, à propre - ment parler, une "nouveauté". Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que dans un ouvrage dominé par la personne de César comme l'est le Bellum Gallicum - pour en tenir ici à ce seul exemple - le nom Cae - sar apparaisse très souvent en fin de phrase, après le verbe (MAROU-

ZEAU, 1938 : 90). Mais que la phrase à produire fasse suite à une autre relatant l'action d'une autre personne, et le besoin se fera aussitôt sentir d'opérer à nouveau, de "réactualiser" dès l'ouverture de la phrase, l'identification de l'actant concerné, et ce d'autant plus volontiers qu'il s'agira,comme dans (275), de représenter des comportements adverses:

275 (a) Quo proelio sublati Heluetii...proelio nostros lacessere coeperunt. Caesar suos a proelio continebat:

Cés.BG 1,15,3-4:"Une fois que ce combat les eut survoltés,les Helvètes se mirent à harceler nos hommes. ⟨Quant à⟩ César, il tenait ses troupes à l'écart de tout engagement."

(b) Ita dies circiter quindecim iter fecerunt... Interim cottidie Caesar Haeduos frumentum quod essent publice polliciti flagitare:

Cés. BG 1,15,5 - 16,1: "Voilà dans quelles conditions ils accomplirent environ quinze jours de marche... Pendant ce temps, chaque jour, César ⟨ relançait ⟩ les Helvètes ⟨ pour ⟩ le blé qu'ils lui avaient officiellement promis ⟨ et qu'il leur ⟩ réclamait avec insistance".

Dans (275), l'antéposition du sujet au verbe procède de la discontinuité aperçue entre les deux événements délocutés:les Helvètes veulent, eux, engager le combat, mais il y a César qui, de son côté, ne se laisse pas entraîner, et c'est précisément l'action autonome de cet être sur ceux qui sont soumis à son pouvoir qui est l'apport spécifique de cet événement (a); les Helvètes poursuivent leur marche vers l'ouest, alors que César, de son côté, doit encore surmonter la mauvaise volonté des Eduens, ce qui l'empêche de réagir immédiatement (b), ce qu'il avait pu faire quelques jours plus

tôt, au moment où les Helvètes avaient commencé leur déplacement,cf. (276):

276 Postero die castra ex eo loco mouent.Idem facit Caesar:

Cés.BG 1,15,1:"Le lendemain ils lèvent le camp de ce lieu: même mouvement de la part de César".

La différence observable entre (275)-(a) et (276) consisterait précisément, à la lumière de notre hypothèse, en ce que , dans ce dernier cas, le locuteur perçoit une continuité au niveau des effets produits par ces deux événements délocutés. Ce qui fait, au plan de sa composante spatio-temporelle, la singularité de l'événement relaté par idem facit Caesar n'est pas la personne du sujet,mais celle d' l'objet, idem; l'événement dont il est parlé à présent n'est "remarquable" que par cet élément d'identité avec celui qui précède. Quant à la personne du sujet, si elle n'est mentionnée que dans l'espace d'extension interne, c'est précisément parce qu'elle n'apparaît pas appartenir à l'apport premier de la phrase; elle n'est qu'une indication supplémentaire,requise pour l'entendement formel de celle-ci. Il y a là, vraisemblablement, pour le locuteur César, une manière de suggérer qu'en l'occurrence la part de l'initiative propre au sujet César est relativement secondaire: "voyez" -semble-t-il insinuer- "la sagesse souveraine d'un chef militaire qui sait, à l'occasion, s'adapter, sans plus, au cours des événements, en évitant de se pousser au premier plan de l'action par quelque initiative intempestive"...

Un autre fait d'emploi, couramment observé (N.SCHNEIDER, 1912: 86 sqq.; J. MAROUZEAU, 1938: 54 et 90), montre bien que ,

dans certains cas, c'est la nature même du contenu spatial de l'événement délocuté qui pousse le locuteur à en retarder la nomination jusqu'à l'instant II. C'est la tendance à loger après le verbe l'expression d'une série extensive d'actants ou de "complexes d'actants", comme dans (277):

277 (a) ...Nam hoc quidem ferundum aliquo modost; persuasit nox,amor, uinum, adulescentia. Humanumst:

Tér. Ad.469-471:"Car ceci,en somme, on peut le tolérer,dans une certaine mesure: il y a été poussé, par la nuit, l'amour, le vin, la jeunesse. C'est humain."

NB:cf.la trad. de MAROUZEAU, éd.Belles-Lettres:"il y avait,pour l'y pousser, la nuit,etc."

(b) perfregit ac prostrauit omnia cupiditate et furore.Vicit pudorem libido,timorem audacia, rationem amentia:

Cic.Clu.15:"Ce qu'elle a mis en pièces, foulé à ses pieds, (ce sont) toutes les valeurs, par son ambition,par sa folie. Ce fut la victoire, sur la pudeur,de la passion, sur la crainte, de l'audace,sur la raison, du délire".

(c) Ad hoc maledictis increpabat omnis bonos: suorum unumquemque nominans laudare;admonebat alium egestatis, alium cupiditatis suae, complures periculi aut ignominiae , multos uictoriae Sullanae, quibus ea praedae fuerat:

Sall. Cat. 21,4: "S'ajoutant à cela (il y avait) les invectives dont il accablait tous les honnêtes gens; pour les siens, chacun il l'appelait par son nom, le couvrait d'éloges;il rappelait,à l'un son indigence,à l'autre son amour du gain,à pas mal d'entre eux le risque,la flétrissure (qui les menaçaient), et à beaucoup, la victoire d' un Sulla: elle leur avait rapporté du butin".

(d) praeerat Aegyptiis nauibus Pompeius fi-

lius, Asiaticis D.Laelius et C.Triarius, Syriacis C.Cassius...:

Cés.BC 3,5,3:"Au commandement il y avait: pour les navires d'Egypte,Pompée le fils; pour ceux d'Asie,D.Laelius et C.Triarius; pour ceux de Syrie, C.Cassius, etc."

On observe la même tendance (MAROUZEAU,1938 : 91)dans les énoncés exprimant une évaluation, un bilan, etc.,cf. (278):

278 (a) Duobus his unius diei proeliis Caesar desiderauit milites DCCCCLX et equites CC, in his ...:

Cés.BC 3,71,1:"Dans les deux engagements qui ont eu lieu dans cette seule journée, César eut à déplorer les pertes suivantes: soldats d'infanterie, 960; cavaliers, 200, et parmi ceux-ci ..."

(b) Apparent rari nantes in gurgite uasto, arma uirum tabulaeque et Troia gaza per undas:

Virg.En. 1,118-119: "Apparaissent, épars,quelques hommes qui nagent sur le vaste gouffre, des armes des guerriers, des planches, les trésors de Troie éparpillés sur les eaux."

Tout se passe comme s'il y avait, dans le cas d'expression illustré par (277) et (278), incompatibilité entre, d'une part, la construction, dans l'instant I, du plan d'immanence phrastique, qui s'opère selon un mouvement étrécissant, qui est recherche d'une limite finale, et, d'autre part, l'impression, éprouvée par le locuteur, de se trouver confronté à une composante spatiale engendrée selon une extension quantitative, d'un moins à un plus;le locuteur commence, alors, par poser, en position de support thématique, ou après d'autres apports nominaux relevant de l'instant I , ce qu'il"tient"de l'opération discernée, soit son nom, avant de s'en

gager dans l'évocation d'une quantité qu'il ne peut tenir qu' après avoir opéré un dénombrement. Ceci permet de prévoir dans quelles conditions cette incompatibilité peut être surmontée. Ainsi, dans (279) il y a bien, dans le plan immanent de la phrase, c'est-à-dire avant le verbe, une composante nominale qui est une série d'êtres - mais , justement, une série d'êtres impliqués dans une opération qui est un rassemblement de forces; aussi bien ne s'agit-il plus, ici, d'un bilan, c'est-à-dire d'un résultat, mais de la préparation d'une action:

279 (a) Celeriter sibi Senones, Parisios, Pictones, Cadurcos, Turonos, Aulercos, Lemouices, Andos reliquosque omnes qui Oceanum attingunt adiungit:

Cés.BG 7,4,6: "Sans perdre de temps, il ⟨ convoque ⟩ les Sénons, les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Aulerques, les Lémovices, les Andes et toutes les autres nations qui sont voisines de l'Océan, ⟨et⟩ il se les adjoint" .

(b) Eo cum uenisset, timentes confirmat, praesidia in Rutenis prouincialibus, Volcis Arecomicis, Tolosatibus circumque Narbonem, quae loca hostibus erant finitima, constituit:

Cés.BG 7,7,4: "Là, dès son arrivée, ⟨trouvant les gens ⟩ pris de peur il les rassure, et il dispose des garnisons chez les Rutènes de la Province, chez les Volques Arécomiques, chez les Tolosates et autour de Narbonne, lieux qui avaient des frontières communes avec l'ennemi."

La postposition au verbe d'un apport nominal peut aussi traduire une postériorisation réelle, dans la perception du locuteur, de l'être nommé par rapport à l'accomplissement de l'opération signifiée par le verbe. Tout se passe, alors, comme si la phrase livrait, par une exploitation positive de l'instant génétique second ,

un apport prédicatif additionnel, qui serait l'affirmation explicite du fait que, dans les limites, toujours, de la situation motivant la phrase, vient à se trouver présente, ou à se révéler présente, comme une conséquence du procès signifié par le verbe déjà dit, une certaine réalité spatiale, ou spatialisée. Cette analyse pouvait déjà, et avantageusement, s'appliquer à l'interprétation d'un exemple comme (271)-(c), qu'il n'est pas inutile de rappeler ici:

271 (c) ... simul et uestigia retro
obseruata legit dumisque silentibus errat.
Audit equos, audit strepitus et signa se- /
/quentum.
(Virg. En. 9,392-394)

La postposition au verbe de certains noms -equos, strepitus et signa sequentum - reproduit, à notre avis, avec une grande précision de détail, l'attitude de Nisus, qui, après avoir erré pendant un moment, à la recherche de son ami Euryale, a son attention attirée par un bruit encore incertain, "tend l'oreille" (audit), reconnaît nettement quelque chose - "ce sont bien des chevaux" -, écoute encore une fois (audit) et, finalement, saisit pleinement ce qui se passe - "oui, ce sont bien là les bruits, les appels que se lancent des gens qui sont à la poursuite de quelqu'un" (strepitus et signa sequentum). On n'est donc pas bien loin de ces énoncés "à retardement" que se plaisait à relever J.MAROUZEAU (1938 : 92), et il n'avait pas tort d'y déceler la recherche délibérée d'un effet de surprise, ainsi (280):

280 (a) Ecce autem, subitum atque oculis mirabile/
/monstrum,
candida per siluam cum fetu concolor albo

procubuit uiridique in litore conspicitur/
/sus:

Virg. En. 3,21-23: "Or voici que - ⟨ c'est ⟩ un événement soudain, étonnant, ⟨ qui s'offre ⟩ à leurs yeux, un prodige - un animal tout blanc ⟨ traverse ⟩ le bois, avec ses petits comme lui blancs, vient se coucher et, sur cette rive verdoyante, apparaît au regard de tous: ⟨ c'est ⟩ une truie ! "

On trouve aussi (N.SCHNEIDER,1912: 38) des exemples de l'intervention à ce stade s'un apport participial signifiant un résultat acquis à la suite de l'opération signifiée par le verbe déjà énoncé, cf. (291):

291 (a) Quo facto perturbati celerius quam consuetudo fert equestris proelii se receperunt amisso Vertisco, principe ciuitatis, praefecto equitum:

A.Hirt.BG 8,12,4: "Après que cet incident les eut déroutés, ⟨ ils mirent plus de ⟩ célérité que n'en admet d'ordinaire un combat à cheval à se retirer, non sans avoir perdu Vertiscus, qui était le chef de leur cité, et le commandant de leur cavalerie".

(b) Eius milites...alii, quod subito consilium profectionis ceperant magna parte impedimentorum et sarcinarum relicta:

Cés.BC 3,76,2: "Quant à ses soldats...les uns, vu que soudain ils avaient pris la décision de d'en aller, non sans abandonner la plus grande partie de leur train de bagages et de leurs paquetages..."

(c) ...edoctisque Carthaginiensibus... cum centum nauibus post paucos dies redit, multis, ut fama est, donis ex Hieronis regia ab Epicyde donatus:

T.-L. 25,25,13: "...et après avoir informé les Carthaginois,..avec cent navires, peu de jours après, il rentra ⟨ à Syra

cuse), et nombreux, à ce que l'on dit, (fu - rent) les présents - pris sur le trésor d'Hié ron - dont par Epicyde il (fut) gratifié".

291 (d) Princeps ardentem coniecit lampada Turnus
et flammam adfixit lateri, quae plurima uento
corripuit tabulas et postibus haesit adesis:

Virg. En. 9,535-537:"Le premier à (prendre) une torche, (pour l'y) je ter (fut) Turnus, et il cloua la flamme à l'un des côtés; amplifiée par le vent, elle saisit (une à une) les planches, (puis) (atteignant) les montants elle s'y fixa et ils (furent) livrés à ses morsures".

NB: dans corripuit tabulas, la postériorisation de ce nom nous semble moti - vée par l'image d'une série extensive d'ob - jet gagnés successivement par les effets d'u- ne opération (cf. p. 561 ci-dessus), d'où la traduction proposée.

Dans ce même ordre d'idées, il faut rappeler ici le fait, noté par D.PANHUIS (1981: 191 sqq.) et déjà étudié dans cet ouvrage (cf. p.523 ci-dessus), qu'un "nom de discours" constitué par la représentation verbale d'un événement visé par le sujet d'un verbe "principal" - soit, une "proposition subordonnée" en ut/ne, ou une relative au subjonctif - apparaît régulièrement postposé à celui-ci, cf. ,plus haut, (264), ainsi que (282):

282 (a) Qua re nuntiata Pirustae legatos ad eum
mittunt, qui doceant ...:

Cés. BG 5,1,7:"Dès que cela leur eut été annoncé, les Pirustes (nomment) des ambassadeurs (qu') auprès de lui (ils) en - voient, pour l'informer que ...

(b) Caesar ad Lingonas litteras nuntiosque
misit, ne eos frumento neue alia re iu
uarent:

Cés. BG 1,26,6: "César (se tourna) vers les Lingons, (il fit prépa - rer) une lettre et des messagers (qu') il

leur envoya: qu' ils ne ⟨procurent ⟩ aux Helvètes ni blé ni aucune autre chose par quoi les aider."

vs.

(c) ...et celeritate Romanorum permoti legatos ad Caesarem de deditione mittunt:

Cés.BG 2,12,5:"et comme la rapidité des Romains les ⟨ avait ⟩ ébranlés, ils ⟨ nomment ⟩ des ambassadeurs ⟨que⟩ pour aller auprès de César négocier leur reddition ⟨ ils ⟩ envoient".

(d) legatos ad Caesarem sui purgandi gratia mittunt:

Cés. BG 7,43,2: "Ils ⟨nomment ⟩ des ambassadeurs pour aller auprès de César, avec mission de les "blanchir", ⟨et ils les ⟩ envoient".

Comme nous l'avons dit,il n'y a rien de surprenant à cette différence de traitement, et, au fond, D. PANHUIS n'est pas bien loin d'apercevoir l'essentiel de cette affaire, en soutenant que certains "syntagmes" ressemblent plus à des"syntagmes" que d'autres, de même que certaines "propositions" ressemblent davantage que d'autres à des"propositions" (1981: 196 : "some phrases are more phrase-like than others and somme clauses are more clause-like than others"). Il y aurait, autrement dit, selon l'optique adoptée par cet auteur, une échelle de "degrés de syntagme" et, réciproquement, de "degrés de proposition" (ibid.:"There is a continuum from greater to lesser 'phrase-ness', from lesser to greater "clause-ness'."): un syntagme de+ abl., par ex. de pace, serait un syntagme au plus haut degré, et ceci expliquerait sa "rhématicité" moins forte (cf. p. 521 ci-dessus), donc sa tendance à s'anticiper; inver

sement, un syntagme subst.+ adj.verbal + gratia (interprété comme la transformée de gérondif+ objet), ressemblerait déjà un tant soit moins à un syntagme, ou un tant soit plus à une proposition, ce qui, accroissant quelque peu sa "rhématicité", en faciliterait d'autant sa postériorisation dans la phrase (sur ce point, cf. ci - a - près); à l'opposé, la construction d'un supin avec objet serait encore plus "clause-like" , et vouée, en principe, à cette postériorisation; enfin, pleinement "clause-like" seraient les propositions en ut/ne ou relatif, qui comprennent un verbe personnel,et sont , donc, de par leur absolue rhématicité , faites pour être postériorisées, et occupent, en général, la fin de la phrase, après le verbe.

Plus simplement, nous dirons, du point de vue morpho-syntaxique qui est le nôtre, que ces phénomènes renvoient, une fois de plus, à l'opposition morpho-sémantique du nom au verbe;autre chose est l'image "spatialisée", "nominalisée" et, donc, "abstraite " d'un événement - par exemple, "une reddition" - qui fait agir quelqu'un, autre chose est la perspective "concrète" de l'existence, à produire, de ce même événement, conçu alors sous forme verbale.

Il faut, au demeurant, se garder ici de tout schéma - tisme rigide qui, emprisonnant la pensée dans le classement tradi - tionnel des types "syntaxiques" -selon qu'ils emploient,par exemple, un "adjectif verbal", un "supin", ou une "proposition subordonnée"-, lui ferait perdre de vue les contenus lexicaux qui peuvent être saisis par ces constructions, ainsi que le contexte expressif dans le - quel celles-ci sont mobilisées. On se priverait, ce faisant, de moyen de rendre compte de la marge d'appréciation qui est laissée au locuteur. Ainsi, l'énoncé cité en (282)-(d) est suivi immédiatement

par une phrase où l'intention du sujet - qui est toujours la même personne, soit: Haedui - , bien qu'elle soit encore exprimée par un syntagme nominal comprenant un "adjectif verbal", n'en est pas moins rejetée après le verbe, cf. (283); c'est qu'il ne s'agit plus, dans ce dernier cas, d'une intention, à proprement parler, des Héduens , c'est-à-dire d'un comportement qu'ils se proposeraient d'adopter pour se disculper aux yeux de César, mais bien plutôt d'un objectif "éloigné", virtuel, dans la mesure où sa réalisation ne dépend plus de la volonté des Héduens:

282 (d) legatos ad Caesarem sui purgandi gratia mittunt(Cés.BG 7,43,2).

vs.

283 Haec faciunt recuperandorum suorum causa: Cés. BG 7,43,3: " (S') ils font cela, (c'est) en vue de récupérer leurs biens".

Cette marge d'appréciation paraît par contre beaucoup plus réduite, pour ne pas dire inexistante, lorsque l'événement visé est exprimé au moyen d'un supin, lequel se place régulièrement après le verbe, comme dans (264)-(c):

264 (c) Haedui...legatos ad Caesarem mittunt rogatum auxilium (Cés.BG 1,11,2).

Là encore, la réponse ne peut être que d'ordre morpho-syntaxique. Un "supin" est, essentiellement, on le sait depuis longtemps, un "nom d'action", représentatif d'un procès conçu du point de vue d'un sujet apte à l'accomplir (P.MONTEIL,1970: 355); versé au cas accusatif, il propose l'image d'un objet déterminant, "a fi -

ne", le comportement d'un sujet. Ce qui revient à dire qu'une telle représentation nominale n'en porte pas moins en elle l'image d'un a près virtuel, et c'est ce qui rend compte de sa propension indiscutable à occuper le plan d'extension interne de la phrase.

Enfin, des raisonnements qui viennent d'être exposés découle la possibilité d'établir des relations assez précises entre la position d'un constituant nominal dans la chaîne phrastique achevée et l'interprétation du rôle de l'être qui lui correspond dans la structure de l'événement délocuté, telle que celle-ci se reflète dans la composition actantielle du verbe identifiant cet événement. La lecture de la thèse de F. CHARPIN nous avait déjà permis, d'ailleurs, de faire une observation en ce sens: un nom au datif en position initiale serait à interpréter plutôt comme un "sujet second", c'est-à-dire comme le sujet "possesseur" ou "détenteur" d'un acquis résultant d'un devenir que la phrase ainsi structurée passerait sous silence . A l'opposé, tout nom au datif suivant le verbe devrait, dans cette optique, être considéré comme un " complément", ou plutôt, comme un "supplément" signifiant le lieu d'échéance des effets d'une opération dont l'accomplissement, le déroulement, constitue, alors, l'actualité phrastique(cf. p. 558 ci-dessus).

Cette façon de voir conduirait, semble-t-il, à des distinctions importantes pour la description du sens des énoncés observables. Soit, par exemple, le début d'une célèbre ode d'Horace , cité en (284):

284 Iam satis terris niuis atque dirae
grandinis misit Pater:

Hor. Carm. 1,2,1-2:"C'est dé

> jà bien assez, ce que sur la surface de la terre , en fait de neige et de sinistre grêle, a envoyé notre Père;"

Si notre analyse est correcte, l'antéposition au verbe du datif terris, désignant ce que L.TESNIERE appelait le "tiers actant" compris dans la structure actantielle du verbe mittere, indique que cette phrase ne relate pas, à proprement parler, le comportement d'un sujet vu déployer l'activité"mittere".Ou, dit autrement : ce qui, "logiquement", est un "tiers actant", n'est plus traité comme tel; il apparaît, au contraire, comme un "participant de premier plan" à ce qui, par le fait même, n'est plus le déroulement de cette opération, mais la situation qui en résulte. Il faudrait donc,en vérité, affiner la traduction proposée à l'instant: "c'est déjà assez ce que la terre "a vu" lui arriver, "a reçu" , envoyé par notre Père", ou quelque chose de cet ordre. Et il n'est pas indifférent de noter, dans cette perspective: (a) que le verbe de la phrase se trouve, comme par hasard, au "parfait", c'est-à-dire au "présent du perfectum", qui est, dans le système verbal latin, la forme représentative de ce que, d'une opération révolue, le locuteur retient comme présent; (b) que le nom du sujet, pater, est, lui, postériorisé au verbe; enfin, (c), que l'énoncé horatien a une portée symbolique: cette "terre couverte de neige et de grêle" n'est, en fait, que la métaphore de la société romaine, qui sort tout juste de la tourmente des guerres civiles.

Inversement, on s'attend, en vertu de ce qui vient d'être dit, à ce que le nom d'une réalité spatiale qui se présente , dans l'événement délocuté, comme un lieu gagné par le développement d'une opération soit rejeté vers l'espace d'extension interne de la

phrase. Or on s'aperçoit, effectivement, que le constituant nominal rangé par les grammaires usuelles sous la rubrique "datif du terme de mouvement" (ERNOUT-THOMAS,1953: 69) suit, très souvent,le verbe, comme c'est le cas dans l'exemple, véritablement "canonique",mentionné en (285):

285 Consurgunt studiis Teucri ...,
It clamor caelo...:
Virg.En.5,450-451: "D'un seul élan ils se dressent, dans leur émotion, les Troyens...; (de là) part une clameur, (qui envahit) le ciel..."

Certes, ce n'est là qu'un exemple, le premier qui nous soit venu à l'esprit, et l'on aurait beau jeu de nous en opposer un certain nombre d'autres, qui, apparemment, le contrediraient. A vrai dire, l'observation minutieuse de l'usage en ce domaine reste à faire, et l'on voudra bien nous dispenser de l'entreprendre ici. Mais il y a fort à parier qu'elle ne manquerait pas de confirmer ce qui est avancé par voie de déduction. En établissant, par exemple -c'est là une prévision que nous prenons le risque de faire -, qu'un énoncé tel que (285'), avec un verbe aussi "anti-résultatif" que ire,qui signifie un "déplacement", et , qui plus est, au "présent d'infectum", ne devait pas être d'un emploi courant, si tant est qu'il soit seulement concevable:

* ?
285' Caelo it clamor:
"Le ciel est envahi par la clameur"(?)

Ou en montrant qu'un datif de cette espèce, lorsqu'il précède le verbe, relève en principe de l'un des deux cas suivants, auxquels se

laissent ramener, sauf erreur, les exemples donnés par KÜHNER -STEG-MANN (1976: I 320):

- le nom au datif ne désigne pas un espace matériel inerte, mais une "instance de pouvoir" à laquelle le sujet s'adresse, comme à une personne animée,cf. (286):

286 At pater Anchises oculos ad sidera laetus
extulit et caelo palmas cum uoce tetendit:
"Iuppiter omnipotens...":

Virg.En.2,687-689:"Mais voi ci que mon père, Anchise,vers les astres,dans sa joie,leva ses yeux, et ⟨ s'adressant ⟩ au ciel, ses deux mains, ⟨ mais ⟩ aussi sa voix, ⟨dans sa direction ⟩ il tendit: "O Jupiter tout-puissant..."

NB: à rapprocher de Cic.Font. 48: manus supplices, easdem quas pro uobis diis immortalibus tendere consueuit " ... ses mains suppliantes, les mêmes que, pour vous, ⟨ s'adressant ⟩ aux dieux immortels elle a l'habitude de tendre ⟨ dans leur direction ⟩".

-le nom au datif, désignant indiscutablement un espace matériel inerte, apparaît cependant, associé à un verbe transitif signifiant la production d'un effet - ce qui n'était pas le cas de ire dans (285) - , dans des expressions se référant manifestement à la situation dans laquelle un objet se trouve avoir été mis, ou dans laquelle quelqu'un souhaite le voir mis, cf. (287):

287 (a) Quando ego ...te morti misero,
uel te interiisse uel periisse praedicent:

Plt.Capt.691-693: "quand moi, de vie à trépas je t'aurai fait passer,qu' on aille dire que tu es mort, ou que tu as pé - ri, ⟨ peu m'importe ⟩".

(b) Fer cineres, Amarylli,foras riuoque fluenti
transque caput iace:

Virg.B.8,101-102:"Emporte-les

ces cendres, Amaryllis,au dehors, ⟨transporte-les ⟩ vers le ruisseau qui coule, là, et, par dessus ta tête, jette-les ⟨ -y ⟩."

NB: d'autres exemples dans KUHNER-STEGMANN, ibid.

Deux observations, dues respectivement à J. MAROUZEAU et à D. PANHUIS, viennent, d'ailleurs, soutenir l'idée que la place d'un nom par rapport au verbe est sémantiquement pertinente,et contribue à spécifier le rôle dévolu à l'être nommé dans la structure que ce verbe identifie. Le premier avait, en effet, remarqué (1938 : 89); que dans les formules de dédicaces inscrites sur certains objets, le verbe facere précède couramment le nom du destinataire de l'objet en question; c'est le cas, parmi beaucoup d'autres,de l'inscription de la célèbre fibule de Préneste,cf. (288)-(a). D. PANHUIS note, de son côté (1981: 159), que dans les inscriptions votives,figurant des objets ou monuments dédiés à une divinité, le verbe occupe, non moins régulièrement, la dernière place de la phrase,venant après le nom, au datif, de la divinité bénéficiaire, ainsi dans (288)-(b,c):

288 (a) Manios med fhefhaked Numasioi = Manius me fecit Numerio:

CIL, I^2,3,XIV,4123= A.ERNOUT, 1957; 3: " ⟨ C'est ⟩ Manius ⟨ qui ⟩ m'a fabriquée, ⟨et ce⟩ à l'intention de Numerius".

vs.

(b) Poublilia Turpilia Cn. uxor hoce seignum pro Cn. filiod Dianai donum dedit:

CIL, I^2, 42,XIV,4270=ERNOUT, 1957: 25: " ⟨ C'est ⟩ Publilia Turpilia,l'é -

pouse de Cnaeus, ⟨ qui offre ⟩ cette image , au nom de leur fils Cnaeus, à Diane, ⟨comme⟩ un présent ⟨ qu' ⟩ elle ⟨ lui ⟩ fait".

288 (c) Diana M. Liuio M. f. praitor dedit = Dianae M. Liuius M.f. praetor dedit:
CIL,I^2,41, XIV 4182 a=ERNOUT:
"⟨ c'est ⟩ à Diane ⟨ qu'offre ⟩ ⟨ce monument ⟩ Marcus Livius fils de Marcus , préteur."

Or la différence attestée par (288) tiendrait, précisément, d'après notre analyse, à la composition actantielle des verbes concernés, dare et facere, ou, plus exactement, à la structure qu'ils supposent dans la situation dont chacun d'eux est appelé à se dire.Le premier, en effet, suppose l'existence d'un "bénéficiaire" déterminant l'action du sujet; pour qu'il puisse l'employer, il faut que le locuteur ait la vision d'un être qui va se trouver "posséder","détenir", une certaine chose, du fait de l'opération émanant d'un autre être. Il suffit, alors, que, dans la situation à dire s'impose au regard l'image de ce"bénéficiaire" - soit comme le détenteur actuel du bien qu'on lui a donné , soit comme le partenaire à qui le donateur s'adresse pour lui donner quelque chose - pour que son nom s'anticipe, dans la phrase, au verbe. Aussi bien ni (288)-(b) ni (288) - (c) ne parlent, à proprement parler,du comportement d'un sujet; dans (b) il faut voir plutôt l'expression d'un "voeu" proprement dit,soit le geste par lequel une personne "se tourne" vers une divinité pour lui exprimer sa gratitude au moyen d'une offrande; quant à (c),l'anticipation absolue du nom au datif (Diana, pour Dianae) indique que le locuteur relève,d'abord,dans la situation délocutée, une possession acquise: "⟨c'est à ⟩ Diane ⟨,ce monument, que ⟩ M.Liuius, fils de Marcus, préteur, lui a offert".

Avec facere, les choses se passent tout autrement; signifiant essentiellement l'activité créatrice d'une personne,ce ver-

be, qui est éminemment "opératif" - dans la mesure où il subordonne la vision de l'effet à celle du comportement qui en est la source-, ne suppose pas nécessairement la vision préalable - la "pré-vision"- d'un "destinataire"; il ne l'exclut pas non plus, notons-le, seule - ment il ne l'impose pas "a priori". Dès lors, le locuteur qui désire inscrire sur l'objet achevé, qu'il sait destiné à une certaine per - sonne, le souvenir de sa fabrication - c'est là, en effet, ce qui le fait employer le verbe facere - a toutes chances de voir,d'abord , "le fabriquant fabriquant la chose", avant de voir celui qui, dans ce cas particulier, s'est trouvé être le bénéficiaire de l'opération.

Cela n'implique absolument pas que l'on ne puisse ja - mais placer avant le verbe facere, relatant la production d'un objet, le nom du bénéficiaire éventuel; pour que cela se produise il suffit, si nous n'avons pas tort, que ce bénéficiaire apparaisse "intimement associé", dès le départ, à l'accomplissement, par le sujet, de l'opé ration - qu'il soit vu, autrement dit, comme l'être singulier à qui, dans l'acte même, l'agent opérateur destine son oeuvre. Tel semble être, par exemple, dans (289), le sens de l'antéposition au verbe du nom du bénéficiaire: invitant les dieux à ne pas s'offusquer de la pauvreté des ustensiles employés dans l'offrande qu'il leur fait, le poète évoque les origines de la civilisation, quand "le paysan ne re fusait pas de"se doter"lui-même de ces objets qu'il fabriquait":

289 Adsitis, diui, nec uos e paupere mensa
dona nec e puris spernite fictilibus:
fictilia antiquus primum sibi fecit agrestis
pocula ...:

Tib. 1,1,37-40:"Soyez présents, ô dieux, ne vous (tenez pas à l'é cart) de ma modeste table, et mon offrande, (parce que) sortie d'un objet absolument dépouillé et, (de plus), en argile,n'allez

pas les dédaigner;(elles étaient) en argile, les coupes dont,autrefois, pour commencer , s'était doté, en les fabriquant, le paysan."

NB: nous comprenons comme s'il y avait deux phrases successives,introduites par nec...nec, la première sans verbe, par zeugma prospectif (cf. p. 60 ci-dessus). M.PONCHONT traduit, quant à lui (éd. Belles - Lettres): "...et les dons d'une pauvre table, offerts dans des vases d'argile sans orne - ments, ne les dédaignez point..."

De même, on peut conjecturer qu'une phrase telle que (288)-(a') eût plutôt exprimé un acte singulier, accompli à l'intention d'un destinataire prédéterminé:

288 (a')Manius me Numerio fecit:

"Manius (pensait à) Numerius en me fabriquant", "Manius me (destinait)à Numerius en me fabriquant",etc. ?

Tant et si bien qu' à la limite on pourrait se demander si la disposition adoptée dans (288)-(a) Manios med fhefhaked Numasioi ne porterait pas la trace d'une fabrication "en série",ne comportant pas la prévision d'un destinataire déterminé.

LE SIGNIFIE DU VERBE ET SA PLACE DANS LA PHRASE

D'autres aspects du fonctionnement du psycho-mécanisme déterminant la disposition des unités lexicales dans la phrase latine mériteraient certainement une description minutieuse,dont,cependant, nous pouvons nous dispenser ici, car elle n'ajouterait rien à notre démonstration. Nous pensons, en particulier, aux rapports que l'on peut établir entre le contenu lexical d'un verbe donné et la place qui est assignée dans la phrase à ce verbe. Tout concourt ,

en effet, à faire penser que la tendance du verbe à s'anticiper est inversement proportionnelle à l'"effectivité" de son contenu notionnel, c'est-à-dire à son aptitude à représenter la production d'un effet, l'apport d'une modification quelconque à l'"ordre des choses". D'où les traitements particuliers auxquels se prêtent, à cet égard, certaines notions verbales, dans la mesure, précisément, où, signifiant, "primairement", l'institution d'un certain effet, elles sont néanmoins susceptibles d'un processus d'approfondissement - de "subduction", comme l'aurait sans doute dit G. GUILLAUME (cf.notamment 1964: 73 sqq.)- qui les conduit à ne plus signifier qu'une"déclaration d'existence".

Un verbe comme accedere, par exemple, représente, en première instance, une modalité de déplacement par quoi un être déterminé vient à se trouver rapproché d'un lieu, mis en contact avec un autre être,etc., comme dans (290):

290 Iugurtham placandi gratia adcedit:
Sal. Iug. 71,5: " Il va,dans l'intention de l'apaiser, trouver Jugurtha".

Mais accedere peut être utilisé aussi pour parler de l'existence - consécutive à un devenir d' "approche" antérieur à la survenance de l'événement délocuté, et qui n'est donc plus un apport de celui-ci - d'une réalité additionnelle. Or, dans cet emploi, ce verbe ne se trouve jamais à la finale absolue de la phrase, et est toujours suivi (cf. TLL s.u.; N.SCHNEIDER, 1912: 56) de l'identification, par "nom de langue" ou par "nom de discours", de ladite réalité additionnelle, cf. (291):

291 (a) Cum ad causam caritatis accederet iste speculator communium miseriarum:

Cic. Dom. 18:"alors qu'aux facteurs de la cherté des prix s'ajoutait cet individu,en spectateur de la détresse générale."

(b) Insuper accedunt te non adimente paternae ..... opes:

Ov. Trist. 2,129:"En outre, il y a, s'ajoutant à cela - puisque tu ne me les prends pas - mes biens de famille".

(c) Accedebat huc quod in concilio Haeduorum Dumnorix dixerat:

Cés. BG. 5,6,2: "Il y avait aussi, s'ajoutant à ce que je viens de dire, le fait que dans une assemblée des Eduens , Dummnorix avait déclaré ..."

(d) Accedebat huc ut numquam conferti, sed rari magnisque interuallis proeliarentur:

Cés. BG 5,16,4 : "Il y avait aussi, s'ajoutant à ce que je viens de dire, leur tactique consistant à ne⟨se présenter ⟩ jamais groupés , mais toujours dispersés, et séparés par de grands intervalles, dans le combat".

D'un tel traitement - qui revient, au fond, à rejeter hors de l'actualité phrastique tout ce qui, dans la notion verbale, est proprement "dynamisme" - les exemples ne sont pas rares, ainsi relinqui "exister comme ce qui est laissé, comme conséquence d'un abandon, d'un renoncement", dans (269)-(a); effici "exister comme l'effet de ", dans (292)-(a); sequi "exister à la suite de" ou "comme la conséquence logique de" , dans (292)-(b,c,d); etc.:

269 (a) Relinquebatur una per Sequanos uia (Cés. BG 1,9,1):

"Il y avait, comme chemin qu'on leur [=aux Helvètes] avait laissé, un seul..."

292 (a) Ex quo efficitur aeternitas:

Cic. Tusc. 1,55: "A partir de quoi [soit: "de cette argumentation"] il y a comme effet l'éternité ⟨ de l'âme ⟩ ."

(b) Haec sint dicta de aere. Sequitur terra...:

Pln.N.H. 2,153-154: "Voilà, plus rien à dire au sujet de l'air. Il y a, ensuite, ⟨ à traiter ⟩, la terre".

NB: à comparer à Mela,1,83 Caria sequitur, qui intervient dans un contexte tout différent, celui d'une description géographique où chaque nouveau pays à décrire "se présente", comme dans un défilé, au regard qui "parcourt" le monde: "Voici la Carie, qui vient ensuite."

(c) Sequitur ut de frumento empto uos, iudices, doceam:

Cic. Verr. 3,163: "La suite ⟨ de mon discours ⟩ sera de vous mettre au courant, juges, de l'affaire du blé acheté."

(d) Sequitur de captis pecuniis et de ambitu:

Cic. Leg. 3,46: " Il y a , ensuite, ⟨ la loi ⟩ portant sur l'appropriation de sommes d'argent et sur la brigue."

STATUT DU VERBE D'EXISTENCE EN LATIN

Se pose, bien évidemment, ici, le problème de la définition du signifié du verbe dit "d'existence", esse, et des effets de sens qu'il est habile à produire, en fonction précisément de la place qui lui est assignée dans la phrase.

Au vrai, cette relation a été aperçue depuis long - temps, sans que toutefois on ait pu, du moins à notre connaissance,

l'exprimer convenablement, dans la mesure précisément où l'on se bornait à raisonner en termes purement "logiques" et, le plus souvent, par traduction. C'est ce que faisait, par exemple, un MAROUZEAU, lorsqu'il cherchait à justifier l'opposition est deus vs. deus est comme étant celle d'une phrase affirmative à une phrase (simplement) énonciative, correspondant à ce qui, en français, s'exprime, respectivement, par "il existe une divinité, il ne laisse pas d'y avoir une divinité " (= est deus) vs. "il y a une divinité" (= deus est), cf. MAROUZEAU, 1910: 100-101.

Cette conception se rattache, il est vrai, à une tradition solidement ancrée, depuis longtemps, dans nos habitudes de pensée et, naguère encore, poussée à ses extrêmes conséquences par un E. BENVENISTE (1966: 187 sqq.; cf. J.KAWAGUCHI, 1979: 6), celle qui conduit à distinguer, sous un même vocable verbal, un verbe "copule", déclaré "vide de sens" et auquel on impute, pour toute vocation, celle d'énoncer explicitement l'attribution d'une qualité à un sujet (J.MAROUZEAU, 1910: 24), et un verbe "plein"ou, comme disait BENVENISTE, "de plein exercice", signifiant "la notion d'existence". C'est dans le cadre de cette opposition traditionnelle que MAROUZEAU cherchait à démontrer (1910: 100-101) que lat. esse, "verbe d'existence", n'est pas toujours en tête de phrase.

Nous avons déjà exprimé les réserves que nous inspire, en général autant que dans son application au latin, la notion de"copule". Il faut maintenant avoir le courage de reconnaître que la notion d'"existence", en tant que réalité idéale, préalable à la langue, qui ne ferait, en quelque sorte, que la saisir ... tout simplement n'existe pas. Nous entendons par là que, comme tout le reste, elle résulte d'une élaboration spécifique à chaque système linguistique, bien qu'elle soit motivée par une nécessité qui, elle, et elle

seule,peut être considérée comme universelle. Cette nécessité,à laquelle chaque type de système linguistique répond à sa façon, est celle qui oblige à prévoir un cas d'événement qui se résume à la pure "présence", objective, adynamique, passive, dans le champ de conscience du locuteur, d'une certaine réalité. En d'autres termes, tout locuteur, qui ne parle jamais que pour dire ce qu'il voit " se passer" dans la portion d'univers embrassée par son regard, se trouve forcément, à un moment ou à un autre, confronté à la nécessité de dire un cas particulier d'événement où "ce qui se passe" égale zéro, c'est-à-dire, où il ne se passe rien, que la"présence" passive d'un être donné.

A cette exigence de concevabilité, le latin répond,en ce qui le concerne, en construisant la notion verbale esse, grâce à quoi il se donne la représentation d'un "état de choses" comprenant en elle, comme toute représentation d'"état de choses", l'image d'un support personnel auquel la notion verbale apparaît subordonnée-soit: "la chose" dont cet état est l'état - et définie, spécifiquement,par l'absence absolue, en elle, de toute manifestation dynamique,autrement dit de toute part de "devenir" qui serait plus qu'une simple"durée". Une telle notion verbale se prêtera alors à dire plusieurs modalités d'un état de choses adynamique, selon l'apport "plein","moins plein" ou "nul" de l'instant I, dans la genèse de la phrase à laquelle elle est appelée à intervenir. A savoir:

I. ce qui se présente comme l'apport inédit de l'événement délocuté -ressortissant, donc, à l'instant premier de genèse de la phrase - est l'image, "pleine", d'un être mis en relation avec une des qualités "spatiales" ou "temporelles" qui lui peuvent être attribuées. Le verbe esse viendra alors, en fin de phrase, consacrer ,

comme le fait n'importe quel verbe latin, l'accession à l'objectivité d'un état de choses qui, sans cela, eût été conçu comme une vision subjective (cf. p.340 ci-dessus); il déclarera que l'être en question - vu, non pas dans sa singularité stricte, mais en tant que porteur de ladite qualité - est bien là, devant le locuteur,à un cas quelconque de la conjugaison modo-temporelle. La phrase ainsi engendrée, dépourvue de toute extension interne , se présentera,à l'instar de toute phrase à verbe final en latin, comme l'énoncé d'un événement singulier, hors-série, ne se rattachant explicitement à rien qui ait été précédemment construit, et n'annonçant rien au-delà d'elle-même, cf. (293):

293 omnia praeclara rara sunt~erunt~erant,etc.:

"il y a là,présente dans mon champ de perception, une réalité spatiale qui est une série extensive de choses (celles qui sont remarquables)et qui m'apparaît "rare " , impliquée dans la propriété "rare" - soit : "dans sa rareté" - et cette relation constitue un objet qui existe positivement dans un lieu de temps que je vois "présent", "futur ", "passé",etc.: "cela est", "cela sera", " cela était".

II. ce qui se présente comme constitutif de l'apport inédit du cas d'événement délocuté - ce qui, non vu jusque-là,désormais l'est - est la présence d'un être réduit à son individualité , hors toute qualification; le verbe esse, survenant toujours en fin de phrase, signifie alors que cet être existe, c'est-à-dire "est bel et bien là" comme le centre autour duquel s'organise un des cas concevables du devenir, et qu'il s'y manifeste sous la forme la moins effective qui soit de l'existence, c'est-à-dire l'existence réduite à elle-même,cf. (294):

294 (a) deus est~erit~erat,etc.:

"il y a là,présent dans mon champ de perception, une réalité spatiale qui a nom "dieu", et cette réalité, que je n'associe à aucune "qualité" ni, "a fortiori",à aucune sorte d'expérience temporelle qui lui serait propre -elle ne "fait" rien d'autre qu' "être vue" - existe positivement, "est bel et bien" dans un lieu de temps "présent", "futur", "passé": " cet être est", "cet être sera","cet être était",etc.

(b) homo nequissimus omnium qui sunt, qui fuerunt, qui futuri sunt:

Cic. Fam. 11,21,1: "l'être le plus vil de tous ceux qui existent, qui ont existé, qui sont appelés à exister".

III. ce qui se présente comme l'apport inédit du cas d'événement délocuté est, toujours, la présence d'un être réduit à sa stricte individualité; le verbe esse déclare, ensuite, que cet être existe positivement, mais la phrase comporte,livré par l'instant II de sa genèse, un prolongement, consistant en l'attribution, "après coup", à cet être, d'un "nom propre" ou d'une "qualité" qui le distingue parmi la série des êtres de même espèce, "nom propre " ou "qualité" par quoi l'événement délocuté apparaît au locuteur dans la perspective d'un événement antérieurement construit, qu'il rappelle, ou d'un événement ultérieur, dont il fait attendre la survenance. Ainsi, dans (295)-(a), la postposition de miser résulte de ce que l'attribution de cette qualité à la réalité désignée par aditus ad mortem n'appartient pas au premier plan de la phrase actuellement en instance de construction; celle-ci ne signifie, donc, pas,rigoureusement parlant, que "telle réalité est lamentable",mais, plutôt , que,s'il s'agit, comme le propose la phrase précédente, d'attribuer

à quelque chose la qualité "lamentable", c'est plutôt ceci (aditus ad mortem) qu'il y a à retenir comme son support. J. MAROUZEAU, à qui cet exemple est emprunté et qui en cite plusieurs autres, n'a pas tort de parler, à ce sujet, d'une "attribution subordonnée" (cf. 1910: 64), même s'il raisonne en termes de postposition de l'attribut au support et non au verbe, ce qui réduit sensiblement la portée de sa démonstration:

295 (a) Mors misera non est, aditus ad mortem est miser:

Frg.Com.inc. 203 Ribb.= MAROUZEAU, 1910: 65 : "Il y a la mort et la qualité de "lamentable" (que je lui vois imputée), et cela n'est positivement pas;c'est l'approche de la mort qui est là, en tant que chose ressortissant à cette qualité" = " la mort n'est pas un malheur, c'est l'approche de la mort qui l'est".

Dans le même ordre d'idées,et symétriquement, les"noms propres" ou les adjectifs qui, dans (295)-(b,c,d), font suite au verbe, expriment la "propriété" par quoi l'être discerné dans le premier instant de la phrase est significatif pour la suite des événements, dès lors annoncée:

295 (b) Haec urbs est Thebae:

Plt. Amph. 97: "Voici quelque chose[= haec], (c'est) une ville, elle est là, (son nom est) Thèbes".

NB: il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'il s'agit du discours du prologue présentant les différents éléments de l'action dramatique.

(c) Flumen est Arar, quod per fines Haeduorum et Sequanorum in Rhodanum influit:

Cés. BG 1,12,1: " (il y a)

un fleuve ⟨ qui ⟩ est positivement là, ⟨c'est⟩ l'Arar [=la Saône], qui, traversant le pays des Eduens et des Séquanes jusqu'à rencontrer le Rhône, s'y jette."

295 (d) Planities erat magna et in ea tumulus terrenus satis grandis:

Cés. BG 1,43,1: "⟨ il y a ⟩ une plaine ⟨ qui ⟩ était positivement là, et, dans cette ⟨plaine⟩, un tertre atteignant une hauteur suffisante".

NB: cf. encore 2,9,1 palus erat magna inter nostrum atque hostium exercitum; 7,19,1 collis erat leniter ab infimo acclivis.

IV. ce qui se présente comme l'apport inédit de l'événement délocuté est la présence d'un être dont l'identité n'est pas aperçue d'emblée; le verbe esse ouvre alors la phrase et signifie, dans ces conditions, l'existence objective d'un état de choses adynamique dont le contenu spatial élémentaire reste à déterminer. Cette détermination, ainsi différée, viendra comme un apport "second", livré par l'extension interne de la phrase; ce sera, si l'on nous autorise à paraphraser J.MAROUZEAU (cf. p. 585 ci-dessus), quelque chose comme un "sujet subordonné". Il s'ensuit qu'une telle phrase n'est pas, comme l'étaient celles cités en (295), une déclaration d'existence d'une réalité individuelle discernée préalablement; elle fonctionne plutôt comme une déclaration d'existence portant sur l'univers, encore indifférencié, de l'expérience du locuteur, cf.(296):

296 (a) Est profecto deus qui ...:

Plt. Capt. 313 : "il y a un état de choses [=est] qui existe bel et bien, et comportant un dieu qui..." = "Il y a bien un dieu qui ..."

(b) Non hercle occidi: sunt mi etiam fundi et/ / aedes:

Plt. Truc. 174: "Non, par Her -

cule, je ne suis pas tout à fait mort. Il y a un état de choses qui existe bel et bien, ⟨ comprenant ⟩ "moi" (comme possesseur,détenteur de quelque chose qui m'est échue)et, comme sujet, "des propriétés et une maison" = "il y a que...", "le fait est que j'ai encore des propriétés et une maison".

296 (c) Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent:

Cés.BG 1,6,1:"Il y avait en tout deux voies leur permettant de quitter leur pays".

C'est, notamment, le cas obligé lorsque l'identification du support verbal met en oeuvre un "nom de discours". Le propre de tout "nom de discours" est, en effet, de résulter de la désactualisation d'un cas d'événement donné; or un cas d'événement n' a pas l'existence stable, "a priori", d'une réalité proprement spatiale, il ne saurait donc pré-exister, comme celle-ci, à la déclaration de sa propre présence dans le champ de perception du locuteur. C'est pourquoi on ne peut avoir, au lieu de (297), (297'):

297 Est ut uiro uir latius ordinet arbusta sulcis:

Hor. Carm. 3,1,9-10: "Le cas existe, bel et bien, consistant en la perspective d'un événement virtuel, à savoir:que, par rapport à un ⟨ autre ⟩ homme, un homme ⟨aille⟩ plus loin en alignant des plants dans ses sillons" = "il y a, effectivement, possibilité que...", "il est effectivement possible que, "d'homme à homme", plus loin ⟨ aille ⟩ l'un que l'autre en alignant des plants dans ses sillons".

De ce qui vient d'être exposé, il faudrait donc déduire qu'en latin esse n'est jamais autre chose qu'un verbe d'existen-

ce. les différents " effets de sens " que nous venons de décrire résultant du rang accordé à la notion qu'il représente dans l'analyse du "programme de phrase". En vertu de ce rang, qu' exprime la place dévolue au verbe dans la phrase achevée, esse exprimera, au fur et à mesure qu'il s'anticipe, l'existence d'une personne de moins en moins déterminée, soit:

I. l'existence objective d'une personne notionnellement déterminée et, de plus, "surdéterminée" par son inclusion dans une relation avec une qualité;

II. et III. l'existence objective d'un être notionnellement déterminé mais réduit à sa propre individualité,que la phrase comporte ou non un "plan de transcendance" apportant à cet être une qualification aperçue après coup;

IV . l'existence objective d'une personne notionnellement indéterminée - ou: déterminée seulement comme personne première, deuxième ou troisième -, la phrase signifiant alors une déclaration sur l'univers tel qu'il se présente, à un moment donné, au locuteur, avant que celui-ci ait eu le temps d'y reconnaître des notions individuelles.

Le schéma qui suit résumera l'ensemble de cette description:

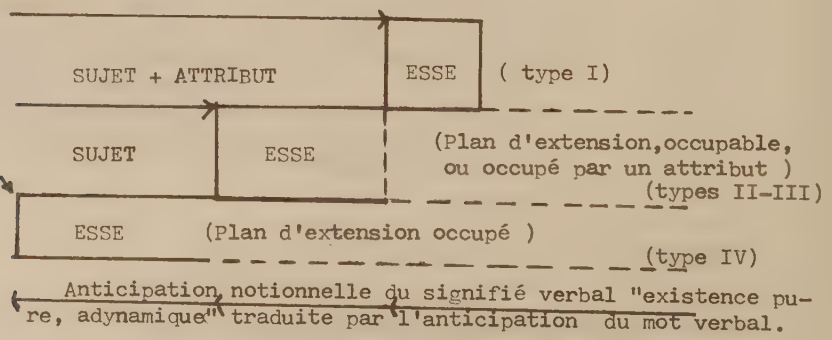

FIG. XIV

Si l'on veut bien accepter l'ensemble des raisonnements et analyses que nous venons de proposer, on admettra sans doute que les variations de l' "ordre des mots" dans la phrase latine ne se laissent pas réduire à une simple question de nuances stylistiques, mais, bel et bien, de construction d'un signifié phrastique. On aurait donc là une définition plus "positive" de cette ultime étape de l'édification d'une phrase latine.

Alors, et alors seulement, prend tout son sens cette pensée d'H.WEIL (1879: 23):

"On peut entrer dans la phrase par différentes portes, mais il n'y a rien d'arbitraire dans le choix que l'on fait ."